This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

3 3433 07138389 1

DA
Societe

CONGRÈS
ARCHÉOLOGIQUE
DE FRANCE

INDEXED.

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE

LXXIe SESSION

TENUE

AU PUY

EN 1904

PAR LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

PARIS
A. PICARD & FILS
LIBRAIRES
82, rue Bonaparte

CAEN
H. DELESQUES
IMPRIMEUR-ÉDITEUR
34, rue Demolombe

1905

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.
R L

NOTICE

SUR LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

ORIGINE DE LA SOCIÉTÉ.

La fondation de la Société française d'Archéologie, pour la description et la conservation des monuments, eut lieu à Caen, le 23 juillet 1834, et les statuts, préparés par M. de Caumont, furent discutés et adoptés dans cette séance, avant la nomination du bureau.

Revisés le 12 mai 1870, les statuts ont été soumis au Conseil d'État et approuvés par lui, dans la séance du 6 août 1870. Un décret du président du Conseil, chef du pouvoir exécutif, en date du 14 août 1871, a reconnu la Société comme *Établissement d'utilité publique* (1).

BUT DE LA SOCIÉTÉ.

« La Société française d'Archéologie, aux termes de ses statuts, a pour but de faire le dénombrement complet des monuments français, de les décrire, de les

(1) Un règlement intérieur d'administration, dressé conformément à l'article 17 des statuts, a été adopté dans la séance du Comité permanent du 25 avril 1879.

classer dans un ordre chronologique, et de publier des documents sur la statistique monumentale de la France, dans un Bulletin périodique.

« Elle fait tous ses efforts : 1° pour empêcher la destruction des anciens édifices et les dégradations qui résultent des restaurations mal entendues ; 2° pour obtenir le dénombrement et la conservation des objets d'antiquité et des pièces manuscrites qui intéressent l'histoire.

« La Société fait, auprès du gouvernement, les démarches qu'elle juge convenables pour arriver à ce but, et provoque la création de musées d'antiquités dans les chefs-lieux de département et les principales villes de France ».

M. de Caumont écrivait alors, en tête de son programme, ces lignes, auxquelles, après soixante-dix ans, il n'y a rien à changer :

« Malgré les efforts de tous les hommes éclairés et « amis des arts, le vandalisme continue d'exercer ses « ravages ; de tous côtés l'affligeant spectacle de la « destruction vient frapper les regards.

« L'époque actuelle exige la réunion de tous les « efforts individuels pour réagir contre le vandalisme; « ce n'est pas seulement à la Commission des monu- « ments historiques à prendre nos anciens édifices « sous sa protection, c'est à la population éclairée « de toute la France à s'opposer aux destructions « qui désolent nos provinces ».

« Voilà, ajoutait avec raison M. E. de Beaurepaire, dans sa notice sur M. de Caumont, l'idée juste et féconde qui présida à la formation de la Société : c'est elle qui légitima son action et assura son succès ».

Chaque année, la Société tient un Congrès archéologique, d'une durée moyenne de huit jours, dans une ville de France désignée d'avance. Tous les membres de la Société et les archéologues de la région y sont conviés. Cette session comprend des séances consacrées à l'étude des questions archéologiques et de nombreuses excursions permettant d'examiner les monuments les plus intéressants.

Le compte rendu du Congrès, qui forme un volume in-8°, illustré de nombreuses phototypies, publié par le Directeur, est distribué à tous les membres de la Société et aux personnes qui ont adhéré au Congrès, en acquittant une cotisation de 10 francs.

La Société décerne chaque année, à titre de récompense et d'encouragement, un certain nombre de médailles en vermeil, argent et bronze, aux personnes qui se sont distinguées par leurs travaux archéologiques, leurs publications et leurs découvertes.

Des allocations en argent sont en même temps distribuées pour la conservation et la restauration des monuments, pour des fouilles et pour la reproduction d'objets antiques.

Ces médailles et ces allocations sont décernées, au nom de la Société, par le Conseil, soit dans la session annuelle, soit dans les séances du Comité permanent.

Depuis sa fondation en 1834, la Société a tenu soixante-douze Congrès dans différentes villes de France, et un grand nombre de séances générales dans des localités de moindre importance et dans quelques villes étrangères (1).

(1) A différentes reprises, la Société a profité de la tenue de ces Congrès dans des villes frontières pour se tenir à l'étranger et examiner, de concert avec les membres des corps savants

Elle a publié soixante-neuf volumes de comptes rendus de ces réunions, et la collection du *Bulletin Monumental*, édité sous ses auspices par les Directeurs successifs : MM. de Caumont, de Cougny, Léon Palustre, le comte de Marsy et E. Lefèvre-Pontalis, comprend soixante-neuf volumes (1) et quatre volumes de tables (2).

La double série des publications de la Société forme donc aujourd'hui cent trente-huit volumes in-8° illustrés de nombreuses planches.

Si l'on examine le chiffre des allocations accordées par la Société, depuis sa fondation, pour l'acquisition et la restauration d'édifices historiques, les fouilles, les relevés, plans, dessins et moulages (3), celui des

des différents pays, les monuments historiques les plus importants de la région. Nous citerons, parmi ces réunions, celles tenues à Tournai, en 1845, à Trèves, en 1846, à Tournai et à Bruxelles, en 1881, où S. M. le Roi des Belges a reçu les membres du Congrès au château de Laeken, dans l'île de Jersey, en 1883 : en 1888, dans la Navarre et les provinces basques espagnoles, et en 1891 en Suisse, à Bâle, Berne et Neuchâtel.

Ajoutons, du reste, que les comptes rendus des Congrès et le *Bulletin Monumental* ont toujours été ouverts aux communications relatives aux monuments des diverses contrées de l'Europe, ainsi qu'à ceux de l'Algérie et des colonies.

(1) Le soixante-dixième volume paraîtra en 1906.

(2) Les tables des *Congrès archéologiques* et des volumes du *Bulletin Monumental*, antérieurs à 1885, ont été insérées dans la *Bibliographie générale des Travaux historiques et archéologiques, publiés par les Sociétés savantes de la France*, rédigée par MM. R. de Lasteyrie et E. Lefèvre-Pontalis, t. I, p. 223-319.

(3) La Société possède à Caen un musée plastique, installé dans une des salles de l'ancienne Préfecture, rue de Caumont.

subventions allouées pour la création de musées et l'érection de monuments commémoratifs, on atteint un chiffre qui dépasse sept cent mille francs. En y ajoutant les dépenses d'impression des *Comptes rendus* des Congrès et du *Bulletin Monumental,* et les frais d'administration et d'organisation des sessions, on arrive à une dépense totale de plus d'un million, à laquelle il a été pourvu par les cotisations des membres, et, pour la tenue de quelques Congrès, par des subventions accordées par des départements et des villes.

Le nombre des membres de la Société est de 750 pour la France, et de 150 pour l'étranger.

La Société échange ses publications avec un nombre considérable de Sociétés savantes en France et à l'étranger, dont beaucoup ont été fondées, à la suite de Congrès, par l'initiative de M. de Caumont, qui peut être appelé à juste titre le créateur de l'archéologie monumentale (1).

Lors de son cinquantenaire, en 1883, la Société a voulu rendre un hommage mérité à son fondateur, en se rendant à Bayeux pour déposer une couronne au pied de la statue qui lui a été élevée dans sa ville natale (2).

(1) Nous n'avons pas à énumérer ici les travaux considérables de M. de Caumont. Qu'il nous suffise de rappeler le *Cours d'Antiquités monumentales,* 6 vol. in-8° et 6 atlas, 1830-1841 ; l'*Abécédaire, ou Rudiment d'archéologie,* 3 vol. in-8°, plusieurs fois réimprimés ; la *Statistique monumentale du Calvados* 5 vol. in-8°, etc.

(2) M. de Caumont conserva la direction de la Société jusqu'à la veille de sa mort, où elle fut remise à M. de Cougny (26 juillet 1872). M. de Cougny eut pour successeur M. Léon Palustre, qui donna une nouvelle activité à la Société et une vive impulsion

ORGANISATION.

L'administration de la Société est confiée à un Conseil composé de quarante membres ordinaires. Le Directeur, président de la Société, est nommé par le Conseil; il représente la Société vis-à-vis de l'autorité et des tiers, dirige les séances des Congrès, la publication de leurs *Comptes rendus* et celle du *Bulletin Monumental*, organe périodique de la Société.

Une partie du Conseil, composée d'au moins dix membres, pris dans le département du Calvados, constitue le Comité permanent, chargé de l'expédition des affaires courantes, qui tient mensuellement une séance à Caen, siège de la Société.

Le bureau de la Société se compose du Directeur, du Directeur-adjoint-Trésorier, de deux Secrétaires généraux, et d'un Archiviste-conservateur des collections.

La Société entretient des rapports entre ses membres à l'aide des inspecteurs départementaux, divisionnaires et généraux.

Le Directeur et les membres du bureau sont nommés pour cinq ans; les membres du Conseil pour deux ans. Tous sont indéfiniment rééligibles.

au *Bulletin Monumental*. Ayant demandé, au bout de dix années, à être déchargé de ses fonctions, M. Palustre a été nommé directeur honoraire le 21 décembre 1884, et M. le comte de Marsy, désigné provisoirement comme directeur, a été confirmé dans ce titre par un vote du Comité, du 5 janvier 1885, après l'avis conforme des inspecteurs et des membres du Conseil. La même procédure a été suivie après la mort de M. de Marsy. MM. Eugène Lefèvre-Pontalis et Émile Travers ont été nommés, le premier directeur et le second directeur-adjoint, par le Comité, le 31 août 1900.

ADMISSION.

Le nombre des membres de la Société est illimité.

Chaque membre paie une cotisation annuelle actuellement fixée à 10 fr., et rachetable moyennant une somme de 150 fr. (Décision du 26 décembre 1890). Il a le droit d'assister aux réunions du Congrès annuel et aux séances générales, et d'en recevoir le compte rendu imprimé.

Le Conseil confère aussi le titre de membre étranger aux archéologues qui se sont distingués par leurs travaux.

Les membres étrangers ne sont astreints au paiement d'aucune cotisation, mais les publications de la Société ne leur sont adressées que lorsqu'ils en font la demande et moyennant un prix fixé par le Conseil.

BULLETIN MONUMENTAL.

Le *Bulletin Monumental* est publié par le Directeur sous les auspices de la Société, suivant les conditions arrêtées entre lui et le Comité permanent (1).

Ce recueil, qui forme chaque année un volume in-8° de 600 pages, illustré de phototypies, paraît tous les trois mois par livraisons, et renferme des mémoires sur les différentes branches de l'archéologie, publiés par les membres de la Société.

(1) Le *Bulletin Monumental*, qui était la propriété personnelle de M. de Caumont, a été donné à la Société par Mme de Caumont, par acte du 18 décembre 1875, et cette donation a été autorisée par décret du 20 mai 1878.

Le prix d'abonnement est de 15 fr. pour la France et 18 fr. pour l'étranger.

TABLEAU DES VILLES

dans lesquelles ont été tenus des Congrès et des Séances générales (1).

1834 CAEN.
1835 DOUAI.
1836 BLOIS ; *Vire, Alençon, Le Mans.*
1837 LE MANS.
1838 TOURS ; *Clermont-Ferrand.*
1839 AMIENS ; *Le Mans.*
1840 NIORT.
1841 ANGERS ; *Le Mans, Cherbourg, Lyon, Vienne.*
1842 BORDEAUX ; *Rouen, Strasbourg.*
1843 POITIERS ; *Le Mans, Angers, Nantes, Vannes.*
1844 SAINTES ; *Coutances, Nimes.*
1845 LILLE ; *Tournai, Reims, Évreux.*
1846 METZ ; *Trèves.*

(1) Les comptes rendus des trois premiers Congrès se trouvent seulement dans les volumes du *Bulletin Monumental ;* ceux de 1837 à 1843, imprimés dans le même recueil, ont été tirés à part. A partir de 1844, ils forment une publication absolument distincte du *Bulletin.*

Les noms mis en CAPITALES indiquent les villes où ont été tenus des Congrès, ceux en *italiques* désignent soit les villes où ont eu lieu des séances générales, soit les provinces ou départements où la Société a organisé des excursions.

Sur cette liste ne figurent pas les séances nombreuses tenues à Paris et à Caen.

Un certain nombre de séances générales ont eu lieu, de 1836 à 1870, à l'occasion des Congrès scientifiques de l'Institut des Provinces et des Congrès de l'Association Normande, organisés, les uns et les autres, par M. de Caumont.

1847 SENS ; *Tours, Angoulême, Limoges.*
1848 (1) *Falaise, Vaux-sur-Laison* (2), *Bernay, Trouville.*
1849 BOURGES.
1850 AUXERRE, CLERMONT-FERRAND ; *Cluny.*
1851 LAON, NEVERS ; *Gisors, Orléans.*
1852 DIJON ; *Sens, Toulouse.*
1853 TROYES ; *Les Andelys, Bayeux, Laval.*
1854 MOULINS ; *Dijon, Avranches.*
1855 CHALONS-SUR-MARNE, AIX-EN-PROVENCE, AVIGNON *Le Puy* (3).
1856 NANTES ; *Verneuil, Le Neubourg, Louviers.*
1857 MENDE, VALENCE ; *Grenoble.*
1858 PÉRIGUEUX, CAMBRAI ; *Louviers, Alençon, Lisieux.*
1859 STRASBOURG ; *Rouen, Saint-Lo, Vire.*
1860 DUNKERQUE ; *Le Mans, Cherbourg.*
1861 REIMS ; *Laigle, Dives, Bordeaux.*
1862 SAUMUR, LYON ; *Le Mans, Elbeuf, Dives.*
1863 RODEZ, ALBI ; *Le Mans.*
1864 FONTENAY-LE-COMTE ; *Évreux, Falaise, Troyes*
1865 MONTAUBAN, CAHORS, GUÉRET.
1866 SENLIS, AIX, NICE.
1867 PARIS (4) ; *Pont-Audemer.*
1868 CARCASSONNE, PERPIGNAN, NARBONNE, BÉZIERS ; *Montpellier, Rouen.*
1869 LOCHES.
1870 LISIEUX ; *Moulins.*
1871 ANGERS ; *Le Mans, Anvers.*
1872 VENDÔME.
1873 CHATEAUROUX.

(1) En 1848, les événements politiques n'ont pas permis de réunir le Congrès, mais des séances ont été tenues dans les localités indiquées ci-dessus.

(2) Vaux-sur-Laison était la propriété de M. de Caumont, qui y réunit un certain nombre de ses confrères, pour s'occuper de questions administratives.

(3) Des conférences internationales furent tenues à Paris, en 1855, pendant l'Exposition Universelle.

(4) Le Congrès fut fixé à Paris, à cause de l'Exposition Universelle.

1874 AGEN, TOULOUSE.
1875 CHALONS-SUR-MARNE.
1876 ARLES.
1877 SENLIS ; *Département du Lot.*
1878 LE MANS, LAVAL ; *Département des Basses-Alpes.*
1879 VIENNE ; *Milanais.*
1880 ARRAS, TOURNAI ; *Franche-Comté.*
1881 VANNES ; *Bernay et le département du Gers.*
1882 AVIGNON, FRÉJUS ; *Département de la Creuse.*
1883 CAEN ; *Coutances, Jersey.*
1884 PAMIERS, FOIX, SAINT-GIRONS.
1885 MONTBRISON, ROANNE.
1886 NANTES.
1887 SOISSONS, LAON ; *Reims.*
1888 DAX, BAYONNE ; *Provinces basques espagnoles.*
1889 ÉVREUX ; *Le Bec-Hellouin, Dreux, Montfort-l'Amaury.*
1890 BRIVE ; *Tulle.*
1891 BESANÇON ; *Dole, Salins et Montbéliard.*
1892 ORLÉANS ; *Blois et le département de Loir-et-Cher.*
1893 ABBEVILLE ; *Comté de Kent (Angleterre).*
1894 SAINTES, LA ROCHELLE.
1895 CLERMONT-FERRAND.
1896 MORLAIX, BREST.
1897 NIMES.
1898 BOURGES.
1899 MACON.
1900 CHARTRES.
1901 AGEN, AUCH.
1902 TROYES, PROVINS.
1903 POITIERS.
1904 LE PUY.
1905 BEAUVAIS.

LISTE GÉNÉRALE

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

Par ordre géographique et alphabétique (1)

1er NOVEMBRE 1905.

Bureau.

MM. EUGÈNE LEFÈVRE-PONTALIS, *directeur*, 13, rue de Phalsbourg, à Paris.

ÉMILE TRAVERS, *directeur-adjoint* et *trésorier*, 18, rue des Chanoines, à Caen.

PAUL DE LONGUEMARE, *secrétaire général*, place Saint-Sauveur, à Caen.

RAYMOND CHEVALLIER, *secrétaire général*, au Bois de-Lihus, par Estrées-Saint-Denis (Oise).

FERNAND HUARD, *conservateur des collections*, 2, rue de l'Odon, à Caen.

(1) Ceux de MM. les Membres de la Société dont les noms seraient omis sur cette liste, et ceux qui auraient à indiquer des rectifications pour leurs noms, qualités ou domicile, sont priés d'adresser leurs réclamations à M. le Directeur de la Société, à Paris, ou à M. Émile TRAVERS, 18, rue des Chanoines, à Caen.

Comité permanent.

MM. EUGÈNE LEFÈVRE-PONTALIS, *président.*
ÉMILE TRAVERS, *vice-président.*
A. LE FÉRON DE LONGCAMP, *vice-président.*
PAUL DE LONGUEMARE, *secrétaire.*
le prince HANDJÉRI.
CH. HETTIER.
G. LE COURTOIS DU MANOIR.
l'abbé VOISIN.
FERNAND HUARD.
RAYMOND CHEVALLIER.
ALFRED LIÉGARD.
GUSTAVE LE VARD.
LOUIS SERBAT.

Inspecteurs généraux.

1. M. le comte ADOLPHE DE DION, à Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise).

2. M. ROBERT TRIGER, au Mans.

3. M. le marquis DE FAYOLLE, au château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre (Dordogne).

4. M. LOUIS DEMAISON, à Reims.

Inspecteurs divisionnaires.

1re division.

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne et Oise.

Inspecteur : M. le baron DE BONNAULT D'HOUËT, à Compiègne.

2e division.

Seine, Seine-et-Oise et Seine-et-Marne.

Inspecteur : M. ADRIEN BLANCHET, à Paris.

3e division.

Calvados, Manche, Orne, Eure et Seine-Inférieure.

Inspecteur : M. CHARLES HETTIER, à Caen.

4e division.

Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan et Loire-Inférieure.

Inspecteur : M. le marquis DE L'ESTOURBEILLON, à Vannes.

5e division.

Sarthe, Mayenne et Maine-et-Loire.

Inspecteur : M. le comte CHARLES LAIR, au château de Blou, par Longué (Maine-et-Loire).

6e division.

Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret et Eure-et-Loir.

Inspecteur : M. LÉON DUMUÏS, à Orléans.

7e division.

Cher, Indre, Nièvre et Allier.

Inspecteur : Mgr LENOIR, curé de Châtillon-sur-Indre.

8e division.

Vendée, Deux-Sèvres, Vienne, Charente et Charente-Inférieure.

Inspecteur : M. ALFRED RICHARD, archiviste du département, à Poitiers.

9e division.

Haute-Vienne, Creuse, Corrèze et Dordogne.

Inspecteur : M. RENÉ FAGE, à Verneuil-sur-Vienne.

10e division.

Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Gers, Hautes-Pyrénées et Basses-Pyrénées.

Inspecteur : M. ADRIEN PLANTÉ, ancien député, à Orthez.

11e division.

Tarn-et-Garonne, Tarn, Lot et Aveyron.

Inspecteur : M. le baron DE RIVIÈRES, au château de Rivières, par Gaillac.

12e division.

Haute-Garonne, Aude, Pyrénées-Orientales et Ariège.

Inspecteur : M. JULES DE LAHONDÈS, à Toulouse.

13e division.

Hérault, Gard, Ardèche et Lozère.

Inspecteur : M JOSEPH BERTHELÉ, à Montpellier.

14e division.

Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Var, Basses-Alpes, Hautes Alpes, Alpes-Maritimes et Corse.

Inspecteur : M. LÉON LABANDE, à Avignon.

15e division.

Rhône, Ain, Savoie, Haute-Savoie, Isère et Drôme.

Inspecteur : M. A. VACHEZ, à Lyon.

16e division.

Puy-de-Dôme, Cantal, Haute-Loire et Loire.

Inspecteur : M. JOSEPH DÉCHELETTE, à Roanne.

17e division.

Côte-d'Or, Yonne et Saône-et-Loire.

Inspecteur : M. le vicomte A. D'AVOUT, à Dijon.

18e division.

Doubs, Jura et Haute-Saône.

Inspecteur : M. l'abbé BRUNE, à Mont-sous-Vaudrey.

19e division.

Meuse, Meurthe-et-Moselle, Vosges et territoire de Belfort.

Inspecteur : M. Léon GERMAIN de MAIDY, à Nancy.

20e division.

Marne, Ardennes, Aube et Haute-Marne.

Inspecteur : M. le baron J. de BAYE, à Paris.

21e division.

Alger, Constantine, Oran et Tunisie.

Inspecteur : le R. P. DELATTRE, à Carthage

LISTE DES MEMBRES

L'astérisque (*) désigne les membres de la Société abonnés au *Bulletin Monumental* (1).

Les noms des membres du Conseil sont désignés par des caractères italiques (2).

Ain.

Inspecteur : M.

REVEIL (Édouard), docteur en médecine, à La Pape, par Rillieux.

Aisne.

Inspecteur : M. L. BROCHE.

* *Broche* (Lucien), archiviste-paléographe, à Presles, par Laon.

DELAGARDE (Émile), au château d'Écuiry, par Septmonts.

* RABELLE (Alphonse), pharmacien, à Ribemont.

* ROYER (Eugène), pharmacien, à La Ferté-Milon.

Allier.

Inspecteur : M. l'abbé CLÉMENT.

BAILLEAU (Joseph), médecin, à Pierrefitte-sur-Loire.

* *Clément* (l'abbé), aumônier du

(1) Le *Bulletin Monumental*, qui a conquis, depuis soixante-huit ans, un rang si distingué parmi les publications archéologiques de la France et de l'étranger, paraît tous les trois mois, illustré d'un grand nombre de planches. Pour le recevoir, les membres doivent *ajouter* **15** *francs à leur cotisation annuelle*, pour la France, et **18** *francs* pour l'étranger.

(2) Les inspecteurs généraux et inspecteurs divisionnaires font de droit partie du Conseil administratif.

pensionnat de la Madeleine, 2, rue du Chambon, à Moulins.

* La Boutresse (Roger de), au château des Quillets, par Trezelles.

* Morel (l'abbé), curé-doyen, à Saint-Menoux.

* Quirielle (Roger de), à Montaiguet.

Séguier (le comte Ulysse de), consul de France en retraite, villa Wasilewski, à Bourbon-l'Archambault.

Tiersonnier (Philippe), 25, boulevard Ledru-Rollin, à Moulins.

Tonnac (Mme de), née de Maricourt, à Moulins.

Alpes (Basses-)

Inspecteur : M. Eysseric.

Chais (Maurice), ancien magistrat, à Riez.

Eysseric (Saint-Marcel), ancien magistrat, à Sisteron.

Isnard, archiviste du département, à Digne.

Maurel (l'abbé M.-J.), curé de Valernes, par Sisteron.

* *Ripert-Monclar* (le marquis de), ministre plénipotentiaire, au château d'Allemagne.

Alpes (Hautes-)

Inspecteur : M. G. de Manteyer.

Manteyer, (Georges de), ancien membre de l'École de Rome, à Manteyer, par La Roche-des-Arnauds.

Alpes-Maritimes.

Inspecteur : M. H. Moris.

Barety (le docteur), conseiller général, 1, rue Longchamp, à Nice.

Bosc (Ernest), architecte, au Val-des-Roses, à Nice.

Guigou (l'abbé Émilien), 1, avenue des Templiers, à Vence.

Moris (Henri), archiviste du département, à Nice.

Randon (Ph.), architecte, à Nice.

Ardèche.

Inspecteur : M. le vicomte de Montravel.

Bèchetoille (Laurent), banquier, 9, rue Saint-Étienne, à Annonay.

Benoit d'Entrevaux (A.), au château d'Entrevaux, par Privas.

Benoit d'Entrevaux (Florentin), au château de Boissonnade, par Privas.

* Montgolfier (Félix de), à Saint-Marcel-lez-Annonay.

Montravel (le vicomte Louis de), à Thueyts.

Ardennes.

Inspecteur : M. Couty.

* *Couty* (Henry), architecte, à Sedan.

GRAFFIN (Roger), docteur en droit, au château de Belval-Bois-des-Dames, par Buzancy.

LANDRAGIN (le Dr), ancien médecin militaire, à Rethel.

LANSOIS (l'abbé), curé de Biermes, par Rethel.

LIEBBE (E.), à Thugny, par Rethel.

PIETTE, juge honoraire, à Rumigny.

VINCENT (le docteur), rue des Moulins, à Vouziers.

Ariège.

Inspecteur : M. J. DE LAHONDÈS, inspecteur divisionnaire.

* BÉGOUEN (le vicomte Henri), au château des Espas, par Saint-Girons.

SÉRÉ (l'abbé Martial), curé de Carluret, par Pamiers.

Aube.

Inspecteur : M. l'abbé D'ANTESSANTY.

Antessanty (l'abbé d'), 6, rue des Marots, à Troyes.

BABEAU (Albert), membre de l'Institut, 8, rue du Cloître-Saint-Étienne, à Troyes.

BAUFFREMONT (le duc de), au château de Brienne-le-Château.

BAUFFREMONT (le prince Th. de), même adresse.

BOURGEOIS, huissier, 34, rue Claude-Huez, à Troyes.

CHAUMONNOT (l'abbé), curé-archiprêtre d'Arcis-sur-Aube.

LEFRANC (Mlle G.), à Bar-sur-Seine.

PÉLACOT (Mgr de), évêque de Troyes, à Troyes.

RICHTER (l'abbé), curé, à Sainte-Savine.

Aude.

Inspecteur : M.

MIQUEL (J.), 82, rue du 4-Septembre, à Carcassonne.

Aveyron.

Inspecteur : M. LACROIX.

Lacroix (Joseph), avocat, à Espalion.

Belfort (territoire de).

Inspecteur : M. DUBAIL-ROY.

Dubail-Roy (F.-G.), secrétaire de la Société d'Émulation, 42, faubourg de Montbéliard, à Belfort.

Bouches-du-Rhône.

Inspecteur : M. A. VÉRAN.

ARNAUD D'AGNEL (l'abbé), 10, rue Montaux, à Marseille.

BERRIAT, sculpteur, à Aix.

BRESC (Louis de SIGAUD de), 5, rue Sallier, à Aix.

FASSIN (Émile), conseiller à la Cour d'appel, à Aix.

GAUTIER-DESCOTTES (Marc), notaire, à Arles.

GUILLIBERT (le chanoine), ancien vicaire général, rue Saint-Claude, à Aix.

MARIN DE CARRANRAIS (François de), cours Pierre-Puget, 4, à Marseille.

ROLLAND (l'abbé), chanoine titulaire, aumônier du Lycée, à Aix.

ROMAN, photographe, à Arles.

* *Véran* (A.), architecte des monuments historiques, à Arles.

Calvados.

Inspecteur : M. Ch. HETTIER, inspecteur divisionnaire.

AMETTE (S. G. Mgr), évêque de Bayeux et Lisieux, à Bayeux.

AMYOT D'INVILLE (le colonel), à Monts, par Villers-Bocage.

ANQUETIL (Eugène), avocat, rue Saint-Floxel, à Bayeux.

* ASHE (le Rév. Thomas), 11, rue de la Masse, à Caen.

* BEAUREPAIRE (Mlle Marie de), rue Bosnières, à Caen.

BENOÎT DU REY (Félix), ancien magistrat, rue Élie-de-Beaumont, à Caen.

* Bibliothèque (la) de la ville de Caen.

BLANGY (le comte Auguste de), au château de Juvigny, par Tilly-sur-Seulles.

BOURDON (André), sculpteur, rue de Geôle, à Caen.

DANNE (Alfred), à Lénault, par Saint-Jean-le-Blanc.

DELARBRE (Paul), député et conseiller général, au château de Manneville, par Troarn.

* DELESQUES (Henri), imprimeur-libraire, à Caen.

DESLANDES (le chanoine), bibliothécaire de l'Évêché, à Bayeux.

DOUIN (Raoul), sculpteur, à Caen.

DUBOURG (Richard), ancien magistrat, rue Bosnières, à Caen.

* FORMIGNY DE LA LONDE (Robert de), au château de la Londe, Biéville-sur-Orne, par Caen.

FOURNIER (Charles), au château de Petiville, par Bavent.

FOY (le comte Fernand), conseiller général, au château de Barbeville, par Bayeux.

* GÉRARD (le baron Maurice), député et conseiller général, à Maisons, par Bayeux.

GUERNIER (l'abbé Léon), aumônier de l'hospice Saint-Louis, à Vire.

GUILLOUARD (Louis), professeur à la Faculté de Droit, rue des Cordeliers, à Caen.

* *Handjéri* (le prince), au château de Manerbe, par Lisieux.

* *Hettier* (Charles), rue Guilbert, à Caen.

* *Huard* (Fernand), architecte, 2, rue de l'Académie, à Caen.

JACQUIER, sculpteur-décorateur, à Caen.

LABOUCHÈRE (le lieutenant-colonel Henri), à Hérouville-Saint-Clair, par Caen.

LANFRANC DE PANTHOU (Octave), avocat, ancien procureur général, à Caen.

LA PESCHARDIÈRE (André de), au château de Colombiers-sur-Seulles, par Creully.

LE BOURGUIGNON DU PERRÉ (L.), conseiller général, à Feugerolles-sur-Orne, par Caen.

* *Le Courtois du Manoir* (Gaston), 28, rue des Carmes, à Caen.

* *Le Féron de Longcamp* (A.), docteur en droit, rue de Geôle, à Caen.

LE FÉRON DE LONGCAMP (Mme A.), à Caen.

LEPETIT (l'abbé), curé de Barbery, par Langannerie.

Le Vard (Gustave), 21, rue des Jacobins, à Caen.

Liégard (Alfred), rue Guilbert, à Caen.

Longuemare (Paul de), avocat, conseiller général, place Saint-Sauveur, à Caen.

* MAINTIEN (l'abbé), curé de Sept-Vents, par Caumont.

MARIE (Désiré), instituteur, à Canchy, par La Cambe.

MAULDE (Mme de), rue Saint-Louis, à Caen.

MAZUET (L.), peintre verrier, à Bayeux.

OSSEVILLE (le comte Christian d'), 44, rue des Carmes, à Caen.

PUISEUX (le comte de), à Hermanville, par Lion-sur-Mer.

SAINT-QUENTIN (le comte de), sénateur, au château de Garcelles, par Bourguébus.

TESNIÈRES (Paul), avocat, conseiller général, place Saint-Martin, à Caen.

TILMANT (Émile), avocat, 48, rue de Geôle, à Caen.

* *Travers* (Émile), ancien conseiller de préfecture, à Caen.

TRAVERS (Mme Émile), à Caen.

* VASNIER (H.-A.), à Giberville.

Voisin (l'abbé), curé de Feugerolles-sur-Orne, par Caen.

Cantal.

Inspecteur : M. H. DU RANQUET.

RHODE (Émile), avocat, à Murat.

ROBERT (Félix), ancien magistrat, à Murat.

Charente.

Inspecteur : M. G. CHAUVET.

Chauvet (Gustave), notaire, à Ruffec.

PRÉPONNIER, architecte du département, à Angoulême.

RABEC (Narcisse-Augustin), juge-suppléant, à Cognac.

* RENCOGNE (Pierre de), boulevard du Minage, à Angoulême.

SAZERAC DE FORGE (Émile), préfet honoraire, 12, rue de la Préfecture, à Angoulême.

Charente-Inférieure.

Inspecteur : M. Georges Musset.

Beaussant, ancien préfet, à La Rochelle.

* Bibliothèque de Rochefort (la).

Couneau (Émile), ancien adjoint, 4, rue du Palais, à La Rochelle.

Duret (Edmond), à Saint-Germain-de-Marencennes, par Surgères.

Garreau (Gustave), 17, rue de Tréville, à La Rochelle.

* Ginguenaud (Adrien), architecte, 35, rue de l'Horloge, à Saint-Jean-d'Angely.

Musset (Georges), conservateur de la bibliothèque, rue Gargoulleau, à La Rochelle.

Orbigny (Alcide d'), maire de La Rochelle.

Cher.

Inspecteur : M. le marquis des Méloizes.

Corvisart (le baron), lieutenant-colonel de cavalerie, à La Commanderie, par Châteauneuf-sur-Cher.

Couet (René de), au château de Couet, par Menetou-Ratel.

* Deshoulières (François), au château de l'Isle-sur-Arnon, par Lignières.

Deshoulières (Mme François), même adresse.

Des Méloizes (le comte), 18, rue Jacques-Cœur, à Bourges.

* *Des Méloizes* (le marquis), 18, rue Jacques-Cœur, à Bourges.

Duroisel (Mgr E.), curé-doyen de Sancoins.

Goy (Pierre de), 20, rue de Paradis, à Bourges.

Lassuchette (Albert de), au château de La Courcelle, par Préveranges.

Mallard (Gustave), ancien magistrat, à Saint-Amand.

* Mortemart (le marquis de), au château de Meillant.

Roger (Octave), ancien magistrat, 24, rue Moyenne, à Bourges.

Sabardin (l'abbé), supérieur du petit séminaire, à Bourges.

Corrèze.

Inspecteur : M. l'abbé Poulbrière.

Faurie (J.), curé de Saint-Paul.

Poulbrière (l'abbé J.-B.), chanoine honoraire et historiographe du diocèse, supérieur du petit séminaire de Servières, par Argentat.

Corse.

Inspecteur : M.

Côte-d'Or.

Inspecteur : M. le vicomte A. D'AVOUT, inspecteur divisionnaire.

Avout (le vicomte A. d'), ancien magistrat, 14, rue de Mirande, à Dijon.

BEAUVOIS (Eugène), à Corberon.

BRETENIÈRE (l'abbé de), 39, rue Vannerie, à Dijon.

DU PARC (le comte), rue Vannerie, 35, à Dijon.

PUYBAUDET (Guy de), archiviste-paléographe, 19, boulevard Bretenière, à Beaune.

Rey (Ferdinand), rue Legouz-Gerland, à Dijon.

SUISSE (Charles), architecte du département, 2, rue Jeannin, à Dijon.

* TRUCHIS (le vicomte Pierre de), au château de Dracy, par Vitteaux.

Côtes-du-Nord.

Inspecteur : M. J. LE MOINE.

* LA BIGNE (Alexandre de), capitaine-commandant au 24e Dragons, à Dinan.

Le Moine (Jules), à Lamballe.

Creuse.

Inspecteur : M.

Dordogne.

Inspecteur : M. le comte A. DE SAINT-SAUD.

* DÉLUGIN (Antony), 26, rue de la Boétie, à Périgueux.

DOURSOUT (Maurice), avocat, 2, place Francheville, à Périgueux.

* *Fayolle* (le marquis Gérard de), au château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre.

FLATTET (Albin), à Bourdeilles.

LAURIÈRE (Ferdinand de), à Siorac-de-Belvès.

LESPINAS (Edmond), 13, rue de Bourdeilles, à Périgueux.

MALET (le colonel marquis de), au château de Puycharnaud, par Bussière-Badil.

* ROUMEJOUX (Mme A. de), au château de Rossignol, par Bordas.

* *Saint-Saud* (*A. d'Arlot*, comte de), au château de La Valouze, par La Roche-Chalais.

Doubs.

Inspecteur : M. le comte J. DE SAINTE-AGATHE.

BOYSSON D'ÉCOLE (Alfred), 22, rue de la Préfecture, à Besançon.

ESTIGNARD (Alex.), ancien député, 25, rue du Clos, à Besançon.

ROUX (Albert), ingénieur civil, villa de la Prairie, à Montbéliard.

Sainte-Agathe (le comte Joseph de), archiviste-paléographe, 3, rue d'Anvers, à Besançon.

Drôme.

Inspecteur : M. le comte de LA SIZERANNE.

* *La Sizeranne* (le comte F. *Monnier de*), ancien député, au château de Beausemblant, par Saint-Vallier.

NUGUES (Alphonse), 12, rue de l'Armillerie, à Romans.

PORT-ROUX (E. du), à Romans.

PORT-ROUX (Mme E. du), à Romans.

* VALLENTIN DU CHEYLARD (Roger), 4, rue du Jeu-de-Paume, à Montélimar.

Eure.

Inspecteur : M. le chanoine PORÉE.

ANGÉRARD, notaire honoraire, 11, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Louviers.

BLANQUART (l'abbé), curé de la Saussaye, par Elbeuf.

* BONNENFANT (l'abbé), professeur au grand séminaire, à Évreux.

BRU (l'abbé), vicaire, à Gisors.

BRUNET (l'abbé), curé de Houlbec-Cocherel, par Menilles.

* CHEVALLIER (l'abbé), vicaire, à Pont-de-l'Arche.

DROUIN (l'abbé), curé d'Aubevoie, par Gaillon.

DUBOIS (l'abbé), curé de Notre-Dame, à Verneuil.

FOSSEY (l'abbé), curé de Saint-Ouen-de-Thouberville, par La Bouille.

* JOIN-LAMBERT, conseiller général, au château de Livet, par Pont-Authou.

LECAUDÉ (l'abbé), curé, à Andé, par Saint-Pierre-du-Vauvray.

* LUCAS (l'abbé), curé de Dampmesnil, par Écos.

MURAIRE (Maurice), peintre verrier, à Évreux.

* *Porée* (le chanoine), curé de Bournainville, par Thiberville.

QUESNÉ (Victor), au château de Montaure.

* *Régnier* (Louis), 9, rue du Meilet, à Évreux.

SCHICKLER (le baron F. de), au château de Bizy, par Vernon.
* Société libre de l'Eure (la).
TYSSANDIER (Léon), avocat, à Évreux.

Eure-et-Loir.

Inspecteur : M. Roger DURAND.

ALVIMARE DE FEUQUIÈRES (le marquis d'), à Dreux.
AMBLARD (Paul), rue Saint-Même, à Chartres.
CHAMPAGNE (Georges), directeur de la Compagnie d'assurance *L'Union*, 9, boulevard Terrier, à Dreux.
DULONG DE ROSNAY (le vicomte Joseph), à Frazé, par Brou.
Durand (Roger), imprimeur, rue Serpente, à Chartres.
GUILLON (J.), instituteur, à Coudreceau, par Nogent-le-Rotrou.
*LORIN (Charles), peintre verrier, 38, rue de la Tannerie, à Chartres.
* MAUGARS (Auguste), inspecteur d'assurances, 9, rue au Lin, à Chartres.
Meriet (René), archiviste du département, à Chartres.
* TELLOT (Henri), à Dreux.

Finistère.

Inspecteur : M. Paul DU CHATELLIER.

*ABGRALL (le chanoine), à Quimper.
* *Du Chatellier* (Paul), au château de Kernuz, par Pont-l'Abbé.
LE CARGUET, percepteur, à Audierne.
PEYRON (le chanoine), archiviste de l'évêché, à Quimper.

Gard.

Inspecteur : M. BRUGUIER-ROURE.

ALBIOUSSE (L. D'), président honoraire, à Uzès.
* ANTOINE (Louis), à Alais
BRET (Édouard), passage Guérin, à Nîmes.
Bruguier-Roure (Louis), au Pont-Saint-Esprit.
CAVALIER (Gaston), 6, boulevard Alphonse-Daudet, à Nîmes.
DOMERGUE (Charles), à Beaucaire.
* FALGAIROLLE (Prosper), archiviste de la ville, à Vauvert.
GARIDEL-ALÈGRE (Mme), à Bagnols-sur-Cèze.
GOUDARD (A.-C.), à Manduel.

GRANET (Léonce), à Roquemaure.

LAVILLE (le chanoine de), curé-archiprêtre d'Uzès.

LUNEAU (Victor), pharmacien, au Pont-Saint-Esprit.

PONTMARTIN (le comte Henri de), archiviste-paléographe, aux Angles, par Villeneuve-les-Avignon.

SALLES, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Nimes.

Garonne (Haute-).

Inspecteur : M. F. PASQUIER.

* BARRIÈRE-FLAVY (C.), avocat, au château de Puydaniel, par Auterive.

BOUGLON (le baron de), 6, rue Vélane, à Toulouse.

Fontenilles (Paul de), au château des Auriols, par Villemur.

* *Lahondès* (Jules de), 14, rue Perchepeinte, à Toulouse.

Pasquier (Félix), archiviste du département, 6, rue Saint-Antoine-du-T., à Toulouse.

RIVIÈRES (le baron Jean de), 16, rue Velane, à Toulouse.

* SOLAGES (le comte Paul de), 14, rue Tolosane, à Toulouse.

Gers.

Inspecteur : M. Ad. LAVERGNE.

BOUSSÈS DE FOURCAUD (Louis), à Beaumarchès.

BRANET (Alphonse), place Salluste-du-Bartas, à Auch.

CARRÈRE (Henri), avocat, à Marciac.

GARDÈRE (Joseph), à Condom.

Lavergne (Adrien), à Castillon-Debats, par Vic-Fezensac.

MAGNIÉ (le docteur Albert), à Mirande.

MELLIS (Maxime de), au château de Bivès, par Saint-Clar.

* PALANQUE (Charles), à Auch.

Gironde.

Inspecteur : M. BRUTAILS.

* *Brutails* (A.), archiviste du département, correspondant de l'Institut, 13, rue d'Aviau, à Bordeaux.

EICHTHAL (Mme la baronne D'), au château de Saint-Selve.

FOURCHÉ (L.), 21, rue Duncan, à Bordeaux.

LÉCOT (S. E. le Cardinal), archevêque de Bordeaux.

* MAREUSE (Edgar), au château du Dorat, à Bègles.

MELLER (Pierre), 43, cours du

Pavé-des-Chartrons, à Bordeaux.

NICOLAÏ (Alex.), avocat, 1, rue Beaubadat, à Bordeaux.

PIGANEAU, 17, cours d'Albret, à Bordeaux.

* QUÉVILLON (F.), colonel du 144e rég. d'infanterie, à Bordeaux.

Hérault.

Inspecteur : M. Joseph BERTHELÉ, inspecteur divisionnaire.

* *Berthelé* (Joseph), archiviste du département, 11, impasse Pagès, à Montpellier.

BONNARIC (Georges), 7, place du Marché-aux-Fleurs, à Montpellier.

BONNET (Émile), avocat, conservateur du Musée archéologique, 18, rue de la Valfère, à Montpellier.

CASTEL (Charles), architecte, 5, rue Alsace-Lorraine, à Cette.

CAZALIS DE FONDOUCE (Paul), ingénieur civil, 18, rue des Étuves, à Montpellier.

FABRÈGE (Frédéric), Grande-Rue, 33, à Montpellier.

FALGAIROLLE (Edmond), procureur de la République, à Montpellier.

FALGAIROLLE (Eugène), ingénieur des Arts et Manufactures, 27, avenue de Toulouse, à Montpellier.

GRASSET-MOREL (Louis), 2, boulevard du Peyrou, à Montpellier.

MEYNIAL, professeur à la Faculté des Lettres, 4, rue des Trésoriers de la Bourse, à Montpellier.

NAUD (Luc), sous-archiviste du département, à Montpellier.

SAHUC (Joseph), ancien notaire à Saint-Pons.

SICARD (Joseph), 4, rue Montpellieret, à Montpellier.

* Société archéologique de l'Hérault, à Montpellier.

THOMAS-PIETRI, 3, rue du Clos-René, à Montpellier.

Ille-et-Vilaine.

Inspecteur : M.

LE GONIDEC DE TRAISSAN (le comte Charles), à Rennes.

* LEMOINE (Mlle Alice), villa Bel-Air, à Saint-Servan.

Indre.

Inspecteur : M. le chanoine LENOIR, inspecteur divisionnaire.

BLANCHEMAIN (Paul), au château de Castel-Biray, à Oulches, par Saint-Gaultier.

Lenoir (Mgr), curé de Châtillon-sur-Indre.

LENSEIGNE, conducteur des ponts et chaussées, à Argenton.

LEROY (Victor), rue de l'Husset, à La Châtre.

PIERRE (Joseph), au château de Charon, par Cluis.

ROCHOUX (Eugène), docteur en droit, à Neuvy-Saint-Sépulcre.

ROCHOUX (Mme Eugène), même adresse.

ROUÈDE (Maximilien), à Châtillon-sur-Indre.

Indre-et-Loire.

Inspecteur : M. Louis DE GRANDMAISON.

AVENET (Alfred), avocat, 56, rue Victor-Hugo, à Tours.

**Beaumont* (le comte Charles de), au château de Châtigny, par Fondettes.

BOBEAU (Octave), à Cormery.

BOSSEBŒUF (l'abbé L.-A.), président honoraire de la Société archéologique de Touraine, 16*bis*, rue du Belvédère, à Tours.

BRIAND (Paul), conservateur du Musée de la Société archéologique, 110, rue du Boisdenier, à Tours.

FAY (l'abbé), curé de Saint-Cyr-sur-Loire, par Tours.

* *Grandmaison* (Louis de), archiviste du département, 13, rue Émile-Zola, à Tours.

* HARDION, architecte, rue Traversière, à Tours.

LE GRIX (E.), ancien conservateur des forêts, 23, rue de Clocheville, à Tours.

LESOURD (Paul), avocat, 30, rue de Clocheville, à Tours.

* MASSEREAU (T.), 4, rue Cazot, à Amboise.

MORRY (Mme de), à Tours.

* PIC-PARIS, sénateur, maire de Tours, 9, rue de Clocheville, à Tours.

* SAGEY (Louis), directeur de la Banque de France, rue de Clocheville, à Tours.

SIEGFRIED, au château de Langeais.

Isère.

Inspecteur : M. Augustin BLANCHET.

* BIBLIOTHÈQUE (la) de la ville, à Grenoble.

BIZOT (Ernest), architecte, 1, rue Donna, à Vienne.

* *Blanchet* (Augustin), ingénieur des Arts et Manufactures, au château d'Olivet, à Renage.

BLANCHET (Victor), maire de Rives.

BLANDIN, architecte-voyer, à Vienne.

BONJEAN (Joseph), avoué, 5, cours Romestang, à Vienne.

KLÉBER (Émile), au château de Valfrey, à Rives.

* LINAGE DE JOUFFROY (le comte Gaston de), au château de la Tivollière, par Voreppe.

REYMOND (Marcel), place de la Constitution, à Grenoble.

Jura.

Inspecteur : M. l'abbé BRUNE, inspecteur divisionnaire.

Brune (l'abbé), curé-doyen, à Mont-sous-Vaudrey.

PROST (l'abbé), curé-doyen, à la Chapelle-Voland.

Landes.

Inspecteur : M. CAMIADE.

Camiade (Georges), à Dax.

DÉPART (l'abbé), curé-doyen de Saint-Vincent-de-Tyrosse.

GABARRA (l'abbé), curé de Capbreton.

Loir-et-Cher.

Inspecteur : M.

BONTANT (l'abbé), curé de Montrichard.

* COURTARVEL (la marquise de), au château de Baillou, par Montdoubleau.

GUIGNARD DE BUTTEVILLE (Lud.), à Sans-Souci, par Chouzy.

* HARDEL (l'abbé), curé-doyen, à Droué.

HAUGOU (l'abbé), curé de Troô, par Montoire.

PRÉVILLE (le chanoine de), à la Providence, à Blois.

RENAULT (G.), conservateur du musée, à Vendôme.

Loire.

Inspecteur : M. le vicomte DE MEAUX.

* AVAIZE (Amédée d'), au château des Paras, par Perreux.

BARBAT (le docteur), à Charlieu.

BLANC (J.-B.), banquier, à Saint-Bonnet-le-Château.

BRASSART (Éleuthère), imprimeur, à Montbrison.

CHASSAIN DE LA PLASSE (Raoul), avocat, à Roanne.

* *Déchelette-Despierres* (Joseph), conservateur du musée, 2, rue de la Sous-Préfecture, à Roanne.

DESJOYEAUX (Claude-Noël), 5, rue Marthourey, à Saint-Étienne.

DUMAS (Joseph), 13, rue de la République, à Saint-Étienne.

DURAND (Paul), architecte, 3, rue Forissier, à Saint-Étienne.

FRÉMINVILLE (J. DE LA POIX DE), archiviste du département, à Saint-Étienne.

GONNARD (Henri), 52, rue Gambetta, à Saint-Étienne.

Meaux (le vicomte de), ancien ministre, au château d'Écotay, par Montbrison.

* MONERY (L.), 9, rue de la Sous-Préfecture, à Roanne.

MONTUCLARD (Mathieu), architecte, 12, rue d'Arcole, à Saint-Étienne.

RIOUFOL (Maxime), greffier en chef du Tribunal civil, 35, rue Balay, à Saint-Étienne.

TESTENOIRE-LAFAYETTE (Philippe), ancien notaire, 28, rue de la Bourse, à Saint-Étienne.

THIOLLIER (Félix), au château de Verrières, par Saint-Germain-Laval.

* *Thiollier* (Noël), 28, rue de la Bourse, à Saint-Étienne.

Loire (Haute-).

Inspecteur : M. Noël THIOLLIER.

ACHARD (l'abbé), curé de Loudes.

BRIVE (Albert de), ancien conseiller de préfecture, au Puy.

* CASATI (Sauveur), au château de Barlières, par Brioude.

CONVERS (Jean-Marie), ancien magistrat, à Montfaucon.

GIRON (Léon), conservateur du musée, 25, avenue d'Espaly, au Puy.

GIRON (Marc), boulevard Gambetta, au Puy.

GRELLET DE LA DEYTE (Emmanuel), à Allègre.

JACOTIN (Antoine), archiviste du département, au Puy.

JACOTIN DE ROSIÈRES (Charles), à Beaurepaire, par Brives-Charensac.

LA BATIE (Julien de), ancien député, 3, boulevard Saint-Louis, au Puy.

MALARTRE (Florentin), ancien député, à Dunières.

MALAVAL (Fernand de), au Puy.

PASCAL (l'abbé), à Bains.

POLIGNAC (le comte Melchior de), au château de la Voûte-Polignac, par la Voûte-sur-Loire.

PONTVIANNE (l'abbé), à Chamalières.

ROUCHON (Ulysse), publiciste, au Puy.

SURREL (Pierre), fabricant de dentelles, à Craponne-sur-Arzon.

VISSAGUET (Louis), avocat, au Puy.

Loire-Inférieure.

Inspecteur : M. Roger GRAND.

* CHAILLOU (Félix), avocat, 70, quai de la Fosse, à Nantes.

COURSON DE LA VILLENEUVE (le vicomte Robert de), lieutenant-colonel d'infanterie, 7, passage Bonnamen, à Nantes.

KERVENOAËL (le vicomte Émile de JOUAN de), 3, rue Tournefort, à Nantes.

PERRION (Charles), 1, rue Desvallières, à Nantes.

Loiret.

Inspecteur : M. Léon DUMUYS, inspecteur divisionnaire.

BEAUCORPS (le vicomte Maxime de) archiviste-paléographe, 3, rue St-Pierre-Lentin, à Orléans.

*CASATI DE CASATIS (Charles), conseiller honoraire à la Cour de Paris, au château de La Javelière, par Boiscommun.

CHENESSEAU (l'abbé), professeur au petit séminaire, 28, rue d'Illiers, à Orléans.

DES FRANCS (François), 2, rue de la Bourie-Blanche, à Orléans.

DIDIER (Maxime), 109, rue Bannier, à Orléans.

Dumuys (Léon), 61, rue de la Lionne, à Orléans.

*FOUGERON (Paul), 55, rue de la Bretonnerie, à Orléans.

FOUGERON (Étienne), même adresse.

FOUGERON (Pierre), même adresse.

* JARRY (Eugène), 8, place de l'Étape, à Orléans.

LAMBERT (Paul), capitaine au 131e régiment d'infanterie, à Orléans.

LEMOINE (l'abbé), professeur au petit séminaire, 28, rue d'Illiers, à Orléans.

MARTELLIÈRE (Paul), avenue de la Gare, à Pithiviers.

POMMIER, juge d'instruction, à Orléans.

POULLAIN, conducteur des ponts et chaussées en retraite, 18, rue Bannier, à Orléans.

ROYER-COLLARD (Paul), au château de Thou, par Bonny.

Lot.

Inspecteur : M. Paul DE FONTENILLES.

DELBREIL (Louis), docteur en médecine, à Puy-l'Évêque.

ÉNARD (S. G. Mgr), évêque de Cahors.

Lot-et-Garonne.

Inspecteur : M. LAUZUN.

DIENNE (le comte Édouard de), au château de Caziderocque, par Tournon-d'Agenais.

* *Lauzun* (Philippe), place du Marché, à Agen.

LAUZUN (Mme Philippe), même adresse.

* MARBOUTIN (l'abbé), curé de Cours, par Laugnac.

* MOMMÉJA (Jules), conservateur du Musée, à Agen.

Lozère.

Inspecteur : M. J. Barbot.

* *Barbot* (Jules), à Mende.

Maine-et-Loire.

Inspecteur : M. le comte Lair, inspecteur divisionnaire.

Achon (le chevalier Charles d'), au château de Gennes.

* Beldent (Eugène), notaire honoraire, à Noyant.

Charil de Ruillé (Élie), ancien conseiller à la Cour d'appel, au château de la Marmitière, par Angers.

Chatillon (Raymond de), à La Roussellière, par Montreuil-Bellay.

* *Farcy* (Louis de), rue du Parvis-Saint-Maurice, à Angers.

Farcy (Paul de), à Saint-Martin-la-Forêt, par Angers.

* *Lair* (le comte Charles), au château de Blou, près Longué.

Lambert (Maurice), à Saumur.

* Proust (le comte Daniel), au château de Verneuil, par Auverse.

Toulgoët-Tréanna (la comtesse de), 37, boulevard du Roi-René, à Angers.

Urseau (l'abbé Charles), chanoine honoraire, à Angers.

Manche.

Inspecteur : M.

Bourde de la Rogerie (Henri), à Avranches.

Marne.

Inspecteur : M. le baron Joseph de Baye, inspecteur divisionnaire.

Bosteaux (Charles), maire de Cernay-lès-Reims, par Reims.

Chevallier (l'abbé), curé de Montbré, par Reims.

Courtot, intendant militaire, à Châlons.

* *Demaison* (Louis), archiviste de la ville, 21, rue Nicolas-Perseval, à Reims.

Gosset (Alphonse), architecte, 9, rue des Templiers, à Reims.

Gosset (Mme Alphonse), même adresse.

Jadart (Henri), bibliothécaire, 15, rue du Couchant, à Reims.

Le Conte (Frédéric), à Châlons.

Lefort (Alfred), notaire honoraire, 4, rue d'Anjou, à Reims.

Millard (l'abbé), curé de Dammartin, par Bussy-Lettrée.

Morel (Léon), ancien receveur des finances, 3, rue de Sedan, à Reims.

Simon (C.), chef d'escadron d'artillerie en retraite, à Fismes.

Simon (Paul), vice-président de la

Société des Amis des Beaux-Arts, 53, rue de l'Université, à Reims.
Société d'agriculture de la Marne (la), à Châlons.
WERLÉ (le comte), à Reims.

Marne (Haute-).

Inspecteur : M.

GEORGES (l'abbé), curé-doyen, à Montiérender.

Mayenne.

Inspecteur : M. L. GARNIER.

CHÉDEAU, avoué, à Mayenne.
Garnier (Louis), architecte, place de l'Hôtel-de-Ville, à Laval.
HÉLIAND (le comte Joseph d'), 20, rue Marmoreau, à Laval.
MORIN DE LA BEAULUÈRE (Louis), à La Drujoterie, par Entrammes.
RAVAULT, notaire, à Mayenne.
RICHARD (Jules-Marie), archiviste-paléographe, à Cossé-le-Vivien.

Meurthe-et-Moselle.

Inspecteur : M. Léon GERMAIN DE MAIDY, inspecteur divisionnaire.

DENIS (Paul), 35, cours Léopold, à Nancy.
* *Germain de Maidy* (Léon), 26, rue Héré, à Nancy.
PERDRIZET (Paul), maître de conférences à l'Université, 9, rue Désilles, à Nancy.
QUINTARD (Léopold), rue Saint-Michel, à Nancy.
WIENER (Lucien), conservateur du Musée lorrain, à Nancy.

Meuse.

Inspecteur : M.

LAURENS DE ROUVROY (le comte Léon), à Saint-Mihiel.
LEBARQUE (l'abbé), curé de Liny-devant-Dun, par Dun-sur-Meuse.
* Société philomathique de Verdun (la), à Verdun.

Morbihan.

Inspecteur : M. Léon LALLEMENT.

Grand (Roger), archiviste-paléographe, à Kerguen, par Arradon.
* *Kerviler* (René *Pocard du Cosquer de*), inspecteur général honoraire des Ponts et Chaussées, 36, rue de l'Hôpital, à Lorient.
Lallement (Léon), avocat, rue des Vierges, à Vannes.
L'Estourbeillon (le marquis de), député, 10, place de l'Évêché, à Vannes, et au château de Penhoët-en-Avessac, par Redon.
L'ESTOURBEILLON (Mme la marquise de), mêmes adresses.

Nièvre.

Inspecteur : M.R. DE LESPINASSE.

Lespinasse (René de), conseiller général, au château de Luanges, par Guérigny.

* *Saint-Venant (J. Barré de)*, inspecteur des Forêts, 7, pl. de la République, à Nevers.

Nord.

Inspecteur : M. A. FAVIER.

BERTEAUX (l'abbé Ernest), curé de l'Immaculée - Conception, à Cambrai.

BOISSONNET (le baron Ernest), ancien magistrat, avocat, 31, rue des Wetz, à Douai.

CANET (Victor), professeur à l'Institut catholique, 29, rue d'Antin, à Lille.

COULON (le docteur H.), 9, rue Saint-Aubert, à Cambrai.

DOUTRIAUX (André), avocat, 8, rue d'Oultreman, à Valenciennes.

EECKMAN (Alex.), administrateur des Musées, 28, rue Alexandre-Leleux, à Lille.

Favier (Alexandre), rue Saint-Jean, 12, à Douai.

FOUCART (Paul), vice-président du Tribunal civil, à Avesnes-sur-Helpe.

LE GLAY (André), avocat, 4, rue des Dominicains, à Douai.

LEVÉ (Albert), juge au tribunal civil, 6, rue des Pyramides, à Lille.

PONCELET (Achille), 5, rue Cuvelle, à Douai.

PROYART DE BAILLESCOURT (le comte Fernand de), 36, rue Saint-Georges, à Cambrai.

* QUARRÉ-REYBOURBON (L.), 70, boulevard de la Liberté, à Lille.

ROUSSEL (François), architecte, à Cambrai.

THÉODORE (Alphonse), 197, rue Solférino, à Lille.

THÉODORE (Émile), même adresse.

TOUSSAINT (Jules), avocat, 10, rue Saint-Jean, à Douai.

VILLETTE (Jules), juge au tribunal civil, 2, rue Arnoul-de-Vuez, à Lille.

Oise.

Inspecteur : M. le baron DE BONNAULT D'HOUËT, inspecteur divisionnaire.

BARRET (l'abbé), curé-doyen de Formerie.

BEAUDRY (l'abbé), curé de Breuil-le-Sec, par Clermont.

BELLOU (Achille), maire de Formerie.

* *Bonnault d'Houët* (le baron de), à Compiègne.

BONNAULT D'HOUËT (Mme la baronne de), à Compiègne.

* CAUCHEMÉ (Victor), inspecteur du Palais, à Compiègne.

* *Chevallier* (Raymond), au Bois-de-Lihus, par Estrées-Saint-Denis.

CHEVALLIER (Mme R.), au Bois-de-Lihus, par Estrées-Saint-Denis.

CIVILLE (le vicomte Robert de), 33, rue de Rouen, à Beauvais.

DAUSSY (Paul), à Compiègne.

* DOUAIS (S. G. Mgr), évêque de Beauvais, Noyon et Senlis, à Beauvais.

DUBLOC (Édouard), docteur en droit, à Compiègne.

DUPUIS (Ernest), conseiller général, à Pontarmé, par La Chapelle-en-Serval.

FAILLY (le comte de), à Compiègne.

LAC (Jules du), rue des Minimes, à Compiègne.

LAMBERTYE (le comte G. de), à Compiègne.

LA PERCHE (Paul), à Compiègne.

* LA PERCHE (Mme Paul), à Compiègne.

LATTEUX (Louis), au Mesnil-Saint-Firmin.

LATTEUX (Ludovic), au Mesnil-Saint-Firmin.

LEBLOND (le docteur V.), rue des Halles, à Beauvais.

LEDUC (Auguste), villa des Sorbiers, à Compiègne.

* MARSAUX (l'abbé), vicaire général, 11, rue Feutrier, à Beauvais.

MOLLE (Jules), 11, rue de l'Infanterie, à Beauvais.

* MULLER (le chanoine Eug.), aumônier de l'hospice, à Chantilly.

ROUCY (Francis de), 13, rue des Domeliers, à Compiègne.

SÉRÉ (Mme Florimond), à Compiègne.

THUISY (le marquis de), conseiller général, à Baugy, par Monchy-Humières.

VATIN (Eugène), juge de paix, à Senlis.

VATIN (Mme Eugène), à Senlis.

Orne.

Inspecteur : M. L. DUVAL.

BALLU (Camille), conservateur des hypothèques, à Mortagne.

CHARENCEY (le comte de), conseiller général, à Saint-Maurice-les-Charencey.

* *Duval* (Louis), archiviste du département, à Alençon.

* FOULON (Eugène), à Laigle.

* MACKAU (le baron de), député, au château de Vimers, par Vimoutiers.

* TOURNOUER (Henry), conseiller général, au château de Saint-Hilaire-des-Noyers, par Nocé.

VIGNERAL (le comte de), conseiller général, à Ry, par Putanges.

Pas-de-Calais.

Inspecteur : M. Ch. LEGRAND.

* DECROOS (Jérôme), notaire, à Saint-Omer.

Legrand (Charles), avocat, 5, rue Gambetta, à Saint-Omer.

LENGAIGNE (Maurice), banquier, 39, rue Saint-Bertin, à Saint-Omer.

PAGART D'HERMANSART (Émile), rue Gambetta, à Saint-Omer.

RODIÈRE (Roger), à Montreuil-sur-Mer.

SENS (Georges), 8, rue de l'Arsenal, à Arras.

TIERNY, archiviste-paléographe, au château de Sautricourt, par Saint-Pol.

VALLÉE, député, à Saint-Pol.

WILLAME (Paul), à Hesdin.

Puy-de-Dôme.

Inspecteur : M. G. ROUCHON.

AURELLE (le vicomte d'), cité Chabrol, à Clermont-Ferrand.

BAYLE (l'abbé), curé de Saint-Saturnin, par Saint-Amand-Tallande.

* BEAUMONT, directeur des Contributions directes, rue Blatin, à Clermont-Ferrand.

* BURIN DES ROZIERS (Marcel), 11, avenue de la Croix-Morel, à Clermont-Ferrand.

* CORNY (le docteur), conseiller général, à Lezoux.

DOURIF (le docteur), professeur à l'École préparatoire de médecine, à Clermont-Ferrand.

FABRE (l'abbé François), chapelain, à Croptes, par Lezoux.

* FAUCON (Maurice), ancien élève de l'École de Rome, à Arlanc.

* LAPORTE (Ad.), architecte, rue Fléchier, à Clermont-Ferrand.

PONTGIBAUD (le comte de), au château de Pontgibaud.

* *Ranquet de Guérin* (Henri du), 9, rue Savaron, à Clermont-Ferrand.

* *Rouchon* (Gilbert), archiviste du département, 21, rue Fontgiève, à Clermont-Ferrand.

ROUGANE DE CHANTELOUP (le comte), boulevard de Gergovie, à Clermont-Ferrand.

TEILHARD DE CHARDIN (Emmanuel), 7, place Michel-de-l'Hôpital, à Clermont-Ferrand.

Vernière (A.), avocat, à Ménétrol, par Riom.

Pyrénées (Basses-).

Inspecteur : M. A. PLANTÉ, inspecteur divisionnaire.

BAUBY (Léopold), avocat, à Orthez.

CROIZIER (le marquis de), villa Jouandin, côte Saint-Étienne, à Bayonne.

DÉTROYAT (Arnaud), banquier, à Bayonne.

LAFOND (Paul), 2, rue Devéria, à Pau.

* LANORE, archiviste du département, 10, place Gramont, à Pau.

* *Planté* (Adrien), ancien député, à Orthez.

Pyrénées (Hautes-).

Inspecteur : M. X. DE CARDAILLAC.

Cardaillac (X. de), avocat, rue Marensin, à Tarbes.

Pyrénées-Orientales.

Inspecteur : M. B. PALUSTRE.

CARSALADE DU PONT (S. G. Mgr de), évêque de Perpignan.

Palustre (Bernard), archiviste du département, à Perpignan.

Rhône.

Inspecteur : M. VACHEZ, inspecteur divisionnaire.

* BÉGULE (Lucien), peintre verrier, 86, montée de Choulans, à Lyon.

* BENOIST, architecte, 2, quai de Bondy, à Lyon.

BEYSSAC (Jean), 15, quai de l'Archevêché, à Lyon.

BIROT (le docteur Joseph), 59, rue Victor-Hugo, à Lyon.

BOISSIEU (Maurice de), 12, rue Vaubécour, à Lyon.

BOUZINAC DE LA BASTIDE, conservateur des hypothèques, à Villefranche-sur-Saône.

CAILLEMER, correspondant de l'Institut, doyen de la Faculté de droit, 31, rue Victor-Hugo, à Lyon.

CANAT DE CHIZY (Noël), 14, rue Henri IV, à Lyon.

CARRY (le docteur), 54, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Lyon.

CHAPPET (Prosper), 4, place Morand, à Lyon.

CONDAMIN (le chanoine James), professeur à l'Université catholique, 26, place Bellecour, à Lyon.

COX, conservateur du Musée des tissus, à Lyon.

Le Conservateur de la Bibliothèque du Palais des Arts, à Lyon.

GALLE (Léon), 1, quai de la Pêcherie, à Lyon.

JAMOT (Claudius), architecte, 11, rue Sainte-Hélène, à Lyon.

MARTIN (l'abbé J.-B.), professeur d'archéologie à l'Université catholique, 11, place de Fourvières, à Lyon.

POIDEBARD (Alexandre), professeur en droit à l'Institut catholique, 20, rue Gasparin, à Lyon.

RICHARD (Paul), 10, chemin de Francheville, à Lyon.

RICHARD (Pierre), architecte, 2, rue d'Oran, à Lyon.

Vachez (A.), avocat, 2, place Saint-Jean, à Lyon.

Saône (Haute-).

Inspecteur : M.

Saône-et-Loire.

Inspecteur : M. Lex.

Lex (Léonce), archiviste du département, à Mâcon.

Martin (Jean), conservateur du musée, à Tournus.

* Virey (Jean), à la Chevanière, Charnay-les-Macon.

Sarthe.

Inspecteur : M. Gabriel Fleury.

* *Beauchesne* (le marquis de), à La Roche-Talbot, par Sablé.

Berthelot (Eugène), architecte, 13, rue de Tessé, au Mans.

Bertrand de Broussillon (le comte Arthur), rue de Tascher, 15, au Mans.

* Calendini (l'abbé Paul), curé de Saint-Ouen-en-Champagne.

Chappée (Jules), 1, place Saint-Pavin, au Mans.

* *Fleury* (Gabriel), imprimeur, à Mamers.

Galpin (Gaston), député et conseiller général, au château de Fontaines, par Fresnay-sur-Sarthe.

La Selle (le comte de), à la Barbée, par Bazouges.

Liger, architecte, au château de Courmenant, par Sillé-le-Guillaume.

Lorière (Édouard de), au château de Moulin-Vieux, par Avoise.

Menjot d'Elbenne (le vicomte Samuel), au château de Couléon, par Tuffé.

Poix (le docteur Gaston), 14, rue Victor-Hugo, au Mans.

* Singher (Adolphe), rue Chanzy, au Mans.

Singher (Gustave), 14, rue d'Hauteville, au Mans.

* *Triger* (Robert), docteur en droit, rue de l'Évêché, au Mans.

Savoie.

Inspecteur : M. Pérouse.

Belat, ancien élève de l'École des beaux-arts, à Albertville.

Pérouse (Gabriel), archiviste du département, à Chambéry.

Savoie (Haute-).

Inspecteur : M.

Lambert-Desbuttes, receveur particulier des finances, à Bonneville.

Seine (1).

Inspecteur : M. Besnard.

Aubert (Marcel), 95, boulevard Magenta (X).

(1) L'indication de la rue seule est donnée pour tous les membres qui habitent Paris. Le chiffre romain entre parenthèses indique le numéro de l'arrondissement.

AUBRY (Henry), 6, rue Cambacérès (VIII).

* BARBARIN (Charles), 19, rue Gay-Lussac (V).

* BARRET (l'abbé P.), 2, rue Casimir-Périer (VII).

BAUDICOUR (Théodule de), conseiller à la Cour d'appel, 91, boulevard Saint-Michel (V).

* *Baye* (le baron Joseph de), 58, avenue de la Grande-Armée (XVII).

BESCHER, graveur en médailles, 5, rue du Pont-de-Lodi (VI).

* *Besnard*, architecte, 54, rue des Abbesses (XVIII).

BESSIÈRES D'ISTRIE (le baron Ferdinand), 139, rue du Faubourg Saint-Honoré (VIII).

BRUSNARD (Louis), 87, cours de Vincennes (XX).

BIBESCO (le prince Emmanuel), 69, rue de Courcelles (VIII).

* *Blanchet* (Adrien), bibliothécaire honoraire au Cabinet des médailles, 40, avenue Bosquet, (VII).

BONNARD (Louis), 73, boulevard de Courcelles (XVII).

BONNECHOSE (de), conseiller honoraire à la Cour des Comptes, 1, rue Clément-Marot (VIII).

* BORDEAUX (Paul), 98, boulevard Maillot, à Neuilly-sur-Seine.

BOURNON (Fernand), archiviste-paléographe, 12, rue Antoine-Roucher (XVI).

BOUVET (Georges), avocat, 12, rue d'Aumale (IX).

BROGLIE (le duc de), député, 48, rue de La Boétie (VIII).

BURTHE D'ANNELET (le baron André), 21, rue d'Aumale (IX).

* CAIX DE SAINT-AYMOUR (le vicomte Amédée de), 112, boulevard de Courcelles (XVII).

CARTERON (Pierre), consul général de France, à Anvers.

CHARDIN (Paul), 6, avenue de l'Opéra (I).

* COUDRET (Albert), 4, rue Messonnier (XVII).

CRÈVECŒUR (Lionel de), archiviste paléographe, 120, rue de Longchamp (XVI).

DAMPIERRE (le marquis de), 15, rue Vaneau, (VII).

DARDEL (Fredey), 10, rue Saint-Ferdinand (XVII).

DASSY (Léon), 7, rue Lagrange (V).

DECRON (Léopold), architecte, 38, rue de la Chaussée-d'Antin (IX).

DESLANDRES (Paul), attaché à la bibliothèque de l'Arsenal, 62, rue de Verneuil (VII).

DESSAIN (Louis), 115, rue Lafayette (X).

DIEY (Octave), chef de bureau au Crédit Foncier de France, 9, rue du Printemps (XVII).

DRU (Lucien), 22, avenue de la Grande-Armée (XVII).

DUMON (Raoul), 10, rue de la Chaise (VII).

DURIEZ (Léon), 25, boulevard de Strasbourg, à Boulogne-sur-Seine.

DUVAL (Gaston), 3, rue d'Alger (I).

ENGERAND (Louis), archiviste-paléographe, 86, boulevard des Batignolles (XVII).

*ENLART (Camille), directeur du Musée de sculpture du Trocadéro, 14, rue du Cherche-Midi (VI).

ENTRAIGUES (G. d'), 37, rue Marbeuf (VII).

* FOURDRIGNIER (Édouard), 24, avenue de Wagram (VIII).

FOURET (André), élève de l'École des Beaux-Arts, 16, rue Saint-Pétersbourg (VIII).

Gayraud (Paul), 5, avenue Bosquet (VII).

* GERMINY (le comte Maxime de), 14, rue Pierre-Charron (VIII).

GOSSELLIN (G. de), 152, boulevard Haussmann (VIII).

GRELLET (Alexandre), avenue Beauséjour, 87, parc Saint-Maur, près Paris.

G'SELL, directeur du *Journal des Beaux-Arts*, 17, rue d'Aumale (IX).

GUILLON (Léon), 7, rue Choron (IX).

HALLAYS (André), 110, rue du Bac (VII).

* HEUZÉ (Henri), 16, avenue Cartault, à Puteaux.

JACQUEMIN (L.), 108, rue de Rennes (VI).

*JOANNE (Paul), 1, rue Gay-Lussac (V).

* KELLER (Léo), 32, quai d'Orléans (IV).

KŒCHLIN (Raymond), 32, quai de Béthune (IV).

KOZIOROWICZ, inspecteur général honoraire des ponts et chaussées, 20, rue du Cardinal-Lemoine (V).

LACAVE-LAPLAGNE (Jean), 8, rue Pasquier (VIII).

LA CHATAIGNERAYE (Mme la marquise de), 87, rue de Grenelle (VII).

LAFOLLYE (Paul), architecte, 34, rue Condorcet (IX).

* *Lair* (Jules), membre de l'Institut, directeur des entrepôts et magasins généraux, 8, rue Bossuet (X).

LAIR (Mme Jules), même adresse.

Langlois (L.), notaire honoraire, 134, rue de Grenelle (VII).

* LARCHER (Albert), 76, boulevard des Batignolles (XVII).

LA SERRE (BARBIER de), inspecteur des forêts en retraite, 99, rue du Bac (VII).

* *Lasteyrie* (le comte R. de), membre de l'Institut, professeur à l'École des Chartes, 10 *bis*, rue du Pré-aux-Clercs (VII).

LE BLANC-HARDEL (F.), 18, rue Demarquay (X).

* LE CORBEILLER (Maurice), 63, rue de Chaillot (VIII).

LEFÉBURE (Édouard), 217, boulevard Saint-Germain (VII).

* *Lefèvre-Pontalis* (Eugène), membre du Comité des travaux historiques, 13, rue de Phalsbourg (XVII).

LEFÈVRE-PONTALIS (Mme Eugène), même adresse.

* LEFÈVRE-PONTALIS (Germain), secrétaire d'ambassade, 52, boulevard Malesherbes (VIII).

* LÉGER (Louis), 19, rue de Constantinople (VIII).

LEGRIEL (Paul), architecte, 8, rue de Greffulhe (VIII).

LEMUET (Léon), 9, boulevard des Capucines (II).

* LÉVIS-MIREPOIX (le duc de), 55, rue de Varennes (VII).

MAGNE (Lucien), inspecteur général des monuments historiques, 6, rue de l'Oratoire (I).

MALE (Émile), professeur au Lycée Saint-Louis, 11, rue de Navarre (V).

* MANVILLE (Armand), architecte, 33, rue de Moscou.

MARANDE (Max de), 32, rue de La Boétie (VIII).

* MARCHANDON DE LA FAYE (Maurice), architecte, 3, rue des Écoles, à Sceaux.

MARGUERITTE (René), 50, rue de Rivoli (I).

MARTIN (Gabriel), 32, avenue de Wagram (VIII).

* MARTIN DU GARD (Roger), 69, rue Sainte-Anne (I).

MAURICE (Jules), 33, rue Washington (VIII).

MAURICE (Mme Jules), même adresse.

MEILLASSOUX (Paul), 33, avenue Rapp (VII).

* MESNARD (Léon), 7, rue de La Boétie (VIII).

MICHEL (André), conservateur au Musée du Louvre, 59, rue Claude-Bernard (V).

MORANVILLÉ (Henri), archiviste-paléographe, 112, boulevard Péreire (XVII).

MORTET (Victor), bibliothécaire de l'Université à la Sorbonne, 68, boulevard St-Germain (V).

MOTTAR (Ferdinand), architecte diplômé, 10, place Delaborde (VIII).

MOUTON-DUVERNET, ancien conseiller de préfecture de la Seine, 72, rue Blanche (IX).

* NANTET (Edmond), avocat, 15, rue du Cirque (VIII).

* NODET (Henri), architecte des monuments historiques, 40, boulevard des Invalides (VII).

NODLER (le comte Henri), 66, boulevard Maillot, à Neuilly-sur-Seine.

OBERKAMPF DE DABRUN, receveur des finances honoraire, 24, rue d'Offémont (XVII).

PIET-LATAUDRIE (Charles), 14, avenue de Messine (VIII).

PINOTEAU (le baron), commandant d'état-major en retraite, 5, rue d'Estrées (VII).

PINOTEAU (le baron Maurice), ingénieur civil, 48, boulevard Émile-Augier (XVI).

POLIGNAC (le vicomte de), 87, rue de Grenelle (VII).

* POMMEREU (le marquis Armand de), 67, rue de Lille (VII).

Poussielgue-Rusand (Maurice), orfèvre, 3, rue Cassette (VI).

Prou (Maurice), professeur à l'École des Chartes, 51, rue des Martyrs (IX).

Quantin (A.), 5, rue Saint-Benoît (VI).

Rapine (H.), architecte des monuments historiques, 218, boulevard Raspail (XIV).

Refuge (Edgar de Gourio de), 12, rue Ribera (XVI).

Rivière (Louis), 91, rue Jouffroy (XVII).

Ruprich-Robert (Gabriel), architecte en chef des monuments historiques, 8, rue Vavin (VI).

* *Saint-Paul* (Anthyme), 6, rue des Chartreux (VI).

* Schlumberger (Gustave), membre de l'Institut, 37, avenue d'Antin (VIII).

* Selmersheim (Paul), inspecteur général des monuments historiques, 31, rue de Moscou (VIII).

Serbat (Louis), archiviste-paléographe, 8, rue Châteaubriand (VIII).

Soleau (Robert), conseiller à la Cour d'appel, 78, rue de Rennes (VI).

Soudée (A.), architecte honoraire de la ville de Paris, 136, boulevard Saint-Germain (VI).

* Stein (Henri), 38, rue Gay-Lussac (V).

Surirey (P.), 20, rue Ancelle, à Neuilly-sur-Seine.

* Taxil (Louis), géomètre en chef du service du plan de Paris, 76, rue de Turenne (III).

* *Thédenat* (le R.-P. Henri), de l'Oratoire, membre de l'Institut, 54, rue de Bourgogne (VII).

* Tillet (Jules), architecte, 76, rue de Miromesnil (VIII).

Ventre (André), architecte, 35, rue de Valois (I).

Vernet (Marcel), 10, rue d'Offémont (XVII).

* *Villefosse* (Antoine Héron de), membre de l'Institut, conservateur des antiquités romaines au musée du Louvre, 16, rue Washington (VIII).

Villefosse (Mme Antoine Héron de), même adresse.

* Vogüé (le marquis de), membre de l'Académie française, 2, rue Fabert (VII).

Waziers (le comte Louis de), 8, rue de Varennes (VII).

Yanville (le comte Raoul d'), 46, rue Fortuny (XVII).

* Zeltner (Pierre de), 27, rue de Tocqueville (XVII).

Seine-Inférieure.

Inspecteur : M. le Dr Coutan.

Aupinel (le docteur), 3, boulevard Saint-Hilaire, à Rouen.

Beaurepaire (Ch. de), correspondant de l'Institut, archiviste du département, 29, rue Beffroy, à Rouen.

Braquehais (Léon), conservateur-adjoint à la bibliothèque publique, au Havre.

* Costa de Beauregard (le comte Olivier de), au château de Sainte-Foy, par Longueville.

* *Coutan* (le docteur), 35 *bis*, boulevard Saint-Hilaire, à Rouen.

Édouard (l'abbé Paul), curé de Saint-Ouen-du-Breuil.

Le Breton (Gaston), correspondant de l'Institut, directeur du musée départemental d'antiquités, 25 *bis*, rue Thiers, à Rouen.

Le Mire (Eugène), 1, rue du Nord, à Rouen.

Loth (Mgr), curé de Saint-Maclou, à Rouen.

Pallières (Médéric de), 5, rue des Arsins, à Rouen.

* Prevost (Gustave-A.), ancien magistrat, 42, rue Chasselièvre, à Rouen.

Roys d'Eschandelys (le marquis des), château de Gaillefontaine.

Seine-et-Marne.

Inspecteur : M. Buisson.

Antheaume, pharmacien, à Provins.

* *Buisson* (Germain), à Montigny-Lencoup.

Chambroux (Eugène), 9, avenue des Abbesses, à Chelles.

Collet (le chanoine), 2, impasse Maciet, à Meaux.

Husson (Georges), à Couilly.

Seine-et-Oise.

Inspecteur : M. le comte A. de Dion, inspecteur général.

Caron (Émile), avoué honoraire, aux Camaldules, par Yerre.

Depoin (Joseph), rue Basse, à Pontoise.

Digard (Georges), professeur à l'Institut catholique de Paris, 21, rue d'Angiviller, à Versailles.

* *Dion* (le comte Adolphe de), à Montfort-l'Amaury.

* Dufour (A.), bibliothécaire, à Corbeil.

Grave, pharmacien, à Mantes.

Guyot (Joseph), au château de Dourdan.

Lorin (F.), avoué, à Rambouillet.

Martin-Sabon, ingénieur des Arts et Manufactures, à Ronquerolles, par Chambly (Oise).

Paisant (Alfred), président honoraire du Tribunal civil, 35, rue Neuve, à Versailles.

* Plancouard (Léon), à Cléry-en-Vexin.

* Sailly (le baron de), au château de Sailly, par Fontenay-Saint-Père.

Traubert, architecte de l'arrondissement, à Rambouillet.

Deux-Sèvres.

Inspecteur : M. A. Bouneault.

* *Bouneault* (Arthur), conservateur du Musée lapidaire, 172,

avenue de Paris, à Niort.

* Cumont (le marquis de), à la Roussière, par Coulonges-sur-l'Autise.

Somme.

Inspecteur :
M. Henri Macqueron.

Ault du Mesnil (G. d'), rue de l'Eauette, à Abbeville.

Boucher de Crèvecœur (Armand), 23, rue de la Tannerie, à Abbeville.

Crusel (René), 9, place Sainte-Catherine, à Abbeville.

Danicourt (l'abbé), curé de Naours, par Canaples.

Delignières (Émile), avocat, 3, rue des Grandes-Écuries, à Abbeville.

Du Grosriez (Fernand), rue du Pont-de-Boulogne, à Abbeville.

* *Durand* (Georges), correspondant de l'Institut, archiviste du département, 22, rue Pierre-l'Ermite, à Amiens.

Florival (A. de), président du tribunal civil, à Abbeville.

Forts (Philippe des), au château d'Yonville, par Hallencourt.

Guyencourt (le comte Robert de), 1, rue Gloriette, à Amiens.

Lennel (Antoine), à Montonvillers, par Villers-Bocage.

* *Macqueron* (Henri), 24, rue de l'Hôtel-Dieu, à Abbeville.

* Poujol de Fréchencourt (Fernand), secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie, 6, rue Gloriette, à Amiens.

* Prarond (Ernest), président d'honneur de la Société d'Abbeville, à Abbeville.

Ricquier (O.), percepteur, à Conty.

Soyez (Edmond), rue de Noyon, à Amiens.

Valois (Jules de), à Aumâtre, par Oisemont.

* Vayson (Janin), ancien président de la Chambre de commerce, à Abbeville.

Tarn.

Inspecteur : M. le baron de Rivières, inspecteur divisionnaire.

Bessery (Th.), à Lavaur.

Fort (l'abbé), curé-archiprêtre de Saint-Michel, à Castres.

* *Rivières* (le baron Edmond de), au château de Rivières, par Gaillac.

Rossignol (Élie-Antoine), à Montans, par Gaillac.

Viviès (Timoléon de), au château de Viviers, par Castres.

Tarn-et-Garonne.

Inspecteur : M. le chanoine F. Pottier.

Bourdeau (Jean), à Villeboul, par Montauban.

FONTANIÉ (Paul), à Castelsarrasin.
LABORIE (l'abbé), à Montauban.
MONTBRISON (Georges de), au château de Saint-Roch, par Auvillars.
OLIVIER (Germain), architecte, à Montauban.
* *Pottier* (le chanoine Fernand), 59, faubourg du Moustier, à Montauban.

Var.

Inspecteur : M. le chanoine GIBELIN.

BOYER, architecte, à Hyères.
Gibelin (le chanoine Édouard), archiprêtre de la cathédrale, à Fréjus.
OLLIVIER (l'abbé), à Porquerolles.
VERLAQUE (l'abbé), à Fréjus.

Vaucluse.

Inspecteur : M. DUHAMEL.

Duhamel (Léopold), archiviste du département, à Avignon.
ETSSERIC (Joseph), 14, rue Duplessis, à Carpentras.
FAUCHER (Paul de), à Bollène.
* *Labande* (Léon), conservateur de la bibliothèque et du musée Calvet, à Avignon.
* Musée Calvet (le président de l'administration du), à Avignon.
REQUIN (l'abbé), archiviste diocésain, rue Victor-Hugo, à Avignon.
* ROUX (A.), notaire, à Cavaillon.

Vendée.

Inspecteur : M. René VALLETTE.

BALLEREAU (Léon), architecte, à Luçon.
FONTAINES (Hubert de), au château de Sérigny, par Foussais.
GRÉLIER (l'abbé Charles), à Challans.
GRIMOUARD (le vicomte Henri de), au château des Places, par Faymoreau.
Vallette (René), directeur de la *Revue du Bas-Poitou*, à Fontenay-le-Comte.

Vienne.

Inspecteur : M. Alfred RICHARD, inspecteur divisionnaire.

BRANTHÔME (Stéphane), au château de Jaulnay, par Clan.
CHOTARD (André), magistrat, 17, boulevard Félix-Faure, à Châtellerault.
DEBRUN, professeur au collège, à Loudun.
DU FONTENIOUX (Alfred), avocat, à Poitiers.
DUVAU (Jules), ancien député, aux Fouinières, par Ingrande-sur-Vienne.

FROMENT (le R. P. Dom), moine bénédictin, à Ligugé.

LA BOURALIÈRE (A. de), 14, rue de la Baume, à Poitiers.

* LA CROIX (le R. P. Camille de), boulevard du Pont-Neuf, à Poitiers.

NOURY (Charles), contrôleur de l'exploitation à la Compagnie d'Orléans, à Poitiers.

Richard (Alfred), archiviste du département, à Poitiers.

TOUCHOIS DE BELHOIR (Aug.), au château de la Plaine, par Lencloître.

TRANCHANT (Charles), ancien conseiller d'État, à Chauvigny.

VERGIE (Georges de), au château de Touffou, par Bonnes.

Vienne (Haute-).

Inspecteur : M. René FAGE, inspecteur divisionnaire.

Fage (René), au Mas-du-Puy, par Verneuil-sur-Vienne.

* Société archéologique du Limousin (la), à Limoges.

Vosges.

Inspecteur : M. André PHILIPPE.

FARNIER (Ferdinand), à Robécourt, par Rozières.

**Philippe* (André), archiviste du département, à Épinal.

Yonne.

Inspecteur : M. Ernest PETIT.

BUVIGNIER (Paul), chef de bataillon en retraite, 16, rue de Jossey, à Sens.

*CLERMONT-TONNERRE (le duc de), au château d'Ancy-le-Franc.

Petit (Ernest), conseiller général, à Vausse, par Noyers-sur-Serain.

* VIGNOT (Charles), à Joigny.

ALGÉRIE.

Département d'Alger.

Département de Constantine.

Département d'Oran.

TUNISIE.

Delattre (le R. P.), conservateur du musée Lavigerie, à Saint-Louis de Carthage.

MEMBRES ÉTRANGERS

ALLEMAGNE.

CLEMEN (le docteur Paul), conservateur des monuments historiques des provinces rhénanes, à Bonn.

HETTNER, directeur du musée d'antiquités, à Trèves.

LŒRSCH (le conseiller Hugo), professeur à l'Université, à Bonn.

NOUE (le vicomte Arsène de), docteur en droit, à Malmédy.

VÖGE (le docteur Wilhelm), directeur-adjoint des musées royaux, à Berlin.

ANGLETERRE.

BILSON (John), architecte, à Hessle, par Hull.

DILLON (le Très Hon. vicomte), président de l'Institut royal archéologique de Grande-Bretagne et d'Irlande, à Ditchley, Charlbury.

FERGUSSON (John), professeur à l'Université, à Glascow.

FOSTER (John), secrétaire de la Société des Antiquaires de Cambridge, 10, Trinity-Street, à Cambridge.

FREEMANTLE (le Rév.), D. D., doyen de Ripon.

FRESHFIELD (le Dr Edwin), président de la Société archéologique de Londres et de Middlesex, à Londres.

GODFRAY (H.-N.), trésorier des États de l'île, à Jersey.

GODFRAY (Mme H.-N.), même adresse.

GOSSELIN (Hellier), membre de l'Institut royal archéologique de Grande-Bretagne, à Bengeo Hall, Bengeo.

GREEN (Emanuel), F. S. A., Albergate, à Londres.

JONES (Herbert), membre de l'Institut royal archéologique de Grande-Bretagne, 42, Shooters Hill Road, Blackheath S. E., à Londres.

LANGHORNE (le Rév. W. H.), Over Worton Rectory, Steeple Aston, Oxford.

LE CORNU (le colonel), président de la Société jersiaise, au manoir de La Hague, à Jersey.

LE GROS (Gervaise), vice-président de la Société jersiaise, à Saint-Hélier.

MYLNE (R.-S.), membre de la Société des Antiquaires d'Écosse, à Great Amwell, Herts.

PEERS (C.-R.), architecte, 96,

Grosvenor Road, à Londres. S. W.

SPIERS (Phéné), architecte, 12, Carlton Chambers, Oxford Street, à Londres.

STEPHENSON (Mill), secrétaire de l'Institut royal archéologique de Grande-Bretagne et d'Irlande, à Londres.

WEALE (James), Kensington Museum, à Londres.

WILSON (le major général Sylvester F.), de l'armée royale britannique, à Beaumont (Jersey).

WILSON (Mme S.F.), même adresse.

AUTRICHE-HONGRIE.

MATEJKA (le docteur Bohumil), maître de conférences de l'Université de Prague et de l'Académie des Beaux-Arts, 63, Vaclavskénane], à Prague II (Bohême).

BELGIQUE.

S. M. LE ROI DES BELGES.

BÉQUET (Alfred), président de la Société archéologique, à Namur.

BÉHAULT DE DORNON (Armand de), attaché au Ministère des affaires étrangères, 92, rue d'Espagne, à Bruxelles.

BÉTHUNE (Mgr le baron Félix), archidiacre de la cathédrale, à Bruges.

BÉTHUNE (le baron de), gouverneur de la Flandre occidentale, à Bruges.

BÉTHUNE (le baron François), professeur à l'Université de Louvain.

BLOMME (Arthur), président du tribunal civil, à Termonde.

* BUGGENOMS (Louis de), avocat, 19, place de Bronckart, à Liége.

CASIER (Joseph), 3, rue des Deux-Ponts, à Gand.

* CLOQUET (L.), professeur à l'Université, 9, boulevard Léopold, à Gand.

DELPY (Adrien), architecte, 63, rue Belliard, à Bruxelles.

DELVIGNE (A.), curé de Saint-Josse-ten-Noode, à Bruxelles.

DEMEULDRE (Amé), président du Cercle archéologique de Soignies, 347, avenue Louise, à Bruxelles.

DEVILLERS (Léopold), président du Cercle archéologique, à Mons.

DOGNÉE (Eugène), 4, rue des Prémontrés, à Liège.

DONNET (Fernand), administrateur de l'Académie des Beaux-Arts, 53, rue du Transvaal, à Anvers.

FRANGART (A.), avocat, à Mons.

* GHELLINCK-VAERNEWYCK (le vicomte Amaury de), au château d'Elseghem, par Peteghem.

GOBLET D'ALVIELLA (le comte), membre de l'Académie royale de Belgique, à Bruxelles.

HAGEMANS, ancien membre de la

Chambre des Représentants, à Bruxelles.

HAMBYE (Adolphe), notaire, 26, rue du Mont-de-Piété, à Mons.

HELBIG (Jules), directeur de la *Revue de l'Art Chrétien*, 16, rue de Joye, à Liège.

HENRICOURT DE GRUNNE (le comte de), au château d'Hamal, par Tongres.

HUBERT (Joseph), ingénieur architecte, 91, avenue de Bertaimont, à Mons.

HYMANS (Henri), membre de l'Académie royale de Belgique, conservateur des estampes à la Bibliothèque royale, 15, rue des Deux-Églises, à Bruxelles.

JONGHE (le vicomte B. de), président de la Société royale de Numismatique, 60, rue du Trône, à Bruxelles.

LAGASSE DE LOCHT, président de la Commission royale des monuments, directeur des bâtiments civils, à Bruxelles.

LOË (le baron Alfred de), 11, rue de Londres, à Bruxelles.

LOSSEAU (Léon), avocat, 37, rue de Nimy, à Mons.

MATTHIEU (Ernest), secrétaire du Cercle archéologique d'Enghien (Hainaut).

MONS (le Cercle archéologique de la ville de).

NÈVE (Eugène), architecte, 46, rue Delocht (Schaerbeck), à Bruxelles.

NIMAL (Henri de), secrétaire de la Société archéologique de Charleroi.

SAINTENOY (Paul), architecte, 119, r. de l'Arbre-Bénit, à Bruxelles.

SCHUERMANS, premier président honoraire de la cour royale de Liège.

SOIL DE MORIAMÉ (Eugène), vice-président du tribunal civil, 45, rue Royale, à Tournai.

TAHON (Victor), ingénieur, 159, rue de la Loi, à Bruxelles.

VAN CASTER (le chanoine G.), à Malines.

VAN DEN GHEYN (le chanoine), supérieur de l'Institut Saint-Liévin, 1, rue d'Argent, à Gand.

VAN DER HAEGHE (le Dr), bibliothécaire de l'Université, à Gand.

VAN DER STRATEN-PONTHOZ (le comte François), 23, rue de la Loi, à Bruxelles.

VINCK DE WINNEZEELE (le baron A. de), secrétaire de l'Académie royale d'Archéologie, 137, avenue des Arts, à Anvers.

VOS (l'abbé), archiviste de l'évêché, à Tournai.

WAUWERMANS (le lieutenant général), 128, rue de la Limite, à Bruxelles.

WITTE (Alph. de), ingénieur, 49, rue du Trône, à Bruxelles.

DANEMARK.

* Kinch (le docteur K.-B.), 38, Ostersogade, à Copenhague.

Schmidt (Waldemar), professeur à l'Université, à Copenhague.

ESPAGNE.

Ansoleaga (Don Florencio de), corr. de l'Acad. R. de San-Fernando, architecte provincial, à Pampelune.

Arzac y Alberdi (Don Antonio), directeur de l'*Euskal-Erria*, à Saint-Sébastien.

Cola y Goiti (Don José), corr. de l'Acad. R. de San Fernando, à Vitoria.

Duro (S. Exc. Don Cesareo Fernandez), capitaine de vaisseau, secrétaire perpétuel de l'Acad. R. de l'Histoire, 13 triplicado, calle del Sauco, à Madrid.

Echandia (S. Exc. Don Rafael Gaztelu, marquis de), corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, à Pampelune.

Gudiol y Cunill (l'abbé), conservateur du musée épiscopal, à Vich.

Iturralde y Suit (Don Juan), corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, à Pampelune.

Morales de Los Rios (Don Adolfo), architecte, corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, à St Sébastien.

Olano (S. E. Don José de), ancien sénateur, président des Jeux floraux basques, à St-Sébastien.

Oloriz (Don Hermilio de), archiviste de la Navarre, corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, à Pampelune.

Pavia y Birmingham (Don Joaquim), architecte, corr. de l'Acad. R. de San Fernando, à Saint-Sébastien.

Saavedra (S. E. Don Eduardo), membre de l'Académie royale espagnole et de l'Académie des sciences, 22, calle de Valverde, à Madrid.

Salas Ricoma (Don Ramon), architecte provincial, à Tarragone.

* Serrano Fatigati (Don Enrique) membre de l'Acad. R. de San-Fernando, président de la Société des excursions archéologiques, 17, calle Pozas, à Madrid.

Soraluce (Don Pedro de), corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, à Saint-Sébastien.

Togores (Don Antonio Roca de), à Madrid.

Villamil (Don Manuel Perez), conservateur du Musée archéologique, 8, calle San Quintin, à Madrid.

ÉTATS-UNIS.

Frothingham Junior (le Dr), secrétaire de l'Institut archéologique, à Princetone.

Ludlow (Thomas W.), Cottage Lawn, Yonkers, à New-York

Potter (Armand de), 1122, Broadway, à New-York.

WAGNER, président de l'Institut libre des sciences, à Philadelphie.

INDES ANGLAISES.

RIVETT-CARNAC (S. H.), à Calcutta

ITALIE.

BRIVIO (le marquis Giacomo), à Milan.

CASCAVILLA (l'abbé), secrétaire de l'Académie catholique de Palerme.

CESA-BIANCHI (Paolo), architecte de la cathédrale de Milan.

FERRERO (Ermanno), professeur à l'Université, à Turin.

GAROVAGLIO (le chev. A.), inspecteur des fouilles de l'arrondissement de Come, 18, via Pesce, à Milan.

GIUSTINIANI BANDINI (S. E. le prince Don Sigismond), palais Altieri, à Rome.

GROSSI (le prof. Vincenzo), attaché au Musée égyptien, à Turin.

INGANNI (D. Rafaele), chapelain de Zivido, près Melegnano.

MATHIEU (S. E. le Cardinal), cardinal de curie, à Rome.

MINERVINI (Giulio), bibliothécaire de l'Université, à Naples.

PECCI (le comte Camille), à Rome.

PIGORINI (le comm.), directeur du musée préhistorique et ethnographique, à Rome.

PRELINI (l'abbé César), à Pavie.

SALINAS, correspondant de l'Institut de France, professeur d'archéologie, directeur du musée national de Palerme.

SALLUSTIEN JOSEPH (le F.), professeur à l'Institut technique de Mérode, place d'Espagne, à Rome.

VARISCO (l'abbé Achille), à Monza.

ZORZI (le comte Alvise Piero), directeur du Musée royal archéologique, à Cividale.

MONACO.

S. A. S. LE PRINCE DE MONACO.

S. A. S. LA PRINCESSE DE MONACO.

SAIGE (Gust.), conseiller d'État, conservateur des archives du Palais, à Monaco.

PAYS-BAS.

HEZENMANS (J.-G.-A.), à Bois-le-Duc.

HEZENMANS (L.-C.), architecte de la cathédrale, à Bois-le-Duc.

* SCHÖFFER Georges-Carel-Valentin), 319, Keisersgracht, à Amsterdam.

STUERS (le chev. Victor de), directeur des Beaux-Arts, au ministère de l'intérieur, à La Haye.

PERSE.

NAZARE-AGHA (le gén^al^), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Perse, à Paris

PORTUGAL.

CUNHA (Augusto José da), président de l'Association royale des Architectes civils et des Archéologues portugais, à Lisbonne.

DELGADO (Nery), membre de l'Académie royale des sciences, à Lisbonne.

ROUMANIE.

TOCILESCO (le prof. Gr.), membre de l'Académie roumaine, à Bukarest.

RUSSIE.

BROBINSKOY (S. E. le comte Alexis Alexievitch), président de la Commission impériale archéologique, 58, Galernaia, à Saint-Pétersbourg.

CHÉRÉMÉTIEF (S. E. le comte Serge), membre du Conseil de l'Empire, président de la Société des anciens textes, à Saint-Pétersbourg.

OUVAROFF (la comtesse), présidente de la Société impériale archéologique, à Moscou.

SUÈDE.

HILDEBRAND (le docteur Hans), antiquaire du Royaume de Suède, à Stockholm.

LANDBERG (le comte Carlo de), chambellan de S. M. le Roi, à Stockholm.

SUISSE.

BERNOUILLI (le docteur Chr.), administrateur de la Bibliothèque de l'Université, à Bâle.

BERNOUILLI (le docteur J.-J.), administrateur des collections archéologiques et ethnographiques de l'Université, à Bâle.

BURCKHARDT-FINZLER (le docteur Alfred), conservateur du Musée archéologique, à Bâle.

FAVRE (Camille), archiviste-paléographe, rue du Monnetier, à Genève.

FELLEMBERG - BONSTTETTEN (le docteur E. de), directeur du Musée d'antiquités et d'ethnographie, à Berne.

GODET (le prof. Alfred), conservateur du Musée archéologique, à Neuchâtel.

GODET (Philippe), professeur à l'Université, à Neuchâtel.

GOSSE (le docteur), prof. à l'Université, à Genève.

GRIOLLET DE GEER (Ernest), à Genève.

GROSS (le docteur), à Neuveville.

MOLIN (Aloys de), professeur à l'Université, conservateur du musée cantonal d'antiquités, à Lausanne.

NAËF (Albert), architecte, inspecteur des monuments historiques, à Hautemont, par Lausanne.

RODT (E. de), architecte, conservateur du Musée historique, à Berne.

SOLDAN, professeur à l'Université, à Bâle.

GUIDE ARCHÉOLOGIQUE

DU

CONGRÈS DU PUY

PAR

Noël THIOLLIER.

GUIDE ARCHÉOLOGIQUE

DU

CONGRÈS DU PUY

EN 1904

LE PUY

La ville du Puy est construite sur les flancs sud et ouest du mont Anis. Malgré la destruction presque complète de son mur d'enceinte et ses faubourgs modernes, peu de villes ont conservé à un degré pareil leur ancien caractère.

Époques gauloise et romaine. — Il est fort possible que la montagne sur laquelle s'élève Le Puy ait été habitée très anciennement, bien que l'époque préhistorique et l'époque gauloise n'y soient représentées que par une large pierre dite *Pierre des fièvres*. Elle se trouve derrière la grille du grand escalier de la cathédrale et semble avoir fait partie d'un dolmen.

On remarque dans les murs de la cathédrale et de l'église Saint-Jean. et on a trouvé près de ces deux

édifices une série d'inscriptions ou de bas-reliefs de l'époque romaine, mais le nom même de la ville, *Anicium*, apparaît pour la première fois, en 591, dans les œuvres de Grégoire de Tours.

Le siège épiscopal, primitivement à Saint-Paulien, fut transféré au Puy dans le courant du VIIe siècle (1); cette ville dut surtout son importance au célèbre pèlerinage de la Vierge du mont Anis. Il est prouvé que dès l'année 1020 les pèlerins y venaient en grand nombre et peu après la ville abdiquait son vieux nom d'Anicium pour prendre celui de Puy-Sainte-Marie.

Fortifications. — Les évêques du Puy étaient comtes du Velay. Ils fortifièrent leur ville par une double enceinte, l'une entourant la ville, l'autre protégeant la cathédrale et le palais épiscopal.

L'enceinte extérieure a, en grande partie, disparu, mais le chroniqueur Médicis, qui vivait au XVIe siècle, en a laissé une description exacte. Les murailles se développaient au delà d'un large fossé sur une longueur de 2550 pas. En partant du rocher Corneille, partie la plus élevée de la ville et en allant du côté de l'ouest, on rencontrait : 1° Le portail Saint-Robert, donnant accès dans la cité épiscopale ; 2° La porte Gouteyron, sur le chemin et à trente pas environ du bourg d'Aiguilhe ; 3° La porte et la tour de Montferrand ; 4° La porte et les tours des Farges ; 5° La tour Gaillarde ; 6° Le donjon, la porte et les tours Pannessac ; 7° Une tour dont le nom est inconnu ; 8° La tour et la porte Saint-Jacques ; 9° La tour Cordoan ou Françoise ; 10° Le donjon, les tours et la porte

(1) *Hist. de Languedoc*, II, p. 191.

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Vue générale du Puy.

NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Saint-Gilles ; 11° La poterne ou porte Aiguyère ; 12° La tour et la porte d'Avignon ; 13° La tour du Diable ; 14° Le portalet ou poterne de la Chèvrerie ; 15° La porte Saint-Jean ou de Panavaire ; 16° La tour Pagaise ; 17° La porte de Vienne, placée près du rocher, contiguë à l'est aux murailles de l'enceinte supérieure, comme la porte Gouteyron l'était au nord, et 18° La tour Perdue, reliée au rocher, fermant le cordon de ceinture.

Les rues, qui ont généralement conservé les noms des portes où elles aboutissaient, permettent de trouver facilement sur place l'emplacement de ces portes, dont les principales étaient : *La porte des Farges* au nord ; *La porte Pannessac* à l'ouest ; *La porte Saint-Gilles* au midi ; et *la porte d'Avignon* à l'est.

La première était sur le côté gauche d'une grosse tour avancée en barbacane où il fallait pénétrer et qui présentait deux obstacles à franchir avant d'entrer dans la ville. La deuxième, la seule dont il subsiste une partie assez importante, était flanquée de deux tours couronnées de mâchicoulis et de créneaux : elle était surmontée d'un vaste donjon carré et défendue par un pont-levis et une herse en fer. La troisième était pratiquée sous une grosse tour. La quatrième était disposée entre deux massifs servant de corps de garde.

Cette description donne le dernier état des fortifications du Puy telles qu'elles existaient encore au XVIIe siècle, car on avait dû les remplacer successivement pour agrandir la ville. Les vestiges qui subsistent aujourd'hui, et notamment la tour de la porte Pannessac, ne sont pas antérieurs au XIVe siècle.

L'enceinte supérieure renfermait, outre la cathédrale, l'évêché et le cloître, les églises Saint-Georges,

Saint-Vosy et Sainte-Agrève, le baptistère Saint-Jean et différents logis des familles nobles de la région.

La porte Saint-Georges qui paraît remonter à l'époque romane subsiste encore.

Bibliographie. — *Chroniques d'Étienne Médicis*, édition Chassaing, t. II. Le Puy, 1874, p. 272 et suiv. — Mandet : *Histoire du Velay*, t. VI. Le Puy, 1862, p. 24 et suiv.

MONUMENTS RELIGIEUX

LA CATHÉDRALE

La cathédrale du Puy est certainement l'un des édifices les plus curieux et les plus beaux qui aient été construits à l'époque romane. « Les dispositions bizarres y abondent. Le grand porche, pratiqué sous les trois nefs, l'escalier qui, abrité par ce porche, conduisait au centre même de l'église, les coupoles oblongues, contre-butées par les bas-côtés, les clochers arcades simulés, qui, sur la façade, occupent la place des tours jumelles, etc., n'ont nulle part d'analogues ».

Aussi les opinions les plus diverses ont-elles été émises sur son âge. Il suffira de rappeler ici que, lors des grands travaux de réparation effectués par M. Mimey en 1865 et 1866, on découvrit les débris très apparents d'une église antérieure et peut-être d'une autre plus ancienne encore.

Aucun texte ne nous renseigne sur son âge, et son histoire est très mal connue ; notons seulement des mentions de restaurations qui y auraient été faites en

1339, 1377, 14 1, 1516 et 1627. D'autres réparations plus importantes, mais simplement exécutées pour consolider l'église, furent entreprises en 1778 et 1781. En 1840, la cathédrale menaçait ruine, et les travaux commencés en 1843 sont à peine terminés. Tout a été reconstruit, à l'exception de la troisième et de la quatrième travée et d'une partie du croisillon septentrional. Sauf pour le chevet et la tour centrale rebâtis d'une façon fantaisiste par les architectes Mimey et Mallay, on semble avoir assez bien suivi les indications fournies par les constructions primitives.

La cathédrale, à l'intérieur, est composée d'une nef de six travées flanquée de bas-côtés voûtés d'arêtes, d'un transept terminé à chaque extrémité par deux absidioles jumelles et d'un chevet carré. Chaque travée de la nef est recouverte d'une coupole octogonale barlongue portée sur des trompes en cul-de-four.

Toutes ces parties ne sont pas de la même époque et il est facile de se rendre compte que la cathédrale du Puy a été construite en trois fois.

La partie la plus ancienne comprend : le chevet, le transept et les deux dernières travées. Les anciennes descriptions de la cathédrale indiqueraient que la construction du chevet était antérieure à l'époque romane ; il était autrefois beaucoup moins haut et se terminait par un mur droit. On doit aussi remarquer l'appareil de la partie inférieure des constructions sous le porche de la place du For, appareil qui se compose de grandes assises avec des trous de crampons, au-dessus desquelles commence le petit appareil allongé. Cette partie du monument pourrait être fort ancienne. Il existe en outre des traces visibles de remaniement dans les bras du transept : les pieds-droits qui

supportent le doubleau de la voûte supérieure ont été manifestement construits après coup.

L'architecte Mallay prétend que la cathédrale se serait composée primitivement de deux travées très basses et recouvertes de voûtes en berceau. La chose est possible, mais il est certain qu'au XIe siècle toute cette partie du monument a dû être reprise. Les piles centrales ont été augmentées sinon refaites. Ce qui subsiste de cette très ancienne église se réduit donc à peu de chose, et il paraît impossible de faire remonter à une date antérieure à l'extrême fin du XIe siècle, la partie supérieure du transept et de la nef.

Par une disposition fort curieuse, le transept est divisé en deux étages; à l'étage supérieur du bras nord on voit d'intéressantes peintures.

Il est assez difficile actuellement de savoir si la tour lanterne a servi de clocher. Viollet-le-Duc l'avait d'abord cru, mais son opinion paraît s'être ensuite modifiée. Ce qui est certain. c'est que tout est neuf. Dans sa reconstruction, Mallay a cru devoir élargir la tour lanterne d'un mètre environ, « afin », dit Viollet-le-Duc, qui blâme cette restauration, « de la faire porter en plein, sur les quatre grands arcs-doubleaux et les quatre piles du transept »; en outre, le soubassement de la coupole a dû être élevé de plus « d'un mètre au-dessus de son ancien niveau, de manière à ce que son bandeau inférieur fût dégagé au-dessus des faîtages des combles de la nef ».

Ainsi comprise, la cathédrale du Puy occupait toute la partie plane de la montagne. Lorsqu'on voulut l'agrandir vers le milieu du XIIe siècle, on dut construire sur le vide et élever pour soutenir l'église, les premières voûtes du grand porche. La seconde

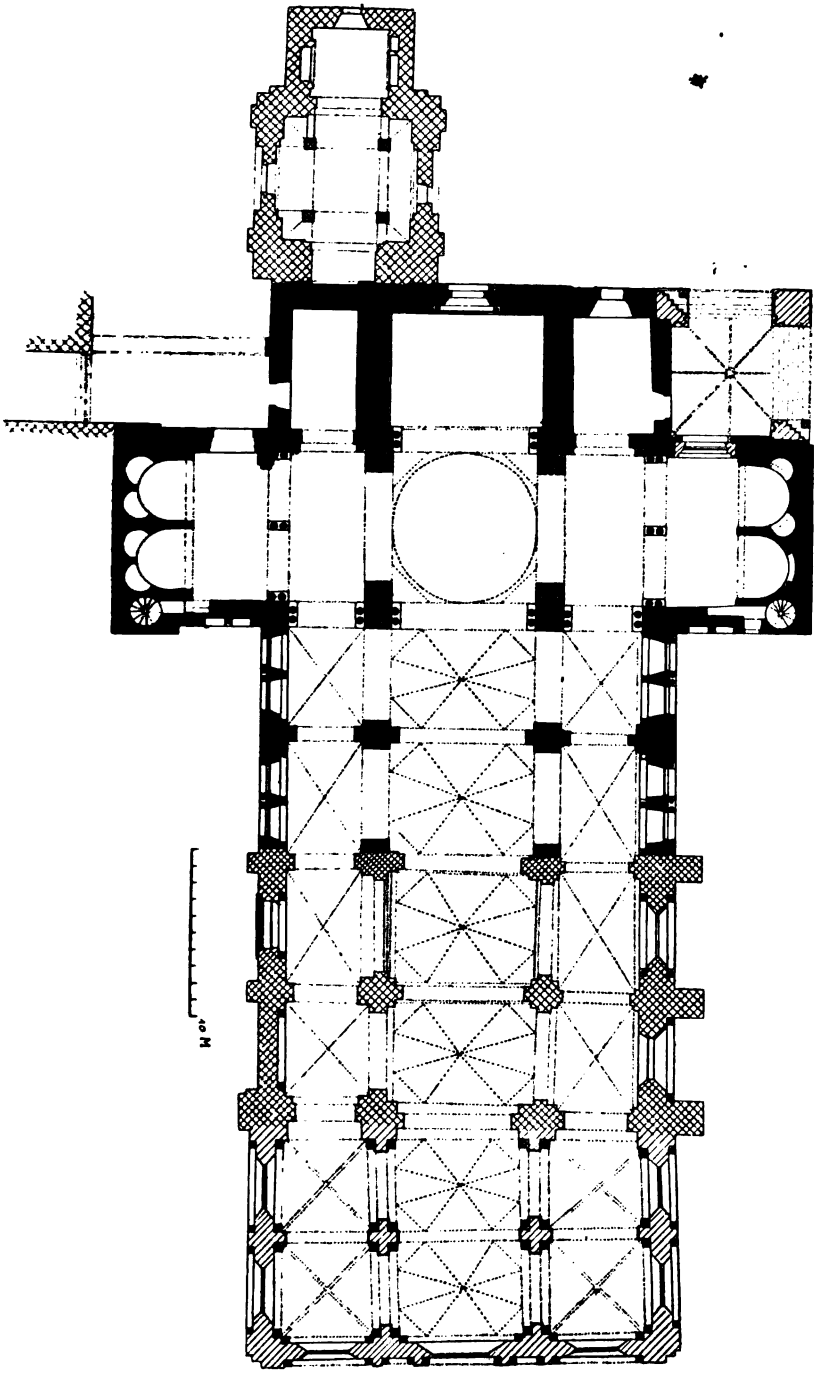

M. Montuclard, del.

Plan de la cathédrale du Puy.

N. Thiollier, phot.

Cathédrale du Puy.

Nef.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

période de construction comprend la quatrième travée et la troisième, qui subsistent seules dans leur état primitif.

Le système général de construction reste le même, mais des perfectionnements sont apportés dans la structure. Les murs de la nef, qui sont nus sur une grande hauteur dans les travées précédentes, s'ornent de trois arcades, sorte de triforium. Les doubleaux et les grandes arcades, jusqu'ici simples et sans moulures, sont doublés et leur arête se profile en forme de gorge ou de tore. La forme des tailloirs se modifie; et tout en gardant le même profil (bandeau et cavet) du côté de la nef, ils ont, au contraire, du côté des collatéraux et à la naissance des grandes arcades, des profils caractéristiques d'une époque avancée : ils sont composés tantôt de bandeau, onglet, boudin, onglet et cavet, tantôt de bandeau, onglet et doucine. Les coupoles, toujours à huit pans, deviennent plus élégantes, et les trompes, au lieu d'être simples, reposent à leur naissance sur des colonnettes. C'est enfin à partir de cette travée que l'arc brisé apparaît dans les grandes arcades et les doubleaux, mais le plein cintre persiste dans les autres membres de l'architecture.

A partir de la deuxième travée on est dans la partie la plus récente de l'église, postérieure d'un quart de siècle au moins à la précédente. Dès lors, un nouveau changement se manifeste, non dans les coupoles mais dans les piliers et la forme des bases. Il se produit aussi une déviation très sensible dans l'axe de l'église. Le plan des piliers devient cruciforme avec une colonne placée dans les angles de la croix, agencement qui a été imité d'une façon frappante à l'église de Polignac. Les bases sont garnies de deux tores dont l'un est

proéminent et aplati, placés entre deux listels et séparés par une scotie.

Contre le mur de façade sont appliquées des arcades dont le cintre est légèrement brisé et qui encadrent trois grandes fenêtres, en plein cintre aux bas-côtés, en arc brisé à la nef.

La sculpture des chapiteaux est assez simple; dans les deux parties les plus anciennes de l'église, ce sont des feuillages ou des entrelacs peu fouillés, des hommes ou des animaux au milieu de feuilles, des serpents ou des basilics buvant dans un vase; aux deux premières travées, ils sont bien plus fouillés et les scènes se compliquent: sur l'un d'eux on voit des clercs en adoration devant l'Agneau Divin.

Extérieur. — La façade occidentale est remarquable. Elle est composée de trois zones: la zone inférieure comprend trois hautes arcades donnant accès au porche et à ses bas-côtés. La zone moyenne est percée, au-dessus d'un rang de petites arcatures, de trois fenêtres éclairant le fond de la nef; enfin, trois pignons couronnent la partie supérieure. Celui du centre correspond au grand comble, ceux des côtés sont à jour et ressemblent à des clochers arcades. Il serait possible que ces arcatures aient autrefois renfermé des cloches. On remarque sur cette façade l'alternance de pierres de différentes couleurs et des arcs trilobés.

Quant aux façades latérales, on observera que la nef s'élève bien au-dessus des bas-côtés, que leurs toitures sont distinctes et qu'il y a, comme à l'intérieur, une différence très sensible de construction au point de raccord de la seconde avec la troisième travée. Les

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Cathédrale du Puy.

Façade.

fenêtres ne sont pas toutes semblables. Les deux travées les plus rapprochées du transept sont les plus curieuses : leurs fenêtres, par suite du système de structure des coupoles, sont à un niveau assez bas et surmontées d'un mur élevé ; aussi, pour dissimuler l'aspect désagréable qu'aurait produit cet espace nu, les architectes ont disposé « des panneaux renfoncés, pratiqués dans l'épaisseur de la muraille et décorés de mosaïques et de colonnettes ». Cette même décoration se retrouve dans les parties hautes du transept.

Le chevet a été entièrement reconstruit. Un rapport de Viollet-le-Duc indique que l'architecte n'a pas assez tenu compte des dispositions préexistantes. C'est ainsi qu'on en a presque doublé la hauteur et que la disposition des fenêtres a été modifiée ; toutefois les fragments de la grande frise composée d'animaux, et qui remonte à l'époque romaine, les ornements en forme d'S et l'inscription intermédiaire existaient tels quels dans la construction ancienne. On a rétabli à sa place primitive une partie de la corniche qui paraît également dater de l'époque romaine.

Grand porche. — Lorsque la cathédrale dut, faute d'espace, s'étendre sur le vide, les architectes firent, au porche, des voûtes destinées à la supporter. Ce porche s'étend aujourd'hui sous les quatre premières travées, il se prolongeait autrefois en droite ligne et aboutissait devant l'autel. Cette curieuse disposition fut supprimée en 1781, époque où l'on fit les entrées actuelles. Les deux premières travées ont été refaites en entier ainsi que la partie correspondante de l'église ; elles comprennent trois nefs et sont entièrement ouvertes. A partir de la troisième travée, les bas-côtés

se transforment en petites chapelles voûtées d'arête avec arcs latéraux. Ces chapelles sont fermées par des portes qui présentent un intérêt de premier ordre.

Elles sont formées d'une série de planches jointives doublées par d'autres planches, reliées aux premières par des clous. Sur celles-ci sont sculptés des sujets d'un faible relief, représentant, au sud, diverses scènes de la Passion et, au nord, des sujets ayant trait à la Nativité. La porte sud est encore entière, quoique la partie du bas soit bien endommagée. Les deux panneaux inférieurs de celle du nord ont disparu. Chaque sujet est expliqué par une légende tracée en lettres liées d'une façon bizarre. Sur la lamelle de bois qui recouvre, à la porte nord, la jonction des deux battants, on lit:

GAUZFREDUS ME FECIT PETRUS EDI...

Si, comme la chose est possible, le mot Petrus est le nom d'un évêque du Puy, il s'agirait, croyons-nous, de Pierre III (1145-1155) ou de Pierre IV (1159-1189).

Les deux travées suivantes du porche appartiennent à la construction ancienne ; elles ne comprennent qu'une nef et sont encore recouvertes de curieuses peintures.

Au delà de la quatrième travée se trouve une jolie porte appelée *porte dorée,* accostée de 2 colonnes en porphyre rouge.

Porche nord-est. — Deux autres portes pratiquées dans chaque bras du transept donnent accès dans la cathédrale. Ces portes sont abritées sous des porches remarquables.

Le porche nord-est s'ouvre extérieurement par un arc très surbaissé ; il est formé d'une demi-voûte d'arêtes

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Cathédrale du Puy.

Porche sud.

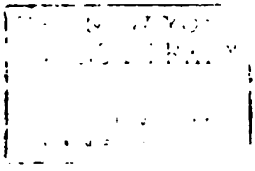

s'appliquant contre le mur du transept, les doubleaux ont la forme d'un quart de cercle. Au-dessus de ce porche se trouve une salle voûtée en berceau plein cintre et communiquant avec la tribune du transept. On y remarque une belle cheminée romane avec hotte conique reposant sur de petites colonnettes refouillées et couronnées de chapiteaux.

La porte elle-même ressemble aux portes d'Auvergne, les montants n'en sont ni ornés ni ébrasés, la baie est amortie par un linteau en dos d'âne sur lequel est représentée la Cène. Sur le tympan, dont le cintre est à la fois surhaussé et outrepassé, on voit le Christ, dans une gloire, accosté de deux anges, le tout se détachant sur un fond orné de mosaïques et de petits trèfles à quatre ou cinq lobes creusés à travers le tympan. La sculpture est très plate. On remarquera aussi les belles pentures de cette porte.

Porche sud-est. — Le porche sud-est, dont la construction est indépendante de celle de la cathédrale, est un morceau de premier ordre qui ne paraît pas antérieur à la fin du XIIe siècle. Le plan est rectangulaire. La voûte, très bien appareillée en moellons de teinte alternativement sombre et claire, est supportée par des ogives qui paraissent être les plus anciennes de la région. Elles se profilent, ainsi que les formerets, en tores sur chacun desquels sont sculptées trois gorges. Ces ogives sont de deux en deux claveaux ornées d'une rosace, d'une fleurette, d'une étoile ou d'une petite tête.

Le porche s'ouvre, au sud et à l'est, par une grande arcade ornée de quatre tores, soit unis, soit décorés de petites gorges. En dessous est un arc isolé,

concentrique, disposé dans un but simplement décoratif. Il « est maintenu au moyen de trois petits pilastres isolés, destinés à empêcher son relèvement ou sa déviation hors du plan vertical ».

Les pieds-droits de l'arc extérieur sont formés au sud-est d'un gros massif de maçonnerie, au nord-est et au sud-est, de colonnes décorées de gaufrures ; l'astragale est taillé sur plan carré « et la colonnette arrive du cylindre à ce plan carré par un ornement ».

Ce porche abrite deux portes : l'une, plus petite, est surmontée d'un tympan de forme triangulaire sur lequel est gravée l'inscription SCUTARI PAPA VIVE DEO. Le tympan, qui porte sur une face une inscription antique, a certainement appartenu à un monument plus ancien. Il est entouré d'une archivolte composée d'une suite d'ornements en forme d'S, analogue à celle du chevet de la cathédrale ; les pieds-droits ont été refaits à une époque moderne. L'autre porte, plus grande, a été ouverte après coup, elle est entourée d'une double archivolte, l'intérieure décorée de lobes, l'extérieure d'un tore entre deux gorges meublées de sphères, d'étoiles ou de fleurettes.

Au-dessus du porche, une chapelle ouverte sur la tribune du transept sud se trouve extérieurement décorée d'ouvertures ou d'arcades en arc brisé, entourées de nombreuses voussures toriques, reposant sur des faisceaux de colonnettes refouillées avec chapiteaux caractéristiques de la fin du XIIIe siècle ou du commencement du XIVe. A l'intérieur, cette chapelle est couverte d'une voûte en berceau : au-dessous des ogives en bois construites au début du XIXe siècle ne supportent rien. Avant les restaurations de la cathédrale, il y avait entre le porche

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Cathédrale du Puy.

Voûte du porche sud.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

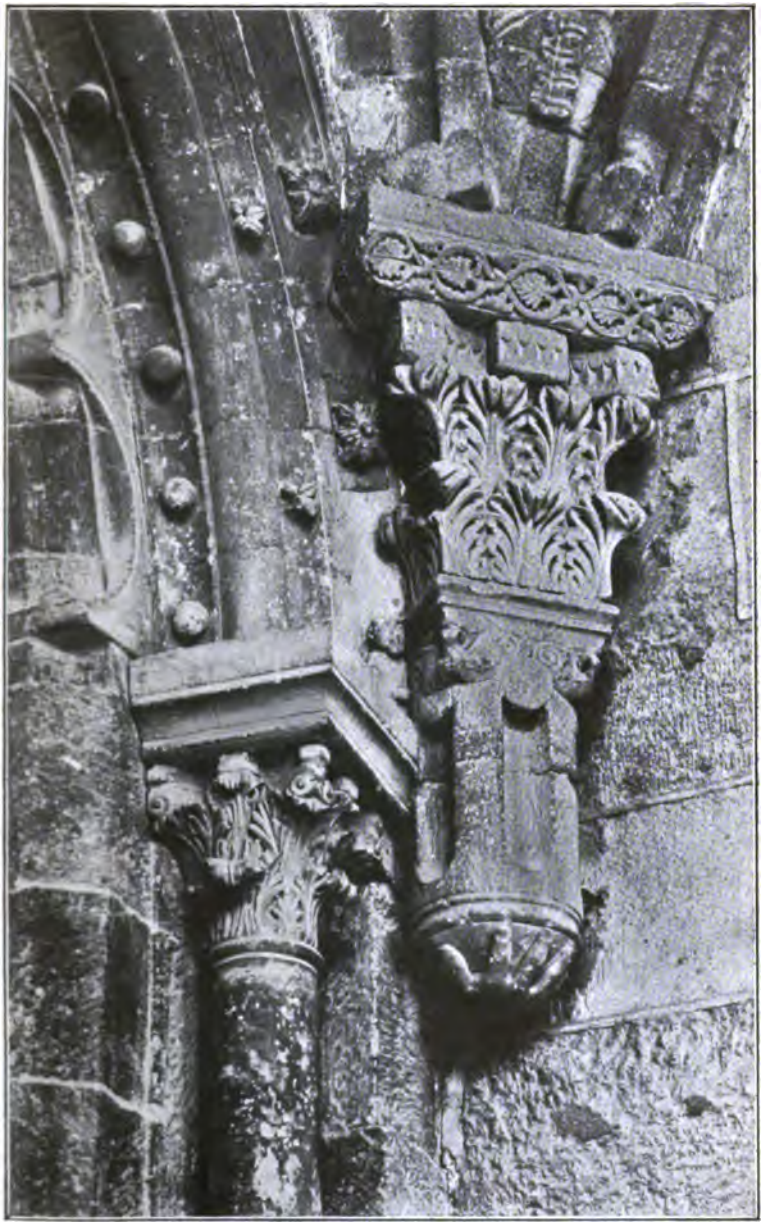

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Cathédrale du Puy.

Détails du porche sud.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

et le chevet une chapelle du XVe siècle élevée par l'évêque Jean de Bourbon.

Clocher de la cathédrale. — Le clocher de la cathédrale du Puy, dont la construction est indépendante de celle de l'église, s'élève sur le prolongement oriental du bas-côté nord. Sauf quelques modifications de détail, il était demeuré intact jusqu'en 1887, mais comme il menaçait ruine, sa reconstruction devenait nécessaire ; on l'a donc entièrement rebâti et c'est une copie assez fidèle de la tour primitive.

« Ce clocher est divisé en sept étages marqués chacun par une légère retraite et se compose à sa base d'une muraille carrée avec quatre piles isolées ; à l'intérieur, des arcs sont bandés des piles aux murs et portent des berceaux perpendiculaires aux quatre murs ; sur ces berceaux reposent les étages supérieurs, qui vont en se rétrécissant jusqu'à l'aplomb des piles, de sorte que le sommet du clocher porte sur ces piles. »

Extérieurement, on voit, au rez-de-chaussée et sur chaque face, une arcade doublée qui encadre des portes au nord et au sud. Au premier étage, ce sont trois arcatures appliquées; dans celle du milieu s'ouvrent deux baies géminées à cintre surhaussé. Au second étage se trouvent deux grandes arcades trilobées accostées de colonnettes, et dans chacune d'elles deux étroites fenêtres en plein cintre. Au troisième c'est une large baie en tiers-point. Une fenêtre trilobée, encadrée par un grand arc brisé, éclaire le quatrième. Le cinquième étage présente une disposition curieuse : au rez-de-chaussée se trouvent deux petites colonnettes et, un peu en retraite, il y en a une autre ; toutes sont reliées par de petits arcs en

plein cintre surmontés d'une voûte minuscule en cul-de-four. En plan, cet étage présente « une série de niches intérieures et extérieures, se pénétrant avec beaucoup d'adresse et de manière à reporter les charges sur les angles de la tour ». Sur chaque face, le cul-de-four supporte un grand gâble, dont l'angle est très aigu.

Ce gâble, dont le point de départ est marqué par de grosses têtes, cache en partie d'autres ouvertures qui éclairent le sixième étage. Deux fenêtres, en cintre légèrement brisé, ajourent le septième ; enfin, une pyramide à quatre pans couronne l'édifice qui a une hauteur totale de 56 mètres.

L'architecte a dû envisager le rôle défensif que ce monument pouvait être appelé à jouer. Les étages inférieurs étaient desservis par de simples échelles ; les fenêtres sont très petites au premier et au second ; et pour parvenir de celui-ci au troisième, il n'y a qu'une ouverture verticale, où aujourd'hui encore il est difficile de passer, malgré un système perfectionné d'échelles en fer. Les cloches devaient être introduites par la grande fenêtre du troisième étage.

Cloître de la cathédrale. — Le long du mur septentrional de la cathédrale est adossé un cloître rectangulaire compris entre le musée diocésain et les deux bâtiments qui portent aujourd'hui les noms de chapelle des Morts et de salle des États. Il a été, comme tout le reste de l'édifice, profondément remanié. La galerie méridionale, la plus curieuse, avait été démolie au XVIIIe siècle, et la partie extérieure a été reconstruite presque en entier ; les autres n'ont subi que des remaniements.

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Cloître de la cathédrale du Puy.

Raccord des travées occidentales.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Le cloître s'ouvre sur le préau par cinq arcades sur les deux côtés les plus petits et par dix sur les plus longs. Sauf à l'angle nord-est, les arcades extrêmes sont plus étroites que les autres. Les voûtes des quatre parties, toutes les mêmes, sont composées de petits compartiments d'arêtes reposant, du côté du préau, sur de grosses piles carrées, flanquées de colonnes dégagées, et du côté intérieur, sur des colonnes également dégagées. Les piles des angles et celles qui supportent la troisième travée occidentale ont une forme irrégulière. Les colonnes des angles ont été placées de biais; leur disposition fort ingénieuse a permis de construire partout des voûtes d'arêtes d'une régularité parfaite.

Les piles sont en maçonnerie, les colonnes monolithes, l'astragale est taillé dans le fût. Les arcades sont doublées avec moulure intermédiaire composée d'un tore à la partie la plus ancienne, et ailleurs de fuseaux juxtaposés. Cette dernière moulure fait défaut aux arcades occupant les angles sud-est et nord-est. Dans la plus grande archivolte extérieure, un seul sommier sert pour deux arcs. Les claveaux sont alternativement blancs et noirs.

Le mur qui surmonte les archivoltes est décoré d'une mosaïque formée d'une suite de losanges blancs, noirs et rouges; enfin une corniche richement sculptée passe sous la toiture.

Viollet-le-Duc attribuait au Xe siècle la galerie adossée à la cathédrale et croyait les autres du XIIe siècle. Il y a certainement de réelles différences entre la galerie méridionale et les autres, les colonnes ne sont pas semblables, les chapiteaux plus archaïques; mais d'autre part, les bases sont les mêmes, les profils

des tailloirs identiques. Il n'y a de différence de détail que dans la décoration des chapiteaux et de la corniche.

Une des travées de la galerie orientale, trois de la galerie occidentale, font aussi partie de la construction plus ancienne. A l'ouest, la place du raccord est facile à voir. C'est le seul endroit où les archivoltes ont deux sommiers distincts, et où l'on voit deux colonnettes géminées paraissant réunies entre elles par une lanière ou une cordelette. Mais, de ces différences de détail, faut-il conclure qu'on a mis deux siècles à élever les constructions? Nous ne le croyons pas, et le cloître ne nous paraît pas antérieur à la partie de la cathédrale à laquelle il est adossé. Cette galerie serait donc de l'extrême fin du XIe siècle et on aurait construit les autres dans le cours du XIIe siècle (1).

Malgré les instructions formelles de Viollet-le-Duc, on a remplacé un certain nombre de chapiteaux. Il est facile cependant, par la simple inspection des chapiteaux et de la corniche, de se rendre compte de la marche de la construction et des perfectionnements apportés à la sculpture.

Il n'entre pas dans le cadre de ce guide de décrire les chapiteaux et la corniche. Il nous suffira de dire qu'ils forment un ensemble incomparable; les chapiteaux sont ornés les uns de feuillages, les autres de scènes historiées, mais la sculpture des feuillages est généralement plus belle.

(1) Le P. Caillau et après lui M. le chanoine Bonnefoy citent, sans en indiquer la source, une donation faite en 1134, pour construire une des galeries du cloître.

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Cloître de la cathédrale du Puy.

Chapiteaux.

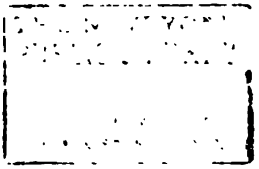

La toiture s'arrêtait autrefois au ras de la corniche.

Chapelle des Morts. — Le bâtiment dit *Chapelle des Morts* se trouve à l'est du cloître, dans le prolongement du bras nord du transept. Le rez-de-chaussée communique avec le cloître par six arcades au milieu desquelles est ouverte une belle porte. C'est une vaste salle couverte d'un berceau brisé divisé par un doubleau. Sur le mur adossé au transept se trouve une grande peinture représentant le crucifiement et paraissant dater du XIIIe siècle. Cette salle occupe la place habituelle de la salle capitulaire ; la dénomination actuelle doit provenir des nombreuses sépultures qu'elle renfermait.

Au-dessus, dans une pièce sans caractère, se trouve une belle cheminée romane « tracée sur plan circulaire, le foyer formant un segment de cercle et le manteau l'autre segment ». Cette cheminée est terminée au-dessus du pignon de la salle à laquelle elle est adossée par un beau tuyau cylindrique bâti en assises de pierres noires et rousses alternées, avec mitre en forme de lanterne couverte par un cône.

Dans les combles se trouve une fresque représentant deux personnages jouant aux échecs. Enfin deux jolies fenêtres romanes s'ouvrent dans le mur septentrional.

Musée religieux. — Les constructions adossées à la galerie septentrionale du cloître, malgré leur ancienneté, n'offrent qu'un médiocre intérêt archéologique, mais dans la salle supérieure l'administration diocésaine a installé, sous la direction de notre savant

confrère M. Léon Giron, un musée religieux qui renferme déjà des pièces fort intéressantes. Nous citerons notamment une belle tapisserie fleurdelisée aux armes de l'évêque Jean de Bourbon et d'autres étoffes ou broderies plus récentes ; une châsse en émail de Limoges (XIIe ou XIIIe siècle) et divers autres objets d'orfèvrerie religieuse. Une croix écotée en bois du XVe siècle (?) ; plusieurs sculptures de Vaneau, notamment un portrait de Mgr de Béthune, et deux soldats sculptés sur bois et destinés au tombeau de ce prélat. Un curieux encensoir roman : des fragments de stalles : une clochette pourvue de sortes de griffes dans la partie inférieure ; des plaques de cuivre gravées en taille-douce par des artistes locaux ; six croix processionnelles provenant d'églises de la région, etc.

Trésor de la cathédrale. — En plus d'une belle peinture représentant une *pieta*, le trésor de la cathédrale possède une célèbre bible manuscrite exécutée au IXe siècle par l'évêque d'Orléans Théodulphe ou sous sa direction, et qui a été citée par M. Léopold Delisle comme « le plus magnifique monument de la calligraphie du temps de Charlemagne », et un assez joli reliquaire du XVe siècle en cuivre repoussé. On doit enfin mentionner les boiseries du buffet d'orgues et de la chaire.

Bâtiment des mâchicoulis. — La vaste construction connue sous le nom de bâtiment des mâchicoulis a été élevée en deux fois. Elle fut montée à l'époque romane jusqu'au point où l'on voit encore, sur le cloître, une série de modillons ; puis surélevée plus tard pour un usage défensif.

G. Fleury, phot.

Le Congrès dans le cloître de la cathédrale.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

L'intérieur a également subi quelques modifications. Il comprend aujourd'hui quatre étages dont deux sont au-dessous du niveau du sol de la cathédrale, mais autant qu'on peut en juger, le premier a été séparé en deux, tandis qu'on a fait disparaître un plancher qui divisait le troisième étage actuel.

On pénètre dans l'étage inférieur par l'hôpital en descendant quelques marches. C'est une vaste salle rectangulaire bâtie sur le rocher; elle est très basse et recouverte de voûtes reposant sur des ogives de profil torique avec petit ressaut rectangulaire. Ces voûtes ont donc été ajoutées après coup au XIVe siècle. On doit signaler à l'intérieur de cette salle un cuvage pour la fabrication du vin. Les cuves, au nombre de trois, sont construites en belles pierres de taille avec un fouloir disposé entre chacune d'elles d'une façon à la fois originale et pratique. Il est assez difficile d'indiquer la date de ce cuvage, il paraît antérieur au XVIe siècle. C'est en tout cas un monument fort curieux et que personne n'avait signalé.

Le second étage, auquel on pénètre également de l'hôpital par une porte étroite, est couvert d'une voûte en berceau supportée par quatre doubleaux, reposant sur des pilastres avec chapiteaux sculptés de têtes et de feuillages du côté ouest; à l'est il n'y a pas de sculptures.

Le troisième étage est au même niveau que la cathédrale. C'est une vaste salle dont la voûte en berceau brisé est renforcée par des doubleaux reposant sur des colonnes engagées qui prennent naissance sur des pilastres. En 1848, cette salle était divisée en deux étages, disposition qui devait être ancienne car elle a deux rangs de fenêtres: en outre les pilastres qui

supportent les colonnettes ont des tailloirs très saillants destinés à soutenir les poutres. Les murs sont décorés de très belles peintures du XVIe siècle qui représentent les arts libéraux.

Le quatrième étage est pourvu extérieurement d'un rang de mâchicoulis fort curieux formés de parapets portés sur des arcs reposant, d'une part sur les contreforts, de l'autre, sur des consoles formées de plusieurs assises en encorbellement. Les contreforts sont eux-mêmes pourvus de bretèches reposant également sur des assises en encorbellement.

Le bâtiment des mâchicoulis faisait partie du système de fortification qui défendait le palais épiscopal.

Hôpital du Puy. — L'hôpital du Puy, qui est de fondation très ancienne, conserve encore, rue de Bec-de-Lièvre, une vaste salle voûtée et de belles portes. La première est divisée en deux nefs par un pilier central, elle est recouverte de voûtes sur croisées d'ogives qui paraissent remonter à la fin du XIIe siècle.

Les portes sont deux monuments fort curieux de la fin de l'époque romane; l'une est encadrée d'une triple voussure reposant sur des chapiteaux ornés de têtes ou de feuillages; l'autre est remarquable par ses deux chapiteaux. Sur l'un on voit un personnage distribuant des pains, on y lit l'inscription *Karitas*. Sur l'autre, quatre personnages soignent un malade alité. La porte elle-même est pourvue de pentures remarquables.

Bibliographie de la cathédrale du Puy. — Outre les ouvrages généraux dont les principaux sont: l'*Histoire de Languedoc* et la *Gallia christiana*, on peut indiquer *Les*

anciennes histoires de Notre-Dame du Puy, dont une édition critique a été donnée par M. Charles Rocher en 1887. Le Puy, Marchessou, in-8°. Extrait des *Mémoires de la Société agricole et scientifique de la Haute-Loire*. — Taylor et Nodier: *Voyages pittoresques, etc.* Auvergne, t. II. — Michel et Mandet: *L'ancienne Auvergne et le Velay*. Moulins, 1846, in-8°. — Mandet: *Histoire du Velay*, t. II et VI. Le Puy, 1862, in-12. — *Le Livre de Podio ou Chroniques d'Étienne Médicis*, publiées par Augustin Chassaing, 2 vol. Le Puy, 1869, et 1874, in-4°. — Mérimée: *Notes d'un voyage en Auvergne*. — Aymard: *Découvertes d'antiquités à la cathédrale du Puy: Mémoires de la Société académique du Puy, 1867*. Le Puy, 1868, p. 600 à 653. — Viollet-le-Duc: *Dict. raisonné*. — Caillau (Le P.): *Les Gloires de Notre-Dame du Puy*. Le Puy, 1846, in-12. — Mallay: *Monographie de la cathédrale du Puy*, publiée par Noël Thiollier. Le Puy, 1904, in-8°. — Thiollier (Noël et Félix): *L'architecture religieuse à l'époque romane dans l'ancien diocèse du Puy*. Le Puy, 1900, in-f°. — Bonnefoy (Le chanoine): *La cathédrale du Puy, histoire et archéologie*. Le Puy, 1903, in-16.

CHAPELLE SAINT-JEAN

Construite au nord de la cathédrale, cette chapelle a servi jusqu'à la fin du XVIIIe siècle de baptistère unique aux paroisses du Puy. La voûte actuelle est de beaucoup postérieure au reste de l'édifice. Le chroniqueur Médicis rapporte que la voûte ancienne fut détruite par un tremblement de terre en 1427. Elle ne s'écroula cependant pas en entier, car il en existe des traces bien apparentes sous les combles actuels : c'est là qu'on peut se rendre compte des dispositions primitives de la chapelle qui se composait originairement d'une première travée voûtée en berceau, séparée

par un doubleau très large d'une seconde travée recouverte d'une voûte des plus curieuses. C'était, selon toute vraisemblance, une sorte de coupole à six pans établie d'après un procédé insolite. Le long des murs latéraux on avait disposé des arcs épais, à chaque extrémité, de 1m30 à 1m40, et se réduisant au centre à une épaisseur de 0m15 à 0m20: on arrivait ainsi à avoir dans les angles une partie proéminente sur laquelle on pouvait construire un des pans de la coupole.

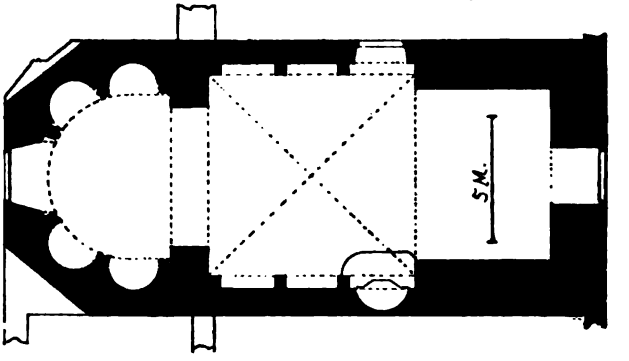

P. Verdier, del.

Chapelle Saint-Jean au Puy.

L'abside a conservé en partie sa disposition ancienne; il semble cependant qu'à l'origine elle ait été pourvue de cinq niches prises dans l'épaisseur du mur: il n'en subsiste que quatre; celle qui se trouve dans l'axe de la chapelle paraît avoir été agrandie après coup Les arcs qui précèdent ces niches ont pour supports des colonnes dont deux, en marbre, sont probablement antiques. L'astragale est taillé dans le fût et les chapiteaux en grès d'un profil corinthien, mais d'un travail

assez barbare, ont un diamètre beaucoup moindre que celui des colonnes. Celles-ci sont de grosseur inégale, leurs bases se composent de deux tores à peu près égaux séparés par une gorge.

Au-dessus de ces niches se trouve une série d'arcatures en plein cintre.

Deux portes anciennes donnent accès dans la chapelle. Celle du sud a été retouchée après coup, elle était peut-être précédée d'un porche; l'autre se trouve à l'ouest; elles sont toutes deux dépourvues d'ornements.

La partie inférieure des murs est construite en grand appareil; certains blocs ont des trous de crampon, ce qui indiquerait leur origine romaine. Il est inutile de dire ce que pensent tous les archéologues des réparations récentes qui ont remplacé certains de ces grands blocs de pierre par du petit appareil.

Dans le haut, l'appareil devient plus petit et le mur méridional est décoré, à la hauteur des fenêtres, de six arcades appliquées contre le mur.

A l'extérieur, le chevet est plat et légèrement incliné du sud-est au nord-ouest. Peut-être présentait-il trois pans à l'origine; il serait possible que le mur terminal de cette chapelle qui se trouvait sur la ligne des remparts ait été augmenté après coup.

La cuve baptismale ancienne se trouve dans une niche ouverte dans le mur septentrional; elle a extérieurement une forme pyramidale; elle est accostée d'une piscine et mesure dans sa plus grande largeur $2^{m}20$ y compris la piscine; en plan, elle présente à l'intérieur l'image d'un quatre-feuilles mesurant $1^{m}26$ dans un sens et $0^{m}84$ dans l'autre; sur le rebord est sculpté un animal, sorte de serpent ou de salamandre

d'aspect très barbare. La piscine circulaire mesure 0m 32 de diamètre.

Tout dans cet édifice a un aspect archaïque ; il n'y a point de sculpture en dehors des chapiteaux, les joints sont assez épais et tous les arcs en plein cintre, sauf celui de la porte méridionale qui paraît avoir été retouchée après coup. La chapelle n'est certainement pas postérieure au XIe siècle.

BIBLIOGRAPHIE. — *Chroniques d'Étienne Médicis*, t. II, p. 173. — Payrard (L'abbé): *Tablettes historiques de la Haute-Loire*, t. Ier. Le Puy, 1871, p. 253. — Thiollier (N. et F.): *Architecture religieuse*, p. 68 à 70.

ÉGLISE SAINT-LAURENT

L'église Saint-Laurent faisait partie du couvent de dominicains fondé au Puy en 1221. On ignore l'époque de sa construction, mais sur une des bases de colonne on lit la date de 1340 qui correspond bien au style de l'architecture.

C'est le plus important des édifices gothiques du Velay; il est construit d'après les données de l'architecture méridionale et forme un parallélogramme de 65 mètres de longueur sur 22 mètres de largeur, dont les trois nefs sont divisées en cinq travées. Les voûtes des bas-côtés sont aussi élevées que celles de la nef qui est dépourvue de fenêtres. Les piliers sont formés d'un massif de maçonnerie flanqué sur chaque face de pilastres à trois pans. Entre chaque pilastre des petites

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Église Saint-Laurent du Puy.

Nef.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

colonnes supportent les ogives. Les doubleaux ont le même profil que leurs pieds-droits, les ogives se profilent en un gros tore avec redents. L'abside à cinq pans est éclairée par des baies longues et étroites, divisées : celles du centre en trois parties, les autres, en deux avec remplages tréflés ; les fenêtres des bas-côtés sont plus petites. Les chapiteaux sont décorés de têtes d'hommes ou d'animaux, enlacés dans des rinceaux de feuillages. La sculpture en est plate et grossière. Une seule toiture recouvre les trois nefs. La voûte du chœur s'étant écroulée au XVIe siècle, on flanqua les façades latérales de contreforts lourds et disgracieux.

Le portail, d'une exécution plus soignée, se trouvait à l'origine sur la façade méridionale. Transporté, en 1855, à sa place actuelle, il se compose de cinq voussures dont deux sont garnies de petites niches avec statues d'anges conservées dans la partie supérieure. La façade occidentale a été modifiée à la même époque.

A l'extrémité du collatéral nord se trouve un des tombeaux de Du Guesclin. Après sa mort à Châteauneuf-de-Randon, on transporta son corps à Saint-Denis. Comme Le Puy était la première étape sur le parcours, c'est là qu'il fut embaumé : on y ensevelit en grande pompe ses entrailles.

Le tombeau, qui se trouvait originairement dans le chœur, fut en partie détruit à l'époque des guerres religieuses ; en 1831, on le rétablit à la place où il se trouve actuellement. L'enfeu primitif était beaucoup plus simple et toute la décoration extérieure date du XIXe siècle. Le défunt est représenté armé de toutes pièces, la tête reposant sur un coussin et les

pieds sur un chien; en dessus on lisait l'épitaphe ainsi conçue :

CI GIST TRES NOBLE HE ET VAILLAT MESSIRE BERTRAD CLAIKIN CONTE DE LOGUEVILLE JADIS CONNESTABLE DE FRANCE QUI TREPASSA L'AN MIL CCC LXXX LE XIIII DE JUL

Le clocher de l'église, sans style a été construit au XIXe siècle. Les bâtiments conventuels qui se trouvent au nord de l'église ont conservé un certain caractère à l'extérieur.

BIBLIOGRAPHIE. — Mandet: *Histoire du Velay*, t. VI, p. 158. — Aymard : *Monument élevé au connétable Bertrand Du Guesclin dans l'église Saint-Laurent au Puy : Annales de la Société d'Agriculture du Puy*, VII, 1834, p. 119 et suiv.

ÉGLISE DES CARMES

Les Carmes s'établirent au Puy en 1286, sous la protection de l'évêque Fredol de Saint-Bonnet, mais ils éprouvèrent, après sa mort, de vives résistances de la part des Dominicains, des Cordeliers et du Chapitre.

L'église qu'ils élevèrent se compose d'une large nef divisée en cinq travées et d'une abside à cinq pans, les bas-côtés ont été ajoutés postérieurement.

La voûte de la nef semble faite après coup, les ogives et les doubleaux, de profil prismatique, retombent sans chapiteaux sur des faisceaux de trois colonnes engagées; quelques-unes de ces colonnes ont été tronquées.

L'abside est la partie la plus intéressante de l'édifice, elle présente cinq pans éclairés, celui du fond par une grande fenêtre divisée en trois parties avec remplage tréflé et, les deux de côté, par des fenêtres plus petites divisées par un meneau central.

Les ogives se profilent en un tore avec petite baguette; ils retombent sur des faisceaux de trois colonnettes, dont la plus extérieure est pourvue d'une petite baguette comme les ogives. Les chapiteaux sont recouverts de larges feuilles.

Dans le bas-côté nord, on voit des arcades prises dans le mur; ce sont peut-être les restes du cloître. La façade et les clochers ont été refaits au XIXe siècle.

Bibliographie. — Mandet: *Histoire du Velay*, VI. p. 21.

CHAPELLE SAINT-CLAIR OU CHAPELLE OCTOGONE D'AIGUILHE

Cette chapelle, plus connue dans la région sous le nom erroné de *temple de Diane*, présente un spécimen unique en Velay d'un plan architectural assez rare, mais dont le XIe et le XIIe siècle offrent cependant d'autres exemples. C'est un octogone régulier terminé à l'est par une abside semi-circulaire voûtée en cul-de-four.

Sur une sorte de soubassement, qui sert de support, s'élèvent extérieurement huit arcades en plein cintre séparées par des pilastres angulaires. A l'intérieur, des arcades analogues reposent sur des colonnes engagées d'un quart. Ces arcades intérieures ne sont

pas ornées; l'arête a seulement été abattue; au-dessus d'elles, une corniche indique le point de naissance de la coupole dont chacune des huit sections, indépendante l'une de l'autre, se réunit autour d'une ouverture circulaire qui occupe le centre de la voûte.

Des fenêtres sont ouvertes sur six des faces de l'octogone; les parois orientales et occidentales où se trouvaient la porte et l'abside en sont dépourvues. Quatre fenêtres sont percées dans l'axe des arcades, mais non les plus rapprochées de l'abside. On a donné à ces dernières baies de plus petites dimensions pour ne pas affaiblir le mur à cette place.

Deux portes en plein cintre donnent accès dans la chapelle: l'une plus petite, au nord; l'autre plus grande, à l'ouest. Toutes deux sont comprises de la même façon; la baie est recouverte d'un linteau en dos d'âne surmonté d'un arc de décharge en plein cintre avec claveaux alternativement blancs et noirs. Le tympan est garni de décorations d'appareil: losanges noirs se détachant sur un fond blanc et disposés de façon à former des étoiles, au nord; disques noirs et blancs tangents les uns aux autres, à l'ouest. Au milieu du linteau de la porte occidentale « on remarque une croix grecque sculptée et de chaque côté de cette croix deux cercles qui diminuent de diamètre proportionnellement au rétrécissement du linteau. Les deux derniers cercles à droite et à gauche se détachent de la pierre en très bas relief et ressemblent à des boules aplaties » (1).

De nombreuses opinions ont été émises sur la destination de ce monument. Ce n'était pas un baptistère

(1) Mérimée: *op. cit.*, p 241.

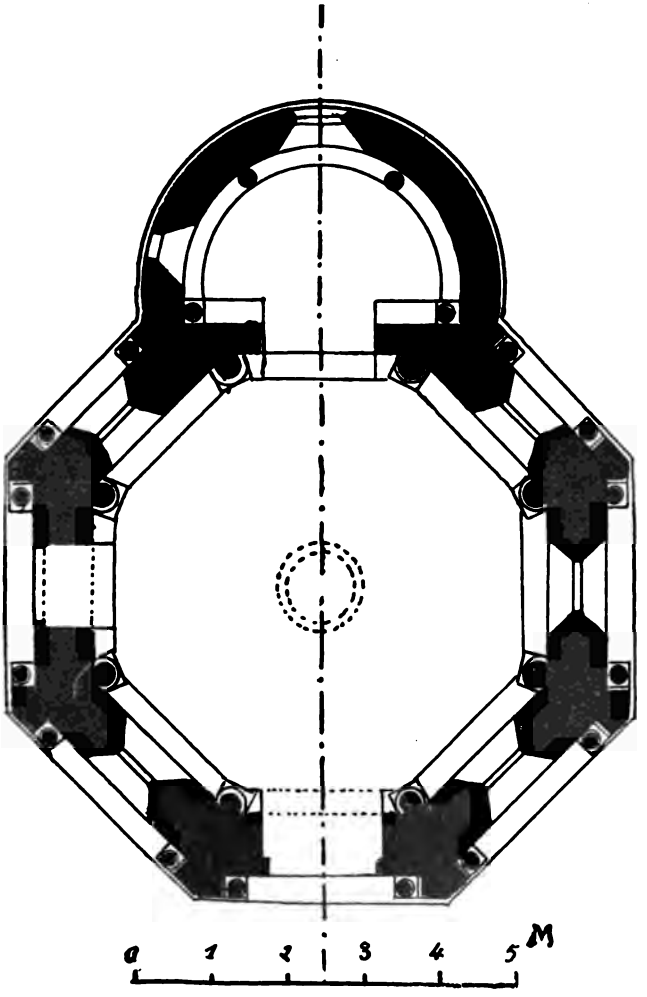

Paul Bréchignac et M. Montuclard, del.

Chapelle octogone d'Aiguilhe.

Plan.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

car Aiguilhe ne fut pas une paroisse et se trouvait à proximité du baptistère du Puy ; ce n'était probablement pas non plus une chapelle de Templiers. L'ordre du Temple avait une commanderie au Puy, mais son église consacrée à saint Barthélemy existe encore en partie, et de plus il ne possédait pas de terres à Aiguilhe. Il paraît plus probable que c'était la chapelle du très ancien *hôpital des pauvres* d'Aiguilhe, mentionné dès l'année 1088. Une phrase d'une chronique manuscrite du Puy, écrite en 1814, confirmerait cette hypothèse (1).

Il semble que cette chapelle n'ait été dédiée à saint Clair qu'au XVIIe siècle. Elle a subi plus tard bien des vicissitudes. En 1789 elle servait de grenier à fourrages ; réparée depuis elle fut louée en 1899 par la précédente municipalité du Puy à une compagnie d'électricité qui y a établi un transformateur. Les poteaux fichés à cette occasion dans les murs ont provoqué la ruine de toute la partie méridionale. Puissent les réparations entreprises, aux frais de la municipalité actuelle et de la Commission des monuments historiques, être terminées à l'époque de la visite du congrès et la sauver d'une ruine menaçante !

BIBLIOGRAPHIE. — Mangon de la Lande : *Essai historique sur les antiquités du département de la Haute-Loire.* Saint-Quentin, 1826, p. 91 et suiv. — Caumont (De) : *Bulletin Monumental,* t. VIII, p. 443. — Mérimée : *Notes d'un voyage en Auvergne.* Paris, 1838, p. 242. — Le Blanc (Paul) : *Congrès scientifique de France, 1855.* Le Puy, 1856, t. I, p. 138 à 140. — Gailhabaud : *L'architecture du VIe au XVIIIe siècle,* t. I.

(1) Joignant ce monument, et sur la gauche en entrant on distingue les restes d'un ancien bâtiment où était jadis un hospice.

Paris. — Viollet-le-Duc : *Dict. raisonné*, passim. — Thiollier (Noël et Félix) : *Architecture religieuse*, p. 70 à 73.

CHAPELLE SAINT-MICHEL D'AIGUILHE

La chapelle Saint-Michel d'Aiguilhe, qui domine d'une façon si pittoresque un rocher volcanique abrupt, est un édifice de deux époques distinctes. La partie la plus ancienne a l'intérêt d'être datée d'une façon précise.

L'acte de fondation de la chapelle relate, en termes fort clairs, que le doyen du chapitre de la cathédrale, Truannus, après en avoir obtenu l'autorisation de l'évêque Gottescalk, fit faire un chemin le long de cette montagne où, jusqu'alors, les hommes les plus agiles pouvaient à peine passer, et construire à son sommet un oratoire consacré à l'archange Saint Michel. Ce monument était terminé le 18 juillet 962, époque où Truannus en fit don au chapitre du Puy.

L'oratoire primitif se compose d'un petit sanctuaire carré encore bien reconnaissable dont la curieuse voûte en forme de pyramide basse et obtuse, construite en appareil grossier, s'élève sur un plan rectangulaire. Il était flanqué d'une abside à l'est et de deux absidioles en forme de transept au nord et au sud ; toutes trois voûtées en cul-de-four. La porte d'entrée ancienne, bien visible encore quoique murée, s'ouvrait sur l'escalier actuel, à l'ouest de l'absidiole méridionale ; elle était dépourvue d'ornements et couverte d'un simple linteau. L'appareil de cette partie de l'édifice est assez grossier, il est formé de moellons à peine dégrossis et noyés dans le mortier. Les fenêtres

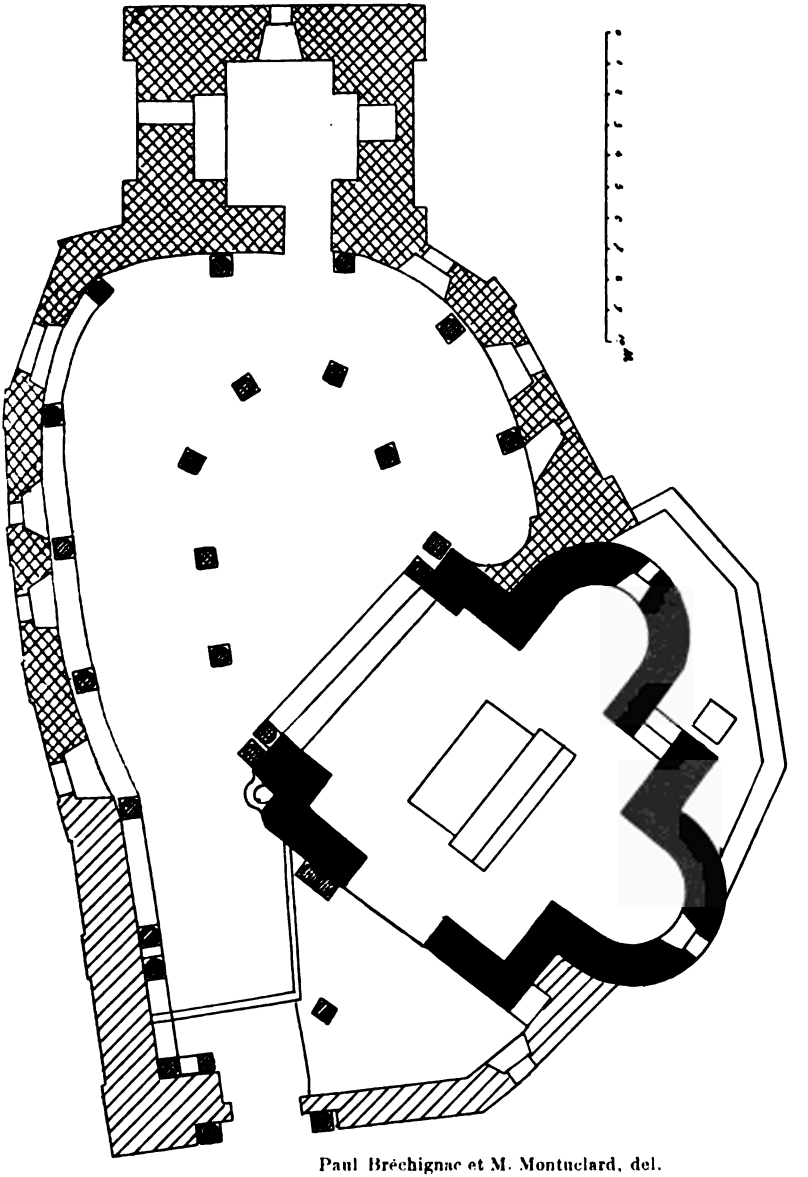

Paul Bréchignac et M. Montuclard, del.

Chapelle Saint-Michel d'Aiguilhe.

Plan.

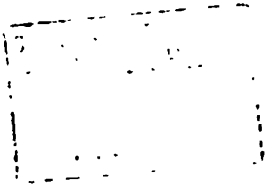

E. Lefèvre-Pontalis, phot

Saint-Michel d'Aiguilhe.

Vue intérieure.

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

minuscules qui éclairent l'abside et les absidioles sont en plein cintre et leurs archivoltes creusées dans un seul bloc de pierre.

L'absidiole méridionale a été ouverte lors de l'agrandissement de la chapelle pour donner accès à une sorte de réduit ou de tribune situé au-dessus de l'entrée actuelle construite postérieurement.

Autour de cet oratoire primitif sont venues se greffer d'autres constructions plus soignées et plus ornées, que nous ne croyons pas antérieures à la fin du XIe siècle. C'est peut-être même après cette époque qu'on a prolongé l'entrée de façon à pouvoir construire le portail sur un emplacement assez large.

Actuellement, on pénètre dans l'église par une très belle porte s'ouvrant à l'est. Elle donne accès dans un vestibule d'où l'on entre dans l'église proprement dite après avoir gravi sept marches. Ce narthex, qui comprend deux travées voûtées d'arêtes, se continue dans l'intérieur de l'église dont il fait le tour, en décrivant une courbe elliptique. On circule ainsi dans un déambulatoire qui se compose de neuf travées recouvertes de compartiments d'arêtes irréguliers, de façon à racheter la forme du sol ; les voûtes n'ont pas de doubleau et reposent à leur naissance sur des colonnes peu élevées, trapues et renflées près de la base. Cette galerie se termine au nord par une abside semi-circulaire. Elle entoure une nef voûtée en berceau plein cintre qui vient aboutir obliquement et avec un décrochement visible dans les joints à la partie rectangulaire de l'oratoire plus ancien.

L'église était recouverte de peintures qui ont disparu. sauf dans la partie la plus ancienne où elles sont détériorées et presque méconnaissables.

La première travée montante du narthex est divisée en deux étages par de larges blocs de pierre reposant d'un côté sur des corbeaux, de l'autre sur une colonne. Ces blocs de pierre sont traversés par de longues colonnettes partant du bas pour venir supporter directement la voûte de l'étage supérieur recouvert d'une coupole minuscule qui repose sur de toutes petites trompes en cul-de-four. Il est réuni au sanctuaire carré par deux travées de nef voûtées d'arêtes. Pour les faire communiquer, on a dû démolir le fond de l'absidiole méridionale dont une partie de la courbure existe encore.

Les chapiteaux, en grès de Blavozy, sont ornés de feuillages assez grossièrement traités. Les plus rapprochés de la porte sont d'un travail bien meilleur, tous semblables et divisés en deux parties ; l'une couverte de rinceaux, l'autre décorée de palmettes. Cette différence dans la sculpture semble indiquer que l'allée conduisant au portail, ainsi que ce dernier, sont d'une date postérieure.

La partie la plus riche est sans contredit la façade. La porte est flanquée de deux colonnettes supportant un arc de décharge à trois lobes avec des personnages tenant des rinceaux ; deux sirènes décorent le linteau.

Le centre du tympan n'est pas orné : sous le lobe central est sculpté un *Agnus Dei* et, dans les deux autres, des clercs en adoration présentent un calice. Le biseau du tailloir des chapiteaux est décoré de palmettes et, de chaque côté du portail, deux animaux à mi-corps sont en saillie sur la muraille. Une archivolte, décorée de losanges alternativement blancs et rouges, entoure l'arc trilobé du portail.

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Saint-Michel d'Aiguilhe.

Portail.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

La façade est divisée par une corniche aux deux tiers de sa hauteur ; la partie supérieure est aussi ornée de mosaïques et, plus haut cinq arcades, qui retombent sur des corbeaux en forme de main ouverte, abritent des représentations du Père Éternel, de la Vierge, de saint Michel, de saint Pierre et de saint Jean.

Un chemin de ronde, reposant tantôt sur le rocher tantôt supporté par de grands arcs, entoure le monument. Au nord sont les ruines de la cellule de l'ermite ou du desservant de la chapelle.

A l'extrémité ouest de la chapelle s'élève un clocher indépendant du reste de la construction, qui a certainement subi les mêmes influences que celui de la cathédrale. Divisé en cinq étages en retraite les uns au-dessus des autres, il se termine par une pyramide en pierre à quatre pans.

BIBLIOGRAPHIE. — *Gallia Christiana*, II, p. 755-756. — Arnaud : *Histoire du Velay*. Le Puy, 1816, II, p. 379. — Mangon de la Lande : *Essai sur les antiquités de la Haute-Loire*. Saint-Quentin, 1826, p. 86. — Mérimée : *Notes d'un voyage en Auvergne*. Paris, 1838, p. 235. — Paul Le Blanc : *Rapport sur la visite faite à Saint-Michel*, dans le *Congrès scientifique de France* de 1855. Le Puy, 1856, p. 146. — Degré (P.) dans *Bulletin Monumental*, 5e série, t. II, 40e de la collection, p. 168 et suiv. — Dauvergne (Anatole) : *Rapport sur Saint-Michel*, dans le journal la *Haute-Loire* des 16 et 20 mars 1851. — Raguenet : *Petits monuments historiques*, 23e livraison, 1894. — Chevalier (l'abbé U.) : *Cartulaire du Monastier*. Paris et Le Puy, 1888, in-12, p. XVIII et 153. — Thiollier (Noël et Félix) : *L'architecture religieuse à l'époque romane dans l'ancien diocèse du Puy*, p. 75 et suiv. — Thiollier (Noël) : *Saint-Michel d'Aiguilhe*, dans *Mémorial de la Loire* du 16 août 1903.

CHAPELLE DES PÉNITENTS

Cette chapelle, assez curieuse, occupe une partie de l'ancien hôtel d'Allègre ; les murs paraissent anciens, mais la chapelle a été entièrement restaurée au XVIIIe siècle. La porte est flanquée de deux colonnes torses. L'intérieur possède une série de toiles de valeur inégale, exécutées de 1713 à 1735 par des artistes locaux, les frères François, Maurice Buffet, Servan et Staron. Le plafond serait l'œuvre de Guy François, il se divise en 44 caissons symétriques et richement ornés.

Dans un bâtiment annexe, d'autres peintures représentent les prophètes.

Deux beaux flambeaux en bois sculpté sont attribués au sculpteur Vaneau.

BIBLIOGRAPHIE. — Mandet : *Histoire du Velay*, VI, p. 66. — André Hallays : *En flânant, à travers la France*. Paris, 1903, in-12, p. 139 et 149.

ÉGLISE DU COLLÈGE

Cette église faisait partie de la maison que les Jésuites fondèrent au Puy en 1588. Elle fut commencée en 1607 sur les plans du P. Martellange. La partie inférieure de la façade exécutée en trachyte de la Pradette aurait été ajoutée après coup et ne daterait que de 1682. La façade est décorée de colonnes d'ordre dorique. L'édifice se compose d'une nef de trois travées,

d'un transept peu saillant et d'un chevet rectangulaire. Le fond du chevet est occupé par un retable monumental en bois sculpté ; la partie centrale est décorée d'une grande peinture représentant le crucifiement ; à chaque extrémité, on voit des statues d'anges. D'autres retables en bois se trouvent dans les chapelles : la porte est également ornée de sculptures.

BIBLIOGRAPHIE. — Mandet : *Histoire du Velay*. Le Puy, 1872, t. VI, p. 51 et 52.— Charvet (Léon) : *Étienne Martellange*, dans la *Revue du Lyonnais*, 39e année, 1873, p. 10 et 92.

ÉGLISE SAINT-BARTHÉLEMY

Saint-Barthélemy était le chef des commanderies du Temple dans le Velay : en passant aux Hospitaliers, cette maison devint l'annexe et la filleule de Saint-Jean-La-Chevalerie. Les bâtiments claustraux servent aujourd'hui de brasserie : l'église est transformée en habitation particulière. Elle se compose d'une nef rectangulaire terminée à l'est par une abside semi-circulaire à l'intérieur et à cinq pans à l'extérieur. La nef est voûtée en berceau brisé.

Une vaste salle est construite perpendiculairement à l'abside. Elle est couverte d'une voûte en berceau sans doubleau avec un pilier rectangulaire au centre : de petites fenêtres s'ouvrent en pénétration dans la voûte. Contre le mur du nord on voit les débris d'une ancienne cheminée construite en bel appareil et pourvue d'une hotte conique.

BIBLIOGRAPHIE. — Chassaing: *Cartulaire des Hospitaliers du Velay*. Paris, 1888, in-8°, p. XXVI. — *Visites de l'ordre de Malte* (Arch. du Rhône, H. 138, fol. 977 verso). — Thiollier: *Architecture religieuse*, p. 76-77.

HOTEL DE VILLE

L'hôtel de ville du Puy est une construction assez simple, élevée en 1766; l'intérieur renferme une belle rampe d'escalier en fer forgé de cette époque.

MAISONS ANCIENNES

Le Puy possède encore un assez grand nombre de maisons anciennes, qu'il est impossible d'étudier ici en détail. Ce travail sera probablement fait pendant le Congrès (1), et nous devons nous borner à une simple énumération par rues.

Rue Saint-Gilles. — *N° 8.* Façade décorée à chaque étage de pilastres à chapiteaux ioniques et corinthiens, cour intérieure décorée d'arceaux à clé de voûte écussonnée, dont l'un porte la date de 1587. Belles caves plus anciennes dont les voûtes ont été doublées d'un revêtement percé de meurtrières.

Rue Saint-Jacques. — *N° 21.* Maison datée de 1538; cour intérieure avec galeries superposées; haute tourelle d'escalier.

(1) Par M. Ulysse Rouchon, à qui nous devons une grande partie des renseignements qui suivent.

Rue Pannessac. — *N° 22.* Jolie façade de 1771.

N° 29. XVe siècle. Le cordon de la moulure sculptée entre le rez-de-chaussée et le premier étage se termine de chaque côté par des têtes pleines de caractère.

N° 33. Maison datée de 1650, trois étages à deux fenêtres par étage encadrées de pilastres doriques et corinthiens.

N° 42. Belle façade de la Renaissance.

N° 46. Façade très chargée de l'époque de Louis XIII.

N° 51. Une des plus jolies maisons de la Renaissance que possède Le Puy. Trois fenêtres par étage, celles des deux premiers étages sont rectangulaires et encadrées de colonnes, celles du troisième étage, au nombre de quatre, sont en plein cintre. Entre chaque étage, frise sculptée avec beaucoup de finesse; date de 1576, gravée dans un cartouche.

Rue Chamarlenc. — *N° 16.* Maison du XVIIe siècle. Siège de la Joyeuse Société des Cornards. Deux mascarons pleins de caractère: l'un, qui a une expression fort triste, semble regarder son voisin et porte l'inscription: *Voies le cornar rian,* l'autre, au contraire, paraît souriant et porte les mots: *A que les cornes von bien sur un front comme le mien.*

Rue Villeneuve. — *N° 21.* Maison très intéressante, mais bien délabrée, de la fin du XIIIe ou du XIVe siècle; baie géminée sous un grand arc et au-dessus, ouverture rectangulaire.

Rue Grangevieille. — *N° 23.* Maison en partie du XVe siècle: au rez-de-chaussée, belle cheminée en

pierre ; au second étage, petite pièce voûtée sur ogives de profil torique avec fenêtre à meneau, façade de la fin du XVIe siècle remaniée ensuite ainsi qu'en témoigne la date de 1734.

N° 17. Hôtel de Miramon Fargues ; dans la cour, tourelle d'escalier, arcades surbaissées formant galerie devant les appartements du rez-de-chaussée (fin XVe siècle).

Rue Saint-Léonard. — Maison remarquable bâtie au début de la Renaissance ; au premier étage, quatre petites baies rectangulaires, fenêtres plus grandes aux étages supérieurs, frise avec médaillon entre le rez-de-chaussée et le premier étage.

Rue des Tables. — Dans le bas de la rue, très jolie fontaine remontant en partie au XVe siècle.

Place du Greffe. — Maison du XVe siècle restaurée au XVIIe, très jolie cour, fenêtres à balustre. La clé de chaque fenêtre est décorée d'une tête en haut relief d'un beau caractère ; jolie cage d'escalier.

Rue Prat-de-Loup. — *N° 12.* Maison dont le curieux amortissement d'escalier sort de la tourelle pour passer sur la maison voisine.

Rue de l'Ancienne-Préfecture. — *N° 8.* Ancienne Préfecture, d'abord résidence des Maurin, baillis du Velay, puis des Polignac, transformée en préfecture jusqu'en 1825, aujourd'hui résidence de notre confrère M. le comte de Brive ; dans la cour, tourelle avec gargouilles brisées, belle cave voûtée.

N° 31. Cette maison du XVe siècle, remaniée au XVIe, a une autre façade sur la rue du Cloître ou montée *Crebacor*, cheminée au 1er étage; plafond peint au 2e et au 3e étage; les faces verticales des solives sont alternativement décorées de blasons et d'animaux fantastiques peints à la détrempe au XVe siècle.

Maison Armand. Belle porte flanquée de pilastres; sur le linteau, mascaron d'un grand caractère.

Rue Saint-Georges. — *N° 11.* Au rez-de-chaussée de cette maison se trouve une colonne centrale couronnée d'un chapiteau double, avec un ange sur chaque face.

Hôtel de la Prévôté. — L'ancien hôtel de la Prévôté, contre l'église Saint-Jean, conserve encore une jolie porte de la dernière période gothique et un escalier à vis.

Rue du Rocher. — Belle porte romane dont l'archivolte est décorée de bâtons brisés reposant sur leurs pieds-droits sans l'intermédiaire de chapiteaux.

Dans le bâtiment occupé jusqu'à l'année dernière par les Pères observantins, on voit quelques vestiges de l'église Saint-Pierre-le-Vieux et une belle grille en fer forgé du XVe siècle.

Rue Rochetaillade. — Angle de la rue de l'Ancienne-Préfecture, maison de Chaumeils, façade avec grands arcs remontant à l'époque romane, ainsi qu'un curieux fragment de décoration en pierres multicolores. — Jolie tourelle du XVe siècle.

N° 7. Maison romane assez bien conservée; elle comprend aujourd'hui une cave non voûtée, un rez-de-chaussée et deux étages. L'escalier se trouvait à l'angle nord-est et desservait tous les étages. Le rez-de-chaussée est ajouré d'une large porte de boutique et d'une porte plus petite donnant accès à l'escalier. Le premier étage est défiguré; au second étage on voit encore deux grandes archivoltes encadrant chacune deux baies geminées. Dans le tympan des grandes archivoltes, on remarque un petit trèfle.

Rue Raphaël. — *N° 56.* Belle maison Renaissance de trois étages; le rez-de-chaussée s'ouvre sur la rue par un grand arc surbaissé, colonnes ioniques aux fenêtres du premier étage et corinthiennes aux deux autres; curieux mascarons.

N° 48. La façade est datée de 1763, mais le passage voûté qui conduit dans la cour est du XVIe siècle. La cage d'escalier qui porte l'empreinte du style de la Renaissance a conservé son ancien vitrage; au second étage, peintures sur les poutres d'un plafond à poutrelles.

Rue Chenebouterie. — *N°s 10, 12, 14.* Vastes pièces du rez-de-chaussée voûtées sur croisées d'ogives de la dernière période gothique; dans les cours, tours d'escaliers et galeries.

N° 9. Belle façade édifiée en 1592.

Rue Courrerie. – *N° 6.* Maison composée à l'intérieur de deux bâtiments reliés par d'élégantes galeries de la fin du XVe siècle. Image sculptée d'un chien à l'une des fenêtres placées en face de la porte d'entrée.

N° 10. Édifice intéressant, jolie façade Renaissance, trois étages avec deux fenêtres à chaque étage séparées par des pilastres; motifs sculptés entre chaque étage.

Cour à ciel ouvert avec galeries et tour de six étages ajourée de larges fenêtres. Dans cette même maison une autre tourelle porte la date de 1571.

Cette longue liste, qui comprend les principaux monuments d'architecture civile du Puy, est encore incomplète. On rencontre en effet des vestiges de constructions anciennes dans presque toutes les rues, notamment rue Chaussade, rue du Général Lafayette, place Saint-Pierre-la-Tour, place Saint-Maurice, rue Grenouillet, rue Saint-Antoine, rue de Vienne, etc.

BIBLIOGRAPHIE. — Notes manuscrites de M. U. Rouchon. — Isidore Hedde: *Études locales; Album archéologique de la ville du Puy.* — A. Aymard : Comptes rendus des fouilles faites au Puy dans de nombreux volumes de la *Société Académique.* Journal la *Haute-Loire, passim.* — Édouard Terrasse: *Rapport à la Commission municipale des travaux publics.* — Hallays (André) : *En flânant, etc.* — Martin (Germain): *En Velay,* plaquette in-12. Le Puy, 1899.

MUSÉE DU PUY

Le musée du Puy occupe une vaste construction neuve, élevée dans le beau jardin du fer à cheval et due à la générosité du sculpteur Crozatier. Ce musée a eu la chance de posséder depuis le premier

quart du XIXe siècle des conservateurs (1) qui ont su comprendre l'intérêt que présentait l'art du moyen âge.

Les collections archéologiques sont réparties dans les pièces du rez-de-chaussée. Dans la salle du fond, en face de l'entrée, se trouvent des inscriptions et des fragments de sculpture ou d'architecture de l'époque romaine, généralement trouvés dans la région, notamment au Puy, à Margeaix, à Espaly ; un grand sarcophage monolithe qui servit après coup à la sépulture d'évêques, etc.

La salle préhistorique est riche en objets de toute sorte des âges de la pierre et du bronze. Les pièces les plus connues de cette époque sont les ossements humains, découverts à Denise.

Les monuments du moyen âge sont disposés dans l'aile occidentale. Les sculptures sur pierre ont été réparties par travées ; leur groupement a été fait parfois d'une façon un peu fantaisiste et on les a généralement trop vieillies. Dans la première travée, on a disposé le moulage d'une partie de la frise qui décore le chevet de la cathédrale et une reproduction du chevet primitif. Dans la seconde travée se trouvent divers fragments d'entrelacs découverts dans les décombres de la cathédrale, qui semblent avoir appartenu à une clôture ou chancel d'église ; des chapiteaux de la cathédrale refaits à l'époque des restaurations, un chapiteau original provenant des décombres de l'Hôtel-Dieu et des moulages de différentes sculptures de l'église Saint-Michel d'Aiguilhe. Des moulages de même provenance se trouvent dans la travée

(1) MM. de Becdelièvre et Aymard.

Cliché de M. Lagriffe.

Musée du Puy.

Groupe de religieuses.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

suivante, mais les sculptures les plus curieuses de cette partie du musée sont des fragments d'archivoltes d'un porche, ayant précédé le porche nord-est de la cathédrale. Ils furent découverts encore en place par l'architecte Mimey. Ce sont des chapiteaux décorés de sculptures de deux époques distinctes : d'un côté on voit des entrelacs remontant probablement à la fin du Xe ou au XIe siècle ; sur l'autre face, l'exécution du travail révèle une œuvre de la fin du XIe ou du XIIe siècle. On peut ainsi toucher du doigt les transformations subies par la cathédrale, et à défaut d'autres indices, on aurait la preuve que deux édifices se sont succédés à bien peu d'intervalle.

La travée suivante renferme encore des sculptures du XIe et du XIIe siècle. Celles qui sont réparties dans la cinquième travée remontent presque toutes au XIIe siècle. On remarquera surtout les colonnettes de marbre avec personnages adossés, qui proviennent de l'hôpital du Puy, les très beaux chapiteaux en marbre blanc, qui représentent les scènes de l'Annonciation, de la Visitation et de la Nativité. Il faut encore signaler dans cette salle, qui n'est pas encore définitivement installée, des sculptures de l'époque gothique et de la Renaissance.

La salle du mobilier se trouve dans le prolongement de la précédente. Elle renferme une série d'objets de valeur : il convient de citer plusieurs beaux meubles, des tapisseries, des châsses émaillées, les têtes de lions en bronze qui ornaient une des portes de la cathédrale, des grilles en fer forgé, un oliphant, un groupe très remarquable représentant des femmes sculptées sur marbre, une statuette de moine et un masque aussi en marbre, une importante série de gaufriers et

de rondelles en cuivre des XVIIe et XVIIIe siècles, dont on ornait la tête des mulets. Le musée possède également une belle collection de numismatique.

Le musée des beaux-arts est installé au premier étage, il renferme une certaine quantité de bonnes toiles. Les archéologues remarqueront les relevés d'un grand nombre de peintures murales du département de la Haute-Loire, exécutés par notre confrère M. Giron. Une belle collection de dentelles occupe une salle de cet étage.

BIBLIOGRAPHIE. — *Société d'agriculture, sciences et arts du Puy.* Série de notices de MM. de Becdelièvre, Aymard, etc. *Catalogues du Musée du Puy,* éditions de 1873 et de 1903.

PREMIÈRE EXCURSION

La Rochelambert.

D'après M. Mandet, le château de La Rochelambert aurait été construit en 1574 par Hélène de l'Estrange, épouse de Francois de La Rochelambert. Avant l'incendie qui en a détruit une partie, ce château occupait une surface assez étendue ; la tour actuelle se trouvait approximativement au centre. La porte d'entrée, défendue par des mâchicoulis, est précédée d'un escalier pratiqué sur le flanc de la montagne.

Le château se compose aujourd'hui de deux étages éclairés par trois fenêtres chacun, sans y comprendre les combles où le jour pénètre par des meurtrières ouvertes au-dessus d'un rang de mâchicoulis qui règne tout autour de la façade. La tour centrale, également

pourvue de mâchicoulis, est recouverte d'une toiture élevée.

Près de La Rochelambert, se trouve une série de grottes autrefois habitées, qui n'ont jamais été l'objet de fouilles dirigées d'une façon scientifique.

BIBLIOGRAPHIE. — Mandet: *Histoire du Velay*, VI, p. 355-366.

Saint-Paulien.

Saint-Paulien, naguère Ruessium ou Revessio, fut la capitale du Velay jusqu'à une époque indéterminée, que les derniers éditeurs de l'*Histoire du Languedoc* fixent au VIIe siècle de notre ère (1).

Son antiquité est attestée par les nombreux débris de l'époque romaine qu'on y découvre chaque jour, et surtout par deux monuments d'un réel intérêt.

L'un est une inscription dédiée à l'impératrice Étruscille par la cité libre des Vellaves; l'autre le curieux édicule qui se trouve sur la place de l'église et qui est connu dans le pays sous le nom de pierre à tuer les bœufs. Ce monument, dans son état primitif, se composait d'un bloc de grès creusé d'arcades sur chaque face: c'était peut-être un autel. Les deux autres pierres analogues qui le surmontent ont été placées en 1858 pour servir de socle à une croix.

L'église paroissiale de Saint-Paulien est tellement défigurée que l'on a peine à se rendre compte de ses dispositions primitives. Elle se compose aujourd'hui d'une large nef recouverte d'une voûte en berceau brisé qui repose sur des murs très épais. Des arcades

(1) Tome II, p. 181.

massives ont été plaquées après coup contre ces murs; elles sont appliquées maladroitement contre les fenêtres de la façade qu'elles obstruent en partie. On peut en dire autant des neuf arcades construites contre le mur de l'abside, qui sont certainement d'une époque postérieure au reste de l'édifice, car elles ne sont pas liées à la maçonnerie (1).

Ces restaurations ont été faites entre 1627 et 1672.

Dans les flancs de l'abside s'ouvre une série de chapelles rayonnantes, quatre sont primitives et les autres ont été ajoutées à une époque postérieure. Il semble qu'à Saint-Paulien comme à Chamalières on ait fait disparaître après coup le déambulatoire.

Les chapelles rayonnantes romanes sont décorées dans le fond d'arcatures appliquées abritant des fenêtres. Ces arcatures sont supportées sur des colonnettes dont les chapiteaux sont variés de forme et de dessin: le plus intéressant se trouve dans la chapelle méridionale, on y remarque un personnage tenant un livre et accosté de deux démons. La même scène est sculptée sur un chapiteau bien connu de l'église de Brioude.

Les bras du transept sont condamnés: celui du sud est en ruines, celui du nord, encore intact, a été séparé par un mur du reste de l'église. C'est une des rares parties de l'église où l'on puisse se rendre compte de la disposition primitive. Le transept était, comme à Brioude et comme à la cathédrale

(1) La découverte faite par M. l'abbé Arsac d'un très curieux manuscrit confirme à quelques années près l'hypothèse émise dans mon *Architecture romane* sur l'époque de ces restaurations. Voir *Semaine religieuse du diocèse du Puy*, du 25 janvier 1903.

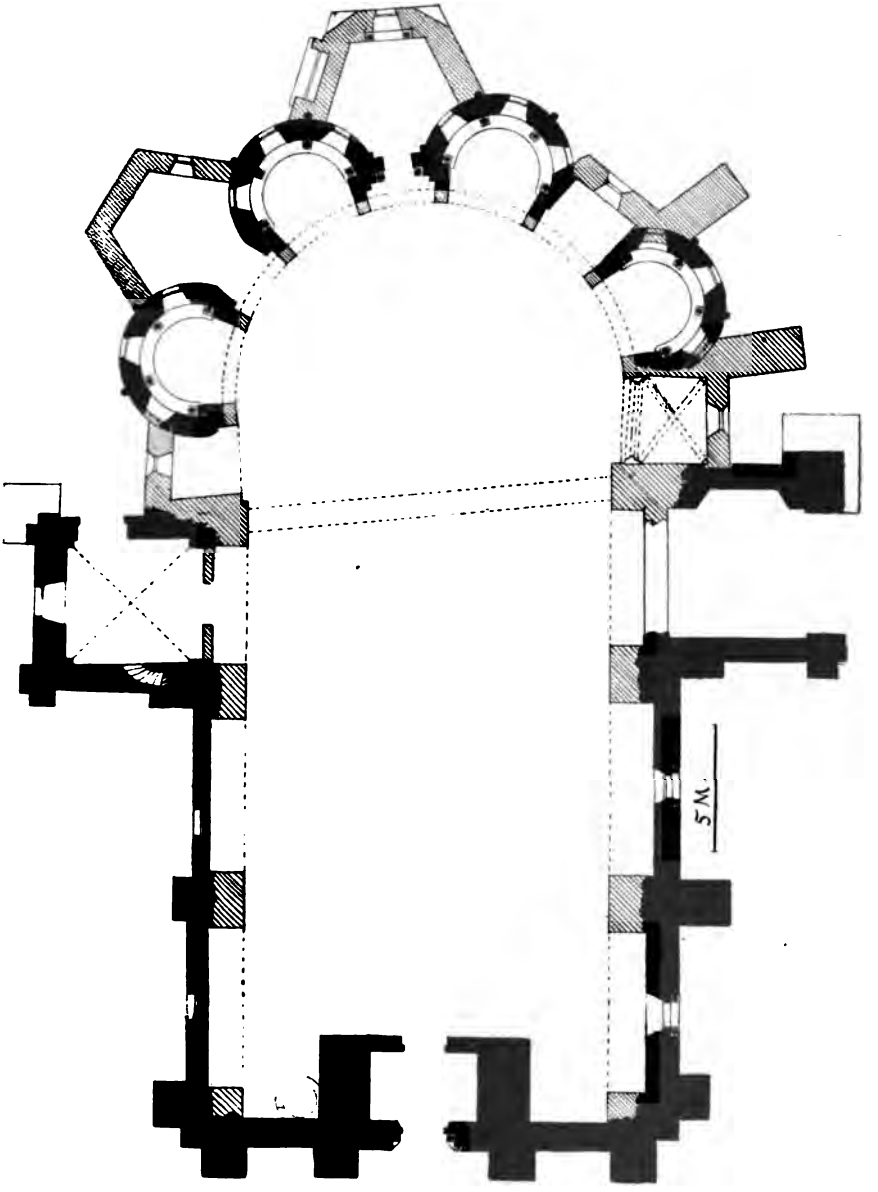

P. Verdier, del.

Église de Saint-Paulien.

Plan.

du Puy, divisé en deux étages : le rez-de-chaussée voûté d'arêtes, la salle supérieure voûtée en berceau où l'on parvient par un escalier à vis. Cette salle, de forme rectangulaire, était éclairée par deux fenêtres. Dans le mur oriental, on voit un enfoncement de forme elliptique, place probable d'une absidiole ou plutôt d'une cheminée comme à Brioude.

L'extérieur, quoique retouché, est cependant plus intéressant : c'est certainement l'édifice du Velay qui a le plus de rapports avec le style auvergnat, tant par la disposition en nombre pair des chapelles absidales, que par les incrustations de pierres de diverses couleurs appliquées autour des absidioles, dont les contreforts sont des colonnes engagées. Les deux chapelles du fond furent surmontées de tours pour la défense, qui peuvent dater de l'époque des guerres de religion dont Saint-Paulien eut beaucoup à souffrir.

Extérieurement, l'abside présente neuf pans ; elle est circulaire à l'intérieur. Des fenêtres en plein cintre et très ébrasées s'ouvrent en pénétration dans la grande voûte en cul-de-four. Des arcs-boutants, ajoutés après coup en 1627, s'appliquent à chaque angle de cette abside ; on voit dans leur construction un exemple de la persistance des traditions architecturales en Velay : les claveaux de l'arc sont alternativement de teinte sombre et de teinte claire.

Une grande fenêtre romane s'ouvre dans chaque travée au nord et au sud le long des murs latéraux. L'archivolte de ces baies repose sur des colonnettes. Celles de la façade sud sont toutes identiques ; au nord, l'une est beaucoup plus petite que l'autre. Sur la façade occidentale trois fenêtres sont disposées au

même niveau, une quatrième est ouverte au milieu de la façade à un niveau supérieur. La porte de cette façade a été refaite en 1866.

Le clocher s'élève au-dessus de la façade ; il repose sur quatre piliers : deux à l'extérieur ayant l'aspect de contreforts et deux à l'intérieur qui sont indépendants du reste de la construction. Ces piliers sont réunis sur la façade par une grande arcade en cintre légèrement brisé qui a dû servir de mâchicoulis. Mérimée date cette tour du XIVe siècle, mais la partie inférieure ne nous paraît pas postérieure au XIIe siècle, la flèche a été construite au milieu du XIXe siècle : avant cette époque, le clocher avait un toit très bas, à quatre pentes.

Il est probable que l'église se composait à l'origine de trois nefs, les voûtes latérales épaulant le vaisseau central. Ce monument a été aménagé après coup dans un but défensif, les murs gouttereaux ont été surélevés et les trous de boulin qui existent à leur sommet ont dû servir à supporter un hourdage.

Chapelle de l'hôpital. — On a employé, pour la construction de la chapelle de l'hôpital, des modillons et une curieuse porte de l'époque romane provenant de la commanderie de Montredon. La porte est entourée par une archivolte décorée de bâtons brisés reposant sur des pilastres cannelés et par d'autres archivoltes toriques retombant sur des colonnettes. Les chapiteaux sont taillés dans de la pierre volcanique poreuse, ce qui donne aux sculptures un aspect bizarre.

Bibliographie. — Taylor et Nodier : *Voyages pittoresques*, etc., *Auvergne*, t. II. — Arnaud : *Histoire du Velay*. Le Puy.

G. Fleury, phot.

Château de Polignac.

Vue prise sous le porche de l'église.

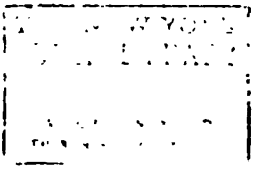

1816. — Mangon de la Lande : *Essais historiques sur les antiquités de la Haute-Loire*. Saint-Quentin, 1826. — Mérimée : *Notes d'un voyage en Auvergne*. — Michel et Mandet : *L'ancienne Auvergne et le Velay*. — Mandet : *Histoire du Velay*, I, p. 204, 208. — Thiollier : *Architecture religieuse*, p. 159.

Polignac.

Le château. — La question de savoir si Polignac a été habité aux époques gauloise et romaine est une de celles qui ont le plus passionné les érudits de la région au milieu du XIXe siècle. Des fouilles ont permis d'élucider la question; et si les débris qui y furent découverts ne permettent pas d'affirmer l'existence d'un temple, il est hors de doute qu'il y eut des habitations à cette époque reculée. On a trouvé un masque de grandes dimensions, une inscription en l'honneur de l'empereur Claude et quelques fragments de pilastres et d'architraves.

Mais ces débris sont peu importants en face de l'intérêt que présente le château du moyen âge. Il occupe toute la surface d'un plateau assez vaste dont les parois sont tellement abruptes qu'il a été inutile de construire de hautes murailles d'enceinte. On s'est contenté de bâtir un mur, percé de meurtrières, assez élevé pour protéger les défenseurs. Cette même disposition du rocher a rendu impossible et inutile l'établissement de plusieurs enceintes; c'est à peine si, au nord, du côté du chemin et à l'ouest, vers une sorte d'esplanade à mi-hauteur du rocher, on a construit un second mur. Par contre, toutes les anfractuosités du rocher qui pouvaient laisser passer un assaillant étaient défendues par une muraille ou une tourelle.

Le seul chemin qui permette d'accéder au château monte en spirale du côté nord. Il était successivement défendu par six portes. Des trois premières, il ne subsiste que les vestiges. Après avoir franchi la troisième, l'assaillant se trouvait engagé dans un étroit couloir dominé d'un côté par l'enceinte même du château, et de l'autre par une muraille moins élevée. La quatrième porte est bien conservée, elle a encore un aspect imposant et paraît remonter au XIIIe siècle. La baie est en tiers-point, elle est surmontée d'un grand arc construit en avant du mur et formant mâchicoulis. De chaque côté, les deux rainures de la herse sont intactes. La largeur du chemin avait été restreinte autant que possible par le rocher, à peine taillé, à l'ouest et par un mur construit en glacis à l'est.

Cette porte franchie, on s'engage encore dans un long couloir défendu de toutes parts : après avoir passé la cinquième porte, on se trouve dans une cour où le chemin tourne à angle droit. Cette cour est entourée de murailles. Enfin, la sixième porte donne accès dans le château.

En dehors de l'enceinte et du donjon, les constructions sont en ruines. On peut cependant reconnaître à l'ouest des bâtiments ayant dû servir de corps de garde et les fondations d'un moulin à vent. A l'est, autour d'une cour naguère fermée par une septième porte, se groupe une série de constructions assez intéressantes. Les unes, qui furent probablement l'ancienne habitation des seigneurs, remontent au XVe siècle et conservent de curieuses cheminées. Les autres, divisées en appartements plus vastes, sont édifiées le long du rempart ; elles ne paraissent pas antérieures au XVIIe siècle. Il est probable que les

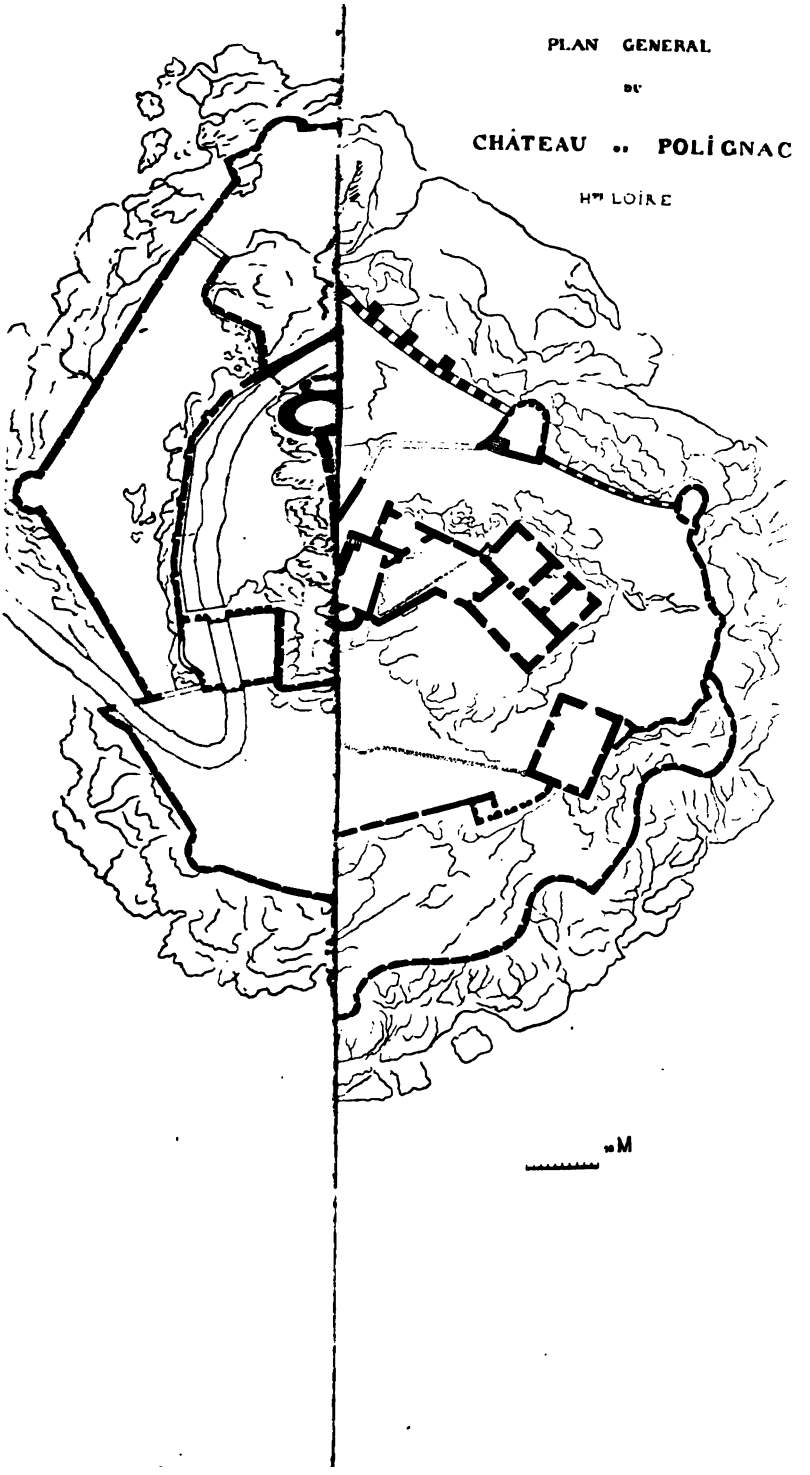
PLAN GENERAL
DU
CHÂTEAU DE POLIGNAC
Hte LOIRE
M

LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Donjon de Polignac.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

seigneurs firent construire à cette place une habitation plus confortable, lorsqu'ils n'eurent plus à redouter d'attaques. Dans la cour qui sépare ces deux corps de logis, se trouve une vaste citerne et un puits profond de 83^{m} 50.

En continuant à s'avancer vers le sud, on voit les substructions d'une curieuse chapelle romane à une nef avec transept flanqué d'absidioles. Le chevet est rectangulaire à l'extérieur et en hémicycle à l'intérieur ; dans les angles sont pratiquées deux petites niches ou absidioles arrondies prises dans l'épaisseur du mur. A l'intérieur et à l'extérieur, on remarque des tombes creusées dans le roc.

Plus loin, à l'extrémité méridionale du plateau, on voit d'autres substructions. Les objets découverts sur ce point permettent de penser que c'était l'emplacement des ateliers ou des forges.

Le donjon de Polignac, l'une des constructions militaires les plus intéressantes de la région, fut élevé entre 1385 et 1421 ; il est bâti sur plan rectangulaire. La porte d'entrée, basse et étroite, amortie par un arc en cintre brisé, s'ouvre à l'est au rez-de-chaussée ; on ne pouvait y parvenir que par un passage étroit et facile à défendre, pratiqué le long du rempart. Elle donne accès dans une salle basse, recouverte d'une voûte en berceau. La voûte actuelle est neuve. L'ancienne s'était effondrée, mais il en subsistait des traces suffisantes pour qu'on ait pu la reconstituer sur des données certaines.

La partie supérieure du donjon était divisée en trois étages par des planchers qui n'existent plus. Chaque étage est éclairé par des fenêtres de dimensions inégales : quelques-unes sont séparées en deux par un

meneau. A chaque étage aussi, on voit une belle cheminée en pierre. Les pieds-droits de ces cheminées ont des moulures tantôt toriques, tantôt prismatiques. L'escalier tournant qui conduit aux étages supérieurs est bâti dans une tourelle rectangulaire dont la construction fait corps avec celle du donjon.

Ce beau monument menaçait ruine. MM. de Polignac n'ont pas reculé devant la dépense d'une reconstruction qui a été faite avec un soin scrupuleux. On l'a rebâti depuis la naissance de l'évasement extérieur.

Dans le bas de la montagne, au pied du donjon, on a trouvé des traces d'un égout.

Église paroissiale. — L'église de Polignac fut donnée en 1126 à l'abbaye de Pébrac qui y établit des chanoines réguliers. Elle paraît remonter au milieu du XIIe siècle. La travée occidentale et la façade ont été ajoutées il y a une vingtaine d'années par M. Martin, architecte au Puy. La partie ancienne comprend trois travées de nef et de bas-côtés, voûtées en berceau plein cintre et terminées, sans l'intermédiaire d'un transept, par trois absides arrondies intérieurement. Les voûtes des bas-côtés sont portées assez haut pour buter la poussée de la voûte centrale, disposition qui se rencontre ailleurs dans la région et qui explique pourquoi la voûte de la nef est demeurée intacte, tandis qu'elle est tombée dans les églises construites suivant le mode bourguignon, telles que Chamalières, Le Monastier et Chanteuges.

La nef et les bas-côtés ont des doubleaux simples qui reposent sur des pilastres rectangulaires. Les piliers cruciformes sont flanqués, dans chaque angle

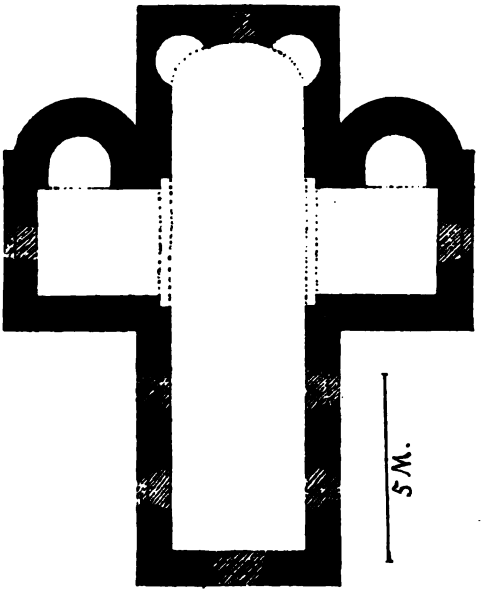

Chapelle du château de Polignac.

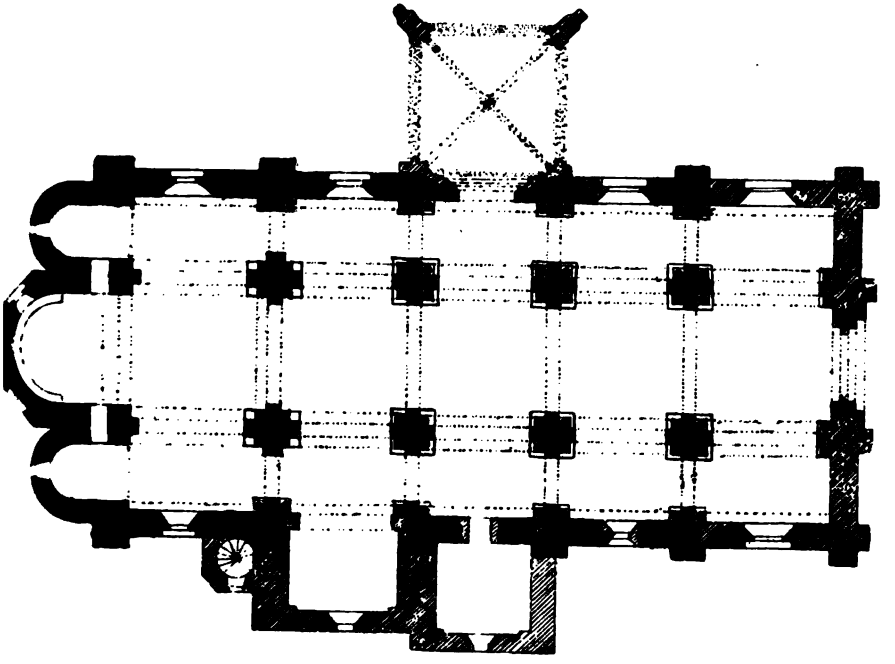

M. Montuclard, del.

Église de Polignac.

rentrant, d'une longue colonnette au fût galbé faisant corps avec l'astragale.

La travée qui précède l'abside est couverte d'une coupole octogonale sur trompes en cul-de-four. Un étroit passage fait communiquer l'abside avec les absidioles.

La nef n'a pas de fenêtres, le bas-côté nord n'en possède qu'une seule à la première travée, le bas-côté sud en a une par travée. Ces fenêtres sont grandes : leur archivolte extérieure, en plein cintre, est doublée intérieurement d'un tore qui repose sur des colonnettes. L'ébrasement ne se produit qu'à l'intérieur.

Les chapiteaux des colonnes intérieures, sculptés dans du grès de Blavozy, sont d'une finesse remarquable. On y voit des animaux et des personnages représentés dans des enroulements de feuillages.

A l'extérieur, les absidioles sont en hémicycle; l'abside principale présente cinq pans : trois sont décorés d'arcatures dont la plus orientale est garnie de bâtons brisés et qui reposent sur des pilastres accostés de colonnettes. Le clocher a été surélevé d'un étage au milieu du XIXe siècle. Un porche a été ajouté au XVe siècle sur la façade méridionale. Trois cippes de l'époque romaine ont été employés dans la construction.

L'église de Polignac possède un curieux reliquaire en forme de diptyque en bois sculpté et peint, remontant au XVe siècle.

Bibliographie. — Il est question de Polignac dans tous les ouvrages généraux publiés sur la région, notamment dans l'*Histoire de Languedoc*. M. Jacotin aura bientôt terminé

l'impression des nombreux volumes de ses *Preuves de la Maison de Polignac*. On peut mentionner comme se rapportant plus spécialement à l'archéologie. Mérimée : *Notes d'un Voyage en Auvergne*, p. 250 à 262. — Becdelièvre (De) : *Quelques notes en réponse à celles publiées par Mérimée, etc.* Le Puy, Gaudelet, 1839, in-8°. — Extrait des *Annales de la Société d'agriculture*, année 1837-1838. — *Polignac et ses antiquités*, dans le même recueil, 1839-1840. — Grellet (Félix) : *Exposé des diverses opinions émises sur Polignac*. Le Puy, 1840, in-4°. — Aymard : *Notice relative à des découvertes d'inscriptions gallo-romaines, au village de Polignac et au Puy, Annales de la Société d'agriculture*, années 1855-1856. Le Puy, 1859, p. 345 et suiv. — Robert (Félix) : *Rapport sur le résultat des fouilles faites au puits de Polignac, même recueil*, t. XXI, 1857-1858. Le Puy, 1859, p. 44 à 81. — Mandet : *Histoire du Velay*, t. I, p. 240 à 243, et VI, p. 243 à 253. — Thiollier : *Architecture religieuse*, p. 129, 130 et pl. — Thiollier : *Polignac*, dans le *Mémorial de la Loire* des 14 octobre 1900 et 28 février 1904. — Mallay : *L'Église du Monastier et le château de Polignac, Rapports publiés* par Noël Thiollier. Le Puy, 1902, 41 p.

SECONDE EXCURSION

La Chaise-Dieu.

L'importante abbaye de La Chaise-Dieu fut fondée en 1043 par saint Robert, chanoine et trésorier de l'église Saint-Julien de Brioude. Il ne subsiste plus rien des constructions élevées par le fondateur ou ses premiers successeurs. Pierre Rogier, ancien moine de La Chaise-Dieu, devenu pape sous le nom de Clément VI, voulut donner à l'abbaye une église digne d'elle et confia le soin de la construire à un architecte

du nom d'Hugues Morel, qui fut aidé dans sa tâche par deux autres maîtres de l'œuvre, nommés Pierre Falciat et Pierre de Cebazat. C'est grâce à un précieux livre de compte, découvert aux archives du Vatican par M. Maurice Faucon, que nous connaissons les détails de la construction de l'église de La Chaise-Dieu et les sommes qui y furent consacrées. D'après les calculs de M. Faucon, les sommes payées depuis 1344, date du commencement des travaux, jusqu'en décembre 1352, époque de la mort de Clément VI, s'élevèrent à 30.000 florins, qui vaudraient aujourd'hui environ 1.875.000 fr.

L'église comprenait alors l'abside, le chœur et cinq travées et demie de nef. La mort de Clément VI arrêta les travaux, mais ils furent repris en 1370 à l'avènement au trône pontifical de son neveu Grégoire XI qui construisit la façade et les deux travées et demie qui la précèdent. Cette église ne nous est pas parvenue intacte; elle a été saccagée le 2 août 1562 par les troupes protestantes commandées par Blacons, lieutenant du baron des Adrets.

L'église de La Chaise-Dieu est un monument original, un peu lourd de formes, mais qui produit cependant une profonde impression de grandeur, malheureusement bien diminuée depuis que l'on a remplacé par un toit aigu l'ancienne toiture plus plate et d'angle très ouvert.

Elle est construite au sommet d'une petite place; un escalier de quarante marches précède la façade percée au rez-de-chaussée d'une porte relativement étroite et peu ébrasée, divisée en deux par un trumeau central sur lequel est sculptée une statue de saint Robert. Les voussures sont en lave, les niches et

les statues qui les ornaient ont été mutilées. Trois fenêtres peu larges, ouvertes dans l'axe de la nef et des bas-côtés, éclairent la façade qui est épaulée aux deux extrémités et de chaque côté du portail par des contreforts proéminents reliés entre eux par des arcs supportant une galerie qui fait communiquer les deux tours. Ces clochers diffèrent entre eux par leurs dimensions et par la forme et le nombre de leurs baies, mais ils ont le même aspect solide et trapu. Ils étaient autrefois réunis par un mur droit derrière lequel se dissimulait le comble de la toiture.

On dit à La Chaise-Dieu que ces clochers étaient autrefois recouverts de flèches démolies pendant la Révolution : c'est une erreur, car la vue de l'abbaye donnée dans le *Monasticon Gallicanum* indique qu'ils étaient couverts de toits assez bas.

« L'intérieur est vaste ; il mesure dans œuvre 75^{m}63 de longueur, 24^{m}20 de largeur et 18^{m}65 de hauteur ; la nef a 14^{m}89 de largeur. Elle est divisée, dans sa longueur, en neuf travées par seize gros piliers de forme octogonale, sauf aux trois dernières travées, proches de l'entrée, où leur plan est particulier. Les piliers de ces trois dernières travées reçoivent les doubleaux de la grande nef sur une saillie du piédroit, à laquelle il manque un chapiteau pour être un pilastre ; mais dans les autres travées de la nef et dans celles des collatéraux, tous les arcs ainsi que leurs nervures se perdent par pénétration dans les piliers au point de naissance de la voûte. Celle-ci est d'égale hauteur pour les trois vaisseaux, et son arc en tiers-point est si ouvert qu'il confine au plein cintre ; l'édifice paraît d'autant plus large que l'œil embrasse d'un seul coup ces trois nefs égales, sans que les parois ajourées

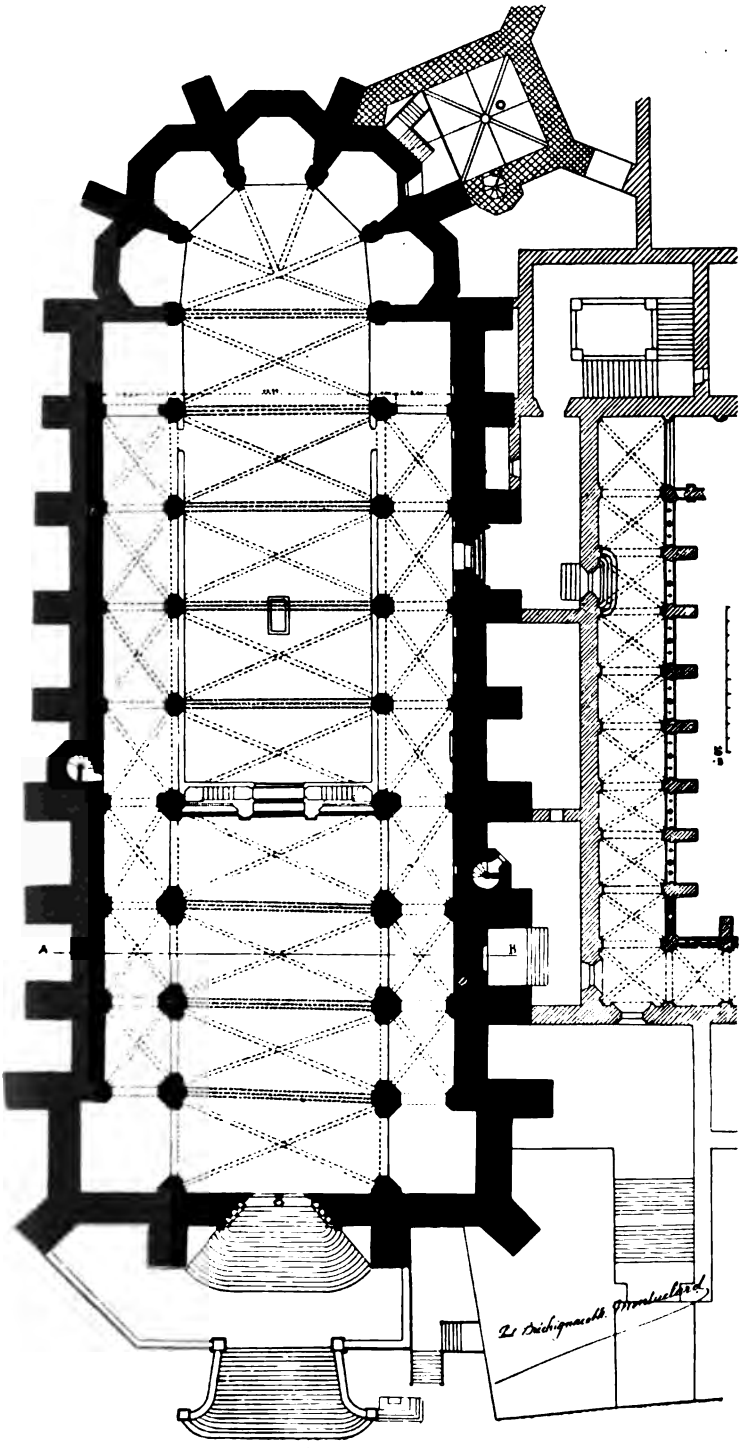

Eglise de La Chaise-Dieu,
d'après un document communiqué par M. A. Proy.

s'élevant au-dessus des arcades qui limitent la principale, la distinguent de ses deux voisines.

Quand on y pénètre pour la première fois, on trouve que son incontestable majesté n'est pas exempte de quelque lourdeur et la sévérité de ses murs gris, sans ornements, semble aggravée par la rigueur de toutes les lignes et par l'affaissement de la couverture. Le jour ne pénétrant que par les baies étroites des nefs latérales divisées en deux compartiments par un meneau surmonté d'un oculus à six lobes, et par les verrières de l'abside dont les murs du jubé interceptent la clarté, l'atmosphère obscure et froide de l'église ajoute à cette impression. Mais on a vite fait de se familiariser avec cette austérité cénobitique beaucoup moins accentuée d'ailleurs, quand une décoration polychrome, dont on retrouve les vestiges en certains endroits des nervures et dont l'humidité dut avoir promptement raison, rendait la voûte plus légère à l'œil.

Le jubé du XVe siècle, en rompant très mal à propos la perspective, altère de son côté l'effet primitif (1) ». Les doubleaux des bas-côtés descendent à un niveau assez bas, ils sont surmontés d'un mur en maçonnerie, disposition dont le but était de contrebuter plus efficacement la poussée de la maîtresse voûte. Sur l'abside s'ouvrent, sans l'intermédiaire d'un déambulatoire, cinq chapelles rayonnantes tangentes les unes aux autres; elles sont éclairées par de très longues baies divisées par un meneau central.

L'extérieur de l'église est, comme l'intérieur, construit en granit du pays, pierre très dure, qui se prêtait

(1) Maurice Faucon : *Notice sur la construction de l'église de La Chaise-Dieu*, p. 24 à 26.

mal aux délicatesses de la sculpture, aussi en est-il à peu près dépourvu ; à peine peut-on citer quelques gargouilles et quelques fleurons terminant les contreforts et taillés dans de la lave. Les contreforts, sans arcs-boutants, sont appliqués contre les murs latéraux jusqu'à la naissance du toit, disposition qui résulte de la hauteur égale des nefs et de l'absence de chapelles en dehors des bas-côtés.

Tombeaux. — Lorsqu'on entre dans le chœur, le premier objet qui frappe les yeux est le tombeau du pape Clément VI, exécuté et mis en place du vivant même du pontife par le sculpteur Pierre Roye et ses deux aides Jean *de Sanholis* et Jean David.

La statue du pape, un peu plus grande que nature, taillée dans du marbre d'une irréprochable blancheur, est étendue sur une dalle de marbre noir recouvrant un sarcophage de même marbre dépourvu d'ornements. Ce tombeau fut brisé et violé par les bandes protestantes de Blacons. Avant sa destruction partielle il était entouré et surmonté d'un édicule en marbre semblable à ceux des tombeaux de Jean XXII à Avignon et d'Innocent VI à Villeneuve. Il était en outre décoré des statuettes de quarante-quatre personnages, presque tous membres de la famille du pontife et rangés comme une garde d'honneur autour de son corps.

Dans le collatéral sud se trouve un autre monument funéraire remarquable : c'est le tombeau de l'abbé Renaud de Montclar († 1346), abrité sous un arc engagé dans la muraille. Il est bien mutilé, mais les statuettes qui en décorent la face inférieure et les dix figures d'anges encadrées dans des quatre-feuilles sont très remarquables.

Église de la Chaise-Dieu.

Les stalles.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Deux autres tombeaux, moins intéressants, se trouvent dans le collatéral nord : on ignore le nom des personnages qu'ils renferment.

Stalles. — Le chœur des moines est entouré de superbes stalles remontant au XVe siècle. Elles sont au nombre de cent cinquante-six disposées sur deux rangs. Dans la partie supérieure règne une frise rehaussée de feuilles de vigne et de raisins et plus bas un large cordon de trèfles ; les dossiers sont décorés d'arcatures et d'un petit bas-relief central. La partie inférieure des sièges est également ornée. De chaque côté de la porte sont des montants sculptés à jour et naguère décorés de figures aujourd'hui détruites ou mutilées.

Tapisseries. — Tout le pourtour des stalles est garni d'une série de tapisseries des Flandres qui auraient été données à l'abbaye par l'abbé Jacques de Sénectaire et mises en place en 1518, le jour de la fête de saint Robert. Elles sont au nombre de quatorze. Trois d'entre elles forment portière devant les baies qui donnent accès à l'intérieur du chœur ; elles représentent la naissance du Christ, sa mise en croix et sa résurrection. Les autres sont tendues le long du mur de clôture. « Chacun des épisodes tirés de la vie ou de la passion de Notre-Seigneur s'encadre entre deux représentations des événements précurseurs qui en avaient été, à l'âge biblique, le symbole anticipé. Des motifs d'une architecture fantaisiste séparent ces tableaux qui sont ainsi rapprochés comme en une série de triptyques. Des légendes en caractères gothiques commentent chaque sujet (1) ». L'humidité et la

(1) Edmond Durand : *La Chaise-Dieu*, p. 40.

lumière ont altéré certaines couleurs, notamment les bleus, les violets et les roses des chairs, mais l'ensemble est encore en bon état de conservation. Depuis deux ans, l'État fait restaurer quelques-unes de ces tapisseries à la manufacture des Gobelins.

Danse macabre. — La célèbre danse macabre de La Chaise-Dieu se trouve dans le collatéral nord ; elle est peinte à la détrempe sur le mur qui entoure le chœur et couvre trois longs panneaux séparés par quatre piliers également peints autrefois. Cette peinture, qui remonte au milieu du XVe siècle, est comprise de la même manière que les autres compositions analogues. L'humanité, représentée par des personnages de tous âges et de toutes conditions, se hâte vers la tombe sous l'étreinte de sinistres et railleuses personnifications de la Mort. Les contours des personnages sont tracés au pinceau avec une couleur brune se détachant sur un fond rouge : le sol est indiqué par une teinte d'ocre jaune. Le manteau du pape, le chapeau et la robe du cardinal portent des traces de rouge ; la tunique du prince, les vêtements du baron sont encore nuancés de jaune clair, toutes les autres figures sont restées à l'état de simples esquisses au trait.

Les orgues. — Au-dessus de la porte d'entrée on remarque un vaste buffet d'orgues qui est un très joli spécimen de l'art du XVIIe siècle. Il fut mis en place par le cardinal Serroni, abbé de La Chaise-Dieu de 1672 à 1687. Quatre grandes cariatides supportent la tribune, dont la balustrade est ornée de bas-reliefs représentant des chœurs de séraphins, sainte Cécile

Tapisserie de la Chaise-Dieu.

D.

et le roi David. Des têtes de lion, des frises, des guirlandes séparent les bas-reliefs, bordent les corniches, terminent les pendentifs. M. Edmond Durand, qui a très sérieusement étudié ce buffet d'orgues, a lu sur l'angle de droite le monogramme COX. Il pense qu'on peut attribuer ces sculptures en tout ou en partie à Coysevox.

Le cloître. — Au sud de l'église se trouve le cloître qui fut élevé par l'abbé de Chanac (1378-1417). Il n'en subsiste plus que les galeries nord et ouest, divisées la première en dix, la seconde en cinq travées. Il est voûté sur branches d'ogives très surbaissées dont les clefs portent les armes de l'abbé de Chanac et du pape Clément VI. Les travées sont séparées les unes des autres par un massif de maçonnerie épaulé par un contrefort.

Le cloître s'ouvre sur le préau par une grande arcade subdivisée elle-même en quatre arcs plus petits et trilobés, réunis deux par deux sous une archivolte. Un quatre-feuilles occupe le sommet de la grande arcade, un autre, de moindres dimensions, surmonte les deux petits arcs.

Au-dessus de la galerie adossée à l'église se trouve une longue salle éclairée par de hautes fenêtres trilobées, séparées en deux par un meneau horizontal. C'était la bibliothèque de l'abbaye.

Tour Clémentine. — Ce très curieux monument défensif s'élève au sud-est de l'abside. On y pénètre de l'église par une petite porte ouverte au fond de l'une des chapelles et défendue du côté de l'église par un mâchicoulis. Au rez-de-chaussée se trouvent un puits

et un four placés là en prévision d'un siège. Deux des étages supérieurs sont voûtés; les autres étaient supportés par des poutres. Des contreforts et des arcs-boutants épaulent la tour à l'extérieur. Au premier étage un couloir, qui a probablement remplacé un pont-levis, la faisait communiquer avec l'abbaye. L'escalier est construit dans une tourelle élevée dans l'angle nord-ouest de la tour. Des mâchicoulis supportés par des dalles en encorbellement complètent le système de défense de ce beau monument, qui a résisté aux troupes protestantes de Blacons.

Le rez-de-chaussée a été transformé en sacristie dans laquelle on conserve des chasubles assez médiocres, un christ en ivoire, un calice du XIIIe siècle et un anneau qu'on dit avoir appartenu à Clément VI.

Bâtiments conventuels. — Les bâtiments de l'abbaye ont en général été reconstruits au XVIIe siècle et offrent peu d'intérêt; on doit signaler pourtant un curieux phénomène d'acoustique dans la salle dite de *l'Écho.*

Maisons anciennes. — Dans le bas du village se trouve une assez jolie maison romane signalée pour la première fois par M. Enlart, avec deux fenêtres géminées entourées d'un cordon de billettes. Une autre maison a conservé des restes de mâchicoulis.

BIBLIOGRAPHIE. — Branche Dominique : *L'Auvergne au moyen âge*, t. I, Clermont, 1842, et pl. — Michel et Mandet : *L'ancienne Auvergne et le Velay*, pl. – Mandet: *Histoire du Velay*, t. VI, 1862, p. 247 à 296. — Bonnefoy (L'abbé): *L'abbaye de Saint-Robert de La Chaise-Dieu.* — Faucon (Maurice): *Documents inédits sur l'église de La Chaise-Dieu.* Extrait

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Cloître de la Chaise-Dieu.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

du *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, année 1884, p. 383, pl. — Thiollier (Félix): *Le Forez pittoresque et monumental*, pl., 139 à 143 et fig. — Edmond Durand (L.-J.): *La Chaise-Dieu*. Paris, 1903, in-16. — Thiollier (Noël): *La Chaise-Dieu*, dans le *Mémorial de la Loire* des 9 et 24 juin 1900.

TROISIÈME EXCURSION

Chamalières-sur-Loire.

Chamalières est mentionné pour la première fois en 927 dans le testament d'Alfred d'Aquitaine, comte d'Auvergne. Par cet acte, il fait don à l'église Notre-Dame du Puy de son alleu de Chamalières. Dix ans plus tard, Godescalk, évêque du Puy, donna la terre de Chamalières à l'abbaye du Monastier qui y établit d'abord un couvent de religieuses transformé peu après en monastère d'hommes, sous la règle de saint Benoît et l'invocation de saint Gilles.

Aucun texte ne nous renseigne sur l'époque de la construction de sa remarquable église. La chronique du Monastier indique bien qu'à l'époque où elle fut rédigée, c'est-à-dire au début du XIIe siècle, il existait à Chamalières une belle église, mais c'est un texte vague dont on ne peut guère tirer de conclusion.

L'église de Chamalières est l'une des mieux conservées de l'ancien diocèse du Puy. On y constate à première vue la marque d'une transition très caractérisée. La nef, les bas-côtés, le transept et la partie inférieure de l'abside semblent dater de la fin du XIe ou du début du XIIe siècle. La partie haute du chœur

et de l'abside a été remaniée à une date évidemment postérieure.

En dehors même de ces deux époques bien tranchées, on observe qu'au pilier de la nef le plus rapproché du transept, les colonnes engagées qui supportent les grandes arcades sont plus hautes que les autres, ce qui occasionne une déformation de l'arc, comme dans l'arcade latérale du bas-côté. Peut-être voulait-on construire des collatéraux plus élevés : il paraît certain, en tout cas, qu'il y a eu à ce niveau une interruption dans la construction, car on remarque intérieurement et extérieurement une différence dans l'appareil. Peut-être enfin, mais cela paraît peu probable, avait-on commencé l'église par les deux côtés à la fois : les interruptions que l'on voit dans les joints se seraient trouvées aux points de raccord.

Dans son état actuel, l'église de Chamalières comprend une nef de trois travées voûtée en berceau plein cintre, flanquée de collatéraux recouverts de compartiments d'arête : nef et bas-côtés sont coupés par un transept légèrement débordant, voûté en berceau ; sur ce transept prend naissance une travée de chœur donnant accès à une vaste abside plus large que la nef et les bas-côtés réunis et couverte d'une voûte en cul-de-four.

La voûte de la nef s'était effondrée aux deux premières travées ; elle avait été remplacée par un lambris qui a lui-même fait place à une voûte en briques creuses. Le doubleau le plus rapproché de l'abside est le seul ancien.

La nef et les bas-côtés sont éclairés chacun par une fenêtre sur la façade et par une fenêtre à chaque travée ;

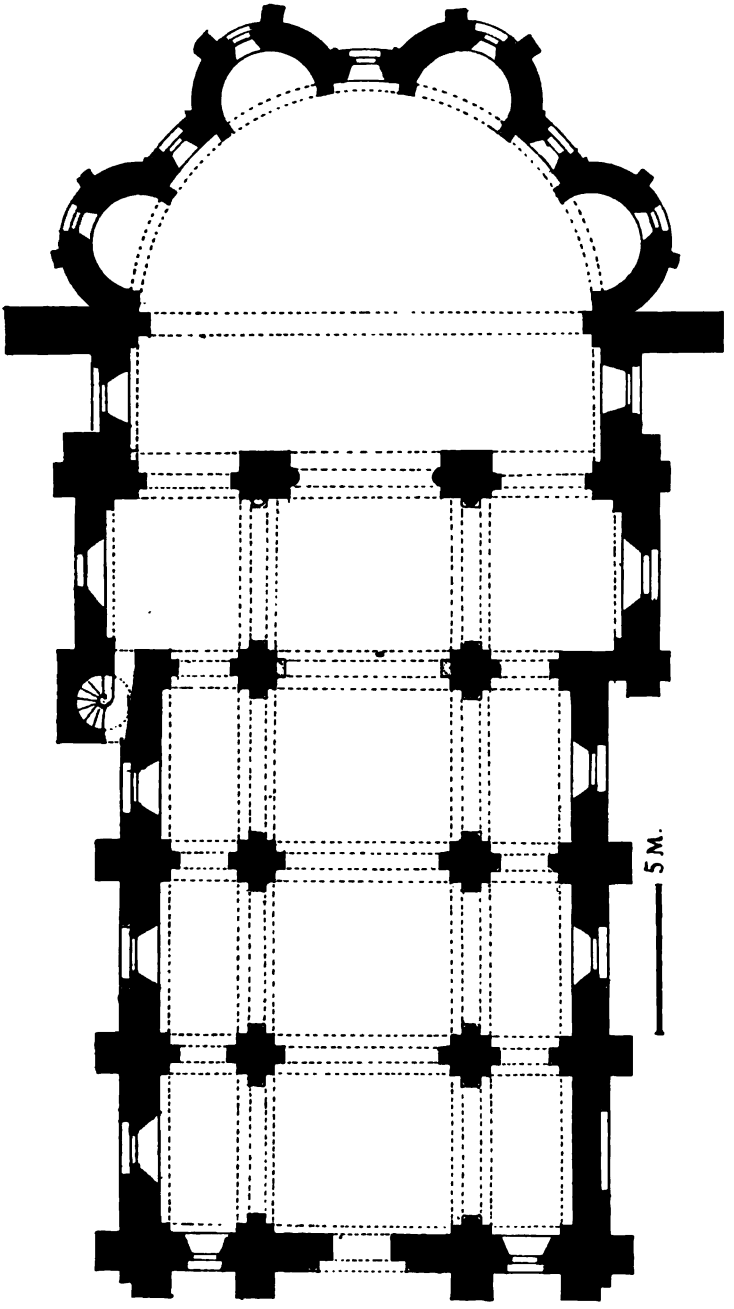

M. Montuclard, del.

Église de Chamalières-sur-Loire.

Plan.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Église de Chamalières.

Côté sud avant la restauration.

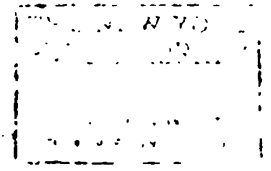

toutes ces fenêtres sont à plein cintre et à large ébrasement.

Le carré du transept est couvert d'une coupole ovoïde reposant sur des trompes en cul-de-four.

Sur l'abside prennent naissance quatre petites absidioles recouvertes chacune d'une voûte en quart de sphère ; elles s'ouvrent sous un arc brisé et reçoivent du jour par une grande fenêtre en plein cintre. Un autre arc, au cintre légèrement surhaussé, est appliqué sur la portion de mur qui sépare ces absidioles.

Dans l'axe de la nef on voit une petite niche prise dans l'épaisseur du mur ; ses dimensions sont assez grandes pour qu'on ait pu y placer un autel.

Une corniche sans ornement marque intérieurement le point de naissance du grand cul-de-four de l'abside qui est appareillé d'une façon remarquable ; trois oculi s'ouvrent en pénétration dans cette voûte.

La simple inspection du plan de l'abside prouve que la disposition actuelle n'est pas primitive et que cette partie de l'édifice devait être, à l'origine, entourée d'un déambulatoire démoli après coup. Bien que les reprises aient été faites à l'intérieur avec une rare habileté, il semble que les arcades aiguës existant entre les absidioles ont été ajoutées pour renforcer le mur et lui permettre de supporter le poids de la voûte dont on le chargeait. Il paraît aussi probable que l'on a entaillé les retombées des arcades entourant les absidioles pour permettre aux arcs ajoutés de venir reposer sur le même tailloir. A l'extérieur surtout, une différence d'appareil, l'arc franchement brisé des arcatures appliquées au second étage, le bel appareil à joints très fins de la partie supérieure accusent la fin du XIIe siècle ; tandis que dans le bas, les joints plus

épais, l'emploi du plein cintre ou de l'arc brisé à peine sensible et des matériaux de moindres dimensions seraient un indice du début de ce même siècle. Il est également facile de se rendre compte, surtout du côté nord, que les gros contreforts butant la poussée de la voûte du chœur ont été construits après coup.

Sur la façade occidentale, de structure assez simple, s'ouvre la porte principale de l'église flanquée de deux colonnettes. Les bas-côtés sont épaulés par des contreforts surmontés postérieurement de deux tourelles cylindriques.

La façade latérale sud de la nef est ornée d'arcades. A chaque fenêtre haute de la nef correspond une grande arcade accostée de deux plus petites non percées qui sont alternativement en plein cintre et trilobées. Il semble que l'architecte ait eu l'intention de décorer d'une façon analogue la façade septentrionale, car le même genre d'ornementation existe à la travée la plus rapprochée du transept.

L'ancien clocher, en partie démoli, avait perdu tout son caractère, il a été reconstruit en 1900 d'après les plans de notre confrère, M. H. Nodet.

A l'intérieur de l'église on remarquera: le superbe bénitier supporté par quatre statues d'un grand style, des fragments considérables d'un tombeau de la fin du XIIe siècle, des pilastres et des colonnettes sculptés, une dalle ayant dû servir de devant d'autel, etc.

Sur deux piliers du transept se voient des vestiges assez importants de peintures: l'une d'elles représente deux anges en adoration devant une Vierge Mère.

Un dernier objet, non moins curieux, est l'ancienne porte en bois de l'église, recouverte de sculptures en

G. Fleury, phot.

Église de Chamalières.

Pilier de cloître.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

faible relief, comme celles du Puy, de La Voûte-Chilhac et de Blesle : elle paraît remonter au XIIe siècle.

Les bâtiments conventuels sont au sud de l'église, ils conservent quelques fragments du cloître qui offrent peu d'intérêt. Contre le mur de l'église se trouve un enfeu assez curieux supporté par des colonnettes. On voit encore deux portes de l'enceinte et quelques vestiges des remparts.

BIBLIOGRAPHIE. — Normand : *Rapport sur l'église de Chamalières*, dans les *Annales de la Société d'agriculture*, etc., *du Puy*, t. XVIII, 1858, p. 106 et suiv. — Mandet : *Histoire du Velay*, t. VI. — Chabrier (L'abbé) : *Saint Gilles, abbé, patron de l'église de Chamalières*. Le Puy, 1885, in-18. — Thiollier : *Architecture religieuse ; L'église de Chamalières-sur-Loire*, 1901, in-4° ; *Chamalières*, dans *Mémorial de la Loire* du 19 novembre 1899. — Pontvianne (L'abbé) : *Histoire de Chamalières*, en cours de publication.

QUATRIÈME EXCURSION

Chanteuges.

Chanteuges fut originairement une abbaye fondée en 936 par Claude, seigneur de ce lieu, et peuplée par des moines venus de Saint-Géraud d'Aurillac, mais la vie conventuelle ne tarda pas à s'y relâcher ; une partie des moines se révoltèrent contre l'abbé Raymond, qui dut se retirer à La Chaise-Dieu, à qui il donna son abbaye en 1137. Le texte de la charte de donation indique que les bâtiments monastiques étaient dans un état voisin de la ruine, et il paraît fort probable

que l'église actuelle fut construite quelque temps après l'union de Chanteuges à La Chaise-Dieu.

Église prieurale. — L'église de Chanteuges est un édifice fort intéressant du XIIe siècle ; elle comprend une nef de quatre travées flanquée de bas-côtés ; il n'y a ni chœur ni transept ; l'abside et les absidioles s'ouvrent directement dans le prolongement de la nef et des bas-côtés. La voûte de la nef a été remplacée vers le commencement du XVIe siècle par une voûte sur croisées d'ogives, élevée par l'abbé de La Chaise-Dieu, Jacques de Sénectaire, dont les armes sont sculptées sur les clés. Il ne paraît pas que cette voûte ait été portée plus haut que l'ancienne, car on a utilisé les mêmes chapiteaux. Les bas-côtés ont conservé leurs voûtes d'arêtes primitives ; elles sont barlongues, très surbaissées et tellement plates que l'arête en est parfois imperceptible. L'abside, qui n'est précédée d'aucun arc saillant, est voûtée en cul-de-four, elle est éclairée par une large fenêtre agrandie après coup et percée dans l'axe de la nef ; elle est semi-circulaire sur ses deux faces. Les absidioles, en hémicycle à l'intérieur et rectangulaires au dehors, sont décorées d'une série d'arcatures en plein cintre ; elles s'ouvrent sous un arc surhaussé et doublé, dont le ressaut se profile en tore.

Les piliers sont formés d'un massif rectangulaire flanqué sur chaque face de colonnes engagées. Les demi-colonnes, adossées aux murs des bas-côtés, reposent, comme à Chamalières, sur des socles très élevés. Les piliers les plus rapprochés de la façade semblent avoir été renforcés après coup. Les doubleaux sont simples et décrivent une courbe en plein cintre

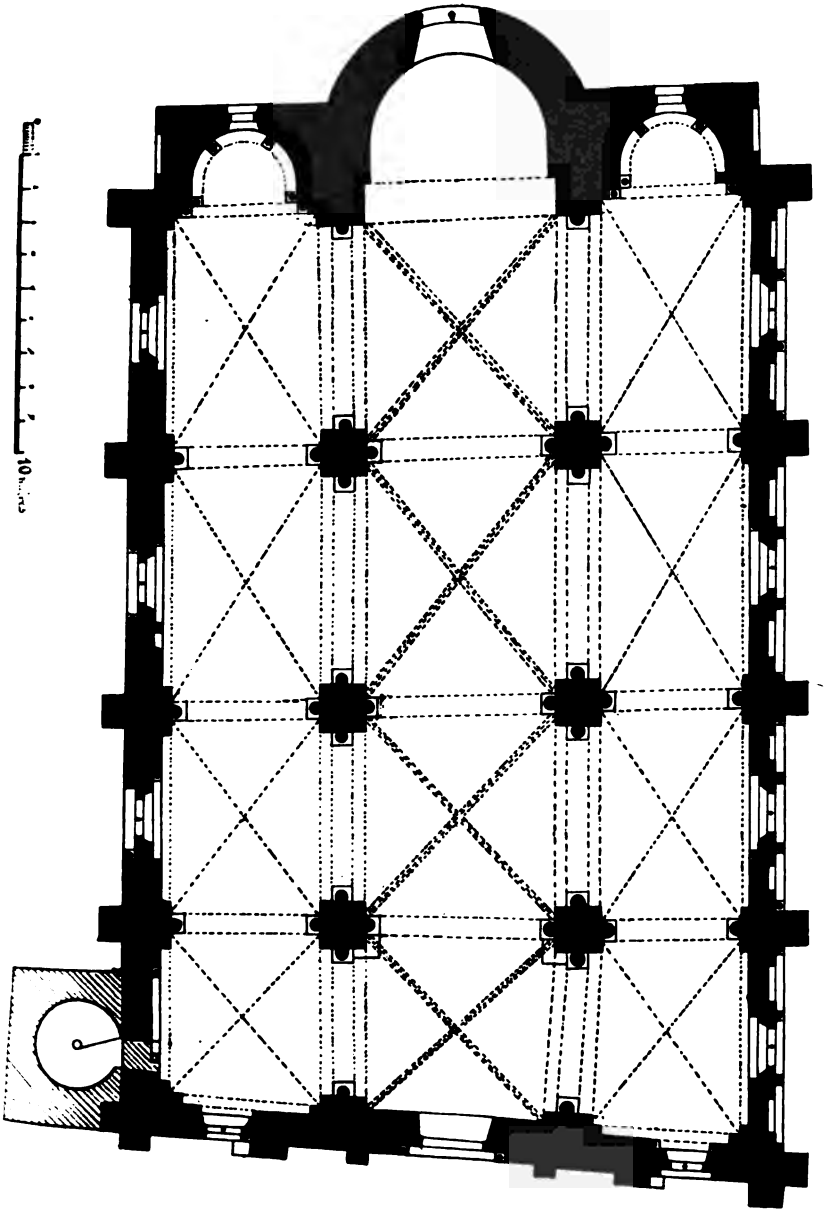

P. Bréchignac et M. Montuclard, del.

Église de Chanteuges.
Plan.

THE NEW YORK

surhaussé; les grandes arcades sont doublées et en plein cintre. Les fenêtres de la nef ont été murées lorsqu'on a surélevé les bas-côtés; celles du bas-côté nord ont été également murées.

La décoration sculpturale est assez riche. On remarquera surtout des feuillages bien fouillés et d'un grand style, des oiseaux aux ailes éployées ou becquetant des fruits, des représentations de l'avarice, du bon pasteur, etc.

Quoique bien délabré, l'extérieur ne manque pas de caractère. La façade, placée de biais, est inclinée dans la direction du nord-ouest, elle était naguère précédée d'un porche dont il subsiste les amorces. Au cours des réparations faites au XVe siècle, on a ouvert sur la façade une très grande fenêtre. Les murs des bas-côtés ont été surélevés, probablement dans un but défensif. Le long du bas-côté sud, on voit entre chaque contrefort, une série de trois arcades de profil torique encadrant, les deux extrêmes, des arcatures trilobées aveugles, et celle du milieu une fenêtre en plein cintre, à l'origine, mais pourvue d'un remplage flamboyant à l'époque des autres réparations faites à l'église. Cette décoration ne se trouve pas dans le bas-côté nord qui était adossé aux bâtiments conventuels, mais elle est visible sur les murs de la nef.

Deux portes donnaient accès à l'église, l'une sur la façade occidentale, l'autre, actuellement murée, s'ouvrait sur la deuxième travée de la façade nord.

Le clocher actuel, qui paraît avoir été remanié sinon refait après coup, s'élève sur la première travée du bas-côté nord.

L'église possède encore d'assez jolies stalles en bois sculpté.

On peut voir, le long de la façade septentrionale, quelques restes des bâtiments conventuels.

Chapelle de l'abbé. — Le monument désigné sous ce nom est une élégante construction du début du XVIe siècle. Elle fut élevée par Jacques de Sénectaire, dernier abbé régulier de La Chaise-Dieu. C'est un édifice à une nef d'une seule travée avec abside à pans. On remarquera surtout les délicates sculptures de l'encadrement des portes.

BIBLIOGRAPHIE. — Taylor et Nodier: *Voyages pittoresques, Auvergne*, t. II, p. 94.— Michel et Mandet: *L'ancienne Auvergne et le Velay*, 2 pl. — Branche (Dominique): *Monuments historiques de la Haute-Loire*, dans *Bulletin Monumental*, VIII, 1841, p. 418. — Mandet: *Histoire du Velay*, t. VI. Le Puy, 1862, p. 297-312. — Grellet (Félix): *Chanteuges, son histoire, ses antiquités et ses traditions*. Le Puy, 1841, in-8°. Extrait des *Annales de la Société d'agriculture du Puy*, 1839-1840. — Thiollier: *Architecture religieuse*, p. 101, fig. et pl. — Id. *Chanteuges*, dans le *Mémorial de la Loire* du 18 janvier 1903.

Brioude.

Brioude, comme son nom l'indique, remonte à l'époque gauloise. Il semble pourtant que la bourgade primitive connue sous le nom de *Brivas* se trouvait à 3 kilomètres et demi de la ville actuelle, au village qui porte aujourd'hui le nom caractéristique de Vieil-Brioude, où l'on voit encore les vestiges d'un pont très ancien.

Brioude devint célèbre à cause du pèlerinage au tombeau de saint Julien, qui avait été martyrisé en

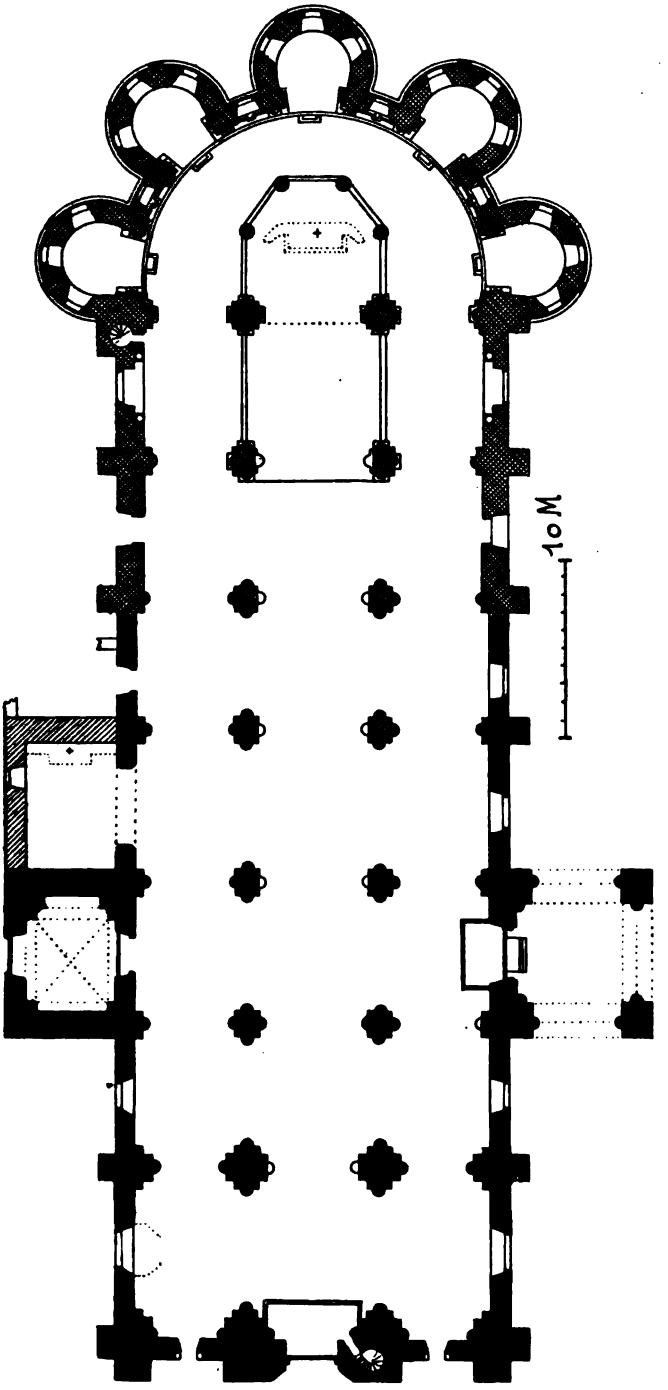

Plan de Saint-Julien de Brioude.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

303, à un kilomètre environ de la ville, sur l'emplacement où se trouve la jolie fontaine romane de Saint-Ferréol. Son corps et celui de saint Ferréol furent ensevelis à Brioude, et sur leur tombeau s'éleva une église dont Grégoire de Tours vante la beauté.

Dans les siècles suivants, la ville fut successivement prise et dévastée par les Visigoths, les Burgondes et les Sarrasins ; l'église fut reconstruite vers l'année 825 par Béranger, comte de Toulouse. Brioude fut ensuite assiégée et pillée en 1162 par Étienne de Mercœur, évêque de Clermont, et par Seguin de Badefol, vers 1360.

Malgré son ancienneté, Brioude ne possède qu'un monument réellement intéressant : l'église Saint-Julien. Cet édifice appartient à deux époques distinctes. La partie la plus ancienne comprend la façade, le narthex et les quatre premières travées. La dernière travée, le clocher et l'abside sont postérieurs d'un demi-siècle au moins.

Une bulle du pape Alexandre IV, du 9 août 1259, accorde des indulgences à ceux qui contribueraient par leurs aumônes aux travaux entrepris à l'église de Brioude (1). Plusieurs auteurs ont pensé qu'il s'agissait de la construction du chœur et de l'abside. Le texte de la bulle n'est pas aussi explicite et ne peut s'appliquer à l'abside, qui est romane, ainsi que l'a fait remarquer M. de Lasteyrie ; il s'agit donc de la réfection des voûtes de la nef.

(1) Cum itaque sicut dilectus filius, Magister Milo, scriptor noster, forisdecanus ecclesie Brivatensis ad romanam ecclesiam nullo medio pertinentis, Claromontensis diœcesis, nobis exposuit capitulum ipsius ecclesiæ, illam inceperit structura nobili ampliare, etc.

L'église Saint-Julien comprend un narthex, une nef de cinq travées flanquée de collatéraux, un transept non débordant et une vaste abside.

Le narthex ou porche intérieur est divisé en trois nefs embrassant toute la largeur de l'église. La travée centrale est voûtée d'arêtes assez grossièrement; aux travées latérales, la voûte se compose d'un berceau transversal à l'axe de l'église avec des pénétrations dans le sens de l'axe des collatéraux.

Les bas-côtés de l'église sont très larges; ils sont couverts de voûtes d'arêtes irrégulières ou plutôt, comme au narthex, de berceaux transversaux à l'église avec pénétration dans le sens de la longueur. Chacune des quatre premières travées est éclairée par une grande fenêtre sans ornement avec ébrasement intérieur. Ces travées sont séparées les unes des autres par un doubleau simple, en plein cintre reposant sur des colonnes engagées.

La partie ancienne de la nef comprend aussi quatre travées; les piliers sont formés de massifs rectangulaires flanqués de quatre colonnes engagées; quelques-unes de ces colonnes ont été tronquées postérieurement; les grandes arcades sont simples et en plein cintre; mais à partir des tailloirs qui surmontent les chapiteaux de la nef, toute la disposition ancienne a disparu et a été remplacée par des doubleaux, ogives, formerets, roses et fenêtres qui paraissent dater de la fin du XIIIe siècle.

A la cinquième travée la construction change, non dans la disposition générale, mais dans les détails. Les grandes arcades sont décorées de tores, les arcs deviennent brisés, l'angle des piliers se meuble d'une colonnette refouillée, les chapiteaux, décorés jusque-là

de personnages ou de feuillages, sont ornés de feuillages plus fins et plus fouillés.

Le clocher s'élève sur la travée qui précède l'abside; l'étage inférieur, rectangulaire, formait lanterne éclairée par de grandes fenêtres à cintre brisé sur les trois faces ouvrant à l'extérieur. On voit aussi une fenêtre du côté de la nef; par une disposition assez curieuse le mur dans lequel elle est ouverte est percé d'un étroit passage qui fait communiquer les deux côtés de l'église. Pareille disposition est répétée deux fois à la cathédrale du Puy. L'étage inférieur du clocher est voûté sur branches d'ogives de profil torique qui aboutissent à une ouverture circulaire destinée à laisser passer les cloches. Les bras du transept sont bien plus élevés que les bas-côtés, afin de contrebuter la poussée du clocher. Ils sont divisés en deux étages; et l'étage supérieur, voûté en berceau, s'ouvre du côté de l'église par une grande arcade reposant sur des pilastres cannelés. Le transept de la cathédrale du Puy et celui de Saint-Paulien sont aussi divisés en deux étages. Dans la tribune nord se trouve une curieuse cheminée avec hotte conique.

Le chœur est entouré d'un déambulatoire dont il est séparé par des colonnes isolées et qui communique avec cinq chapelles rayonnantes: quatre sont voûtées en cul-de-four, la voûte de celle qui se trouve dans l'axe de l'église est renforcée par des ogives à tores accolés. Les absidioles sont éclairées par des fenêtres entourées de doubles archivoltes. La portion de mur comprise entre chaque chapelle est éclairée par une fenêtre qui s'ouvre au-dessus d'une double arcature trilobée, reposant au centre sur une colonnette avec bague de pierre vers le premier tiers de sa hauteur.

Son tailloir a un profil assez avancé; au-dessous des fenêtres règne un cordon sculpté très fouillé qui se continue dans l'intérieur des absidioles. Sous le chœur se trouve une petite crypte où il est assez difficile de pénétrer.

Les murs qui divisent le premier étage du narthex paraissent avoir été construits après coup. Dans la partie méridionale de la chapelle supérieure, on voit de fort curieuses peintures représentant le jugement dernier. Les unes paraissent remonter à la fin de l'époque romane, d'autres ne semblent pas antérieures au XVe siècle. Des peintures décoraient aussi les absidioles.

Un clocher rectangulaire s'élève au-dessus du narthex, il a été reconstruit par Mallay au cours des grandes restaurations entreprises en 1861. Cet architecte paraît avoir assez bien suivi les dispositions anciennes. L'étage au-dessus du narthex est voûté d'une coupole sur trompes. Le premier étage du clocher occidental n'a pas été trop modifié, mais le second a été reconstruit sans tenir compte de l'état ancien ; il était autrefois plus étroit au sommet qu'à la base, et les fenêtres étaient dépourvues d'ornements.

La façade a été sensiblement modifiée. La fenêtre centrale du premier étage n'avait pas de colonnettes et les portails, qui n'existaient plus, ont été reconstruits d'une façon fantaisiste. Les façades latérales ont été respectées. Dans la partie ancienne elles sont construites en moyen appareil à joints épais. Les fenêtres sont dépourvues d'ornement. M. Vernière a observé, au cours des restaurations, que les fondations de la partie ancienne de l'église étaient en pierres de taille de grand appareil. Dans la partie plus récente, les fondations sont en moellons.

Le point de jonction des deux époques de travaux est également visible à l'extérieur, surtout du côté nord; la dernière travée est plus élevée que les autres; elle est pourvue d'un arc détaché de la muraille formant mâchicoulis. Des mâchicoulis de même nature existent aux deux bras du transept.

L'extérieur de l'abside est certainement la partie la plus intéressante de l'église. Les chapelles rayonnantes sont épaulées par des contreforts rectangulaires partant d'un bahut continu; une légère retraite se produit dans le mur à partir du bas des fenêtres. Celles-ci sont très ornées, entourées d'une double archivolte dont l'intérieure, généralement torique, repose sur des colonnettes, et l'extérieure, décorée d'ornements divers, retombe sur un ressaut du mur. Les fenêtres de la chapelle la plus septentrionale sont décorées de bâtons brisés, motif rare en Auvergne mais fréquent dans le Velay. La corniche qui couronne les absidioles est très riche; elle repose sur des modillons tous différents et d'un grand caractère, les uns sont ornés de copeaux, les autres de têtes. La plate-bande qui les sépare porte également des sculptures finement exécutées.

Les fenêtres qui éclairent le rond-point du chœur sont accostées d'arcatures aveugles plus petites; entre ces fenêtres et la corniche on remarquera une bande de mosaïque formant des dessins géométriques en pierres noires sur fond blanc.

Deux beaux porches, l'un au sud, l'autre au nord, donnent accès dans l'église. Ils s'ouvrent sous des arcades en plein cintre et reposent sur des colonnes engagées dont les bases sont enterrées. Le tympan du porche nord était orné d'une série de personnages

en stuc fixés à la pierre au moyen de clous. Cette décoration, rare et curieuse, a disparu à une époque assez récente ; une gravure de 1831 la représente intacte.

Ces porches conservent encore quelques traces de peintures.

Les anciennes portes existent encore ; celles du porche nord étaient recouvertes de peau et sont pourvues de leurs anciennes pentures. C'est là que se trouvent les fameuses têtes de bronze tenant un anneau dans leur bouche ; l'une porte l'inscription :

ORIOR EXAMINIS VITAM DAT SPS ORIS

l'autre :

ILLECEBRIS ORIS CAPTOS FALLAX TRAHIT ORBIS

et en-dessous :

GERALDUS ME FECIT

Enfin, dans l'intérieur de l'église, on remarquera un très beau retable en bois sculpté, exécuté par Vanneau, de 1693 à 1695, le bas-relief du maître-autel, œuvre du XVIIe siècle, représentant un vœu fait par Charles VI à l'église de Brioude, un tableau attribué à Jouvenet ; et, à la sacristie, deux têtes d'animaux en bronze aussi anciennes mais moins intéressantes que celles restées en place.

Dans la ville on trouve encore quelques maisons anciennes, notamment place de la Fènerie.

Le couvent des Cordeliers, à l'extrémité sud de la ville, est transformé en habitation particulière.

Une partie des constructions remonte au XIVe siècle.

Dans la chapelle de l'hôpital, un Christ lépreux, provenant de la léproserie de la Bajasse, paraît dater du XVe siècle ; la tête a une expression de douleur intense.

Enfin, à un kilomètre environ au nord de la gare, dans une propriété particulière, se trouve la fontaine Saint-Ferréol qui remonte à l'époque romane ; elle s'ouvre sous une arcade en plein cintre reposant sur de petites colonnettes avec chapiteaux assez simples décorés de feuillages.

BIBLIOGRAPHIE. — Très nombreuses notes et documents manuscrits communiqués par MM. Paul Le Blanc et Vernière. — Taylor et Nodier: *Voyages pittoresques, Auvergne*, t. II. — Saint-Ferréol (Amédée): *Notices historiques sur la ville de Brioude*, t. I, 1880, in-8°. — Coupe (C.-N.): *Les restaurations de l'église de Brioude*, articles parus dans *Le Moniteur de Brioude* du 19 janvier au 7 juin 1896. — Mérimée: *Notes d'un voyage en Auvergne*. — Muller (L'abbé Eug.): *Quelques souvenirs d'Auvergne*, plaquette autographiée, 1887. — Talayrat (Le baron): *Notice historique sur l'église et le chapitre de Brioude*. Le Puy, 1829, in-8°. — Giron (Léon): *Monographie des peintures de la Haute-Loire*, dans *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements, année 1887*. — Lasteyrie (R. de): *Inscription énigmatique sur un chapiteau de Saint-Julien de Brioude*, in-8°, fig. Extrait des *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, année 1890. — Mandet: *Histoire du Velay*, t. VI, p. 195-234. — Paul Le Blanc: *Bulletin Monumental*, t. XXIV, 1858, p. 893-896. — Anonyme: *Une bulle du pape Alexandre IV concernant l'église Saint-Julien de Brioude*. Brioude, Watel, s. d., 14 p. in-8°. — Desroziers (L'abbé): *Rapport sur les peintures murales de l'église Saint-Julien de Brioude*, dans *Congrès scientifique de France*, XXIIe session. Le Puy, 1856, p. 550 et suiv. — Rochemonteix (Le vicomte de): *Le Christ des lépreux de la*

Bajasse, dans le *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, année 1899, p. 314.

CINQUIÈME EXCURSION

La Voûte-sur-Loire.

Église. Le prieuré de La Voûte avait été donné à l'abbaye de Tournus antérieurement à l'année 1120. La première travée de l'église est récente et la partie romane paraît avoir été bâtie en deux fois. Dans une première campagne de travaux on a dû élever les deux travées anciennes de la nef voûtées en berceau légèrement brisé avec doubleaux simples reposant sur des colonnes engagées. Les chapiteaux sont décorés de feuillages ou de têtes. La porte primitive s'ouvrait au nord.

Cette nef est suivie d'une travée voûtée d'une coupole octogonale reposant sur des trompes en cul-de-four. Cette coupole est supportée par de grosses piles en forme de demi-colonnes engagées, terminées par de simples tailloirs. Il semble qu'il faille voir dans ces gros piliers massifs, de forme cylindrique, exceptionnels dans la région, une réminiscence de l'architecture de l'église de Tournus. Le transept a été construit après coup. Le chevet, dont le mur de clôture est légèrement oblique et qui est éclairé par une grande fenêtre du XVe siècle, a été remanié. Le clocher s'élève au-dessus de la travée voûtée en coupole ; il est carré, et sur chaque face s'ouvre une fenêtre en plein cintre dépourvue d'ornements.

A. Burthe d'Annelet, phot.

Château de la Voûte-sur-Loire.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Château. — Le château de La Voûte s'élève dans une situation très pittoresque, sur une presqu'île formée par la Loire. Les constructions actuelles, qui ne paraissent pas antérieures au XVe siècle, comprennent un vaste corps de logis flanqué d'une aile en retour à l'est ; à l'angle sud-est se trouve une grosse tour ronde. Ce château vient d'être l'objet d'importantes restaurations faites par son propriétaire, M. le comte de Polignac : on y a transporté des cheminées en pierre provenant du château de Polignac.

SIXIÈME EXCURSION

Bouzols.

Le château de Bouzols était le siège de l'une des dix-huit baronnies diocésaines du Velay. La plus ancienne mention que l'on en connaisse remonte au mois de mars 1046, époque à laquelle l'évêque du Puy, Étienne de Mercœur, inféoda la terre de Bouzols à Ithier, son neveu. On trouve ensuite comme possesseurs successifs du château : les de Saint-Romain, les de Polignac, les de Poitiers, les de Beaufort-Turenne, les d'Armagnac, les de la Tour d'Auvergne et les de Montagu Bouzols (1). Parmi ces possesseurs l'un d'eux au moins mérite d'être nommé, c'est le maréchal Boucicaut, qui avait épousé Antoinette de Beaufort en 1393.

M. Truchard du Molin, tout en déclarant que son assertion ne s'appuie sur aucun document historique,

(1) Truchard du Molin : *Baronnie de Bouzols*, p. 39.

croit pouvoir attribuer à la famille de Beaufort qui occupa Bouzols de 1347 à 1427, la construction du château actuel, mais cela paraît inadmissible; bien qu'en Velay la nature des matériaux employés dans l'architecture militaire ne permette pas d'établir des règles chronologiques très précises.

Le château de Bouzols est construit dans une situation à la fois très pittoresque et très forte; il occupe l'extrémité d'un promontoire inaccessible au nord et à l'ouest, relié au plateau, au sud-est, par une bande de terrain où l'on avait multiplié les obstacles pour en rendre l'approche difficile et l'attaque dangereuse. Il se compose de deux parties distinctes et d'âge différent : le donjon et les bâtiments d'habitation.

En plan, le donjon a la forme d'un trapèze, ses murs mesurent trois mètres d'épaisseur, il est construit en blocs de basalte assemblés à joints assez épais. Chaque angle est renforcé extérieurement par un contrefort très épais en forme de tourelle. Bien que ce donjon soit actuellement en ruines on y remarque encore deux fours, une cave à provision à l'angle nord-ouest, et au sud, une très curieuse citerne creusée dans le roc. Elle était alimentée par les eaux des toitures qui y étaient conduites au moyen de tuyaux creusés dans du grès de Blavozy et dissimulés à l'intérieur du mur; cette citerne a son orifice dans l'embrasure d'une fenêtre.

L'étage inférieur du donjon, le seul qui subsiste, paraît avoir été séparé par un mur de refend.

Entre le donjon et le château se trouve un passage assez étroit creusé dans le roc. On parvenait de l'un à l'autre au moyen d'un pont volant disposé obliquement. Ce passage aboutit au nord à une porte taillée

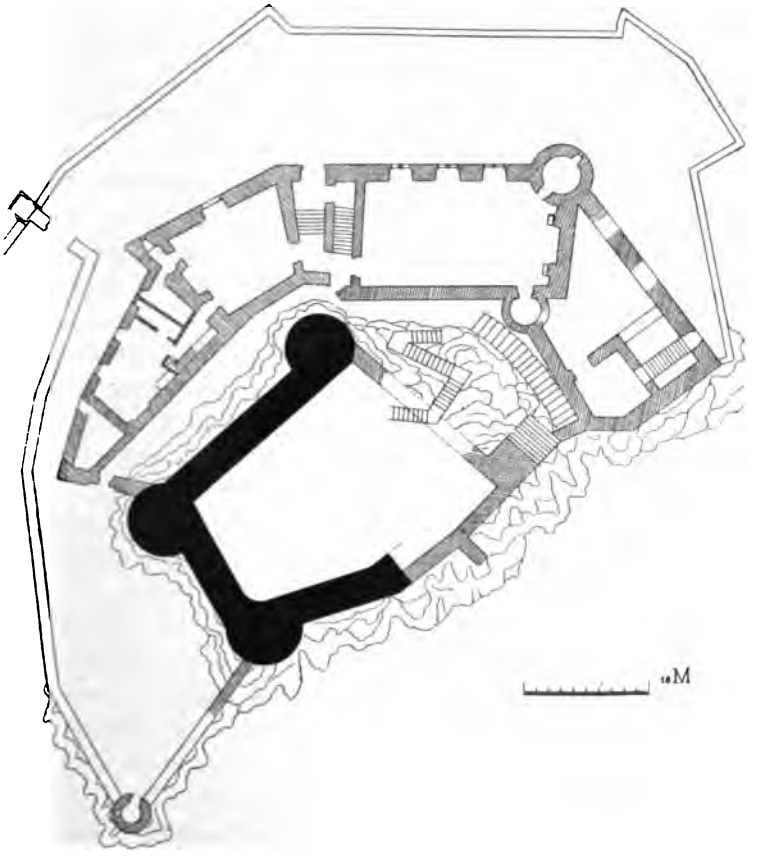

Paul Bréchignac et M. Montuclard, del.

Château de Bouzols.

Plan.

D'après un document communiqué par M. le comte de Brive.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

dans le rocher et s'ouvrant dans une paroi abrupte à 20 mètres environ au-dessus du sol. Il est probable que ce passage était dissimulé et permettait d'évacuer le château en cas de danger.

Les bâtiments d'habitation ne paraissent pas antérieurs au XIIIe siècle ; c'est au moins la date probable de la tour qui en occupe l'angle nord-ouest, seule partie de l'édifice qui ait conservé son revêtement en pierres de taille. Celles-ci sont assemblées à joints fins et quelques-unes portent des marques de tâcheron en forme d'L ou d'J. La partie supérieure de cette tour est défendue par six créneaux ; on y accède par un chemin de ronde assez bien conservé. Un des étages a été transformé en oratoire.

Le grand mur de façade, privé de son revêtement, ajouré de larges fenêtres agrandies après coup, tombait en ruines comme tout le reste du château. Il n'en subsisterait plus rien aujourd'hui s'il n'avait eu la chance de tomber entre les mains de notre confrère, M. le comte de Brive, qui depuis quelques années consacre à sa restauration des sommes importantes.

On remarquera à l'intérieur, dans la grande salle qui sert de salon, une belle cheminée de la fin du XVIe siècle, dont les morceaux avaient été disséminés, et aussi une intéressante collection d'objets se rapportant à l'archéologie locale.

Dans la cour d'entrée se trouve l'ancienne chapelle, nef unique voûtée en berceau plein cintre terminée par un chevet plat. Elle semble remonter à la fin du XIe siècle. Sur la façade, au-dessus de la porte refaite au XVe ou au XVIe siècle, on voit un bas-relief rectangulaire représentant le crucifiement. En face de la chapelle, un bâtiment récemment restauré conserve

quelques traces d'une décoration peinte qu'on peut dater du XVIIe siècle.

L'enceinte extérieure a disparu en grande partie. Dans le rocher même qui porte le château, on voit encore des grottes qui furent habitées comme l'indique une cheminée encore bien conservée.

BIBLIOGRAPHIE. - Truchard du Molin: *Les baronnies du Velay, Bouzols*. Paris, 1870, in-8°. — Mandet: *Documents relatifs à l'histoire du Velay*. Le Puy, 1842, gr. in-8°. — Thiollier (Noël): *Le château de Bouzols*, dans le *Mémorial de la Loire* du 22 juillet 1900.

Le Monastier.

L'abbaye du Monastier aurait été fondée au VIe siècle par saint Carmery, gouverneur d'Auvergne. L'église abbatiale est d'autant plus intéressante que la chronique du Monastier nous donne sur sa construction des détails précieux.

La première chapelle du monastère, dédiée à saint Pierre, étant devenue insuffisante, on transporta les reliques dans une autre église, dédiée à saint Martin, qu'avait fait bâtir l'abbé Vulfade (951-982). Ce monument dura à peine cent ans, car ses fondations avaient été établies sur un terrain meuble. Il ne dut cependant pas s'écrouler en entier car une phrase du chroniqueur prouve que l'abside subsistait encore au début du XIIe siècle. Elle avait été probablement utilisée dans la construction de la nouvelle église.

La reconstruction devenue nécessaire fut entreprise par l'abbé Guillaume III (1074-1086) qui prit

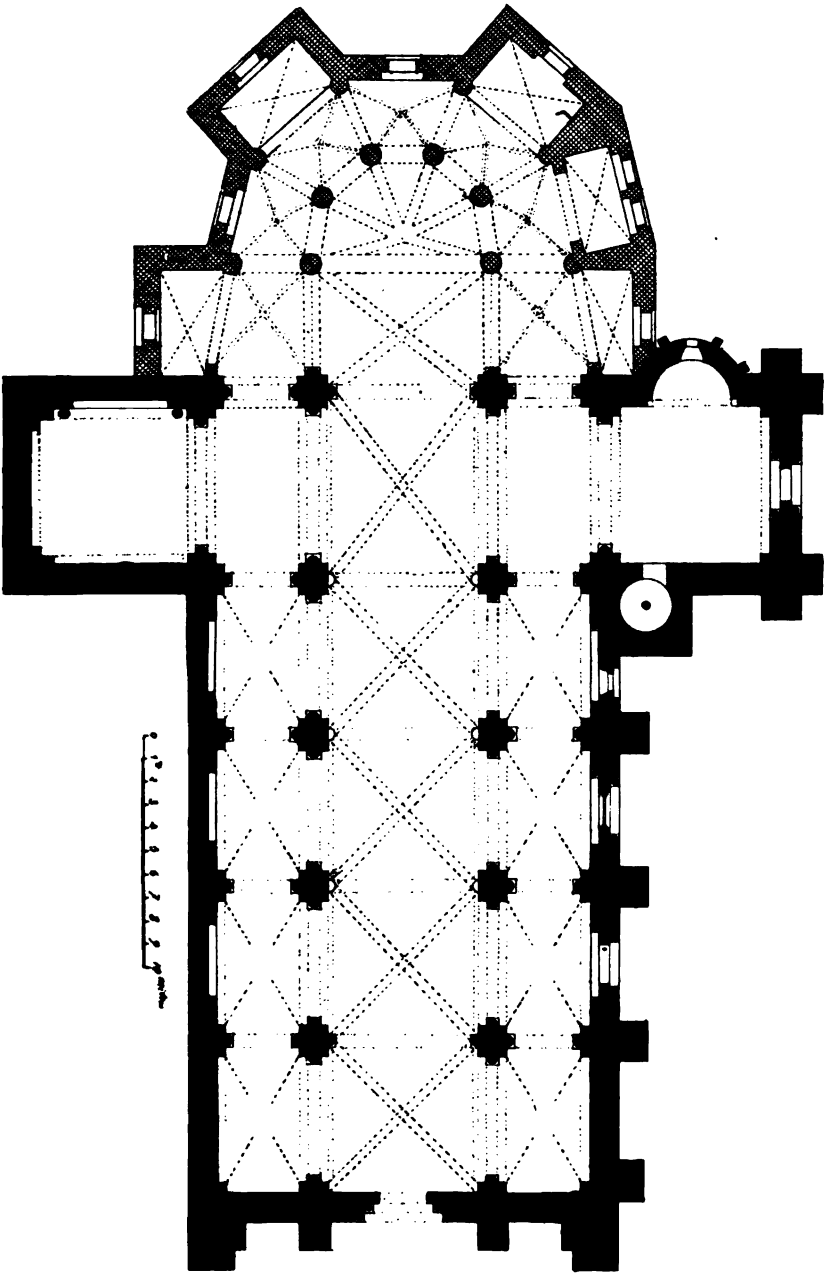

Paul Bréchignac et M. Montuclard, del.

Église du Monastier.
Plan.

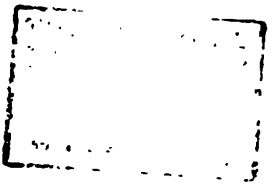

conseil de saint Hugues, abbé de Cluny. Ce dernier lui envoya une bonne quantité d'or pour aider à contribuer au travail qui fut confié à des ouvriers étrangers à la région. Guillaume IV, son successeur, acheva le monument. La disposition bourguignonne des voûtes qu'on trouve dans deux autres églises de la région dépendant du Monastier, à Chamalières et à Langogne, permet de penser que les maîtres de l'œuvre vinrent de Bourgogne.

L'église du Monastier a été bien remaniée. La façade, les quatre travées de la nef et des bas-côtés ainsi que le transept appartiennent à la construction romane. L'abside et les voûtes de la nef ont été refaites à la fin du XVe siècle par l'abbé François d'Estaing.

Ce monument est construit sur un terrain qui s'élève rapidement à l'est; plusieurs marches séparent le chœur de la nef, et l'aire même de cette dernière a une pente très sensible.

Comme en Bourgogne, les voûtes des bas-côtés sont bien moins hautes que celles de la nef centrale; elles sont toutes actuellement recouvertes par un comble unique, mais quoique le pignon de la façade paraisse assez homogène, cette disposition ne semble pas primitive. Les murs des bas-côtés et du transept ont dû être surélevés pour permettre l'établissement d'un comble plus aigu à cause de l'abondance des neiges.

Sur la façade on voit en effet quelques traces de reprises. D'ailleurs il existe sous les combles, le long de la première travée de nef, une série de petites arcades trilobées que l'on n'eût certainement pas placées ainsi, si elles n'avaient pas été destinées à être vues. Au nord, en dessous de ces arcades, on

voit le point de départ du comble des bas-côtés. Un oculus à double ébrasement correspond des combles actuels au transept; si on l'a construit de cette façon, c'est qu'il devait donner du jour à l'église. Enfin on a bâti visiblement après coup, au-dessus des bas-côtés, des arcs en maçonnerie destinés à supporter les fermes de la charpente.

Les piédroits sont formés à la première travée d'un massif carré flanqué de quatre demi-colonnes. Aux autres travées la demi-colonne qui soutient le doubleau de la nef centrale prend naissance sur un culot sculpté placé au niveau de l'imposte des grandes arcades.

Le transept, large et élevé, a conservé sa voûte en berceau plein cintre, moins haute dans la partie débordante des bras de la croix. De grands arcs de décharge légèrement brisés, pris dans l'épaisseur du mur, règnent intérieurement le long des bas-côtés et du transept. Les fenêtres des bas-côtés, toutes inégales, sont flanquées de colonnettes et entourées d'une archivolte torique au droit de chaque parement.

La façade occidentale est une des plus riches de la région. La porte est encadrée et flanquée de puissantes et larges arcatures qui donnent à cette façade l'assiette nécessaire, tout en fournissant un système de décoration remarquable par sa simplicité. La partie centrale de la façade est éclairée par une large et belle fenêtre surmontée d'une mosaïque de pierres noires et blanches formant des dessins variés.

A l'origine, chaque nef devait avoir sa toiture distincte ; nous en avons donné les raisons. On aurait donc rapporté sur la façade ainsi remaniée la partie

de la corniche qui ornait les appentis primitifs des bas-côtés.

Il est probable qu'à l'origine un clocher s'élevait sur chaque croisillon. L'une de ces tours, démolie tout récemment, se composait de deux étages octogones recouverts d'une belle flèche en pierres. Le clocher actuel, construit en 1902, ne peut en donner une idée. D'après M. l'abbé Arsac, le clocher qui surmontait le bras méridional du transept aurait été construit par l'abbé François d'Estaing à la fin du XVe siècle. Ce clocher fut démoli à l'époque de la Révolution.

L'abside, avec ses chapelles rayonnantes qui étaient d'abord au nombre de quatre, fut construite par ce même abbé François d'Estaing. Entre deux de ces chapelles, au sud, l'abbé Charles Ier de Sénectaire fit construire en 1547 une autre chapelle dont la voûte est divisée en caissons.

Dans cette chapelle, un buste à mi-corps, en bois plaqué d'argent et enrichi de pierres précieuses, renferme les reliques de saint Théofrède ou saint Chaffre; les lames de métal sont liées ensemble par superposition de leurs bords, au moyen de petits clous en argent, les mains ont été refaites au XIXe siècle. Malgré l'aspect un peu barbare de ce très curieux monument, il ne paraît pas être antérieur au XIe siècle.

On remarquera encore des fragments de très anciennes étoffes, les boiseries de l'orgue et un tableau, qui remontent à la fin de la période gothique et, dans le fond du bas-côté sud, un curieux tombeau porté sur des colonnettes romanes.

Château.— Le château du Monastier est situé sur une terrasse dominant l'église à l'est. C'est une vaste

construction élevée sur plan rectangulaire, flanquée aux quatre angles de tours assez saillantes. L'escalier à vis qui dessert les étages supérieurs est renfermé dans une cinquième tour bâtie sur la façade méridionale.

M. l'abbé Arsac croit avoir trouvé l'origine de ce château dans une transaction passée le 13 décembre 1364 entre l'abbé Jacques de Causans et les moines du Monastier. Aux termes de cet acte les moines abandonnèrent à l'abbé quelques maisons et notamment l'infirmerie du couvent pour construire à neuf, en leurs lieu et place, un château ou forteresse pour servir d'habitation à lui et à ses successeurs (1).

Quoi qu'il en soit, l'aspect de ce château a été profondément modifié par un des abbés de la famille de Sénectaire (2) dont on voit les armoiries sur plusieurs points de la construction, notamment sur la porte d'entrée et sur les cheminées du rez-de-chaussée. On a plus tard agrandi plusieurs des fenêtres, enfin les tours ont été rasées au niveau de la toiture du corps principal entre 1782 et 1786.

Le château est aujourd'hui transformé en école, on peut cependant facilement se rendre compte de son état ancien.

A chaque étage se trouvait un large vestibule dirigé du sud au nord sur lequel ouvraient les appartements. Au rez-de-chaussée étaient les prisons, la boulangerie et le four. Certaines pièces sont encore voûtées sur croisées d'ogives de profil prismatique et conservent leurs anciennes cheminées.

(1) Notice publiée dans l'*Écho du Velay*, octobre et novembre 1875.

(2) M. Arsac, *op. cit.*, pense qu'il s'agit d'Henri de Sénectaire, 1645-1677. Les sculptures paraissent cependant plus anciennes.

Le premier étage était occupé par la salle des archives, la chapelle, l'office, la cuisine et un vaste grenier. Le second renfermait trois chambres de chaque côté et plusieurs cabinets. L'une de ces chambres servait de salle d'audience, on y avait établi des places fixes pour le juge, le lieutenant du juge et le procureur fiscal.

Le système défensif a disparu en grande partie, c'est à peine si on aperçoit au nord et à l'est quelques traces de fossé et des meurtrières disposées pour le tir rasant.

Église Saint-Jean. — L'ancienne église paroissiale du Monastier, consacrée à saint Jean, se trouve à l'extrémité méridionale du village. Elle n'offre pas beaucoup d'intérêt. Une partie de la façade et de la première travée remonte peut-être à l'époque romane; les trois autres travées de la nef, ainsi que le chevet rectangulaire, datent du XVe siècle. Des chapelles ont été construites le long de cette nef, l'une d'elles a des nervures toriques. Une grande boiserie du XVIIIe siècle occupe le fond du chevet. On remarquera les amorces d'un arc établi entre les contreforts de la façade. Il formait une sorte de porche aux dimensions restreintes abritant le portail. Plusieurs monuments de cette nature existent encore dans les églises rurales de la région.

BIBLIOGRAPHIE.— *Gallia Christiana*, t. IV. C[énat] de Lherm : *Histoire du monastère, de la ville et des châteaux du Monastier*. Le Puy, 1855, in-8°.— Arsac (L'abbé) : *Notes sur l'abbaye, la ville et les châteaux du Monastier*, tirage à part de l'*Écho du Velay*, des 21, 23, 28, 30 octobre et 6 novembre 1875. — Mandet : *Histoire du Velay*, VI. — Mérimée : *Notes d'un*

Voyage en Auvergne. — Odo de Gissey, (Le P.) : *L'ancienne abbaye du Monastier Saint-Chaffre, mss. inéd.* publié par M. l'abbé G. Arsac. Le Puy, 1878, in-8°. — Thiollier : *Architecture religieuse*, fig. et pl. ; *id.*, *Le Monastier*, dans le *Mémorial de la Loire*, des 7, 14 et 21 juillet 1901.— Mallay : *L'église du Monastier*, rapport publié par Noël Thiollier. Le Puy, 1902.

Coubon.

L'église de Coubon avait été donnée à l'abbaye du Monastier au mois d'avril 1090. L'édifice roman a été complètement remanié vers 1840, et il ne subsiste plus d'ancien que la partie médiane de la façade et le portail central. Ce dernier est formé de quatre retraites dont la première est en avancement sur le mur de façade. Les deux extrêmes reposent sur de simples ressauts de mur, celles de l'intérieur sur des colonnettes alternativement cylindriques et octogonales. Les chapiteaux sont garnis de feuillages.

Bibliographie. — Thiollier : *Architecture religieuse*. Coubon, dans *Mémorial de la Loire* du 6 décembre 1903.

Château de La Tour.

L'histoire du château de La Tour, ou La Tour Daniel, est mal connue. On sait seulement qu'il appartint successivement aux Rochebaron, aux Orvy et aux Colomb de la Tour.

Deux cippes romains ont été employés comme chasse-roues de chaque côté d'une croix qui se trouve à l'entrée du pont.

Noël Thiollier, phot

Château de la Tour.

Porte du nord.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

Château de la Tour.

Cheminée du premier étage.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS

C'est un édifice de deux époques bien distinctes. La partie la plus ancienne est le donjon, grosse tour rectangulaire, construite en blocs de basalte non taillés. Chaque étage est recouvert d'une voûte en berceau; l'escalier est pris dans l'épaisseur du mur, mais ne se continue pas dans toute la hauteur du monument. Par une disposition fort curieuse, les portes y donnant accès se trouvent à mi-hauteur environ de chaque pièce : on devait se servir d'échelles pour y parvenir.

A l'est de ce donjon, on ajouta vers le début du XVIe siècle de vastes constructions. La partie de la façade où se trouve la porte est décorée avec luxe. Les pieds-droits de cette baie sont finement sculptés et leurs moulures se continuent sur les nombreuses voussures en forme d'accolade. Au-dessus on voit une ornementation de feuillage, puis les animaux évangéliques, plus haut, quatre petites fenêtres rectangulaires dont quelques-unes ont conservé leurs anciens volets sculptés; enfin, dans la partie supérieure, c'est une décoration curieuse composée de grosses boules ou de grandes pointes de diamant.

L'intérieur a conservé plusieurs belles cheminées; l'une a de grandes dimensions avec un siège en pierre de chaque côté; sur une autre, plus petite, sont sculptés un arbre de Jessé, une adoration des bergers et d'autres scènes religieuses. Sur une porte en bois quatre panneaux sculptés représentent un musicien, deux personnes à table, un cuisinier et un sommelier. La cuisine est intacte avec son four et ses deux cheminées. La partie supérieure du château conserve des restes de fortifications.

Quelques réparations ont été faites au XVIIIe siècle.

Noël Thiollier.

TABLE DU GUIDE

Pages.

LE PUY

Epoques gauloise et romaine . . . . . .
Fortifications 4
Cathédrale 6
Cloître de la cathédrale 16
Chapelle des morts, musée religieux, trésor 19
Bâtiment des mâchicoulis, hôpital. . . . . 21 et 22
Chapelle Saint-Jean. 23
Eglise Saint-Laurent 26
Eglise des Carmes 28
Chapelle Saint-Clair. 29
Chapelle Saint-Michel d'Aiguilhe 32
Chapelle des Pénitents, église du collège 36
Eglise Saint-Barthélemy. 37
Maisons anciennes. 38
Musée 43

LA ROCHELAMBERT

Château. 46

SAINT-PAULIEN

Eglise. 47
Chapelle de l'hôpital. 50

POLIGNAC

Château. 51
Eglise 54

LA CHAISE-DIEU

Eglise. 57
Maisons anciennes 64

CHAMALIÈRES-SUR-LOIRE

Eglise. 65

CHANTEUGES

Eglise. 69
Chapelle de l'abbé. 72

BRIOUDE

Eglise. 72

LA VOUTE-SUR-LOIRE

Eglise et château 80

BOUZOLS

Château. 81

LE MONASTIER

Eglise. 84

COUBON

Eglise 90

LA TOUR

Château. 90

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE

DE FRANCE

LXXIe SESSION

TENUE

AU PUY

EN 1904

PROGRAMME

1. État des études archéologiques dans le département de la Haute-Loire pendant le XIXe siècle. — Donner une vue d'ensemble des principaux travaux accomplis par les Sociétés savantes et les particuliers.

2. Indiquer les dernières découvertes préhistoriques et communiquer de nouveaux renseignements sur l'existence de l'homme au moment des plus récentes éruptions volcaniques. — Etudier les monuments

mégalithiques, les puits funéraires, les sépultures gauloises.

3. Énumérer les refuges, les grottes, les camps, les *oppida*, avant, pendant et après la domination romaine. — Établir le tracé des voies romaines dans la région.

4. Étudier les bas-reliefs romains du Musée du Puy et les sculptures antiques découvertes dans le Velay. — Signaler les inscriptions romaines inédites.

5. Étudier les monuments d'architecture, de sculpture et d'orfèvrerie, ainsi que les inscriptions des époques mérovingienne et carolingienne existant ou ayant existé dans la région.

6. Citer *in-extenso* les textes qui se rapportent à la construction et aux remaniements des églises et des châteaux de la région.

7. Quelles sont les écoles romanes dont l'influence se fait sentir en Velay? — Quelles sont les limites méridionales de l'école auvergnate? — Dégager les caractères de la sculpture romane.

8. Étudier les églises gothiques de la région. — L'église de La Chaise-Dieu a-t-elle exercé dans le Velay ou dans les régions voisines une influence artistique?

9. Décrire les monuments de la Renaissance dans la Haute-Loire.

10. Signaler les mottes féodales. — Étudier les châteaux forts et les systèmes de défense adoptés dans la région aux diverses époques.

11. Signaler les puits, les fontaines, les tombeaux, les bénitiers, les fonts baptismaux.

12. Relever les inscriptions des pierres tombales et des cloches antérieures à la Révolution. — Étudier spécialement les œuvres des fondeurs ayant habité le Velay ou les provinces limitrophes, tels que les Mosnier, les Seurot, les Dubois, les Guillaume, les Marchal, les Fabre, etc.

13. Dresser une liste des artistes de la région. — Faire connaître les marchés conservés dans les dépôts d'archives où chez les notaires.

14. Signaler les verrières, les peintures murales, les tapisseries, les pièces d'orfèvrerie, les meubles et les objets d'art conservés dans les églises, les musées ou les collections particulières.

15. Décrire les objets d'orfèvrerie sortis des ateliers du Puy et de Brioude. — Y eut-il des ateliers d'émaillerie dans ces villes ?

16. Étudier les monnaies gauloises recueillies sur le territoire des Vellavi. — Réunir et classer chronologiquement les diverses variétés de la *pougeoise* du Puy. — Faire connaître les trouvailles numismatiques et les méreaux de la région.

17. Étudier la sigillographie de la région comprise dans la Haute-Loire.

18. Étudier les textes relatifs aux corporations du Puy et les confréries de Notre-Dame du Puy établies dans les différentes régions de la France.

19. Étudier l'histoire de la fabrication de la dentelle et des diverses industries locales.

Les Membres du bureau de la Société française d'Archéologie :

EUGÈNE LEFÈVRE-PONTALIS, Directeur de la Société, Président du Congrès.

ÉMILE TRAVERS, Directeur-adjoint et Trésorier de la Société.

P. DE LONGUEMARE, RAYMOND CHEVALLIER, Secrétaires généraux de la Société.

MARQUIS DE FAYOLLE, Inspecteur général de la Société.

JOSEPH DÉCHELETTE, Inspecteur divisionnaire de la Société.

Les Secrétaires généraux du Congrès :

A. JACOTIN, Archiviste du département de la Haute-Loire.

NOEL THIOLLIER, Inspecteur de la Société pour la Haute-Loire.

ORDRE DES RÉUNIONS

Mardi 21 juin. — 2 heures 1/4. Séance d'ouverture à la Salle des Conférences, rue du Collège.

4 heures. Église des Carmes. Musée Crozatier.

8 heures 1/2. Séance.

Mercredi 22. — 7 heures. Départ en voitures de la place du Breuil. Arrivée à La Roche-Lambert à 9 heures 1/2 et à Saint-Paulien à 11 heures 1/2. Déjeuner. Visite de l'église.

2 heures 1/2. Départ en voitures pour Polignac. Visite du château.

5 heures 1/2. Départ. Retour au Puy à 6 heures 1/4.

8 heures 1/2. Séance.

Jeudi 23. — 7 heures 20. Départ par train spécial. Arrivée à La Chaise-Dieu à 9 heures. Visite de la ville et de l'église.

Midi. Déjeuner. Visite du cloître et des tours.

4 heures 15. Départ en chemin de fer. Retour au Puy à 6 heures 43.

8 heures 1/2. Séance.

Vendredi 24. — 7 heures 30. Départ par train spécial. Arrivée à Chamalières à 8 heures 15. Visite de l'église.

11 heures. Départ en chemin de fer. Retour au Puy à 11 heures 56.

2 heures. Rendez-vous à la cathédrale. Visite du cloître, du bâtiment des mâchicoulis, du musée religieux. Chapelle Saint-Jean. Chapelle des Pénitents.

8 heures 1/2. Séance.

Samedi 25. — 6 heures 30. Départ par train spécial. Arrivée à Chanteuges à 8 heures 34. Visite de l'église.

10 heures 36. Départ. Arrivée à Brioude à 11 heures 38. Déjeuner.

1 heure 1/2. Visite de l'église Saint-Julien.

3 heures 52. Départ en chemin de fer. Retour au Puy à 6 heures 43.

9 heures. Réunion du Conseil administratif de la Société au Grand-Hôtel Garnier.

Dimanche 26. — Journée réservée aux excursions individuelles. On peut indiquer: En chemin de fer: 1° L'église de Retournac et ses environs pittoresques; 2° Yssingeaux et le pont de l'Enceinte (train de 8 heures 59). — En voiture: 1° Le château de Saint-Vidal; 2° La Chartreuse, Brives-Charensac, Doue, Saint-Germain-Laprade et Saint-Julien-Chapteuil; 3° Le château d'Arlempdes; 4° Bains, Saint-Remy et Chaspuzac.

7 heures. Banquet au Grand-Hôtel Garnier.

Lundi 27. — 8 heures 59. Départ en chemin de fer pour La Voûte-sur-Loire. Visite du château et de l'église.

4 heures 38. Départ en chemin de fer. Retour au Puy à 11 heures 56.

2 heures 1/2. Rendez-vous à l'église du Collège. Vieilles maisons, tour Pannessac, église Saint-Laurent, chapelle octogonale d'Aiguilhe, chapelle Saint-Michel.

8 heures 1/2. Séance de clôture. Projections photographiques des sites et des monuments du Velay, par MM. Félix et Noël Thiollier.

Mardi 28. — 7 heures. Départ en voitures de la place du Breuil. Château de Bouzols.

Midi. Déjeuner au Monastier. Visite des églises et du château.

3 heures 1/2. Départ en voitures. Église de Coubon. Château de La Tour. Retour au Puy à 7 heures.

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE

DE 1904

Président du Congrès:

M. Eugène Lefèvre-Pontalis, directeur de la Société française d'Archéologie.

Membres du bureau:

M. Émile Travers, directeur-adjoint et trésorier de la Société française d'Archéologie.

M. P. de Longuemare, secrétaire général de la Société française d'Archéologie.

M. Raymond Chevallier, secrétaire général de la Société française d'Archéologie.

M. Joseph Déchelette, inspecteur divisionnaire de la Société française d'Archéologie.

Secrétaires généraux du Congrès:

M. A. Jacotin, archiviste de la Haute-Loire.

M. Noël Thiollier, inspecteur de la Société française d'Archéologie.

Trésorier du Congrès:

M. Ulysse Rouchon, secrétaire de la Société agricole et scientifique de la Haute-Loire.

Membres de la Commission d'organisation:

L'abbé Arsac, secrétaire de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce du Puy; — Bizalion, secrétaire du Syndicat d'initiative du Velay; — le chanoine Bonnefoy, comte A. de Brive, F. de Malaval, membres de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce du Puy; — F. Boudignon, ancien maire de la ville du Puy; — A. Boyer, président de la Société des Amis des Arts et Photo-Club réunis; — J. Boyer, rapporteur général du Syndicat d'initiative du Velay; — Dr Coiffier, maire du Puy, président de la Société Agricole et Scientifique de la Haute-Loire; — Léon Giron, conservateur des Musées du Puy; — Ph. Hedde, secrétaire de la Société Agricole et Scientifique de la Haute-Loire; — J. de La Batie, avocat, président de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce du Puy; — A. Lascombe, bibliothécaire, directeur du Musée; — A. Lavastre, juge, vice-président du Syndicat d'initiative du Velay; — Paul Le Blanc, archéologue, à Brioude; — Peyriller, publiciste; — l'abbé R. Pontvianne, curé de Chamalières-sur-Loire; — A. Proy, architecte-inspecteur des monuments historiques; — Ed. Terrasse, adjoint au maire du Puy, conservateur du Musée; — P. Verdier, architecte-inspecteur des édifices diocésains.

LISTE DES MEMBRES (1)

MM.

*Achard (l'abbé), curé-doyen, à Loudes (Haute-Loire).
André (le chanoine), curé-archiprêtre de la cathédrale, Le Puy.
*Anquetil (Eugène), avocat, à Bayeux.
Arbaumont (le marquis d'), Le Puy.
Arsac (l'abbé Gaspard), secrétaire de la Société d'Agriculture, Le Puy.
Arsac (l'abbé), curé de Goudet (Haute-Loire).
*Avout (le vicomte Auguste d'), inspecteur divisionnaire, 14, rue de Mirande, à Dijon.
Badiou (le chanoine), Le Puy.
Balay (Ferdinand), notaire, 10, rue de la Paix, à Saint-Étienne.
Barde, professeur à l'Université, 22, rue des Grenadiers, à Montpellier.
Barthélemy (l'abbé), curé de Saint-Paulien (Haute-Loire).
Bastide (l'abbé), vicaire à Notre-Dame, place du Clauzel, Le Puy.
*Beaucorps (le vicomte Maxime de), 1, rue Saint-Pierre-Lentin, à Orléans.
*Beaumont (le comte Charles de), membre du Conseil S. F. A., château de Chatigny, par Fondettes (Indre-et-Loire).
*Béchetoille (Laurent), banquier, 7, rue Saint-Étienne, à Annonay (Ardèche).
*Bégule (Lucien), 38, chemin de Choulans, à Lyon.

(1) Les noms des membres de la Société française d'Archéologie sont marqués d'un astérisque.

MM.

*Beldent (Eugène), ancien notaire, à Noyant (Maine-et-Loire).

Bellile (Mme et Mlle), boulevard Gambetta, Le Puy.

*Bellou (Achille), maire de Formerie (Oise).

Bendall (Cécil), 105, Castle Street, à Cambridge (Angleterre).

Bendall (Mme), même adresse.

Bernard (Joseph), peintre, rue Chaussade, Le Puy.

Bertet (Paul), château de la Marandière, par Estivareilles (Loire).

*Bessery (Théodore), à Lavaur (Tarn).

*Beyssac, 15, quai de l'Archevêché, à Lyon.

Bibliothèque de la ville de Saint-Étienne, à Saint-Étienne.

Biron (Joseph), 27, rue Saint-Jean, à Saint-Étienne.

*Birot (Joseph), docteur, 59, rue Victor-Hugo, à Lyon.

*Blanc (Jean), Saint-Bonnet-le-Château (Loire).

*Blanchet (Adrien), inspecteur divisionnaire S. F. A., 40, avenue Bosquet, à Paris.

*Bonnault d'Houët (le baron Xavier de), inspecteur divisionnaire S. F. A., à Compiègne.

Bonnefoy (le chanoine), rue La Fayette, Le Puy.

Bonnet (Mme André), 20, boulevard Carnot, Le Puy.

*Bonnet (Émile), avocat à la Cour d'appel, 8, rue de la Valfère, à Montpellier.

Boudemange (de), rue de l'Ancienne-Préfecture, Le Puy.

Boudignon (Félix), ancien maire, boulevard Saint-Louis, Le Puy.

Boudon (Georges), avoué, place du Breuil, Le Puy.

Boyer (André), président de la Société des Amis des Arts et Photo-Club réunis, rue Saint-Haon, Le Puy.

Boyer (Justin), inspecteur de l'Enregistrement, Le Puy.

Breschet, notaire, Le Puy.

MM.

*Briand (Paul), 74, rue de Boisdenier, Tours.
Briand (Mme), même adresse.
*Brive (le comte Albert de), rue de l'Ancienne-Préfecture, Le Puy.
Brive (Mme et Mlle de), même adresse.
*Buggenoms (Louis de), avocat, 19, place Bronckart, à Liège (Belgique).
*Burthe d'Annelet (le baron André), 21, rue d'Aumale, à Paris.
Carle (Désiré), bâtonnier de l'ordre des Avocats, Le Puy.
*Carry (le docteur), 54, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Lyon.
*Casati de Casatis (Charles), conseiller honoraire à la Cour de Paris, 29, rue de Prony, à Paris.
*Cauchemé (Victor), inspecteur du Palais, à Compiègne.
Causans (le comte Paul de), rue des Farges, Le Puy.
Cellérier, chef de section principal au P.-L.-M.,
Chambre de Commerce de Saint-Étienne.
chemin de Mons, Le Puy.
*Charil de Ruillé (Élie), château de la Marmitière, par Saint-Barthélemy (Maine-et-Loire).
Chauchon (l'abbé), 5, rue de Lille, Le Puy.
*Chevallier (Raymond), secrétaire général S. F. A., au Bois-de-Lihus, par Estrées-Saint-Denis (Oise).
*Chotard (André), 17, rue Félix-Faure, à Châtellerault.
Club Alpin de Saint-Etienne, à Saint-Étienne.
*Convers (Jean-Marie), à Montfaucon (Haute-Loire).
Cornu (l'abbé Clovis), professeur au Petit Séminaire, à Monistrol-sur-Loire (Haute-Loire).
*Coutan (Ferdinand), docteur, inspecteur S. F. A., 25 *bis*, boulevard Saint-Hilaire, à Rouen.
*Crusel (René), 9, place Sainte-Catherine, à Abbeville.

MM.

* Daussy (Paul), place du Change, à Compiègne.
* Déchelette (Joseph), inspecteur divisionnaire S. F. A., à Roanne.
* Decroos (Jérôme), notaire, à Saint-Omer.
* Délugin (Antony), 26, rue de la Boétie, à Périgueux.
* Deshoulières (François), château de l'Isle-sur-Arnon, par Lignières (Cher).
* Deshoulières (Mme), même adresse.
* Desjoyaux (Joseph), conseiller général, château du Grand-Clos, par Saint-Galmier (Loire).
Desjoyaux (Mme) même adresse.
* Desjoyeaux (Claude-Noël), 5, rue Marthouret, Saint-Étienne.
* Dessain (Louis), 115, rue Lafayette, à Paris.
* Dienne (le comte de), château de Cazideroque, par Tournon-d'Agenais (Lot-et-Garonne).
Dufaure de Citres, ingénieur, Dunières (Haute-Loire).
* Dulong de Rosnay (Joseph), à Frazé, par Brou (Eure-et-Loir).
* Dumas (Joseph), 13, rue de la République, à Saint-Étienne.
* Durand (Paul), architecte, 3, rue Forissier, à Saint-Étienne.
* Duret (Edmond), Saint-Germain-de-Marenciennes, par Surgères (Charente-Inférieure).
* Duval (Jules), aux Fouinières, par Ingrande-sur-Vienne (Vienne).
* Delagarde (Émile), 107, rue Saint-Honoré, à Paris.
* Depoin (Joseph), secrétaire de la Société historique du Vexin, à Pontoise.
* Eeckmann (Alexandre), administrateur des Musées, 48, rue Jean-Sans-Peur, à Lille.
Escomel, trésorier de la Société agricole et scientifique de la Haute-Loire, Le Puy.

MM.

*L'Estourbeillon (le marquis de), député du Morbihan. inspecteur divisionnaire S. F. A., à Vannes.
*Fabre (l'abbé François), chapelain, à Croptes, par Lezoux (Puy-de-Dôme).
Fabre (Dr Émile), chirurgien en chef des Hôpitaux, Le Puy.
*Fage (René), avocat, inspecteur divisionnaire S. F. A., à Verneuil-sur-Vienne (Haute-Vienne).
Faure (Émile), boulevard Gambetta, Le Puy.
Faure (Mme Émile), même adresse.
Faure (Ferdinand), pharmacien, place du Martouret, Le Puy.
Faure (Mme Ferdinand), même adresse.
*Fayolle (le marquis de), inspecteur général S. F. A., château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre (Dordogne).
Ferguson (John), professeur, à Glascow (Écosse).
*Fleury (Gabriel), imprimeur, à Mamers.
Fontanille (Gaston), avocat, à Grenoble.
*Forts (Philippe des), à Yonville, par Hallencourt (Somme).
*Foster (John), 10, Trinity Street, à Cambridge (Angleterre).
Foster (Miss Henrica), même adresse.
Foster (Miss Joan), même adresse.
*Fougeron (Paul), 55, rue Bretonnerie, à Orléans.
*Foulon (Eugène), à Laigle (Orne).
*Francs (François des), 2, rue de la Bourie-Blanche, à Orléans.
*Francs (Pierre des), château de Lavie, par Yssingeaux (Haute-Loire).
*Fréminville (de), archiviste départemental, à Saint-Étienne.
*Garreau (Gustave), 19, rue Sardinerie, à La Rochelle.

MM.

GAUTHERON (Émile), avoué, boulevard Saint-Louis, Le Puy.

GAUTHERON (Mme), même adresse.

*GAUTIER-DESCOTTES (Marc), notaire, à Arles-sur-Rhône.

*GERMAIN DE MAIDY (Léon), inspecteur divisionnaire S. F. A., 26, rue Héré, à Nancy.

*GHELLINCK-VAERNEWYCK (le vicomte DE), 15, rue de l'Industrie, à Bruxelles.

*GIRON (Léon), conservateur des Musées, Le Puy.

*GIRON (Marc), boulevard Gambetta, Le Puy.

GODART (Charles), professeur d'histoire au Lycée, Le Puy.

*GODFRAY (Henri), trésorier des États de l'Ile, Beau-Séjour (Jersey).

GONON (Émile), avocat, 14, rue de la Loire, à Saint-Étienne.

*GOSSET (Alphonse), architecte, 9, rue des Templiers, à Reims.

*GOSSET (Mme), même adresse.

*GRASSET-MOREL (Louis), 2, boulevard du Peyron, à Montpellier.

*GRELLET DE LA DEYTE, ancien conseiller général, à Allègre (Haute-Loire).

GUÉRIN-BOUTAUD, notaire, 2, rue de la Gendarmerie, à Angoulême.

GUIFFREY (Jules), membre de l'Institut, 42, avenue des Gobelins, à Paris.

GUIFFREY (Mme), même adresse.

*GUIGNARD DE BUTTEVILLE, à Sans-Souci, par Chouzy-sur-Cisse (Loir-et-Cher).

*HAMBYE (Adolphe), notaire, 26, rue du Mont-de-Piété, à Mons (Belgique).

MM.

HEDDE (Philippe), secrétaire de la Société Agricole, rue des Capucins, Le Puy.

*HÉRON DE VILLEFOSSE (Antoine), membre de l'Institut, 16, rue Washington, à Paris.

*HEUZÉ (Henri), 16, avenue Cartault, à Puteaux (Seine).

*HUBERT (Joseph), architecte, à Mons (Belgique).

*HUSSON (Georges), à Couilly (Seine-et-Marne).

*JACOTIN (Antoine), archiviste départemental, à Beaurepaire-Saint-Sauveur, par Brives-Charensac (Haute-Loire).

JACOTIN (Mme), même adresse.

*JACOTIN DE ROSIÈRES (Charles), même adresse.

*JACQUEMIN (Léon), 108, rue de Rennes, à Paris.

*JAMOT (Claudius), architecte, 11, rue Sainte-Hélène, à Lyon.

JARAY (Joseph), président du Club Alpin de Saint-Étienne, 5, place Marengo, à Saint-Étienne.

*JARRY (Eugène), 8, place de l'Étape, à Orléans.

*JONES (Herbert), membre de l'Institut royal archéologique de Grande-Bretagne, 43, Shootess Hill Road, Blackeath S. E., London.

*LA BATIE (Julien DE), avocat, président de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts, 3, boulevard Saint-Louis, Le Puy.

*LA BOURALIÈRE (Augustin DE), 14, rue de la Baume, Poitiers.

*LACAVE-LAPLAGNE (Jean), avocat, 8, rue Pasquier, à Paris.

*LAFOLLYE (Paul), architecte, 34, rue Condorcet, à Paris.

*LAIR (comte Charles), inspecteur divisionnaire S. F. A., au château de Blou, par Longué (Maine-et-Loire).

MM.

*Lair (Jules), membre de l'Institut, membre du Conseil S. F. A., 8, rue Bossuet, à Paris.

*Lair (Mme Jules), même adresse.

*La Perche (Mme), 37, rue Jean-Goujon, à Paris.

*Larcher (Albert), 76, boulevard des Batignolles, à Paris.

Lascombe, conservateur de la bibliothèque municipale, Le Puy.

Laval d'Arlempdes (le baron), à Salornay, par Hurigny (Saône-et-Loire).

Lavaud (René), professeur au Lycée, Le Puy.

Lavaud (Mme), professeur au Lycée de jeunes filles, Le Puy.

Le Blanc (Paul), à Brioude (Haute-Loire).

Leduc (Auguste), villa des Sorbiers, à Compiègne.

*Le Féron de Longcamp (Albert), vice-président du Comité permanent S. F. A., 51, rue de Geôle, à Caen.

*Le Féron de Longcamp (Mme), même adresse.

*Lefèvre-Pontalis (Eugène), directeur S. F. A., 13, rue de Phalsbourg, à Paris.

*Lefèvre-Pontalis (Mme), même adresse.

*Lefranc (Mlle Gabrielle), 54, rue Saint-Maur, à Rouen.

Legat (l'abbé), vicaire, à Tence (Haute-Loire).

Legoux (le chanoine), supérieur du Grand-Séminaire, Le Puy.

*Legrand (Charles), avocat, inspecteur S. F. A., à Saint-Omer.

*Legrix (Ernest), 23, rue de Clocheville, à Tours.

*Lengaigne (Maurice), banquier, 39, rue Saint-Bertin, à Saint-Omer.

*Lennel (Antoine), à Montonvillers, par Villers-Bocage (Somme).

MM.

Lesaing (Edmond), 26, rue de Paris, à Mâcon.

*Lespinasse (Edmond), 13, rue de Bourdeilles, à Périgueux.

*Lex (Léonce), archiviste départemental, inspecteur S. F. A., à Mâcon.

*Linage-Jouffroy (le comte Gaston de), château de la Tivollière, par Voreppe (Isère).

*Losseau (Léon), avocat, 37, rue de Nimy, à Mons (Belgique).

Lucquet de Saint-Germain (Franck), à Leynier, près Annonay (Ardèche).

*Macqueron (Henri), inspecteur S. F. A., 24, rue de l'Hôtel-Dieu, à Abbeville (Somme).

*Malartre (Florentin), ancien député, à Dunières (Haute-Loire).

*Malaval (de), château de la Bernarde, près Le Puy.

*Mareuse (Edgard), 81, boulevard Haussmann, à Paris.

*Matthieu (Ernest), à Enghien (Belgique).

Matthieu (Mme), même adresse.

*Massereau (Théodore), 4, rue Cazot, à Amboise.

Masson (Mlle), directrice du Lycée de jeunes filles, Le Puy.

Maussier, ingénieur civil des mines, à Saint-Galmier (Loire).

Mehier (Camille), rue Sainte-Catherine, à Saint-Étienne.

Mercier (l'abbé), rue de l'Ancienne-Préfecture, Le Puy.

*Mesnard (Léon), 7, rue de La Boëtie, à Paris.

Meuraine (Fernand), 30, rue Saint-Lazare, à Compiègne.

*Michel (André), conservateur au Musée du Louvre, 59, rue Claude-Bernard, à Paris.

MM.

Miramont (marquis de), 17, rue des Farges, Le Puy.

Miramont (comte de). 17, rue des Farges, Le Puy.

*Monery (Louis), 9, rue de la Sous-Préfecture, Roanne.

Montrouge (de), 17, rue Saint-Joseph, à Lyon.

*Montuclard (Mathieu), architecte, 44, rue d'Arcole, à Saint-Étienne.

Moulin (Philippe), banquier, place du Breuil, Le Puy.

Mounier (le chanoine), vicaire général du diocèse, Le Puy.

*Muller (le chanoine), aumônier de l'hospice, à Chantilly (Oise).

Néron (Édouard), maire de Monistrol-sur-Loire (Haute-Loire).

*Nodler (le comte Henri), 66, boulevard Maillot, Neuilly-sur-Seine (Seine).

*Nugues (Alphonse), 12, rue de l'Armillerie, à Romans.

*Oberkampf de Dabrun (le baron), receveur des finances, à Alais.

Olivier (Paul), 5, rue Flatters, à Paris.

*Osseville (le comte Christian de), 44, rue des Carmes, à Caen.

Ouillon, directeur de la Société Générale, Le Puy.

Paisant (Alfred), président du tribunal civil, 35, rue Neuve, à Versailles.

Paisant (Mme), même adresse.

*Pascal (l'abbé André), à Bains (Haute-Loire).

Pascal (Louis), bibliophile, à Paris.

Péala (Henri), à Clermont-Ferrand.

Pelletreau (Mlle), château du Petit-Besse, par Chateaumeillant (Cher).

Peyron (l'abbé Édouard), curé de Vieil-Brioude (Haute-Loire).

MM.

*Philippe (André), archiviste, inspecteur S. F. A., à Mende.

*Pillon (Alphonse), maire, Roye-sur-Matz, par Lassigny (Oise).

*Pinoteau (le baron Alphonse), 5, rue d'Estrées, à Paris.

*Pinoteau (Maurice), 48, boulevard Émile-Augier, à Paris.

Pinoteau (Raymond), 3, rue des Acacias, à Paris.

Pitavy (Félix), à Espaly, près Le Puy.

Pitavy (Mme Félix), même adresse.

Point, notaire, 9, rue Michelet, à Saint-Étienne.

*Polignac (le comte Melchior de), 4, rue Galliéra, à Paris.

*Polignac (le vicomte de), 87, rue de Grenelle, à Paris.

*Pontvianne (l'abbé Régis), curé de Chamalières (Haute-Loire).

*Port-Roux (du), à Romans (Drôme).

Port-Roux (Mme du), même adresse.

*Proust (le comte Daniel), château de Verneuil, par Auverse (Maine-et-Loire).

Proy (Achille), architecte municipal, Le Puy.

*Quarré-Reybourbon, vice-président de la Société de Géographie, 70, boulevard de la Liberté, à Lille.

*Ranquet de Guérin (Henri du), inspecteur S. F. A., 9, rue Savaron, à Clermont-Ferrand.

*Renault (Georges), conservateur du Musée, villa des Capucins, à Vendôme.

*Rey (Ferdinand), membre du Conseil S. F. A., 5, rue Legouz-Gerland, à Dijon.

Ribains (Richard de), 13, avenue de la Gare, Le Puy.

Richond (J.), 37, place du Breuil, Le Puy.

MM.

Rioufol (Emmanuel), Le Puy.

*Rivières (le baron de), inspecteur divisionnaire S. F. A., rue Sainte-Claire, à Albi.

*Rouchon (Ulysse), trésorier du Congrès, Le Puy.

Rouchon (Mme), Le Puy.

Rousset (l'abbé), aumônier de Saint-Joseph, Le Puy.

*Saint-Saud (le comte d'Arlot de), inspecteur S. F. A., château de la Valouze, par la Roche-Chalais (Dordogne).

*Sazerac de Forge (Émile), 18, rue de la Préfecture, à Angoulême.

*Serbat (Louis), membre du Conseil S. F. A., 8, rue Chateaubriand, à Paris.

Serbat (Mme), même adresse.

Sicard (l'abbé Jules), curé de Paulhac (Haute-Loire).

Simon (Mlle Augustine), professeur au Lycée de jeunes filles, Le Puy.

Sinéty (le vicomte H. de), à Rohac, par Coubon (Haute-Loire).

Société archéologique de Clermont, à Clermont (Oise).

Société des architectes diplomés par le Gouvernement, 87, rue de Grenelle, à Paris.

*Surrel (Pierre), à Craponne (Haute-Loire).

Terrasse (Édouard), adjoint au Maire, conservateur du Musée, Le Puy.

Terrasse (Mme), Le Puy.

*Testenoire-Lafayette (Philippe), ancien notaire, 28, rue de la Bourse, à Saint-Étienne.

Tézenas du Montcel (Joseph), allée Palluat, à Saint-Étienne.

Tézénas du Montcel (Paul), avocat, 23, rue de la République, à Saint-Étienne.

MM.

THERMES (l'abbé), à Salettes (Haute-Loire).
*THIOLLIER (Félix), 27, rue de Grenelle, à Paris.
*THIOLLIER (Noël), inspecteur S. F. A., 28, rue de la Bourse, à Saint-Étienne.
THIOLLIER (Mme), 28, rue de la Bourse, à Saint-Étienne.
*TILLET (Jules), architecte, 76, rue de Miromesnil, à Paris.
*TRAVERS (Émile), directeur-adjoint et trésorier S. F. A., 18, rue des Chanoines, à Caen.
VALICON (Pierre), 10, boulevard Saint-Louis, Le Puy.
VALICON (Mme), même adresse.
*VALOIS (Jules DE), membre du Conseil S. F. A.. à Aumâtre, par Oisemont (Somme).
*VAYSON (Janin), à Abbeville (Somme).
*VENTRE (André), architecte, 35, rue de Valois, à Paris.
VERDIER, architecte départemental, Le Puy.
VEYRAC (Joseph DE), rue Vaneau, Le Puy.
VIBERT (le docteur), Le Puy.
*VIGNOT (Charles), 30, rue de Lille, à Paris.
*VINOLS (le baron DE), boulevard Carnot, Le Puy.
VISSAGUET (Ernest), sénateur, Le Puy.
*VISSAGUET (Louis), 18, avenue de Vals, Le Puy.
*ZELTNER (Pierre DE), 27, rue de Tocqueville, à Paris.

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

SÉANCE D'OUVERTURE DU MARDI 21 JUIN 1904

Présidence de M. Eugène Lefèvre-Pontalis

L'ouverture de la soixante-et-onzième session du Congrès archéologique de France a eu lieu le mardi 21 juin, à deux heures de l'après-midi, dans la salle des conférences, très courtoisement mise, par M. le Maire du Puy, à la disposition de la Société française d'Archéologie.

M. Eugène Lefèvre-Pontalis, directeur de la Société française d'Archéologie et président du Congrès, invite à prendre place au bureau : MM. Bonhoure, préfet de la Haute-Loire; A. Héron de Villefosse, membre de l'Institut, délégué du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; le docteur Coiffier, maire du Puy; le chanoine Mounier, vicaire général; le vicomte de Ghellinck-Vaernewyck, délégué du Ministère de l'Instruction publique de Belgique; Simonet, procureur de la République; de Pressensé, trésorier-payeur général; Bretegnier, inspecteur d'Académie; Alirol et Terrasse, adjoints au Maire:

Julien de la Batie, président de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts; A. Jacotin et Noël Thiollier, secrétaires généraux du Congrès; J. Déchelette, inspecteur divisionnaire de la Société française d'Archéologie.

M. le Maire prend le premier la parole et souhaite en ces termes la bienvenue aux congressistes.

MESDAMES, MESSIEURS,

Au nom de la ville du Puy, j'ai l'honneur de vous souhaiter la bienvenue.

Vous avez distingué notre cité, entre beaucoup d'autres, pour en faire le siège du soixante-et-onzième Congrès archéologique : nous vous en sommes reconnaissants. Le concours, dans nos murs, d'archéologues tous connus, quelques-uns célèbres, accourus de tous les points du territoire et même de l'étranger, et la présence de M. Héron de Villefosse, délégué du Ministre de l'Instruction publique, — un savant illustre, — sont pour nous, en ce jour, le sujet d'un sentiment d'indicible satisfaction et de légitime fierté.

Je crois être l'interprète de toute notre population en vous adressant, pour cette faveur, des remerciements sincères et en remerciant surtout l'éminent président de la Société française d'Archéologie, qui prépare et dirige vos réunions annuelles et poursuit sans relâche, à travers la France, votre heureuse propagande de vulgarisation, de recherches et de progrès.

Peut-être avez-vous été attirés ici par le charme de nos paysages, de nos sites étranges. George Sand a dit : « Ce n'est pas la Suisse, c'est moins terrible; ce n'est pas l'Italie, c'est plus beau ». Le Velay n'est qu'une toute petite province; la vallée du Puy qu'une délicieuse oasis au milieu d'âpres montagnes. Là ne se sont point livré

de grandes batailles; point de ces combats qui changent les nations: notre histoire est plus intéressante qu'éclatante, plus poétique que grandiose..... et cependant vous êtes venus! Ces vallées sombres et profondes; ces roches isolées et aux formes bizarres; nos monts abrupts, noirs de laves, déchirés par les volcans, toute cette nature agreste, tourmentée et sauvage, vous a séduits.

Vous avez voulu savoir quels hommes ont habité un tel pays; quelles empreintes, quels monuments ils ont laissés après eux. J'espère, Messieurs, que votre attente ne sera pas déçue; je suis sûr que vous ferez dans le pays des *Velaunes*, de *Ruessio*, de *Condate* — ample moisson.

Menhirs, dolmens, grottes préhistoriques, vieux murs, antiques inscriptions, donjons branlants sur les sommets, monastères endormis aux flancs de nos montagnes, vous trouverez tout cela. Vous trouverez, dans les campagnes vellaves, et en abondance, tout ce que les générations éteintes laissent aux générations qui leur succèdent; tout ce que l'homme en mourant lègue à l'homme; tout ce qui est ici-bas le reflet de sa vie intime, de ses aspirations vers l'idéal, de ses coutumes et de son cœur.

Le Puy, l'antique *cité d'Anis*, vous montrera avec orgueil les vestiges de ses remparts, le « temple de Diane », l' « abbaye de Séguret », sa vieille cathédrale. Vous trouverez, autour de celle-ci, le vieux Puy, le *Podium* du moyen âge, aux rues étroites, aux voûtes sombres; vous visiterez la cité sainte, la ville aux cent légendes, et vous gravirez ces escaliers nombreux où se précipitaient jadis les fidèles, où s'écrasaient les foules et où se sont coudoyés, dans une même pensée, aux siècles de foi, moines, pèlerins de tout âge, chevaliers bardés de fer, évêques, papes et empereurs.

Nos sociétés locales, douées d'un louable esprit d'émulation, ont scruté, avec passion et à l'envi, nos origines. Une d'elles, la *Société scientifique et agricole de la Haute-Loire*, — permettez-moi en passant et, en qualité

de président, de vous la présenter, — s'est occupée avec persévérance, avec ténacité, de recueillir dans ses Mémoires tous les débris épars, tous les documents respectés par le temps et les révolutions..... Mais vous êtes arrivés, Messieurs; vous avez bien voulu établir ici vos assises; notre rôle cesse et le vôtre commence; vous venez à nous avec l'auréole, le prestige de la science; parlez... nous nous inclinons; vous n'aurez pas, tant que durera la session, de disciples plus soumis, d'auditeurs plus zélés, plus assidus que nous.

En effet, nous ne devons pas l'oublier; nous ne sommes point là pour vous apprendre les choses du Velay; nous sommes assemblés pour vous entendre.

Veuillez donc prendre possession de cette salle et y poursuivre en paix, pendant la durée de votre séjour, le cours de vos conférences. Évoquez ici toute notre histoire, tout notre passé, tous nos chers souvenirs; faites un peu de clarté dans le chaos des âges; soulevez le voile sombre qui couvre, depuis des siècles, nos races disparues; étudiez nos archives, entr'ouvrez nos tombeaux, fouillez nos monuments, dévoilez le secret de ceux qui furent nos pères... C'est avec recueillement, Messieurs, c'est dans un sentiment ému et de piété filiale que nous vous écouterons.

M. Eugène Lefèvre-Pontalis prononce le discours suivant, qui a été très applaudi :

MESDAMES, MESSIEURS,

En ouvrant aujourd'hui le soixante-et-onzième Congrès organisé par la Société française d'Archéologie, je ne puis m'empêcher de constater la longévité et la vitalité de cette excellente institution, fondée par M. de Caumont en 1834. Depuis cette époque, les directeurs qui m'ont

précédé ont réuni les archéologues dans la plupart des villes de France, mais la difficulté des communications les avait fait hésiter à choisir Le Puy comme le quartier général de nos grandes manœuvres annuelles. J'aurais cédé plus tôt à de pressantes sollicitations, mais j'ai cru indispensable d'attendre l'ouverture de la ligne de La Chaise-Dieu pour vous faciliter l'accès d'une église justement célèbre par son architecture, ses stalles et ses tapisseries.

Le Velay partage avec l'Auvergne l'heureux privilège d'attirer aussi bien les archéologues que les touristes, mais ses paysages sont plus étranges et ses monuments plus pittoresques. Ici, l'homme a embelli la nature en couronnant les dykes et les rochers d'églises et de châteaux. La silhouette de la ville du Puy, vraiment unique au monde, évoque l'idée d'un paysage lunaire au milieu de la verdure avec la masse sombre de la cathédrale qui la domine, le rocher Corneille et la chapelle d'Aiguilhe qui ressemble à un obélisque couronné d'un clocher. Nous aurons le temps d'étudier les châteaux de Polignac, de la Voûte-sur-Loire et de Bouzols, où nos confrères, MM. de Polignac et Albert de Brive, nous réservent le plus aimable accueil, les belles églises de Saint-Paulien, de Chamalières, du Monastier, de Chanteuges et de Brioude, mais je n'ai pas la prétention de vous faire connaître en huit jours toutes les merveilles du Velay, et ceux qui voudront y revenir pour faire l'ascension du Mezenc, parcourir les gorges de la Loire et de l'Allier, visiter Arlempdes et Saint-Ilpize, Lavaudieu et Lardeyrol, se réservent de véritables émotions artistiques.

Notre séance d'ouverture réunit une assistance d'élite qui tient à encourager l'œuvre poursuivie par notre Société. J'ai le devoir de remercier tout d'abord M. Adrien Bonhoure, préfet de la Haute-Loire, qui s'intéresse à toutes les manifestations scientifiques et qui nous donne par sa présence un témoignage de sympathie. M. le Dr Coiffier,

maire du Puy, et ses deux adjoints, MM. Terrasse et Alirol représentent ici le Conseil municipal, qui a voté si généreusement une somme de mille francs pour notre Congrès, afin d'augmenter le nombre des médailles et l'importance de l'illustration. Au nom de tous nos confrères, je leur dis merci de tout cœur. Le volume du Congrès sera le répertoire des richesses artistiques de la région et donnera aux absents l'envie de connaître une des provinces les plus originales de la France. La Société agricole et scientifique de la Haute-Loire, qui nous accorde une subvention de trois cents francs, a droit également à notre reconnaissance. Le souvenir de ces deux libéralités restera associé dans notre mémoire à l'aimable réception qui nous est faite dans la ville du Puy.

Mgr Guillois, évêque du Puy, en ce moment à Cauterets, regrette beaucoup de ne pouvoir assister à notre première séance, et je prie M. l'abbé Mounier, vicaire général, de lui transmettre nos meilleurs vœux. Mgr de Pélacot, évêque de Troyes, dont nous avons parcouru le diocèse il y a deux ans, aurait bien voulu revoir avec nous son pays natal, mais une tournée pastorale l'empêche de réaliser son projet. J'ai reçu également des lettres d'excuses de MM. Charles Dupuy et Vissaguet, sénateurs. M. de Pressensé, trésorier-payeur général, M. Simonet, procureur de la République, M. Bretegnier, inspecteur d'Académie, ont bien voulu répondre à notre invitation. Je tiens à leur adresser tous mes remerciements ainsi qu'à M. Paisant, président du tribunal de Versailles, qui est venu s'associer à nos travaux.

M. le Ministre de l'Instruction publique s'est fait représenter par M. Héron de Villefosse, membre de l'Institut, qui vous apporte les précieux encouragements du Comité des travaux historiques. Les bas-reliefs gallo-romains de la cathédrale et du musée lui donneront l'occasion de nous faire profiter de sa science archéologique jointe à une bienveillance que les plus modestes travailleurs

savent si bien apprécier. Le gouvernement belge nous fait chaque année l'honneur de déléguer à notre Congrès M. le comte de Ghellinck, qui a suivi depuis longtemps nos excursions. Il rencontre ici de nombreux amis et je suis toujours heureux de serrer la main de ses compatriotes, MM. Hubert, Hambye, de Buggenoms, Losseau, Demeuldre et Matthieu, que je retrouverai prochainement au Congrès de Mons. Je tiens également à me féliciter de la présence de MM. Herbert Jones et Foster, délégués du Royal Archæological Institute, qui m'a nommé correspondant étranger l'année dernière.

Si nous regrettons les absents, je suis certain qu'ils auraient bien voulu se joindre à nous pour admirer les beautés naturelles et les monuments du Velay. M. Jules Lair, membre de l'Institut, un de nos plus fidèles compagnons de voyage, est retenu à Paris, comme mon éminent maître, M. de Lasteyrie, et M. Guiffrey, membre de l'Institut, directeur des Gobelins, dont la compétence nous aurait été si utile à La Chaise-Dieu. Ma pensée se reporte aussi vers la Normandie, berceau de notre Société, où notre ami Émile Travers et M. Le Féron de Longcamp, vice-président du Comité permanent, me chargent de vous exprimer leurs meilleurs souvenirs. Un deuil bien cruel a frappé notre inspecteur divisionnaire, M. Léon Dumuys, et je tiens à excuser ses collègues, MM. Germain de Maidy, Labande, Pasquier et Brutails. J'ai reçu enfin une aimable lettre de M. le vicomte de Meaux, président de la Diana, qui m'annonce l'arrivée d'un groupe important de ses confrères et qui fait des vœux pour le succès du Congrès.

Merci à M. le marquis de Fayolle, inspecteur général, à M. Déchelette, à M. le baron de Bonnault, à M. le comte Lair, à M. René Fage, à M. le vicomte d'Avout, inspecteurs divisionnaires, à MM. du Ranquet, Philippe, Lex, Legrand, Dr Coutan, Macqueron, inspecteurs départementaux, qui sont venus au Puy donner l'exemple de

l'assiduité au Congrès annuel et resserrer les liens d'amitié qui nous unissent. Merci aux dames qui n'ont pas hésité devant un long voyage pour suivre nos excursions dans le pays le plus pittoresque de la France.

Les souhaits de cordiale bienvenue que M. de la Batie vient d'exprimer dans un discours aussi éloquent que bien senti m'ont particulièrement touché, car il s'est fait l'interprète de la Commission d'organisation du Congrès, dont les membres ont mis au service de notre Société leur expérience et leur dévouement. M. Jacotin, secrétaire général, s'est multiplié pour vous trouver des logements, pour résoudre les difficultés de transport et pour provoquer d'intéressantes communications. M. Félix Thiollier a préparé pendant tout l'hiver des clichés de projection qui sont des merveilles artistiques. M. Noël Thiollier a rédigé un guide qui est un véritable modèle en nous faisant profiter de sa connaissance approfondie des monuments du Velay. Grâce à leur propagande, nous avons inscrit vingt nouveaux membres dans la région. Puissiez-vous imiter leur exemple! MM. Mathieu Montuclard et Paul Bréchignac, qui exposent dans cette salle leurs beaux relevés des églises de l'arrondissement de Brioude, ont illustré le guide de plans inédits.

Le trésorier du Congrès, M. Rouchon, a recruté de nombreux adhérents et il a rempli sa tâche avec un zèle digne d'éloges. J'adresse à ses confrères de la presse locale tous nos remerciements pour la publicité qu'ils ont faite à nos programmes et pour les futurs comptes rendus de nos séances. Notre vaillant secrétaire général, M. Chevallier, qui ne recule jamais devant une difficulté technique et qui s'ingénie à vous être agréable, avait besoin d'un auxiliaire de sa trempe pour organiser les excursions. Il a eu la bonne fortune de trouver l'activité personnifiée dans M. Bizalion, secrétaire du Syndicat d'initiative, qui s'est fait notre éclaireur et qui va se dévouer à nous suivre avec M. Richard.

Grâce aux efforts de cette utile association présidée par M. Charles Pélissier, le Velay attire chaque année un plus grand nombre de touristes. L'heureux développement du Touring-Club a donc porté ses fruits dans la région du Puy comme dans les autres parties de la France, mais son dévoué président, M. Ballif, a voulu utiliser l'influence de cette importante société pour protéger nos paysages et nos anciens édifices contre les modernes Vandales qui les menacent de la hache ou de la pioche. Il a constitué un Comité des sites et monuments, dont il m'a demandé de faire partie avec les représentants les plus autorisés des grandes administrations. Nous lutterons ensemble pour les arbres et les rochers, pour les châteaux, les églises rurales et les ruines qui font le charme et l'intérêt des voyages en France.

De nombreux exposants ont bien voulu garnir de tableaux, d'aquarelles, de dessins et de photographies les murs de cette salle que la municipalité s'est empressée de mettre à notre disposition. Je ne puis citer tous leurs noms, mais je tiens à rendre hommage à leur talent et à féliciter spécialement MM. Terrasse, Noël Béraud et Jourda de Vaux d'avoir si bien reproduit les coins les plus pittoresques du Puy et les monuments du Velay.

La Société centrale des architectes, dont je suis très flatté d'être membre d'honneur, a délégué à notre Congrès M. Besnard, qui veut bien rendre compte chaque année de nos excursions dans *L'Architecture,* en y ajoutant des remarques d'un grand intérêt. M. Lafollye représente ici la Société des architectes diplômés par le gouvernement, et M. Jamot la Société académique d'architecture de Lyon. M. Verdier, inspecteur des édifices diocésains, et M. Proy, architecte de la ville, nous ont prêté le plus aimable concours. J'ai le plaisir de voir ici M. André Ventre, qui est l'auteur des excellents dessins insérés dans les *Congrès archéologiques* et dans le *Bulletin Monumental* depuis quatre ans, et M. Tillet qui a contribué à

l'illustration du Congrès de Troyes, avec MM. Brouard et Detousches. Les causeries qui ont lieu pendant nos excursions entre les archéologues et les architectes sont fécondes en résultats et M. Nénot, président du dernier Congrès des architectes français, m'a fait un grand honneur en me demandant d'expliquer à ses confrères la construction et l'iconographie de la cathédrale de Chartres.

Je tiens également à témoigner ma reconnaissance aux archéologues photographes qui veulent bien m'offrir des épreuves pour illustrer les volumes des Congrès. M. Martin-Sabon, M. le marquis de Fayolle, M. Le Féron de Longcamp, M. Jules de Valois, le Dr Birot et M. Gabriel Fleury m'ont toujours invité à puiser dans leurs précieuses collections. J'ai pris moi-même de nombreux clichés depuis vingt ans et je les utilise dans nos publications. Que les nombreux amateurs qui se proposent de se lancer dans la photographie monumentale me permettent de leur donner quelques conseils! Aujourd'hui, grâce à la collection des monuments historiques et aux cartes postales, il devient inutile de prendre des vues d'ensemble des grands édifices. Ce sont les églises rurales, ce sont les vieilles maisons dont il faut conserver le souvenir: ce sont les statues, les chapiteaux et tous les détails de sculpture qu'il faut s'appliquer à reproduire avec de fortes lentilles et des chambres à long tirage, car ces travaux ne peuvent pas être entrepris par les professionnels de l'objectif. M. Boyer, président du Photo-Club du Velay, a bien voulu me promettre son concours pour les projections de MM. Thiollier. Je tiens à l'en remercier très cordialement.

Vous avez tous reçu le volume du Congrès de Troyes. C'est le plus important de ceux que j'ai publiés et ses quatre-vingt-treize planches forment une illustration exceptionnelle. J'ai voulu que le demi-siècle de distance qui a séparé les Congrès tenus dans cette ville marque un énorme progrès sur l'époque où l'archéologie était souvent poétique, mais rarement scientifique et où quelques

gravures sur bois venaient s'intercaler dans le texte de nos volumes. La photographie a produit une véritable révolution dans les études monumentales, comme les pièces justificatives dans les travaux historiques. Les procédés photo-mécaniques offrent des ressources bien supérieures au crayon des plus habiles dessinateurs. Si l'on compare les planches de la monographie de la cathédrale de Chartres, publiées il y a quarante ans sous la direction de Lassus, avec les héliogravures jointes à la belle monographie de Notre-Dame d'Amiens que notre confrère, M. Georges Durand, vient de terminer, on peut mesurer le chemin parcouru sous le rapport de la valeur documentaire.

L'achèvement d'une telle œuvre, que notre Société a récompensée d'une grande médaille de vermeil, est un véritable événement archéologique, mais je tiens à vous en signaler un autre : c'est la fondation de la Société des fouilles archéologiques, dont M. Babelon, membre de l'Institut, a pris l'heureuse initiative. Elle réalise un de nos rêves, car la rareté des Mécènes modernes et la nécessité d'appliquer nos ressources à des publications de plus en plus coûteuses nous empêchent de donner de larges subventions à ceux qui savent faire sortir de la terre de France les vestiges de nos monuments disparus. Je saisis cette occasion pour rendre hommage à la persévérance de notre confrère, M. René Merlet, qui explore en ce moment le sous-sol du chœur de la cathédrale de Chartres où il a découvert la descente à la crypte et un pilier cruciforme de la basilique carolingienne.

Nos assises archéologiques sont une nouveauté pour les habitants du Puy, mais votre ville avait été le siège d'un Congrès scientifique présidé par M. de Caumont, en 1855. L'infatigable fondateur de notre Société y avait réservé une large place à l'histoire et à l'archéologie. Les secrétaires généraux, MM. Albert de Brive, Aymard et Calemard de Lafayette lui apportèrent le concours le plus

utile. L'un de nos inspecteurs, M. le vicomte de Meaux-président de la Diana, y fit ses débuts en lisant une étude sur l'administration du Languedoc sous Louis XIV, et je tiens à saluer un des survivants de ce Congrès, M. Paul Le Blanc, dont la verte vieillesse n'a pas ralenti le zèle archéologique. Dans les deux volumes qui renferment les procès-verbaux et les mémoires lus aux séances, je relève l'important travail de M. l'abbé Sauzet sur le passage de César dans le Velay, les savantes études de M. Aymard sur les origines du Puy, sur d'anciennes monnaies, sur les confréries de Notre-Dame et des chaperons blancs. M. Félix Grellet y a inséré une intéressante monographie du château d'Allègre, M. Paul Le Blanc a catalogué les éditions du bréviaire du chapitre de Saint-Julien de Brioude et M. l'abbé Desrosiers a décrit les peintures de la même église.

A cette génération d'archéologues ont succédé les travailleurs qui suivent l'exemple de leur vénéré doyen Paul Le Blanc pour explorer les archives départementales et décrire les édifices du Velay. M. Jacotin, qui continue si bien les traditions laborieuses d'Augustin Chassaing, a élevé un véritable monument à la gloire de l'illustre maison de Polignac et il vient de publier le *Mémoire* de Duranson, si précieux pour les antiquités gallo-romaines de votre pays. MM. Noël et Félix Thiollier ont étudié les églises romanes du Velay dans un ouvrage qui leur fait grand honneur. L'alliance touchante et féconde de la plume de l'archéologue et du burin de l'artiste a fait ressortir le caractère original des édifices religieux de la région, en signalant certaines influences des écoles voisines. Très fier d'avoir eu comme élève M. Noël Thiollier qui a droit de cité dans la ville du Puy, je tiens à le féliciter devant vous d'avoir si bien remanié le classement de la salle lapidaire du Musée Crozatier, tandis que M. Léon Giron, qui a reproduit avec le plus grand soin toutes les peintures murales des églises du Velay, a su mettre en relief

les richesses artistiques de la salle voisine, comme celles du musée de la cathédrale.

L'état de santé de M. Vernière et de M. Maurice Faucon ne leur a pas permis de suivre les travaux du Congrès, mais vous savez que l'un s'est dévoué à explorer les grottes et les stations préhistoriques de la vallée de l'Allier et que l'autre a découvert le nom des architectes de l'église de La Chaise-Dieu, dont il a écrit l'histoire. Les services rendus par M. Lascombe méritent également des éloges. Les membres du clergé ont rivalisé d'ardeur pour étudier l'histoire de leur paroisse. Les articles de M. l'abbé Arsac sur Le Monastier, les recherches de M. l'abbé Peyron sur Vieil-Brioude, l'histoire du prieuré de Chamalières que M. l'abbé Pontvianne vient de faire paraître après avoir écrit celle de l'abbaye de Doue, les travaux de M. l'abbé Fabre sur Saugues et sur le château de Croptes, de M. l'abbé Pascal sur le sculpteur Julien, de M. l'abbé Mercier, de M. l'abbé Achard, sont marqués au coin de la bonne érudition.

A côté de ceux qui ont déjà franchi plusieurs étapes de leur carrière scientifique, je suis heureux de voir se lever une pléiade de jeunes archéologues qui donnent de grandes espérances pour l'avenir, tels que M. Louis Vissaguet, auteur d'un important travail sur les croix de carrefour, M. Ulysse Rouchon, qui a étudié les fortifications et les vieilles maisons du Puy, M. Charles Jacotin de Rosières, qui vient d'imprimer une brochure sur l'incendie de La Chaise-Dieu en 1574 et qui a classé la collection des sceaux et des monnaies du Velay conservée au Puy, M. Marc Giron, auxiliaire dévoué de son père dans l'aménagement de la nouvelle salle du mobilier au Musée Crozatier. C'est un devoir pour moi de les encourager et de les féliciter en regrettant que la jeunesse d'aujourd'hui, entraînée par le goût des sports à outrance, s'éloigne de plus en plus des études sérieuses et n'entreprenne souvent un voyage qu'au point de vue de la vitesse du transport et des bons hôtels.

Si le Velay est une pépinière d'archéologues, il a été malheureusement, comme l'Auvergne, le champ d'expérience de deux architectes qui ont exécuté des travaux de haute fantaisie à la cathédrale du Puy. Ainsi, M. Mallay a reconstruit sur le carré du transept une lanterne dont il a modifié les proportions et son successeur Mimey a surélevé le chevet primitif. Saint-Julien de Brioude garde aussi l'empreinte des méfaits archéologiques de M. Mallay qui a rebâti sa façade dans un style très médiocre, mais vous n'avez plus rien à craindre aujourd'hui. La reconstruction du clocher de Notre-Dame du Puy, faite par M. Petitgrand sous la direction de M. de Baudot, défie toute critique, comme la restauration de l'église de Chamalières, œuvre de notre éminent confrère, M. Nodet, qui a donné tant de preuves de son zèle et de son habileté.

Chaque année, nos confrères prennent une part active au Congrès des Sociétés savantes. Les lectures de M le chanoine Pottier, de MM. Henri Jadart, Philippe Lauzun, Joseph Depoin, Jean Martin, Pasquier, Chauvet, Fourdrignier et Émile Bonnet ont été très remarquées. L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a décerné le second prix Gobert à notre inspecteur divisionnaire, M. Alfred Richard, pour sa savante *Histoire des comtes du Poitou*, et le prix Louis Fould à notre confrère, M. Georges Durand, pour le second volume de sa *Monographie de la cathédrale d'Amiens*. MM. Paul Quesvers et Henri Stein ont obtenu une médaille au concours des Antiquités de la France pour les *Inscriptions de l'ancien diocèse de Sens;* M. l'abbé Arnaud d'Agnel a été honoré d'une mention pour ses *Découvertes archéologiques de Marseille*, et la moitié du prix Loubat a été réservée à M. Georges Musset pour la partie américaine de son édition d'*Alphonse le Saintongeois*. Je tiens à féliciter nos confrères de leurs succès, dont notre Société a le droit d'être fière.

La Société des Antiquaires de France, dont je fais partie, a célébré son centenaire en 1904. A cette occasion elle a distribué des médailles d'or à quatre membres de notre Société : MM. Germain de Maidy, Jadart, Mareuse, Ernest Petit, et des médailles d'argent à nos sept confrères : MM. les chanoines Müller et Porée, MM. Chauvet, Léon Dumuys, des Méloizes, Louis Régnier et Albert Naef. C'est un honneur bien mérité par la valeur de leurs travaux archéologiques. Deux de nos inspecteurs, MM. Lauzun et Bouneault, ont été promus officiers de l'Instruction publique. M. Jules Gauthier, inspecteur divisionnaire, et M. Georges Durand, membre du Conseil, sont devenus correspondants de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. M. de Lasteyrie vient d'être nommé membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique.

M. Héron de Villefosse arrive de Montbrison où il a représenté notre Société à l'inauguration du buste d'un de nos regrettés confrères, Vincent Durand. C'est la Diana, dont il était un des membres les plus érudits, qui a pris l'initiative de ce dernier hommage. La Société Éduenne a rempli le même devoir envers son ancien président, M. Bulliot, l'infatigable fouilleur du Mont Beuvray, qui fut inspecteur divisionnaire de notre Société. Devant son buste, inauguré à Autun, le 19 septembre dernier, M. Rey a lu un discours de M. le vicomte d'Avout, pour associer nos souvenirs émus à ceux de tous ses admirateurs qui ont fait revivre la mémoire de cet homme de bien, dont le nom mérite d'être gravé sur le livre d'or de l'archéologie française.

Chaque année, j'ai une triste mission à remplir en vous rappelant les deuils qui sont venus frapper notre Société depuis le dernier Congrès. Nous avons perdu cet hiver M. Édouard Corroyer, membre de l'Institut, inspecteur général des édifices diocésains. C'était un aimable confrère qui s'intéressait beaucoup à l'archéologie et qui avait le culte des arts. Il a attaché son nom à la restauration du croisillon sud de la cathédrale de Soissons, mais le

Mont-Saint-Michel fut la grande passion de sa vie. Il y avait vécu plusieurs mois pour en relever les plans, les coupes et les moindres détails avant d'écrire son excellent livre sur l'histoire et la construction de l'abbaye. Ce ne fut pas sans un véritable serrement de cœur qu'il donna un bel exemple de dignité professionnelle pour protester contre la construction de la digue en donnant sa démission d'architecte du monastère, car il en avait entrepris la restauration après les études préliminaires les plus consciencieuses.

Notre savant confrère, qui avait construit l'Hôtel de Ville de Roanne, le Comptoir d'escompte de Paris, plusieurs églises dans la Loire et dans la Somme, avait écrit deux livres sur l'architecture romane et sur l'architecture gothique, où il s'efforçait de démontrer les liens de filiation de la coupole et de la voûte d ogives. Cette théorie fut vivement combattue et j'ai réfuté dans un de mes ouvrages les arguments de l'auteur, mais je me plais à rendre hommage à sa courtoisie et à sa bienveillance envers son contradicteur qui devint son ami. Je le revois toujours dans son grand cabinet de travail, rempli d'œuvres d'art anciennes et modernes, discutant les questions archéologiques avec ardeur, expliquant les procédés de construction, les secrets de métier, racontant les joies et les déboires du collectionneur. Il fit un noble usage de sa fortune: sa générosité a encouragé de nombreux artistes et sa charité discrète a soulagé bien des misères.

M. Louis Noguier, président de la Société archéologique de Béziers, mort le 10 mars dernier, à l'âge de 84 ans, était un de nos plus anciens inspecteurs divisionnaires, car il avait beaucoup connu M. de Caumont. Il s'était consacré à l'histoire et à l'étude des antiquités de sa ville natale. Ses ouvrages sur les vicomtes et sur les cours de justice de Béziers, son travail sur les monnaies locales et le classement du musée lapidaire dans le cloître de la cathédrale, lui donnent bien des titres à la reconnaissance

des archéologues: ses poésies provençales, écrites dans une langue très pure, sont pleines de cette verve qui faisait le charme de sa conversation. Malgré son grand âge, il était encore venu prendre part au Congrès d'Agen où son entrain m'avait beaucoup frappé. Sa mémoire restera gravée dans le cœur de ses nombreux amis.

Au début du Congrès de Poitiers, j'apprenais la mort de M. Charles Loizeau de Grandmaison, notre savant inspecteur d'Indre-et-Loire, qui s'est éteint le 16 juin 1903. Né à Poitiers en 1824, archiviste d'Indre-et-Loire en 1852, membre non résidant du Comité des travaux historiques, correspondant de l'Institut, il avait débuté dans la carrière archéologique par une étude sur *Gaignières, ses correspondants et ses collections de portraits*, mais son œuvre capitale fut la publication des *Documents inédits pour servir à l'histoire des arts en Touraine*. C'est là que Léon Palustre, Anatole de Montaiglon, Louis Courajod et Paul Vitry sont venus puiser les preuves de l'originalité de notre art national. La basilique de Saint-Martin de Tours et l'histoire de cette célèbre abbaye furent également l'objet de ses recherches insérées dans le Bulletin de la Société archéologique de Touraine, dont il fut un des présidents les plus actifs. Sa passion du travail s'alliait à un remarquable sens critique, et tous ceux qui l'ont connu ont pu apprécier sa bonté, la finesse et le charme de son esprit. Entouré de soins touchants et de tendres affections, il est mort en laissant un digne héritier de ses traditions. C'est à lui que je veux adresser en votre nom le témoignage de nos douloureuses sympathies.

M. Aubert de la Faige, inspecteur du département de l'Allier, mort l'année dernière, était un brillant officier qui occupait les loisirs de sa retraite à écrire l'histoire des fiefs du Bourbonnais avec le concours de notre confrère, M. Roger de la Boutresse. Il s'intéressait à l'archéologie avec l'ardeur d'un néophyte et les comptes rendus des excursions de la Société d'émulation du Bourbonnais

qu'il a rédigés témoignent de son enthousiasme pour nos vieux monuments. Il avait restauré avec goût son château de Bussoles où la mort est venue le frapper dans la pleine activité de sa vie scientifique.

Le 15 septembre dernier, nous avons perdu M. Charles Givelet, doyen de l'Académie de Reims, oncle de notre excellent confrère, M. Henri Jadart. Ami de M. de Caumont, de Léon Palustre et de M. de Marsy, il a publié une série d'articles très intéressants dans les Mémoires de l'Académie de Reims. Tous les archéologues qui connaissent son étude sur l'église et l'abbaye de Saint-Nicaise apprendront avec profit qu'il laisse des notes détaillées sur les monuments de Reims, dont la publication ne se fera pas attendre.

Notre principal lauréat du Congrès de Troyes, M. Charles Fichot, qui vient de mourir, était un vétéran de l'archéologie. Il avait consacré sa vie à dessiner et à décrire les églises de l'Aube et de Seine-et-Marne, et c'est à lui qu'on doit les gravures des pierres tombales dont M. de Guilhermy a publié les épitaphes pour l'ancien diocèse de Paris. Nous avons encore à déplorer la perte de M. Blancard, archiviste des Bouches-du-Rhône, dont les ouvrages de numismatique font autorité, de M. le chanoine Albin, vicaire général du diocèse du Mans, de MM. les abbés Perrin et Sudre, directeurs des grands séminaires de Besançon et de Cambrai, de M. l'abbé Guille, aumônier à Lisieux, du marquis des Roys d'Eschandelys, ancien député de la Seine-Inférieure à l'Assemblée nationale, qui avait formé une précieuse collection de livres, de tableaux et de sculptures. La reconstruction du château de Gaillefontaine, où il habitait une grande partie de l'année, fut la grande œuvre de sa vie. J'ai eu l'occasion de visiter cette superbe demeure et d'apprécier les richesses de la bibliothèque. L'une et l'autre garderont l'empreinte de leur créateur qui avait la passion de l'art et de la science.

Je veux rendre enfin un dernier hommage à M. Soyer, architecte au Mans, à M. Guéret, bâtonnier à Vire, à M. Avril de la Vergnée, avocat à La Rochelle. Le seul membre étranger que nous avons perdu est M. le chanoine Reusens, décédé le 24 décembre 1903. Je comparerais volontiers sa croisade archéologique à celle de notre fondateur, M. de Caumont, car il fit d'excellents disciples dans la Gilde de Saint-Thomas et de Saint-Luc. Professeur à l'Université de Louvain dont il fut l'historien, membre de la Commission royale d'histoire de Belgique, il avait enseigné durant de longues années l'archéologie chrétienne et la paléographie. Ses deux manuels sont le résumé de ses cours et les documents qu'il a publiés serviront à écrire les annales religieuses de la Belgique.

Pour combler les vides que la mort fait chaque année dans nos rangs, nous avons besoin de recruter de nouveaux membres, et je fais appel avec confiance à tous ceux qui voudront nous aider à continuer l'œuvre de nos devanciers. Notre Société a le devoir de développer son influence en organisant des Congrès de plus en plus suivis, en donnant à ses publications une valeur scientifique et documentaire et en dirigeant les études archéologiques dans la voie du progrès qui s'est accentué depuis vingt ans. Quant à notre devoir patriotique, nous avons conscience de le remplir en parcourant la France et en étudiant ses monuments, car la faire mieux connaître, n'est-ce pas la faire mieux aimer ?

M. de la Batie, au nom de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts du Puy, adresse à son tour de cordiales paroles de bienvenue aux membres du Congrès archéologique de France et fait, dans les termes les plus heureux, l'éloge des sites pittoresques et des intéressants monuments du Velay.

M. A. Héron de Villefosse, délégué du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, se lève ensuite et s'exprime en ces termes :

MESSIEURS,

Le 1er août de chaque année les anciens Gaulois célébraient à Lyon la fête du dieu Lug. A cette occasion, il y avait dans cette ville un grand concours de gens, venus de tous les points de la Gaule, pour assister aux cérémonies religieuses et aux fêtes qui les accompagnaient. Sous l'empire romain l'assemblée de Lyon fut maintenue, mais elle prit une forme nouvelle : l'acte d'adoration religieuse devint un acte d'obéissance politique. A vingt siècles de distance, par une sorte d'atavisme, vous avez fait revivre les assemblées annuelles des Gaulois, mais vous les avez transformées d'une manière tout à fait heureuse, la religion et la politique en ont été bannies : c'est l'histoire de la patrie, c'est l'archéologie nationale qui font les frais de vos entretiens et l'objet de vos savantes préoccupations. Aussi la courtoisie la plus parfaite ne cesse-t-elle de régner dans vos discussions et d'en tempérer l'ardeur ; je dirais volontiers que tout s'y passe avec fraternité si je ne craignais pas d'employer un mot qui pourrait me valoir un rappel au règlement. Au lieu de vous retrouver constamment au même endroit comme nos pères, vous changez de place chaque année et, depuis plus de soixante-dix ans, les fidèles de vos assemblées, accourus de toutes les provinces de France, — et même de la Belgique, — se réunissent en un lieu choisi et désigné d'avance. Ce lieu est tantôt au nord, tantôt au midi, mais il est toujours agréable, le champ de vos travaux est toujours vaste, le programme de vos recherches toujours varié et rempli d'attraits : toutes les bonnes volontés y trouvent leur compte.

Parmi vous, les uns enseignent et les autres écoutent; quelques-uns même, les indépendants, travaillent sans se préoccuper de la communauté; je ne parle pas de ceux qui s'instruisent en flânant : chacun apporte ici ses habitudes ; on ne les contrarie pas. Vous ne souffrez jamais de la liberté de ce régime et vous êtes trop sages pour en abuser. A la fin du Congrès, chacun se retire très satisfait de tout ce qu'il a vu, de tout ce qu'il a entendu, de tout ce qu'il a appris et, chose rare après une intimité d'une semaine, on se sépare en se disant sincèrement au revoir et en se promettant de se retrouver l'année suivante. C'est une réunion de famille d'où l'on revient l'esprit calme et le cœur joyeux sans s'être brouillé avec aucun parent.

Vous aviez déjà parcouru beaucoup de nos vieilles provinces, étudié de nombreux édifices, encouragé de tous côtés les efforts des archéologues locaux : il y avait cependant en France un pays charmant où, par suite de je ne sais quelles circonstances, vous n'aviez pas encore pénétré. Vous ignoriez le Velay et ses merveilles, la séduction de ses paysages, le décor fantastique de ses montagnes, l'intérêt de ses souvenirs, la beauté de ses monuments. Ni le Puy, ni La Chaise-Dieu, n'avaient reçu votre visite. C'était une lacune profondément regrettable dont vous étiez désolés et que la lecture des excellents travaux publiés par les diverses Sociétés de la Haute-Loire vous poussait à combler le plus tôt possible. L'apparition du beau livre de M. Noël Thiollier sur *L'architecture religieuse dans l'ancien diocèse du Puy* contribua, j'en suis convaincu, à vous faire prendre la détermination heureuse qui vous a conduits, cette année, dans la capitale du Velay.

Vous êtes arrivés dans la terre promise; le quartier général du Congrès y est installé. Votre satisfaction est donc complète et votre premier soin a été d'adresser l'expression de votre gratitude à tous ceux dont le dévouement vous a préparé cette jouissance. Au bas du programme

et dans la liste des organisateurs de vos travaux, j'ai reconnu les noms de confrères érudits avec lesquels j'ai été parfois en correspondance, vétérans des recherches archéologiques, que j'ai appris à estimer depuis longtemps et qui représentent vaillamment dans cette province les études qui nous sont chères. J'espère qu'ils ne m'ont pas oublié. Je les salue cordialement, je les remercie de nous apporter leur précieux concours qui sera pour nous le gage du succès.

Mon souvenir se reporte avec une certaine émotion, en arrivant ici, vers celui de deux savants que j'ai connus personnellement. Au moment où s'ouvre le Congrès archéologique du Puy, leurs noms arrivent sur mes lèvres et je vous demande la permission de les rappeler. Il me semble que je paie ainsi à leurs mémoires une dette d'amitié et de reconnaissance. Le premier est Augustin Chassaing, savant magistrat, que la Société des Antiquaires de France comptait au nombre de ses correspondants les plus distingués. Sa bonne et douce figure attirait la sympathie et la confiance; son amitié m'était chère. Il a publié, en les enrichissant de précieuses annotations, quatre gros volumes d'un intérêt capital pour l'histoire locale: ce sont des mémoires écrits au jour le jour par des bourgeois du Puy et qui nous initient à tout ce qui s'est passé dans la ville pendant près de deux siècles, de 1475 à 1650. Il avait préparé un autre travail d'une grande importance sur la numismatique mérovingienne d'Auvergne adaptée à la géographie du pays. Au moment où la mort est venue le surprendre, tous les bois qui devaient illustrer ce travail étaient déjà gravés et le manuscrit était presque terminé. Si mes paroles avaient pour résultat de faire sortir du carton où doit être pieusement conservé depuis douze années le mémoire auquel je fais allusion, je me féliciterais de les avoir prononcées. Le second est Auguste Aymard, l'intrépide directeur du musée de cette ville, plus rude d'apparence, dont certaines théories ont

été discutées, qui avait parfois des idées originales pour classer et grouper les monuments de son musée, mais non moins dévoué aux intérêts de la science. Il a sauvé et décrit de très nombreux monuments; les archéologues lui conservent une grande reconnaissance. Pour mon compte, je n'ai jamais oublié la façon cordiale dont il me reçut au Puy, il y a déjà bien des années, et l'obligeance avec laquelle il me fit les honneurs des richesses confiées à sa garde.

Vos travaux et vos excursions, Messieurs, vont bientôt commencer. M. Eugène Lefèvre-Pontalis les dirige avec une admirable méthode, avec une ardeur juvénile, avec un dévouement qui n'est égalé que par sa science et par sa connaissance approfondie de nos vieux édifices. Il se donne tout entier à la rude tâche que vous lui avez confiée. Aussi, vous lui en témoignez votre reconnaissance en accourant chaque année plus nombreux à son appel. Si j'en juge par l'affluence qui se presse dans cette salle, le Congrès du Puy sera des plus animés. Tout le monde ici vous fait fête, tout le monde vous reçoit avec joie. Vous êtes déjà sous le charme de la réception très bienveillante des autorités, du cordial accueil des Sociétés savantes et des habitants; demain la nature et l'archéologie se mettront de la partie et votre enthousiasme ira croissant.

Je souhaite au soixante-et-onzième Congrès de la Société française d'Archéologie un plein et légitime succès. Je suis heureux de pouvoir exprimer ce vœu au nom de M. le Ministre de l'Instruction publique, dont la sollicitude pour vos travaux est si constante et qui a bien voulu en donner une nouvelle preuve en me confiant l'honorable mandat de représenter près de vous, à ce Congrès, son département et le Comité des travaux historiques et scientifiques.

Tous ces discours sont salués par les vifs applaudissements de l'auditoire.

M. Noël Thiollier donne lecture d'un *Rapport sur l'histoire de l'Art dans le Velay.*

M. le Président remercie vivement l'auteur de cette communication qui a fait ressortir avec une grande habileté la haute valeur des architectes et des artistes du Velay.

La séance est levée à 5 heures.

DEUXIÈME SÉANCE DU 21 JUIN

Présidence de M. A. Héron de Villefosse

La séance est ouverte à 8 heures et demie du soir.

Siègent au bureau : MM. le comte de Ghellinck, de la Batie, le chanoine Mounier, Terrasse, Boudon, René Fage, Mareuse.

M. le comte Ed. de Dienne lit une note sur les rapports qui ont existé entre la cathédrale du Puy et l'abbaye de Saint-Michel de Cluse, près de Suse, en Piémont.

M. Louis Vissaguet présente de curieuses observations sur les croix qui se trouvaient en grand nombre dans le Velay, le long des chemins publics. Il a patiemment dressé l'inventaire des petits monuments de ce genre qui existent encore et il les a tous décrits avec soin en les classant selon leurs différents types. Pour les préserver de la destruction qui les menace en beaucoup d'endroits et pour des causes diverses, M. Vissaguet exprime le vœu que les croix les plus intéressantes au point de vue archéologique soient classées à bref délai.

M. le Président, après avoir félicité M. Vissaguet sur son excellent travail, lui promet, en sa qualité de membre de la Commission des monuments historiques, tout son concours pour obtenir le classement désiré.

A ce moment, M. Mareuse remet à M. Raymond Chevallier, l'un des secrétaires généraux de la Société, une plaquette en or, bijou artistique remarquable, que

ses confrères et amis lui offrent en reconnaissance de son dévouement inappréciable dans l'organisation des Congrès archéologiques.

M. E. Lefèvre-Pontalis s'associe aux éloges que M. Chevallier a si bien mérités par d'éminents services rendus à la Société depuis quinze ans.

M. Chevallier adresse à ses confrères, en termes émus, l'expression de sa gratitude.

M. Jacotin lit, au nom de M. Paul Le Blanc, des notes sur les fondeurs Seurot et Mare, artistes distingués, qui ont travaillé à Brioude.

M. le chanoine Bonnefoy communique un mémoire érudit sur le buffet d'orgues de La Chaise-Dieu, dont les sculptures sont attribuées à Coysevox.

M. Massereau, n'ayant pu se rendre au Puy, adresse le résumé de trois mémoires qu'il se proposait de présenter au Congrès.

Dans le premier, qui est une simple note, il annonce son intention de rédiger un travail complet sur l'église d'Amboise (Indre-et-Loire). Le monument reconstruit, en 1107, par Hugues Ier, seigneur d'Amboise, remanié plusieurs fois, du XVe au XVIIe siècle, est intéressant dans toutes ses parties. On y remarque un groupe en pierre d'un sculpteur inconnu et datant de 1550 : c'est une Mise au tombeau, comprenant huit personnages de grandeur naturelle, disposés d'une façon heureuse et représentant, croit-on, sous la figure de Joseph d'Arimathie, le donateur Philibert Babou, surintendant des finances et l'un des favoris de François Ier, tandis qu'il faudrait reconnaître, dans les saintes femmes, la belle Marie Gaudin, femme de Philibert Babou, et ses trois filles, et, sous les traits du Christ, le roi François Ier lui-même.

La seconde étude de M. Massereau est relative aux registres paroissiaux de Nazelles (Indre-et-Loire), qui remontent à 1557 et qui renferment de précieux détails sur les familles Bohier, de Martigny et autres; sur les prêtres et vicaires de la paroisse; sur la défense de sonner les cloches en temps d'orages; sur la nomination des fabriciens par le suffrage universel; sur des donations ou des échanges faits à l'amiable entre le seigneur du lieu et le curé, « du consentement de tous les habitants rassemblés à la porte de l'église et au son de la cloche », qui signalent l'existence d'un « mausolée seigneurial » au milieu du chœur; sur les comptes du receveur de la fabrique; sur le déplacement et le replacement du banc seigneurial « consenti par les habitants », ce qui, de 1724 à 1733, donne lieu à des contestations.

Le troisième mémoire de M. Massereau, qui a pour titre : *Quelques mots sur l'église de Nazelles,* est accompagné de quatorze dessins et plans. La partie la plus ancienne de l'édifice présente une belle porte romane. On trouve aussi, du côté ouest, un grand pignon, probablement du XIIIe siècle, et, du côté sud, une porte du XVe siècle, avec un porche en bois de la même époque. A l'intérieur, il convient de signaler dans le sanctuaire, au-dessus du maître-autel, une bonne verrière dont la donation est attribuée à Antoine Bohier, en 1529. La porte romane du clocher offre dix-neuf motifs de sculpture mutilés.

La séance est levée à 10 heures et demie.

SÉANCE DU MERCREDI 22 JUIN

Présidence de M. E. Lefèvre-Pontalis

La séance est ouverte à 9 heures du soir.

Siègent au bureau: MM. le chanoine Mounier, de la Batie, le comte de Ghellinck, J. Déchelette, le comte Charles Lair.

Une délégation de la Diana assiste à la séance et M. le Président souhaite la bienvenue aux membres qui en font partie.

M. Noël Thiollier donne lecture d'un mémoire de M. l'abbé François Fabre intitulé: *Les Méreaux de la collégiale de Saint-Médard de Saugues*. L'auteur a étudié avec le plus grand soin, tant au point de vue numismatique qu'au point de vue économique, ces petites pièces de monnaie fiduciaire qui, à Saugues, étaient appelées « beus » ou « béhus », mais dont on ne retrouve plus de spécimens.

M. J. Déchelette parle des bas-reliefs gallo-romains du Puy, d'après les moulages qui en sont déposés au musée Crozatier. Il déclare partager entièrement les théories exprimées par M. Aymard sur les origines de la ville du Puy, et il est persuadé qu'un temple devait exister sur le mont Anis, avant la prédication de la religion chrétienne.

M. H. du Ranquet, dans une brillante improvisation, fait ressortir les traits caractéristiques des églises de Saint-Paulien et de Polignac, en comparant ces curieux édifices avec ceux qui furent bâtis dans le style pur du roman auvergnat.

M. André Philippe communique des observations pleines d'érudition et de judicieuse critique sur les églises de la haute vallée du Lot. Il prouve que le Gévaudan est une région où les écoles architecturales des provinces voisines, notamment celle de la Provence, ont profondément pénétré en exerçant une influence très sensible.

M. le Président remercie les auteurs de ces diverses communications et félicite M. André Ventre d'avoir si rapidement dessiné au tableau les plans et les coupes des églises de la Lozère étudiées par M. Philippe. Il dépose sur le bureau les comptes rendus des Congrès archéologiques de 1902 et 1903, par M. le comte de Ghellinck, délégué du gouvernement belge, ainsi que le *Procès-verbal de l'incendie de La Chaise-Dieu en 1574*, publié par M. Ch. Jacotin de Rosières.

La séance est levée à 11 heures du soir.

SÉANCE DU JEUDI 23 JUIN

Présidence de M. E. Lefèvre-Pontalis

La séance est ouverte à 8 heures et demie du soir.

Siègent au bureau : MM. le docteur Coiffier, J. de la Batie, Grellet de la Deyte et Joseph Déchelette.

M. Ulysse Rouchon lit le résumé d'une étude très documentée ayant pour titre : *Les fortifications de la ville du Puy*.

L'auteur, après avoir dit que l'histoire de ces fortifications commence avec celle de la ville, expose brièvement les diverses opinions émises sur les origines du Puy par Aymard, le P. Cathary et Allmer. Avec ces deux derniers, il pense que Le Puy ne fut pas une colonie romaine, mais un simple *vicus* dont la prospérité date de la translation de l'évêché vellave au VIe siècle, de Ruessium à Anicium. Il s'appuie sur des chartes où le Puy est qualifié de *burgus* en 923 et 955, et de *civitas* en 1134. Les fortifications, *fortalitia*, sont mentionnées, pour la première fois, dans un acte passé, en 1146, entre le roi Louis le Jeune et l'évêque Pierre. Cette enceinte fut remplacée, en 1237, par deux murailles, l'une autour du cloître, l'autre autour de la ville.

D'importantes améliorations faites aux XIVe et XVe siècles constituèrent, au début du XVIe siècle, des défenses très redoutables qui, pendant les guerres de Religion, permirent aux habitants du Puy de garantir leur liberté. Après la paix de 1622, les fortifications devinrent une charge et une gêne pour la ville, et

M. U. Rouchon termine en racontant toutes les difficultés et les démarches qui eurent lieu jusqu'en 1850 pour arriver à la démolition de ces murailles, dont les vestiges actuels justifient bien le nom grec d'Anicium, l'Invicible, porté jadis par la ville du Puy.

M. Déchelette présente quelques observations sur les origines du Puy. La première partie du travail de M. Rouchon prouve que les archéologues de la région sont encore loin de s'accorder sur cette question intéressante, qu'il a lui-même abordée dans la séance précédente. Il estime qu'elle peut être résolue à l'aide d'un minutieux examen des débris de céramique recueillis sur le mont Anis, et il ajoute que, en ce qui concerne l'âge et le caractère des bas-reliefs de la cathédrale, il lui est impossible de les considérer, avec le P. Cathary, comme datant de l'époque chrétienne.

M. le Président donne lecture d'une note de M. Guiffrey, administrateur des Gobelins, sur les tapisseries de l'église de La Chaise-Dieu.

En outre, il fait observer que cet édifice fut bâti en deux campagnes différentes. A la première, il rattache le chœur et les travées barrées par les stalles jusqu'au jubé ; à la seconde, les premières travées soutenues par des piles cruciformes aux angles abattus. tandis que les autres ont pour supports des piles octogones. Il établit une comparaison entre l'église de La Chaise-Dieu et celle de Saint-Laurent du Puy dont les voûtes sont semblables. Une troisième campagne fut nécessaire au XVe siècle pour achever les tours de la façade : l'interruption des travaux eut lieu au niveau de leur étage supérieur. De même, la tour Clémentine ne fut pas élevée d'un seul jet, car on voit une reprise vers le milieu de sa hauteur.

M. le Président présente, de la part de M. Dumuÿs. la photographie d'une enseigne de pèlerinage que l'on peut faire remonter au XIIIe siècle et qui provient de Notre-Dame du Puy. Suivant le désir de notre confrère. cette photographie est offerte au musée du Puy.

M. Ch. Godard communique une note substantielle sur les artistes du Velay jusqu'à l'époque contemporaine inclusivement. Pour le moyen âge et la Renaissance, l'auteur énumère le nom et les principales œuvres de peintres, de sculpteurs et d'artisans qui ont contribué à l'ornementation des édifices du Puy et de la région voisine et qui montrent que cette partie de la France a toujours été un centre artistique des plus remarquables.

Comme celle de M. Rouchon, cette communication est accompagnée de très intéressantes projections exécutées par M. André Boyer, président de la Société des Amis des Arts et du Photo-Club.

M. Léon Giron lit ensuite un travail sur les peintures murales qui existent encore dans le département de la Haute-Loire. Au catalogue qu'il a rédigé de toutes ces fresques, dont quelques-unes sont en bon état de conservation, l'auteur joint des remarques esthétiques. Plusieurs de ces peintures porteraient des traces profondes de l'influence byzantine et même, à Langeac, de l'influence mozarabe.

M. le Président fait observer que la peinture de La Chaise-Dieu, improprement appelée « Danse des morts », ne saurait être antérieure au XVe siècle. En outre, il fait d'expresses réserves sur l'expression d'art byzantin, appliquée à certaines œuvres de l'époque romane, mais il estime que l'influence orientale s'est exercée par les étoffes et les ivoires sur les chapiteaux

garnis d'animaux affrontés et sur certaines sculptures. comme le combat d'un chevalier et d'un dragon à l'entrée de la chapelle basse du clocher nord à la cathédrale de Chartres. De même plusieurs motifs des écoinçons de la nef à la cathédrale de Bayeux sont inspirés de l'art de l'Orient.

M. le marquis de Fayolle, sans admettre l'origine grecque des décorateurs des églises romanes dans le Velay et les contrées voisines, est disposé à attribuer une influence sérieuse aux objets d'orfèvrerie d'origine orientale sur les peintures murales de l'époque romane; mais, contrairement à l'opinion de M. Giron, il n'admet pas l'existence de peintures mozarabes sur le sol français. Il se propose, d'ailleurs, d'aller examiner à nouveau l'église de Langeac.

La séance est levée à 10 heures et demie.

SÉANCE DU VENDREDI 24 JUIN

Présidence de M. le marquis de Fayolle

La séance est ouverte à 8 heures et demie.

Siègent au bureau: MM. Héron de Villefosse, le comte de Ghellinck, de la Batie.

M. l'abbé Achard communique un mémoire très étudié et remarquable par la sincérité de la critique sur les reliques de saint Hilaire et de saint Georges.

M. de Saint-Venant lit une communication sur le *Castelas* de Belvezet (Gard). C'est un château du XIIe siècle, à date certaine, dont le plan est encore facile à relever.

M. E. Lefèvre-Pontalis dit qu'il sera très heureux d'imprimer ce mémoire dans le *Bulletin Monumental*.

Un membre donne lecture d'une note de M. Maussier, à Saint-Galmier.

L'auteur, devenu, en 1872 et depuis, propriétaire des mines de Barlet, dans la commune de Langeac (Haute-Loire), et d'autres situées dans les environs, a étudié sur ses concessions un chemin dit de l'Estrade, allant de Chanteuges à Saint-Flour et formant limite entre les communes de Langeac et de Pébrac, puis entre celles de Langeac et de Chazelles, avec des bifurcations dirigées, dans la première de ces localités, au travers d'un bois dit aussi de l'Estrade, vers les hameaux de la Bretogne et de Chadernat. Il considère comme celtique cette ancienne voie qu'il avait signalée, dès 1874, à M. Aymard.

Les écoles romanes.

M. E. Lefèvre-Pontalis attire l'attention du Congrès sur la nécessité de reviser la carte publiée il y a vingt ans par la Commission des monuments historiques. surtout au point de vue des limites des écoles romanes. La classification basée sur les différents genres de voûtes et d'épaulements prête le flanc à certaines critiques. Ainsi. pour l'école auvergnate, elle ne s'applique qu'à sept grands édifices, comme les églises de Notre-Dame du Port, de Saint-Paul d'Issoire, d'Orcival où les voûtes de la nef sont épaulées par celles des tribunes. Elle ne suffit pas à distinguer l'école de l'Ile-de-France de l'école normande. Elle se vérifie parfaitement dans les églises du Poitou, mais elle ne peut pas caractériser les églises de l'Aquitaine. Enfin, elle laisse en dehors des teintes conventionnelles de grandes régions, comme la basse vallée de la Loire.

Il faudrait une véritable conférence pour démontrer tout d'abord que les églises du XIe siècle présentaient à peu près les mêmes dispositions dans toutes les parties de la France, pour définir ensuite les caractères des principales écoles romanes au XIIe siècle, fixer leurs limites, expliquer leurs pénétrations réciproques. comme dans le Velay où sont venues se heurter des influences auvergnates et provençales. M. E. Lefèvre-Pontalis veut se borner à constater avec tous les archéologues l'existence certaine de l'école de l'Ile-de-France et de la Picardie, de l'école normande, de l'école bourguignonne et cistercienne,

de l'école rhénane, de l'école poitevine, de l'école de la Basse-Auvergne qui n'embrasse pas tout le territoire du Cantal et la Haute-Loire, mais qui forme un îlot autour de Nevers, de l'école du Périgord et de l'école de la Provence dont l'influence s'étend jusque dans le Languedoc, le Gévaudan et le Velay. A ces huit écoles il faut en ajouter une neuvième, c'est l'école catalane qui embrasse le Roussillon et la Catalogne. Enfin, certaines influences de l'école lombarde doivent être signalées dans le midi de la France et en Corse.

Si les églises des autres régions présentent des caractères moins tranchés, on peut néanmoins les rattacher à quatre groupes distincts :

1° Le groupe du Berri où la prolongation des bas-côtés sur les flancs du chœur donne naissance à des plans originaux, comme à Châteaumeillant, à La Celle-Bruère, et où les absides sont décorées d'arcatures hautes. On peut l'étudier à l'aide de la *Statistique monumentale du Cher* de M. Buhot de Kersers, en constatant son influence à Saint-Benoit-sur-Loire.

2° Le groupe de la Basse-Loire avec les églises romanes du Blésois, de la Touraine et de l'Anjou, antérieures à l'épanouissement du style Plantagenet dans la seconde moitié du XII° siècle. Saint-Aignan et Selles-sur-Cher, Preuilly, L'Isle-Bouchard, Cunault, Le Ronceray d'Angers, forment les anneaux de la chaîne où il faudrait rattacher tant d'églises rurales plus ou moins connues.

3° Le groupe du Limousin où les clochers octogones, les portails polylobés, les arcs de décharge intérieurs, sont si fréquents.

4° Le groupe de l'Aquitaine où les types d'églises romanes les plus répandus, depuis Bordeaux jusqu'aux

Pyrénées, sont décrits dans le livre de M. Tholin sur *L'architecture religieuse en Agenais.*

Il resterait encore à parcourir le Haut Languedoc pour mieux déterminer la sphère d'influence de l'école provençale qui doit occuper le plus grand territoire. L'étude de M. Philippe sur les églises de la haute vallée du Lot, qui sera insérée dans le volume du Congrès, permettra de reculer ses limites. Dans son *Histoire monumentale de la France,* notre savant confrère, M. Anthyme Saint-Paul, avait admis l'existence d'une école bourbonnaise, d'une école nivernaise et d'une école de l'Angoumois. La première aurait rayonné autour de Souvigny, mais cette église, comme celles de Chanteuges, de Chamalières-sur-Loire et du Monastier, se rattache plutôt au type bourguignon, comme celle de Saint-Menoux. Les influences venues d'Auvergne et de Bourgogne furent prépondérantes dans le Bourbonnais.

L'école nivernaise n'est qu'une ramification de l'école auvergnate, car Saint-Étienne de Nevers donna naissance à quelques églises du même style. L'église de La Charité-sur-Loire subit une influence bourguignonne et une influence venue du Berri, car M. Philippe a démontré l'analogie de son plan primitif avec celui de l'église de Châteaumeillant. Quant aux architectes de l'Angoumois, ils ont emprunté au Périgord ses coupoles et au Poitou la riche décoration de ses façades, mais c'est un pays de pénétrations réciproques dont il ne faut pas faire le siège d'une école.

Les membres de la Société française d'Archéologie qui ont entrepris des études régionales devraient se consacrer à la tâche de rectifier les limites des écoles d'architecture religieuse. L'impression d'une carte de

France en treize teintes, où toutes les églises romanes d'une certaine importance seraient indiquées, ferait honneur à l'initiative des disciples de M. de Caumont.

M. Félix Thiollier fait observer qu'il serait bon d'indiquer par un point colorié les églises, comme celle de Dunières, où l'influence poitevine se fait sentir en plein Velay.

M. E. Lefèvre-Pontalis ajoute qu'un signe spécial devrait aussi distinguer les églises cisterciennes.

M. Antoine Jacotin lit un *Rapport sur les études archéologiques dans la Haute-Loire au XIXe siècle.* Dans ce travail très complet, l'auteur mentionne et analyse soigneusement les savants ouvrages de MM. Duranson, Mangon de La Lande, Prosper Mérimée, Aymard, Auguste Chassaing, Paul Le Blanc, Maurice Faucon, Félix et Noël Thiollier, les publications de la Société académique, de la Société agricole et scientifique, les Tablettes historiques et Velay-Revue.

M. le Président adresse à l'auteur de chaleureuses félicitations.

La séance se termine par des projections à la lumière oxhydrique, exécutées par M. André Boyer, d'après les clichés de M. Félix Thiollier, qui reproduisent les sites les plus intéressants et les monuments les plus remarquables du Velay.

M. le Président fait remarquer la valeur artistique et documentaire de cette belle collection et remercie cordialement M. Thiollier d'avoir mis son talent photographique au service des membres du Congrès.

La séance est levée à 11 heures.

BANQUET

DIMANCHE 26 JUIN

A sept heures du soir, un banquet de quatre-vingts couverts a réuni les membres du Congrès et les invités dans la grande salle de l'hôtel Garnier.

Au dessert, plusieurs toasts ont été portés et tous ont été chaleureusement applaudis.

M. Eugène Lefèvre-Pontalis a tout d'abord présenté les excuses et les regrets de M. Émile Travers, directeur-adjoint de la Société, et de M. le marquis de L'Estourbeillon, député du Morbihan, retenus malgré eux loin de leurs amis. Puis, il a exprimé la vive reconnaissance de ses confrères et des congressistes envers la municipalité du Puy, qui les a si gracieusement accueillis, et envers le comité local d'organisation, dont le zèle et le dévouement ont assuré l'éclatant succès du soixante-et-onzième Congrès archéologique de France. Enfin, il a bu aux étrangers qui n'ont pas craint la longueur du voyage pour venir assister à cette réunion; à M. le comte de Ghellinck, délégué du gouvernement belge; aux membres du clergé et aux propriétaires, qui ont si bien reçu les visiteurs dans leurs églises et leurs châteaux; aux dames qui ont si intrépidement bravé les fatigues des excursions. Enfin, en terminant, il a fait l'éloge du Velay et de ses habitants et il a levé son verre en l'honneur d'une

province qui est, a-t-il dit, « le cœur même de la France ».

M. le docteur Coiffier, maire du Puy, s'est exprimé en ces termes :

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MESDAMES, MESSIEURS,

Vous avez, durant ces huit derniers jours, parcouru le Velay, fouillé nos monuments, étudié notre histoire.

Vous avez gravi les rues étroites d'Anicium, visité *Ruessio* et son église, *Casa Dei* et son monastère, le terrible donjon des Polignac, et poussé une pointe hardie vers Chanteuges et Brioude: Brioude que l'on nous assure être l'antique *Bricas* de nos aïeux.

Vos intéressantes conférences, toutes marquées au coin non de l'improvisation mais de la science, ont jeté des clartés nouvelles sur un grand nombre de points laissés jusqu'à ce jour dans l'ombre. Nos archéologues vellaves, nos artistes peintres, sculpteurs, joailliers, orfèvres, nos croix, nos églises, nos abbayes, les célèbres tapisseries de La Chaise-Dieu, les murs d'enceinte d'Anicium, nos peintures murales,... un grand nombre d'autres sujets que j'oublie, et des meilleurs, ont trouvé en vous, Messieurs, de remarquables et très consciencieux historiens.

Vous avez fait revivre notre vieux Puy, le *Podium* de nos pères, avec ses cloîtres en ruines, sa magnifique cathédrale, son évêque presque souverain, et nous avons cru revoir le temps où Adhémar de Monteil prêchait sa croisade et où les fidèles, en foule, accouraient de tous côtés au sanctuaire d'Anis.

Vous nous avez montré aussi Le Puy aux époques des « cours d'amour », des assauts d'armes, des duels chevaleresques; aux jours où le vicomte Héracle faisait vigilante et bonne garde du haut de son rocher; où il n'était guère

prudent de s'en aller hors les murs après le « couvre-feu » et où la ville était entourée de formidables remparts, souvent assiégés, mais jamais pris !

Entre ces deux pouvoirs, — pouvoir de l'évêque d'un côté, main de fer du vicomte de l'autre, — que faisait, à ces époques reculées, le « Tiers-État Vellave » ?... Personne n'en a parlé... Messieurs, je le regrette ! J'aurais voulu qu'un historien autorisé se fût levé et nous eût dit ce qu'était alors la « Bourgeoisie » du Puy ; qu'il nous eût fait voir qu'elle n'était point inactive, qu'elle se révélait au contraire pleine d'entrain, secouait les entraves qui la gênaient et conquérait vaillamment, virilement, les libertés municipales.

Oui, la commune du Puy remonte à l'année 1218 : elle est donc vieille de 700 ans !... Mais quelle humble, quelle modeste place tenait alors, au « Puy Sainte-Marie », la « maison de ville », la petite maison du peuple ! Quelles luttes ont dû soutenir, quels combats ont dû livrer nos vaillants « échevins » pour maintenir, pendant sept siècles, leur indépendance !

Aujourd'hui, l'étroite maison de la sombre rue du *Consulat* a grandi et s'est transformée en un beau monument sur une large place. — L'antique *Podium* a vu tomber les remparts qui l'enserraient, qui l'étouffaient et n'a plus aucune crainte du donjon voisin ; — quant aux successeurs directs des consuls et échevins de jadis, Messieurs, ils sont fiers d'être libres et ils sont heureux de pouvoir user de cette liberté, conquise par leurs rudes ancêtres, pour recevoir dignement, cordialement, les savants qui viennent visiter leur cité.

Mesdames, Messieurs, au nom de la ville du Puy, au nom aussi de la *Société scientifique de la Haute-Loire*, je vous remercie d'être venus ; je vous remercie de ce beau banquet auquel vous nous avez conviés, et je lève mon verre en votre honneur.

M. Julien de la Batie, au nom des archéologues du Velay, salue ceux qui sont venus de loin apporter des exemples et des encouragements. Le bon grain ainsi semé ne sera pas perdu, car le Velay est un sol dont les habitants sont naturellement épris d'idéal et portés vers l'étude des souvenirs et des monuments du passé qui foisonnent autour d'eux. Les travaux du Congrès seront pour eux un encouragement à persévérer dans ces études. M. de la Batie boit à la santé de M. le Directeur et il associe dans ce toast Mme Eugène Lefèvre-Pontalis, en lui adressant l'expression de ses respectueux hommages.

M. le comte de Ghellinck-Vaernewyck, après avoir parlé dans les termes les plus flatteurs des beautés du Velay et des travaux du Congrès, dont le succès l'amène à féliciter le Directeur de la Société française d'Archéologie et ses collaborateurs, boit, en terminant, à M. le docteur Coiffier et aux habitants de la ville du Puy.

M. Raymond Chevallier remercie les représentants de la presse de leur aimable empressement à suivre les séances et les excursions du Congrès. Il félicite dans les termes les plus chaleureux les organisateurs, et notamment M. Bizalion, qui a prodigué sans compter son temps et ses peines pour assurer ce qui est précieux, même à un archéologue, le gîte et le couvert.

M. Jamot a clos la série des toasts en buvant, au nom des architectes lyonnais, au savant et dévoué Directeur de la Société française d'Archéologie.

La soirée s'est prolongée longtemps encore au milieu de la plus fraternelle cordialité.

SÉANCE DU LUNDI 27 JUIN

Présidence de M. Eugène Lefèvre-Pontalis

La séance est ouverte à 8 heures et demie du soir.

Siègent au bureau: M. le chanoine Mounier, M. de la Batie, M. le marquis de Fayolle.

M. Grellet de la Deyte communique un mémoire sur Yves II de Tourzel, baron d'Allègre, de Saint-Just, de Meilhan et de Viverols, en Auvergne, seigneur de Pouzzols et de Formigère, en Milanais. Ce personnage était fils de Jacques, baron d'Allègre et du Livradois, chambellan de Charles VIII, et de Gabrielle de Lastic. Yves d'Allègre fut successivement chambellan du roi de Sicile en 1481, lieutenant général des armées de Charles VIII et de Louis XII, gouverneur de la Basilicate et de Bologne, capitaine des cent gentilshommes de la maison de Louis XII, et mourut, en 1512, à la bataille de Ravenne, après avoir assuré la victoire. On conserve au château de Beauregard, près Blois, appartenant à M. le comte de Cholet, un très curieux portrait du baron d'Allègre, qui est représenté en buste, de face, avec le costume du temps de Louis XII, la toque à plume blanche, le justaucorps galonné et bordé d'or, le manteau bordé de fourrure et cette inscription au bas de la toile:

YVES DALÈGRE

M. le chanoine Mounier, au nom des prêtres du diocèse du Puy, remercie le Congrès de l'intérêt qu'il a témoigné aux édifices religieux du Velay et donne l'assurance que désormais le clergé s'appliquera, d'une manière plus active encore que par le passé, à préserver les églises de démolitions irréparables et de fâcheuses restaurations.

M. le Président, après avoir remercié M. le chanoine Mounier, exprime le désir qu'un inventaire, en triple expédition, soit dressé du mobilier des églises et que, sous aucun prétexte, le clergé ne soit autorisé à se dessaisir d'aucun objet au profit de collectionneurs indiscrets ou de brocanteurs sans scrupules.

Il réclame, en outre, la formation d'une commission diocésaine qui serait chargée de surveiller les travaux de réparations dans les églises rurales non classées parmi les monuments historiques.

M. E. Lefèvre-Pontalis résume ensuite l'histoire de la construction de la cathédrale du Puy.

Les dates de la cathédrale du Puy.

Peut-on faire encore de l'archéologie en étudiant cet édifice après les déplorables restaurations de l'architecte Mallay de 1844 à 1848, le surhaussement du chœur par Mimey en 1865 et la reconstruction presque totale du clocher en 1888? Telle est la question qu'on a le droit de se poser. Il est certain que les seules parties intactes de la cathédrale sont le soubassement du clocher et des murs latéraux du chœur, le portail et la partie basse du croisillon nord, le porche méridional, la troisième et la quatrième travée de la nef, les bas-côtés, à l'exception de leurs deux

premières travées, le fond du porche occidental, les portails qu'il abrite et leurs portes en bois sculpté.

La première remarque qui s'impose c'est que les bas-reliefs, les inscriptions, les ornements en forme d'S et la corniche de l'abside sont des sculptures du Ier ou du IIe siècle réemployées dans le chevet plat primitif, qui a été remplacé par un mur moderne. Sous le porche méridional, dans le mur extérieur du bas-côté sud du sanctuaire bâti en petit appareil irrégulier, comme celui du bas-côté nord, on voit des grandes assises avec trous de louve et le tympan triangulaire, où les mots SCVTARI PAPA VIVE DEO furent peut-être gravés à la fin du Ve ou au VIe siècle, après la mort de cet évêque, est encadré par des volutes en forme d'S et présente au revers une inscription romaine. A quelle époque a-t-on reconstruit le chœur en utilisant tous ces matériaux antiques? Vers la fin du Xe siècle, quand on voulut agrandir la cathédrale carolingienne, dont les fondations furent exhumées en 1865 et d'où proviennent les balustrades ornées d'entrelacs découpés dans des dalles de pierre qu'on voit au musée Crozatier.

L'architecture du dernier quart du XIe siècle est représentée par le croisillon nord qui a subi quelques restaurations de détail jusqu'à la naissance de sa voûte: ses chapiteaux portent l'empreinte d'un style moins ancien que ceux de son porche primitif, retrouvés en 1865 et déposés au musée. Le croisillon sud fut rebâti par Mallay, mais le réemploi de ses colonnes et de ses chapiteaux permet de l'attribuer à la même date que le croisillon nord.

Le carré du transept, rebâti de fond en comble, n'a plus la moindre valeur archéologique, mais on peut

se demander quelle était sa disposition primitive. Viollet-le-Duc a prétendu que la coupole de la croisée, dont Mallay a beaucoup agrandi l'ouverture en la reconstruisant vers 1846, remontait au XVIe siècle, mais une observation faite par M. Louis Vissaguet tend à faire admettre qu'à l'origine l'œil central de la coupole était fermé par des panneaux de bois. En effet, les baies supérieures de la lanterne sont si peu propres à recevoir des vitraux qu'on a remplacé dernièrement leurs colonnettes centrales isolées par des colonnes engagées dans un pilastre. Or, les chapiteaux de ces fûts, réemployés par Mallay, étaient primitifs, ce qui permet de considérer l'ancienne tour centrale du XIIe siècle comme un clocher plutôt que comme une lanterne. On sait d'ailleurs que cet architecte a augmenté son diamètre en changeant ses proportions, mais le dessin qu'il en avait fait avant la restauration et que M. Thiollier a reproduit, suffit à indiquer la forme de ses baies géminées.

Sur la face occidentale des piles d'angle nord-ouest et sud-ouest de la croisée, on voit deux petites niches d'un style très fruste, conservées par Mallay, qui peuvent remonter à la fin du XIe siècle. Est-ce à la même époque qu'il fallait attribuer les deux dernières travées de la nef avant leur reconstruction, avec leurs coupoles octogones sur trompes imitées plus tard à Saint-Hilaire de Poitiers et à Champagne (Ardèche), leurs arcs en plein cintre à claveaux nus et leurs chapiteaux bien différents de ceux des quatre premières travées ? M. E. Lefèvre-Pontalis serait porté à le croire, car on a monté dès le XIe siècle quelques coupoles, comme celle de Saint-Étienne de Périgueux et celle de Champvoux (Nièvre). La partie

basse du clocher, plaquée contre le chevet plus ancien, paraît remonter aux premières années du XIIe siècle, et il signale le curieux profil des tailloirs de pilastres à l'intérieur du soubassement, mais les étages supérieurs où l'arc brisé apparaît n'étaient pas antérieurs à 1150, avant leur reconstruction. Le clocher de Saint-Michel d'Aiguilhe, élevé sans doute par le même architecte, est moins ancien que celui de la cathédrale bâti en deux campagnes bien différentes, ce qui n'a jamais été remarqué.

A partir de la quatrième travée et dans la troisième qui sont encore intactes, l'apparition de l'arc brisé dans les doubleaux et les grandes arcades ornés de moulures, les arcatures décoratives qui s'appuient sur des colonnes jumelles à la base des coupoles et le profil des tailloirs suffisent à prouver que la seconde campagne de construction de la nef et de ses bas-côtés était en pleine activité vers le second quart du XIIe siècle. Il faut signaler la curieuse voûte d'ogives de la troisième travée du bas-côté sud, dont les nervures sont garnies d'un gros boudin. A la suite d'une courte interruption, les travaux furent repris pour élever les deux premières travées de la nef, qui ont été reconstruites avec la partie correspondante des collatéraux : leur style est plus avancé et leurs piliers cruciformes avec quatre colonnes d'angle ressemblent à ceux de l'église de Polignac.

La façade primitive comprenait trois portails, dont les célèbres portes en bois, semblables à celles de Blesle, de Chamalières-sur-Loire et de La Voulte-Chilhac, ne sont pas antérieures au milieu du XIIe siècle, mais elle disparut derrière le porche occidental appliqué après coup vers 1170. Ses voûtes d'arêtes,

sauf celle qui fut refaite au XIVe siècle, et ses piliers sont encore intacts, mais on sait que Mallay a reconstruit la façade actuelle en 1845. Le portail du croisillon nord, bâti vers 1150. est remarquable par son linteau en bâtière orné des douze apôtres, comme à Meillers (Allier), et son tympan décoré de marqueterie. Le porche méridional, dont la voûte d'ogives renforcée par des liernes est si curieuse, n'est pas antérieur à la fin du XIIe siècle.

Telle fut la marche des travaux, autant qu'on peut en juger aujourd'hui, à travers les malencontreuses restaurations de la cathédrale. M. E. Lefèvre-Pontalis se plaît à reconnaître que ses observations personnelles confirment celles de M. Noël Thiollier. qui a si bien décrit le monument après l'avoir étudié pierre par pierre, mais il a cru nécessaire de reprendre l'histoire de sa construction après la visite du Congrès pour préciser les souvenirs de ses confrères.

M. le marquis de Fayolle fait ressortir la différence qui existe entre les coupoles octogones de la cathédrale du Puy et celles du Périgord. La coupole périgourdine. toujours de forme sphérique, est supportée par des pendentifs ou sections de sphère qui permettent de passer du plan carré au plan circulaire sans l'emploi des trompes, triangles, encorbellements, en usage ailleurs. Les coupoles les plus anciennes sont construites sur des piles carrées, très épaisses, nues et couronnées d'un simple tailloir. Les grands arcs qui les réunissent ont par suite une largeur considérable, leur départ est placé assez bas, ce qui donne aux pendentifs plus d'importance et accuse nettement leur

forme concave et leur surplomb. La calotte de la coupole est plutôt surbaissée que conique, l'ensemble offre un aspect lourd et massif.

Ces caractères apparaissent dans toutes les églises qu'on peut attribuer au XIe siècle. Ils sont très sensibles dans l'une des coupoles de l'ancienne cathédrale Saint-Étienne de Périgueux, exempte de remaniements modernes et placée entre deux autres coupoles dont l'une est franchement du XIIe siècle, ce qui donne un excellent terme de comparaison. Cette coupole primitive, d'une ampleur considérable, est portée par des piles carrées et des pendentifs appareillés, elle est construite en blocage, sauf les deux premières assises qui sont appareillées. Les coupoles de Saint-Front auraient été aussi construites sur des couchis. La plupart des églises du XIe siècle ont perdu leurs coupoles et n'ont conservé que leurs piles, aussi ce caractère n'est-il pas décisif, car toutes les autres coupoles périgourdines sont appareillées. La coupole de Saint-Étienne était apparente extérieurement et couverte d'un système de dalles, comme celles de Saint-Front et de Lempzours (Dordogne).

A mesure qu'on s'éloigne des types les plus anciens, les piles se rétrécissent, des colonnes engagées décorent leurs faces et supportent des doubleaux qui allègent encore les grands arcs devenus très étroits, l'aspect général devient plus élancé et la décoration, d'accord avec celle des autres pays, est nettement du XIIe, parfois du XIIIe siècle. L'aspect des parties du XIe siècle est d'autant plus sensible que la plupart des églises à série de coupoles n'ayant pas été construites d'un seul jet, les détails de leur ossature et de leur décor s'affirment en Périgord comme en Angoumois

où la première coupole de la cathédrale d'Angoulême, que l'on peut attribuer à l'église bâtie au XIe siècle par l'évêque Grimoard, se distingue nettement du reste de l'édifice.

M. de Saint-Venant appelle l'attention sur des blocs de pierre travaillée, portant des excavations régulières hémisphériques ou cylindriques sur deux, trois, quatre ou six faces, et montés sur tourillons, comme on en voit de beaux spécimens au musée du Puy.

Ils sont étiquetés *mortiers à broyer*, quoiqu'ils soient bien impropres à cette destination : d'abord, ils sont peu stables, et de plus, certaines parties de leurs cavités ne sont séparées des voisines que par des cloisons très minces qui céderaient aux premiers chocs des pilons.

Ces cuvettes à renversement doivent être des mesures de capacité pour des grains, huiles, vins, etc. Elles permettent d'opérer avec rapidité, surtout quand deux cuvettes voisines sont égales, car pendant que l'une se vide, on peut remplir l'autre; parfois des poignées habilement réservées facilitent encore ces manœuvres. On en voit souvent, sur un même support, de grandeurs fort différentes; les petites étaient des mesures d'appoint, d'autres correspondaient peut-être à des étalons variés pour des produits différents? On en a rencontré souvent dans les dépendances de vieux châteaux et d'anciennes abbayes, où elles devaient servir pour les dîmes.

Ces ustensiles sont extérieurement ou cubiques ou prismatiques, ou bien en forme de vastes moyeux de roues constitués par la pénétration de deux, même trois cylindres ou prismes: on prendrait ces derniers.

qui portent quatre ou six cuvettes, pour des clefs de voûte ; on en connaît aussi qui sont formés de trois prismes forés rayonnants.

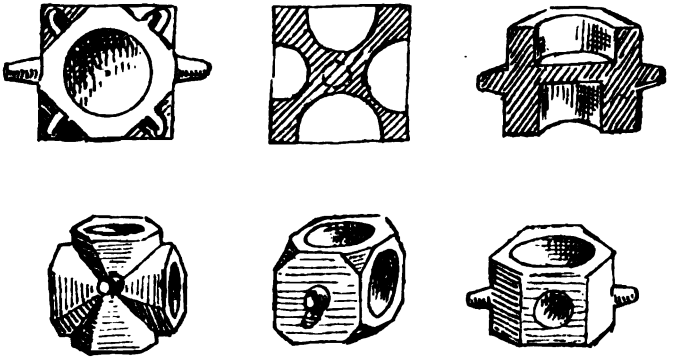

Anciennes mesures mobiles en pierre.

Il serait à désirer que l'étude de ces anciens objets mobiliers fût poursuivie.

M. Ch. Jacotin de Rosières lit une étude sur la sigillographie du Velay et signale un grand nombre de sceaux intéressants encore appendus à des actes déposés aux archives de la Haute-Loire et datant des XIe et XIIe siècles.

M. le vicomte d'Avout lit un mémoire sur la croix vivante du musée de Beaune et révèle ainsi un curieux champ d'investigation.

M. Antoine Jacotin résume une étude très complète de M. Le Blanc sur les François, famille de peintres distingués.

M. le Président annonce que MM. les abbés Arthur et Auguste Achard, Paul Chanut et Adrien Foujols

offrent à la Société française d'Archéologie un album de leurs photographies des sites et monuments du Velay. Il se fait l'interprète de ses confrères en leur adressant ses remerciements et ses bien cordiales félicitations.

M. le Président exprime, au nom du bureau, le regret de ce que, faute de temps, lecture n'ait pu être donnée d'un certain nombre de communications: *Vieil-Brioude et le fort Victoriac*, par M. l'abbé Édouard Peyron; *Une statuette d'argent offerte à la cathédrale du Puy en 1487*, par M. Henri Stein; *Les anciennes maisons du Puy*, par M. Ulysse Rouchon; *L'orfèvrerie au Puy; L'église de Champagne*, par M. Noël Thiollier.

M. le Président remercie de nouveau les archéologues du Velay et des autres parties de la France qui ont fourni au Congrès une série de mémoires dont la valeur scientifique donnera tant de prix au volume des comptes rendus.

Il soumet ensuite à l'Assemblée les vœux suivants qui sont adoptés à l'unanimité:

1° Un vœu tendant à obtenir le reclassement comme monument historique de l'église Saint-Laurent du Puy;

2° Un vœu relatif à l'établissement d'un cours d'archéologie au grand séminaire:

3° Un vœu relatif à la conservation des peintures du croisillon nord de la cathédrale:

4° Un vœu relatif à la conservation des objets mobiliers qui existent dans les églises de la Haute-Loire.

M. le Président donne la liste des médailles accordées par le Conseil administratif de la Société française d'Archéologie, à l'occasion du Congrès du Puy. En citant les noms des lauréats, il fait connaître, en termes élogieux, les titres qui leur ont mérité ces récompenses :

Rappels de médailles de vermeil: MM. Félix Thiollier et Noël Thiollier, à Saint-Étienne; — René Merlet, à Chartres.

Grande médaille de vermeil, offerte par M. le comte Lair, en souvenir du comte de Marsy: M. Paul Le Blanc, à Brioude.

Médailles de vermeil: MM. Antoine Jacotin, au Puy; — A. Vernière, à Ménétrol (Puy-de-Dôme); — Léon Giron, au Puy; — Mathieu Montuclard et Paul Bréchignac, à Saint-Étienne.

Médailles d'argent: MM. Maurice Faucon, à Arlanc (Puy-de-Dôme); — Albert de Brive, au Puy; — l'abbé François Fabre, à Croptes (Puy-de-Dôme); — l'abbé Pontvianne, à Chamalières (Haute-Loire); — l'abbé Arsac, au Puy; — l'abbé Édouard Peyron, à Vieil-Brioude (Haute-Loire); — Lascombe, au Puy; — André Philippe, à Mende; — Édouard Terrasse, au Puy; — Thomas, à Saint-Étienne; — l'abbé Pascal, à Bains (Haute-Loire); — Ulysse Rouchon, au Puy; — Louis Vissaguet, au Puy; — Bizalion, au Puy.

Médailles de bronze: MM. l'abbé Achard, à Loudes (Haute-Loire); — l'abbé Lavialle, à Bournoncle (Haute-Loire); — l'abbé Mercier, au Puy; — Charles Jacotin

de Rosières, au Puy; — André Boyer, au Puy; — Noël Béraud et Jourda de Vaux, au Puy.

De chaleureux applaudissements ont accueilli la proclamation de ces récompenses.

Le Conseil administratif a, en outre, accordé les subventions suivantes :

100 francs, à M. A. Vernière, à Ménétrol (Puy-de-Dôme), pour fouiller de nouvelles grottes dans la vallée de l'Allier;

50 francs, à la Société archéologique du Midi de la France, à Toulouse, pour arrêter la démolition de la porte de la Jane, à Cordes (Tarn);

50 francs, à M. l'abbé Dercier, curé de Saint-Goussaud (Creuse), pour ses fouilles au Mont-de-Jouer.

La séance se termine par les projections photographiques de MM. Thiollier, qui ont permis aux membres du Congrès et à la nombreuse assistance présente à la réunion de faire un voyage des plus intéressants dans le département de la Haute-Loire et qui ont valu à nos deux confrères des félicitations et des applaudissements bien mérités.

M. le Président déclare close la soixante-et-onzième session du Congrès archéologique de France et annonce que la prochaine session aura lieu, à Beauvais, au mois de juin 1905.

MÉMOIRES

I

LES ÉTUDES ARCHÉOLOGIQUES

DANS LA HAUTE-LOIRE

AU XIXe SIÈCLE

Par M. A. JACOTIN.

Le département de la Haute-Loire est un de ceux qui offrent le plus de diversité attrayante et chacun, suivant ses goûts, peut largement y satisfaire sa curiosité scientifique ou son admiration contemplative des sites pittoresques et des contrastes de la nature. Mais, si on le considère au point de vue exclusivement archéologique, on peut affirmer qu'il présente un champ particulièrement fertile aux investigations de ceux qui cherchent à soulever les voiles encore épais qui recouvrent la nuit du passé. De toute part on y rencontre les vestiges des civilisations disparues, et l'œuvre destructive des siècles n'a pu niveler tous les antiques monuments dans lesquels nos ancêtres abritaient leur foi ou leur liberté. Comme si ce coin de terre, pourtant si bouleversé par les grandes

convulsions volcaniques de notre planète, avait été l'un des berceaux préférés des générations mortes, on y retrouve les traces évidentes de l'homme, dès son apparition, et on peut les suivre pour ainsi dire pas à pas dans les manifestations successives de leur art ou de leur industrie.

Pour répondre à un article du programme, nous allons donc essayer de retracer à grands traits les travaux relatifs à notre archéologie départementale pendant le XIXe siècle, nous excusant d'avance des omissions involontaires que nous avons pu commettre à l'égard de ceux qui ont droit à notre respectueuse gratitude, pour avoir planté avant nous des jalons qui nous permettent de nous guider dans cette évocation des âges évanouis.

En procédant par ordre chronologique, le premier nom qui se présente à notre pensée est celui de Duranson, un ingénieur ordinaire des ponts et chaussées de la Haute-Loire, qui, de 1790 à 1815, consacra ses loisirs professionnels à relever et à décrire les principaux monuments de son département. Dans son *Mémoire,* que nous nous honorons d'avoir récemment exhumé de l'oubli en en donnant une impression critique, on trouve de précieuses indications sur les colonnes milliaires de Sanssac, Chomelix, Saint-Paulien et Bourbouilloux, sur le tracé de la voie Bolène, la voie romaine la plus importante du Velay, sur les antiquités de Saint-Paulien, Ceyssac, Espaly, Le Puy, Polignac et Vieil-Brioude. Certes, son œuvre n'est pas exempte de défauts, mais elle a le mérite d'un document vécu, que Mandet a mis largement à contribution dans son *Histoire du Velay* et dans *L'ancienne Auvergne et le Velay.*

En 1826, un inspecteur des domaines, M. Mangon de La Lande, publia des *Essais historiques sur les antiquités du département de la Haute-Loire*. Cet ouvrage traite à peu près des mêmes sujets que celui que nous venons de citer, mais avec plus de développement et avec quelques notes relatives à Saint-Vidal, Monistrol-sur-Loire, Coubon, Bas et Espaly. Comme le précédent, il pèche peut-être par le fonds scientifique, mais à cette époque on ne saurait se montrer trop exigeant, car l'archéologie était encore dans une période de tâtonnements.

Prosper Mérimée n'était pas seulement un fin littérateur, un polyglotte éminent, un savant encyclopédiste, c'était aussi un archéologue distingué qui, suivant Taine, se montra « compétent, actif et utile aux monuments historiques », grâce à sa compréhension de « l'effet et de la technique de l'architecture ». Dans ses *Notes d'un voyage en Auvergne*, écrites avec une clarté remarquable d'idées et de style, nous trouvons successivement décrits Saint-Julien de Brioude, la cathédrale du Puy, la chapelle Saint-Michel, le temple de Diane qu'il attribue aux Templiers, l'église Saint-Laurent, la fontaine des Farges, le musée, qu'il qualifie « l'un des plus remarquables de province », Polignac, Saint-Paulien et Le Monastier. Nous croyons inutile d'insister plus longuement sur ce livre que tout le monde connaît, malgré sa rareté, et dont chacun peut tirer profit.

Avec l'autorité qui s'attache à sa grande réputation scientifique, notre éminent confrère, M. Héron de Villefosse, a déjà rappelé, à l'ouverture même de ce Congrès, les services rendus à l'archéologie par MM. Aymard et Chassaing. Je me garderai donc de

revenir sur des appréciations aussi flatteuses et je me bornerai à vous signaler l'œuvre personnelle de chacun de ces savants.

M. Auguste Aymard était surtout doué de cette ténacité patiente qui laisse au temps l'heure de résoudre les problèmes des âges disparus. Avec un soin méticuleux, il enregistrait les moindres découvertes, recueillait les légendes populaires, ces auxiliaires utiles de l'histoire, recherchait dans la consultation des vieux textes les commentaires qui pouvaient venir en aide à l'archéologie et, avec des éléments d'origine si diverse, parvenait pour ainsi dire à donner du souffle et de la vie à ces arides études. C'est grâce à l'ardeur et à la persévérance de ses investigations, que nous devons de précieuses mentions sur la découverte au Puy, non loin du musée Crozatier, d'une antique sépulture, sur celle de statères gaulois à Saint-Quentin-Chaspinhac, de monnaies romaines à Chomelix, Brioude, Lissac, Craponne et Saint-Julien-d'Ance, d'inscriptions gallo-romaines au Puy, à Saint-Paulien et à Espaly, de villas à Espaly et à La Dreyt, de poteries samiennes à Saint-Paulien. Entre temps, il décrivait les stalles de l'église de Langeac, le tombeau de du Guesclin à Saint-Laurent, et publiait sur les portes romanes de l'église de La Voulte-Chilhac un mémoire qui lui valut l'honneur de la reproduction dans le *Bulletin Monumental* de notre Société.

Mais c'est surtout dans son *Rapport sur les fouilles exécutées sur la place du Fort du Puy*, en 1856, dans celui qu'il consacra à la *Découverte d'antiquités dans la cathédrale du Puy*, en 1865 et 1866, dans son *Étude sur l'ancienne route du Puy au Forez*, dans

ses *Antiquités préhistoriques, gauloises et gallo-romaines du Cheylon,* commune de Saint-Vidal, et dans son *Album photographique d'archéologie religieuse,* qu'on retrouve condensés les éléments épars de ces divers travaux. Ces divers mémoires méritent une mention spéciale et les générations futures d'érudits — ces générations dont nous parlait éloquemment, lundi dernier, notre éminent et cher directeur — devront mettre à profit les renseignements utiles dont ils sont pourvus.

Comme complément de cette notice consacrée aux travaux de mon prédécesseur aux archives départementales, j'aurai garde d'oublier son heureuse intervention dans le classement des antiquités lapidaires du musée du Puy. Les congressistes ont pu admirer l'ordre et la symétrie qui existaient dans cette classification, critiquable peut-être au point de vue de l'immobilisation de ses divers éléments, mais qui, du moins, permet d'embrasser, dans un coup d'œil d'ensemble, les phases successives de notre architecture gallo-romaine, religieuse, civile et militaire. Avec toute la compétence qui s'attache à sa profonde érudition, notre confrère et ami, M. Noël Thiollier, a bien voulu poursuivre et achever l'œuvre commencée, et notre autre confrère, M. Déchelette, nous en a savamment exposé les grandes lignes. Enfin, nous ne pouvons oublier que c'est Auguste Aymard qui a pris l'initiative de rassembler les collections ethnographiques et, sans nous attacher aux objets provenant de Solutré ou d'autres gisements réputés, nous devons lui être reconnaissants d'avoir recueilli de beaux spécimens des âges de la pierre taillée, polie ou du bronze dans notre département, et de nous avoir

conservé les ossements du premier des Vellaves, l'homme fossile de Denise.

M. Augustin Chassaing était un historien, mais un de ces historiens qui savent judicieusement emprunter à l'archéologie les trésors inestimables qu'elle détient dans son sein. Sans s'arrêter aux obstacles qui le plus souvent entravent la marche de l'érudit, il mettait autant de ferme volonté à poursuivre ses recherches, que de soins méthodiques, prudents et consciencieux à les livrer au public. Aussi, son édition des chroniqueurs Médicis, Burel et Jacmon justifie-t-elle sa renommée et, ce qui à nos yeux doit en doubler le mérite, ce sont les annotations dont il l'accompagne. Dans cet ordre d'idées, nous citerons notamment celles qu'il a consacrées, dans les *Chroniques de Médicis*, à la table supérieure du dolmen déposé de nos jours sous le grand porche de la cathédrale, celles relatives à la description de plusieurs sceaux et des jetons inédits du cardinal de Tournon et de l'évêque du Puy, Antoine de Saint-Nectaire.

Son *Spicilegium Brivatense* viendra aussi utilement en aide à ceux qui étudient les origines des monuments, car non seulement il réédite plusieurs titres d'un intérêt archéologique perdus dans les vastes compilations du XVIIIe siècle, mais, en outre, il nous révèle des dates certaines et inédites sur l'édification des fortifications des bourgs de Mercœur, près Saint-Privat-d'Allier (1439), et de Champagnac-le-Vieux (1456), sur la reconstruction du chœur et du clocher de Saint-Julien-des-Chazes (1463), et sur l'établissement des mâchicoulis de la grande tour du château de Saint-Romain, près Saugues (1467). La partie sigillographique y est aussi traitée avec soin et si je

m'abstiens d'en parler, c'est que notre programme a prévu une communication spéciale sur les sceaux du département de la Haute-Loire.

En dehors de ses vastes compilations et sans parler de ses différents cartulaires, nous devons encore à Chassaing une étude approfondie sur les deniers aniciens du roi Raoul, les inventaires mobiliers du chanoine du Puy, Guillaume de Montlaur (1320), et de l'évêque Pierre Gogueil (1327), ainsi qu'une *Notice sur l'orfèvrerie du Puy au moyen âge et à la Renaissance* et la description de 42 pièces d'or du XIVe siècle découvertes à Corssac, près Brives-Charensac, avec un florin de Gaucher Adhémar, petit-neveu du célèbre prélat Adhémar de Monteil, dont la foi vive et convaincante entraîna la noblesse de nos contrées dans la périlleuse expédition de la première croisade.

Mais, je le répète, malgré sa vaste et souple érudition, malgré sa profonde connaissance de l'archéologie, Chassaing restera toujours dans notre pensée comme le réel édificateur de notre histoire provinciale. Il a compris que, sans matériaux, l'historien ne pouvait construire, et, avec une ténacité que seule la mort a pu briser, il a consacré sa laborieuse existence à recueillir tous les documents susceptibles de projeter la lumière et la vérité sur les travaux de ses devanciers.

Les lignes qui précèdent m'amènent naturellement à vous parler de la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy, car c'est dans les 33 premiers volumes d'Annales publiés par elle, que j'ai puisé la majeure partie des renseignements relatifs aux œuvres archéologiques de MM. Aymard et Chassaing. Cette

association a puissamment contribué à la diffusion de l'archéologie: parmi les mémoires édités par elle sur cette science, je mentionnerai spécialement ceux de MM. Best, sur l'estrade du Puy à Saint-Bonnet-le-Château; Bonnet, sur le camp romain de Condres; Bretagne, sur les antiquités gallo-romaines du Puy; de Causans, sur le cachet d'oculiste romain de Saint-Privat-d'Allier, publié par notre confrère M. Héron de Villefosse; abbé Frugère, sur la découverte d'antiquités romaines à Saint-Jean-de-Nay, en 1869; Félix Grellet, sur l'histoire du prieuré de Chanteuges et les antiquités de Polignac.

De son côté, la Société agricole et scientifique de la Haute-Loire n'a cessé, depuis sa fondation, de réserver un bon accueil aux publications archéologiques. Nous citerons notamment. comme parus dans ses *Mémoires*, l'inscription énigmatique de Saint-Julien de Brioude, par M. Paul Le Blanc, inscription dont M. R. de Lasteyrie a donné une interprétation des plus plausibles; la note archéologique de M. A. Lascombe sur le rocher d'Espaly; un rapport sur la découverte d'antiquités romaines à Vorey et de monnaies romaines au Villars, les réparations de la cathédrale du Puy, en 1737, et la description d'un tombeau de Saint-Jean de la Chevalerie du Puy, par le même; un rapport sur des fouilles à Saint-Paulien, par M. Henry Mornier; la description de deniers mérovingiens trouvés près de Nice, par M. L. Pascal; le *Préhistorique dans la Haute-Loire*, par M. Aymard; la description des peintures murales de Langeac et de Lavaudieu, par M. Léon Giron; les rapports du trop célèbre architecte-profanateur Mallay sur l'église du Monastier et le château de Polignac, par M. Noël Thiollier.

Après vous avoir entretenus des sociétés savantes locales, je tiens naturellement à vous parler d'une grandiose manifestation qui, en 1855, sous le nom de Congrès scientifique de France, réunit au Puy les représentants attitrés des sciences les plus diverses. L'archéologie y eut sa large part, et parmi les mémoires qui méritent une mention spéciale, je signalerai le rapport de M. Paul Le Blanc sur la visite du rocher Corneille, celui de M. Félix Grellet sur l'exposition religieuse de la cathédrale, celui de M. l'abbé Desrosiers sur les peintures murales de Saint-Julien de Brioude et, enfin, celui de M. Aymard sur les origines de la ville du Puy.

Ce dernier rapport donna lieu à de vives controverses et, en présence du silence des anciens géographes Ptolémée et Peutinger ou de la *Notice des Gaules* à l'égard du Puy, au moment de la domination romaine, des contradicteurs soutinrent, contrairement aux assertions de M. Aymard, que cette ville n'avait jamais été le siège principal d'une colonie. Le jésuite Cathary, dans son livre intitulé *Ruessium et l'antique acropole d'Anis,* se fit le savant interprète des adversaires d'Aymard, mais, en voulant défendre une cause qui peut sembler très soutenable, il eut le grand tort de tomber dans cette erreur, alors fort accréditée, du symbolisme chrétien. Pour lui, les sculptures gallo-romaines que l'on voit de nos jours encastrées dans les murs de la cathédrale, avaient une origine religieuse et, sans même discuter l'opinion déjà ancienne de l'abbé Lebœuf sur le transfert possible de ces bas-reliefs de Saint-Paulien au Puy, il affirmait que ces monuments étaient l'œuvre de ceux qui élevèrent à Notre-Dame la basilique du mont Anis.

Nous n'avons pas besoin d'insister sur la fausseté de cette attribution, mais nous n'en faisons pas moins des réserves sur les théories de M. Aymard et, tant que des substructures romaines n'auront pas été découvertes sur les flancs du rocher Corneille, nous n'attacherons qu'une importance secondaire aux poteries samiennes et autres qu'on prétend avoir trouvées au Puy.

J'ai maintenant à vous entretenir de deux publications où nous pouvons glaner quelques renseignements répondant aux questions posées dans notre programme scientifique.

C'est d'abord les *Tablettes historiques de la Haute-Loire et du Velay,* où se trouvent l'histoire des Tanneurs et cordonniers du Puy, par M. l'abbé Payrard, ainsi que sa notice sur *Chomelix avant l'an 1000,* et un mémoire documenté de M. Paul Le Blanc sur une *Fonderie de canons à Brioude* au XVIe siècle.

Puis vient *Velay-Revue,* journal scientifique et littéraire, qui, malgré son titre, a accueilli favorablement les communications de nos confrères, M. Louis Vissaguet sur le *Vieux Puy* et celle de M. Noël Thiollier sur *Les églises romanes de la Haute-Auvergne.*

Revenant à des personnalités, mon attention sera naturellement appelée par le nom de Viollet-le-Duc, dont l'incomparable *Dictionnaire d'architecture* consacre des articles à la cathédrale et aux églises de Saint-Jean et de Saint-Michel d'Aiguilhe.

Vous comprendrez aisément l'embarras que j'éprouve à vous parler de M. Paul Le Blanc, puisque je suis uni à lui par des liens de parenté. Je ne puis cependant passer sous silence son étude sur la chape de Pébrac et les portes de Saint-Julien de

Brioude, parue dans le *Bulletin Monumental*, et ses diverses communications sur des cimetières romains à Saint-Ilpize et à Villeneuve-d'Allier, sur des haches polies trouvées dans la rivière de la Senouire, près de l'Allier, sur le dolmen de Saint-Jean-d'Aubrigoux et sur une motte féodale à Courbevaisse, commune de Craponne.

M. Maurice Faucon a eu le rare bonheur de trouver, dans le chaos des archives vaticanes, les comptes relatifs à la construction de l'église de La Chaise-Dieu. Nous nous réjouissons d'autant plus de cette découverte qu'elle nous a valu une savante conférence de la part de notre cher directeur, qui a su avec un rare bonheur utiliser et surtout commenter la publication de M. Maurice Faucon.

Au cours de vos excursions, il n'est aucun de vous dont l'attention n'ait été frappée par l'abondance des églises romanes, enclavées dans le territoire administratif du département de la Haute-Loire. Jusqu'ici, ces églises avaient été seulement l'objet de communications incidentes: parfois, on se plaisait à en signaler quelques-unes des particularités les plus saillantes, mais personne n'osait entreprendre le travail bénédictin de les décrire en détail, de leur assigner une époque certaine, d'en reproduire les plans, les beautés architecturales, en un mot, de condenser tout ce qui pouvait offrir un captivant intérêt. C'est à cette tâche que s'est attelé notre confrère, M. Noël Thiollier, et ma cordiale amitié pour lui, de même que mon incompétence, me feraient un devoir de modérer mes éloges, si la Société française d'Archéologie n'avait pas officiellement consacré le mérite de son histoire de *L'architecture religieuse à l'époque romane dans*

l'ancien diocèse du Puy, en lui décernant sa plus haute récompense. Je n'insiste pas sur son œuvre, elle est le digne pendant de celle si remarquable publiée par son honorable père, M. Félix Thiollier, sur le Forez. J'ajouterai volontiers qu'elle est désormais classique, car elle ne se contente pas d'enseigner, elle critique aussi et réfute péremptoirement les errements anciens.

Ainsi que vous avez pu vous en rendre compte par l'énumération aride et incomplète des travaux consacrés à l'archéologie du département de la Haute-Loire, le culte du passé ne s'est jamais éteint dans le cœur de nos compatriotes, sous le souffle déprimant des préoccupations matérielles et morales de la vie. Ses manifestations sont peut-être peu bruyantes, mais chacun de nous conserve au fond du cœur l'amour de la petite patrie, heureux de la servir, de la faire connaître et de la faire aimer. Les trop courtes heures passées en votre savante et aimable compagnie, ne peuvent que stimuler notre zèle et développer en nous le désir profond d'arracher à la pierre muette les secrets de son silence séculaire. C'est avec reconnaissance que nous chercherons à mettre à profit vos conseils, votre science et vos instructives leçons.

II

L'AGE DE LA PIERRE

DANS

LA VALLÉE DU HAUT ALLIER

Par M. A. VERNIÈRE.

Nous avons considéré comme vallée supérieure de l'Allier la partie du cours de cette rivière comprise entre le point où, quittant les plateaux de la forêt de Mercoire, où elle a serpenté jusqu'alors, elle s'est creusé un chenal à travers des roches de natures diverses et, après avoir vaincu plusieurs obstacles, elle a débouché librement dans la large plaine de la Limagne. Sur ce parcours de deux cents kilomètres environ, elle a passé de la cote d'altitude 900 à 325 mètres, c'est-à-dire qu'elle a coulé presque constamment à une allure torrentielle qui lui est commune avec tous ses affluents de gauche ou de droite, qu'ils descendent des monts de la Margeride ou des massifs du Cantal et du Mont-Dore, des montagnes du Velay ou de celles du Forez.

Les gorges profondes et arides où l'Allier circule n'en ont pas moins été une des voies de pénétration des premiers habitants du centre montagneux de la France; ils ont même bifurqué le long des cours

d'eau qui sont tributaires de l'artère principale. Comme ailleurs, ils y ont laissé les traces d'un séjour plus ou moins prolongé.

Sans doute, au Pont-du-Château et en amont, les graviers de divers niveaux contiennent l'*Elephas antiquus* (Sarliève) et l'*Elephas primigenius* (Les Martres-de-Veyre, Longue, Coudes), mais nous n'avons jamais lu, ni entendu dire, que l'industrie chelléenne et celle de Saint-Acheul, qui sont d'ordinaire associées à cette faune, y aient jamais été rencontrées. Avant même les découvertes de Boucher de Perthes, des spécimens des premières manifestations du travail de l'homme avaient été signalés dans le bassin supérieur de l'Allier. Dès 1843, le géologue auvergnat Pomel, qui s'est plus tard illustré en Algérie, avait trouvé, près du pont de Parentignat, à la tour de Gévillat, « des bois de renne et des silex *cultriformes* qui lui semblaient avoir été travaillés par la main des hommes » (1). Vers le même temps, sous le village de Neschers, le long de la Couze-Chambon, au pied d'un escarpement de lave et sur les blocs éboulés de cette lave, M. l'abbé Croizet avait fouillé un gisement où abondaient les bois de renne. Il y avait des fragments ayant servi d'armes et troués près d'une extrémité pour recevoir une attache ou une lanière. Ils appartenaient à des andouillers principaux ou à des empaumures, et la perforation avait été faite par frottement sur les deux faces. Ces trouvailles sont actuellement au Musée Britannique de Londres, et M. Boule, aujourd'hui professeur de paléontologie au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, y a remarqué, sur un os

(1) *Bulletin de la Soc. géologique de France*, 1843-1844, p. 595.

de renne, une gravure d'équidé, à laquelle le savant ecclésiastique n'avait pas attaché sans doute une bien grande attention. Le problème de la coexistence de l'homme avec des espèces animales aujourd'hui disparues ou émigrées sous d'autres climats était alors à peine entrevu et la découverte de nombreuses stations préhistoriques n'avait pas encore aidé à le résoudre. La correspondance du curé de Neschers avec Marcel de Serres montre combien étaient vagues les idées que l'on avait sur ce point à la fin de la première moitié du XIXe siècle. On sait quelle persévérance il a fallu à Boucher de Perthes et quelles heureuses découvertes pour faire accepter cette coexistence par le monde savant.

Étant donnée l'indifférence soit des géologues, soit des archéologues, combien de stations préhistoriques ont dû disparaître par le fait de la culture ou des défrichements? Vers 1870, l'attention du docteur Pommerol, de Gerzat, fut appelée sur des fouilles qui se pratiquaient dans les sables des bords de l'ancien lac de Sarliève, près de Clermont-Ferrand. Il y recueillit, en assez grande quantité, des outils de silex, les uns à taille moustiérienne, les autres à longs éclats et une série d'ossements parmi lesquels dominaient ceux du renne (1). La matière de ces instruments est généralement fort belle. Les hommes qui l'employaient n'avaient pas grande difficulté à se la procurer. Ils l'avaient pour ainsi dire sous la main. Les calcaires marneux du puy de Cournon leur fournissaient des rognons d'un silex brun foncé

(1) Association française pour l'avancement des sciences: *Comptes rendus du congrès de Clermont-Ferrand*, 1876.

presque noir. D'après mes observations personnelles. ils tiraient une superbe qualité jaune miel des quartiers des Purisses, de Valerandat, ou des Chopes, entre Le Crest et La Roche-Blanche.

Le docteur Pommerol a aussi exploité un abri sous roche dans le ravin du Bédat, au-dessus de Blanzat.

Plusieurs stations ont été remarquées au pied d'une falaise de calcaire siliceux dans la gorge d'Enval, le long d'un petit ruisseau qui se jette dans l'Allier, sur la rive droite, un peu au-dessus des sources minérales de Sainte-Marguerite, près de Vic-le-Comte. Une seule de ces stations a pu être à peu près scientifiquement étudiée. Elle est curieuse par la dimension des lames magdaléniennes qui y étaient enfouies: la plupart ont environ 15 centimètres de longueur et quelques-unes atteignent plus de 30 centimètres avec une largeur de 4 à 5 centimètres à la base (1). Le puy de Saint-Romain, lequel est très rapproché, a fourni le silex, qui est de qualité grossière. Des infiltrations d'eau minérale, qui ont envahi les couches archéologiques et les foyers, les ont transformés en une sorte de travertin ou de brèche, au milieu de laquelle la silice a fortement imprégné et silicifié de nombreux ossements de cheval et de renne.

Sur la rive opposée de l'Allier, à quelques mètres en amont du pont du chemin de fer qui est jeté sur cette rivière, près de la station de Vic-le-Comte, au-dessus de la source minérale du Tambour, une autre

(1) Collection de M. Fabre, maire de Vic-le-Comte.

M. Biélawski, alors percepteur à Issoire, avait rassemblé une assez grande quantité de lames de silex qu'il a expédiées à M. Chantre, à Lyon.

station de l'époque magdalénienne est recouverte par plusieurs mètres de sables limoneux. Après qu'elle eût été abandonnée ou quand les habitants furent chassés par l'envahissement de ces dépôts, les sables furent ravinés par les agents atmosphériques et taillés en talus incliné par rapport aux couches à silex et à ossements, qui sont restées parfaitement horizontales. Plus tard, les populations gauloises et romaines ont laissé, en ce lieu, des poteries de toutes dimensions et de pâtes diverses qui reposent en stratification discordante sur les couches préhistoriques, qui leur sont subordonnées de 80 centimètres à 1m 20 environ. Le silex provient aussi du puy Saint-Romain et les instruments n'y sont pas beaux. Ces sables contiennent également des aiguilles et des pointes de sagaies en bois de renne finement travaillé. Quelques jeunes bois étaient sciés et préparés pour être mis en œuvre. Bien que cet habitat fût placé au bord même de la rivière, il ne s'y est trouvé, jusqu'à ce jour, ni harpon, ni hameçon, ni arête de poisson (1).

Avant de gagner la vallée du haut Allier, nous nous engagerons dans celle de l'Alagnon qui se présente, du reste, sur notre route. L'infatigable et érudit cantalien M. Delort dit y avoir reconnu des abris sous roche magdaléniens près de Neussargues (2). Naguère, M. Pagès-Allary a fouillé, de concert avec M. Ant. Lauby, à la Tourille, dans le ravin du Cheylat,

(1) C'est avec M. Glangeaud, professeur de minéralogie à l'Université de Clermont, que nous avons découvert cette station, au cours d'une de nos excursions.

(2) Delort (J.-B.): *Dix années de fouilles en Auvergne et dans la France centrale.*

commune de Celles, près de Murat, un autre abri sous roche, où se sont rencontrées deux couches distinctes; la couche supérieure était de l'époque de la pierre polie, mais la couche inférieure était paléolithique (1).

Nous ne croyons pas devoir quitter le voisinage de l'ancien volcan du Cantal sans faire une remarque qui n'est pas sans intérêt si on la rapproche de l'absence que nous avons constatée des types chelléens et acheuléens dans la vallée de l'Allier. Ceux-ci ont été trouvés, d'abord par M. Marc. Boule. puis par M. Alph. Aymard, aux environs d'Aurillac, dans la vallée de la Cère, qui est du bassin de la Dordogne. Il y existe aussi des stations moustiériennes. Par contre, l'industrie magdalénienne n'a pas encore été signalée dans cette dernière vallée. La chaîne se renoue seulement aux débuts de la période néolithique.

Une station de l'âge du renne, située non loin de Saint-Arcons-d'Allier, près du confluent de cette rivière et du ruisseau de la Fioule, a été étudiée avec méthode, grâce à une subvention accordée par la Société française d'Archéologie. Fait singulier, c'est la plus élevée que l'on ait rencontrée dans la vallée de l'Allier et elle paraît être la plus ancienne. Les couches inférieures contenaient des dents de hyène et d'ours des cavernes avec quelques outils à taille moustiérienne, mais les couches superficielles renfermaient surtout des instruments à longs éclats empâtés avec des ossements de renne, de cheval et de bœuf. Cette dernière espèce dominait. Parmi l'immense

(1) J. Pagès-Allary et Ant. Lauby: *L'abri sous roche de la Tourille, près Murat (Cantal).*

quantité de débris de silex et de rejets de fabrication qui ont été exhumés, on a fréquemment constaté des essais de taille du basalte et du quartz amorphe (1). Ce qui a pu être conservé de ces fouilles se trouve au Musée du Puy.

Il existe dans ces mêmes parages quelques grottes qui n'ont pas été explorées, ou du moins à peine sondées, et qui pourraient peut-être fournir des documents intéressants. J'ai visité dans les falaises des gorges de l'Allier, sous les coulées basaltiques, un assez grand nombre de cavernes creusées dans des sables miocènes. Elles paraissent, pour la plupart, ne présenter qu'un intérêt relatif au point de vue de l'archéologie préhistorique. Les mieux disposées intérieurement, sinon les plus accessibles, ont servi de refuges ou d'étables à des époques troublées mais quelquefois peu lointaines. Le sol a été remanié : il faudrait, sans doute, enlever des amas épais d'éboulis du plafond pour parvenir, sans certitude de découvertes, aux couches primitives. Une de ces grottes, située sur la rive droite de la rivière, entre Chilhac et le Chambon de Cerzat, est curieuse. Elle a une certaine étendue : des matériaux, accumulés à l'entrée, y ont constitué un barrage qui retient les eaux d'une source en formant un petit lac. J'ai ramassé sur le sable, au bord de cette cuvette, une toute petite hache en fibrolithe.

En résumé, et en l'état des connaissances actuelles, l'industrie paléolithique est assez pauvre, les manifestations de l'art primitif sont à peu près nulles, dans la vallée du haut Allier. Cette industrie semble avoir

(1) Boule et Vernière : *L'abri sous roche du Rond, près Saint-Arçons-d'Allier (Haute-Loire).*

été encore moins brillante dans celle du cours supérieur de la Loire, si l'on s'en rapporte à l'étude publiée par M. Auguste Aymard, qui ne s'étend guère au delà des environs du Puy (1).

* * *

L'époque néolithique, au contraire, a laissé de très nombreux, sinon de très importants vestiges dans la région qui nous occupe. Il n'est point possible d'énumérer tous les outils de pierre polie, spécialement les haches, qui, recueillis à la surface du sol ou au hasard des travaux agricoles, sont venus depuis un siècle peupler les collections publiques ou privées et alimenter le commerce des marchands de curiosités. Une seule de ces collections a été décrite avec soin et méthode par celui qui l'a formée, M. Biélawski. Ce chercheur a groupé environ cent cinquante spécimens, la plupart fort beaux (2). Ces instruments sont en plusieurs sortes de substances : quartz, jadéite, pyroxène, serpentine, diorite, mélaphyre, basalte, éclogite, micaschiste, schiste, quartzite, etc., et un assez grand nombre en fibrolithe.

La variété de cette roche qui servait à leur fabrication est à peu près spéciale au bassin supérieur de l'Allier. Elle diffère de la fibrolithe, que l'on rencontre en filons dans certains granits, par sa contexture plus compacte et qui se prête à un admirable poli. On la trouve,

(1) *Le préhistorique dans la Haute-Loire*, dans les *Mém. de la Société agricole et scientifique de la Haute-Loire*, t. V, 1888.

(2) J.-B.-M. Biélawski : *Tableau des outils et haches de pierre polie recueillis dans les environs d'Issoire*, dans les *Matériaux pour servir à l'histoire primitive et naturelle de l'homme*, 1885.

par plaques ou en rognons, dans des espèces de pegmatites qui sont disséminées à la limite des terrains de micaschiste et de gneiss, en particulier le long d'une zone qui a été parfaitement définie par M. Tournaire sur sa carte géologique de la Haute-Loire. Cette zone est comprise tout entière dans le bassin de l'Allier; mais c'est dans le bassin secondaire de la Senouire que la fibrolite est le plus abondante. Elle se rencontre, en galets plus ou moins volumineux, dans les graviers des bords de cette rivière et surtout sur les terrasses qui la surplombent près de son confluent avec l'Allier, dans des alluvions de la fin de l'époque tertiaire. C'est dans ces mêmes alluvions qu'on la trouve encore sur le plateau qui s'étend, au nord-ouest, entre Issoire et le revers nord de la montagne de Perrier. La boucle que dessine l'Allier, au-dessous de Corent, et que l'on appelle la plaine de Longue, en est également couverte.

Les instruments ou outils néolithiques ne sont pas d'ordinaire mélangés à des couches archéologiques. Ils sont répandus, à l'état sporadique, sur le sol ou à une faible profondeur, un peu partout, mais surtout sur les plateaux basaltiques qui s'avancent en promontoire dans les plaines et les dominent. On peut même dire que la première époque de la pierre polie, celle que l'on désigne sous le nom d'époque campinienne, y est à peu près exclusivement cantonnée. A la suite de la fonte et de la disparition des glaciers, le débit des cours d'eau diminua dans des proportions considérables, leur lit se rétrécit et les vallées se couvrirent bientôt de marécages qui ne tardèrent pas à être boisés. Ces haliers n'étaient pas des lieux sûrs pour les hommes; ils transportèrent alors leurs demeures

sur les plateaux. Ceux-ci n'étaient pas éloignés des terrains accoutumés de chasse et de pêche, et ils offraient des avantages au point de vue de la défense. Les populations paraissent s'y être aisément développées et y avoir été assez denses. Elles y ont laissé des outils campiniens, des instruments d'un beau poli, et une assez grande quantité de pointes de petite dimension, finement taillées, les unes en forme de feuilles de saule ou de laurier, les autres en pointes de flèches barbelées ou à simple pédoncule.

Cet outillage a été étudié par le Dr Pommerol au plateau de Champgriot, entre Riom et Châteaugay. On l'a trouvé sur les plateaux des Côtes et de Chanturgues, près de Clermont; à Gergovie, au Crest, à Corent; à la chau du Broc, sur les plateaux de Châlus-Lembron et de Vichel; à Montlezon, entre Arvaut et Brioude, pour ne citer que les points qui ont fourni des séries d'échantillons. Quelques-unes de ces stations néolithiques étaient établies, au pied même des plateaux. Le Dr Pommerol a extrait de la sablière de Cebazat, avec des objets de parure (colliers et amulettes), de curieux spécimens de blessures préhistoriques, entre autres un crâne trépané à côté d'une grande hache en bois de cerf; aussi des vertèbres cariées et ankylosées par le mal de Pott. Le long de la Couze d'Ardes, feu l'abbé Faure, curé d'Augnat, a retiré d'une sorte d'abri sous roche un vase presque plat, en poterie noire, fait à la main, et quelques silex non polis de l'époque néolithique (1).

Cette civilisation paraît avoir précédé de bien peu l'ère des dolmens, si elle n'en est pas contemporaine. Ceux-ci ont dû être nombreux. Si on considère

(1) M. l'abbé Faure a bien voulu nous donner ces objets.

combien ont disparu, pour ainsi dire sous nos yeux, pendant le siècle qui vient de s'écouler, on se demande quelle quantité a été détruite depuis longtemps (1). Ces monuments étaient parfois fort rapprochés les uns des autres sur une superficie territoriale peu étendue, ainsi qu'on le voit encore aux environs de Saint-Nectaire. C'est près de là que se dresse le plus important de la région, le triple dolmen ou allée couverte de Cournols. Il en existe un, dont la table supérieure est renversée, à Unsac, entre Ardes et Saint-Germain-Lembron. Un autre, dont la table est aussi renversée, s'aperçoit de la ligne du chemin de fer, lorsqu'on quitte la gare de Rougeac en allant vers le Puy, entre la voie et Saint-Eble. On en a détruit un, qui était remarquable, au-dessus de Langeac, dans la commune de Pinols (2). Ce dolmen et celui de Rougeac figurent dans des médaillons sur des bandeaux en tête des chapitres du grand ouvrage: *L'ancienne Auvergne et le Velay*, par Michel et Mandet.

Nous ne parlerons de l'âge du bronze et de celui du fer que pour nous demander si certains des plateaux ou chaux dont il a été déjà question: Gergovie, Corent, par exemple, et des groupements de ruines, *camps*, caractérisés par des restes de cases en pierres sèches, n'ont pas été habités avec continuité depuis la fin de

(1) En 1804, les tables du dolmen de Sauvagnat au-dessus de Vieille-Brioude servirent à édifier un moulin. L'abbé Croizet, curé de Neschers, a vu convertir plusieurs de ceux qui s'élevaient dans la région qu'il habitait en matériaux de construction, et le dolmen de Dore-l'Église a eu récemment le même sort.

(2) *Mémoires et dissertations publiés par la Société royale des Antiquaires de France*, t. VIII, p. 282.

la période néolithique jusqu'aux dernières heures de l'indépendance gauloise; ou si les nécessités de la défense y ont ramené les populations lors des invasions barbares qui ont suivi la domination romaine? Il est indiscutable qu'on retrouve en ces lieux, avec l'industrie de la pierre polie, celle du fer. Corent, qui n'a pas été bouleversé sans cesse, depuis deux siècles, comme Gergovie, et dont le sommet n'a été livré à la culture qu'il y a vingt-cinq ans environ, a fourni d'intéressants échantillons de l'industrie de la Tène III. Peut-être des fouilles bien conduites, sur ce plateau ou à ses abords, révéleraient-elles l'emplacement d'une petite Bibracte auvergnate? Avec des ressources pécuniaires et de la persévérance, on parvient presque toujours à des résultats qui dédommagent des sacrifices et de l'attente. La preuve en a été faite encore récemment, grâce à l'intelligente initiative et à la sagacité de M. Pagès-Allary, de Murat, par la découverte, dans un tumulus, d'un très curieux mobilier funéraire qu'a décrit, avec sa haute compétence, M. J. Déchelette (1).

A notre connaissance, d'autres tumulus ou tertres funéraires sont encore à explorer dans la vallée supérieure de l'Allier. Nous souhaitons qu'ils tentent le zèle et la curiosité d'archéologues en quête de terrains qui n'aient pas été trop battus.

(1) *Le tumulus arverne de Celles, près Neussargues (Cantal)*, dans *L'anthropologie*, t. XIV, p. 385.

III

VIEIL-BRIOUDE

ET LE FORT VICTORIAC

ÉTUDE HISTORIQUE ET CRITIQUE

Par M. l'abbé Édouard PEYRON.

Le voyageur qui, venant du Puy, se dirige vers Brioude, se trouve tout à coup, à une distance de moins de quatre kilomètres de cette ville, en face du village de Coste-Cirgues, devant un panorama d'un pittoresque, d'un imprévu et d'une beauté vraiment admirables. A un endroit où les deux rives de l'Allier vont se resserrant de façon à ne laisser à ses eaux qu'un étroit passage, au-dessous du moulin connu dans le pays sous le nom de moulin Feuillette, on aperçoit, formant un élégant arc de cercle, un magnifique pont d'une seule arche, à l'aspect grandiose et vraiment triomphal. Au bout de ce pont, à droite et à gauche de la route qui lui fait suite, s'allonge et s'étage, dans la direction de Brioude, un joli bourg dont les maisons bâties sur le roc surplombent fièrement l'Allier d'un côté, tandis que de l'autre elles dominent, avec un air de place forte, la rivière du Cerou, dont les eaux torrentielles vont se jeter dans l'Allier, entre le pont et le moulin de Feuillette.

A l'entrée du bourg, de chaque côté du pont qui leur sert d'avenue et dont elles semblent avoir la garde, deux vieilles églises romanes du XIe ou du XIIe siècle dressent leurs silhouettes mystérieuses, comme pour annoncer au voyageur qu'il est au seuil d'un lieu doublement intéressant par ses souvenirs historiques et son passé religieux.

Ce pont, ces églises et ce bourg de 700 âmes portent le nom de Vieil-Brioude. — *Vetus-Brivas,* — commune du canton de Brioude.

Qu'était Vieil-Brioude avant l'ère chrétienne?

Le pays où est située actuellement la commune de Vieil-Brioude a été d'abord une immense forêt. Il est facile de s'en convaincre en remontant le cours de l'Allier jusqu'à La Voulte-Chilhac. Depuis La Voulte jusqu'à Brioude, les traces d'une forêt ininterrompue sont encore évidentes. Si l'on remonte la route du Puy, à partir de Vieil-Brioude jusqu'à Paulhaguet, on voit que cette immense forêt se continuait de Vieil-Brioude jusqu'à Fix, par La Chaumette et Paulhaguet. Pour peu que l'on examine aujourd'hui la topographie de ces contrées, c'est là un fait indéniable qu'il est facile de constater, bien que l'œuvre néfaste du déboisement soit déjà, dans ces lieux, un fait presque accompli.

On voit encore aux environs de Vieil-Brioude deux monuments mégalithiques. Ainsi, à Sauvagnat, un *dolmen* appelé la *Pierre des fées — de las Fadas* — est encore intact. Sur la route qui remonte l'Allier pour aller à Villeneuve, près d'un vieux pont appelé le *Pont du diable,* on trouve aussi une roche à bassin

qui porte le même nom traditionnel que le pont en question.

Par sa situation topographique, Vieil-Brioude dominait et commandait tout naturellement le passage de l'Allier, qui se trouvait extrêmement resserré dans cet endroit et ne pouvait être passé nulle part aussi commodément. C'était en quelque sorte la clef du pays, et celui qui la possédait était le maître des communications entre l'Arvernie et la Vellavie. Il n'est donc pas étonnant que dès l'ère celtique, et pendant l'époque gallo-romaine, ce rocher de Vieil-Brioude ait vu s'établir, sur son assiette si bien fortifiée, autour de ses flancs si bien abrités par la nature, un certain nombre d'habitations dont l'agglomération s'augmentant avec le temps a fini par composer le bourg actuel.

D'après son nom même, il est certain que Vieil-Brioude est plus ancien que Brioude. Le qualificatif *vieil* qui accompagne sa dénomination indique évidemment que Vieil-Brioude existait avant Brioude. Comment en effet expliquer autrement l'adjonction du mot *vieil* au mot Brioude ? L'adjectif en question ne peut donc avoir d'autre but que de signifier la préantiquité de Vieil-Brioude sur Brioude, et il est impossible de lui trouver une autre signification.

Le seul fait du pont antique de Vieil-Brioude, servant de passage unique et de communication nécessaire et naturelle entre les deux rives de l'Allier, suffit du reste à faire comprendre la raison de la préantiquité de Vieil-Brioude sur Brioude. Certains titres très anciens appellent Vieil-Brioude: *Vieil Brivac* ou *Vibriac*, noms qui signifient vieille habitation près

d'un passage de rivière, et dont la désinence celtique dit assez l'antiquité du lieu qu'ils désignent. Enfin, d'autres titres du moyen âge appellent formellement Vieil-Brioude : *Vetula Brivate, Vetula Civitas,* c'est-à-dire vieille Brivate, vieille cité. Tout cela est assez significatif.

L'existence de Vieil-Brioude remonte donc plus haut que celle de Brioude, simple *vicus* à l'époque du martyre de saint Julien, d'après Grégoire de Tours. Tout porte à croire que Vieil-Brioude dut être primitivement la capitale du Brivadois.

C'est l'opinion du savant chanoine Audigier, qui vivait à Clermont sous l'évêque Massillon. Il a laissé un ouvrage manuscrit très important sur l'Auvergne, que l'Académie de Clermont est en train de publier. Dans ce *Projet d'histoire d'Auvergne,* on lit textuellement ce qui suit :

« Vieil-Brioude est l'ancienne capitale du Brivadois. Elle est située sur la rivière d'Allier, sur laquelle est un pont formé d'une seule arche, d'une structure qui n'a peut-être pas sa pareille au monde » (1).

Nous adhérons pleinement à l'opinion du chanoine Audigier. A notre avis, c'est après le martyre de saint Julien, et grâce au célèbre pèlerinage qui s'y établit, que Brioude, village alors sans importance et sans défense, devint Brioude-l'Église, *Benigna Brivas,* la douce ville de Brioude, la cité principale et la nouvelle capitale du Brivadois.

Quant à Vieil-Brioude, bien que déchu de son titre de capitale, il n'en garda pas moins, jusqu'à la fin du moyen âge, une grande importance, grâce à son

(1) Manuscrit d'Audigier, t. V, f° 38.

admirable situation topographique et à la puissante forteresse dont nous parlerons bientôt. Sous la domination des Romains, Vieil-Brioude était traversé par la voie romaine qui, se reliant à la *Via Bolena,* allait d'*Augustonemetum* (Clermont) à *Revession* ou *Ruessium,* capitale du Velay, aujourd'hui Saint-Paulien. Un pont à plusieurs arches, dont il reste encore une pile au milieu du fleuve, mettait en communication les deux rives de l'Allier. Ce passage était commandé par une forteresse ou château fort, appelé *Castrum Victoriacum.*

C'est Grégoire de Tours qui en a parlé le premier. Voici à quelle occasion : on sait que Clovis avait réglé en 511 le partage impolitique de sa succession entre ses quatre fils. Thierry, entre autres possessions, eut pour sa part l'Arvernie, qui était d'ailleurs sa conquête pacifique et personnelle. Or, cette province lui fut disputée par un de ses parents appelé Mundéric, qui se retrancha dans un château fort appelé *Castrum Victoriacum.* Au bout d'un siège de sept jours, Thierry fit offrir à Mundéric la vie sauve par un de ses officiers, nommé Arégésile, qui avait reçu l'ordre de le faire tuer au moment où il sortirait de la forteresse ; mais Mundéric, voyant qu'il allait être massacré, transperça de sa lance Arégésile et vendit chèrement sa vie (1).

Grégoire de Tours ne dit pas expressément où était situé le fort Victoriac : c'est ce qui a donné lieu aux diverses opinions qui se sont produites à ce sujet.

(1) *Historia Francorum,* l. III, ch. XIV.

Mézeray et le président Fauchet ont placé ce *Castrum Victoriacum* à Vitry-le-Français, en Champagne. C'est à tort, car Vitry-le-Français, ou pour mieux dire *le François,* est une ville relativement moderne, ayant été construite par François Ier pour y recevoir les habitants de Vitry-le-Brûlé, que venait de détruire Charles-Quint.

Valois et Dom Ruinart, frappés sans doute par cette réflexion, placent le fort Victoriac à Vitry-le-Brûlé, situé à 4 ou 5 kilomètres de Vitry-le-Français ; mais cette opinion est une simple conjecture et ne s'appuie sur aucun autre indice que la ressemblance du mot Victoriac ou Victriac avec le mot Vitry, qui en dérive évidemment, ce qui ne suffit pas pour désigner l'emplacement certain du *Castrum Victoriacum.*

A notre avis, le *Castrum Victoriacum* en question n'était pas en Champagne, mais en Auvergne. Cela ressort d'abord des textes mêmes de Grégoire de Tours, d'après lesquels on peut affirmer d'une manière certaine que l'insurrection de Mundéric contre Thierry éclata en Auvergne: « En effet, dit M. Amédée Saint-Ferréol, l'historien parle de cet événement immédiatement après avoir fait le récit de l'expédition du roi Franc contre les Arvernes, alors qu'il reprit leur capitale, Clermont, dont s'était emparé Childebert appelé par le sénateur Arcadius ». Puis, dans son *Epitome,* il lie même ces deux faits: « *Theodoricus Arvernos hastat. Mundericus qui se parentem Regi adscribebat, regnum que sibi deberi dixit, a satellitibus Theodorici occiditur, fraude deceptus* » (1).

(1) Saint-Ferréol: *Notice historique sur la ville de Brioude,* t. I, p. 40.

Aimoin, moine de Fleury-sur-Loire, qui écrivait dans des temps assez rapprochés de ceux où vivait Grégoire de Tours, place formellement en Auvergne la révolte de Mundéric: « Mundericus, persuasis Arvernicis civibus, collecta etiam rusticorum non parva manu Castrum Victoriacum pervasit » (1).

Chabrol, l'auteur de la *Coutume d'Auvergne,* place également dans ce pays le théâtre de la révolte de Mundéric.

Fauriel, un des historiens qui, avec Augustin Thierry, ont le mieux approfondi les origines de la France (2), croit reconnaître dans cette multitude rustique dont parle Grégoire de Tours, les habitants de l'Arvernie.

Quant à Grégoire de Tours, s'il ne le dit pas expressément, il le fait du moins suffisamment pressentir, et son récit prouve bien qu'il s'agit de l'Auvergne: « En effet, dit M. Marcellin Boudet, il place le récit du pronunciamento de Mundéric immédiatement après celui de la campagne du roi Thierry en Auvergne » (3).

Le dernier mot du chapitre XIII est même celui de l'Auvergne. D'autre part, le moment et le lieu conviennent particulièrement à l'Auvergne, dont la population était exaspérée par les cruautés de Thierry pendant sa toute récente campagne dans cette province. Thierry s'étant alors absenté, c'était bien l'heure propice pour un ambitieux de prendre les armes dans ce pays et d'exploiter son mécontentement. Comme il

(1) *Chron. Aym. mon. Floriac.*, lib. II, cap. VIII; — D. Bouquet, t. III, p. 50.

(2) *Histoire de la Gaule méridionale sous la domination romaine.*

(3) *Historia Francorum*, l. III, chap. XII et XIII.

ne s'agit, dans la révolte de Mundéric, que de bandes de paysans, l'argument tiré par les auteurs de l'*Ancienne Auvergne* de l'épuisement des Arvernes pour placer la révolte de Mundéric hors de cette province, n'a donc aucune force (1).

Voilà des témoignages qui ont leur valeur. Quand on les a pesés, il paraît certain que le *Castrum Victoriacum* cité par Grégoire de Tours, était situé en Auvergne.

Mais dans quel lieu d'Auvergne? C'est ce que nous allons examiner.

La réponse à cette question a soulevé de nombreuses opinions différentes :

1° Il y a, près de Riom, un *Victrac* qu'un commentateur peu connu de la Coutume d'Auvergne par Chabrol, a cru devoir être le *Castrum Victoriacum* dont nous nous occupons ; mais ici encore le nom seul a donné naissance à cette opinion qui n'a pour elle aucun autre fondement.

2° Julien Martinon, curé d'Auzon, décédé en 1663, dans un manuscrit qui se trouve encore à la bibliothèque de Clermont-Ferrand (2), est d'avis que le fort Victoriac était à Saint-Ferréol, près Brioude ; mais, outre que les textes y contredisent, il est impossible qu'un fort ait jamais été construit dans la plaine de Saint-Ferréol. L'histoire comme la légende, la topographie des lieux comme l'archéologie, l'attestent également. En effet, à l'époque où saint Julien fut

(1) Marcellin Boudet : *Les comtes et les nationalités en Auvergne aux Ve et VIe siècles*, dans la *Revue de la Haute-Auvergne*, t. II, 1900.

(2) *Dissertation sur l'emplacement du Castrum Victoriacum.*

martyrisé, la vaste forêt de Vincelle couvrait le territoire appelé plus tard Saint-Ferréol. En 475, sous les Visigoths, une église fut construite par le duc Victorius, sur le lieu même où avait été tué saint Julien. C'est à cette église que, peu de temps après, Sidoine-Apollinaire donna des reliques de saint Ferréol, envoyées par Mamertus, évêque de Vienne. Depuis ce moment, l'église et la localité furent appelées Saint-Ferréol, nom qu'elles ont gardé depuis lors, sans avoir jamais porté le titre de *Victoriacum*. D'ailleurs, ce lieu accessible et sans défense de tous les côtés eût été bien mal choisi pour l'emplacement d'une forteresse comme le *Castrum Victoriacum*. D'autre part, on ne voit à Saint-Ferréol aucun vestige, aucun débris, aucun reste de fortifications, aucune ruine antique pouvant faire soupçonner l'existence d'un château fort comme celui dont il est question dans Grégoire de Tours.

3° Par sa situation exceptionnelle, Chilhac, assis sur ses rochers, avec sa vaste enceinte qui renfermait un village entier, sa double muraille, ses tours à meurtrières, ses portes défendues par des courtines et des mâchicoulis, son donjon élevé dominant fièrement l'Allier, Chilhac, qui a soutenu un siège célèbre dans le XVIe siècle, serait peut-être en droit de revendiquer les honneurs d'une forteresse antique: « Mais, dit très justement M. Amédée Saint-Ferréol, il est peu vraisemblable que les Romains ou Gallo-Romains aient songé à élever une forteresse sur un rocher qui ne gardait aucun territoire, aucune ville, aucun passage important, et qui, bien que dominant l'Allier, gardait très mal ce fleuve dont on pouvait monter ou descendre impunément le cours. Au moyen âge, la

guerre se faisait surtout de seigneur à seigneur, de castel à castel ; Chilhac pouvait être un poste excellent pour l'attaque et la défense réduites aux limites étroites de domaines seigneuriaux ; mais l'Arvernie vaincue par les Romains, il fallait aux vainqueurs des forteresses dominant tout un pays, des forts commandant un passage important de rivière, ou tenant la clef d'un défilé de montagnes pouvant donner accès dans les provinces voisines. Or, tel n'était pas Chilhac. Il faut donc chercher ailleurs l'emplacement du fort Victoriac »(1).

4° L'historien Fauriel, qui ne connaissait probablement la topographie du haut Allier que par la carte de Cassini, où Vieil-Brioude est indiqué comme un simple village, Fauriel a placé le fort Victoriac à La Voulte, c'est-à-dire sur le point où, en remontant la rivière, il a trouvé une position tout à fait favorable à l'emplacement d'une forteresse commandant le cours de l'Allier. Mais une simple excursion audit lieu de La Voulte, dont la fondation, par saint Odilon de Mercœur, ne date que du moyen âge, suffit à démontrer qu'une forteresse n'avait aucune raison d'être à cet endroit, dominé par des montagnes à pic, et où personne ne passait puisqu'il n'y avait aucune route tracée. La Voulte, pas plus que Chilhac, ne peut donc revendiquer pour son territoire l'existence du fort Victoriac.

5° Quelques chercheurs d'antiquités ont cru découvrir ce *Castrum Victoriacum* à Saint-Ilpize, bourg dépendant du dauphiné d'Auvergne et possédant un château très ancien que les dauphins Hugues et

(1) Saint-Ferréol, *loc. cit.*

Robert, au XIIIe siècle, donnèrent en gage au chapitre de Brioude ; mais, pas plus que La Voulte et Chilhac, Saint-Ilpize ne peut invoquer en sa faveur ni la topographie des lieux, ni l'étymologie des noms, ni aucun document historique connu concernant le fort Victoriac. Le château de Saint-Ilpize était un *castellum* ou castel, et non un *castrum* ou forteresse romaine ou gallo-romaine. Par sa position sur un rocher abrupt, dominé par des plateaux supérieurs, dans l'étroite et profonde vallée où coulait l'Allier au milieu des rochers et des bois qu'un seul chemin de pied traversait péniblement ; avec ses dimensions étroites qu'accusent ses ruines, il n'a pu donner asile à la multitude rustique qui s'enferma dans le castrum avec Mundéric, et y fut assiégée par une armée nombreuse pendant sept jours. A aucun point de vue, les événements dont Grégoire de Tours a fait le récit à propos du *Castrum Victoriacum,* ne peuvent s'être passés sur ce rocher, éloigné de passages fréquentés et de localités importantes à défendre. Du reste, les historiens qui ont raconté l'invasion des Sarrasins d'Abdérame en Auvergne, de 728 à 730, disent que Saint-Ilpize fut alors saccagé par une des bandes de l'armée conquérante venant du Velay, et qui, poursuivant sa marche, vint ensuite brûler le *Castrum Victoriacum* et *Brivas* ou Brioude-l'Église.

Il suit de tout ce qui précède que le fort Victoriac était situé ailleurs qu'à Saint-Ilpize.

— Où trouver son emplacement?...

L'Académie des Inscriptions envoya tout exprès en Auvergne l'abbé Lebeuf, pour y chercher la solution de cette question tant controversée, mais l'exposé

même de son opinion prouve qu'il s'est trompé en prenant pour le *Castrum Victoriacum* le château Comtal, appelé aussi palais Dauphin, situé à Brioude même, à quelques pas de l'église Saint-Julien, et devenu aujourd'hui l'hôtel de ville, le tribunal et la prison.

Pour bien se rendre compte de cette erreur il faut savoir qu'il y avait à Brioude, à moins de cent pas de la basilique, un château comtal (*comtalia*), ainsi appelé parce que les comtes laïques, gouverneurs de Brioude, l'avaient fait construire pour leur résidence. Plus tard, le régime des comtes et de la comté ayant été remplacé par celui des dauphins et du dauphiné d'Auvergne, le château en question prit aussi le nom de château ou palais Dauphin; mais il ne faut pas confondre ce palais ou château de Brioude avec le *Castrum Victoriacum*. *Castrum* veut dire forteresse, château fort; or, le château Comtal ou le palais Dauphin, s'il était fortifié, n'était pas et ne pouvait pas être, à cause de son site même et de sa destination, une de ces puissantes forteresses qui commandent à tout un pays et en assurent la défense et la sécurité. Le *Castrum Victoriacum* était du reste d'origine beaucoup plus ancienne que le château Comtal ou le palais Dauphin, puisqu'il datait des ducs d'Auvergne dont le régime avait précédé celui des comtes et des dauphins. Malgré toute son érudition, l'abbé Lebeuf s'est donc trompé en confondant ensemble deux édifices si différents par leur importance et leur emplacement.

Le savant M. Marcellin Boudet, dans une étude historique très touffue, publiée en 1900 par la *Revue de la Haute-Auvergne*, s'est également mépris en confondant

le *Castrum Victoriacum* avec le château Comtal ou palais Dauphin de Brioude. La vieille forteresse que le duc Victorius construisit en Auvergne, vers la fin du Ve siècle, est bien différente d'âge, de puissance et de site. D'ailleurs, toutes les raisons de M. Marcellin Boudet dérivent d'une fausse interprétation de ce mot: « *non procul a castro Victoriaco* », non loin du fort Victoriac, par lequel les chartes du cartulaire de Brioude désignent l'emplacement topographique de cette ville, quand elle n'était qu'un petit village à l'époque du martyre de saint Julien. Trompé par l'interprétation d'un mot dont la connaissance des lieux peut seule donner le véritable sens, M. Marcellin Boudet estime donc que le fort Victoriac devait être le château Comtal ou palais Dauphin de Brioude, situé à moins de cent pas de la basilique de Saint-Julien. Nous n'hésitons donc pas à dire qu'il se trompe comme s'était trompé l'abbé Lebeuf. Le château Comtal ou palais Dauphin n'avait pour but que de servir d'habitation seigneuriale et d'aider à la défense et à la sécurité de l'église de Saint-Julien, tandis que le *Castrum Victoriacum* avait été construit pour la défense du pays tout entier. Il ne pouvait donc se trouver à cette place qui ne convenait aucunement à une forteresse. A raison même de sa destination, le *Castrum Victoriacum* devait être situé non pas en plaine, comme le château Comtal ou palais Dauphin, mais dans un lieu bien adapté par la nature au but à remplir, et dans une position d'où il fût possible de commander le pays, ce qui n'était pas le cas de Brioude.

Remarquons du reste que le château Dauphin n'a jamais porté d'autre nom que celui de *Comtalia* qui

signifie *comtal* ou château des comtes, mais qui n'a rien de commun avec le nom de *Victoriac*. Comme ce château Dauphin était presque attenant à l'église de Saint-Julien placée elle-même en pleine cité de Brioude, comment expliquer que Brioude n'ait pas été assiégé sous Mundéric, en même temps que le *Castrum Victoriacum* si ce castrum était le même que le palais Dauphin ou château Comtal? Or, d'après Grégoire de Tours, il est certain que Brioude ne se trouva mêlé en rien à la lutte qui eut lieu, entre les troupes de Thierry et de Mundéric, sous les murs mêmes du fort Victoriac.

Il faut donc conclure que le *Castrum Victoriacum* était en dehors de Brioude.

Par son nom même, nous l'avons déjà dit, Vieil-Brioude est certainement plus ancien que Brioude. C'est du reste l'opinion de deux savants bénédictins, Dom Ruinart et Mabillon, qui vont jusqu'à prétendre que c'est à Vieil-Brioude qu'après son martyre, le corps de saint Julien fut d'abord porté; mais en cela ils se trompent, car Grégoire de Tours, dans sa légende de saint Julien, fixe à 10 stades, c'est-à-dire à 2 kilomètres environ, la distance qu'il y avait entre la fontaine où les bourreaux plongèrent la tête du saint martyr, et le bourg voisin dans lequel son corps fut transporté. Or, Vieil-Brioude étant à 30 stades (6 kilomètres) de la fontaine de Saint-Julien dont Brioude n'est distant que de 10 stades (2 kilomètres), il s'ensuit que c'est bien Brioude et non Vieil-Brioude que Grégoire de Tours a désigné, en parlant du lieu où fut déposé le corps de saint Julien après son martyre.

Quoi qu'il en soit de cette pré-ancienneté de Vieil-Brioude sur Brioude, nous croyons que le *Castrum Victoriacum*, tant cherché par les historiens, était situé à Vieil-Brioude même.

D'abord, il est certain que la situation de ce lieu se prêtait admirablement à l'érection d'une forteresse. La clef du pays était là, et ce vaste plateau de rochers à pic, par ses puissantes assises, sa ceinture d'eau et ses défenses naturelles, semblait être un point stratégique tout désigné pour servir d'emplacement à une place forte considérable. Il est facile de s'en convaincre encore aujourd'hui par le seul aspect des lieux.

En se reportant à l'époque romaine ou gallo-romaine, il est impossible de ne pas convenir qu'à cette époque, un château fort posé sur la presqu'île de rochers où se trouve actuellement Vieil-Brioude, était parfaitement capable de soutenir un long siège contre une armée nombreuse, et pouvait être assez vaste pour contenir une importante garnison.

De fait, il est certain qu'un château fort de ce genre a existé jadis à Vieil-Brioude. On y voit encore de nombreuses ruines de murailles, des restes de tours et des souterrains qui renfermaient des monceaux de blé brûlé. Les traditions locales signalent, au même endroit, l'existence d'une grande motte féodale dont il reste encore une partie assez importante et parfaitement reconnaissable.

Au milieu du XVIIe siècle, cette motte féodale était surmontée d'une grande tour carrée d'un aspect fort antique, et que Savaron a lui-même signalée. A la veille de la Révolution, cette tour était toujours debout sur son immense butte de terre, d'où elle dominait

une citerne, des murs, des portes d'enceinte et autres vestiges de château fort. Aujourd'hui encore, en 1904, plusieurs vieillards du pays se souviennent parfaitement d'avoir vu la grande tour, disparue hélas! depuis bientôt trois quarts de siècle, et maintes fois, depuis douze ans que nous résidons à Vieil-Brioude, il nous a été donné de recueillir à ce sujet le témoignage formel des anciens. L'existence, en cet endroit, d'une antique et importante forteresse est donc indéniable. C'est là que nous plaçons le fort Victoriac, ce fameux *Castrum Victoriacum* où s'enferma Mundéric avec son armée et où il périt en défendant valeureusement sa vie. Nous allons exposer les raisons à l'appui de notre thèse. A défaut de documents formels nous permettant d'établir, textes en main, la certitude de notre opinion, nous espérons lui donner un caractère de probabilité tel que l'existence du *Castrum Victoriacum* à Vieil-Brioude deviendra un fait historique admis de tous.

Lorsque Mundéric se révolta, dans la première moitié du VIe siècle, contre le roi Thierry, son parent, et qu'il se retrancha dans le fort Victoriac, il y fit rentrer avec lui, dit Grégoire de Tours, tous ses bagages, ses chariots et ses approvisionnements, en y abritant aussi toute la foule de paysans qui l'avait acclamé roi et lui avait prêté serment de fidélité. Cette multitude devait être considérable, car Thierry dut faire marcher contre elle une armée assez nombreuse pour investir le *Castrum Victoriacum* et l'assiéger pendant sept jours.

Or, pour qui connaît l'état des lieux, le château Comtal ou palais Dauphin ne pouvait pas se prêter à

une pareille opération de guerre. Il n'était pas assez grand pour recevoir toute une armée comme celle de Mundéric, avec ses bagages et ses approvisionnements. D'autre part, pour résister sept jours entiers aux troupes de Thierry, il fallait pouvoir les dominer par le site de la forteresse et par la force naturelle de la place assiégée. Or, tel n'était pas le cas du château Comtal ou palais Dauphin de Brioude. Seul, le castrum de Vieil-Brioude présentait de pareilles conditions de défense. La nature et l'art concouraient à le rendre imprenable, et le roi Thierry comprit si bien qu'il était inutile de vouloir s'en rendre maître par la force, qu'il recourut à la ruse et à la trahison pour vaincre Mundéric.

Cette raison avait frappé M. Amédée Saint-Ferréol, qui s'était tout particulièrement occupé de cette question, et qui concluait ainsi dans l'étude historique qu'il avait consacrée à ce sujet : « A tous les points de vue. disait-il, il nous paraît démontré que c'est à Vieil-Brioude que revient en toute propriété le château fort, assez vaste pour contenir les nombreuses bandes de paysans arvèrnes soulevées par le Frank Mundéric, qui fut assiégé pendant sept jours par des troupes nombreuses munies de toutes les machines de guerre en usage alors ». Nous sommes pleinement ici de l'avis de M. Saint-Ferréol, et nous croyons que le *Castrum Victoriacum,* qui, au VIe siècle, ne put être pris de force par l'armée de Thierry, et qui, au VIIIe siècle, fut brûlé et ravagé par les Sarrasins d'Abdérame, était vraiment situé à Vieil-Brioude.

On sait qu'une invasion sarrasine eut lieu en Auvergne, entre l'année 732 et 737 ; que dans cette invasion, l'église Saint-Julien de Brioude et le

Castrum Victoriacum qui en était assez proche furent incendiés et détruits. A la suite de cette invasion, Louis le Débonnaire ayant donné en fief à son parent Bérenger, duc de Septimanie et comte de Toulouse, les comtés d'Auvergne et de Velay, ce duc, après avoir entrepris, entre 814 et 825, la restauration des ruines du fort Victoriac et la reconstruction de la basilique de Saint-Julien, couronna son œuvre en établissant deux collégiales de chanoines, l'une de trente-quatre chanoines dans l'église de Saint-Julien, et l'autre de vingt chanoines dans l'église de la forteresse de Victoriac. Nous avons la preuve formelle de ce fait historique dans un diplôme de Louis le Débonnaire qui se trouve dans le Cartulaire de Brioude sous le n° 339, et dont nous donnons le texte (1).

Comment expliquer cette double fondation du duc Bérenger, si, comme le prétendent l'abbé Lebeuf et M. Marcellin Boudet, le *Castrum Victoriacum* n'était

(1) Ludovicus, divina imperante Providentia imperator Augustus, notum esse volumus... quia postquam Comitatum Brivatensem fideli nostro Berengario, illustri comiti concessimus, ille, ingenio quo valuit, quandam ecclesiam ubi sanctus Julianus martyr corpore requiescit, quæ est constructa in vico Brivatensi, non procul a castro Victoriaco, et a Sarracenis destructa, et igne combusta erat, ad pristinum statum reduxit, et in eadem ecclesiâ constituit triginta quatuor canonicos, et in Castro prædicto Victoriaco, quod similiter reædificavit, viginti, ut juxtà canonicorum ordinem Domino militarent et canonice viverent; quibus dedit rex et beneficio suo, scilicet de rebus prædictæ ecclesiæ Sancti Juliani mansos centum, unde eorum necessitates fulcirent et substentacionem haberent, etc...

L'empereur explique ensuite qu'à la prière du comte Bérenger, il interdit à quiconque de distraire aucune de ces manses de leur destination.

qu'à quelques pas de l'église Saint-Julien de Brioude? Est-il possible que deux collégiales de trente-quatre et de vingt chanoines aient été établies à si peu de distance l'une de l'autre? Il y a là quelque chose de tellement anormal, que l'impossibilité en saute aux yeux, mais cette double fondation du duc Bérenger s'explique parfaitement si l'on admet notre opinion, qui place le *Castrum Victoriacum non loin de Brioude* sans doute, comme le dit le diplôme de Louis le Débonnaire, mais à une distance suffisante cependant pour que la fondation du duc Bérenger soit explicable et possible. Or, de tous les sites des environs de Brioude, Vieil-Brioude est le seul qui soit tout à la fois assez rapproché et assez éloigné pour que le texte et le commentaire de la charte du Cartulaire de Brioude lui soient applicables.

Un autre titre, rapporté par Baluze, ne laisse presque plus de doute à notre opinion sur l'emplacement du *Castrum Victoriacum*. C'est une donation pieuse faite à la fin du Xe siècle par un prêtre nommé Gauraceus (1). Il en ressort clairement que le lieu désigné sous le nom de Victoriac est situé en Auvergne, dans le comté et la *vicairie* de Brioude, à Vieil-Brioude par conséquent, puisque Vieil-Brioude est le seul endroit de la *vicairie* ou voisinage de Brioude à qui ce texte

(1) Ego Gauraceus sacerdos, pro anima Roberti, vicecomitis et patris ejus Astorgii et matris Asandanæ, cedo res meæ proprietatis quæ sitæ sunt in patria Arvernica, in comitatu et in vicaria Brivatensi, in loco qui cognominatur Victoriacus, in ipso loco, cedo Deo sanctoque Juliano, in communi victu canonicorum ejus, mansas, campos, prata, et in illo Montilio, simul quidquid ibi visus sum habere et possidere, et quidquid dato pretio in eo comparavi — Gauraceus, Roberti vicomitis consentiente Elgarde uxore.

puisse s'appliquer. Ce qui prouve bien qu'il s'agit ici de Vieil-Brioude, c'est que le pieux donateur ajoute qu'il donne, à Dieu et à saint Julien, tout ce qu'il possède *au Monteil — in Montilio —*. Or, le *Monteil* est un petit village de la commune de Vieil-Brioude, et il n'y a pas d'autres villages de ce nom dans toute la *vicairie* de Brioude. N'y a-t-il pas là, dans ce texte, une indication très précise sur l'emplacement du fort Victoriac?

Enfin, une autre charte parle également d'un *Victoriacum in Vicaria Brivatensi*. Il devient donc de plus en plus certain que le *Castrum Victoriacum* n'était pas à Brioude même, mais dans le voisinage, — *in vicaria*, — et il est de plus en plus probable, pour ne pas dire évident, que le voisinage en question est celui de Vieil-Brioude. C'est d'ailleurs ce qui ressort du texte de la 572e charte du Cartulaire de Brioude, datée de l'an 1069, et où nous lisons ceci: *Castrum quod dicitur vetus Brivate*, c'est-à-dire *la forteresse appelée Vieil-Brioude*.

Mais notre opinion s'appuie encore sur une autre raison. Si le *Castrum Victoriacum* n'était pas à Vieil-Brioude, et s'il était à Brioude, comme le prétendent l'abbé Lebeuf et M. Marcellin Boudet, comment expliquer ce fait: Quand le dernier Carlovingien, Louis V, fils de Lothaire, épousa Blanche-Adélaïde d'Anjou, en 982, le mariage fut célébré non pas à Brioude, mais à Vieil-Brioude, où le couple royal résida pendant deux ans. C'est le moine Richer, l'un de nos plus sûrs et de nos plus anciens chroniqueurs, qui nous l'apprend (1).

(1) Castrumque Briddam quod vetus dicitur devenerunt. Cf. *Monumenta Germaniæ historica*. Scriptores, t. III, p. 627.

Encore une fois, comment expliquer qu'un pareil fait se soit passé à Vieil-Brioude, s'il n'y avait pas là une résidence royale telle que le *Castrum Victoriacum* pouvait seul l'offrir? Ce fait seul suffirait à démontrer que le château fort de Victoriac était bien à Vieil-Brioude.

On objectera peut-être que la carte de Cassini ne fait pas mention de ce *Castrum Victoriacum*. Cela ne prouve qu'une chose : c'est que quand Cassini dressa sa belle carte, le château fort de Vieil-Brioude avait perdu son nom de Victoriac. La carte de Cassini date du XVIIe siècle, et, à cette époque, il n'existait plus que des ruines du fameux *Castrum Victoriacum* dont nous venons d'évoquer le souvenir historique.

Nous nous croyons donc en droit d'émettre cette triple conclusion :

Il est certain que Vieil-Brioude est plus ancien que Brioude-l'Église, dont la notoriété date seulement du martyre de saint Julien (IVe siècle), tandis que l'origine de Vieil-Brioude remonte beaucoup plus haut.

Il est certain aussi que c'est en Auvergne, et non en Champagne, que se trouvait située la forteresse de Victorius, connue sous le nom de *Castrum Victoriacum*.

Enfin, il est presque certain que c'est à Vieil-Brioude, et non à Brioude ou ailleurs, qu'il faut placer le *Castrum Victoriacum*.

IV

LES BAS-RELIEFS GALLO-ROMAINS DU MUSÉE ET DE LA CATHÉDRALE DU PUY

Par M. Joseph DÉCHELETTE.

Les collections gallo-romaines du musée du Puy sont relativement pauvres en objets mobiliers. notamment en petits bronzes et en produits céramiques; par contre. elles possèdent une série de sculptures lapidaires d'un haut intérêt. série complétée d'ailleurs par des débris similaires encore engagés dans les murs du chevet de la cathédrale et retirés du baptistère Saint-Jean.

Nous ne nous proposons point de dresser ici un inventaire complet des bas-reliefs qui constituent la part la plus importante de ces restes antiques, à côté de nombreux fragments de chapiteaux, de colonnes et d'autres détails architectoniques. Ce catalogue n'offrirait qu'une utilité éphémère, car une publication d'ensemble sur les bas-reliefs lapidaires de la Gaule, entreprise par les soins du Ministère, est à l'heure actuelle en préparation. Mais, parmi ceux du Puy, quelques-uns, soit par l'intérêt des sujets représentés, soit par la valeur artistique de l'exécution, méritent

plus particulièrement l'attention; d'autres se prêtent, par certains détails, à des rapprochements instructifs. Nous avons donc pensé qu'il ne serait pas inutile de soumettre ces sculptures à un nouvel examen critique, même après les travaux nombreux dus à Aymard, le zélé investigateur des antiquités vellaves (1). Aucun de ces monuments n'a d'ailleurs été convenablement reproduit jusqu'à ce jour. Les petites vignettes publiées par l'auteur que nous venons de citer, suffisantes pour indiquer les détails de la composition, ne donnent aucune idée du style et de l'exécution des originaux. A ce titre, nos reproductions photographiques constituent des documents nouveaux, dont nous aurions augmenté le nombre si nous n'avions été gêné au musée du Puy par l'installation très défectueuse de la salle des antiquités lapidaires. Ces blocs sculptés sont, malheureusement, entassés sans ordre dans un local obscur et trop étroit, où l'objectif photographique ne rencontre pas toujours les conditions indispensables à son bon fonctionnement.

(1) Aymard est revenu à diverses reprises sur les sculptures gallo-romaines du Puy et des environs. Ses travaux se trouvent dans les *Annales de la Société académique du Puy*. Voir notamment : t. XX, 1855-56, p. 468-488; t. XXI, 1857-58, p. 141 et 228; t. XXVII, 1864-65, p. 182 et p. 355-434; t. XXVIII, 1866-67, p. 17-19; t. XXX, 1889, p. 91-92; t. XXVIII, 1866-67, p. 599-654; t. VI, 1832-33, p. 160-169; t. XV, 1850, p. 187-189; t. XXXI, 1870-71, p. 94-100; t. XXI, 1857-58, p. 603.

Dans le compte rendu du *Congrès scientifique du Puy* (22e session, t. I, 1855, p. 671-685), on trouve une monographie étendue du même auteur en réponse à cette question du programme : *A quel genre de monuments doit-on attribuer les grands bas-reliefs gallo-romains trouvés au Puy?* Cf. *Ibid.*, t. II, p. 323-515 : *Les origines de la ville du Puy*.

Nous examinerons successivement trois séries de bas-reliefs : 1° une grande frise à représentations d'animaux, se composant d'une douzaine de blocs sculptés, les uns déposés au musée, les autres encore engagés dans le soubassement du chevet de la cathédrale ; 2° les sculptures de la porte, dite *papale*, de la cathédrale ; 3° divers bas-reliefs du musée.

I

Grande frise avec représentations d'animaux.

A la base du mur méridional du chevet de Notre-Dame, de nombreux blocs de pierre appartenant à diverses époques sont encastrés dans le parement intérieur. On sait que ce chevet a été entièrement reconstruit en 1865 et 1866 par l'architecte Mimey, mais des dessins relevés avant cette réfection et des descriptions anciennes permettent de constater que ces matériaux hétérogènes ont été replacés dans le mur moderne avec leur disposition primitive (1). Ils forment plusieurs assises superposées dans l'ordre

(1) M. Jorand a publié en 1829, dans les *Mémoires des Antiquaires de France*, une lithographie reproduisant en partie les sculptures du soubassement du chevet. Cette planche constitue à l'heure actuelle un document de comparaison intéressant. — Voir aussi dans *L'ancienne Auvergne et le Velay*, de Michel et Mandet (Moulins, Desroziers, 1846, *Atlas*, pl. CIX), un dessin de l'ancien chevet exécuté par Mallay. Il est reproduit dans l'ouvrage de MM. Noël et Félix Thiollier : *L'architecture religieuse à l'époque romane dans l'ancien diocèse du Puy*, p. 29. Ce même ouvrage contient une photogravure du mur actuel du chevet (pl. XIII).

Pl. I.

Pl. II.

J. Déchelette, phot.

Bas-reliefs gallo-romains du Puy.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

suivant, en partant du bas: *a)* une assise inférieure comprenant quatre blocs sculptés avec représentations d'animaux; ces blocs font partie de la frise que nous allons étudier; *b)* trois assises de blocs à surface lisse, de grand appareil, où l'on a gravé, en grandes capitales du haut moyen âge, une inscription métrique relative à un puits creusé dans le voisinage; *c)* une assise formée d'une rangée de blocs décorés d'ornements en S: nous aurons à y revenir plus loin.

Au musée sont déposés huit autres blocs, semblables à ceux de l'assise *a* par leurs dimensions, par la nature de la pierre, comme aussi par le style et les sujets des sculptures. Il est donc évident que les uns et les autres ont la même origine. Ils constituaient une frise continue, sans doute formée d'une seule assise, dont nous ne possédons que des fragments, car les sculptures permettent de constater que la plupart de ces blocs ne se font pas suite l'un à l'autre. Il y a presque partout solution de continuité. Ceux du musée ont tous été retirés du soubassement du chevet de la cathédrale ou découverts dans son voisinage immédiat.

Dans son état actuel, la frise se compose donc de douze pierres, mesurant $0^{m}82$ de hauteur sur $0^{m}80$ d'épaisseur. Leur développement total, en les plaçant bout à bout, atteindrait plus de 10 mètres.

Voici la description de chacune d'elles, en commençant par celles de la cathédrale (n°s 1 à 4):

1. Troupeau d'onagres pourchassé par un lion (pl. I). Trois de ces équidés s'enfuient au galop. Un lion s'est élancé sur le dernier et lui dévore la croupe.

2. Biche et cerf galopant dans une forêt (pl. II). La biche tourne la tête en arrière, sans doute pour jeter un

regard sur le fauve qui la poursuit. A côté d'elle bondit un cerf dont on ne voit que la tête et l'encolure. A gauche, sur la branche d'un arbre, un singe se tient tranquillement assis; au premier plan, un félin se dirige en rampant près d'un rocher où un reptile dresse sa tête menaçante.

3. Chimère (pl. III). Cet animal fabuleux est figuré seul sur ce bloc, dont la partie gauche est demeurée lisse, ce qui paraît démontrer que cette pierre occupait l'extrémité gauche de la frise. La chimère se présente sous la forme d'un lion marchant à droite. Suivant la tradition hellénique, sa queue se termine par une tête de serpent et sur ses reins est entée une tête de quadrupède à longues oreilles qu'il est difficile de déterminer sûrement. Dans l'art grec, cette troisième tête, placée de même, est celle d'une chèvre, mais ici les cornes font défaut; la forme des oreilles et celles des naseaux paraissent appartenir à une tête d'âne.

4. Relief fruste. Un lion passe derrière un chêne. D'autres arbres de la forêt sont figurés.

5. Cerf terrassé par un lion. Le sculpteur a su interpréter cette scène avec beaucoup de naturel. Dans le mouvement du cerf fléchissant sous l'étreinte du fauve et allongeant son encolure pour exhaler de ses naseaux entr'ouverts une dernière plainte, se révèle une parfaite observation de la nature.

6 et 7. Deux fragments se faisant suite. Ce relief a été ainsi décrit par Aymard en 1856, alors que la pierre était moins fruste qu'aujourd'hui : « Au centre du tableau, un sanglier est aux prises avec un carnassier, dont les pattes ressemblent à celles d'un lion et dont la tête a quelque analogie avec celle du griffon. A gauche, ce sujet est séparé par un arbre d'une autre

Pl. III.

Pl. IV.

J. Déchelette, phot.

Bas-reliefs gallo-romains du Puy.

T. K
PU. LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

scène de lutte énergique entre un animal, peut-être un ours, qui se redresse et un quadrupède dont on ne distingue que les pattes et quelques autres parties frustes du corps. A l'autre extrémité du tableau, un lion, le corps à demi relevé sur ses jambes postérieures, semble attaquer un ennemi qui devait être figuré sur une autre pierre. Un chêne, en partie détruit par la cassure de la pierre, est placé au second plan : dans les branchages, une chouette est assaillie par des oiseaux, tandis qu'un écureuil effrayé s'enfuit sur une branche d'un autre arbre, figuré au premier plan. Au bas du tableau, on croit reconnaître un groupe de rochers ou peut-être une plante à grosses feuilles » (1).

8. Quadrupède indéterminé. « On voit, écrit le même auteur, dans le mur oriental de l'église Saint-Jean-des-Fonts-Baptismaux, une pierre qui y est encastrée à une grande hauteur et qui représente un quadrupède dressé sur ses pattes de derrière et tourné à gauche. L'état fruste de la pierre ne permet pas de préciser l'espèce avec certitude » (2).

9. Griffon. Il a une tête d'aigle et un corps de lion. Une sorte de crête dentelée lui tient lieu de crinière. Devant cet animal, à gauche, on aperçoit les deux cornes d'un quadrupède dont la cassure a emporté la tête.

10. Sanglier sortant d'une caverne (pl. IV). La hure puissante de l'animal est traitée dans un style sobre et vigoureux. Elle se détache sur un fond rocheux. Sur la paroi extérieure de l'autre, un renard rampe furtivement.

(1) *Congrès scientifique du Puy*, 1855, t. II, p. 360.
(2) *Ibid.*, p. 361.

11. Aigle déchirant un lièvre ou un lapin (pl. V). A gauche, on reconnaît la croupe d'un félin. Au centre se dresse un arbre au tronc noueux, entr'ouvert à la base et présentant une cavité où se tient blotti un lapin.

Le sujet de cette curieuse composition a fait l'objet des recherches d'Aymard. Comme les archéologues de son temps, il s'obstinait à y reconnaître la manifestation de quelque mystérieux symbolisme. Après avoir interrogé les monuments de l'antiquité pour y retrouver des sculptures similaires, il se borna à signaler comme composition analogue les bas-reliefs du temple d'Assos en Mysie, conservés au musée du Louvre. Aujourd'hui, grâce aux connaissances précises que nous avons sur les origines de l'art gallo-romain, la frise antique de la cathédrale du Puy s'explique aisément. Ce n'est point à la période archaïque de l'art hellénique, mais à ses plus récentes productions, qu'il faut rattacher cette composition.

Plus on étudie les monuments de toute nature laissés sur le sol de la Gaule par les cinq premiers siècles de notre ère, plus on constate la faiblesse d'invention des artistes de cette époque. Comme un sol épuisé par une culture intensive, l'art du paganisme, malgré son apparente fécondité qu'entretenaient encore le luxe de la vie romaine et la prospérité de l'empire, trahissait par des signes manifestes d'épuisement sa stérilité prochaine. Aucun souffle créateur ne vivifiait cet art de la Gaule romaine. Aussi, lorsqu'il se trouve en présence d'un monument figuré de cette période, le premier soin de l'archéologue doit être d'en rechercher le prototype parmi les productions de l'époque classique, de déterminer les sources d'inspiration d'où ont été tirés ses éléments constitutifs. On

reconnaît aisément quels sont ici les modèles originaux qui ont guidé l'artiste gallo-romain. Les sculptures de cette frise procèdent directement des bas-reliefs pittoresques de l'époque hellénistique, c'est-à-dire de la dernière manifestation originale de l'art grec. Rome avait reçu de la Grèce soumise à sa domination et avait transmis à son tour aux peuples asservis à ses lois les goûts artistiques qui florissaient dans les pays helléniques durant les deux derniers siècles avant notre ère. La prédilection pour les scènes réalistes, pour les sujets rustiques ou pittoresques, le goût du détail et de l'observation précise, telles sont les tendances dont on s'inspirait alors, nouvelles à l'époque des successeurs d'Alexandre, mais déjà bien anciennes et comme immobilisées dans un traditionnalisme servile au temps des empereurs romains.

Cette nouvelle formule esthétique a-t-elle pris naissance dans l'Égypte ptolémaïque, comme le soutient M. Schreiber, ou faut-il en chercher les origines, avec M. Wickhoff, dans les ateliers grecs de la ville de Rome, ou encore, ce qui nous paraîtrait plus vraisemblable à l'heure actuelle, dans les principales villes de l'Asie Mineure, ce sont là des conjectures auxquelles il ne nous appartient pas de nous arrêter. Nous demeurerons sur le terrain de nos études en affirmant que l'on trouverait difficilement en Gaule des sculptures plus étroitement apparentées que la frise de la cathédrale du Puy avec les bas-reliefs pittoresques dits alexandrins.

L'analogie ne réside pas seulement dans la composition, dans le choix des sujets. On peut relever sur cette frise certains motifs qui ne sont que des reproductions serviles des originaux grecs. On sait que

ceux-ci nous sont connus surtout par les deux grands recueils de M. Schreiber: *Die hellenistichen Reliefbilder* et *Die Wiener Brunnenreliefs aus Palazzo Grimani.* Or, sur les reliefs du palais Grimani, apparaissent ces mêmes quadrupèdes rôdant près de leurs antres rocheux, dans des forêts d'arbres clairsemés. Entrons encore plus avant dans le détail des comparaisons. Le parallèle nous livrera des constatations entièrement significatives. Cet aigle, aux ailes

Fig. 1.

Fig. 2.

éployées, par exemple, qui enserre un lièvre dans ses serres puissantes et lui dévore les chairs, ce n'est nullement sur les hauts plateaux de l'Auvergne que le sculpteur du monument vellave a observé ses ébats. Le motif avait circulé de mains en mains dans tous les ateliers, avec tant d'autres poncifs, importés d'Italie. Nous le trouvons sur un bas-relief hellénistique découvert à Rome (1). Il apparaît encore sur les vases

(1) Schreiber : *Die Hellen. Reliefbilder,* pl. xx[a].

sigillés fabriqués chez les Rutènes, non loin du territoire vellave, dans la seconde moitié du Ier siècle (1). A l'époque d'Auguste, les toreuticiens des pays classiques l'avaient eux aussi introduit dans leur répertoire, car l'un des célèbres vases d'argent de Boscoreale en offre un exemple intéressant à comparer avec les spécimens céramiques et lapidaires (2). Il est bien évident que toutes ces répétitions procèdent d'un même modèle et il est tout naturel de penser que ce modèle a été livré aux arts mineurs par la sculpture décorative.

Nous pourrions faire les mêmes rapprochements pour le type du serpent enroulé sur un rocher et pour le sanglier qui se dresse à l'entrée de son repaire.

Ces points de comparaison doivent nous aider à assigner une date approximative à cette suite de sculptures et, par conséquent, à l'important monument dont elle était l'ornement. Pour les ouvrages de l'art gallo-romain, il est extrêmement téméraire de prétendre résoudre uniquement par l'étude du style et des qualités artistiques de l'exécution les problèmes de classification chronologique. On ne doit pas oublier qu'après la conquête, des ouvriers gaulois, encore peu expérimentés dans la connaissance des formules de l'art classique, si nouvelles pour eux, travaillaient à côté d'artisans grecs, esclaves ou affranchis, rompus par tradition et par éducation avec leurs diverses spécialités. Sans doute, cette frise d'animaux combattant,

(1) Voir notre ouvrage : *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, t. II, p. 145, d'où sont extraites les figures 1 et 2.

(2) Héron de Villefosse : *Le trésor de Boscoreale*. Monuments Piot, t. V, pl. IX.

malgré la rudesse de l'exécution, se recommande comme un ouvrage d'une bonne époque par l'énergique sobriété du modelé et l'exactitude de l'observation, mais tous les détails de la composition et le choix des sujets nous paraissent constituer ici une base d'appréciation plus solide. C'est en nous fondant sur ces caractères que nous n'hésitons pas à attribuer cet ouvrage au Ier ou au IIe siècle de notre ère, car il ne nous semble pas qu'aux siècles suivants de l'époque romaine, les traditions de l'art dit alexandrin aient encore exercé à un si haut degré leur influence sur l'art de la Gaule.

On nous demandera sans doute ce que viennent faire parmi ces animaux sauvages, traités avec un entier réalisme, les deux êtres fabuleux dont nous avons constaté la présence, la chimère et le griffon. Nous répondrons que cette association n'est nullement anormale dans l'art romain des premiers siècles. C'est, au contraire, un fait caractéristique confirmant nos conclusions précédentes. Sur un vase d'argent découvert en Champagne et ayant appartenu au baron Seillière (fig. 3), on voit les mêmes représentations de combats d'animaux et, là aussi, parmi les lions et les animaux divers, le griffon combattant un taureau (1).

Nous nous garderons d'attribuer à quelque conception symbolique l'introduction de ces deux monstres parmi les hôtes de la forêt sauvage qui leur font escorte. C'est une téméraire hypothèse que de vouloir prêter aux sculpteurs de cette époque des idées mystiques ou même une connaissance approfondie des

(1) *Vases céramiques ornés*, t. I, p. 231.

Fig. 3.

anciens mythes. Sphinx, griffons, sirènes, tous ces êtres fabuleux se multiplient sur les ouvrages d'art de l'époque impériale, précisément parce qu'ils ont perdu leur caractère religieux et symbolique, pour tomber dans le répertoire banal des motifs de décoration. A la vérité, la chimère est plus rare ; elle a dû être introduite en Gaule avec le mythe de Bellérophon, car cet épisode de la Fable hellénique est de ceux que les artistes gaulois ont connus et popularisés.

En résumé, nous pouvons définir de la façon suivante la série des bas-reliefs que nous venons d'étudier : une frise architecturale, ayant appartenu à un monument de destination indéterminée et représentant un combat d'animaux sauvages ; ouvrage gallo-romain de l'époque du Haut-Empire et de style provincial, mais dérivé des bas-reliefs pittoresques de l'école hellénistique. Nous citerons en Gaule comme monument similaire, la frise d'un temple découvert à Paris. dans les substructions de l'église Saint-Landri. Là, un édifice chrétien avait succédé à un temple païen. Les sculptures représentent non pas un combat d'animaux, mais une chasse proprement dite (1).

Il n'y a pas lieu de s'arrêter un seul instant aux anciennes théories des auteurs qui ont cru pouvoir classer cette frise parmi les monuments de l'art chrétien (2). Le mémoire composé par le P. Cathary, en

(1) *Mém. de la Soc. des Antiq. de France*, t. IX, p. 1 à 19.

(2) P. M.-C. Cathary, de la Compagnie de Jésus : *Ruessium et l'antique acropole d'Anis ou les origines du Puy*. Le Puy, 1859. Il serait à coup sûr injuste de reprocher à cet auteur son incompétence en matière d'archéologie gallo-romaine, puisqu'il écrivait au milieu du XIXe siècle, alors que les documents de comparaison

réponse à celui d'Aymard, avait surtout pour but de démontrer que, contrairement à l'opinion vivement défendue par ce dernier auteur, les vestiges gallo-romains recueillis sur le mont Anis ne provenaient nullement d'édifices élevés sur cette colline, mais qu'ils y avaient été apportés de Ruessium. Nous touchons ici à un problème délicat de géographie historique étranger à notre étude archéologique. L'existence d'un temple sur le mont Anis avait été admise, avant Aymard, par plusieurs auteurs ; elle a été depuis lors tour à tour niée et affirmée par des épigraphistes d'égale autorité, qui ont soumis à une critique approfondie les textes lapidaires, malheureusement trop mutilés, découverts au Puy. M. Allmer estime, en se fondant surtout sur le silence des documents littéraires, qu'Anicium ne fut jamais qu'un *vicus* du territoire vellave, dont Ruessium

faisaient défaut, mais il y aurait quelque puérilité à discuter son hypothèse d'un *bestiaire chrétien,* hypothèse avancée témérairement pour expliquer le caractère et l'origine de ces bas-reliefs du Puy. Toute cette partie du mémoire du P. Cathary est sans valeur, mais on ne saurait porter le même jugement sur les chapitres relatifs aux questions d'histoire et de géographie locales. L'auteur a présenté, sous la forme d'un simple dialogue familier, mais avec une vigueur et une lucidité remarquables, les arguments qui peuvent être opposés à la thèse d'Aymard sur le prétendu oppidum d'Anicium.

On jugera de la naïveté des appréciations du P. Cathary, en matière archéologique, par ces quelques citations : « Pourquoi, dans une chasse, montrer un sanglier cherchant à renverser un mur de pierres sèches ? [*Il s'agit du sanglier sortant de son antre rocheux, que reproduit la planche !*] De quelle utilité peut être pour une chasse cet espèce d'enfant sur une branche d'arbre ? [L'*enfant* du savant jésuite n'est qu'un singe accroupi.] Pourquoi ne voit-on pas le lion attaquer la biche, mais bien les onagres ? etc. ».

était, dès le Ier siècle, le chef-lieu (1). Le P. Cathary a défendu également la même doctrine. Mais plus récemment, M. Hirschfeld, le savant rédacteur du tome XII du *Corpus* des inscriptions latines, a appuyé de son autorité les arguments d'Aymard, tout en présentant ses conclusions sous certaines réserves.

M. Hirschfeld paraît avoir été frappé par ce fait que la plupart des inscriptions du Puy se classent, d'après la forme des lettres, au Ier siècle de notre ère. A son avis, si Ruessium était incontestablement au IIIe siècle le principal oppidum des Vellaves, il serait par contre fort possible qu'au Ier siècle un oppidum plus ancien, ayant peut-être porté le titre de colonie, ait existé sur le mont Anis.

L'avenir réserve sans doute aux archéologues du Puy la solution de cet intéressant problème. Si la ville du Puy fut vraiment au temps d'Auguste et des Flaviens un oppidum important, on peut espérer que de nouvelles découvertes confirment un jour ou l'autre son antique origine, encore discutable (2).

Nous signalons en passant l'utilité que présenterait à cet égard l'étude des débris céramiques. A l'heure

(1) *Rev. épigr.*, II, p. 455; III, p. 86.

(2) On nous signale en dernier lieu la prétendue découverte d'un aqueduc romain au Puy, dans un asile de sourdes-muettes situé entre la cathédrale et la place du Martoret. Cet aqueduc, dont les matériaux auraient été reconnus antiques, a été mis à découvert, nous dit-on, en 1901-1903, lors de la construction d'un bâtiment nouveau de l'asile et d'une chapelle.

Nous ne garantissons aucunement l'exactitude de ce renseignement que nous croyons toutefois devoir signaler aux archéologues du Puy, en les priant de le contrôler au besoin par quelques sondages.

actuelle, ils peuvent être aisément classés chronologiquement et, mieux que toute autre série d'objets, indiquer la date d'occupation d'une station antique.

Quoi qu'il en soit, et dans toute hypothèse, que cette frise ait décoré un monument d'Anicium ou qu'elle ait été apportée des édifices ruinés de Saint-Paulien, il est tout à fait impossible de déterminer à l'aide du caractère des sculptures, la destination du monument qu'elles décoraient.

II

La porte papale.

Tel est le nom traditionnel donné à la porte qui met le beau porche sud-est de la cathédrale en communication avec le bas-côté méridional (pl. VII). Cette dénomination a évidemment pour origine l'inscription suivante de son linteau :

SCVTARI PAPA VIVE DEO

Le premier mot, gravé sur la partie supérieure du bloc, qui présente la forme d'un fronton triangulaire, est divisé en deux par un chrisme, accosté de l'alpha et de l'oméga.

Cette porte compte parmi les parties de l'édifice les plus intéressantes aux yeux de l'archéologue. Elle soulève, en effet, de curieux problèmes qu'Arcisse de Caumont et Aymard ont tenté l'un et l'autre de résoudre.

Elle se compose de trois parties :

1° Le linteau-tympan dont nous venons de relever l'inscription. Celle-ci n'est pas la seule gravée sur ce bloc. La face intérieure du linteau porte un autre texte épigraphique qui nous révèle l'origine gallo-romaine de la pierre et sa destination primitive :

ADIDONI · ET · AVGVSTO
SEX · TALONIVS · MVSICVS · D · S · P · P

Adidoni et Augusto, Sextus Talonius Musicus de sua pecunia posuit.

2° Une archivolte plein cintre formée de quatre claveaux, ornés d'un rang continu d'ornements en S, c'est-à-dire à double volute. Ces S sont séparés par des bâtonnets verticaux.

3° Des jambages avec pilastres cannelés, bases et chapiteaux moulurés. Ces pieds-droits en pierre blanche sont modernes et doivent dater de la réfection du chevet de la cathédrale par l'architecte Mimey, en 1865-1866, mais ils ont remplacé des pilastres anciens qu'Aymard a vus en place et qu'il estimait avoir appartenu à un édicule antique.

Le bloc servant de linteau, comme l'atteste l'inscription gallo-romaine, provient de quelque édifice consacré à une de ces petites divinités locales si communes sur tous les points de la Gaule et si vénérées des petites gens, surtout aux premiers temps de l'époque impériale. L'administration romaine usait de libéralité envers la religion indigène. Le panthéon gréco-romain accueillait avec complaisance les divinités étrangères. Le droit de cité s'accordait à celles

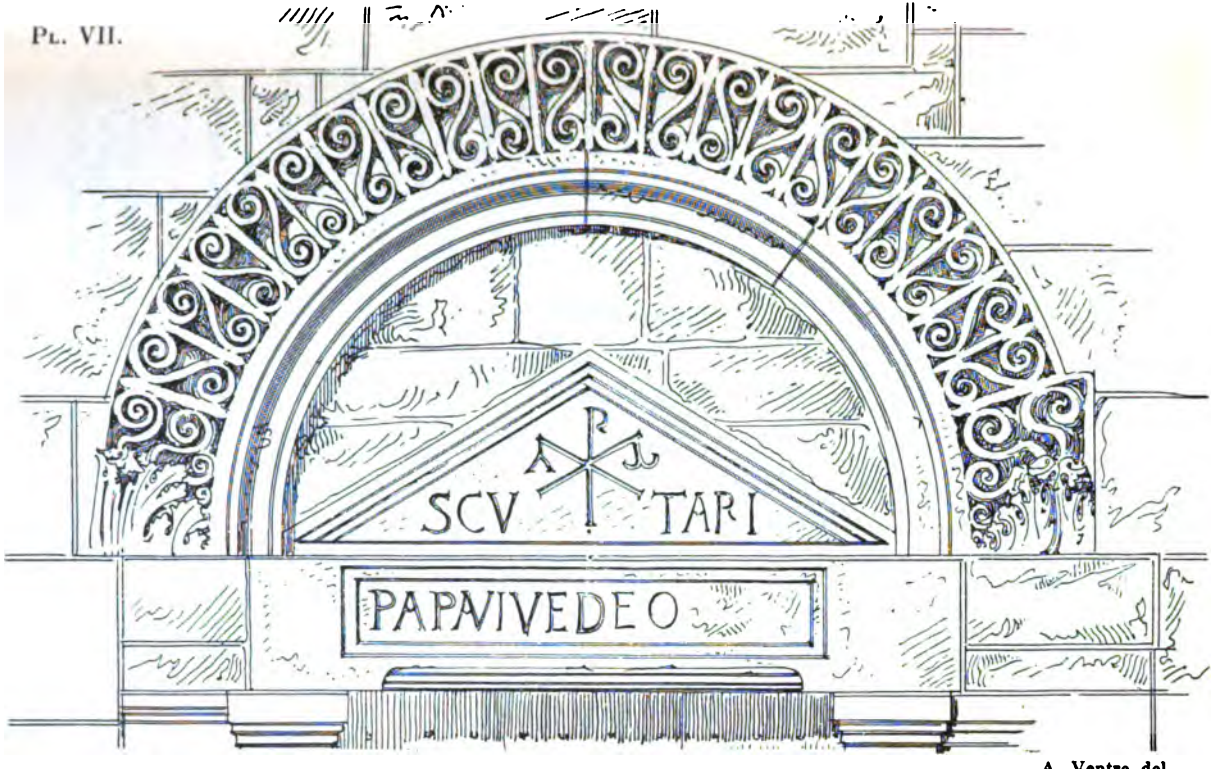

A. Ventre, del.

Tympan de la porte papale.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

des peuples vaincus comme aux vaincus eux-mêmes, sous la seule condition que les honneurs divins dus à la majesté impériale ne fussent point méconnus. Les prêtres, attachés au service des dieux gaulois, soucieux de se ménager les faveurs administratives, se plaisaient à associer le culte officiel de l'empereur à celui de la divinité locale dont ils entretenaient les autels. Le nom du dieu Adido, honoré par les Vellaves, ne nous révèle malheureusement rien sur sa nature ni sur ses attributs. Comme la plupart de ses congénères, ce dieu gaulois n'apparaît que dans un texte lapidaire extrêmement laconique. Sextus Talonius Musicus, citoyen romain, auteur de cette dédicace, n'a pas fait mention de ses titres et qualités.

C'est en vain qu'Aymard a cherché à instituer un rapprochement entre le nom d'Adido et celui d'Anicium, donné à la colline où s'élève la cathédrale. Il est inutile de s'arrêter à ces conjectures chimériques, mais on peut, avec M. Holder, rattacher ce nom divin aux radicaux celtiques *Adi* et *dunum* (1). Le premier se retrouve, en effet, dans d'autres composés celtiques tels qu'*Adi-abon, Adi-ac-ensis,* etc. Les prêtres qui présidaient en Gaule aux cultes locaux recevaient parfois le titre de *gutuater,* mot appartenant sans doute à la langue celtique. On connaît à Mâcon un *gutuater* de Mars, à Autun un *gutuater* du dieu Anvalos (2). On voit dans le soubassement du clocher de la cathédrale du Puy une inscription mentionnant également un gutuater, en même temps préfet de la colonie (3). Si ce titre de

(1) Holder: *Alt. celtischer Sprachschatz,* Adido.
(2) *Revue épigraphique,* 1901, p. 130-133.
(3) *Corp. inscr. lat.,* t. XIII, p. 213.

colonie s'applique à Anicium, capitale de la cité des Vellaves au Ier siècle, il serait possible que le gutuater de notre inscription eût été attaché au service divin d'Adidon, génie topique honoré dans la ville d'Anicium.

Revenons au domaine de l'archéologie en essayant de déterminer la date de l'archivolte de la porte papale. Quelques rapprochements nous permettront de résoudre cette question, déjà plusieurs fois discutée. Remarquons tout d'abord que le même ornement en S apparaît sur une sorte de frise encastrée dans le mur du chevet, au-dessus des bas-reliefs précédemment décrits (1). D'autres pierres portant le même motif de décoration sont engagées dans un des murs du baptistère Saint-Jean, près de la cathédrale.

M. de Caumont a cru pouvoir dater ces divers débris de l'époque carolingienne. « Si, comme je le présume, disait-il, et comme le pensent plusieurs archéologues, notamment M. Aymard, les sculptures suivantes appartiennent à un édifice antérieur à celui qui existe à présent, cet ornement est à ranger parmi ceux, en très petit nombre, que l'on doit attribuer au roman primitif et, sous ce rapport, il acquiert une certaine importance. Ce qui est certain, c'est qu'il n'a pas été sculpté pour la place qu'il occupe » (2). Aymard, après certaines hésitations, attribua aux blocs ainsi ornés une origine gallo-romaine. Après lui, ceux qui ont décrit la porte papale et le chevet de la cathédrale, n'ont pas abordé la discussion de ce problème. Nous avons la conviction que l'opinion

(1) Voir la planche d'ensemble donnée dans l'ouvrage de MM. Thiollier (pl. XIII).

(2) *Bulletin Monumental*, 1856, p. 460.

d'Aymard était fondée, car l'ornement se composant d'S affrontés et séparés par des bâtonnets constitue un des motifs courants de l'ornementation architecturale gallo-romaine. Ce motif est étranger à l'art hellénique; il ne se rencontre pas, croyons-nous, sur les monuments grecs. Ce n'est rien autre chose que la déformation de la palmette classique, déformation opérée par des artistes gaulois, et peut-être avant eux par des sculpteurs italiques.

La figure 4 reproduit une niche en argile blanche abritant une figurine de Vénus (1). Trouvée à Gien (Loiret) et conservée au musée de Douai, cette niche provient à coup sûr des fours céramiques de la vallée de l'Allier, qui approvisionnaient la Gaule centrale de statuettes en terre cuite. Son couronnement porte, comme on le voit, une archivolte exactement semblable à celle de la porte papale.

La sculpture tumulaire nous procure des données comparatives plus précises encore. Sur un cippe du musée de Mayence présentant la forme d'un édicule à pilastres cannelés (2), les gâbles d'un fronton triangulaire portent également de chaque côté un rang d'ornements en S affrontés avec bâtonnets médians. L'épitaphe suivante, gravée sur ce cippe, nous démontre qu'il appartient à l'époque d'Auguste ou de Tibère:

Cn. Petronius Cn. f(ilius) Pompt(ina) Asellio, Trib(unus) militum, præf(ectus) equit (um), præf(ectus) fabrum Ti. Cæsaris.

(1) R. Cagnat: *Bull. de la Soc. des Antiquaires de France*, 1884, p. 145; — Cf. Blanchet: *Étude sur les figurines en terre cuite de la Gaule romaine*, 1891, p. III.

(2) *Bonner Jahrbücher*, cahier 108-109, 1902, p. 204 et pl. IV, fig. 6.

Ainsi, dès les premiers temps de l'époque impériale romaine, ce motif décoratif avait été introduit dans l'art gallo-romain. Il est aisé de s'assurer qu'il dérive, comme nous l'avons dit, de l'imitation de la palmette

Fig. 4.

classique. On constate, en effet, qu'il apparaît precisément sur certains détails architectoniques gallo-romains, aux lieu et place de la palmette. Celle-ci constituait dans l'art classique, depuis une époque fort reculée, le motif d'ornementation habituel des

antéfixes en pierre ou en argile. Elle était souvent associée à un masque ou à un buste figuré au-dessous d'elle, mais, à l'époque romaine, les volutes inférieures de la palmette furent détachées et remplacées par les doubles volutes, isolées de la palmette. Le chapiteau

Fig. 5.

qui reproduit la figure 5 et qui provient de l'*Ara Pacis* (1) nous montre un exemple italique de cette

(1) D'après Petersen : *Ara Pacis*, pl. I, p. 18 ; — Cf. Studniczka : *Das Tropæum Traiani*, 1904, p. 83.

transformation remontant à l'époque d'Auguste. Les feuilles inférieures de la palmette sont remplacées par des S accostant un buste d'enfant.

Voici maintenant (fig. 6) une antéfixe gallo-romaine dérivée de ce modèle italique (1). Elle provient de Saint-Pierre-de-Cernon, localité qui conserve les ruines

Fig. 6.

d'un édifice romain et qui a livré un assez grand nombre de monnaies et d'objets divers. Les bâtonnets séparatifs de notre ornement en S représentent évidemment la feuille médiane et rectiligne de la palmette, dont les S reproduisent les volutes.

(1) Cette figure est tirée du *Bulletin Monumental*, 1857, p. 564.

Beaucoup d'archéologues ont attribué à cet ornement une valeur symbolique ou hiératique dont ils se sont efforcés de pénétrer le mystère. Flouest a même consacré de longues dissertations à la solution de ce problème (1). Nous regardons ces hypothèses comme entièrement dénuées de fondement. Comme l'S ou double volute à enroulements opposés apparaît fréquemment dans l'art industriel des Gaulois, on a voulu faire de ce motif une sorte de mystérieux idéogramme et les moindres pendeloques sont devenues, pour quelques-uns, des talismans ou des amulettes, consacrés par des traditions religieuses.

Il n'y a rien à retenir de ces théories spécieuses, parfois développées avec une brillante érudition; elles reposent sur un échafaudage laborieusement édifié de conjectures vraiment trop fragiles. Si la double volute orne souvent les bracelets, les torques et les autres objets de parure des guerriers de la Marne, ce n'est nullement, comme le voudrait Flouest, parce que les artistes gaulois se seraient conformés, pour la décoration de ces produits industriels, aux prescriptions traditionnelles d'une iconographie symbolique. L'ornement en S ne saurait être considéré ici comme l'emblème de « la lumière vivifiante, de la chaleur que provoque la fermentation des germes ». En réalité, s'il est si commun dans l'art gaulois, c'est simplement que cet art avait une prédilection marquée pour tous les motifs curvilignes et qu'il préférait aux lignes droites les tracés onduleux, les enroulements, les méandres serpentins et les volutes.

(1) Flouest: *Deux stèles de laraire*, dans la *Rev. arch.*, 1886, t. I, p. 13, et dans le *Bull. des Antiq. de France*, 1883, p. 111 et 310.

III

Deux bas-reliefs avec représentations de l'arbalète.

Les deux bas-reliefs du musée du Puy où apparaît l'*arcuballista* de l'antiquité sont connus l'un et l'autre depuis longtemps, mais je crois devoir y revenir, parce que, si l'un d'eux a été convenablement publié par Aymard (1), on ne possède encore du second qu'une vignette insuffisante, et d'ailleurs inexacte, donnée par M. Saglio dans le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* (2).

Le premier de ces deux monuments est un cippe découvert en 1831 dans un des caveaux de Solignac-sur-Loire. C'est un bloc quadrangulaire en arkose de Blavozy mesurant 2m 44 de hauteur sur 0m 70 de largeur et 0m 46 de profondeur. Terminé par un fronton triangulaire, ce cippe monolithe était sculpté sur trois faces, mais, à une date indéterminée, on l'a transformé en sarcophage en creusant sa face intérieure, dont les sculptures et l'épitaphe ont, par suite, disparu. Il ne reste de l'inscription que les lettres initiales finales de chacune des deux lignes qui la composaient:

C.....A
F.....Vs

(1) *Annales*, t. VI, 1832, pl. I et II, et p. 160-169. On a eu le tort de reconstituer la face antérieure de ce cippe au moyen d'un remplissage en plâtre, orné d'un bas-relief de fantaisie représentant un chasseur.

(2) Ce dessin se trouve dans l'article *Arcuballista*.

Pl. V.

Pl. VI.

J. Déchelette, phot.

Bas-reliefs gallo-romains du Puy.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Tout l'intérêt du monument réside donc dans les sculptures des faces latérales. L'une d'elles, à gauche, n'a reçu cependant qu'une ornementation assez banale. On y voit deux petits génies ailés, placés l'un au-dessus de l'autre. Celui du haut porte une guirlande de fleurs; l'autre tient un plateau chargé de fruits. C'est là évidemment la représentation des offrandes consacrées aux Mânes. La face antérieure contenait sans doute le portrait en pied du défunt vers lequel se dirigeaient les deux génies. Sur la face latérale est représenté, à la base, un chien de chasse accroupi, la tête levée vers son maître. L'animal, fortement musclé, dont la race se rapproche de celle de nos braques, porte un collier et est attaché par une laisse à la branche d'un petit arbre. Au-dessus sont figurées les armes du chasseur: un couteau suspendu par une courroie (*secespita*) et dont le pommeau a la forme d'un mufle de lion, un carquois cylindrique qui paraît être en osier tressé, et, enfin, une arbalète dont on distingue assez nettement les détails, c'est-à-dire l'arc, l'arbrier avec sa rainure médiane servant à loger le trait et la noix de la détente.

La représentation de cette même arme se retrouve au musée du Puy sur un autre bas-relief gallo-romain trouvé vers 1825 à Saint-Marcel, village de la commune d'Espaly, dans la propriété Filhol. On a découvert dans cette localité les vestiges d'une grande villa romaine et il est probable que cette pierre sculptée décorait quelque partie de cet édifice. Dans son état actuel, ce bloc de grès mesure environ 2 mètres de longueur sur 1 mètre de hauteur. La partie supérieure et l'extrémité droite ont été coupées. En outre, la pierre a été creusée après coup à sa face postérieure.

Primitivement, elle devait faire partie d'une grande frise, car sa tranche inférieure présente une large mortaise quadrangulaire où s'engageait le haut d'un chapiteau. De chaque côté de cette mortaise sont sculptés des ornements en forme de rouelles. Sur la partie antérieure se développe un grand bas-relief représentant *le départ pour la chasse*. En tête, à travers une forêt, s'avance un serviteur tenant en laisse un cerf apprivoisé que suit une biche en liberté. Deux chasseurs ferment la marche.

L'un d'eux, que reproduit notre planche VI, est particulièrement intéressant. La mutilation de la pierre a malheureusement emporté sa tête et ses épaules. Le reste de la sculpture est fort bien conservé. Le chasseur s'avance lentement vers la gauche, tenant sous son bras gauche une grande arbalète et pressant du même bras son carquois, suspendu sans doute à une courroie passée en sautoir. Il est vêtu d'une ample tunique à larges manches qui descend jusqu'au-dessous des genoux. A son côté marche un chien d'assez forte taille qui retourne la tête vers son maître et semble attendre ses ordres. L'arbalète est semblable à celle que nous venons de décrire sur le cippe de Solignac et il en est de même du carquois. Notre planche permet de juger le style de cette sculpture et de constater qu'elle appartient incontestablement à la bonne époque de l'art gallo-romain, au siècle d'Auguste ou à celui des Antonins. Cette impression est encore plus nettement ressentie quand on a sous les yeux le bas-relief tout entier, car la composition de la scène est fort heureusement distribuée. Au lieu d'être accumulés en trop grand nombre et en quelque sorte pressés les uns contre les autres, — défaut capital des

bas-reliefs romains de basse époque et notamment des sarcophages, — les personnages se meuvent ici dans un cadre suffisamment spacieux. Le relief des figures s'accuse avec vigueur, sans lourdeur ni monotonie, en produisant des jeux d'ombre et de lumière. Le modèle peut paraître sommaire pour certaines parties, mais il ne faut pas oublier que cette sculpture décorative devait être placée au sommet d'un édifice, ce qui justifie pleinement la sobriété de l'exécution.

Ce monument appartenant au Haut-Empire, il nous procure la représentation d'une arbalète à main antérieure à la mention de cette arme dans les documents littéraires. On sait que la *manuballista* se rencontre pour la première fois dans le traité de Végèce sur les institutions militaires, dédié vers l'an 385 à Valentinien II. En décrivant la formation d'une légion en bataille, cet auteur place en dernière ligne les porteurs d'arbalètes, avec les archers et les frondeurs (1). Toutefois, comme le fait observer M. Saglio, Végèce ajoute que l'on nommait autrefois *scorpions* les armes appelées de son temps *manuballistæ*, d'où il résulte qu'elles existaient déjà à une époque antérieure. Les sculptures du musée du Puy apportent un témoignage matériel à l'appui de cette conjecture.

Depuis que les arbalètes des chasseurs vellaves ont été signalées, on n'a rencontré nulle part ailleurs des représentations antiques de cette arme. Celles que nous venons d'étudier demeurent les seules connues, bien que des scènes de chasse et de combat soient figurées sur un nombre extrêmement étendu de

(1) *De re milit.*, II, xv.

monuments dans toutes les parties de l'empire romain. L'arbalète aurait-elle donc été une arme plus particulièrement répandue chez les Vellaves? Nous ne serions pas éloigné de l'admettre, surtout en nous rappelant que les sagittaires rutènes sont mentionnés par César dans un passage attestant la réputation de ce peuple pour cette arme spéciale. Or, le territoire des Rutènes n'était séparé de celui des Vellaves que par le domaine des Gabales. On peut se demander si ces sagittaires renommés de la Celtique ne devaient pas leur réputation à l'emploi de l'arbalète, dont les sculptures du Puy nous montrent deux curieux spécimens.

Nous arrêterons là cette étude sur les sculptures gallo-romaines de la ville du Puy, notre dessein n'étant pas, comme nous le disions en commençant, d'en dresser un inventaire. Plusieurs autres bas-reliefs du musée, d'autres encore encastrés dans le soubassement du clocher de la cathédrale, mériteraient de retenir l'attention. On trouvera notamment avec intérêt, dans le *Corpus* illustré que prépare M. le capitaine Espérandieu, un *Hercule désarmé par les Amours*, sujet légué à l'art gallo-romain par les Alexandrins, et une autre scène se rattachant aux mêmes origines, mais beaucoup plus rare : des *Amours jouant* au jeu des Latroncules (1). On comparera avec profit cette sculpture, dont les détails sont fort lisibles, aux représentations similaires décrites par M. Mowat, complétant sur ce point Becq de Fouquières (2).

(1) Cf. *Annales de la Soc. académ.*, t. XXVIII, 1866-67.
(2) *Bull. Soc. des Antiq. de France*, 1895, p. 239.

En résumé, la collection des sculptures antiques du Puy constitue un ensemble fort varié et particulièrement précieux par l'abondance des fragments de décoration architectonique. Beaucoup de collections gallo-romaines ne possèdent que des sculptures tumulaires dont les sujets offrent parfois une uniformité assez monotone. Les débris de frises historiées apparaissent plus rarement. Il faut donc souhaiter que la salle lapidaire du musée du Puy, où sont actuellement déposés, dans des conditions très défavorables à l'étude, ces précieux vestiges, soit prochainement l'objet d'un complet remaniement et d'un nouveau classement. Que les monuments d'où proviennent ces pierres se soient élevés sur la haute acropole d'Anicium ou qu'ils aient été apportés de Ruessium et des villes voisines, elles n'en demeurent pas moins, dans l'une ou l'autre de ces alternatives, les témoins vénérables de l'histoire des Vellaves aux temps antiques, attestant hautement la prospérité de cette cité dès les premiers siècles de l'Empire.

V

LES RELIQUES
DE SAINT GEORGES
PREMIER ÉVÊQUE DU VELAY
ET DE SAINT HILAIRE
ÉVÊQUE DE POITIERS

Par M. l'abbé ACHARD.

De temps immémorial, l'ancienne collégiale de Saint-Georges du Puy s'était crue en possession des restes précieux de saint Georges, premier évêque du Velay, et de saint Hilaire, évêque de Poitiers. Je voudrais, aujourd'hui, discuter l'authenticité, je ne dis pas canonique, mais historique de ce double dépôt.

La nature et le caractère des documents m'obligent à diviser mon travail en deux parties : dans la première, il sera très facile, à partir d'une époque antérieure au milieu du XIIe siècle, de suivre l'enchaînement d'une documentation qui ne laisse rien à désirer; dans la seconde, je m'attacherai à discerner, à travers les brouillards des légendes et l'insuffisance des documents, les traces d'une tradition primitive.

Les documents que j'ai mis en œuvre existent, soit aux archives départementales de la Haute-Loire et m'ont été très obligeamment communiqués par M. Jacotin, soit aux archives du grand séminaire du

Puy. De nombreuses pièces font également partie de la volumineuse collection de dom Fonteneau, qui se trouve à la Bibliothèque municipale de Poitiers. M. le chanoine Collon, aumônier du pensionnat des Frères de cette ville, a eu l'extrême obligeance de m'en envoyer la copie.

I

En 1162, Pierre III, évêque du Puy, fit une vérification de reliques qui se trouvaient dans un tombeau situé derrière le maître-autel de l'église Saint-Georges au Puy. C'est la première et la plus ancienne vérification dont l'histoire nous ait conservé le souvenir.

L'acte qui en fut dressé témoigne qu'elle fut faite à la requête des chanoines de la collégiale. Les ossements découverts étaient accompagnés de deux tablettes de marbre. Sur l'une d'elles on lut cette inscription : *Hic requiescunt membra sancti ac gloriosissimi Georgii episcopi,* et sur l'autre : *Hic requiescunt membra sancti ac gloriosissimi Hilarii Pictaviensis episcopi.* Nous discuterons plus bas ces deux inscriptions.

Cette constatation faite, l'évêque fit mettre les reliques et les tablettes dans un coffre de bois ; il dressa ensuite le procès-verbal de cette vérification. Après l'avoir muni de son sceau, il en déposa un exemplaire avec les reliques et en remit un second aux chanoines pour être conservé dans les archives de la collégiale.

Le coffre de bois, bien fermé par des bandes de fer, fut ensuite descendu dans le caveau.

Remarquons en passant que le procès-verbal de Pierre III ne mentionne la découverte d'aucun document attestant soit l'origine de ces reliques, soit leur translation d'un ancien lieu de sépulture en cet endroit. Il ne signale non plus aucune trace d'un sceau public, mais il permet d'affirmer qu'avant l'année 1162, l'église collégiale de Saint-Georges du Puy était en possession de reliques que l'on croyait être les restes de saint Georges, premier évêque du Velay, et de saint Hilaire de Poitiers.

En 1428, Guillaume de Chalençon fit une nouvelle vérification. Le procès-verbal en fut consigné dans un long rouleau de parchemin en cinq peaux. Je n'ai pu encore prendre directement connaissance de ce document. Pour le discuter, je suis réduit à m'en rapporter à un résumé publié jadis, dans le quatrième volume des *Tablettes historiques du Velay*, par l'abbé Payrard, sous le pseudonyme de Jean Furet.

Cette seconde visite eut pour cause une contestation survenue entre les chanoines de Saint-Georges de Saint-Paulien et de Saint-Georges du Puy. Chacun des deux chapitres prétendait posséder intactes et dans leur entier les reliques de leur commun patron. Pour mettre fin à ce conflit, les chanoines de Saint-Georges du Puy sollicitèrent une enquête de la part de l'autorité ecclésiastique et s'offrirent à présenter toutes les preuves nécessaires pour établir l'authenticité du dépôt qu'ils possédaient.

Le 28 avril 1428, l'évêque vint donc vérifier les reliques, en présence d'un grand nombre de personnages constitués en dignité.

Les deux corps étaient toujours dans le tombeau de pierre creusé derrière le maître-autel de l'église.

Autour du monument on lut, « en lettres antiques et de grande dimension, ces mots : *Hic requiescunt membra sancti Georgii primi Vellavorum episcopi.* Les pierres du monument étaient scellées avec du mortier ou plâtre « cum morterio sive plastre » dont la couleur antique témoignait qu'il n'avait pas été touché de plusieurs siècles » (1).

Le tombeau ouvert, on trouva une boîte ronde en bois, qui contenait l'acte que Pierre III y avait jadis déposé. Cet acte se trouva entièrement conforme avec celui que les chanoines conservaient dans leurs archives.

A côté était « le coffre de bois solidement fermé avec des liens de fer, dans lequel étaient les reliques de saint Georges, pliées dans une chasuble antique, avec une plaque de marbre portant l'inscription : *Hic requiescunt membra sancti et gloriosissimi Georgii episcopi* ». — Une autre vieille chasuble enveloppait d'autres ossements, avec une seconde plaque de marbre revêtue de cette inscription : *Hic requiescunt membra sancti et gloriosissimi Hilarii Pictaviensis episcopi.*

Les choses étaient donc bien restées en l'état où la visite de Pierre III les avait laissées. Cependant, ces titres parurent insuffisants à l'évêque pour autoriser un culte public. Aussi les chanoines se hâtèrent-ils de réunir des documents dans le but d'établir le fait de la translation de Saint-Paulien au Puy.

Dans l'intervalle, le prélat fit vérifier les reliques que possédait le chapitre de Saint-Paulien, et les chanoines de cette ville furent admis à faire valoir leurs titres.

(1) *Tablettes hist.*, t. IV.

L'évêque ne fut convaincu ni par les uns ni par les autres. Il refusa de trancher le différend et laissa les choses en l'état.

Les chanoines du Puy voulurent néanmoins se faire justice eux-mêmes et prirent sur eux d'exposer solennellement les reliques qu'ils possédaient. Défense leur fut faite, sous peine d'excommunication, de donner suite à leur projet. On se borna à dresser procès-verbal de cette dernière vérification, et les documents présentés par le chapitre y furent incorporés. Il est à regretter que les titres fournis alors par les chanoines de Saint-Paulien ne nous soient pas parvenus.

En 1655, les disciples de M. Olier, appelés depuis peu par Mgr de Maupas pour fonder un séminaire au Puy, avaient été substitués aux chanoines de la collégiale de Saint-Georges. Par l'entremise de leur fondateur, ils prièrent l'évêque de les autoriser à rendre un culte public aux restes de saint Georges et de saint Hilaire, toujours ensevelis derrière le maître-autel de la collégiale.

Mgr de Maupas se rendit à la prière de M. Olier et, le 17 juillet de la même année, il procéda à une nouvelle vérification, en présence d'un grand nombre de dignitaires, tant de l'ordre civil que de l'ordre ecclésiastique.

En ouvrant le tombeau, on trouva « une châsse en bois de chesne en forme de bière, de la longueur de quatre pieds de roy, ou environ ». Le coffre, bandé de fer en quatre endroits, était entouré au milieu par une ficelle scellée en cire rouge du sceau de Guillaume de Chalençon. Le sceau était intact et portait empreinte « une croix de gueules aux armes

de Chalençon ». Sur cette caisse reposait une boîte ronde qui contenait le procès-verbal de Pierre III. Cette pièce en parchemin portait le sceau de Pierre III attaché par une petite bande en peau de chamois. Il était en cire jaune et portait empreinte l'effigie de ce prélat, revêtu de ses habits pontificaux. Autour de l'effigie, on lisait ces mots : *Petrus Aniciensis episcopus.*

A l'intérieur, le cercueil en bois était divisé en trois compartiments. Le premier contenait une table de marbre de forme carrée, avec cette inscription gravée, disent les documents, en lettres gothiques : *Hic requiescunt membra sancti ac gloriosissimi Georgii episcopi.* On y trouva encore, pliés dans une vieille peau de chamois qui était enveloppée dans un vieux morceau de taffetas, une quantité d'ossements et, entre autres, une tête avec sa mâchoire.

Dans le second compartiment, on découvrit encore plusieurs ossements, avec une autre table de marbre également carrée, portant gravée, en caractères gothiques, l'inscription : *Hic requiescunt membra sancti ac gloriosissimi Hilarii Pictaviensis episcopi.*

Un médecin et un chirurgien, convoqués pour la circonstance, reconnurent ces ossements comme appartenant tous aux deux mêmes corps. Je n'ai pas besoin de transcrire ici la nomenclature que les deux hommes de l'art consignèrent de ces ossements dans leur procès-verbal. Il suffira de constater qu'elle concorde parfaitement avec celle des médecins qui intervinrent lors de la vérification de Guillaume de Chalençon.

Le troisième compartiment ne contenait qu' « un suaire tout en pièces et de vieux lambeaux à demi pourris et vermoulus ».

L'évêque fit mettre les deux corps dans deux châsses distinctes en bois de chêne. Il y joignit les deux tablettes de marbre, le rapport des deux experts, la charte de Pierre III, et enfin le procès-verbal de cette dernière vérification, signé par les dignitaires, chanoines et magistrats présents. Les nouvelles châsses furent fermées, bandées de liens de fer et scellées aux armes de l'évêque.

Par une ordonnance du 23 juillet, l'évêque avait convoqué tous les fidèles du diocèse à une grande cérémonie, destinée à inaugurer le culte public des saintes reliques.

Cependant, les chanoines de Saint-Paulien s'étaient hâtés d'intervenir et avaient cherché, par tous les moyens en leur pouvoir, à s'opposer au culte que l'on s'apprêtait à rendre aux reliques du Puy. Mais il n'en fut pas cette fois comme au temps de Guillaume de Chalençon. En vain firent-ils valoir leurs titres de possession, la force prima le droit. Mgr de Maupas ferma les yeux sur les difficultés qui avaient fait reculer son prédécesseur et la cérémonie eut lieu.

Les chanoines de Saint-Paulien en appelèrent comme d'abus au parlement de Toulouse. Convaincus cependant que l'église de Poitiers était toujours en possession des reliques de saint Hilaire, ils s'adressèrent au chapitre de cette dernière ville. Par cette manœuvre, ils faisaient coup double. D'une part, l'existence qu'ils croyaient certaine des reliques de saint Hilaire à Poitiers formait en leur faveur un argument péremptoire contre les prétentions du chapitre de Saint-Georges du Puy, en démontrant la fausseté du dépôt dont celui-ci se prévalait; d'autre part, l'intervention des chanoines de Poitiers, qui, pensaient-ils, ne

pouvaient manquer de s'associer à eux pour plaider contre l'évêque du Puy, leur apportait un appoint pécuniaire et une autorité morale.

Leurs espérances furent déçues. Depuis longtemps l'église de Poitiers avait perdu jusqu'à la trace des reliques de son illustre fondateur. La lettre des chanoines de Saint-Paulien, qui leur apprenait qu'elles se trouvaient au Puy, fut pour les chanoines de Saint-Hilaire de Poitiers une bonne fortune inespérée, et, loin de prendre fait et cause pour ceux qui venaient solliciter leur intervention, ils n'eurent qu'un désir: celui d'obtenir une partie des reliques, si inespérément découvertes. Pour donner plus d'autorité à leur requête, ils sollicitèrent l'intervention du roi auprès de l'évêque du Puy et du chapitre de Saint-Georges. Elle ne leur fut pas refusée. Muni d'une lettre royale, le chapitre de Saint-Hilaire de Poitiers envoya à l'évêque du Puy une députation chargée d'obtenir pour leur collégiale une part des saintes reliques. Une demande si puissamment appuyée ne pouvait être rejetée. Les députés furent reçus avec beaucoup d'honneur et on leur remit, en grande cérémonie, l'os huméral du bras gauche de saint Hilaire; c'était presque le seul de tous les os du saint évêque, qui n'eût pas été endommagé par le feu. L'évêque y joignit une partie du crâne toute calcinée et presque consumée par le feu.

Les députés demandèrent encore quelques parties des reliques de saint Georges, premier évêque du Velay, afin que deux dépôts si précieux, ayant reposé si longtemps ensemble dans l'église de Saint-Georges, une partie pût également reposer dans l'église de Saint-Hilaire. Mgr de Maupas ouvrit donc aussi la châsse de saint Georges, en retira le radius de l'un

des bras du premier évêque du Velay et déposa le tout dans un coffre de bois que les chanoines de Poitiers lui présentèrent. Il y mit aussi un morceau de l'étoffe de soie à fleurs qui enveloppait les saints ossements dans le tombeau de pierre en y joignant un double du procès-verbal de la découverte et translation qu'il avait faite de ces mêmes reliques en 1655 et une pièce pour attester l'authenticité de la présente concession.

Les chanoines de Saint-Georges et les députés de Saint-Hilaire, tant en leurs noms que de leurs confrères et successeurs, convinrent d'associer leurs chapitres respectifs et de les unir par les liens d'une étroite confraternité, avec participation et communauté de prières et de bonnes œuvres.

On chanta ensuite les vêpres qui furent suivies d'une procession solennelle : les reliques de saint Hilaire furent portées en triomphe à travers les rues et les places de la ville. Enfin l'évêque, après avoir scellé le coffret de ses armes, le remit aux députés.

Arrivé à Poitiers, le précieux dépôt y fut reçu en grande pompe et avec les témoignages les plus enthousiastes de respect et d'allégresse.

Les chanoines de Saint-Paulien, réduits à leurs propres ressources, ne désespérèrent pas de leur cause.

Leurs démarches auprès du parlement de Toulouse n'eurent pas de résultat. Ils portèrent leur cause à la Cour des Grands Jours, qu'ils suivirent dans ses pérégrinations à travers plusieurs villes du Midi, Le Puy, Nîmes, etc. Ils n'y furent pas plus heureux. Un appel au Conseil privé du roi n'eut pas plus de succès. Le procès ne paraît pas avoir jamais reçu de solution.

Le 26 octobre 1699, sous l'épiscopat d'Armand de Béthune, Pierre-Nicolas Girardin, chanoine de Notre-Dame du Puy et vicaire général de l'évêque, en l'absence de ce dernier, ouvrit encore la châsse de saint Georges, en présence des chanoines de la collégiale, dans le but d'en retirer le chef et la mâchoire de saint Georges, pour les placer dans un buste-reliquaire en argent. Girardin trouva intacts les sceaux apposés par Mgr de Maupas.

Le 3 juillet 1781, Mgr de Galard, évêque du Puy, ouvrit encore les deux châsses pour en retirer des reliques. Le procès-verbal qu'il dressa à cette occasion nous apprend qu'après l'ouverture faite par Girardin, deux autres de nos évêques, Mgr de Pompignan, Mgr de La Roche-Aymon, avaient eux aussi visité le précieux dépôt. Je n'ai pas trouvé le procès-verbal de ces deux visites. Celui de Mgr de Galard nous apprend que le premier de ces prélats avait ouvert la châsse de saint Georges et l'autre celle de saint Hilaire. Mgr de Galard, qui avait trouvé en bon état de conservation les sceaux de ses deux prédécesseurs, scella à nouveau les châsses.

Pendant la tourmente révolutionnaire, les reliques de nos deux saints furent tirées de leurs châsses et jetées dans les caveaux de l'église du grand séminaire où elles gisent, confondues avec une foule d'ossements de corps qui, de toute ancienneté, s'y trouvaient ensevelis. Seul le crâne de saint Hilaire a pu, je n'ai jamais su par quelles circonstances, échapper au désastre.

Le 8 septembre 1894, grâce à une bienveillante autorisation de Mgr l'évêque du Puy, j'ai pu, en compagnie de M. le chanoine Vacher, chancelier, ouvrir la châsse qui renferme ce crâne, je l'ai pris

entre les mains et je l'ai examiné à loisir. La calotte a été très régulièrement et très proprement sciée dans tout son pourtour. Un coin de la tranche présente, à l'intérieur, une légère trace de calcination. A la partie postérieure, une échancrure d'environ deux à trois centimètres de diamètre témoigne qu'un fragment a été arraché de force.

La châsse portait, en très bon état de conservation, un sceau en cire rouge aux armes de Mgr de Bonald. A côté du crâne se trouvait un procès-verbal de vérification, signé de ce dernier prélat, revêtu de son sceau et portant la date du 14 avril 1839. Ce procès-verbal nous apprend que ce crâne était identique à celui que Mgr de La Roche-Aymon avait placé dans un buste d'argent, ainsi qu'en fait foi un procès-verbal du 18 août. Je ne puis en dire l'année à cause d'une déchirure survenue dans la copie que j'ai prise du procès-verbal de Mgr de Bonald.

Les reliques, jadis concédées aux chanoines de Poitiers par Mgr de Maupas, eurent moins à souffrir que les nôtres des fureurs révolutionnaires.

La châsse, transportée au département, fut simplement dépouillée des ornements d'or et d'argent qui la décoraient extérieurement.

Dès 1794, époque à laquelle le culte chrétien commença à se réveiller, elle fut transportée secrètement à la cathédrale de Poitiers et de là dans l'église de Saint-Pierre-l'Hospitalier. Elle s'y trouvait encore lorsqu'en 1807, le 15 juin, Mgr Dominique de Prat, alors évêque de Poitiers, fit faire la reconnaissance des reliques qu'elle renfermait encore. Les actes de cette vérification furent consignés dans un long procès-verbal. La châsse ne portait plus aucun sceau.

mais les deux os des bras de saint Georges et de saint Hilaire n'avaient pas été touchés. Le petit fragment calciné du crâne de saint Hilaire avait seul disparu. Les deux os reposaient encore sur le même coussin, attachés par les mêmes rubans rouges; le tout fort défraîchi. Aucun des documents qui avaient été insérés dans la châsse en 1658 n'avait été enlevé.

Plusieurs chanoines, membres du clergé, anciens serviteurs de l'église collégiale, qui avaient vu les reliques avant la Révolution, vinrent témoigner que l'intérieur de la châsse était resté le même qu'auparavant. Deux médecins reconnurent la parfaite identité des deux os avec ceux qui étaient décrits dans les pièces authentiques données par Mgr de Maupas. Il n'y avait pas à en douter, l'église de Poitiers reprenait possession des restes de saint Hilaire.

On le voit par cette suite de vérifications, à partir d'une époque antérieure à 1168 et à l'épiscopat de Pierre III jusqu'à nos jours, pour ce qui en a été conservé, l'identité des reliques de saint Georges et de saint Hilaire est incontestable et la documentation se suit et s'enchaîne merveilleusement.

II

Il n'en est pas de même pour la période qui précéda. Les sources que nous aurons à consulter sont: 1° des récits légendaires; 2° des textes liturgiques dont la tradition ne nous a guère conservé que des fragments; 3° les deux tablettes de marbre découvertes par Pierre III; 4° enfin, le témoignage de deux anciennes églises, construites l'une sous le

vocable de saint Georges et l'autre sous celui de saint Hilaire.

Le premier document que les chanoines de Saint-Georges produisirent dans le procès instruit par Guillaume de Chalençon, fut un légendaire manuscrit appartenant à l'église de Notre-Dame du Puy. Une de ces légendes, que Médicis donne in-extenso dans ses *Chroniques,* nous raconte la nomination de Norbert à l'évêché du Puy et lui attribue la translation des reliques de saint Hilaire. En voici le résumé:

Après la mort de l'évêque Guy, l'église du Puy était restée longtemps veuve de son premier pasteur, par suite de rivalités qui divisaient le clergé. D'une part, Vital, frère du vicomte de Polignac et abbé de Saint-Pierre-la-Tour, appuyé par son puissant frère, prétendait se faire élire, et plusieurs avaient pris parti pour lui; les autres reportaient leurs voix sur un autre candidat. Toute la ville, partageant les divisions du clergé, était dans l'agitation. Or, dit la légende, le roi de France, durant son sommeil, eut un songe dans lequel Dieu lui révéla le triste état de l'église du Puy, lui donna ordre d'y mettre fin et de lui envoyer pour évêque le premier personnage qu'il rencontrerait, au sortir de son palais, après son lever. A son réveil, le roi rencontre, en sortant, Norbert, frère germain du comte de Poitiers et du duc d'Aquitaine.

Le roi, ne voulant rien faire sans conseil, réunit les grands de sa cour et leur fait connaître ce qui vient de lui arriver. Tous virent dans ce songe une manifestation de la volonté divine et furent d'avis qu'il fallait y obéir. Le roi alors mande Norbert et lui intime l'ordre de se rendre au Puy. En même temps il lui confie des lettres scellées à l'adresse du chapitre.

Les chanoines du Puy, après avoir pris connaissance des lettres du roi, n'hésitèrent pas à proclamer Norbert évêque.

Sous son épiscopat, les Normands envahirent le Poitou et saccagèrent tout le pays. Pour sauver de la destruction les reliques de leur patron saint Hilaire, les moines, qui en avaient la garde, vinrent les cacher auprès de Norbert.

Vital chercha ensuite à se venger et fit souffrir à son rival toutes sortes de tracasseries. Celui-ci implora le secours du roi qui vint, à la tête de son armée, faire expier à Vital ses forfaits. Mais à peine le roi se fut-il retiré, que les Polignac recommencèrent leurs vexations. Pour en finir, Norbert, en échange du château de Mercœur, céda au vicomte la ville de Saint-Paulien, sous la réserve cependant qu'il lui serait permis de transférer au Puy les reliques de saint Georges et de plusieurs autres saints. La translation se fit en grande pompe, et les restes vénérés furent déposés d'abord dans une petite église dédiée à saint Étienne, premier martyr; plus tard, ils furent placés dans une église construite exprès en son honneur.

Un autre récit du même légendaire, après avoir relaté la vie de saint Georges, raconte que son corps, enseveli d'abord à Saint-Paulien, fut dans la suite transporté solennellement dans la cité d'Anis, et enseveli dans une église consacrée sous son vocable.

Ces légendes cachent-elles, sous des détails aussi fantaisistes que merveilleux, un fond de réelle tradition? Nous le verrons plus tard. Qu'il me suffise pour le moment de faire remarquer que leur témoignage me paraît fort peu autorisé, à cause précisément de leur caractère par trop légendaire et de leur rédaction

relativement récente. La première, en effet, se termine par une mention non équivoque de la vérification qui fut faite par Pierre III; elle lui est donc postérieure. On ne peut donc en placer la date avant le XIIIe siècle. L'éditeur des *Chroniques* de Médicis est même d'avis qu'on peut la descendre jusqu'au commencement du XIVe siècle. La seconde légende ne paraît pas plus ancienne.

Assurément ces légendes s'étaient formées et avaient pris corps dans l'imagination populaire longtemps avant la rédaction des récits qui nous les ont conservées; mais il serait fort difficile de préciser même approximativement l'époque de leur naissance. Leur témoignage est donc insuffisant.

Les principaux textes liturgiques invoqués par les chanoines du Puy furent: une prose qui contenait l'histoire abrégée de la translation accomplie par Norbert; un antique missel qui prouvait qu'une fête de la translation était célébrée depuis des temps très anciens. A ces titres nous pouvons joindre le témoignage du bréviaire manuscrit de Saint-Chaffre, conservé à la Bibliothèque nationale. Quoique l'écriture n'en soit que du XVe siècle, il est permis de croire que l'office qu'il contient est beaucoup plus ancien.

Je ne puis faire ici une critique détaillée de ces documents, car, à l'exception du bréviaire de Saint-Chaffre, que je n'ai pas eu du reste l'occasion d'étudier, nous ne les possédons plus. Les fragments que le procès-verbal de Guillaume de Chalençon nous en a conservés, ne peuvent nous permettre de fixer notre jugement sur l'ancienneté de la tradition dont ils sont les témoins.

Tout ce que je puis en dire c'est que la prose n'est que la traduction en vers rimés de la première des deux légendes que j'ai résumées. Ces divers monuments sont bien les témoins d'une tradition qui avait cours au temps où ils étaient en usage; mais ils ne nous apprennent rien sur l'ancienneté, non pas relative, mais absolue de cette tradition. Le missel manuscrit dont nous avons parlé est bien présenté comme déjà très ancien en 1428, puisque, dès cette époque, il faisait déjà partie des archives de la collégiale; mais un service de deux siècles suffisait largement à lui donner des droits à la retraite.

A côté des documents liturgiques, d'autres documents nous fournissent deux dates sur l'existence d'une fête de la translation à une époque antérieure au procès de 1428.

C'est d'abord un vieux registre des comptes du chapitre, qui nous apprend que cette fête était déjà établie en 1292.

C'est ensuite une bulle du pape Clément IV qui, en 1267, accorda des indulgences pour les deux fêtes de saint Georges. Il est évident que la seconde de ces fêtes n'avait d'autre objet que la translation des reliques de ce saint. La fête de la translation des reliques de saint Georges est donc antérieure à 1267; mais nous n'en savons pas davantage sur l'époque de l'institution de cette fête.

Ces documents ne peuvent non plus nous fournir la preuve que nous cherchons.

Les tablettes de marbre découvertes par Pierre III sont des témoins plus anciens. Leur témoignage pourrait être décisif s'il s'agissait d'un tombeau primitif, mais nous sommes en présence d'une simple

translation et nos tablettes n'en font aucune mention : elles ne portent même aucune trace d'un sceau public. Néanmoins, ces deux inscriptions nous apporteraient un précieux concours si nous parvenions à déterminer leur âge approximatif d'après la paléographie. A la vérité, les tablettes ne nous sont pas parvenues. Cependant, nous pouvons suppléer à cette perte grâce à un fac-simile, dont nous n'avons pas de motifs de suspecter l'exactitude, que les auteurs de la *Gallia Christiana* firent graver et qu'ils ont reproduit dans leur œuvre. D'après cette reproduction, nos deux inscriptions étaient un mélange de lettres capitales et onciales en caractères gras et arrondis. Je suis peu au courant de la paléographie et de l'épigraphie, cependant, en comparant ces inscriptions avec d'autres dont la date est certaine, j'ai cru remarquer que ce genre d'écriture était en usage aux Xe et XIe siècles, et qu'il n'est pas postérieur à ce dernier. Par suite, je crois pouvoir affirmer que nos deux inscriptions sont probablement du XIe siècle au plus tard. Assurément, si nous pouvions en faire remonter la date jusqu'aux premières années de ce XIe siècle, leur témoignage en tirerait une force très grande.

III

Il nous reste encore deux témoins à consulter. Ce sont les deux anciennes églises de Saint-Georges et de Saint-Hilaire.

L'église de Saint-Georges s'élevait sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui la chapelle du grand

séminaire. Une partie de l'ancienne église se voit encore encastrée dans les murs de cet édifice.

M. Noël Thiollier, dans son remarquable ouvrage (1), est d'avis que l'église Saint-Georges est vraisemblablement un édifice de la fin du XIe siècle. Je crois qu'il faut avancer cette date de quelques années, au moins pour la partie principale du bâtiment, qui a pu être remanié et agrandi plus tard. En effet, l'église et le chapitre de Saint-Georges existaient déjà vers cette époque. Une charte, citée par Rocher Rocha (2), nous apprend qu'en 1089, Charles, abbé et sacristain de Saint-Georges, donna certaines dîmes aux chanoines: « Dono et « offero omnipotenti Deo et Beatissimæ Virgini Mariæ « et sancto Georgio præsuli in prædicta Ecclesia, ad « stipendia et quotidianum victum Fratrum qui in « supradicta Ecclesia sunt congregati vel congregan- « di..... decimos panis et vini de Charanicaco et deinde « decimos panis et vini de Chassende..... Testes istius « donationis et scripturæ sunt dominus Adhemarus « Aniciensis Ecclesiæ episcopus, cum Canonicis suis, « in quorum presentia Carolus abbas hujus donationis « scripturam laudavit, et manu sua propria firmavit...». Cette charte prouve bien que le chapitre et l'église de Saint-Georges existaient déjà depuis un certain temps en 1089. Or, si peu que nous avancions la date de la construction de ce monument, nous nous rapprochons sensiblement de l'époque où vivait Norbert.

A peu près sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui la bibliothèque publique de notre ville, se dressait

(1) *L'architecture religieuse à l'époque romane dans l'ancien diocèse du Puy*, p. 77.

(2) *Pouillé du diocèse du Puy*, n° 19, dans les *Tablettes hist. du Velay*, t. IV, p. 464.

jadis une autre église dédiée à saint Hilaire. Une charte citée au même Pouillé, n° 22, et datée du 15 avril 995, nous apprend que cette église existait à cette époque. Parlant de Guy d'Anjou, elle dit: « Eodem « tempore construxit Ecclesiam Sancti Petri. in subur- « bio Aniciensi, juxta Ecclesiam Sancti Hilarii ». D'autre part, nous lisons dans les *Chroniques* de Médicis (1), qu'à la fin du XIe siècle, cette église était « par antiquité descendue en ruyne », et qu'Adhémar de Monteil se proposait de la réédifier: qu'il en fut empêché « par la saincte expédition envoyée en terre saincte », et que son projet fut plus tard mis à exécution par un riche marchand du Puy.

Une église qui, à la fin du XIe siècle, tombait de vétusté, était assurément d'une certaine ancienneté à la fin du Xe siècle. Il n'est donc pas téméraire d'en faire remonter la construction au temps de Norbert. Voici donc un témoin contemporain.

Il est je crois incontestable que le culte spécial de saint Hilaire, dans nos pays, se rattache à l'épiscopat de Norbert. Cependant on ne peut tirer de ce fait une preuve en faveur de l'authenticité des reliques de ce saint et de la légitimité du dépôt que l'on possédait. Lors même que ces reliques n'auraient jamais quitté Poitiers, Norbert aurait pu établir au Puy le culte du saint docteur, et même lui construire ou lui dédier une église. Il n'y a pas de connexion nécessaire entre l'église et les reliques; la première ne garantit pas forcément les secondes. Néanmoins, le témoignage forme une sérieuse présomption en faveur de l'ancienneté de la tradition.

(1) T. II, p. 161.

L'église Saint-Hilaire, avons-nous dit, est probablement contemporaine de Norbert. Nous avons pu faire également remonter jusque vers le milieu du XIe siècle la date probable de la construction de l'église Saint-Georges. Je ne crois pas cependant qu'il soit possible de l'avancer bien au delà de cette époque, et elle me paraît plus récente que celle de Saint-Hilaire. Cette dernière, en effet, tombait en ruines vers la fin du XIe siècle. Or, Médicis ne dit rien de pareil au sujet de Saint-Georges, et la charte de l'abbé Charles confère à la même époque des dîmes au chapitre; mais elle ne contient aucune allusion à un état de délabrement de l'église. Si nous admettons que l'église Saint-Georges fut construite vers le milieu du XIe siècle, il ne nous reste plus qu'un espace de cent cinquante ans environ, qui sépare la construction de cette église de l'épiscopat de Norbert.

Nous pouvons encore gagner du terrain.

Lorsqu'en 1658, on démolit l'autel de l'église Saint-Georges, on trouva qu'il renfermait une vertèbre de saint Hilaire, mais cet autel était probablement l'autel primitif, contemporain de la construction de l'église et consacré en même temps qu'elle. En effet, les observations que me faisait, il y a quelques années, à ce sujet, M. le chanoine Collon me semblent fondées: « Le procès-verbal de Pierre III qui, après avoir fait ouvrir « quoddam vas quod erat post altare S. Georgii », dépose les membres sacrés dans une châsse de bois, « reposui in vase ligneo » et remet le tout dans la châsse de pierre, « et..... reposui in vase lapideo », démontre péremptoirement qu'on ne toucha pas à l'autel. La défense de toucher même aux décorations de l'autel portée sous Guillaume de Chalençon, lorsque, vérification

faite des reliques, il les replaça dans le tombeau, conduit forcément à la même conclusion. Pourrait-il sembler vraisemblable que, dans les intervalles de ces vérifications, on eût modifié l'autel sans toucher aux reliques? Or ces vérifications n'avaient lieu qu'à de longs intervalles les unes des autres, et pour des raisons majeures dont on trouve toujours la trace, il paraît peu admissible, avec les données positives que nous avons, de supposer des modifications à l'autel qui eussent amené forcément un déplacement quelconque des reliques ». L'autel derrière lequel les deux corps avaient été déposés était bien l'autel primitif. Or, le fait de mettre dans cet autel, en le consacrant, une vertèbre de saint Hilaire suppose qu'on se croyait en possession de ses restes avant le XIe siècle dans la ville du Puy.

Les plus anciennes traces que les documents nous permettent d'entrevoir de cette tradition ne seraient plus séparées de l'époque de Norbert et de la construction de l'église dédiée à saint Hilaire que par un laps de temps qui ne saurait se prolonger beaucoup au delà de cent ans. Or, dans l'intervalle, la supercherie a-t-elle eu le temps de s'imposer à la crédulité, la légende de se former et de prendre corps? Il s'agit, en effet, d'un événement qui, s'il eut lieu, fut public et dut forcément avoir un grand retentissement. S'il s'est jamais produit, comment, au bout de cent ans, parvenir à faire croire à toute une ville qu'un pareil événement avait eu lieu, quand tous les anciens pouvaient encore assurer n'en avoir jamais entendu parler? La translation des reliques de saint Hilaire de Poitiers au Puy, sous l'épiscopat de Norbert, semble donc assez probable.

On peut, ce me semble, faire le même raisonnement à propos de la translation des reliques de saint

Georges, et l'accepter comme également probable. Je résumerai ainsi l'impression laissée dans mon esprit par l'étude des documents. Norbert qui aurait reçu les reliques de saint Hilaire, transportées de Poitiers, les aurait placées dans une église qu'il construisit ou du moins dédia à ce saint. Il aurait transporté aussi au Puy les reliques de saint Georges, qui étaient à Saint-Paulien, pour les déposer, d'après la légende, dans une très ancienne petite église dédiée à saint Étienne. Plus tard, au même lieu, on aurait construit une nouvelle église en l'honneur de saint Georges, consacrée sous son vocable, et destinée à abriter ses ossements. Vers la fin du XIe siècle, l'église Saint-Hilaire tombant en ruines et ne pouvant être immédiatement rebâtie, les reliques de saint Hilaire en auraient été retirées et déposées dans l'église Saint-Georges, à côté de celles de ce dernier saint, derrière le maître-autel, où Pierre III les aurait découvertes le premier. Les tablettes seraient probablement du temps de Norbert : on les aurait mises dans le tombeau de pierre en même temps que les deux corps. Néanmoins, on pourra toujours se demander pourquoi Norbert ou celui qui a déposé ces deux corps dans l'église Saint-Georges n'a laissé ni un procès-verbal, ni même aucune mention de translation.

Mon but n'est pas ici de suivre l'histoire des reliques de saint Hilaire et de remonter jusqu'à l'époque de la sépulture de ce saint. J'ai voulu seulement étudier la légitimité du dépôt que l'on possédait au Puy, et en discuter les origines.

Quant aux restes de saint Georges, bien que le transfert de Saint-Paulien au Puy, à l'époque de Norbert, m'ait paru probable, je ne puis m'empêcher

d'émettre quelques doutes sur leur authenticité originelle. Lors des deux visites de Guillaume de Chalençon et de Henry de Maupas, on sait que les chanoines de Saint-Paulien firent une opposition énergique à leur élévation, en prétendant être les seuls possesseurs des vraies reliques de saint Georges.

Odo de Gissey, racontant le procès soulevé du temps de Guillaume de Chalençon, crut mettre tout le monde d'accord, en supposant que, lors de la translation primitive, on avait dû laisser à Saint-Paulien une partie notable des ossements du saint, tandis que la majeure partie en aurait été transférée au Puy. En admettant cette hypothèse, les revendications de chacun des deux chapitres se seraient trouvées également fondées, mais la conjecture d'Odo de Gissey est contredite par les faits. Les chanoines de Saint-Paulien, comme ceux du Puy, se prétendaient possesseurs non pas d'une partie, mais de tout le corps de saint Georges.

Lors des deux vérifications qui en furent faites au Puy, les procès-verbaux des médecins et chirurgiens mentionnent expressément une tête entière de saint Georges, y compris la mâchoire. Or, au XVIIe siècle, les chanoines de Saint-Paulien firent observer à Mgr de Maupas que, dans deux visites pastorales faites à leur église, non seulement il avait reconnu l'authenticité du dépôt qu'ils possédaient, mais il avait même, en signe de vénération, fait reposer quelques instants le crâne de saint Georges sur la tête de chacun des prêtres présents à la cérémonie. Voilà donc saint Georges en possession de deux corps, tout au moins de deux têtes, l'une au Puy, l'autre à Saint-Paulien! Nous n'avons plus les documents que les chanoines de

Saint-Paulien présentèrent à Guillaume de Chalençon pour appuyer leurs revendications. En tout cas, ils durent être aussi anciens et aussi concluants que les titres des chanoines du Puy, car le problème parut insoluble à ce prélat et il enterra l'affaire. Nous sommes donc en présence d'une supposition de reliques. Où étaient les vraies? Où étaient les fausses? Nul ne peut le dire. Les chanoines de Saint-Paulien, à la veille de se voir dépossédés de leur trésor, trompèrent-ils l'évêque en substituant d'autres ossements à ceux de leur patron? Ou remplacèrent-ils, par d'autres, les reliques qu'on leur avait enlevées? On ne le saura jamais.

Quoi qu'il en soit, je suis porté à croire que ni l'un ni l'autre des deux chapitres n'était en possession des véritables restes de saint Georges. Voici sur quelles bases je fonde ma conjecture :

Comme il n'est plus possible de soutenir l'apostolicité de nos églises des Gaules, que savons-nous de saint Georges lui-même, de son origine, de sa prédication, de l'époque où il vivait? Presque rien ; car les légendes qui nous en parlent avec un si grand luxe de détails merveilleux sont venues trop tard et ont donné trop libre carrière à la fantaisie pour mériter la moindre créance. Nous savons qu'un personnage nommé Georges vint un jour apporter la foi chrétienne dans nos montagnes ; la ville de *Ruessium* devint son centre d'influence, il est probable qu'il y mourut. Nous n'en connaissons pas davantage. Était-il évêque? Nous ne le savons pas avec certitude ; certains martyrologes le qualifient de simple prêtre. Est-ce tout ?

Admettons que saint Georges n'ait pas évangélisé nos pays à une date sensiblement postérieure à celle

que Grégoire de Tours assigne à la venue des sept prédicateurs de la foi dans les Gaules, je crois qu'il n'y aurait rien d'étonnant à ce que ces reliques aient disparu de très bonne heure.

Pendant longtemps, en effet, les chrétiens ne furent qu'une minorité dans nos pays comme ailleurs, et l'élément païen continua à prédominer, d'autant plus enflammé de haine contre les chrétiens que ceux-ci gagnaient chaque jour du terrain. Ici comme partout, ces derniers durent être victimes de fréquentes bagarres suscitées par la malveillance des païens. On sait que, dans ces cas, si les idolâtres s'attaquaient aux personnes, ils s'acharnaient également contre les lieux où le culte se célébrait et contre les sépultures. Les plus honorées excitaient spécialement leurs fureurs. Il serait bien surprenant que le tombeau et les restes de saint Georges, qui avaient dû recevoir des honneurs remarqués, eussent échappé à la malveillance des païens.

D'ailleurs, ce que les païens des siècles précédents auraient épargné ne pouvait trouver grâce devant les Barbares, pendant les grandes invasions.

Combien a-t-on jamais retrouvé de corps des anciens évêques du Puy? Parmi les reliques dont se parent nos diverses églises de France, combien se trouve-t-il de corps de saints des premiers siècles dont l'authenticité ne soit pas sujette à caution?

Du reste, que penser de l'oubli dans lequel est tombé le tombeau de saint Georges? Comment se fait-il que le souvenir s'en soit perdu et que le culte en ait péri, alors qu'on aurait conservé les reliques? La mention de ce tombeau et celle du culte qu'il aurait reçu à travers les âges, constitueraient un témoignage

d'une importance capitale en faveur de la conservation du corps lui-même. Or, toute notre tradition historique est muette sur ce point.

Il y a plus. Le souvenir de saint Georges lui-même paraît avoir baissé, dans la mémoire du peuple chrétien, pendant la période qui précède le moyen âge; car, plus tard, lorsque le christianisme sera devenu prédominant dans le pays, lorsque la ville, où saint Georges avait vécu, changera son nom ancien pour se donner une dénomination chrétienne, le personnage dont le souvenir s'imposera à elle de préférence à tout autre sera, non pas celui qui sera toujours le plus illustre de ses citoyens, mais un de ses successeurs. Elle s'appellera Saint-Paulien et non Saint-Georges. Ceci nous permet de supposer qu'à cette époque, on n'avait plus grand souci ni de saint Georges, ni de son tombeau, ni de ses reliques. L'oubli semble avoir passé sur tous ces souvenirs.

Ce ne sera que plus tard que le culte de saint Georges se réveillera et qu'on parlera de ses reliques. Peut-être pendant la construction d'une nouvelle église sur l'emplacement d'un édifice primitif, les fouilles auront-elles amené au jour les ossements d'un personnage inconnu; on aura cru que ce ne pouvait être que le corps de saint Georges; on l'aura exhumé pour l'honorer comme tel.

Ce sont là de simples conjectures, me dira-t-on? Sans leur attribuer plus de valeur, je crois qu'elles se rapprochent plus de la vérité que toutes les légendes dans lesquelles nos aïeux avaient donné libre carrière à leur imagination.

VI

L'ABBAYE DE SAINT-MICHEL DE CLUSE
ET SES RAPPORTS
AVEC
LA VILLE DU PUY

Par M. le comte Édouard de DIENNE.

LA LÉGENDE

Nous ne nous attarderons pas à décrire ici le site admirable que domine l'abbaye de Saint-Michel de Cluse, en Piémont, et nous renvoyons à ce sujet aux pages enthousiastes du grand écrivain Massimo d'Azeglio (1). Beaucoup de nos compatriotes, allant de Modane à Turin, ont d'ailleurs aperçu dans la vallée de la Dora Riparia, à quelque distance de Suze, cette *Cluse* ou passage alpestre resserré entre deux montagnes, le Pirchiriano à droite et le Caprasio à gauche, qui semblent vouloir fermer l'horizon. C'est sur le Pirchiriano que se présente comme une construction fantastique, une création réalisée de Gustave Doré, le monument qui a été une des quatre plus grandes fondations bénédictines d'Italie.

(1) *La Sagra S. Michele disegnata e descritta.* Torino, 1879. L'auteur d'*Ettore Fieramosca* était aussi un dessinateur et un peintre de talent.

L'étude de ses origines a passionné les Italiens.

Elle présente un grand intérêt pour l'Auvergne et le Velay, comme pour l'histoire générale. En effet, la fondation de l'abbaye de Saint-Michel de Cluse, située sur la principale voie qui, depuis des siècles, conduit de France en Italie, coïncide avec la formation de la société féodale et aussi avec la tentative faite par Gerbert, le précurseur des Croisés, de restaurer l'empire d'Occident pour en discipliner les forces éparses et les lancer sur l'Orient.

Les érudits d'Italie — les seuls qui, jusqu'à présent, se sont occupés de notre sujet — soucieux, avant tout, d'assurer à leurs discussions, relatives aux origines de l'abbaye, une base fondée sur une critique sévère, ont, les uns vivement attaqué, les autres évité même de reproduire la légende de la Cluse telle que les vieux chroniqueurs nous l'ont transmise.

Or, la légende est la poésie de l'histoire et, à ce titre, jette sur nos pages, souvent arides, un charme qui n'atteint en rien le plus sévère examen des faits. En rejetant celle que la tradition nous a apportée, on en crée une nouvelle consistant à soutenir que les naïfs chroniqueurs, qui n'appuient point leurs récits sur des documents certains, sont des imaginatifs ou des imposteurs. Ils auraient voulu édifier leurs contemporains ou les tromper par on ne sait quelle composition littéraire afin d'élever leurs âmes vers le ciel, ou fausser leur jugement au profit d'intérêts purement humains. Dans l'un et l'autre cas, il n'y aurait pas lieu de leur accorder la moindre confiance. Nous croyons, au contraire, que, tout en réservant les droits incontestables de la critique, on doit reconnaître à la légende, en outre de sa qualité purement

esthétique, un fond de vérité, vérité altérée, enjolivée ou enlaidie, mais n'en existant pas moins et que le devoir de l'historien est de rechercher.

Première légende clusienne rappelant une légende ancienne.

La légende nous raconte donc qu'il a existé une ville sur le mont Pirchiriano (1). L'imagination populaire, comme toujours, a grossi le tableau, mais, au lieu d'une ville, il paraît au moins probable qu'il y a eu, sur son sommet, une forteresse ceinte de tours. Elle aurait été bâtie par les Grecs, au moment de l'invasion des Lombards, afin de défendre la péninsule et de ces *tours,* en grec πυργοι, le lieu aurait pris le nom de *Pirchiriano* (2).

Les envahisseurs, après leur victoire, conservèrent quelques restes de la citadelle comme point d'observation en la reliant peut-être à un mur fortifié par lequel ils fermèrent la vallée. C'est sur ces restes que fut élevée la tour dite de la *Belle-Alda,* dont le nom se rattache à un prodige en tout point semblable à celui que l'on raconte avoir eu lieu à notre rocher Saint-Michel. Une jeune fille, pour garder sa vertu, se serait de ce point précipitée dans l'abîme, aux yeux mêmes de son séducteur, et aurait été relevée saine et sauve. On ajoute qu'ayant voulu, par orgueil, recommencer une expérience que la nécessité ne justifiait plus, elle y trouva la mort (3).

(1) Tradition rapportée sans preuves par Pingonius. V. *Nouveau théâtre du Piémont.* La Haye, Rutgert, 1725, 2 vol. in-f°.

(2) *Dizionario del professore Casalis.* Torino, Maspero, 1849.

(3) La légende clusienne a été écrite par Édouard Calandra.

Un temple païen aurait-il été remplacé à cette époque, correspondant à l'invasion des Sarrasins, par une chapelle en l'honneur de saint Michel? La tradition ne le dit pas. On sait seulement que les temples, élevés en l'honneur des Anges, étaient construits sur des hauteurs et que, depuis un temps immémorial, l'Archange, général des milices célestes, était honoré en ce lieu. La Chronique de Maillezais assure que différents cénobites, dont la règle remontait à 868, y vivaient en 872, épars et sans chefs, menant la vie érémitique (1). Il semble que ces cénobites n'eurent pas de successeurs et que la montagne était abandonnée, lorsque, vers le milieu du Xe siècle, un saint homme, nommé Jean Vincent, personnage absolument historique, se fixa sur celle qui lui fait face, appelée *Caprasio* ou *delle Celle,* à cause des cellules qu'à son exemple d'autres pieux ermites avaient élevées autour de la sienne (2).

Une nuit, saint Michel apparut à Jean Vincent et lui ordonna de descendre dans la vallée de la Dora, afin d'y préparer les bois nécessaires à la reconstruction de son oratoire du mont Pirchiriano (3). Ce dernier, pour obéir aux ordres célestes, travailla pendant plusieurs

Torino, Casanova. Le *Livre de Podio (Chroniques* de Médicis, t. I de l'édition Aug. Chassaing, p. 177) rapporte la légende anicienne. On montrait près de la chapelle Saint-Michel d'Aiguilhe l'endroit d'où aurait eu lieu *lou sault de la Pioucelle,* et plusieurs emportaient de la terre du jardin où elle serait tombée.

(1) *Chronicon melleacense ab orbe condito ad annum 1141. Novæ bibliothecæ manuscripta.* Paris, 1757, IIe vol.

(2) *Vita di S. Giovanni Vincenzo* dal prof. F. Savio. Torino.

(3) Cette légende et les suivantes sont extraites du *Chronicon* de la Cluse écrit au XIe siècle par un moine appelé Guillaume.

jours, mais, chaque fois qu'il retournait à son chantier, il ne retrouvait plus rien de ce qu'il avait fait la veille : tout avait disparu. C'est alors que, croyant être la victime de voleurs hardis, il invoqua l'Archange. Celui-ci lui montra un vol épais de colombes, emportant dans leurs becs les parcelles des bois dégrossis qu'il n'aurait pu, sans beaucoup de temps et de peine, monter au sommet du Pirchiriano où il les retrouva dans leur entier.

Cette jolie légende recouvre évidemment un fait qui n'en est pas moins véritable. Jean Vincent, gémissant de voir abandonner le sanctuaire de saint Michel, situé en face de son ermitage, eut la pensée de le relever de ses ruines et mit lui-même la main à l'œuvre. Les habitants des environs, émerveillés de sa foi, l'aidèrent à son insu en transportant, pendant la nuit, les bois travaillés par lui pendant le jour, jouissant ainsi du plaisir que lui causait leur charité discrète. Petit à petit, le surnaturel s'est greffé sur ce qui est parfaitement explicable.

Jean Vincent construisit non seulement un nouvel oratoire, mais encore une petite cellule contiguë où il habita désormais.

Seconde légende clusienne rappelant une légende ancienne.

C'est alors qu'un seigneur d'Auvergne, nommé Hugues le Décousu ou le Prodigue, vint, avec sa femme Ysengarde et une suite nombreuse, en pèlerinage à Rome. Là, il fut frappé par un prodige qui laissa sur son esprit une impression très vive. Alors qu'il montait les degrés de l'église Saint-Pierre, il se sentit subitement arrêté. Plus il faisait d'efforts pour avancer,

plus une force mystérieuse le rejetait en arrière. Sa femme et ceux qui l'accompagnaient l'engagèrent à se prosterner aux pieds du Pape et à se faire absoudre de ses fautes. Ayant suivi leurs conseils, il put seulement alors franchir le seuil sacré et baiser le tombeau des Apôtres. Pour retourner dans son pays, il se dirigea vers les Alpes par la vallée de la Dora, qu'il avait probablement suivie à l'aller. On dit, en effet, qu'il était lié d'amitié avec un habitant de la ville de Suze, qui lui offrit une hospitalité dont il avait usé dans d'autres circonstances (1). Là ses hôtes, car son ami était marié et la Chronique nous dit même le nom de sa femme : Ève, lui racontèrent les merveilles qui avaient accompagné la construction de la chapelle de Jean Vincent. Ils l'engagèrent à la remplacer par une église plus vaste et par le monastère que le Pape lui avait ordonné de construire, monastère qu'il pensait alors élever dans son pays.

Sur la légende des colombes s'en était greffée une autre. L'évêque de Turin avait été prié de consacrer le nouvel oratoire. Il alla coucher au château d'Avigliana, voisin du mont Pirchiriano, mais, la nuit qui précéda le jour fixé pour la cérémonie, il fut réveillé par la foule venant le chercher et il vit, comme elle, un feu, sous la forme de grandes colonnes, descendre sur la montagne bientôt entourée de flammes (2). Il

(1) *In familiari sibique nota domo.*

(2) Ce miracle aurait fait donner à la montagne le nom de *pirchiriano, montagne de feu.* Les hagiographes montrent généralement les apparitions de Dieu ou des anges au milieu du feu. Dans l'Ancien Testament, Dieu apparaît à Moïse au milieu d'un buisson ardent. On ne pouvait être surpris d'apprendre qu'au Mont-Saint-Michel, en Normandie, le feu avait une nuit paru si

se rendit aussitôt, suivi de la multitude, à la petite église de l'ermite et la trouva toute parfumée d'encens, humide encore d'une huile sainte qu'il se borna à essuyer avec respect. De cette consécration faite par les Anges, le lieu prit le nom de *Sagra*, par lequel on le désigne encore.

On comprend l'impression ressentie par Hugues à ce récit. Elle lui rappelait ce que l'on racontait en Auvergne de la dédicace de Notre-Dame du Puy, dont la légende est semblable (1). Il voulut voir le lieu témoin de tant de miracles et gravit, avec sa suite, le mont Pirchiriano. A leur arrivée à la chapelle, Hugues et ses compagnons étaient éprouvés par une soif ardente. Jean Vincent ne put leur offrir que ce qui restait du vin dont il s'était servi pour sa messe, contenu dans une petite ampoule, mais il se multiplia d'une telle façon que tous en goûtèrent et leur soif fut étanchée. Ce nouveau prodige finit par le décider à choisir pour le monastère qu'il voulait élever, l'endroit où Jean Vincent avait établi son oratoire et son ermitage. Il se rendit donc, avec sa suite, au château d'Avigliana où résidait le marquis d'Ivrée, Ardoin, seigneur du lieu, et lui proposa d'acheter le terrain. Celui-ci

violent que l'évêque d'Avranches, Norgod le Danois, avait cru à l'incendie des bâtiments et à la mort de ceux qui l'habitaient. Aux premiers rayons du soleil aucune trace du phénomène n'ayant pu être observée, l'évêque y vit la preuve de la présence d'esprits bienheureux. Telle est la légende rapportée dans l'histoire du monastère et copiée par Paul Féval dans ses *Merveilles du Mont-Saint-Michel*, 7e édit. Paris, Palmé, 1879.

(1) Il serait intéressant peut-être pour les folk-loristes de rechercher si ces légendes ont été importées du Velay en Piémont ou si elles remontent à une époque antérieure à la formation de ces deux pays.

voulut lui en faire don, mais Hugues refusa son offre généreuse afin de donner aux religieux qu'il établirait sur le mont Pirchiriano une plus grande indépendance (1), fondée sur leur droit absolu de propriété, puis il retourna en Auvergne afin d'y chercher les fonds nécessaires à l'exécution de l'œuvre.

Sur ces entrefaites, Jean Vincent fut appelé à l'archevêché de Ravenne, mais le pèlerinage qu'il avait fondé ne périclita pas et fut l'objet de nouveaux miracles.

Un abbé italien, Guillaume, gravit un jour le Pirchiriano. Arrivé à une certaine hauteur, là où les sentiers devenaient plus étroits et dominaient complètement l'abîme, il dut descendre de son cheval et le conduire à sa suite en le menant par la bride. Un faux pas de l'animal précipita ce dernier dans le vide. Guillaume, sans montrer la moindre émotion, entra dans la chapelle, pria Dieu et l'Archange, puis dit à son serviteur d'aller à la recherche de sa monture. Celle-ci n'avait eu dans sa chute aucun mal.

C'est aussi, sans doute, à cette époque que se place la légende du goutteux qui se rendait, avec plusieurs compagnons, à Saint-Michel du Monte Gargano. Il les abandonna dans la vallée de la Dora, en vue de la Cluse, et, malgré leurs conseils, fit avec foi, mais avec

(1) Il tint à assurer à ses religieux, vis-à-vis de l'évêque de Turin, la même indépendance au spirituel dont ils jouissaient au temporel, vis-à-vis des marquis d'Ivrée : et, comme l'église angélique du Puy, la *Sagra*, ne relevait que des souverains pontifes, les chanoines du Puy portent encore ces mots sur leur croix : *Sedes Aniciensis erat domini Papæ*, qui rappellent leur ancienne indépendance. L'église du Puy, par le Concordat, a été rattachée au siège métropolitain de Bourges.

les plus grandes difficultés, l'ascension périlleuse du Pirchiriano. Quand il se fut endormi après avoir prié, l'Archange le transporta pendant son sommeil, miraculeusement guéri, dans son sanctuaire du royaume de Naples.

Ces deux faits, rapportés par le *Chronicon*, montrent combien la chapelle de Jean Vincent, avant la construction du monastère, était d'un accès difficile.

La tradition veut que Hugues revint d'Auvergne avec l'argent nécessaire à l'exécution de son projet. Nous examinerons plus loin s'il n'a pas été confondu ici avec son fils, qui le remplaça.

C'était l'époque où Gerbert, sous le nom de Sylvestre II, occupait le siège pontifical, c'est-à-dire entre 999 et 1003. Depuis que ce dernier avait succédé sur celui de Ravenne à Jean Vincent (998), cet ancien cénobite était revenu à son ermitage, ainsi que son épitaphe le constate formellement (1). Il était vieux et peu apte à entreprendre la construction d'un vaste monastère, lorsque Avertus, abbé de Lézat, dans les Pyrénées, se rendant à Rome pour demander au Pape protection contre ses religieux révoltés, s'arrêta à la Cluse. Il commença, avec les libéralités du donateur, les premiers travaux dont l'effet immédiat fut de rendre plus accessibles les dernières approches du sanctuaire. Sur cette pente à pic, d'où était tombé le cheval de

(1) *Ex presule factum rursus eremitam.* Le P. Fedele Savio donne l'épitaphe entière, d'après les *Annales des Camaldules*, dans sa très consciencieuse étude *Sulle origini della abazia di S. Michele della Chiusa*, qui est l'ouvrage critique le meilleur sur notre sujet. Bien que nous nous permettions d'en combattre quelques conclusions, nous ne saurions assez vanter les procédés d'investigation de l'auteur.

Guillaume et que le pèlerin goutteux avait eu tant de peine à franchir, les premières assises du nouveau monastère furent établies.

HISTOIRE DE L'ABBAYE

La principale question qui se pose, ici, est de savoir la date exacte de la fondation de l'abbaye.

Le *Chronicon* (ch. XIII) dit que Hugues vint d'Auvergne et en jeta les bases sous le règne d'Othon le jeune (1). Le Pape qui lui en avait imposé l'obligation serait Sylvestre II (2), mais l'*Epitome historica insignis abbatiæ Sancti Michaëlis de Clusa* fait remonter la visite et la construction à 966 (3). Ithier, bibliothécaire de Saint-Martial de Limoges, donne la date de 985 (4). Enfin, Chabrol (5) veut que la *fondation* ait eu lieu en 969.

La plupart des auteurs italiens sont aujourd'hui d'accord pour placer la construction du monastère sous le pontificat de Sylvestre II, c'est-à-dire de 999 à 1003. Le savant professeur P. Fedele Savio a particulièrement éclairci cette question, et les recherches archéologiques du commandeur d'Andrade, en 1884, viennent à l'appui de ses assertions. Du reste, les personnages nommés dans la Chronique, relatant l'origine de l'abbaye, vivaient tous au Xe siècle. Saint Jean Vincent

(1) Othon III fut couronné empereur par Grégoire V en 996.

(2) Sylvestre II fut pape de 999 à 1003.

(3) Arch. dép. du Puy-de-Dôme, fonds Montboissier.

(4) *Chronicon B. Itherii, armarii Sancti Marcialis Lemoven*, f° 182 v°.

(5) *Coutumes d'Auvergne*, p. 352-356.

mourut sous le pontificat de Sylvestre II, le 12 janvier de l'an 1000 (1).

S'ensuit-il que les dates précédentes doivent être toutes rejetées, malgré la diversité des auteurs qui les citent (2). N'y a-t-il pas lieu de tenir compte du *temps écoulé entre la fondation et la réalisation de cette fondation ?*

Il est bon d'examiner sérieusement cette dernière question dont la solution peut facilement expliquer les différentes dates arrivées jusqu'à nous en faisant accorder les auteurs anciens, qui ont eu l'intention évidente de se rapporter à la *fondation,* avec les auteurs modernes, qui sont dans le vrai en ce qui concerne la *construction.*

Si ceux qui ont présidé à la construction vivaient à la fin du Xe siècle et au commencement du XIe, il n'en est pas de même du fondateur Hugues et de sa femme Ysengarde, qui étaient morts à cette époque, comme on en aura la preuve plus loin. Ce qui a induit en erreur les écrivains qui se sont occupés de fixer la

(1) V. *Sulle origini della abazia di S. Michele della Chiusa,* p. 15. Le P. Savio appuie son assertion sur la partie conservée de l'inscription tumulaire de saint Jean Vincent.

(2) Le P. Savio croit que la date 966 a été inventée plus tard pour faire coïncider l'établissement des Bénédictins à la Cluse avec l'installation des mêmes religieux au Mont-Saint-Michel, qui eut effectivement lieu cette année-là. Saint-Michel de Cluse et Saint-Michel-en-Mer étant avec Saint-Michel du Monte Gargano la triade choisie par l'Archange, et la Cluse se trouvant située à une égale distance entre les deux autres sanctuaires, on aurait cru pouvoir resserrer ainsi les liens qui unissaient ces lieux de pèlerinages. Il nous semble que cette opinion crée une nouvelle légende.

date exacte de la fondation de la Cluse, c'est la pensée que le même personnage avait entrepris et terminé l'œuvre. Au contraire, si les premières constructions furent faites sous le pontificat de Sylvestre II, on a pu les projeter dès 966, 969, 985. Il suffit de considérer la Cluse pour comprendre qu'un édifice de ce genre ne peut s'achever en un court espace de temps. Si Hugues en a eu l'initiative, c'est à son fils Hugues-Maurice que revient le mérite de l'avoir achevé (1).

Qu'étaient Hugues le Décousu et sa femme Ysengarde ? La seconde moitié du Xe siècle et la première du siècle suivant marquent une période des plus importantes de l'histoire du moyen âge : l'établissement définitif de la féodalité. A l'exemple des puissants officiers de la dynastie carolingienne, qui s'étaient déclarés indépendants, leurs vassaux se révoltèrent à leur tour. Les *principaux* d'entre eux, que dans la partie orientale du comté d'Auvergne on appelait *principes,* dans le sens strict du mot, les Clermont, les d'Usson, les Nonnette, les Mercœur, les Polignac, changèrent leurs vigueries (*aïces, ministeria*) contre des fiefs indépendants à la suite d'une lutte sanglante dont un document nous rappelle en ces termes

(1) La confusion s'est établie parce que l'un et l'autre, poursuivant la même œuvre, portent le même surnom de *Descozus*. Le second est toujours désigné par les auteurs italiens sous le nom de *Hugues-Maurice, seigneur de Montboissier*. Quelques-uns, par corruption, l'appellent *Hugues-Marin*. Or, Hugues le Décousu n'a *jamais* porté ni le nom de Maurice, ni celui de *Montboissier*, le château de Montboissier n'ayant été construit par son fils que postérieurement. Il n'est connu que sous le nom d'Hugues d'Usson ou Hugues des Palliers. (Les Palliers, commune de Saint-Jean-des-Ollières.)

l'acharnement: *Principes Arverniæ se ruerunt in bellum* (1).

A l'époque où se passaient ces événements, les seigneurs d'Usson, Bégon et son fils Hugues (2), jouèrent un grand rôle. Leur maison était une des plus importantes et des plus riches du pays. A défaut de nom de famille qui n'existait pas encore, les cartulaires enregistraient depuis longtemps, avec leurs libéralités, les prénoms d'un grand nombre de ses membres et attestaient leurs hautes alliances. Entre autres on remarquait celle de la maison de Bourgogne, et les relations avec le royaume de saint Maurice rendaient les seigneurs d'Usson parents des rois d'Italie et des princes qui régnaient dans les défilés des Alpes. Les noms de Hugues et de Maurice, que nous trouvons souvent portés par eux à cette époque, proviennent peut-être, à l'origine, des liens du sang qui les unissaient à ces illustres familles étrangères (3).

(1) Ce document, extrait de l'*Inventaire des archives du Puy-de-Dôme* (chap. de la cathédrale), a été signalé pour la première fois par M. Marcellin Boudet, qui a bien voulu nous communiquer ses notes sur cette période si intéressante et si peu connue de notre histoire régionale. Nous y ferons, dans la suite de cet exposé, de fréquents emprunts. Nous ne saurions assez remercier cet érudit qui a rendu de si grands services à notre histoire provinciale.

(2) M. Lesmarie, dans son bel ouvrage: *Saint-Étienne-sur-Usson*, paru depuis que nous avons écrit ces lignes, fait Hugues, mari d'Ysengarde, fils de Hugues et d'Emma (p. 121). Le P. Fedele Savio (*Abazia S. Michele, op. cit.*, p. 38) le fait fils de Maistran. Ces différences d'origine sur lesquelles on peut discuter longuement n'impliquent en rien contradiction au sujet de notre hypothèse distinguant le *fondateur* du *constructeur* de la Cluse.

(3) La mère de Bégon aurait été Emma de Bourgogne, fille d'Arlabert et de Nonna de Vienne. (Note de M. Boudet.)

Bégon avait épousé Raingarde. Il vivait encore en 954, car nous voyons les deux époux acheter, sous le règne de Lothaire (1), la villa de Madriat que leur vend Hemmo et sa femme Blitsinde (2). C'est aux environs de l'année où la viguerie d'Usson fut transformée en comté, c'est-à-dire de 962, que serait mort Bégon, peut-être dans la guerre civile dont nous avons parlé. Sa femme Raingarde lui survécut et nous la retrouverons plus tard (3).

Hugues, leur fils, était alors à l'apogée de sa puissance. Ses domaines couvraient le comté de Turluron sur vingt-cinq lieues environ de longueur (4). C'est peu après la mort de Bégon qu'il faut placer le voyage à Rome de Hugues et de sa femme Ysengarde. Si la présence dans cette ville de Borrel, comte de Barcelone, et de Gerbert, que l'empereur Othon avait pris comme

(1) Lothaire II, qui régna de 954 à 986.

(2) Cette villa est déclarée dans l'acte de 954 faire partie de la viguerie d'Usson, *in vicaria Ucionense feria* IVª *regnante Lothario rege*. Cette viguerie est appelée comté en 962, *in comitatu Ycionensi, anno* VIIIº, *imperii Lotharii* (Cf. Cart. de Sauxillanges, chartes 352 et 32). En huit ans, la Révolution féodale avait été, dans le pays, un fait accompli.

(3) En 994, v. plus bas.

(4) Le comté de Tolorn ou Turluron tirait son nom d'un château situé à 4 kil. ouest de la ville de Billom. Il était, au sud, limité par les vigueries de Brioude, Massiac et Blesle ; au nord, par le *pagus forensis*, dépendant du royaume de Bourgogne-Cisjurane ou royaume d'Arles ; à l'est, par les vigueries de Vichy et de Randan ; à l'ouest, par les vigueries de Riom, Clermont, Tallende, Nonnette, Ambron et Saint-Germain. — Hugues le Décousu possédait, dans ce territoire, la viguerie d'Usson, en partie celle des Palliers, Billom, Église-Neuve-des-Liards, Rochesavine en partie, Échandelys, Cunlhat, Saint-Étienne, Dorat, Arlanc, Saint-Germain-l'Herm, Sauxillanges en partie.

précepteur de son fils, ne fut pas étrangère à leur détermination, il faudrait fixer ce voyage vers 969. Gerbert était à Rome en 968 (1).

Non seulement la puissance territoriale de Hugues lui avait valu le surnom de *Regulus* ou le Petit Roi, mais encore il était prodigue. C'est le sens de cet autre surnom de *Descozus,* que l'on traduit en français par le *Décousu,* et qui, porté successivement par son fils et son petit-fils, indique combien ces seigneurs étaient généreux.

Le 25 septembre 930, étant assisté de sa femme Ysengarde, il donne à Saint-Julien de Brioude les biens qui lui appartenaient dans la villa de *Casellas* et dans celle de *Cornezago* (2). Cette Ysengarde, que M. Marcellin Boudet croit être de la maison de Carlat, parce qu'elle apporta à son mari des biens en Planèzes et aussi Bredons, devait être plus âgée que lui et venait sans doute de l'épouser (3). Celui-ci, en sa qualité de donateur, devait au moins avoir vingt-cinq ans en 930, ce qui donne approximativement la date de sa naissance. Il pouvait faire, en 969, le voyage d'Italie, car il n'avait guère dépassé soixante ans. Il est, au contraire, impossible de placer ce voyage entre 999 et 1003, car les deux époux auraient été presque centenaires.

(1) E. de Barthélemy : *Gerbert.* Paris, Lecoffre.

(2) Cartulaire de Brioude, charte 73. La date indiquée dans le texte est celle-ci : le 7 des kal. d'octobre de la 8e année du roi Raoul, ce qui fait exactement le 25 septembre 930. *Casellas,* les Chazeaux, commune de Surgères, arrondissement de Clermont ; *Cornezago,* Cornazat, dans l'ancienne viguerie d'Usson.

(3) Le nom d'Ysengarde n'est pas commun. On le trouve encore au Cartulaire de Brioude, dans la charte 147 antérieure à celle de 930.

De leur mariage naquirent plusieurs enfants dont la filiation est indiscutable, car elle est confirmée par eux-mêmes. Abba, qui vivait sous l'abbatiat d'Odilon, c'est-à-dire après 994, déclare qu'elle est fille d'Hugues et d'Ysengarde (1) et qu'elle a pour frères Géraud, Arbert, Hugues, Pierre et Maurice.

Hugues le Décousu perdit sa femme Ysengarde quelque temps après son voyage d'Italie et épousa Marguerite. Les enfants cités plus haut ne sont pas tous du premier lit. Arbert, comme Abba, se dit fils de Hugues et d'Ysengarde (2). Hugues, toujours sous l'abbatiat d'Odilon, c'est-à-dire après 994, fait à Saint-Pierre de Sauxillanges une donation pour son âme, celle de son père Hugues, de sa mère Marguerite et de son aïeul Bégon (3).

Bégon et Raingarde, père et mère du Décousu, avaient acheté, après 954, la terre de Madriat. C'est cette même terre que Raingarde donne à Sauxillanges, en 994, pour le salut de son âme, de celle de son mari Bégon et *pour la sépulture et l'âme de son fils Hugues* (4). Hugues le Décousu, d'après les termes mêmes de cette charte, venait de mourir. Sa mère, plus que centenaire, pouvait avoir de 104 à 105 ans. Ce n'est donc pas à Hugues le Décousu, fondateur de la Cluse, qu'on peut attribuer les constructions faites à la Cluse, de 999 à 1003.

(1) Cartulaire de Sauxillanges, charte 280. Elle fait la donation *pro anima patris mei Hugoni et matris mee Ysengarde.*

(2) *Ibid.*, charte 370.

(3) *Ibid.*, charte 460.

(4) *Ibid.*, charte 551. Ainsi, le Décousu a été enterré à Sauxillanges. Bien que cette charte ne porte que cette indication : sub gubernatione domini Odilonis, M. Boudet ne la croit pas postérieure à 994.

Parmi ses fils, il en laissa un, très probablement du second lit, qui, prenant à cœur l'œuvre que son père lui avait sans doute recommandée, s'engagea à la mener à bonne fin. Dans le cartulaire de Sauxillanges, il ne porte que le nom de Maurice, mais, en Italie, les deux noms d'Hugues-Maurice, parfois, et, par corruption, Hugues-Marin, qui signifient Maurice, fils de Hugues, sont toujours accolés quand il s'agit de désigner le constructeur de Saint-Michel de Cluse, dont le nom se confond généralement par erreur avec celui du fondateur (1). Nous le voyons d'abord signer

(1) Avogrado, dans son *Histoire de l'abbaye Saint-Michel de Cluse*, dit : *Hugues-Marin, des seigneurs de Montboissier*. Dans le *Nouveau théâtre du Piémont et de la Savoie*, La Haye, Rutgert, 1725, 2 vol. in-f°, on lit : « Elle fut (l'abbaye de la Cluse) fondée et richement dotée par *Hugues-Marin, de la province d'Auvergne, et seigneur de Montbusier* ». — Le *Chronicon*, au contraire, qui est du XIe siècle, dit simplement : *Hugo nomine, de Arvernensi Comitatu, cum propriâ uxore*. Le moine Guillaume, qui en est l'auteur, ajoute que si quelqu'un doute de son récit, *testis est predicti Hugonis filius, Mauricius, testis et ipsa familia*. Le P. Savio dit que Guillaume commença sa Chronique sous le pape Nicolas II, qui fut pape de 1059 à 1061. A cette époque, Hugues-Maurice, s'il avait vingt ans vers l'an 1000, quand il présida les travaux, devait avoir alors environ quatre-vingts ans. (*Sulle origini della Chiusa*, p. 19.) Du reste, il est en Auvergne, et le moine ne sachant exactement s'il est encore en vie, ajoute à son témoignage celui de sa famille, *et ipsa familia*. Quant aux noms de Hugues-Maurice, Courcelles, dans sa *Généalogie des Montboissier*, les accole aux trois premiers degrés : Hugues-Maurice Ier, fondateur de la Cluse, Hugues-Maurice II, Hugues-Maurice III. Cette généalogie donne un degré de trop pour la filiation d'Hugues le Décousu à Pierre le Vénérable. Ce dernier eut pour bisaïeul *Proavus*, le fondateur de la Cluse, dit son biographe. Ainsi de Hugues le Décousu (905 + v. 994) naquit Hugues-Maurice Ier (v. 980 + v. 1066), et de celui-ci Hugues-Maurice II (v. 1040 + 1115), enfin de ce dernier,

un acte de déguerpissement des villas de *Seulenchas* et de *Pommairols,* que son père Hugues d'Usson avait déjà abandonnées (1). Il les donne au nom de sa femme, que Courcelles et M. Antoine Jacotin nous disent être Alix de Polignac, en présence d'Odilon et des autres moines habitant Sauxillanges. La présence d'Odilon, qui fut abbé de 993 à 1048, montre bien qu'il s'agit ici du fils du Décousu et non de son petit-fils Hugues-Maurice II, contemporain de la première croisade. Hugues-Maurice était généreux comme son père, mais violent. Un jour, dans sa villa de Gignac, dépendant de Sauxillanges, il tua un moine dans un moment de colère, brisa des tonneaux et brûla sa maison. Il s'en punit lui-même en donnant à Sauxillanges sa villa de Bessedes (2).

C'est lui qui édifia, sur une montagne couverte de buis, non éloignée d'Usson, le château de Montboissier *(de Montebuxerio),* dont il prit le nom. De plus, — peut-être à la suite de son mariage avec Alix de Polignac, — il acquit, au Puy, une habitation qui porta longtemps son nom et est encore connue, en 1323, sous la désignation de *Tor d'En Maurizi* (3). Là, il vit successivement la cathédrale s'agrandir et la merveilleuse chapelle que

Pierre le Vénérable (1092 + 1156). Le P. Savio ne s'y est pas trompé. (*Sulle origini,* etc., p. 22.)

(1) Cart. de Sauxillanges, charte 635.

(2) *Ibid.*, charte 623.

(3) Cet hôtel était situé près du cloître. Pierre Maurice, seigneur de la Roche-Savine, en fit hommage au chapitre le 17 juin 1323.

Étienne Médicis, dans ses *Chroniques,* donne les noms d'un certain nombre d'hôtels voisins de celui-ci. Son énumération est complétée par la note 2 du IIe vol., p. 252. Cf. *Livre de Podio,* édition Chassaing, 1874.

Cart. de Sauxillanges, charte 795. M. l'abbé Mercier nous dit

le chanoine Truanus avait élevée à saint Michel en 962 sur le rocher de ce nom. Tout semble donc faire croire qu'il se fit accompagner dans son voyage en Italie par des ouvriers du Velay.

Hugues-Maurice II, son fils et le petit-fils du Décousu, dut venir lui-même à la Cluse. Il était connu du moine Guillaume, qui le désigne sans doute après son père dans la phrase citée plus haut : *et familia ejus*.

Il est connu aussi par la donation de la villa de *Cerclade* à Sauxillanges. A l'acte signent sa femme Raingarde et leur fils Pierre, qui ne peut être que le fameux abbé de Cluny, Pierre le Vénérable.

Hugues-Maurice II mourut en 1115. En la même année, sa femme Raingarde alla s'enfermer au monastère de Marcigny, où elle décéda elle-même en 1134 ou 1135, en odeur de sainteté, après vingt ans de vie religieuse.

Son fils, Pierre le Vénérable, qui apprit sa mort au moment où il revenait du concile de Pise, s'empressa d'écrire le récit d'une existence si bien remplie.

Malgré l'éloignement où elle se trouvait de Saint-Michel de Cluse, la maison de Montboissier n'a jamais cessé de s'y intéresser. Un cousin germain de Pierre le Vénérable, Pons de Montboissier, seigneur d'Arlanc, lui donne l'église de Saint-Martin d'Artonne. De ses frères, l'un, Pons, abbé de Vézelay vers 1138, avait d'abord été religieux de la *Sagra;* un autre, Héraclius, prévôt de Brioude, puis archevêque de Lyon, exarque du palais de la Bourgogne et chef du conseil de Frédéric Barberousse, dut s'arrêter à la Cluse en

qu'il était fort possible que les Montboissier aient acquis directement cette demeure.

allant en Italie, comme l'avait certainement fait Pierre le Vénérable lui-même, lorsqu'en 1141 il visita les monastères de son ordre et quand il se rendit à Rome en 1144, 1145 et 1150. Héracle II transigea, en 1317, avec François du Mont, prieur de Sauviat, dont le prieuré dépendait de Saint-Michel de Cluse (1). Louis de Montboissier, mort en 1414, par son testament du 23 janvier de cette année, que nous comptons publier prochainement, demande que son corps soit transporté dans l'église de Saint-Michel de Cluse, dont il tient à être un des bienfaiteurs (2). Au XVIIe siècle, un Montboissier, seigneur de Dienne, fait des recherches à Turin au sujet des titres de fondation (3). Un manuscrit sur la fondation de la Cluse est signalé comme appartenant à cette famille, par don Estionnot (4). Enfin, M. le marquis de Montboissier, dernier représentant de cette illustre race, ne manqua pas, en allant en Italie, en 1871, de gravir le Pirchiriano et de laisser à l'abbaye un précieux souvenir de son passage (5).

Le fondateur de la Cluse donna au monastère naissant certains biens en Auvergne: 1° le prieuré de *Saint-Michel de Sauviat* (aujourd'hui commune du

(1) Courcelles, P. Savio, etc.

(2) Arch. dép. du Puy-de-Dôme, fonds Montboissier, liasse 7.

(3) A la suite de l'alliance de Gabrielle de Dienne avec Philippe de Montboissier, une branche de cette maison avait été substituée, en 1592, à la branche aînée des Dienne, seigneurs de Dienne.

(4) D. Cl. Estiennot: *Fragmentorum historiæ maximæ Aquitaniæ*, t. IV, f°s 325-326. Cf. Bibl. nat., ms. latin, n° 12766: « *Hugo de Montebuxerio fundator cœnobii Sancti-Michaelis de Clusâ, Ex manuscripto codice domini marchionis de Dyene* ». (Obligeante communication de M. A. Vernière.)

(5) Lettre de M. le marquis de Montboissier (Paris, 23 juillet 1902).

canton de Croupière (Puy-de-Dôme) ; 2° *Cunlhat* (aujourd'hui chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Ambert). Le prieuré de Cunlhat fut occupé par trois religieux que le Décousu — ou plutôt son fils Hugues-Maurice — avait amenés de la Cluse ; 3° *Arlanc* (chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Ambert). Ce dernier prieuré était desservi par les religieux de celui de Cunlhat. M. A. Vernière nous signale encore la *Ronde,* près Varennes-sur-Allier, comme dépendant de la Cluse. M. Noël Thiollier nous indique, pour compléter cette liste, les prieurés d'*Aurec* (Haute-Loire) et de *Saint-Jean-le-Puy* (canton de Roanne, Loire), dont les églises sont romanes. Les biens de l'abbaye en France furent très considérables. On en trouve une mention dans les archives des Bouches-du-Rhône : c'est la terre de Mison (diocèse de Gap) (1).

DESCRIPTION DE L'ABBAYE

Nous avons vu qu'en histoire la tendance est d'unifier les personnages et les faits au milieu desquels ils ont évolué, lorsque ces personnages et ces faits sont éloignés de nous. Il en est de même en archéologie. Ainsi, sans réfléchir aux différents agrandissements qui devaient forcément se produire dans un monastère comme Saint-Michel de Cluse, on ne vit d'abord dans l'ensemble des constructions, dont les unes sont en

(1) Obligeante communication de M. J. Fournier, sous-archiviste des Bouches-du-Rhône. B 2, f° 2, et B 143, f° 4; enfin B 1166, f°s 61 à 71.

ruines et les autres encore habitables, que l'œuvre d'un seul personnage, Hugues-Maurice de Montboissier.

Cette opinion erronée était entretenue dans le public par les auteurs qui s'étaient occupés de la question(1).

En 1884, les voûtes de l'église présentèrent de telles lézardes que l'autorité crut devoir la fermer, en chargeant le bureau du génie civil pour la conservation des monuments du Piémont et de la Ligurie de remédier au mal. Un ingénieur d'un grand mérite, M. le commandeur d'Andrade, se mit à l'œuvre; après avoir fait mettre des étais pour sauvegarder l'église d'une destruction imminente, il étudia un projet de restauration.

Indépendamment de l'intérêt général que présentait le monument au point de vue archéologique, il en présentait un particulier pour la maison de Savoie. Un grand nombre de ses membres, dont les restes furent, sous Charles-Félix et sous Charles-Albert, retirés des églises de Turin, ont été déposés, par les soins de ce dernier roi, dans la vieille abbaye bénédictine.

Le bureau du génie civil ne crut pas devoir donner un avis éclairé sur le projet de restauration sans étudier l'histoire de la construction du monastère. Après avoir examiné les discussions auxquelles le sujet avait donné lieu, il fit des fouilles sous le dal-

(1) Dans un de nos voyages en Piémont, nous vîmes de grandes réclames illustrées que les hôteliers du mont Pirchiriano, devenu depuis quelques années une station climatérique assez suivie, faisaient afficher sur les murs de Turin. Sous un dessin chromolithographié de l'église et du monastère de la *Sagra*, on lisait les encouragements les plus pressants à venir recouvrer la santé sous les murs du couvent fondé par Hugues de Montboissier et situé à 962 mètres d'altitude.

lage de l'église actuelle qui furent couronnés de succès (1). C'est ainsi que M. le commandeur d'Andrade a pu reconnaître, dans cet édifice et ceux qui l'entourent, quatre constructions différentes :

1° La chapelle et la cellule de saint Jean Vincent (Xe siècle) ;

2° L'église et le couvent de Hugues-Maurice (fin du Xe et commencement du XIe siècle) ;

3° Les bâtiments allant à la tour de la Belle-Alda (fin du XIe siècle) ;

4° Enfin, la chapelle funéraire, la basilique actuelle et son clocher (XIIe et XIIIe siècles).

1° *Chapelle et cellule de saint Jean Vincent* (Xe siècle). — Lorsque Hugues le Décousu gravit le mont Pirchiriano, il y avait déjà sur ce sommet un oratoire : *ecclesia in summitate montis*, qui semblait être construit dans une caverne, *tanquam in speluncâ sita*. Sous le sol de l'église actuelle, et près de cette chapelle rectangulaire, mesurant 9^m 20 sur 5^m 50 et dont l'abside semi-circulaire est tournée vers l'orient (2), chapelle qui sert de crypte, on a trouvé une petite construction qui semble être la *parvissima cellula*

(1) Ce système de fouilles a donné aussi en France les meilleurs résultats. Je rappellerai celles opérées à Chartres par les soins de MM. E. Lefèvre-Pontalis et Merlet, à Angers par M. de Farcy, à Moissac sur les indications de M. le comte de Lasteyrie.

(2) Cf. le plan dont M. le commandeur d'Andrade a bien voulu nous adresser un dessin qui a été réduit dans le rapport qu'il a fait au nom du bureau du génie civil, et d'où nous extrayons la plus grande partie des renseignements qui suivent. La chapelle et la cellule de saint Jean Vincent sont marquées sous la lettre A, en traits pleins.

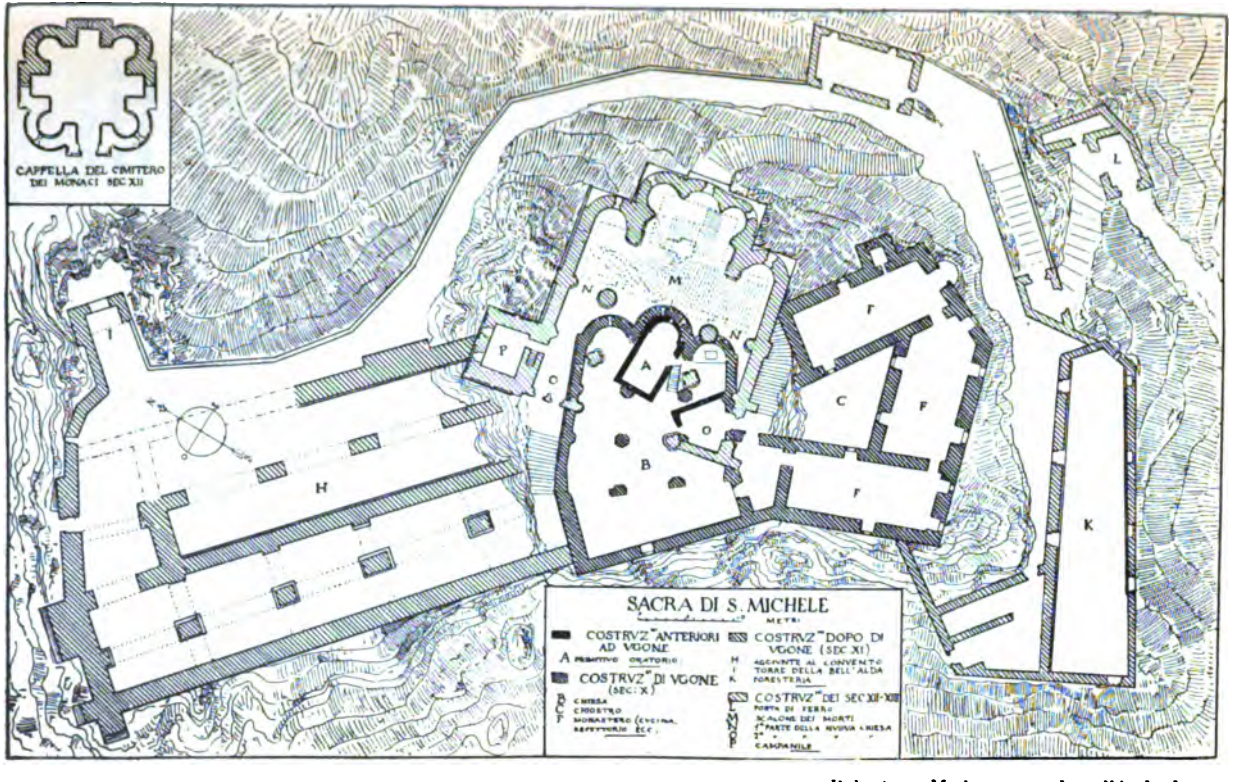

Relevé par M. le commandeur d'Andrade.

Plan de l'abbaye de Saint-Michel de Cluse.

juxta posita de la Chronique, habitée par saint Jean Vincent (*Sanctus eremita montem incolere cœpit*), avant son départ pour Ravenne, en 983, ou, après son retour, en 998 (1).

2° *Église et couvent d'Hugues-Maurice* (fin du Xe et commencement du XIe siècle). — La position du lieu, la nécessité de construire l'église, qui devait remplacer l'oratoire, sur le sommet de la montagne, comme l'imposait la tradition du culte de saint Michel, l'opportunité de bâtir le couvent en l'adossant au sud et à l'ouest de ce sommet, ont décidé M. d'Andrade à reconnaître l'emplacement du monastère de Hugues-Maurice dans la partie des constructions encore habitées. Là se trouve le cloître (2), avec une citerne inférieure pour recueillir l'eau nécessaire à la maison. Au rez-de-chaussée, contigu au sol de la citerne, se trouvaient les magasins de provisions et l'habitation des convers ou serviteurs. Au-dessus et sur le même plan que le cloître, avec lequel ils communiquaient, la cuisine, le réfectoire, peut-être la salle capitulaire et l'hôtellerie. Au premier étage auraient été établis le dortoir, le noviciat et la bibliothèque. Tel était le monastère de Hugues-Maurice dominant au nord celle des trois absides de l'église qu'il avait bâtie et dont on retrouve les restes sous le sol du temple actuel.

Cette église, de modestes proportions et de forme irrégulière, couvrait le sommet de la montagne. Elle fut superposée à l'oratoire et à la cellule de saint Jean

(1) Gerbert lui succéda sur le siège archiépiscopal de Ravenne en mars 998.

(2) Cf. lettre C du plan.

Vincent et elle se composait d'une nef, de deux bas-côtés et de trois absidioles. La chapelle angélique de saint Jean Vincent fut conservée pour servir de crypte (1). Toutes ces constructions sont très simples, sans ornements pouvant servir de guide pour en déterminer la date. Les murailles du monastère sont sans contreforts, avec d'étroites fenêtres dont plusieurs ont disparu dans les ouvertures des baies actuelles. Il n'y a pas de voûtes en berceau. Les bâtiments qui regardent le midi et le levant, encore habités de nos jours, furent bâtis en même temps que l'église. M. d'Andrade date toutes ces constructions du pontificat de Gerbert (Sylvestre II). Elles ont pu être commencées quelques années avant, mais elles ont été achevées pendant ou peut-être après ce pontificat, qui n'a duré que trois ans, par Hugues-Maurice de Montboissier, fils du fondateur.

3° *Bâtiments allant à la tour de la Belle-Alda* (fin du XIe siècle). — Les constructions au nord de l'église (2) semblent un peu postérieures. Là, pas de trace de clôture, c'est-à-dire d'un monastère primitif. Les divisions sont faites par des piliers et des arceaux au lieu de murs continus. Aucune voûte, mais des terrasses, quelques fenêtres, sans décoration, et des arceaux en pierre simplement travaillés. C'est bien là une adjonction nécessitée par le développement d'un établissement dont les richesses

(1) Cf. lettre B du plan.

(2) Cf. lettre H du plan. On appelle ces bâtiments, malgré leur construction plus récente et probablement parce qu'ils sont en ruines, le vieux couvent. La tour de la Belle-Alda est marquée par la lettre I.

s augmentent en même temps que le personnel s'agrandit (1).

Cette partie du monastère est complètement en ruines. Les religieux qui ont actuellement la garde de la *Sagra* occupent les constructions dues à la générosité du Décousu et de son fils.

A cette époque, peu postérieure à la construction du monastère par Hugues-Maurice, se rattache le bâtiment que le visiteur de la *Sagra* trouve à sa gauche, en montant, aussitôt qu'il a franchi la porte de fer (2). Cet édifice, détaché de l'abbaye proprement dite, semble avoir été construit à l'usage des hôtes qui devaient être nombreux, un des principaux buts de la fondation étant de donner l'hospitalité aux étrangers venus de l'autre côté des Alpes. L'hôtellerie a environ 45 mètres de long sur 12 de large. Les murs sont renforcés à l'extérieur par des contreforts. Elle est éclairée à l'étage inférieur par d'étroites fenêtres et à l'étage supérieur, par des baies jumelles un peu plus larges, et en pierre bien taillée. Dans la partie supérieure du mur du sud, on aperçoit les traces de ces trous pour l'écoulement des eaux, que l'on remarque à cette époque quand les murs sont couronnés de créneaux et de galeries.

Un autre bâtiment, de la fin du XIe siècle ou du commencement du XIIe, se trouve en dehors de l'enceinte, sur le sentier qui conduit à la *Sagra* et à environ 300 mètres de celle-ci (3). Il n'est, comme on

(1) On a compté, paraît-il, jusqu'à trois cents moines vivant sur le sommet du Pirchiriano.

(2) Désignée par la lettre K sur le plan.

(3) Un petit plan de cette chapelle est dessiné à gauche et en haut du plan général.

l'a dit par erreur, ni de construction romaine, ni de construction sarrasine, mais il a servi de chapelle à un cimetière destiné aux serviteurs du monastère, aux habitants des villages voisins, peut-être même aux simples religieux, comme à l'abbaye de Montmajour (1), près d'Arles, et à Montmorillon (2) dans le Poitou. L'usage existait, en effet, d'enterrer les moines selon l'importance de leurs fonctions, les abbés dans le chœur de l'église, les dignitaires après eux, les simples religieux dans les galeries du cloître ou dans le cimetière. Or, à la Cluse, le sol de l'église était le rocher ou la voûte de la crypte. Il ne convenait pas plus aux sépultures que le sol du cloître reposant sur les voûtes de la citerne. A peine, sur les côtés du grand escalier appelé pour cela *escalier des morts*, trouve-t-on quelques tombes creusées à coup de pic dans le roc.

Cet espace devint insuffisant à l'époque où les moines étaient nombreux, car les places furent rapidement occupées. Alors les religieux établirent leur cimetière sur cet isthme qui rattache le sommet du Pirchiriano à la montagne Ciabergia, à l'extrémité du couvent. Cette chapelle, à peu près en ruines, est cependant assez bien conservée pour qu'on puisse en reconnaître la forme octogonale. Elle renfermait huit petites absidioles alternées, les unes rectangulaires, les autres en hémicycle, également voûtées, comme dans le baptistère de Riez (Basses-Alpes).

Ce monument a la plus grande analogie avec celui que l'on voit au pied du rocher de l'Aiguilhe, au Puy,

(1) Vitet : *Journal des savants*, 1852. — Viollet-le-Duc : *Dict. d'archit.*, t. II, p. 445.

(2) Albert Lenoir : *Architect. monastique*, t. II, p. 440.

consacré, comme l'abbaye de la Cluse, à saint Michel. A ce dernier, on a attribué aussi faussement une origine romaine ou sarrasine. En réalité, ils ont été construits à la même époque, et le prétendu temple de Diane, appelé depuis chapelle Sainte-Claire, est une chapelle funéraire du XIIe siècle ayant servi à un cimetière. Si des fouilles étaient faites autour de ces constructions, nous ne doutons pas qu'on trouverait, en Piémont, les restes des religieux de la Cluse, suivant la tradition qui a conservé le nom de Sépulcre des Moines, et, au Puy, sinon ceux des religieux de Séguret, — l'emplacement de ce monastère n'étant pas exactement fixé par les archéologues (1), — au moins ceux des pèlerins ou des habitants de la ville voisine du rocher. Au milieu des opinions différentes rappelées dans le magnifique ouvrage de MM. Noël et Félix Thiollier (2), nous nous rangeons, sur ce point, à celle de MM. Gailhabaud et Viollet-le-Duc (3).

4° *Basilique actuelle et son clocher* (XIIe et XIIIe siècles).— Comme les bâtiments du monastère, l'église de Hugues-Maurice devint bientôt insuffisante et il fallut en construire une plus ample et plus somptueuse, ce que permirent les grandes richesses de la *Sagra*. Le projet, toutefois, présentait de grandes difficultés, si on voulait maintenir les restes du primitif oratoire de Saint-Michel comme base du nouveau temple et conserver l'orientation prescrite par le rit, car tout le

(1) Cf. les notes de M. Chassaing dans les *Chroniques* de Médicis, t. II, p. 252, note 1.

(2) *L'architecture religieuse à l'époque romane dans l'ancien diocèse du Puy*, p. 70.

(3) *Dictionnaire d'architecture*, t. VII, p. 443.

sommet du Pirchiriano était occupé par l'église d'Hugues-Maurice. On dut, pour soutenir le chevet du nouvel édifice, le faire reposer sur un immense massif en maçonnerie de 20 mètres au-dessous du niveau de l'ancien dallage. C'était là un projet grandiose, dont l'escalier de Notre-Dame du Puy nous donne l'idée, demandant beaucoup de hardiesse et d'argent. Les moines, pourvus de l'un et de l'autre, très certainement encouragés par les Montboissier, se mirent à l'œuvre et élevèrent ces gigantesques piliers et ces gros murs que traverse l'*escalier des morts* (1), conduisant à la porte du Zodiaque, et qui portent avec les trois absides de la nouvelle église une partie de sa nef (2).

Ces constructions, habilement dessinées par M. A. Ventre, d'après une photographie de M. le commandeur d'Andrade, sont du XIIe siècle. Elles rappellent l'art lombard ou rhénan par la galerie extérieure de l'abside. La façade du dôme de Plaisance, le chevet de l'église *della Pieve*, d'Arezzo, celui de Modène, ont bien, sans doute, des arcades rappelant celles de la Cluse ; mais ces dernières nous paraissent avoir plus de rapports avec les arcatures du chevet de nos églises

(1) Le commandeur d'Andrade fait ici un rapprochement avec Saint-Michel en Normandie et Notre-Dame du Puy, et cite, à l'appui, Corroyer, p. 63, fig. 25, pour le premier, et Viollet-le-Duc, *op. cit.*, t. I, p.138, pour la seconde : « *Si volle in tal modo*, dit-il, « *ottenere l'ingrandimento della Chiesa come avenne nella Chiesa di* « *Mont-Saint-Michel in Normandia et nella Chiesa di N. S. del* « *Puy en Velay* ».

(2) L'escalier des morts est marqué par la lettre M dans le plan de l'abbaye, les constructions de la nouvelle église par les lettres N. N.

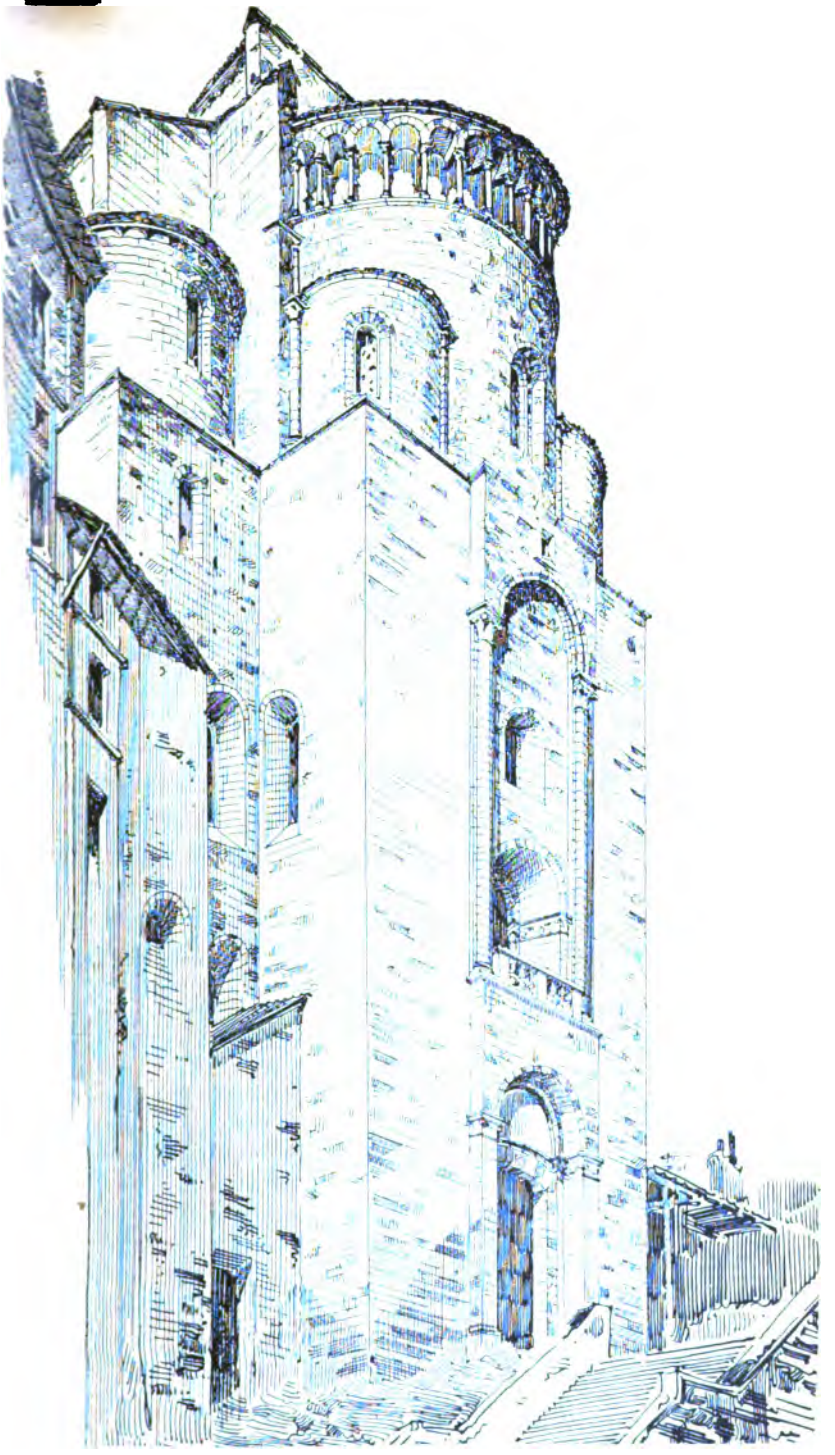

A. Ventre, del.

Chevet de Saint-Michel de Cluse.

[illegible] ENDOWED
[illegible] FOUNDATIONS.

romanes auvergnates, en particulier celle de Saint-Urcize (1). Elles sont plus simples et non accompagnées, comme dans les églises lombardes, d'autres colonnades occupant les murs du sommet à la base (2). A cette époque appartiennent encore la grande fenêtre de l'abside centrale et la belle porte du Zodiaque où aboutit l'escalier des morts : c'est un vrai joyau du XIIe siècle.

Quand les absides furent voûtées, la construction fut suspendue, sans doute parce qu'il aurait fallu démolir l'église de Hugues-Maurice pour établir les nouvelles nefs, mais au XIIIe siècle, on reprit les travaux dans le style gothique qui régnait alors en France. On construisit le clocher (3), qui ne fut jamais achevé, et on se décida à détruire l'église de Hugues-Maurice. En effet, un des piliers du XIIIe siècle est placé sur une partie des murs du périmètre de cette église. On conserva seulement la partie occidentale qui devait servir de chœur aux moines. Les voûtes gothiques furent établies sans calculer les conséquences qui résulteraient de cette décision prise avant la construction de la façade, qui en aurait maintenu la poussée. Elles s'écroulèrent et la restauration

(1) Cf. De Rochemonteix : *Églises romanes de la Haute-Auvergne*, p. LIX.

(2) M. E. Lefèvre-Pontalis, notre si dévoué directeur, a exprimé, au Congrès du Puy, le vœu qu'une carte archéologique de France marquant les écoles et leurs influences, et aussi des groupements de monuments, soit entreprise. Il trouve que Saint-Sernin de Toulouse et même Saint-Jacques-de-Compostelle procèdent de l'école auvergnate. Cette école aurait, selon nous, exercé son influence à l'est, au moins jusqu'à la Cluse en Piémont.

(3) Marqué par la lettre P sur le plan.

faite au XVIIe siècle, où l'on appareilla des voûtes encore plus pesantes, n'eut d'autre résultat que de faire fléchir les murs, malgré les contreforts ajoutés à cette époque. Enfin se produisirent les crevasses qui menaçaient de destruction tout l'édifice : il fallut donner l'ordre de fermer l'église.

Avant de quitter le monastère, nous dirons qu'on retrouve sous les combles, mal protégés par les tuiles de la toiture, des fresques qui n'ont été signalées par aucun des auteurs l'ayant étudié. Ces fresques, pouvant remonter au XVIe siècle, ont un intérêt par les légendes qu'elles représentent: Hugues, sa femme et leur cortège se rendant sur le mont Pirchiriano; Amison, évêque de Turin, allant consacrer la chapelle de saint Jean Vincent, et plusieurs autres sujets.

En descendant à Saint-Ambroise, on peut se rendre compte des constructions faites par Hugues-Maurice de Montboissier à la Cluse, en examinant le clocher roman de cette paroisse qui est certainement de la même époque, comme celui de Santa-Maria delle Celle sur le mont Caprasio.

Sur la porte *du municipio,* à Saint-Ambroise, on voit les armoiries de la commune. Entre deux colonnes surmontées, l'une, d'une flamme, en souvenir de la légende de la *Sagra,* l'autre, d'une étoile (la Vierge delle Celle porte, comme la *Consolata* de Turin, une étoile sur son manteau), se voit un lion rampant qui nous rappelle celui des Montboissier. La devise est: *Fortis custodit* (1).

(1) Celle des Montboissier : *Nunquam impune.*

VII

LES INFLUENCES
DE
L'ÉCOLE AUVERGNATE
EN VELAY

Par M. Henri du RANQUET.

Je suis pleinement d'accord avec mon confrère et ami, M. Noël Thiollier, le brillant archéologue qui a si bien étudié les monuments du Velay, pour constater que les influences auvergnates sont à peu près nulles dans les églises romanes du diocèse du Puy.

Il est vrai qu'en émettant une telle assertion je suis en contradiction formelle avec certains auteurs du XIXe siècle. Ainsi, Viollet-le-Duc regarde la Haute-Loire comme comprise dans l'influence auvergnate au point de vue monumental (1), et Mallay (2) dit que l'école auvergnate « embrassait la Haute-Loire ». En outre, il affirme que l'église du Monastier a été bâtie « sur le modèle des églises d'Auvergne » (3). Or, comme

(1) *Dictionnaire raisonné de l'architecture française*, t. V, p. 166.

(2) *Essai sur les églises romanes et romano-byzantines du département du Puy-de-Dôme*. Introduction, XXI.

(3) *L'église du Monastier et le château de Polignac*, rapports de l'architecte Mallay, publiés par la Société agricole et scientifique de

le dit si bien M. Noël Thiollier (1), cet édifice n'a que d'infimes détails rappelant l'art auvergnat. La même observation s'applique à tous les monuments religieux de la région.

En effet, tandis qu'en Basse-Auvergne les doubleaux sectionnant régulièrement la voûte centrale sont rares, en Velay, au contraire, ils sont très communs, notamment au Monastier, à Saint-Sauveur-en-Rue, à Arlempdes, à Chamalières-sur-Loire, à Polignac, à Dunières, à Landos, à Monistrol-sur-Loire, à Retournac, à Riotort, à Saint-Didier-la-Seauve, à Saint-Haon, à Saint-Vidal et dans beaucoup d'autres églises.

En Basse-Auvergne, la voûte centrale est presque toujours contrebutée par des voûtes en quart de cercle recouvrant les collatéraux ou les tribunes qui les surmontent dans quelques églises, mais en Velay on chercherait en vain des voûtes en quart de cercle remplissant la même fonction.

En Basse-Auvergne, dans les édifices ayant des tribunes sur les bas-côtés, les travées des collatéraux sont recouvertes d'une voûte d'arêtes montée non sur plan barlong, mais toujours ramenée au carré au moyen d'une imposte qui reçoit ses retombées sur les murs gouttereaux, en avant du tailloir des chapiteaux et des colonnes engagés dans le mur. En Velay, le plus souvent, les bas-côtés sont recouverts de compartiments d'arêtes, mais toujours ils suivent le plan des travées et on ignore totalement ce petit procédé de construction si caractéristique.

la Haute-Loire, avec introduction et notes de M. Noël Thiollier. Le Puy, Marchessou, 1903, p. 15.

(1) *Ibid.*, note p. 15.

En outre, dans les églises du Velay, on voit beaucoup de voûtes appareillées, comme à Chamalières-sur-Loire, Polignac, Saint-Paulien, Rosiers, Retournac, tandis qu'en Basse-Auvergne je n'en connais encore aucune.

Dans le diocèse du Puy, nous ne retrouvons pas, ou presque pas, les fameux modillons à copeaux si généralement usités en Auvergne. Je dis généralement, car si ce modillon est à peu près seul employé dans la région qui entoure Clermont, on le rencontre concurremment avec bien d'autres corbeaux variés autour d'Issoire et de Thiers ou dans le Livradois. Même dans ces régions où il ne règne plus seul, il n'y a guère de monument qui n'en possède un certain nombre ou des exemples isolés.

Cependant le plan adopté dans les deux régions, en Auvergne et en Velay, est bien le même pour la plupart des monuments et même les chapelles rayonnantes en nombre pair se retrouvent dans les églises de Chamalières-sur-Loire et de Saint-Paulien, près du Puy, comme en Auvergne.

Peut-on s'appuyer sur le plan des églises d'une région pour faire une classification d'école? Je crois qu'en plan, sauf de rares exceptions bien connues, les édifices religieux de toute la France se ressemblent beaucoup. On m'opposera cette particularité d'un nombre pair de chapelles rayonnantes que nous avons constaté à Chamalières-sur-Loire et à Saint-Paulien. Sur ce nombre pair considéré comme un caractère de l'école auvergnate, je me suis expliqué déjà bien souvent. En Auvergne, nous avons autant d'églises ayant un nombre impair qu'un nombre pair de chapelles autour du chœur, mais, dans cette province, le

nombre pair de chapelles rayonnantes est réservé aux églises placées sous le vocable de la Vierge, tandis que, dans les édifices dédiés à un autre saint, ces chapelles sont toujours en nombre impair : dans ce cas, celle qui se trouve dans l'axe du monument est sans exception sous le vocable de Marie. C'est une particularité digne d'attirer l'attention ; je ne prétends pas qu'elle soit caractéristique de l'école auvergnate, mais je voudrais qu'elle fût vérifiée ailleurs.

Si donc le nombre pair de chapelles rayonnantes n'est pas un caractère absolu de l'école auvergnate, puisqu'on a construit des églises suivant les deux modes, comme les édifices de ce type sont nombreux sur son territoire, tandis que, dans les autres contrées, ce sont de rares exceptions, on peut croire et soutenir avec quelque vraisemblance que les églises construites sur ce plan ont subi plus ou moins son influence.

Dans le plan de Chamalières-sur-Loire et de Saint-Paulien, ce qui est tout à fait contraire à la donnée auvergnate, c'est que ces églises ne sont ni l'une ni l'autre dédiées à la Vierge. Le maître de l'œuvre, tout en voulant imiter le chevet auvergnat, aurait-il ignoré le mobile qui dictait cette disposition à nos constructeurs : réserver toujours dans le monument une place insigne à la mère de Dieu.

D'ailleurs, les églises de Saint-Paulien et de Chamalières-sur-Loire sont elles-mêmes une exception en Velay. Notre directeur et M. Thiollier ont conclu à l'existence d'un déambulatoire primitif à Chamalières, mais je n'en suis pas persuadé. A Saint-Paulien les avis de nos confrères ont été partagés sur la même question et les chapelles rayonnantes s'ouvrent

directement sur le sanctuaire, comme à la cathédrale de Cahors, à Saint-Jean-de-Cole et à Souillac (Dordogne).

Je citerai bien un seul exemple de cette disposition si particulière en Auvergne: c'est l'église de Saint-Dier-d'Auvergne, dans l'arrondissement de Clermont. Le chœur de cet édifice, comme à Chamalières-sur-Loire et à Saint-Paulien, comprend la largeur totale des trois nefs, mais l'église étant sous le vocable d'un saint, les trois chapelles rayonnantes sont en nombre impair, suivant la coutume d'Auvergne. La chapelle rectangulaire, placée dans l'axe de l'église, était dédiée à la Vierge.

Nous rencontrons en Velay comme en Auvergne la coupole octogonale sur trompes recouvrant le carré du transept. Peut-on dire que cette coupole soit exclusivement auvergnate? Je ne le crois pas, car on la retrouve dans beaucoup de régions, et si nous la regardons comme un caractère auvergnat, c'est quand elle se rencontre avec d'autres particularités.

Pour affirmer l'influence de l'école auvergnate sur les édifices religieux du diocèse du Puy, certains archéologues s'appuient sur l'emploi dans ce diocèse de ces matériaux multicolores qui donnent un aspect si pittoresque aux monuments de l'une et de l'autre région. C'est bien, à leur avis, un caractère de l'école auvergnate, car l'effet en est tiré des pierres mêmes de ses volcans.

Cette prétendue similitude de décor et de matériaux semble leur donner raison, mais cependant, sur ce point encore, il ne faut pas être trop affirmatif.

D'abord, la matière, tout en paraissant être la même à quelqu'un qui ne l'étudie pas de près, est

loin d'être identique, elle a des différences essentielles dont on doit tenir compte. Ainsi, tandis qu'en Auvergne on se sert plus spécialement de scories de petite dimension, spongieuses et friables, en Velay, on recherche plutôt la lave dure et compacte et la brèche solide. Cette divergence dans la nature des matériaux est absolument raisonnée. Elle est imposée par les services différents que l'on attend de ces matériaux. En Auvergne, on ne leur demande qu'un effet décoratif. Ils ne servent qu'à composer des sortes de petites mosaïques reproduisant des dessins géométriques; ils doivent donc être de petite dimension pour que leur emploi soit plus facile. On ne les applique qu'en parement sur des surfaces lisses, et par conséquent ils n'ont aucun effort à supporter. Leurs seules qualités sont donc une diversité agréable de couleurs et une grande facilité de recoupe, tandis qu'en Velay on s'en sert surtout pour façonner les claveaux des cintres. Il leur faut donc une grande solidité pour résister aux charges et aux poussées.

Or, en Auvergne, dans les nombreuses scories, on trouve une grande variété de teintes et une pierre assez tendre pour une recoupe facile, mais les brèches et les laves du Velay présentent une gamme non moins riche de couleurs et une pierre de grande résistance.

Ce n'est pas parce que le pays était dépourvu de telle pierre qu'on a employé celle-ci de préférence. Non, les deux contrées, ayant des volcans de mêmes époques, ont les mêmes pierres. En Auvergne, nous avons de la lave et des brèches volcaniques très variées, comme en Velay. En Velay, les scories de différentes couleurs sont aussi communes qu'en

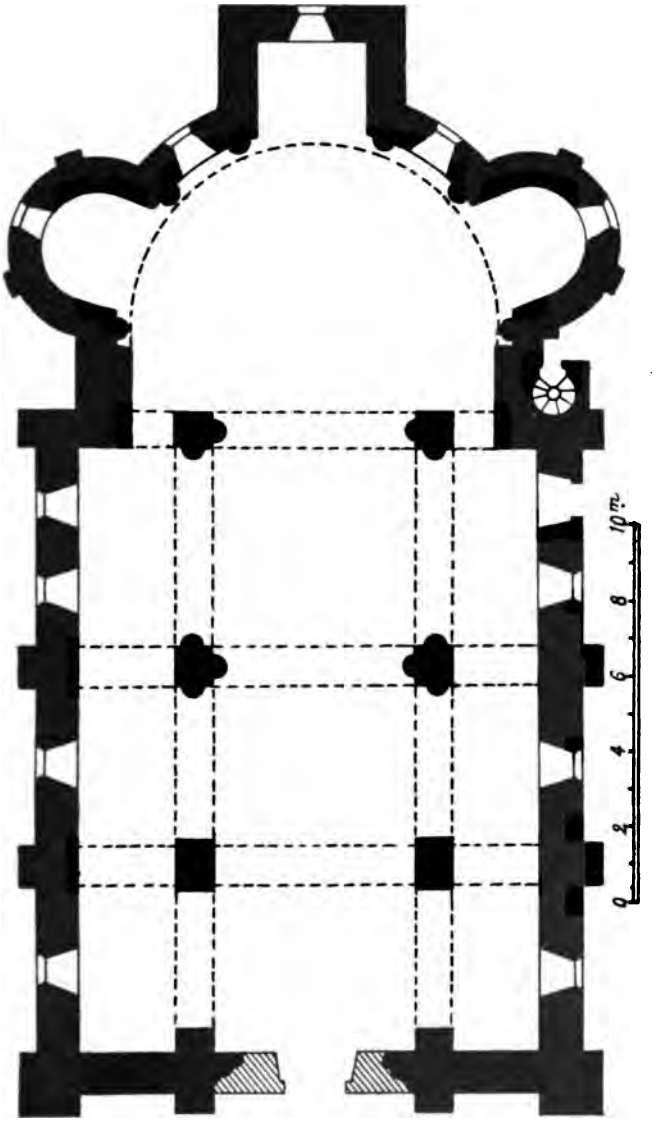

G. Ruprich-Robert, del.

Plan de l'église de Saint-Dier.

(Puy-de-Dôme).

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Auvergne. La différence de matériaux a donc bien été commandée par la différence d'emploi qu'on voulait en faire.

La décoration multicolore est surtout réservée dans le diocèse du Puy aux archivoltes extérieures des ouvertures, portes ou fenêtres, tandis qu'en Auvergne elle est spécialement mise en œuvre aux parties hautes des absides et des transepts, où elle n'est qu'un décor absolument superficiel. Presque jamais en Auvergne, sauf à Chauriat et à Merdogne où j'en connais deux exemples, nous ne rencontrons cette alternance de couleurs dans les claveaux des ouvertures. Ici, ces matériaux multicolores entrent dans la construction de l'édifice ; là, ils ne sont qu'une marqueterie superficielle.

Est-ce à dire qu'il n'y ait aucune trace d'influence auvergnate dans le diocèse du Puy? Ce serait, il me semble, aller un peu loin. En effet, l'appareil réticulé au-dessus des baies du cloître de la cathédrale rappelle beaucoup celui que nous voyons aux absides des grandes églises auvergnates, les mosaïques formant archivoltes au-dessus des cintres de ces baies, celles encore qui ornent le haut de la façade occidentale de la même cathédrale ou celles qui décorent le pignon de la façade du Monastier semblent bien être inspirées de celles qui enrichissent les absides des églises d'Auvergne. Nous y retrouvons des matériaux identiques, des scories et des dispositions géométriques absolument semblables quant au dessin et aux proportions. La seule différence entre l'emploi de ces mosaïques est qu'elles n'ont pas été appliquées aux mêmes parties du monument. En Auvergne, les façades occidentales ne sont jamais ornées, ni de sculpture ni de marqueterie.

Ce qui est bien auvergnat, c'est la marqueterie du pignon du croisillon sud de la cathédrale du Puy. Ce pignon figurerait bien à sa place dans n'importe quel grand monument de la Basse-Auvergne, comme le chevet de Saint-Paulien avant les adjonctions des XVe, XVIe et XVIIe siècles. On y rencontre le nombre pair des chapelles rayonnantes, la marqueterie, purement auvergnate par ses matériaux et son emplacement, et les colonnes qui remplacent les contreforts à l'abside, comme en Auvergne.

Le chevet de Saint-Paulien est, malgré l'alternance de couleurs qui se remarque dans les claveaux de ses baies, la seule pièce capitale en Velay du style auvergnat. Il faut, en effet, écarter Brioude. Cette église, malgré l'opinion de plusieurs archéologues, n'est pas auvergnate, mais bien plutôt le produit d'une alliance de plusieurs écoles, où l'art auvergnat se réserve une part bien minime, à peine sensible.

Où s'arrêtait donc cette école auvergnate qui a faiblement pénétré dans le diocèse du Puy en se faisant à peine sentir à Brioude? Quelles étaient ses limites? Je les ai déjà indiquées à notre Congrès de 1895 et je les ai rappelées au cours de mes leçons à la Faculté des lettres de Clermont.

L'école auvergnate, une des plus puissantes de l'époque romane, car elle avait su inspirer au loin des monuments de premier ordre, comme Conques en Rouergue, Saint-Sernin de Toulouse, prototype de Saint-Jacques-de-Compostelle en Espagne, Sainte-Gemme et Parthenay-le-Vieux en Saintonge, Saint-Étienne de Nevers et la cathédrale de Valence, n'a été réellement complète que dans une contrée assez restreinte qui aurait comme limite une ligne

atteignant au nord Biozat, Gannat, Ébreuil, Chantelle, dans l'Allier, La Peyrouse (Puy-de-Dôme); à l'ouest, Bellaigue, près de Virlet, Bussière, Saint-Hilaire, Vergheas, Charensat, Saint-Avit, Giat, Bourg-Lastic, Messeix, Larodde, dans le Puy-de-Dôme; au sud, Lanobre, Mauriac, Riom-es-Montagne, Veze, Molèdes, dans le Cantal, Augnat, dans le Puy-de-Dôme, Lempdes, dans la Haute-Loire, et Saint-Sauveur dans le Puy-de-Dôme; à l'est, Dore-l'Église, Saint-Anthème, Augeroles, Vollore-Ville, Thiers, Ris, dans le Puy-de-Dôme, et Châtel-Montagne dans l'Allier.

C'est dans ce rayon qu'elle règne en maîtresse, c'est là qu'elle s'affiche avec tous ses caractères et toute son originalité. Plus on s'approche de Clermont, lieu de son origine, plus on sent sa force et sa grandeur.

VIII

LES ÉGLISES ROMANES
DE
LA HAUTE VALLÉE DU LOT

Par M. André PHILIPPE.

Les édifices religieux du Plateau Central où se trouvait le Gévaudan, ancien diocèse de Mende, ont été l'objet de deux importantes études, celle de M. de Chalvet de Rochemonteix, sur les églises de la Haute-Auvergne (1), et celle de M. N. Thiollier, sur l'architecture romane dans l'ancien diocèse du Puy (2). Ces travaux embrassent les régions qui se trouvent au nord et à l'est de la Lozère. Pour le Gévaudan, rien n'a encore été tenté. et pour les régions avoisinantes, nous ne pouvons citer, bien qu'elle traite d'une province encore assez éloignée, que l'étude de M. Tholin, sur l'Agenais (3).

(1) Ad. de Chalvet de Rochemonteix : *Les églises romanes de la Haute-Auvergne*, 1902.

(2) N. Thiollier : *L'architecture religieuse à l'époque romane dans l'ancien diocèse du Puy*, s. d. [1900].

(3) A. Tholin : *Études sur l'architecture religieuse de l'Agenais, du Xe au XVIe siècle*, 1874.

Le Gévaudan est donc fort peu connu au point de vue archéologique. Exception faite pour l'église de Langogne à laquelle notre confrère, M. Noël Thiollier, a consacré une courte notice dans son beau travail, quelques édifices religieux seulement sont cités au hasard des manuels ou des guides, mais ils n'ont été qu'entrevus. C'est le cas pour Lanuéjols, La Canourgue, Nasbinals, Apcher, Banassac, Chirac, Ispagnac (1).

Enfin quelques monographies très rares, plutôt historiques qu'archéologiques, viennent clore la liste très courte des notions sur l'archéologie dans le Gévaudan (2).

Parmi les exemples connus de l'architecture religieuse de la région, prenons les trois églises de Nasbinals, de Lanuéjols et de La Canourgue.

Nasbinals, au nord, dans l'Aubrac, est une église auvergnate, à quelques kilomètres de Saint-Urcize, que M. de Rochemonteix rattache avec raison à l'école d'Auvergne (3).

Lanuéjols, à deux lieues de Mende, entre les rivières du Lot et du Tarn, n'a plus, dans sa structure générale, si ce n'est peut-être en plan, grand rapport avec la précédente.

La Canourgue, exemple d'un compromis entre l'école d'Auvergne et celle de Provence, se rapproche plutôt des types méridionaux, bien que l'on puisse encore trouver dans les détails une influence venue du nord.

(1) Enlart : *Manuel d'archéologie française*, t. I. Architecture religieuse, *passim*.

(2) Girou : *Notice sur l'église Saint-Martin de La Canourgue*, 1858 ; Daudé : *Recherches historiques sur Le Monastier*, 1885.

(3) *Op. cit.*, p. 403.

Il en résulte qu'à première vue, nous ne pouvons pas considérer le Gévaudan comme formant un tout, une école secondaire; nous verrons au cours de cette étude que c'est au contraire une région où eurent lieu les heurts et les pénétrations d'écoles voisines.

Pour expliquer ces phénomènes, deux sources peuvent également venir à notre aide: la nature du sol et l'histoire.

Le pays est partagé entre les versants de l'Atlantique par la Garonne et la Loire, et de la Méditerranée par le Gard et ses affluents.

Au centre se dresse un majestueux massif, le mont Lozère, dont certaines crêtes dépassent 1.600 mètres.

Les différentes vallées qui furent les routes primitives ont dû servir de canal à des importations aussi différentes que leurs points d'attaches étaient divergents. Il est bien évident, comme les faits le prouvent, que les Cévennes furent en contact avec des populations et des institutions fort différentes de celles dont purent bénéficier la Margeride ou l'Aubrac: une simple inspection de la carte suffirait à justifier cette assertion.

Au point de vue monumental, nous trouverons donc à l'ouest et au nord les traditions de l'Auvergne: au nord et à l'est, celles du Velay; au sud, celles de Provence venues par le Bas-Languedoc.

L'histoire vient compléter encore ces données. Il y avait en Gévaudan une seule abbaye de femmes, Mercoître, de l'ordre de Cîteaux et qui ne fit point école, mais quelques prieurés s'étaient déjà fondés ou se fondèrent au diocèse de Mende, dès une époque reculée; peu à peu ils devinrent conventuels en se rattachant à telle ou telle grande abbaye.

Le monastère de Saint-Victor de Marseille en vit venir trois à lui: La Canourgue, Le Monastier, Colagnet; Le Monastier-Saint-Chaffre en Velay acquit Sainte-Énimie et Langogne; Aniane eut dans des dépendances Le Rozier, au confluent de la Jonte et du Tarn, et Saint-Pierre-d'Aurillac compta Ispagnac parmi les siennes. Quatre églises prieurales subsistent seules: ce sont celles de La Canourgue, du Monastier, de Langogne et d'Ispagnac.

Les deux premières sont très imprégnées d'influences provençales.

Langogne fait, à vrai dire, partie du groupe du Velay.

Ispagnac a bien quelques caractères auvergnats, mais atténués, vu sa situation géographique, par d'autres plus méridionaux.

Il est donc impossible de faire une étude générale de l'architecture religieuse du Gévaudan; ce travail, en tout cas, nécessiterait trois chapitres distincts: l'un montrant les dernières coulées de l'art auvergnat, un autre s'attachant à prouver la puissance des traditions provençales et leur infiltration dans les étroites et profondes vallées cévenoles, un troisième enfin, le plus intéressant, nous faisant assister au choc de ces deux puissantes poussées architecturales, dans la partie moyenne du Gévaudan, qui se termine très heureusement par des produits que ni l'une ni l'autre ne peuvent renier.

C'est ce dernier point que nous avons l'intention d'exposer ici. Nous devons parer au plus pressé, et nous devons nous préoccuper avant tout de fixer le plus exactement possible les limites, encore indécises sur bien des points, de nos grandes écoles

d'architecture. C'est sur la haute vallée du Lot et de ses affluents et sur les causses qui l'avoisinent que nous avons cru trouver la ligne de contact de l'école d'Auvergne et de celle de Provence. M. de Rochemonteix avait déjà réuni une partie des édifices de la Haute-Auvergne en un sous-groupe, qu'il appelait la « famille cantalienne » (1), mais pour les autres, les plus nombreux, il se trouvait dans l'impossibilité de leur attribuer aucune classification précise (2). Il les rattachait au Poitou, au Velay, à la Saintonge, au Limousin, à la Bourgogne, à la Provence, à l'Auvergne et au Languedoc.

C'est précisément au milieu de ces églises « sans style propre », ce qui est, comme nous osons ainsi dire, la caractéristique du Gévaudan, que se trouvera la limite dont nous parlions plus haut; la preuve nous en est donnée par les combinaisons inévitables que nous n'irons pas chercher dans les édifices de quelque importance, mais dans les plus modestes des églises rurales. Ce sont celles-là surtout qui caractérisent une région, et les pénétrations d'écoles ne sont que des accidents. Ce n'est pas sur l'exemple de La Canourgue que nous devons nous appuyer pour tirer une conclusion, mais bien plutôt sur celui d'une église du causse, La Rouvière ou Saint-Bauzile, par exemple. La première est due à des constructeurs venus de Provence, avec les moines de l'abbaye mère, les deux autres ont poussé au milieu des populations, élevées par des ouvriers locaux qui s'inspirèrent du clocher voisin.

(1) *Op. cit.*, p. CVI.
(2) *Op. cit.*, p. CVIII.

Nous allons donc étudier les églises de la vallée du Lot, tout en nous occupant au besoin des deux régions qui l'encadrent, la Margeride et les Cévennes.

*
* *

Le plan le plus simple et le plus répandu est une nef unique, divisée en plusieurs travées dont le nombre varie entre deux et quatre et ne dépasse pas ce dernier chiffre; les églises sont donc très courtes. Ce caractère est général dans tout l'ancien Gévaudan, comme dans le Velay et le Languedoc.

Viennent ensuite les églises à collatéraux; leur nombre est très restreint. Dans tout le Gévaudan six seulement subsistent sans remaniements appréciables.

Cette dernière constatation nous permet de dire que si le plan à nef unique correspond souvent à l'exiguïté d'un édifice, cela n'est pas toujours vrai, car cette disposition est plutôt traditionnelle. Nous pourrions citer des églises dont les dimensions et par suite l'importance auraient pu s'accommoder du plan à collatéraux, comme celle de Prunières, et qui cependant ne sont pourvues que d'un vaste vaisseau, tandis que de véritables chapelles, comme Banassac, possèdent un collatéral, unique, il est vrai.

Si donc la faible densité de la population, qui, au moyen âge, devait être comparable à celle d'aujourd'hui, a pu être cause de la pénurie d'édifices de quelque importance, il n'en est pas moins vrai que, même pour les exceptions, églises conventuelles ou prieurales, la tradition y est pour une grande part.

Nous devons citer enfin certains plans exceptionnels :

1° Un rectangle flanqué d'un seul collatéral au midi (Saint-Saturnin-de-Tartaronne (1), Banassac) ;

2° Le plan tréflé (Allenc) ;

3° Une nef unique avec transept à deux absidioles et chœur central (Lanuéjols) ;

4° Un chœur avec chapelles rayonnantes (La Canourgue).

*
* *

Dans les églises à nef unique les chevets affectent plusieurs dispositions.

La plus répandue est celle à trois ou cinq pans. C'est le cas à Saint-Jean du Bleymard (trois), Saint-Julien-du-Tournel (trois), Chadenet (cinq), Sainte-Hélène (cinq), La Rouvière (cinq), Allenc (cinq), Lanuéjols (cinq), Banassac (trois).

Les absides sont polygonales ou semi-circulaires à l'intérieur ; citons comme exemples de cette dernière disposition : Saint-Jean du Bleymard, Sainte-Hélène, Allenc.

On a adopté les chevets en hémicycle à Balsièges, Saint-Bauzile, Saint-Frézal de la Canourgue.

Dans tout le Gévaudan, nous ne signalerons qu'un exemple de chevet plat, à Saint-Saturnin-de-Tartaronne, qui se trouve précisément dans la région que

(1) Il est assez délicat d'affirmer que, dans cet exemple, le collatéral soit de la construction primitive, l'appareil n'a pu nous donner aucune indication. Seuls, les pilastres adossés nous ont laissé des doutes, car ils ressemblent à d'anciens contreforts.

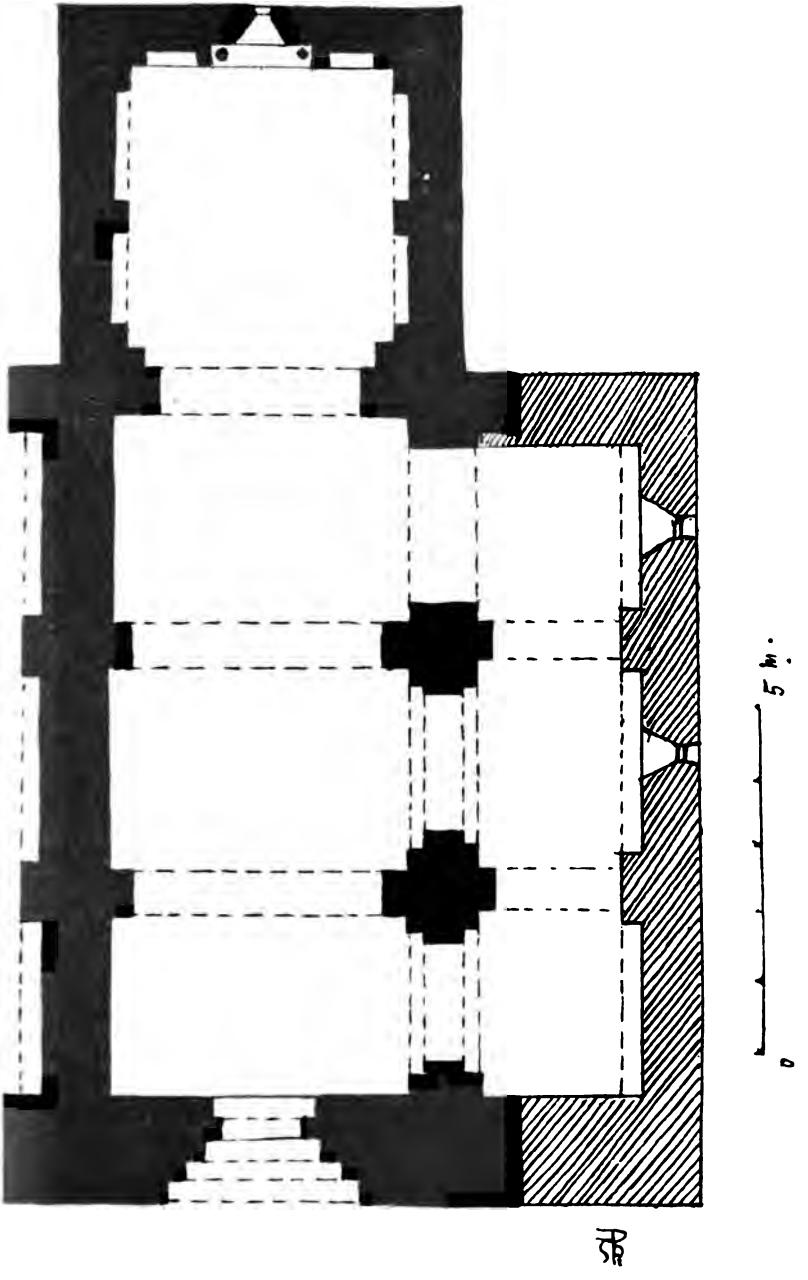

A. Philippe, del.

Saint-Saturnin-de-Tartaronne.

Plan.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

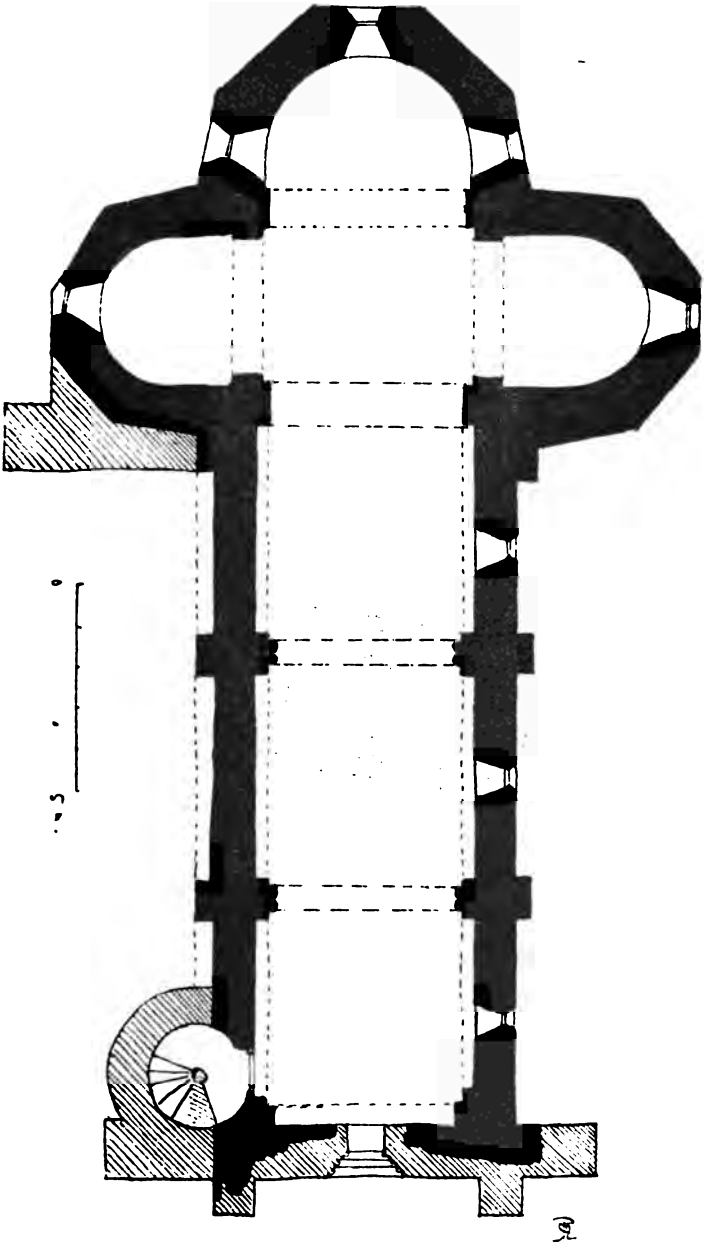

A. Philippe, del.

Église d'Allenc.

Plan.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

nous étudions. Nous citons cet exemple ici, bien que l'église soit pourvue d'un collatéral.

Les exemples de nefs flanquées de bas-côtés sont fort peu nombreux; sur six que nous avons pu relever

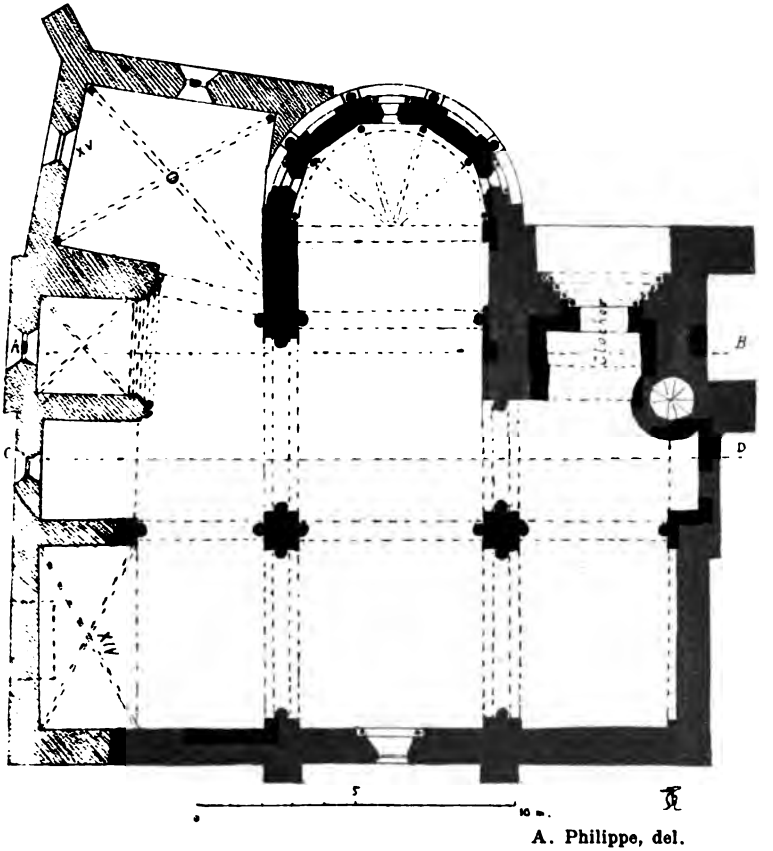

A. Philippe, del.

Plan de l'église de Chirac.

dans tout l'ancien diocèse de Mende, trois se trouvent sur la vallée du Lot ou de ses affluents; ce sont:

Chirac, Le Monastier, La Canourgue; les autres sont: Langogne, à l'est du diocèse, La Malène et Le Rozier, dans les gorges du Tarn.

L'étroitesse et la hauteur des bas-côtés nous rappellent fortement les systèmes provençaux, comme dans une région voisine, en Velay.

L'église de Chirac devait, dans la pensée des constructeurs, se terminer à l'est par une abside centrale en hémicycle flanquée de deux absidioles également semi-circulaires. L'une des absidioles, celle du nord, a cédé la place, au XVe siècle, à des constructions très gauches et sans valeur, celle du sud a été remplacée dès l'origine par un clocher-porche.

L'église du Monastier devait avoir des dispositions analogues; mais, au XIVe siècle, après les ravages des guerres anglaises, le chevet fut reconstruit par Urbain V. Aujourd'hui, à part quelques arrachements, il ne reste plus trace de cette reconstruction.

C'est l'église de La Canourgue qui est, sans contredit, la perle architecturale du Gévaudan; elle doit ce rang au développement unique de son plan et à ses dimensions considérables.

Avant les destructions et les désaffectations qui l'ont défigurée, l'église se composait d'une nef de cinq travées, flanquée de bas-côtés, suivie d'un chœur, le tout terminé par une abside entourée de trois chapelles rayonnantes.

L'église de Lanuéjols est la seule qui possède un transept.

Quelques édifices, cependant, conservent au nord et au sud du chœur des appendices que l'on peut considérer comme des embryons de transept et qui semblent dériver du plan cruciforme; c'est le cas à

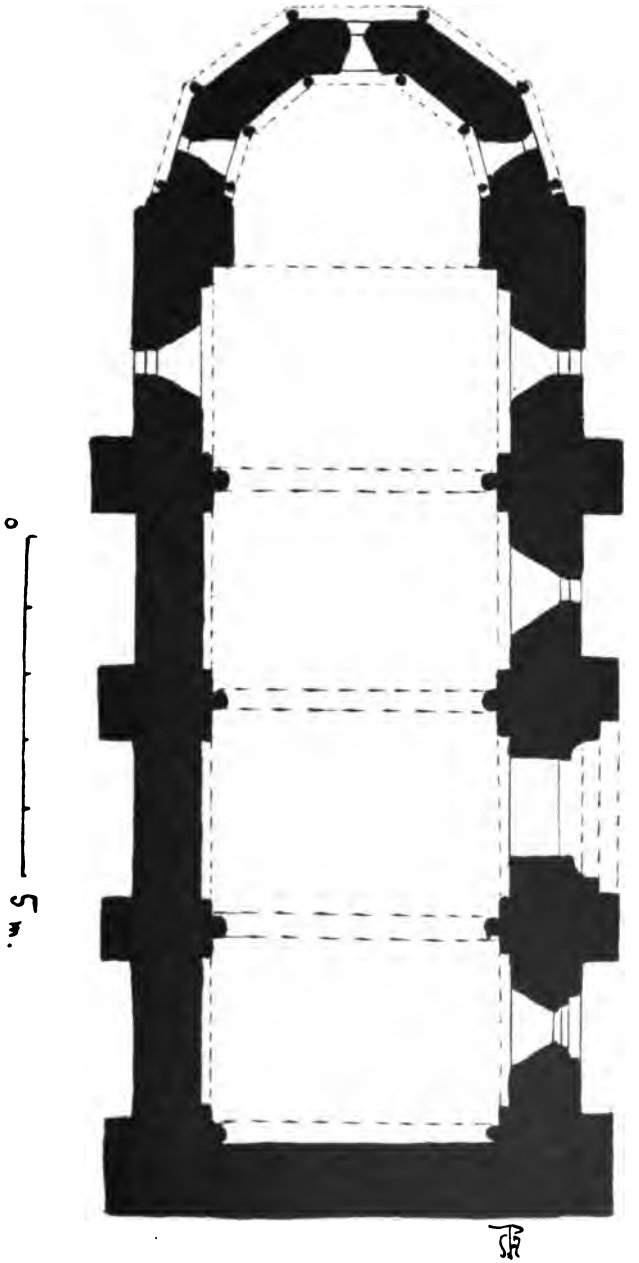

A. Philippe, del.

Église de La Rouvière.

Plan.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Saint-Julien-du-Tournel et peut-être à Balsièges: il conviendrait d'y joindre, dans le même ordre d'idées, le plan tréflé d'Allenc. Nous devons remarquer que le diocèse de Mende, par les deux églises d'Allenc et de Prévenchères, sert de trait d'union entre les deux groupes les plus compacts d'édifices dont les chevets affectent la forme du trèfle, c'est-à-dire l'Agenais et le Velay.

*
* *

La voûte en berceau est la plus répandue.

Toutes les nefs sont voûtées en berceaux coupés par des doubleaux.

La brisure de la voûte et des arcs n'est pas un critérium très sûr, car des édifices comme Saint-Frézal de la Canourgue, d'un caractère archaïque, ont adopté le berceau brisé, et d'autres, comme Chadenet, ont conservé le plein cintre, avec une décoration plus riche et plus fine, une recherche plus grande, mais nous avons constaté un rapport entre le système des voûtes et la forme des chevets.

Dans la vallée du Lot, les églises voûtées en berceau brisé ont leurs chevets semi-circulaires. C'est le cas pour Le Born, Saint-Frézal, Saint-Bauzile. Les églises de Sainte-Hélène, Grèzes, Chadenet, Saint-Étienne-du-Valdonnez, Saint-Julien-du-Tournel, Allenc ont le chevet polygonal à trois ou cinq pans, mais leurs architectes sont restés fidèles au plein cintre.

Aucun de ces édifices n'est antérieur au milieu du XIIe siècle; le plus ancien paraît être l'église de Grèzes, et encore l'archaïsme de la sculpture des chapiteaux et la simplicité des moulures seuls peuvent dicter cette appréciation.

Quoi qu'il en soit, dans la région isolée que nous étudions ici, les chevets circulaires avec la voûte en berceau brisé existent dans les églises de la fin du XIIe siècle ou du début du XIIIe, ces dernières ayant adopté les traditions romanes.

Les collatéraux des trois églises déjà citées de Chirac, du Monastier et de La Canourgue sont couverts de berceaux ; les voûtes s'élèvent moins haut que dans la Provence et ne servent que médiocrement à épauler la voûte principale. A La Canourgue, notamment, les clefs des collatéraux sont à moitié de la hauteur de celles du vaisseau central ; mais, dans cet exemple, nous devons supposer que les combles des collatéraux ont été remaniés et la voûte principale surélevée après les guerres de religion.

A Banassac, où subsiste un des bas-côtés, — si toutefois il y en a jamais eu deux, — nous trouvons le système des berceaux transversaux ; on a cherché à y voir une influence bourguignonne.

A vrai dire, ce système de berceaux transversaux dans l'exemple qui nous occupe peut se ramener à une série de chapelles communiquant entre elles par des baies en plein cintre. C'est presque le mode cistercien que nous retrouvons dans les chapelles du transept de l'église abbatiale de Pontigny, en Bourgogne (1).

Nous ne pouvons citer qu'un seul exemple de voûte d'arêtes : au carré du transept de l'église de Montrodat ; mais nous sommes très évidemment en présence

(1) Citons encore pour la période romane, la disposition des bas-côtés de l'ancienne église de Vialas (Lozère), voûtés par des berceaux transversaux et divisés en trois compartiments communiquant entre eux par de petites ouvertures en plein cintre.

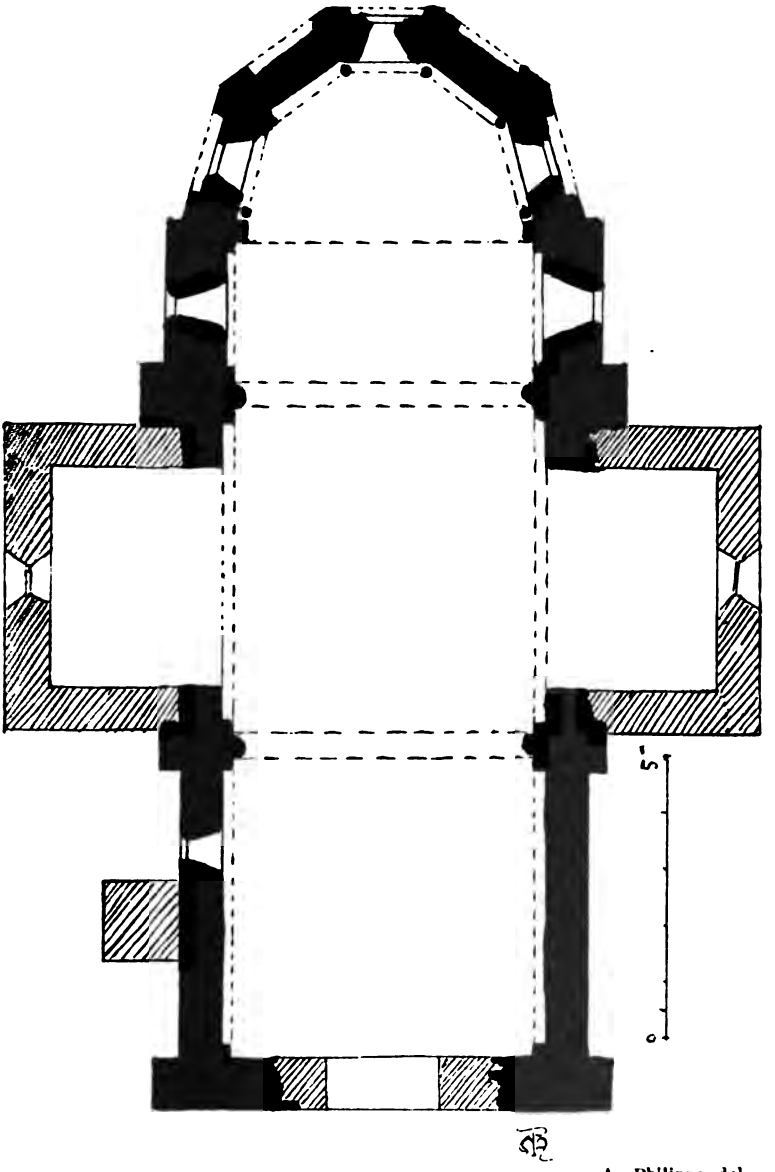

A. Philippe, del.

Église de Chadenet.

Plan.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

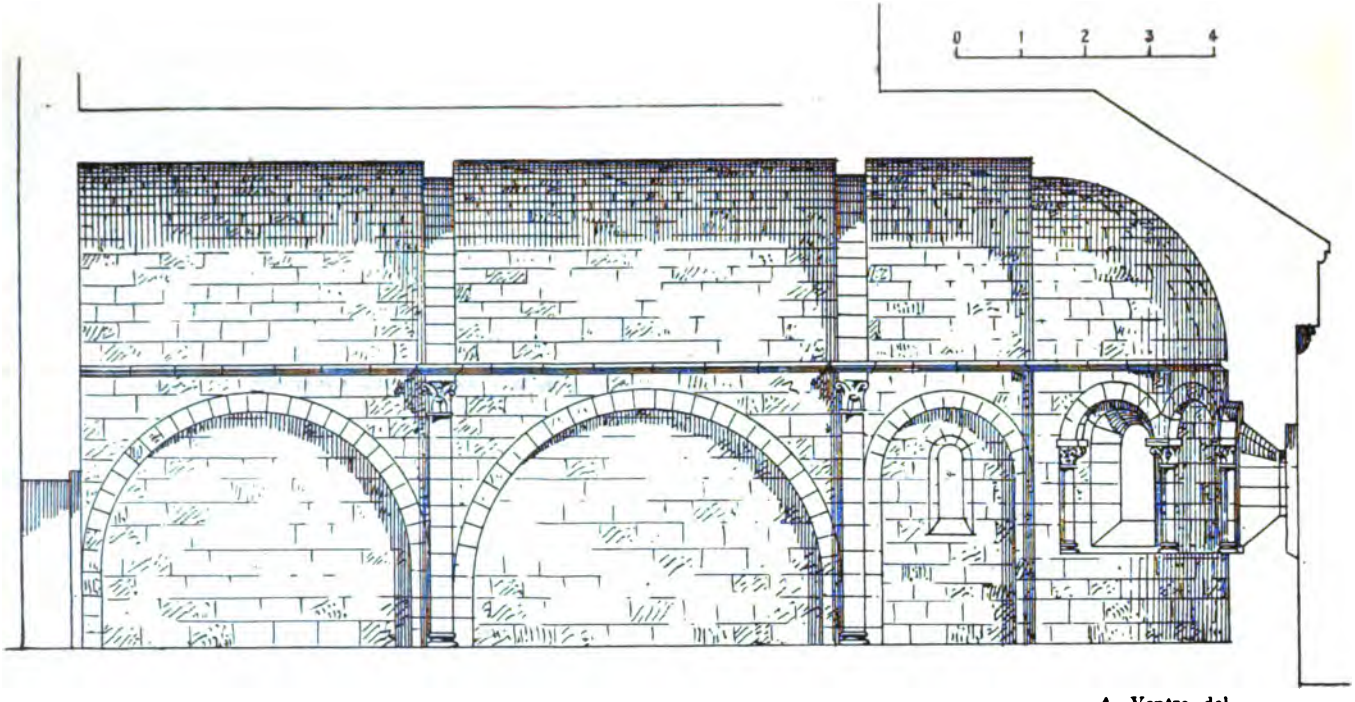

A. Ventre, del.

Église de Chadenet.

Coupe en long.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN

d'un remaniement postérieur; cette voûte a dû remplacer une coupole que la disposition des piles fait supposer.

La coupole a été adoptée assez rarement. Nous en citerons quatre exemples: Prévenchères, Ispagnac, Nasbinals, Lanuéjols. Cette dernière église rentre seule dans le cadre de notre étude: à Prévenchères la coupole affecte la forme d'une ellipse orientée nord-sud. Dans les trois autres édifices elle est normale. Les trompes qui les supportent sont en cul-de-four généralement très gauche: à Lanuéjols toutefois, ce sont de simples arcs en plein cintre qui rachètent le carré, mais toutes ces voûtes sont construites en blocage.

Les grandes arcades des églises à collatéraux sont en plein cintre à La Canourgue, au Monastier, comme d'ailleurs à Langogne et à La Malène, brisées à Chirac. Elles sont doublées dans toutes ces églises, ce qui donne un plan très défini des supports: à Chirac, à Langogne et à La Canourgue, massif carré cantonné de demi-colonnes; au Monastier les colonnes sur la nef et le bas-côté sont remplacées par des pilastres.

Enfin, à La Canourgue, un autre système de pile alterne avec le premier; ce sont deux massifs rectangulaires qui se pénètrent, le tout cantonné de demi-colonnes.

A Chirac et au Monastier se rencontre une disposition qui existe d'ailleurs au transept de Langogne et à l'arc triomphal du Rozier; la colonne est portée à des hauteurs variables, sur un pilastre, comme à Saint-Paul-Trois-Châteaux, tradition toute provençale: l'exemple est tout à fait typique au Monastier et à Langogne; à Chirac le pilastre est réduit aux

dimensions d'un très haut stylobate : les proportions sont gardées dans ce dernier exemple par rapport à la colonne supportée.

Les piles adossées aux murs, à La Canourgue. nous offrent un exemple de ces ordres superposés employés en Provence et dont nous avons déjà vu plusieurs applications, mais ici avec une variante. Tout d'abord le pilastre inférieur est remplacé par une demi-colonne engagée ; l'ordre supérieur se compose de deux colonnettes jumelles détachées de leur dosseret. Les exemples de ce mode de construction sont nombreux en Poitou à Saint-Jouin-de-Marnes. Airvault, Nouaillé ; dans la région voisine, en Velay, M. Thiollier signale aussi l'emploi de colonnettes jumelles en encorbellement sous les sommiers des doubleaux à Landos et à Monistrol-sur-Loire (1).

Toutes les voûtes des nefs, sauf toutefois celle du Pin, près du Monastier, sont renforcées par des doubleaux ; il en résulte la forme des piles que nous venons de décrire ; quand il s'agit d'églises à collatéraux, et pour les églises à une nef, quelques variétés de supports adossés.

Le plus simple est le pilastre, qui se rencontre à Saint-Saturnin, Saint-Frézal de la Canourgue, Saint-Jean du Bleymard, Le Monastier, dans les bas-côtés. Le Born.

La demi-colonne engagée a été employée à Balsièges, Saint-Bauzile, Lanuéjols, Grèzes, La Rouvière. Sainte-Hélène.

La demi-colonne sur dosseret se voit à Saint-Julien-du-Tournel et à Chadenet.

(1) *Op. cit.*, p. 117 et 125.

Enfin, les colonnes jumelles ont été adoptées à la nef de l'église d'Allenc; mais les exemples de ce genre de supports sont plus nombreux dans l'est du diocèse; à l'arc triomphal de Saint-Frézal-d'Albuges et de Chasseradès, au carré du transept de Prévenchères, nous en trouvons de fort beaux spécimens. En Velay, les colonnettes sont en encorbellement; les exemples de colonnes jumelles partant de fond que nous avons rencontrés dans le diocèse de Mende se rapprochent du type méridional de Saint-Pierre-de-Reddes, près Bédarieux (1).

*
* *

L'ordonnance intérieure des églises n'offre que peu de chose de particulier.

Dans le plus grand nombre des nefs, entre les piliers qui reçoivent la retombée des doubleaux, sont établis des arcs de décharge, toujours en plein cintre, d'un heureux effet, rompant la monotonie des murs nus, monotonie d'autant plus à redouter que, comme nous le verrons plus loin, les murs du nord n'étaient jamais ou presque jamais percés de fenêtres.

Cette disposition, exceptionnelle dans la Haute-Auvergne et dans le nord-ouest du Gévaudan, est au contraire générale dans les arrondissements de Mende et de Florac, comme elle l'est en Velay. C'est une importation toute provençale (Saint-Martin de Londres, Saint-Ruf, le Thor, Saint-Gabriel, etc.) (2).

Dans les églises à collatéraux, la nef n'est pas éclairée directement. A La Canourgue, les fenêtres

(1) Revoil: *Architecture romane du midi de la France.*
(2) *Ibid.*

hautes sont modernes et ont motivé le surhaussement de la voûte.

***

Dans les petites églises rurales, l'arc triompal n'a rien qui le distingue des autres arcs employés ; souvent même, et c'est le cas à Grèzes, Saint-Étienne-du-Valdonnez, Sainte-Hélène, il est porté sur de simples pilastres à impostes, mais les colonnes engagées ont été employées dans la nef; dans les églises de Saint-Frézal de la Canourgue, de La Rouvière et de Balsièges, l'arc triomphal est figuré par un simple décrochement.

Les absides ouvrent directement sur la nef, sauf à Chadenet, où l'on peut distinguer une travée du chœur; partout ailleurs l'hémicycle ou l'abside polygonale sont seulement allongés sans aucun décrochement (Balsièges, Saint Frézal de la Canourgue, Saint-Bauzile, Le Born, Sainte-Hélène).

Il est assez difficile de savoir si ces parties droites du chœur étaient éclairées, car, dans la plupart des cas, on ajouta plus tard des chapelles de chaque côté, ce qui donne des faux airs de transept; dans d'autres, la partie droite est trop peu développée pour que l'on ait songé à y pratiquer des percements.

A Chadenet le chœur est éclairé de chaque côté, mais les fenêtres s'ouvrent le plus souvent du côté du midi, comme on le voit encore à Prunières.

L'église de Lanuéjols présente une particularité qui manque à sa presque sœur, Nasbinals, ce sont deux ouvertures pratiquées dans les murs du chœur et

faisant communiquer ce dernier avec les absidioles. C'est une disposition qui n'a rien de particulier à la région, bien qu'elle y ait été fort goûtée en Haute-Auvergne : Cheylade, Montsalvy, Allanche, Notre-Dame-des-Miracles de Mauriac (1), etc. ; en Velay : Dunières, Polignac (2) ; dans l'Agenais : Saint-Caprais d'Agen (3), et que l'on retrouve sur d'autres points fort éloignés les uns des autres : Saint-Cydroine, en Senonais ; La Charité (plan primitif), en Nivernais ; Chandieu, Sainte-Foy-Saint-Sulpice, dans la Loire (4).

Les absides ont seules bénéficié d'une décoration assez invariable : c'est une série d'arcatures en plein cintre de coupe rectangulaire reposant sur des colonnettes à chapiteaux et supportant la base du cul-de-four qu'elles ramènent ainsi en avant du nu inférieur du mur.

Cette même décoration a été adoptée pour le sanctuaire carré de Saint-Saturnin-de-Tartaronne ; les arcatures du mur de fond sont plus petites, aveugles, et la baie de l'axe est percée au-dessus dans l'écoinçon.

Ces arcatures reposent sur un encorbellement, à des hauteurs variables du sol, au-dessous de l'ébrasement inférieur des fenêtres. Sauf à Saint-Saturnin et Saint-Julien-du-Tournel ; elles partent de fond dans le premier exemple et dans le second reposent sur un petit bahut.

La seule voûte employée sur les sanctuaires est le cul-de-four, sauf à Saint-Saturnin dont le chœur est

(1) De Chalvet de Rochemonteix, *op. cit.*

(2) Thiollier, *op. cit.*

(3) Tholin, *op. cit.*

(4) F. et N. Thiollier : *Art et Archéologie dans le département de la Loire*, Saint-Étienne, 1898, in-4°.

recouvert d'un berceau ; cette voûte est normale pour les chevets en hémicycle, et forme des pans à sa base dans les sanctuaires polygonaux.

Des branches d'ogives renforcent le cul-de-four à Chirac et à Malbouzon, près de Nasbinals ; mais dans ces deux exemples, elles sont le résultat de reprises postérieures, comme le prouvent leur gaucherie et leur porte à faux.

*
* *

Dans tout l'ancien diocèse de Mende, il nous serait fort difficile de tirer des conclusions au sujet des façades proprement dites, car, si dans la plus grande partie de notre pays, on est plutôt habitué à voir la façade à l'ouest, c'est l'exception en Gévaudan.

Parmi les exemples très peu nombreux qui suivent la règle générale, nous ne pouvons en citer qu'un seul bien caractéristique à l'église de Prunières : cet édifice est d'ailleurs intéressant à d'autres points de vue ; nous en reparlerons à propos des clochers.

Dans la Margeride et l'Aubrac, sur les causses, la température très rigoureuse des hivers, la neige qui vient s'accumuler, poussée par le vent, le long des murs nord et ouest des églises, ont toujours fait hésiter les constructeurs à percer des fenêtres et à plus forte raison des portes dans des édifices ainsi exposés à toutes les intempéries.

Aussi trouvons-nous dans la majorité des églises rurales les portails percés au midi, dans l'axe d'une travée, quelquefois à la seconde en partant de l'ouest, le plus souvent à la première.

Dans la vallée du Lot, au climat moins rigoureux, les faits viennent justifier nos remarques, car les églises

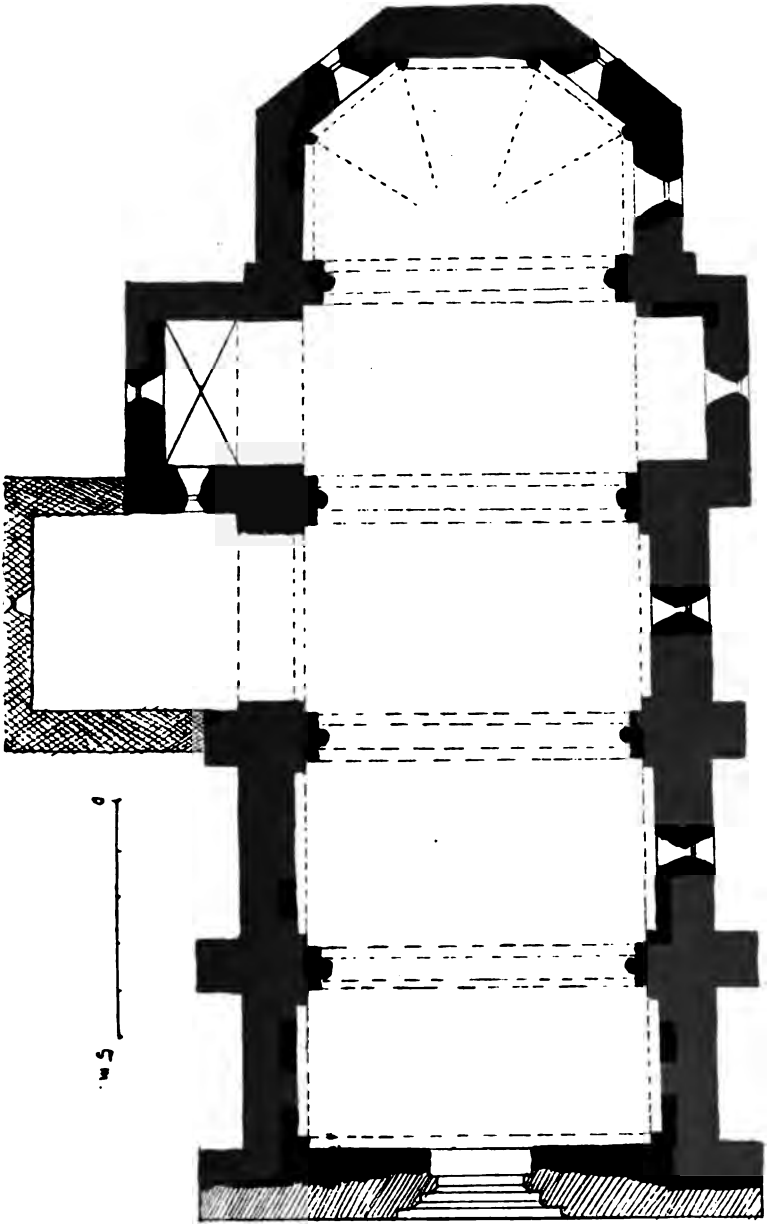

A. Philippe, del.

Église de Saint-Julien-du-Tournel.

Plan.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN

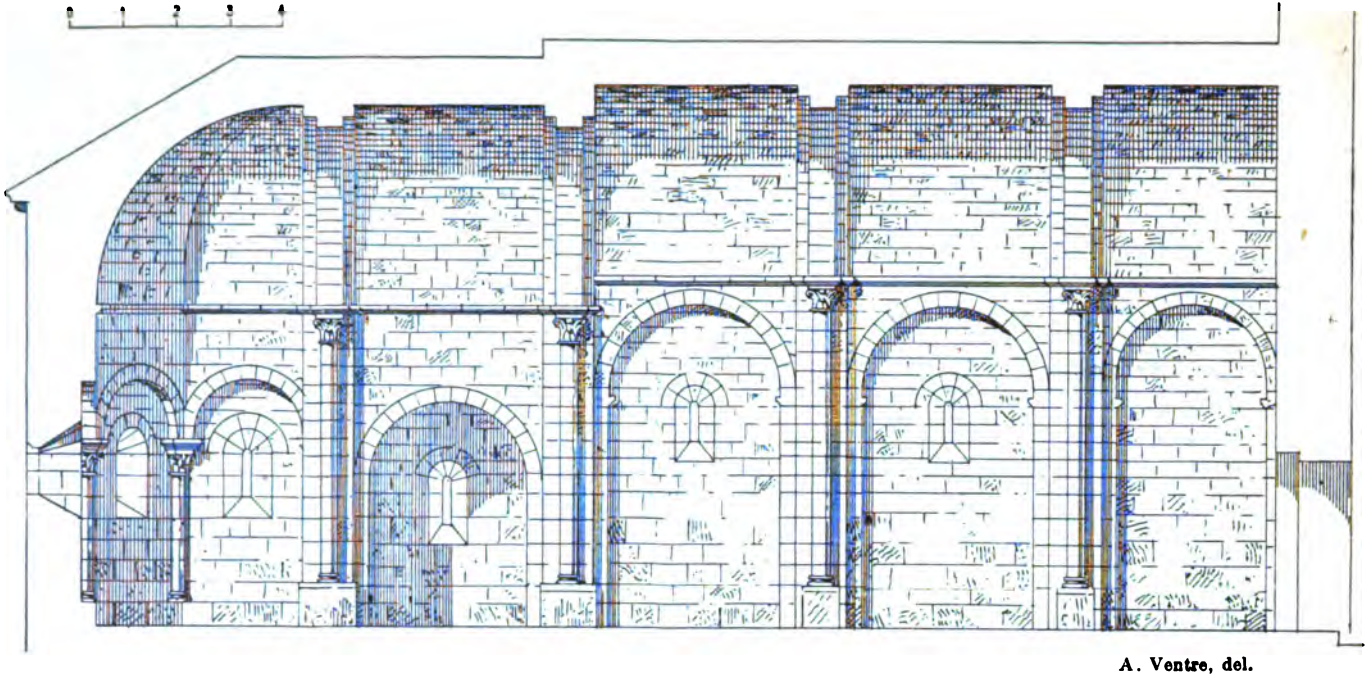

A. Ventre, del.

Église de Saint-Julien-du-Tournel.

Coupe en long.

de la vallée principale ou des vallées tributaires ont leurs portes normalement percées dans l'axe longitudinal. C'est le cas à Saint-Saturnin-de-Tartaronne, Saint-Frézal de la Canourgue (remanié), Sainte-Hélène, Grèzes, Saint-Julien-du-Tournel, Saint-Jean du Bleymard, etc.; celles qui s'élèvent sur les pentes du causse ont adopté l'exposition plus favorable du midi pour l'entrée des fidèles: La Rouvière, Le Born, et primitivement Allenc, en offrent des exemples.

Une autre raison de cette disposition variable des portes, c'est l'incrustation de certaines églises entre deux maisons. A Balsièges et à Esclanèdes, sur le Lot, le pignon ouest est invisible, soudé aux maisons voisines: c'est une nécessité matérielle qui a obligé le constructeur à ouvrir les portes au midi.

L'église du Monastier possède une façade qui indique la division tripartite de l'église et qui peut être comparée à celle de Chamalières; mais elle a été comme celle-ci fortifiée après coup, remaniée à deux reprises, ce qui lui a fait perdre une partie de son caractère. La porte en plein cintre subsiste, mais en fort mauvais état.

Les élévations latérales offrent très peu d'intérêt pour l'archéologue. Les murs, coupés seulement par les contreforts adossés aux piles et contre-butant la poussée des doubleaux, ne sont décorés d'aucune façon. A Allenc, cependant, et à Saint-Saturnin-de-Tartaronne, le mur nord possède des arcatures semblables à celles qui ornent la nef à l'intérieur.

Les chevets circulaires sont assez souvent dépourvus de toute décoration; celui de Chirac, cependant, est orné d'arcatures aveugles et de colonnes faisant fonction de contreforts à la façon auvergnate; il en est de

même aux absidioles de La Canourgue; nous en citerons deux autres exemples, en nous rapprochant de l'Auvergne, à Nasbinals et à Saint-Alban, et un troisième, à l'est du diocèse, à Prévenchères.

Les absides polygonales n'ont point de contreforts; l'emploi, d'ailleurs, n'en eût pas été justifié. Elles sont décorées d'arcatures selon deux systèmes :

Le premier, le plus simple, consiste en baies, les unes aveugles, les autres encadrant des fenêtres sur chaque face; c'est aussi le plus employé; nous le trouvons à Chadenet, à Lanuéjols et à la chapelle ruinée du château de Montialoux. Les exemples abondent dans les autres parties du diocèse; Chirac possède le même système de décoration, mais sur une abside en hémicycle et avec des colonnettes engagées dans les piédroits des arcatures qui encadrent les fenêtres.

Le second système n'est représenté, dans notre étude, que par l'exemple de La Rouvière; ici, nous avons à l'extérieur la reproduction de la décoration intérieure des sanctuaires : arcatures plein cintre retombant deux à deux sur une colonne placée à l'angle et ramenant ainsi le nu supérieur du mur en avant du nu inférieur.

Le nombre des fenêtres des absides est très variable, il oscille entre une (Saint-Saturnin-de-Tartaronne) et trois (Allenc, Balsièges, La Rouvière).

Les contreforts sont massifs, saillants, et se terminent à leur partie supérieure par un glacis sans larmier.

A Allenc et à Saint-Saturnin, ils sont reliés par des arcs en plein cintre et forment ainsi les piédroits d'arcatures décoratives.

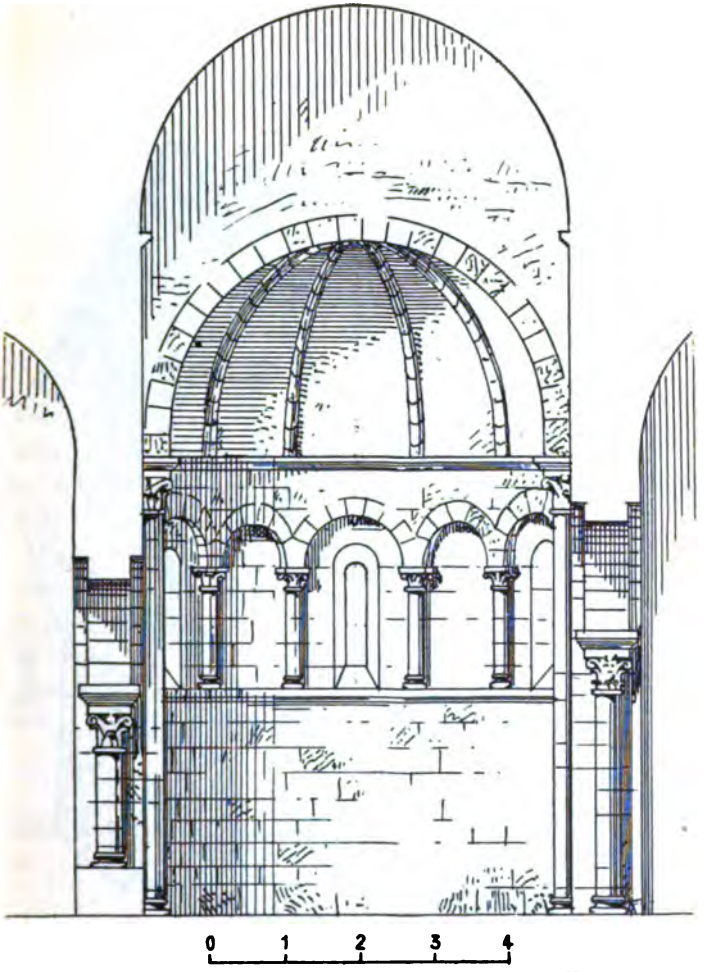

A. Ventre, del.

Église de Chirac.

Chœur.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS

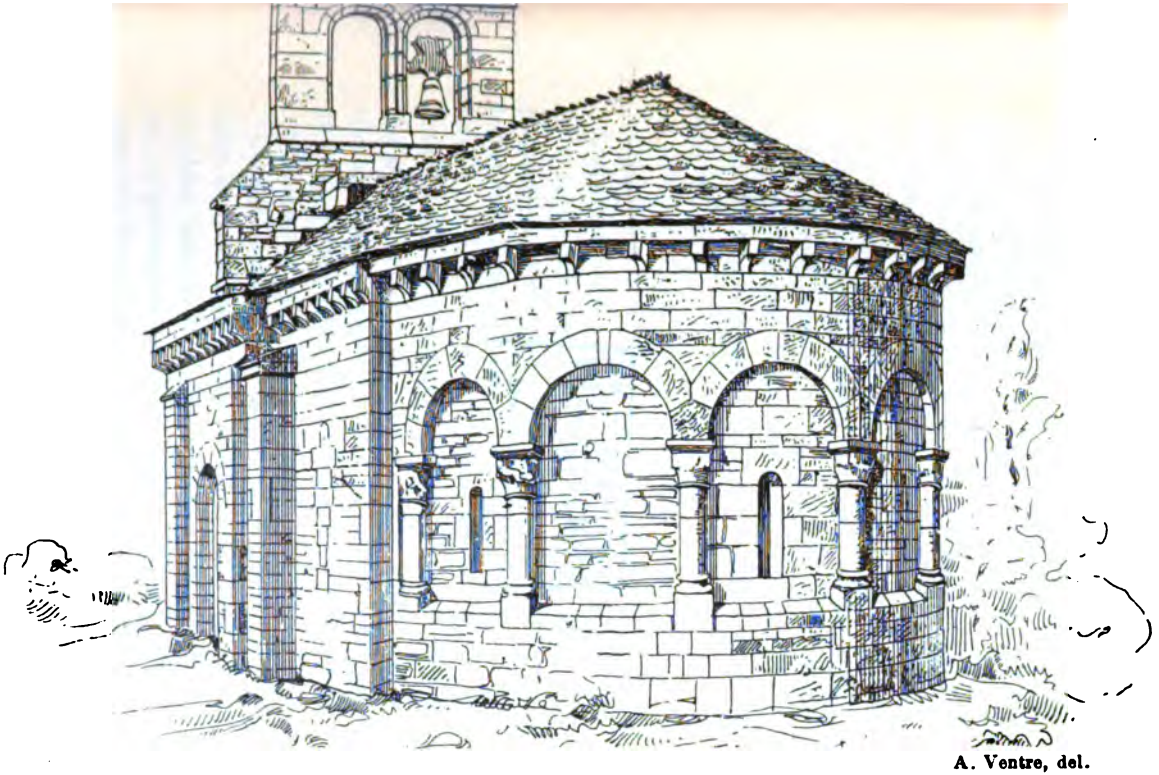

A. Ventre, del.

Église de La Rouvière.

Abside.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN

A La Rouvière, ils viennent se fondre avec la partie supérieure des murs qui forme bandeau ; la différence de saillie, du nu supérieur et du nu inférieur, est rachetée par deux rangées de modillons disposés en encorbellement dans l'intervalle.

Nous avons vu plus haut que les colonnes remplissent l'office de contreforts à Chirac et à La Canourgue : à Chirac, les chapiteaux qui les surmontent n'ont pas de tailloir ; à La Canourgue, pour deux des chapelles, on a adopté le même système ; pour la troisième, au nord, les colonnes s'amortissent en cône, sous la corniche, comme dans la région du Soissonnais et du Beauvaisis.

***

Les portails des églises rurales de la vallée du Lot sont apparentés ; ils sont tous en plein cintre, les plus simples à deux ou plusieurs bandeaux rectangulaires, les autres à plusieurs boudins ou à bandeaux et boudins combinés ; ils sont d'ailleurs d'une extrême pauvreté d'ornementation. A Sainte-Hélène et à Saint-Bauzile, l'archivolte repose sur une colonne à chapiteau de feuillage logée dans un angle rentrant. Dans tous les autres exemples, il n'y a aucune solution de continuité entre l'archivolte et les piédroits.

L'ébrasement de ces portes est toujours considérable et constitue la plupart du temps de véritables porches ; souvent le porche existe en réalité ; dans ce cas, la profondeur est produite par l'avancée que forment les deux contreforts établis au droit des piles entre lesquelles est percé le portail ; à Balsièges, la saillie des deux contreforts qui supportent la voûte en berceau du porche a été exagérée à dessein.

Les fenêtres, quelle que soit leur place, sont toutes très étroites, réduites souvent aux proportions de meurtrières ; ces dimensions exiguës ont été adoptées jusqu'à la fin de la période romane et s'expliquent aussi aisément par la rigueur du climat.

Il n'y a généralement de fenêtres qu'au midi : l'application de ce principe a été faite aux chevets, éclairés dans l'axe et au sud, mais la vallée du Lot rentre dans la règle générale et ses églises possèdent les trois fenêtres absidales.

Le mode d'ébrasement varie à l'intérieur et à l'extérieur ; au dedans, il est normal ; au dehors, il procède par retraits successifs.

La décoration des fenêtres est aussi rare à l'intérieur qu'à l'extérieur : elles s'ouvrent entre des colonnettes surmontées de chapiteaux intérieurement au chevet de Saint-Saturnin, au pignon ouest de Chirac, aux nefs du Monastier et de La Canourgue ; extérieurement aux absides de Chirac, de Lanuéjols et de Prévenchères.

*
* *

Il y a trois sortes de clochers dans la région :

1° le clocher arcade ; 2° le clocher carré ; 3° le clocher octogonal, élevé sur une coupole.

Le seul exemple de clocher carré se trouve à Chirac : c'est un clocher porche ; il a une situation toute particulière ; il est construit sur la dernière travée orientale du collatéral sud ; à sa base, dans l'axe du bas-côté, s'ouvre le portail en plein cintre ; son soubassement, voûté en berceau, forme porche ; les étages supérieurs qui datent du XVIIe siècle, sont dépourvus de tout intérêt archéologique.

Les tours octogonales s'élèvent sur des carrés de transept voûtés en coupole; le seul exemple conservé est Nasbinals, mais à Lanuéjols et à Prévenchères, la base se voit encore. Si nous en jugeons par Nasbinals, ces clochers étaient très trapus, avec un seul étage de baies: ils étaient établis sur des souches massives, comme en Auvergne.

Les clochers arcades sont les plus nombreux; mais comme ils ont tous été refaits, ils ne remontent pas au delà du XVe siècle (Allenc, La Rouvière).

Nous pouvons cependant, à l'aide d'un spécimen bien conservé du nord du diocèse, le clocher de Prunières, nous rendre compte de leur structure à l'époque romane. Dans le pignon occidental s'ouvrent deux baies en plein cintre surmontées d'une autre et flanquées de colonnettes.

La place des clochers arcades est sur la façade ou sur l'arc triomphal.

*
* *

Les églises ont été bâties avec les matériaux trouvés sur place; la haute vallée du Lot, jusqu'à Saint-Julien-du-Tournel, offre des plaques de schiste; dans la vallée moyenne, jusqu'à sa sortie du Gévaudan, on a employé le tuf; enfin, sur le Goulet, les églises de La Rouvière et d'Allenc sont construites en granit.

Il en est résulté un défaut de sculpture pour la première région; une finesse très relative pour la seconde, le tuf, percé de cavités, se prêtant difficilement à une exécution soignée; enfin, un épannelage grossier pour le granit.

Les corniches sont le plus souvent profilées en bandeau rectangulaire, quelquefois chanfreiné ; le cavet se rencontre à Chadenet et à Saint-Jean du Bleymard.

Les modillons qui les soutiennent sont simples ; à Lanuéjols cependant, ils sont de deux sortes : à la nef, très variés, mais réemployés dans une construction postérieure ; au transept et à l'abside, très saillants, inspirés par ceux du monument romain qui est à proximité.

Les demi-sphères ont été employées dans la décoration de quelques portails du nord du Gévaudan ; nous n'en avons aucun exemple dans la vallée du Lot. Des billettes décorent la corniche de l'absidiole nord de Lanuéjols.

Enfin, nous n'avons trouvé aucune statue, aucun tympan sculpté.

*
* *

Nous avons vu que ni la décoration, ni l'ornementation ne peuvent nous être d'aucun secours pour la classification des édifices dans telle ou telle école.

C'est dans l'architecture seule que nous puiserons nos conclusions.

La vallée du Lot, que nous avons ici étudiée spécialement, est une région intermédiaire où nous trouvons dans une même église, comme La Canourgue, des traditions provençales et des systèmes auvergnats : ces derniers d'ailleurs sont en général peu importants et ne sont venus s'appliquer que comme un vernis sur des œuvres méridionales.

Le plan des églises, l'absence de chœur, les arcatures intérieures des nefs, l'ordonnance des piles, les

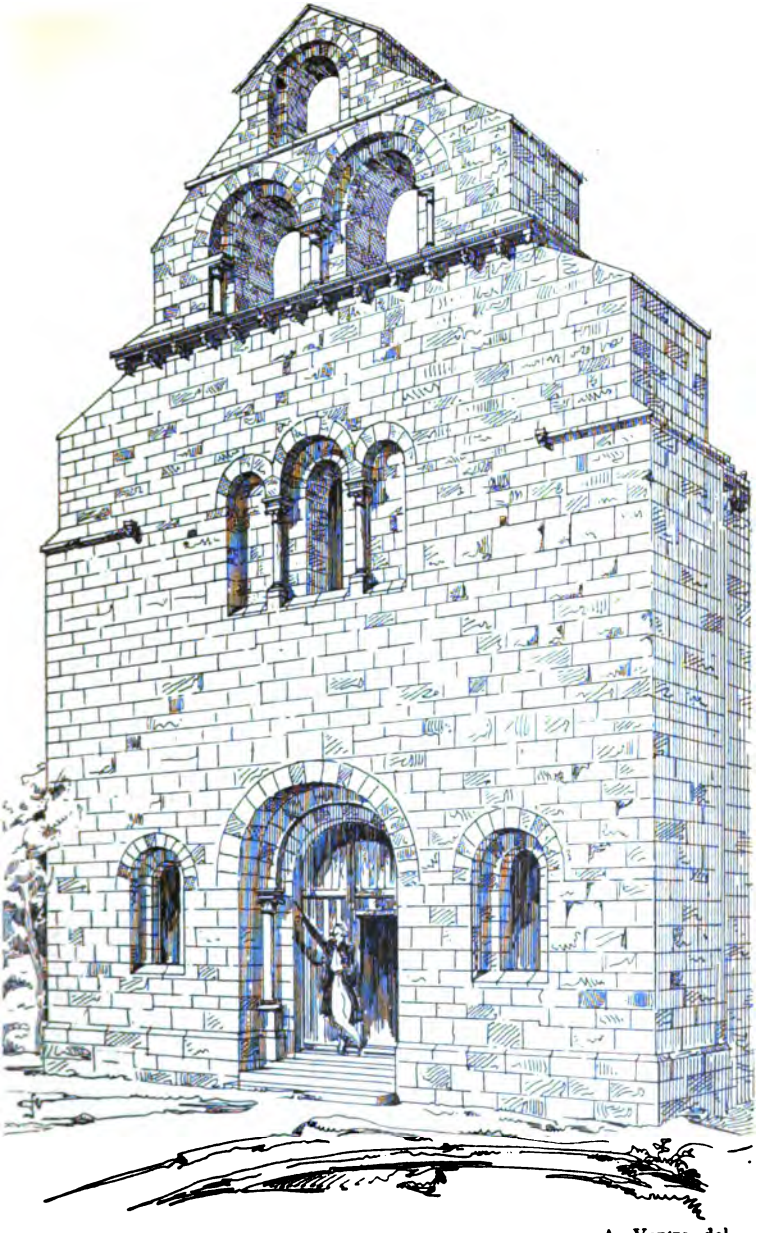

A. Ventre, del.

Église de Prunières.

Façade.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

collatéraux étroits et voûtés en berceau, sont autant de caractères qui dénotent une influence provençale indéniable.

Quelques églises du nord du Gévaudan dérivent encore assez franchement de l'Auvergne: Nasbinals, Saint-Alban, Recoules-d'Aubrac; si nous passons à la région des Cévennes, nous ne voyons rien qui puisse nous rappeler, même de loin, les monuments du Puy-de-Dôme pas plus que les églises rurales du Cantal: les églises du Rozier et de La Malène sont franchement méridionales.

IX

ÉTUDE

SUR LA

SIGILLOGRAPHIE DE LA HAUTE-LOIRE

Par M. Charles JACOTIN DE ROSIÈRES.

Parmi les documents archéologiques échappés à l'œuvre destructive du temps et des hommes qui subsistent encore, témoins précieux des évolutions successives de la civilisation, il en est un dont l'intérêt grandit de jour en jour, au fur et à mesure des nouvelles découvertes qui viennent s'ajouter à la moisson déjà si riche, fruit de longues et patientes recherches de quelques érudits. Le sceau, regardé tout d'abord comme un auxiliaire d'authenticité, nous enseigne dans un espace excessivement restreint les coutumes et les mœurs de notre pays. Tantôt il reproduit à nos yeux un monument disparu ou transformé par des restaurations successives, en apportant la solution d'un problème archéologique ; tantôt il représente un cavalier armé de toutes pièces, la lance ou l'épée à la main : un burin consciencieux et habile en a fouillé les moindres détails, ce qui permet de reconstituer certaines parties de l'armure ou du harnachement. Prélats et abbés, seigneurs

et grandes dames, défilent devant nous dans des costumes variant suivant l'époque et la circonstance. Enfin, nous y trouvons souvent les armes de familles qui illustrèrent une province.

Plusieurs savants se sont occupés de rechercher dans les différents dépôts d'archives les sceaux, de les mouler et de les décrire; mais l'œuvre qu'ils s'imposaient était trop vaste, et, malgré le zèle infatigable qu'ils déployèrent, elle est restée inachevée. Néanmoins, Douët d'Arcq, et surtout Demay, nous ont laissé de remarquables travaux sur la sphragistique, ainsi que l'inventaire des sceaux de plusieurs provinces ; ils ont rendu la tâche plus facile à ceux qui se livrent à l'étude de cette science, en assurant la continuation de leur importante entreprise.

La sigillographie du département de la Haute-Loire intéresse les pays du Languedoc, de l'Auvergne, du Forez, du Vivarais et du Gévaudan; elle contribue donc à l'histoire de cette grande région, en formant un trait d'union entre chacune de ces provinces.

Nous ne reviendrons pas ici sur les sceaux déjà décrits par Douët d'Arcq et Demay : nous nous bornerons à les énumérer pour faciliter les recherches dans les volumineux inventaires des collections dont ils font partie.

Dans le catalogue des sceaux des Archives nationales, publié par Douët d'Arcq, nous relevons les numéros suivants : 764 et 765, Armand de Polignac (1303-1308); 2145, Gilbert de La Fayette (1438); 2476, Jeanne de Jambes, dame du Luguet (XVe siècle), dont la matrice originale se trouve au musée du Puy; 3564, Jourdain de Ceyssac (1266); 4577, chancellerie de la vicomté de la Motte (1441), aux armes des Beaufort; 4588, cour du

Puy, en pariage entre le roi et l'évêque (1308) ; 6712, Camille-Louis-Apollinaire de Polignac, évêque de Meaux (1783) ; 6821 à 6827, les évêques du Puy, Bertrand de Chalencon (1212), Bernard de Ventadour (1254) (1), Armand de Polignac (1256), Guillaume II de la Roue (1269), Gui V de Neufville (1292), Jean I de Comines (1305) ; 7010, officialité du Puy (1303) ; 7132, chapitre de Saint-Julien de Brioude (1317) ; 7133, autre type du même (1376) (2) ; 7285 et 7286, chapitre de Notre-Dame du Puy (1254-1293) ; 7635, Hugues de Chalencon, chantre de Clermont et sous-doyen du chapitre de Brioude (1325) ; 7813, Maurice de Saint-Bonnet, chanoine du Puy (1256) ; 8178 et 8179, abbaye de la Chaise-Dieu (1308-1438) ; 8604 à 8608, Gérard de Montclar (1231), Bertrand de Paulhiac (1256), Hugues II de l'Arc (1307-1317), Hugues III de Chauvigny de Blot (1438), abbés de la Chaise-Dieu ; 8983, l'abbé de Saint-Pierre-la-Tour (1303) ; 9299, le prieur de la Chaise-Dieu (1256) ; 9625, le prieur d'Yssingeaux (1303) ; 9653, la cour du prieur de la Voute-Chilhac (1415).

A cette liste, il faut ajouter ceux qui se trouvent dans la collection Clairembault, à la Bibliothèque nationale, dont Demay a dressé l'inventaire où il décrit près de dix mille sceaux, parmi lesquels : n° 74, Agnès d'Allègre, dame de Saint-Marcel (1378) ; 75, Bertrand d'Allègre, seigneur de Busset (1478) ; 76 et 77, Gabriel, baron d'Allègre (1525-1527) ; 498 et 499, Étienne

(1) Un autre exemplaire du sceau de cet évêque, en parfait état de conservation, est appendu à un don par Guillaume Paratour, d'Espaly, à l'hôpital du Puy, du 31 mars 1255.

(2) Il en existe un exemplaire mieux conservé dans les archives de M. le comte de Polignac.

d'Auzon, damoiseau (1274-1302); 500, Hugues d'Auzon, chevalier, son frère (1274); 765, Jean de Beaufort, vicomte de Canilhac (1566); 2066, Claude de Chalencon, seigneur de Rochebaron (1525); 2067, Ébraud de Chalencon, chanoine de Clermont (1359); 2069, Guillaume de Chalencon, chevalier (1383); 2070, Guillaume, vicomte de Polignac, seigneur de Chalencon (1447); 3048 à 3051 et 3053, François, Galliot, Guillaume, Jacques et Louis de Crussol, seigneurs de Beaudiner (1370-1565); 3532, Claude de la Fayette (1548); 3533 et 3534, François de la Fayette, seigneur de Pontgibaud (1353-1355); 3535 et 3536, Gilbert de la Fayette, maréchal de France (1420-1423); 3538 à 3542, Louis de la Fayette (1519-1556); 4961 à 4965, Guillaume, Louis, Randon et Tanneguy de Joyeuse, seigneurs de Saint-Didier (1383-1563); 5045, Armand de Langeac (1383); 5046 et 5047, Jean de Langeac, seigneur de Brassac, sénéchal d'Auvergne (1420-1442); 5048 et 5049, Poncet de Langeac, écuyer (1381-1387); 5119 et 5122, Guigon et Philippe de Lévis, vicomtes de Lautrec, seigneurs de Roche-en-Régnier (1355-1429); 5200, Antoine de Lévis, seigneur de Vauvert, baron de Roche-en-Régnier (1427); 6161, Jean de Monchaut, chevalier (1372); 7270, Jean de Polignac, seigneur de Beaumont (1491); 8294 et 8295, Hugues de Saint-Vidal (1383-1385); 8335, Lambert de Ceyssac (1341); 8979, Jean-Godefroi de la Tour-d'Auvergne, seigneur de Montgascon (1488); 9027 et 9028, Assailly de Tourzel (1387); 9029. Morinot de Tourzel, sire d'Allègre (1386); 9152, 9153 et 9156, Charles et Jacques de Crussol, vicomtes d'Uzès, seigneurs de Beaudiner (1509-1545); 9335, Gilbert de Lévis, comte de Ventadour, baron de la Voulte et de Roche-en-Régnier (1569).

Quelques autres sceaux ont été reproduits et décrits dans des ouvrages locaux tels que le *Spicilegium Brivatense,* de Chassaing, où nous trouvons ceux de la paix, ou confédération des chevaliers brivadois (XIIe siècle), d'Armand de Flaghac, abbé de Pébrac (1438-1480), et de la prieure et couvent de Lavaudieu (XVe siècle): M. Paul Le Blanc, de Brioude, a sauvé d'une destruction certaine la matrice de ce magnifique sceau qui fait aujourd'hui partie de son riche cabinet. Les *Chroniques d'Étienne Médicis,* du même auteur, mentionnent les sceaux du bailliage royal du Velay, avec le contre-sceau (1320), du couvent des Jacobins du Puy (XIVe siècle), et d'Aymon Crépin, prieur de Saint-Pierre-le-Monastier (XVe siècle), dont la matrice originale figura à la vente Charvet. Il est fort regrettable que cette intéressante pièce n'ait pas été rachetée par notre musée, ou tout au moins par un collectionneur du Puy; elle n'est malheureusement pas la seule dont nous ayons à déplorer la perte : que d'épaves locales se sont égarées, qui auraient pu facilement regagner le port (1) !

Dans la *Vicomté de Polignac,* publiée par Chassaing d'après le manuscrit de Truchard du Molin, on trouve encore un certain nombre de sceaux, parmi lesquels

(1) Le 9 mars 1869, un collectionneur de Vichy écrivait au conservateur de la section sigillographique du musée, lui proposant de lui céder la matrice du sceau si curieux de la confédération des chevaliers brivadois; il lui demandait en échange des objets celtiques ou gallo-romains, vases ou statuettes, d'une valeur équivalente. Or, cette pièce n'a jamais figuré dans les collections de notre musée ; elle devint la propriété d'un antiquaire bien connu, M. Charvet, qui la vendit à M. Chassaing : nous ignorons quel en est le possesseur actuel.

nous relevons ceux de la seigneurie de la terre de Salzuit (vers 1375) et de la terre de la Motte-Saint-Jean (XIVe siècle), dont les matrices originales appartiennent à M. le comte de Polignac; ceux d'Étienne de Chalencon, évêque élu du Puy (1220), et de Guillaume de Chalencon, chevalier (1226), conservés dans les archives de l'Hôtel-Dieu; celui de Melchior de Polignac, prévôt du Puy, abbé de Montebourg (1683), matrice originale au musée du Puy. L'artiste qui en a fait les reproductions a eu le grand tort de retoucher les écussons. Il en est résulté une erreur grossière dans la description du sceau de la terre de la Motte-Saint-Jean: au deux du parti de l'écu, en effet, on a figuré le fascé de six pièces de Polignac, tandis que l'original porte trois fasces, c'est-à-dire les armes des la Motte-Saint-Jean; cette châtellenie appartenait à cette époque à Guillaume de Chalencon, mari de Catherine de la Motte. M. Jules d'Arbaumont (1) a publié une notice sur ce sceau, où il décrit aussi celui de Guillaume de Chalencon, prévôt de l'église du Puy, conservé aux archives de la Côte-d'Or.

Mentionnons encore quelques sceaux disséminés dans les publications locales: ceux de Geoffroy de Pompadour, évêque du Puy (1466), avec contre-sceau (1467), et de l'Officialité du Puy (1200) avec contre-sceau (2); celui de la ville du Puy (XVIIIe siècle) (3); ceux de la collégiale de Saint-Agrève du Puy (1260), de l'abbé du clocher de Notre-Dame du Puy (1746),

(1) *Mémoires de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or*, t. X.

(2) *Tablettes du Velay*, t. I.

(3) *Annales de la Société d'agriculture, lettres et arts de la Haute-Loire*, t. XXVI, p. 33.

d'André Valladier, abbé de Saint-Arnoul de Metz, né à Saint-Pal-en-Chalencon (1611-1638), et du consulat du Puy, avec le contre-sceau (1354) (1); celui de la confrérie de Notre-Dame du Puy (2), qu'Aymard attribue au XIVe siècle, mais qui date tout au plus de la fin du XVe. Enfin on a reproduit le cachet d'Augustin de Mailhet, évêque de Tulle (1825-1842), né à Vachères, dont la matrice originale est au musée de Brive (3).

Sans nous arrêter davantage à cette première catégorie, qui contient déjà un grand nombre de pièces fort curieuses, dont quelques-unes ont fait l'objet de mentions spéciales dans des travaux sigillographiques, nous passerons maintenant aux sceaux inédits, ou peu connus, conservés dans les dépôts d'archives du département et dans quelques collections privées. Nos recherches se sont effectuées surtout dans les fonds des archives départementales, des archives de l'Hôtel-Dieu, au musée du Puy et dans les collections de M. Paul Le Blanc, à Brioude; nous devons aussi à l'obligeance de M. l'abbé Mercier, vicaire de la cathédrale, la communication d'un certain nombre de pièces intéressantes.

En tête de la série des sceaux laïques, nous devons tout d'abord mentionner ceux des seigneurs de Polignac, dont le plus ancien, celui de Pons V, en partie brisé, est appendu à un acte du 1er août 1248; il est au type équestre et nous montre le vicomte, coiffé du

(1) *Mémoires de la Société agricole et scientifique de la Haute-Loire*, t. II, p. 444; t. III, p. 398; t. IV, p. 201, et t. X, p. 140.

(2) *Congrès scientifique de France, XXIIe session tenue au Puy en 1855*, t. II, p. 620.

(3) *Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, t. XVIII, 2e livraison.

heaume carré, galopant à gauche; l'écu qui figure au contre-sceau porte trois fasces au lieu du fascé de six pièces de Polignac, ce qui prouve une fois de plus que les graveurs de cette époque se souciaient peu des règles du blason. Les autres sceaux de cette famille sont tous au type héraldique: Guillaume-Armand XIII (1470), François-Armand XVI (1555), Louis-Armand XVII (1578), Armand XX (1723), cachet, et Armand XXI (1755-1776), cachet.

Citons encore au type héraldique les sceaux de Guillaume Alamand, chevalier (1258); Armand d'Allègre, damoiseau (1293), six fleurs de lys, 3, 2 et 1; Pons, seigneur d'Arlempdes, damoiseau (1271), un léopard; Godefroy de Cayres (1245), un écartelé plain; Armand Celebrus, damoiseau (1273), un fretté, semé de fleurons, à la fasce brochant; Pierre de Ceyssac, chevalier (1247), un fascé de six pièces; Raymond Chardonal, chevalier (1252), un bouquet de trois chardons; Guillaume Foragas, damoiseau (1257), une fleur de lys; Maurice et Austorge de Glavenas (1238-1270), une aigle éployée; Guillaume de Glavenas, chevalier (1238), qui brise d'un losangé, chaque losange chargée d'une fleur de lys; Pierre de l'Hôpital, seigneur de la Roche (1561), une croix engrêlée; Étienne de Villaret (1227), une fasce, dont la légende porte: CIGILLUM; Pierre de Villaret (1258), une fasce brochant sur un coticé; Bertrand Papabeu, seigneur de Domeyrat (1291), deux fasces: ce dernier est un des rares exemples de la forme festonnée employée le plus souvent par les seigneurs navarrais.

Le sceau de Jaucerand de Bouzols (1220) porte dans le champ un dragon ailé; celui d'Étienne d'Hauterive (1227) un bouc passant; de Pierre de Rochefort (1245)

un léopard rampant; de Pierre de la Rode, chevalier (1279), une roue; de Bertrand de Séneujols, damoiseau

Sceau de Bertrand Papabeu,
SEIGNEUR DE DOMEYRAT (1291).

Sceau de Guigon de Glavenas,
DAMOISEAU (1250).

Sceau de Beraud Gorie,
DAMOISEAU (1276).

(1279), trois cloches. Sur le sceau de Guigon de Glavenas, damoiseau (1250), un chien s'élance sur un sanglier, et sur celui de Beraud Gorie, damoiseau (1276), nous voyons un faucon, sur un poing ganté, prêt à prendre son vol; celui de Pierre de Malaucène (1270) porte une tige fleuronnée, accostée de deux oiseaux adossés et contournés.

Une revente du château de Fressac, par Bernard d'Anduze, à l'hôpital du Puy (1210), est scellée de la bulle de plomb de ce seigneur; la face est au type équestre, le cavalier couvert de mailles, coiffé d'un casque conique; la couverture carrée est garnie de franges espacées, flottant sous le ventre du cheval; le bouclier porte un lion. Au revers est une représentation en costume de chasse, le cavalier tête nue, sonnant de l'oliphant, le bras passé dans les rênes et transperçant un sanglier à l'aide d'un épieu; le harnachement est le même qu'à la face.

Une autre bulle de plomb se trouve appendue à un échange de droits seigneuriaux entre les seigneurs du Tournel et Raymond de Meyrueis, du 2 septembre 1263. Elle porte d'un côté l'écu chapé de Guigue de Châteauneuf-Randon, seigneur du Tournel; le sceau au type équestre d'Odilon Guérin, son fils, figure au revers.

Les sceaux des cours seigneuriales sont tous au type héraldique: celui de la vicomté de Polignac (XIIIe siècle), un fascé de six pièces parti d'une main armée d'une épée; de la cour de Bouzols (1347-1417), aux armes des Beaufort; de la baronnie de Chalencon (1571), un écartelé plain à la bordure fleurdelysée; de la cour de Grateloup (XVe siècle), aux armes des Montlaur; de la cour de Luguet (1429, n. s.), aux armes

des Polignac; de la baronnie de Montlaur (1329), un lion couronné au bâton en bande brochant.

Le sceau de la sénéchaussée du Puy (1569) est aux armes de France; il en est de même de ceux de la justice royale de la Chaise-Dieu et de la prévôté de Langeac (XVIIe siècle). Le sceau du siège présidial du Puy fut créé par lettres royaux donnés à Paris le 11 mai 1690 : ces lettres portent que toutes les expéditions délivrées par le siège présidial seront « scellées de cire jaune d'un scel qui sera, pour cet effect, fabriqué et composé de nos armes, de trois fleurs de lys, autour duquel seront escrit ces mots : Le scel royal du siège présidial du Puy » (1).

La série ecclésiastique, plus importante et aussi plus variée, nous offre une suite assez complète de sceaux des évêques du Puy : il y subsiste bien peu de lacunes, si nous y ajoutons ceux déjà décrits.

Le procès-verbal d'ouverture du reliquaire de saint Georges et de saint Hilaire, du 20 mars 1163, est scellé du sceau de Pierre III de Solignac : l'évêque y est représenté debout, tête nue « cum corona », vêtu de l'aube, la dalmatique et la chasuble, crossé, tenant un livre ; la volute de la crosse, terminée en fleuron, est accompagnée d'un nœud à sa naissance, et un autre nœud sépare, en bas, la hampe de la pointe. D'après Demay, ce ne serait que vers 1225 que l'extrémité de la volute commencerait à s'orner (2).

Le sceau de François de Sarcus, commun à l'évêque et au roi, porte un écu parti au 1, de France, au 2, la

(1) Archives de la Haute-Loire, B. 33.

(2) G. Demay : *Le costume au moyen âge d'après les sceaux*, p. 303.

crosse et l'épée, insignes du pouvoir temporel et spirituel.

Tous les autres évêques emploient le type héraldique, en écartelant quelquefois de la crosse et de l'épée : ils font souvent suivre leur titre d'évêque du Puy de

Sceau de Pierre III de Solignac,
ÉVÊQUE DU PUY (1175).

celui de comte du Velay : tels sont Antoine de Saint-Nectaire (1587), cinq fusées ; Just de Serres (1625), un chevron chargé de trois étoiles accompagné de trois

trèfles, qui brise ses armes de Fay-Gerlande dans un autre type (1641); Henri de Maupas du Tour (1658); Armand de Béthune (1671), une fasce; Claude de la Roche-Aymon (1716), un semé d'étoiles, au lion; Godefroy-Maurice de Conflans (1723), un semé de billettes, au lion; François de Beringhen (1740), trois pals, au chef chargé de deux roses; Georges Lefranc de Pompignan (1752), un franc-armé à cheval; Marie-Joseph de Galard (1776), trois corneilles, qui se qualifie d'évêque et seigneur du Puy, comte du Velay et de Brioude.

Le sceau de la chambrerie de Geoffroy de Pompadour (1510) porte aussi les armes de cet évêque écartelées de la crosse et de l'épée; celui de la régale, de 1284, est orné dans le champ d'une fleur de lys, avec la légende : SIGILLUM REGALIE ANICIENSIS SEDE VACANTE; celui de l'évêché du Puy, en 1791, représente l'Annonciation; au-dessous, sur quatre lignes : ÉVANGILE ET CONSTITUTION.

L'official de Brioude (1348) figure dans une niche gothique un personnage debout, nimbé, tenant une palme et un livre.

Une représentation du Baptême du Christ se trouve sur le sceau de Guillaume de Montrevel, prévôt du chapitre du Puy (1286); le Sauveur, nimbé, dans une colonne d'eau qui lui monte jusqu'à la ceinture, a les deux mains ramenées vers le corps; à sa gauche, saint Jean lui répand sur l'épaule l'eau du baptême, tandis qu'une colombe lui descend sur la tête.

Une sentence arbitrale rendue entre les Templiers du Puy et l'hôpital, par Jean Cardinal, chanoine et fordoyen de la cathédrale, du 8 février 1270, porte le sceau aux armes de ce personnage : un chardon à trois

tiges; dans celui de Pierre de la Rode, fordoyen (1245), l'écu fascé de six pièces est suspendu à un arbuste. D'autres sceaux de chanoines sont assez variés comme types : citons ceux de Guillaume de l'Hôtel-Dieu, chanoine de Saint-Vosy (1270), avec deux paons adossés et contournés, buvant à la même coupe, symbole eucharistique; de Pierre de Malauène, chanoine de Saint-Georges (1250), un agneau passant; de Jaucerand Malet (1277), une fleur de lys portant deux paons perchés, surmontée d'une mouche.

Une aigle éployée se trouve sur le sceau de Guillaume Saunier, chantre du chapitre du Puy (1223). Pierre de Glavenas, trésorier de l'église du Puy (1250), est figuré sur le sien debout, tête nue, ouvrant avec l'une des deux clefs qu'il tient dans la main droite un reliquaire placé à sa gauche.

Sur le sceau, malheureusement très incomplet, des auditeurs du chapitre, on voit deux personnages assis, se faisant vis-à-vis, et paraissant discuter avec animation; au contre-sceau est un petit personnage, assis dans une chaise à dossier et lisant dans un livre ouvert sur un pupitre.

Le sceau de Guillaume Allemand, clerc de l'église du Puy (1235), est aussi au type arbitraire et représente une tête d'homme barbu de profil à droite; un autre clerc, Étienne de Beaumont (1238), porte sur le sien un oiseau passant.

L'abbaye de la Chaise-Dieu nous fournit quelques sceaux intéressants, notamment celui qui se trouve appendu à une vente du 24 mars 1304; nous y voyons, en effet, la façade de l'église primitive sur laquelle on ne possède aucun renseignement précis; le contre-sceau porte simplement la sentence JUSTE JUDICATE.

Par lettres patentes de 1501, Louis XII accorda à ce monastère les armes suivantes : « de France au 2e et 3e quartier, c'est-à-dire d'azur à trois fleurs de lis d'or, mises en rang, escartelez au 1er et 4e de celles de Clément VI, qui sont de Beaufort, c'est-à-dire d'argent

Sceau et contre-sceau de l'abbaye de la Chaise-Dieu. (1304).

à la bande d'azur, accompagnez de six roses de gueules » (1). Ce sont ces armes qui figurent sur le sceau de l'obédience de la Chaise-Dieu, en 1651, et sur celui de l'abbaye en 1708.

(1) Bibliothèque nationale, ms. fr. 18681 (D. Tiolier : *Histoire de la Chaise-Dieu*, ch. xxxv).

Un personnage debout, tête nue « cum corona », tenant une crosse, se voit sur le sceau de l'abbaye du Monastier-Saint-Chaffre (1738); comme légende : S' THEOFRED.

Nous connaissons plusieurs sceaux d'abbés et d'abbesses, au type ecclésiastique à l'origine, puis au type armorial à partir du XVIe siècle : citons celui de Jacques de Saint-Nectaire, abbé de la Chaise-Dieu (1496), qui représente entre deux écus à cinq fusées, un personnage assis dans une niche, probablement saint Robert, et, au-dessous, un priant qui tient une crosse ; celui de l'abbé de Mazan (1270), avec ce personnage debout, tête nue, crossé, tenant un livre, et dont la légende, SIGILLUM ABBATIS MANSIADE, montre qu'il était commun aux abbés ; celui de Charles Ier de Saint-Nectaire, abbé du Monastier-Saint-Chaffre (1520-1558), au type armorial. Alix III, abbesse de Saint-Pierre de Blesle (1312), est figurée sur son sceau debout, en voile, crossée, tenant un livre ; au contre-sceau, une clef, avec la légende CLAVIS SANCTI PETRI. Jeanne de Beauvergier, abbesse de Saint-Pierre des Chazes (1618), adopte le type armorial : l'écu au fascé, écartelé d'hermines en sautoir, est posé devant une crosse.

L'hôpital de Notre-Dame du Puy a eu plusieurs sceaux ; tous figurent la Vierge assise, portant l'enfant Jésus : le premier (1269) est rond ; deux autres (1305-1309) sont en amande. Dans le dernier, très finement gravé, la Vierge, couronnée et voilée, revêtue d'une chape, tenant à la main droite un sceptre fleuronné, est assise sur un banc ; Jésus, nimbé du nimbe crucifère, debout sur son genou gauche, tient un fleuron ; le banc se termine à la partie inférieure par un arc tréflé qui encadre un priant.

Aimeric de Chazaux, maître de l'hôpital (1252), a, sur son sceau, une grue.

La franc-maçonnerie nous offre quelques cachets de la fin du XVIIIe siècle; il existait à cette époque trois loges dans le département : celle de la parfaite union, au Puy, celle de Saint-Julien, à Brioude, et celle de l'étroite union, au Monastier. Tous ces cachets sont au type courant et portent dans le champ les différents attributs maçonniques.

Un autre cachet, qui se trouve sur un registre de la loge de Brioude contenant le nom et les grades des frères, du 1er novembre 1777 au 26 avril 1780, et dont M. Paul Le Blanc possède la matrice originale, a comme légende : S. Louis de Clermont S. Julien de Briode.

Nous avons groupé à la fin de cette étude quelques exemples assez curieux, tant par la manière de sceller et le nombre de sceaux, que par le sceau lui-même.

Une affiliation de prières donnée à la Grande-Chartreuse le 20 décembre 1657 par dom Jean Pegon, prieur et général de l'ordre des Chartreux (1), est scellée du sceau en argent doré de ce personnage. Ce sceau est formé de deux minces feuilles fixées dos à dos. La

(1) Il est plus que douteux que dom Pegon soit né en 1590 à Volmas, paroisse de Langeac (Haute-Loire), ainsi que le prétend l'abbé Frugère, ancien curé de Chaspuzac, dans la notice qu'il a publiée dans les *Annales de la Société d'agriculture du Puy*, t. XXIX, p. 159. Dom C. Boutinis y a certainement puisé les renseignements qu'il donne sur ce prieur. Cf. *La Grande-Chartreuse*, par un chartreux, 6e édition, Lyon, 1896. Le fameux portrait de ce personnage, qu'il dit avoir été conservé de père en fils dans sa famille (p. 133), n'est autre que la copie moderne d'un portrait qui devait se trouver à la Grande-Chartreuse et que fit exécuter l'abbé Frugère, comme il le dit lui-même dans son testament.

représentation, identique des deux côtés, a pour sujet un épisode de la vie du bienheureux Pierre de Luxembourg, évêque de Metz et bienfaiteur de l'ordre des Chartreux. Comme il se rendait un jour à Saint-Pierre d'Avignon pour y entendre la messe, il aperçut tout à coup une grande lumière au milieu de laquelle apparut Jésus-Christ crucifié ; « et depuis en ses pourtraits on l'a toujours représenté avec un Crucifix, en

Sceau de dom Jean Pegon,
GÉNÉRAL DE L'ORDRE DES CHARTREUX (1657).

lueur et en gloire, devant luy debout, ou à genoux » (1). Derrière lui un ange tient une banderole sur laquelle on lit : BEATUS PETRUS DE LUCENBOURG, et un écu au lion, timbré d'un chapeau, est fixé contre le pupitre devant

(1) *La vie du B. Pierre, cardinal de Luxembourg,* par le P. Alby, 2e édit., Avignon, Bramereau, 1651, in-12, p. 65.

lequel il est agenouillé; le champ est orné de rameaux.

Mais, ce qui ajoute à l'intérêt de ce sceau, c'est son mode d'attache qui consiste en une bélière dont l'anneau est traversé par un ruban violet formant un large nœud au bas de la charte : cette particularité pourrait facilement le faire prendre pour une médaille, si on le trouvait détaché de la pièce.

Signalons encore la manière originale dont Jean de Lafont, lieutenant de Louis de la Garde, a scellé un acte de 1430 : l'empreinte de son sceau, en cire rouge, et figurant dans le champ une fontaine, est prise dans une moitié de coquille de noix, le tout pendant sur simple queue de parchemin traversant la cire. C'était peut-être là la solution du problème de la conservation des sceaux qui a tant exercé l'imagination de nos ancêtres : cet exemplaire est en effet intact; ses petites dimensions se prêtaient à ce procédé fantaisiste, mais si nous songeons aux sceaux de nos rois et de certains de nos dignitaires, ce mode d'attache n'eût pas été sans souffrir de grands inconvénients.

La cire la plus employée est certainement la cire vierge, allant depuis le jaune clair jusqu'au brun; viennent ensuite la cire verte, plus résistante, et la cire rouge. Le sceau de Louis Escharne, chanoine de l'église du Puy (1452), est en cire rouge, contenu dans une cuvette de cire vierge; il représente dans une niche gothique principale, la Vierge debout, tenant l'enfant Jésus, et dans deux niches latérales, deux saints.

Parmi les chartes scellées d'un certain nombre de sceaux que nous avons rencontrées, la plupart en étaient complètement démunies; deux pièces seulement nous paraissent dignes d'être signalées.

Le testament de Guy de Jandriac, chanoine de la collégiale de Saint-Georges du Puy, du 22 décembre 1270, était scellé de huit sceaux en cire vierge, pendants sur cordonnets de fil; il n'en reste que cinq dont voici la description sommaire: Austorge de Montaigu, abbé de Saint-Michel de Séguret, un écu au lion couronné; Guillaume, chapelain de Saint-Georges, un dragon d'ornement, la queue terminée en rinceaux; Pierre, chapelain de Saint-Georges, les poissons (signe du Zodiaque); Hugues de Maurle, chanoine de Saint-Vosy, de forme carrée, représentant deux personnages debout semblant présenter une requête à un troisième personnage assis, ce dernier bien plus grand, sans doute intentionnellement, afin de montrer son importance; Raynald de la Motte, chanoine de Saint-Georges, un cygne terrassant un léopard. Au-dessus de chaque sceau se trouvent, dans la charte, le nom et la qualité du témoin.

Une vente par Héracle de Montlaur, du 30 mars 1258, portait également huit sceaux en cire verte qui avaient été enlevés et placés dans un cadre, sous verre, ce qui explique leur parfait état de conservation; cette intéressante série se compose uniquement de sceaux de la famille de Montlaur. Originaire d'une autre province, cette famille a joué un rôle important dans notre histoire locale; toute une génération, composée du père, de la mère et de six enfants, s'y trouve réunie: Héracle de Montlaur, père, figure sur son sceau triangulaire un écu au lion couronné; Marguerite d'Auvergne, sa femme, se représente à genoux, en robe, coiffée d'une toque à mentonnière, présentant une bannière à la Vierge assise sur une chaière et tenant l'enfant Jésus; le lion de vair couronné se

retrouve sur les sceaux d'Héracle fils, Pons et Pierre, prieur de Langogne; Guy de Montlaur, doyen du chapitre du Puy, est, comme sa mère, à genoux devant la Vierge et séparé d'elle par une tige de lis: il est revêtu de la chape, et un ange thuriféraire vole au-dessus de sa tête. Enfin, des deux derniers sceaux, il ne reste que celui de Jordane, dame de la Roche, avec le lion

Sceau de Guy de Montlaur,
DOYEN DU CHAPITRE DU PUY (1258).

couronné; celui d'Aynarde, enlevé comme les autres, mais à une autre époque, a disparu.

Le testament d'Adhémare, femme d'Hugues de la Tour, seigneur de Barges, du 31 juillet 1266, contient un exemple d'emprunt de sceau qui mérite d'être cité; cet acte se termine ainsi:

« Hoc actum est anno et die predictis, apud Bargas, in ospicio superiori predicti domini Hugonis, testibus presentibus vocatis et specialiter ad hoc rogatis domino Petro de Turre, clerico et cellarario Aniciensi, et Ebrardo de Pratellis et Duranto de Frayssenetо, domicellis, et domino Matheo de la Brugeira et domino Petro de Bargetas, sacerdotibus, et Petro Bruni de Bargas, et Willelmo de Lobaressas, domicello, et Beraudo de Frayssenetо, clerico Aniciensi.

« Et quia ego, predicta Ademaria, sigillum proprium non habeo, cum sigillo predicti domini Hugonis hoc testamentum meum sigillo, predicto domino Hugone presente et concedente.

« Et nos testes predicti Ebrardus, Durantus, Beraudus, Matheus, Poncius, cum sigillis nostris propriis presens testamentum hoc sigillamus; et nos predictus Petrus de Turre, cum sigillum nostrum proprium non habeamus, cum sigillo predicti Ebrardi hoc testamentum sigillamus; et ego predictus Willelmus de Lobaressas, cum sigillum non habeam, cum sigillo predicti Duranti hoc testamentum sigillo; et ego Petrus Bruni predictus, cum sigillum non habeam, cum sigillo predicti Beraudi hoc testamentum sigillo ».

On voit encore au bas de la pièce, pendants sur doubles queues de parchemin, deux exemplaires du sceau d'Ébrard de Pradelles, deux de celui de Durand de Freycenet, et celui de Beraud de Freycenet; les autres ont disparu.

Signalons enfin une pierre gravée qui se trouve enchâssée dans le sceau de Pierre César, capable en droit (1269) : elle représente Diane chasseresse, debout, l'arc à la main, venant de décocher une flèche.

Tels sont les quelques exemples qui nous ont paru dignes d'une mention spéciale; nous avons omis à dessein, dans cette étude, les nombreux cachets armoriés des XVIIe et XVIIIe siècles, qui n'offrent qu'un intérêt exclusivement héraldique.

Certes, si le vandalisme n'avait exercé ses ravages dans nos dépôts publics, nous eussions pu apporter un

Sceau de Pierre César,

CAPABLE EN DROIT (1269).

certain nombre de documents intéressants pour la sigillographie des XIe et XIIe siècles; mais toutes les chartes de ces époques ont été privées depuis longtemps de leurs sceaux, et la richesse des lacs de soie qui composaient leurs attaches témoigne seule de la puissance du seigneur ou du prélat pour lequel l'acte fut rédigé. D'autres pièces ne portent même plus la trace des attaches qui ont été enlevées avec le sceau.

soit en les coupant, soit en entaillant le parchemin lui-même.

Quelles ont été les causes de cette destruction? Nous savons que, durant la tourmente révolutionnaire, on mit un véritable acharnement à faire disparaître tout ce qui pouvait rappeler le souvenir d'un régime exécré et d'une religion foulée aux pieds; de merveilleuses richesses, arrachées des églises et des châteaux, furent entassées sur les places publiques et livrées aux flammes. Plus tard, malgré de sévères instructions concernant la conservation des manuscrits, les vandales continuèrent leur œuvre néfaste.

Nous ne devons pas oublier aussi, en ce qui concerne notre région, que l'industrie des ciergiers était assez prospère au Puy au moyen âge : en 1691 il existait six maîtres réunis en corps de métier et possédant des statuts. Il est fort probable qu'un grand nombre de sceaux servirent à alimenter la flamme fumeuse des cierges que les pèlerins faisaient brûler en l'honneur de Notre-Dame du Puy.

Nous ne saurions trop insister, en terminant, sur la nécessité, pour les collectionneurs et les érudits qui possèdent dans leurs archives des documents sigillographiques intéressant le département de la Haute-Loire, de nous les communiquer, afin que nous puissions en dresser un inventaire le plus complet possible.

X

LES FORTIFICATIONS

DE LA VILLE DU PUY

Par M. Ulysse ROUCHON.

L'histoire des fortifications du Puy commence à peu près au même moment que celle de la ville. Il convient donc d'indiquer d'abord à quelle époque on peut déterminer l'existence de cette cité avec quelque certitude, en suivant les développements rapides qui firent naître à brève échéance le besoin de la protéger par la construction de murailles et autres travaux défensifs.

La question des origines de la cité a fait l'objet de discussions nombreuses qui ont provoqué de copieux mémoires où chacun a réuni les raisons qui militaient en faveur de sa thèse préférée. Au Congrès scientifique de 1855, M. Aymard soutint ingénieusement l'existence à l'époque romaine d'un *oppidum* au sommet du Mont Anis et la constitution de la cité en *colonie,* mais ce système fut vivement combattu par un Jésuite, le P. Cathary, qui écrivit dans le *Moniteur de la Haute-Loire* une série d'articles où il réfutait Aymard et montrait qu'*Anicium* est chrétienne et

n'apparaît comme ville pour la première fois que du IXe au XIIe siècle de notre ère. Récemment, M. Allmer a définitivement mis les choses au point en détruisant des suppositions, « issues, a-t-il écrit, d'un patriotisme local exagéré et n'ayant d'autre fondement que des apparences trompeuses » (1). La ville est née du transfert du siège épiscopal et des conséquences de cette translation. Les vestiges découverts et se rapportant à la période romaine indiquent seulement que les habitants de *Ruessium* et surtout l'aristocratie préférèrent les sites ensoleillés de la vallée de la Borne au dénuement froid des plateaux élevés où était construite leur ville, ce qui prouve peut-être l'existence au IIIe siècle d'une sorte d'oratoire païen détruit lors de l'introduction du christianisme.

Les documents les plus anciens confirment cette opinion. Grégoire de Tours, qui écrivait en 591, qualifie Le Puy de *locus* (2). En 923, le roi Raoul emploie l'expression *burgus* (3), et c'est seulement en 1134, que nous rencontrons dans une charte de Louis VI le Gros le terme progressif de *civitas* (4).

Cette pièce donne en même temps l'assurance qu'à ce moment une première enceinte clôturait les alentours de la cathédrale et ce fait est confirmé par un acte du 5 mai 1146, où il est indiqué, par surcroît, que les habitants avaient aussi construit une muraille :

(1) *Revue épigraphique du midi de la France,* nov. 1889.

(2) *Hist. Francor.,* X, cap. xxv.

(3) *Gall. Christ.,* II, Preuves, col. 221-2.

(4) *Histoire du Languedoc,* II, Preuves, col. 473. Ce document porte en outre la nouvelle désignation de la ville : *Podium,* déjà employée au IXe siècle et qui prévalut dans la langue courante sous la forme *Lo Puey.*

fortalitia civitatis (1). Des chartes nous révèlent quelques points de cette enceinte primitive : la tour de la Chevrerie, une porte Saint-Laurent, etc. (2).

Le développement de la cité rendit bientôt sans doute insuffisante cette enceinte nécessitée par les tentatives de pillage qui suivirent la première croisade (1102). Les premiers actes généraux de la communauté ayant été des actes hostiles, des conflits se produisirent, provoquant des mesures d'où devaient naître le désir et le besoin de mettre quelque distance entre les indépendants citadins et leurs ennemis, tant intérieurs qu'extérieurs. « Au milieu du mouvement des invasions, a écrit Guizot en parlant de cette période de notre histoire nationale, les villes de France furent partout des forteresses ; on s'y renfermait pour échapper aux bandes qui ravageaient le pays. Quand l'émigration barbare se fut un peu arrêtée, quand les peuples nouveaux se furent assis sur le territoire, les villes restèrent encore des forteresses ; au lieu d'avoir à se défendre contre des bandes errantes, il fallut se défendre contre des voisins, contre les avides et turbulants possesseurs des campagnes environnantes (3) ».

Ce furent des motifs de ce genre qui engagèrent nos ancêtres à construire une enceinte robuste englobant l'ensemble de leurs monuments et de leurs habitations, et les chanoines eurent également la même idée pour préserver leur patrimoine temporel.

(1) *Gall. Christ.*, Inst. Eccl. Anic., col. 231. Ces mentions se retrouvent dans deux chartes de Louis VII à Pons, évêque du Puy, de 1158 et de 1173.

(2) *Arch. dép. Haute-Loire*, série G, 249, 385.

(3) *Histoire de la civilisation en France*, t. I, p. 224.

C'est entre 1220 et 1240 que les travaux furent exécutés de part et d'autre, comme en témoigne le chroniqueur Médicis (1) et comme le constatent des mentions d'actes publics passés à cette époque.

D'après Médicis, on mettait la dernière main à l'enceinte de la ville en 1235, en achevant, vers le quartier de la Chevrerie, le secteur dont l'arc surhaussé s'étendait des Farges à Panaveyre et dont les rayons aboutissaient au rocher Corneille (2). D'autre part, c'est en 1237 que l'évêque Bernard de Montaigu et le doyen du chapitre, Guillaume de Chalençon, décidaient l'exécution de la clôture allant de la tour de l'Évêché en passant au-dessus de Saint-Pierre la Tour jusqu'à l'abbaye de Saint-Vosi : *clausuram murorum que protenditur et pretendi debet a turre domus domini episcopi super planum sancti Petri de Turre usque ad abbatiam sancti Evodii pro tuitione corporum nostrorum et familie nostre et rerum nostrarum* (3).

Pendant les XIVe et XVe siècles, les efforts des premiers comme des seconds visèrent à l'amélioration et au développement de leurs premières constructions.

En ce qui concerne l'enceinte claustrale, les travaux d'achèvement durent se faire petit à petit sans qu'il

(1) Médicis : *De Podio*, t. I, p. 209-10.

(2) Le renseignement du vieil annaliste est confirmé par ce passage d'Oddo de Gissey : « Je trouve que l'an 1260, les habitants entourèrent leurs domicilles de tours et murailles non toutefois à la grandeur de maintenant [1620], car ce qui est ores de la basseville estoit du commencement un petit faulxbourg... ». *Hist. N.-D. du Puy*, t. I, xxiv.

(3) Bibl. Nat., mss. fonds latin, 19.988, f° 101. « Registerium curiæ Franciæ. »

fût nécessaire de solliciter de grosses subventions, mais comme les ressources de la ville étaient minimes et les charges très lourdes, les protections furent nombreuses, permanentes presque comme les travaux, car l'entretien de la muraille fut l'objet constant des préoccupations des administrateurs communaux.

En 1348, le roi Philippe de Valois proposa la suspension d'une taxe établie sur la population pendant la durée d'une imposition de guerre décidée dans la sénéchaussée de Beaucaire (1). Le 20 mai 1367, le roi Charles accorda la permission de lever trois deniers tournois sur chaque carton de blé vendu et six deniers par livre de toutes marchandises et meubles vendus en ville (2). Le 14 novembre 1370, Louis, fils du roi de France, maintenait aux consuls le droit de la barre, qui permettait de prélever un denier sur chaque bête entrée dans la ville (3). En janvier 1408, de nouvelles lettres patentes autorisaient l'octroi de douze deniers par charge de vin (4). Le 10 décembre 1440, Charles VII permit la perception pendant dix ans de deux sols six deniers tournois sur chaque cheval échangé ou vendu (5) et, en 1465, Louis XI confirmait tous ces privilèges, qui étaient absolument affectés à « l'entretenement » des portes

(1) Arnaud : *Hist. du Velay*, t. I, p. 207.

(2) Inv. maison consulaire, lay. 9.

(3) Inv. m. c., lay. 5.

(4) Ces lettres, dont le texte se trouve aux Arch. com. du Puy, DD 9, portent expressément que la perception sera réservée « pour soutenir et favoriser les réparations des murs et forteresses ».

(5) Inv. m. c., lay. 8.

Vue du Puy en 1607.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

et murailles (1). Il faut croire, du reste, que ces désirs étaient respectés puisque nous savons par les chroniques qu'en 1367, la muraille des Farges fut refaite, qu'en 1385 on édifia une tour à la porte Saint-Gilles et une autre, appelée de Cordoue, entre celle-là et Saint-Jacques, qu'en 1419 on commença à creuser les fossés, et qu'en 1513, le 25 juin, on commença également à construire le propugnacle de Saint-Gilles ainsi que les merlés et tournelles de la tour Gaillarde (2).

Grâce à ces subventions et aux travaux annuels qu'elles avaient permis, la cité allait pouvoir sérieusement affronter le péril des guerres de religion, maintenir l'importance acquise et défendre ses richesses et ses habitants contre les assauts du sénéchal de Chaste et autres royalistes (3).

A ce moment, en effet, la ceinture de pierre qui clôturait le cloître et celle qui entourait la ville étaient complètes et en parfait état. Large d'une toise, haute de trente pieds, la muraille, construite aussi solidement que possible, était soutenue d'espace en espace par des tours et par des portes constituant un appareil redoutable avec son système de ravelins, d'échauguettes et de créneaux.

Le cloître, formant environ le tiers ou le quart du Puy, d'après Médicis, possédait dans sa seule partie extérieure à la cité trois portes spéciales : Saint-Robert, à

(1) Ces lettres ont été conservées par Médicis, *op. cit.*, t. II, p. 49.

(2) Médicis, *passim*.

(3) On trouvera les renseignements les plus circonstanciés sur cette époque de l'histoire vellave dans les *Chroniques* de Burel et dans l'*Histoire des guerres de religion* de M. Louis de Vinols de Montfleury.

l'occident, Saint-Agrève et Le Jayant (1) à l'orient. Cette défense contribuait à celle de la ville proprement dite qui comptait onze portes : Goutheiron, Montferrand, Les Farges, Pannessac, Saint-Jacques, Saint-Gilles, Porte Aigueyre, Avignon, le Portalet, Panaveyre et Vienne (2), surveillées par les tours du Chevalier (1476), Gaillarde (1518), Françoise (1404-1536), Saint-Hubert (1385) et Pagèse.

Ces issues, bien gardées (3), n'étaient pas toutes de la même importance et souvent on les mura pour augmenter la sûreté générale. Il en fut ainsi en 1536, au début des hostilités confessionnelles (4). On se mit en garde du reste d'une manière très minutieuse. Les chanoines firent reconstruire dix ou douze brasses de murailles entre Saint-Agrève et Corneille, en 1557, (5) et des tours furent élevées, l'une en 1567, près du rocher Corneille, et l'autre, en 1568, au quartier Chevrerie, près du « bourdeau » dont elle prit le nom (6). De plus, en 1585, on s'occupa à « parachever », comme dit Burel, les ponts-levis d'Avignon, Saint-Jean, Vienne et Pannessac, « quelque empêchement que ceulx de la rue Saint-Jacques ayent sceu fère et donner ».

(1) Sur cette dernière dénomination, on consultera un mémoire curieux de M. Aymard, paru dans les *Mémoires de la Soc. acad.*, t. XXII, p. 315.

(2) Ces noms sont des désignations de quartiers ouvriers ou de chemins. Médicis les a bénévolement expliqués dans son journal.

(3) Un règlement spécial, rédigé en patois local, formulait les précautions les plus précises. Il est publié in-extenso dans Médicis : *De Podio*, t. I, p. 271-2.

(4) Médicis, *loc. cit.*, t. I, p. 379.

(5) Médicis, *loc. cit.*, p. 477.

(6) Burel : *Chroniques*, p. 21.

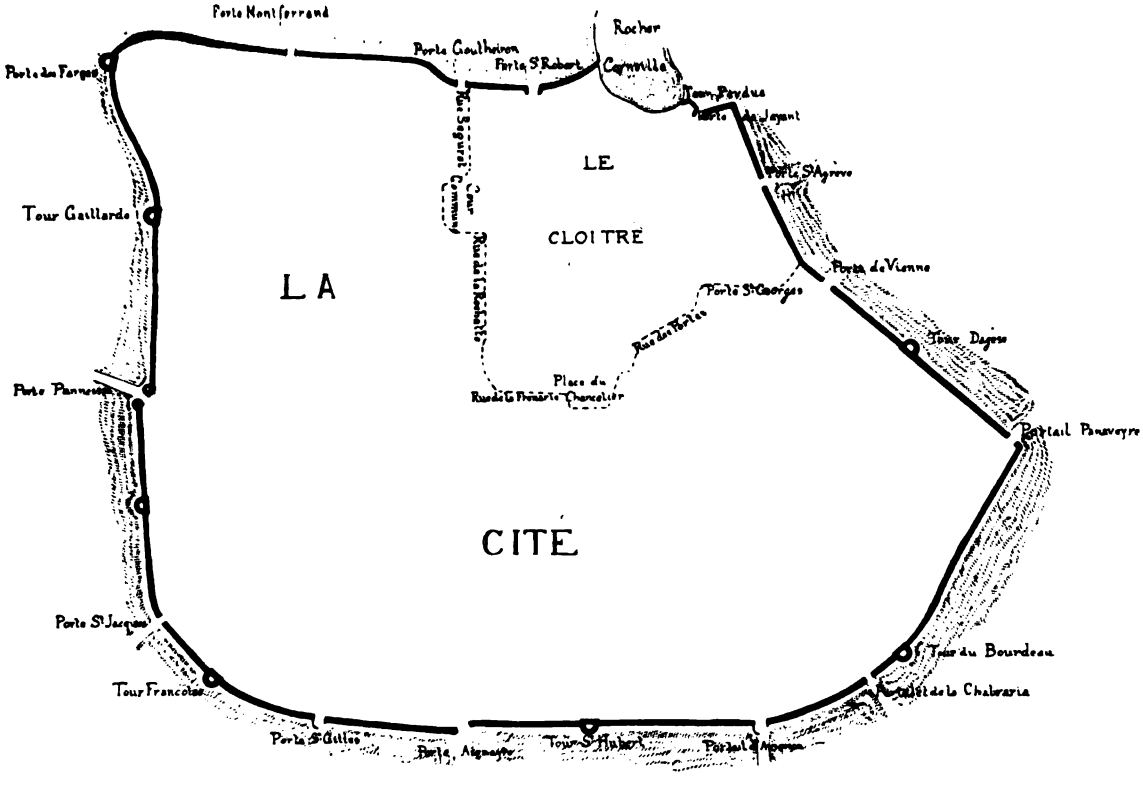

Plan de l'enceinte du Puy.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Les travaux ainsi accomplis en moins de cinquante années devaient utilement servir la cause de la cité, une première fois, en 1585, en empêchant Châtillon de pénétrer avec ses troupes par la porte des Farges, une deuxième fois, en 1591, en anéantissant la tentative dirigée par le lieutenant de Chaste, Chambaud, contre la muraille du quartier d'Avignon, une troisième fois surtout (1594), en permettant une riposte prompte autant que décisive à l'effort des royalistes pour s'emparer, de concert avec des habitants de connivence, de la ville rebelle à l'autorité d'Henri IV. Il faut reconnaître toutefois que l'enceinte n'avait pas cessé d'être convenablement entretenue. En 1587, le portail de Saint-Gilles, « vieulx et caducq », était rebâti et timbré aux armoiries de France (1) ; en 1589, c'était la tour Gaillarde. En 1592, « envyron caresme prenant », on commença à faire « auxer la murète du devant le Pourtalet de l'auteur de deux hommes », et pour mieux garantir la solidité de ces travaux, on fit venir un ingénieur lyonnais, qui « pourtract toutes repparations requises et necessaires pour la conservation de ceste ville et pour la guerre deffansive » (2).

La paix de 1596 (conversion d'Henri IV) et l'arrangement du 9 novembre 1622 entre le roi et le Languedoc terminèrent un conflit dont les habitants du Puy sortaient avec honneur, grâce à leur ténacité, grâce aussi aux sacrifices accomplis pour faire

(1) « Et pour ce qu'aux armoiries de France y avoit quatre lettres semblables H qu'estoit le nom de Henry roy, pour aultant qu'il fust accusé d'estre herectique, le conseille advisa ouster comme firent les dictes quatre lettres de H ». Burel, *loc. cit.*, p. 131.

(2) Burel, *loc. cit.*, p. 341.

de leur enceinte le bouclier des libertés de la cité.

La lutte véritablement importante contre les ennemis extérieurs était close, mais les fortifications restaient et il fallait les maintenir en bon état. Les consuls n'y manquèrent pas dans les années qui suivirent la conclusion de la paix, l'utilité des murailles paraissant encore trop évidente pour être contestée. La garde continua à être sévère, les réparations consciencieusement exécutées et les empiètements considérés comme des actes coupables méritant sanction. Quelques habitants s'étaient plaints d'être dérangés pour rien et refusaient de veiller ; le 22 juin 1640, une délibération ordonnait au capitaine général de veiller « à ce que la garde soit faite exactement par les habitants dont ce sera le tour ». D'autre part, on s'efforça de garder l'intégrité de l'enceinte, que des écroulements partiels ruinaient fréquemment. Les plus importantes eurent lieu en 1644-45-46, 1649, 1651, et occasionnèrent de nombreuses dépenses qui soulevèrent le mécontentement des habitants (1). L'arrêt du Grand Conseil en date du 24 septembre 1678, attribuant la propriété exclusive des « murailles, remparts, fossez, fortifications et clostures des villes du royaume » au domaine royal, vint encore augmenter l'embarras des consuls, qui payèrent avec peine les nouvelles améliorations de 1682, 1684, 1690, 1693, 1698, 1702, et ils arrivèrent à convenir eux-mêmes que

(1) En juin 1652, les consuls ordonnèrent de murer les portes « en présence des événements qui troublent le pays ». Cette mesure, qui empêchait les cultivateurs d'entrer leurs récoltes en ville, suscita une pétition qui fut portée au vicomte de Polignac. Elle fut d'ailleurs sans succès, les consuls ayant déclaré « préférer l'intérêt public au particulier ».

désormais les fortifications n'étaient plus bonnes qu'à « éviter les invasions des pauvres et les désordres » (1). On se montra dès lors plus indulgent pour les constructions dans les fossés et contre les murailles, chose qu'on avait impitoyablement défendue en 1470 et en 1574. Des autorisations furent ainsi accordées en 1688, en 1693, en 1699 et sans doute durant tout le commencement du XVIIIe siècle, comme l'on peut s'en assurer en lisant le compoids de 1723 (2). Devant un tel mouvement d'invasion, le nouvel « arrest du Conseil d'État déclarant les murs, fossés et remparts de la ville du Puy en Velay du domaine de la Couronne » (17 août 1775), ne pouvait que précipiter l'opinion générale et décider les consuls eux-mêmes à écouter enfin le vœu du peuple et à préparer plus hâtivement l'abandon de l'enceinte croulante et déjà entamée à la pioche du démolisseur.

La première demande en ce sens se produisit en 1779, à la séance du 7 mai, par l'organe du second consul Marthory et l'assemblée, « pleinement instruitte des désastres annuels qu'éprouvent les citoyens et frapée des dangers journaliers qu'ils courent », délibéra « que MM. les Consuls et Maires en exercice se pourvoiront incessamment devers Sa Majesté, la suppliant de vouloir bien accorder à la ville du Puy le même consentement dont elle a jugé à propos de gratiffier plusieurs autres villes de son royaume, luy permettant la démolition de la partie des tours et murs qui subsiste » (3). Une nouvelle délibération fut

(1) *Arch. com. du Puy*, BB 3.

(2) Ce recueil est précieux à consulter, de même que les précédents de 1408 et de 1544, échappés à l'incendie de 1653.

(3) *Arch. com. du Puy*, BB 3.

prise dans ce sens, le 12 mars 1782, et la demande, accompagnée d'un plan et d'un état des lieux, fut adressée au roi (1). Le 15 septembre, le duc de Polignac annonçait enfin aux officiers municipaux le consentement du ministre de la guerre à la démolition totale de l'enceinte (2). On commença dès lors (en septembre 1782) le démantèlement par le rasement de la tour Saint-Gilles, qui était absolument en ruines, et, après l'arrêt du Conseil d'État signé le 5 décembre, on prit le parti de démolir le reste des murs.

Jean-Baptiste Péridier fut chargé de l'adjudication des travaux le 10 février 1783, et des affiches annoncèrent la prochaine entreprise, en même temps qu'un cahier des charges très explicite précisait le projet.

(1) *Arch. com. du Puy*, BB 3.

(2) Voici cette lettre, publiée par M. Antoine Jacotin, dans les *Preuves de la maison de Polignac*, où il nous a été permis d'en prendre copie :

« Je suis très aise, Messieurs, d'avoir à vous annoncer que le ministre de la Guerre vient de consentir à la démolition totale des murs d'enceinte de la ville du Puy. Cette affaire qui avoit langui, parce que son objet avoit rapport aux deux départements de la Guerre et de la Finance, a pris enfin une marche réglée. Le ministre de la Guerre a prononcé sur l'objet qui le concerne et l'a renvoyé à M. de Beaumont qui est chargé de préparer la décision du ministre des Finances et l'arrêt du conseil qui ordonnera cette démolition. Je vais donc agir à présent auprès de lui et j'espère que dans peu de tems cette affaire sera entièrement terminée selon le désir des habitans. Assurez-les, je vous prie, Messieurs, de celui que j'aurai moi-même de contribuer, dans tous les tems et en toute occasion, au succès de ce qui pourra leur être utile, et de vous marquer personnellement la sincère affection avec laquelle je suis très parfaitement, Messieurs, votre très humble et très obéissant serviteur, Le duc de Polignac ».

En 1779, la municipalité avait demandé les bons offices du duc.

Ce projet consistait à élargir la porte Goutheiron, à abattre les créneaux des Farges, la grande porte et la tour de Pannessac, la porte Saint-Jacques, la porte Aigueyre, celles d'Avignon, de Panavayre, *alias* Saint-Jean, et de Vienne. Les murailles adjacentes devaient être abattues jusqu'à une hauteur de clôture de douze pieds.

Le 5 avril 1783, l'adjudication eut lieu, dans les appartements de l'hôtel du Gouvernement (aujourd'hui hôtel de Brive), au profit d'un sieur Montbel au prix de 320 livres.

Montbel se mit immédiatement à l'œuvre, mais son travail fut contrarié par des réclamations ou des lenteurs; c'est ainsi qu'il dut attendre 1786 pour attaquer Saint-Jacques, dont la démolition devait seulement avoir lieu vers 1790.

Le complément de l'entreprise de Péridier fut d'ailleurs retardé jusqu'au Directoire, en raison de débats relatifs à la propriété des ravelins, d'acquisitions, etc. Le 28 messidor an II, l'assemblée communale autorisait la municipalité à « faire abatre et démolir la porte des Farges après en avoir obtenu l'autorisation du district », mais c'est seulement le 22 fructidor an XII que l'adjudication était accordée à Amable Thioulouse moyennant 616 livres. D'autre part, la démolition de la porte Saint-Gilles ne fut effective qu'en l'an III, après adjudication au bénéfice du « citoyen Blanc », qui paya 1010 livres (1).

La porte Pannessac garda plus longtemps encore son aspect imposant des jours de gloire et il est probable qu'on aurait pu la sauver des mutilations, si les

(1) *Arch. com. du Puy*, série M, 17.

propriétaires de la tour Nord n'avaient fait subir de fâcheuses réparations à leur immeuble, qui imposèrent sa destruction en 1850. La vénérable porte Royale, par laquelle François Ier entra au Puy en 1533, n'a cependant pas disparu entièrement et nous pouvons encore admirer la tour Sud, imposant morceau d'architecture militaire du XIVe siècle, classée comme monument historique en 1887 et habilement restaurée en 1896.

La tour Pannessac n'est d'ailleurs pas le seul vestige qui reste de nos anciennes fortifications. La muraille de l'Évêque est reconnaissable encore dans les parties complétant l'enceinte de la Cité. Il est facile de voir la porte Saint-Robert, située dans les dépendances de l'Hôpital général et montrant à l'intérieur son cintre roman et à l'extérieur deux arcs en tiers-point séparés par une coulisse ayant servi probablement au pont-levis. Si, en suivant les frontières intérieures probables du cloître, il est impossible de rencontrer le moindre fragment de mur défensif, rue Saint-Georges, près du Séminaire, on se trouve en face de la porte construite sur l'ordre de Bernard de Montaigu en 1237. Surmontée d'un chemin de ronde avec parements, la porte offre à l'extérieur de forts supports de pierre avec corniches sculptées, propres à recevoir un appareil de guerre. D'autre part, si les nouvelles constructions du Séminaire ont complètement fait disparaître le portail Saint-Agrève, on rencontre un énorme morceau du mur dans le clos de l'établissement. La porte de Jayant, restée murée sans doute depuis les guerres de religion, est parfaitement conservée, et la tour appelée Perdue, édifiée en 1567, domine toujours la ligne des constructions de sa silhouette austère.

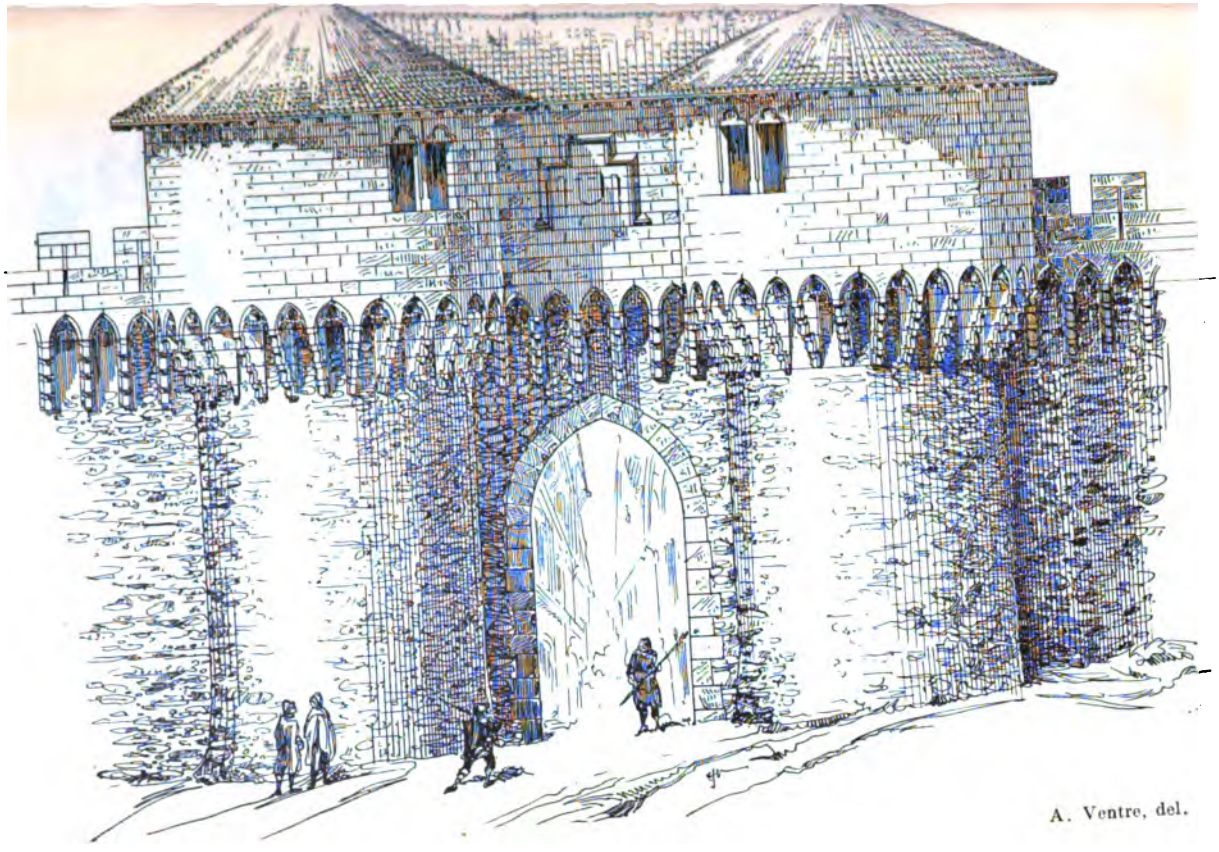

Porte Pannessac, au Puy.

Restitution.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

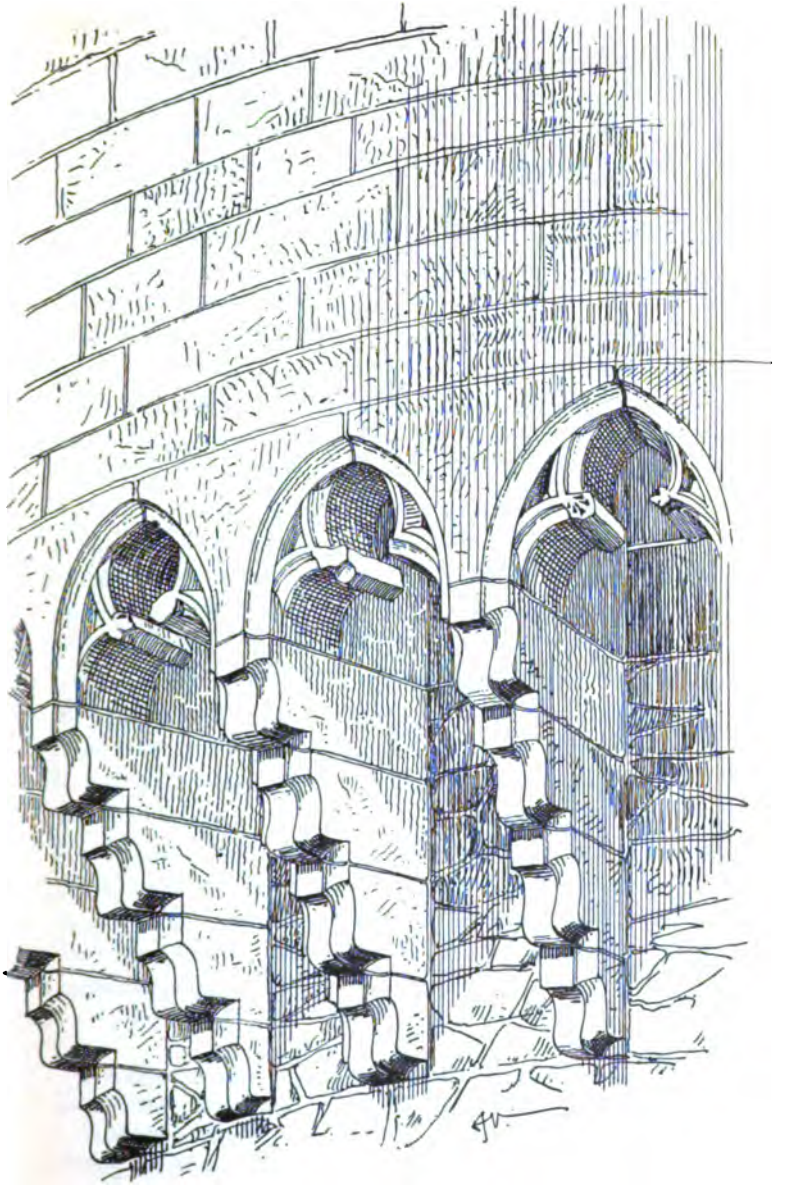

A. Ventre, del.

Mâchicoulis de la porte Pannessac.

TOLBEN

A ces vestiges de la défense épiscopale, il faut joindre le passage Crebacor, qui conduit toujours de l'ancienne rue de la Frenarie au fort Notre-Dame. Nous voudrions pouvoir indiquer encore la tour Saint-Mayol, du XIIe siècle, mais les craintes injustifiées d'un architecte malfaisant l'ont fait disparaître depuis 1844, malgré les protestations indignées du fondateur du musée, le vicomte de Becdelièvre.

De l'enceinte de la Cité, on peut retrouver la ligne des murailles de l'Hôpital jusqu'aux Farges, avec la porte Goutheiron, la porte Montferrand, murée, et les ruines de la tour du chevalier Cambafort (1476). De la rue des Farges jusqu'à la rue Pannessac, tout a disparu, à l'exception d'un pan énorme auquel sont adossées les maisons de la rue Pierre-Cardinal. Les maisons du boulevard Saint-Louis sont également appuyées à la muraille que l'on aperçoit dans une cour de la place du Marché-Couvert, puis aucun vestige jusqu'à la tour Françoise, construite au point exact du n° 28 actuel du boulevard Saint-Louis. A ce point, le mur réapparaît dans la ligne interne des maisons de la rue de l'Ange et de la rue des Mourgues jusqu'à la rue Porte-Aigueyre, entre les n°s 16 et 18 (1). De l'ancienne porte Saint-Gilles, c'est à peine si quelques dispositions dans l'intérieur des maisons en font deviner la place, et il faut aller à Ceyssac-la-Roche pour voir deux des anciens chapiteaux qui en constituaient les sobres ornements (2).

(1) L'anéantissement du mur de ville en cet endroit date seulement de 1837. *Arch. com. du Puy*, O, 429.

(2) M. Noël Thiollier les a reproduits dans son *Architecture romane en Velay*, p. 93.

De la rue Porte-Aigueyre à la rue du Bacha, aucun vestige connu, si ce n'est une assise ancienne de vieilles pierres au point de jonction des immeubles Rhullier et Richond, dans la cour du Café de Paris actuel.

La situation précise de la porte Panavayre ou Saint-Jean est déterminée par deux ou trois saillies des maisons formant l'angle droit de la rue du Bacha et par les importants fragments qu'on voit dans le jardin des sœurs de Sainte-Claire. C'est une des parties les plus intactes de l'enceinte puisqu'elle se prolonge jusqu'à la porte de Vienne et qu'elle a gardé l'ancienne tour Pagèse, illustrée par Burel vers 1591.

C'est à peu près exactement tout ce qui a survécu des fortes murailles et des portes si bien défendues où nos pères trouvèrent pendant quatre siècles une garantie d'ordre et d'indépendance. Ces souvenirs matériels d'un autre âge méritent qu'on les rappelle et qu'on les conserve; ils contribuèrent à rendre l'antique *Anicium* véritablement digne de son nom grec l'Invincible, ils justifièrent la fière devise d'Oddo de Gissey: « Ceste cité ne fust oncq' surmontée, ni le sera »: *Civitas nunquam vincitur nec vincetur.*

XI

LES MÉREAUX
DE LA COLLÉGIALE DE SAUGUES
de 1369 à 1625

Par M. l'abbé François FABRE.

La collégiale de Saint-Médard de Saugues, d'abord simple communauté de prêtres et de clercs, comptait au XIVe siècle de quarante à cinquante membres. En 1430, à cause des malheurs des temps, elle fut réduite à seize, puis, en 1452, ramenée à vingt-cinq. Elle conserva ce nombre jusqu'à la Révolution, après avoir pris, à tort ou à raison, le titre de collégiale de Saint-Médard.

Or, en 1369, le pays de Saugues, comme d'ailleurs tout le Gévaudan, était dans la misère la plus profonde. La ville, malgré ses remparts, surprise par les Routiers, dut subir un long siège pour être délivrée (1). Les pillards, une fois délogés, s'en vinrent dans les campagnes dévaster les récoltes sur pied et rançonner les villages épars. Les contributions royales, les impositions et les taxes achevèrent d'épuiser ce qu'avaient pu laisser les Routiers : rien ne restait dans les greniers, rien dans l'escarcelle.

(1) V. *Notes historiques sur Saugues*, p. 75.

Cependant la communauté de Saint-Médard n'avait pour subsister que les distributions quotidiennes faites par le syndic. Elles avaient lieu à la fin de la messe, à la fin de l'office ou au sortir de l'obit du jour, et se faisaient en deniers. Le syndic, c'était en cette année Étienne Blanchon, n'avait point en mains le numéraire suffisant pour plus de quarante personnes. Il imagina donc de créer des jetons en métal, en plomb ou en étain, qui vaudraient un denier. Il s'en servirait pour les distributions, et, la fin du mois venue ou bien lorsqu'il aurait du numéraire, il payerait en bonne monnaie trébuchante le prix figuré par les susdits jetons. Sur ce, le syndic part pour Brioude.

Mais pourquoi vient-il plutôt à Brioude? Peut-être parce que, depuis saint Louis, la collégiale de Saint-Julien était en possession du droit de battre monnaie (1). Là, le syndic se renseignerait plus facilement sur le mode de confection desdits jetons et trouverait peut-être des ouvriers capables pour en assurer l'exécution. De fait, six jours après, il revient à Saugues, avec ses moules terminés, avec huit livres d'étain et quatre livres de plomb.

Pour la façon des moules et pour sa dépense personnelle il avait déboursé cent deux sols, grosse somme pour l'époque. L'étain lui coûtait trois sols la livre, le

(1) Saint Louis avait accordé aux chanoines de Brioude le droit de battre monnaie ; ce droit fut reconnu par Philippe le Bel en 1304, dans une lettre adressée au Chapitre : « Le Roi veut et ordonne que sa nouvelle monnaie ne fasse aucun tort ni préjudice à celle du Chapitre, à laquelle les officiers ne pourront porter atteinte ». (Mss. de Laurie, fol. 151. Communication de M. Aug. Casati. Document cité dans sa thèse de licence en histoire, à Clermont-Ferrand, 1903.)

plomb un sol (1). Mais, avant la confection et la mise en circulation des jetons, la prudence craintive des prêtres de Saint-Médard obligea Étienne Blanchon à reconnaître par un acte en bonne forme que ces jetons n'étaient que des signes conventionnels pour l'usage de la communauté, et non de la vraie monnaie, et qu'il s'engageait à les reprendre dès qu'il aurait du numéraire. L'acte fut rédigé par Jean Mascot, notaire, l'un des clercs de la communauté, qui reçut douze deniers, c'est-à-dire un sol pour ses honoraires.

Quelle empreinte portaient ces jetons ?

« Il fit faire des marques de plomb et d'étain por-« tant d'un côté l'image d'un évêque, de l'autre une « crosse, une étoile et une fleur de lys » (2). L'évêque, évidemment, n'était autre que saint Médard, le patron de la communauté et le titulaire de la paroisse. Il était naturel que son image fût reproduite sur les jetons servant à l'usage de la communauté dont il était le patron. Il semblait également naturel qu'il y eût sur le revers une fleur de lys pour bien marquer que, nonobstant l'invasion anglaise, le pays de Saugues faisait toujours partie du doux royaume de France. Mais la crosse, mais l'étoile, quel en était le symbolisme ? Rien, dans les comptes des syndics, n'a été dit sur ce point, et les hypothèses et les appréciations,

(1) « Item pro factum molas signorum communitatis predicte et pro expensis domini Stephi Blanchonis de sex diebus apud Brivatam factis. . . . . CII sol.

« Item pro octo libris stangni emptis ad faciendum signa dicte communitatis qualibet libra computata III sol . . . XXIIII sol.

« Item plus pro quatuor libris plumbi . . . . . IIII sol. »

(Comptes des syndics, 1369-1370).

(2) Inventaire des titres de la collégiale de Saint-Médard.

si sérieuses qu'on puisse les faire, ne semblent pas pouvoir être dénuées d'un certain arbitraire, à moins de verser dans les vulgaires banalités. Peut-être aussi, les syndics, en leur naïve simplicité, ne voulurent-ils rien autre chose que combler le vide du jeton et occuper la place vacante (1).

A ces jetons fut donné le nom patois de *Beus*.

Que signifie ce mot ? Les glossaires sont muets sur ce point, et, d'autre part, le patois de Saugues, scruté soigneusement, ne donne aujourd'hui aucune forme qui se rapproche de ce terme. En latin le syndic les désignait ainsi : *facere de signis sive* beus, — il écrivait quelquefois behus, — et, plus tard, *de signis sive nodis*, ou *sive notulis*.

L'emploi du mot *beus* est consacré par un arrêt du Parlement de Toulouse du 13 septembre 1495, rendu entre les prêtres et le prieur de Saugues. Celui-ci est condamné, avec ses deux religieux claustriers, à accepter aux distributions la monnaie d'airain appelée *los behus*, « de laquelle est accoustumé uzer, et tout ainsi que les aultres collégiés font et ont accoustumé prendre et percevoir en ladicte esglize collégiale » (2).

(1) Les monnaies de la collégiale de Brioude portaient une croix crénelée ; celles de Notre-Dame du Puy, l'image de Notre-Dame. M. Chassaing s'autorise de ce fait pour conclure que le terme « Nodes » est une contraction de « Nostra donna ». Nous croyons plutôt que c'est une abréviation du mot latin souvent employé « notula ».

(2) Archives de la collégiale de Saint-Médard. *Not. hist. sur Saugues*, p. 130.

Dans la Chronique de Médicis, bourgeois du Puy (t. I, p. 260), on lit ceci : « De las nodas de Saint-Mayol » :

« L'an MCCCCLXXVII..... les clercs de Saint-Mayol mettent en valeur

De retour à Saugues avec ses huit livres d'étain et ses quatre livres de plomb, le syndic se mit à fabriquer ses jetons; mais ces douze livres de métal ne lui suffisent pas. Avant l'expiration de l'année, il achète encore quatre livres d'étain et deux livres de plomb, qu'il paye plus cher pour les avoir prises au Puy; l'étain, cette fois, lui coûte quatre sols six deniers la livre, le plomb toujours un sol. La proportion du métal était donc de deux parties d'étain et d'une partie de plomb.

Comment s'y prenait le syndic pour faire ses *beus?* Tout d'abord ces jetons furent simplement coulés dans des moules; le texte est formel, on lui avait fait des moules *pro factum molas signorum*. Le 18 décembre 1385, Jacques Rigaud, Jacques Armand et Géraud de Farges, prêtres de la communauté, pour faire des jetons dépensent VII sols V deniers, tant pour le bois que pour la chandelle et autres choses nécessaires : *tam pro candelis quam pro lignis et aliis negociis.* Par ces mots, *aliis negociis,* nous entendons une sage réfection sans laquelle rien ne se faisait dans la communauté de Saint-Médard. *Candelis,* c'est le luminaire dont on se servait, les journées étant fort courtes à cette époque, et ce travail ne pouvant guère se faire

certanas nodas faites de feuilhes de laiton an une ymage de Nostra-Dama que seriant beyladas per ung denier la piesse par lesdits clercs..... qu'els las retournassent ou feissant retourner aux bailes de lad. universitat de mes en mes, ou de quinze en quinze jours, et que lesdits bailes seriant tengus de beilar el luoc de lasd. nodas de buon argent ».

Les méreaux de la collégiale de Saint-Gal de Langeac dataient de 1375 et se faisaient au type du coq, du lièvre ou du lion, chaque forme ayant une valeur différente.

qu'après les vêpres chantées. *Lignis*, c'est le bois servant à opérer la fusion du métal.

Ces moules s'usèrent, sans doute, rapidement, ou bien ils ne donnaient pas de beaux jetons, car le syndic résolut de les changer. Ce syndic était Vital Vigouroux, en l'année 1390. Le jour de la Nativité de la B. V. Marie (8 sept.), il vient au Puy pour faire exécuter des coins, en pierre, *cugnos lapideos pro faciendo de signis sive beus*. A la fête de saint Michel (29 sept.), il revient au Puy prendre ses coins, les fait apporter à Saugues, et débourse de port ou de frais de voyage XVII sols VII deniers. Il paye à Jean Cernel, pour avoir fait lesdits coins, LXIV sols; à un dessinateur qui en avait tracé les figures, XVI deniers. Une fois revenu, avec Jacques Armand, pendant trois jours consécutifs, il fabrique des jetons et dépense à ce XXIII sols VI deniers.

Ces coins en pierre ne donnèrent pas entière satisfaction à la communauté, qui peut-être avait eu vent de procédés meilleurs, puisque le 11 décembre, environ un mois et demi plus tard, Jacques Armand et Pierre Boérius repartent pour Le Puy, où ils vont commander de nouveaux coins ou calibres pour faire cette fois des signes ou nodes en airain, *pro faciendo de novo de notulis sive signis hereis*. Ils passent quatre jours à attendre la confection de ces coins et dépensent XXXVII sols. C'est encore Jean Cernel, leur homme de confiance, qui est chargé des nouveaux coins, ou du moins, il les fait confectionner à ses frais. Il reçoit pour cela 56 sols. Pour le vinage, il fut dépensé IIII sols, et le fils Cernel eut V deniers de gratification. Les prêtres de Saint-Médard faisaient bien les choses.

Désormais, le métal employé ne sera point le même, le procédé non plus. Avec les coins en pierre c'était encore le moulage, maintenant c'est la frappe. Ledit Jacques Armand achète au Puy deux livres et demie d'une feuille de cuivre, chaque livre comptée 5 sols, et pour la faire amincir, pour la faire régulariser, il paye, pour chaque livre, 2 sols 6 deniers.

C'était donc bien la frappe qui allait être employée, et la preuve, c'est que Jacques Armand achète encore à Cernel un marteau et deux pinces, *duas forpisses* (*sic*) pour faire les nodes. Le marteau, trouvé trop léger, fut, dès son arrivée à Saugues, renforcé par le forgeron qui prit pour cela 12 deniers. *Le flan* était la feuille d'airain ou de laiton dont on commence à faire une certaine provision.

En cette même année 1390, André Pastret apporte quatre livres de feuille de laiton qu'il fait aplanir, amincir et allonger. En outre de son prix d'achat qui était de 5 sols la livre, cette feuille revenait assez cher. En voici un exemple : En 1391, Vital Vigouroux en apporte une d'Annonay, mais pour lui donner l'épaisseur voulue, le calibre demandé, Jean Chambefort va au Puy pour y reporter cette feuille. Là, on la bat, on l'allonge, on la régularise. Le texte dit: *Solvi magistro qui eam extiravit,* xx s. Vingt sols pour allonger cette feuille ! Et encore n'en allongea-t-il que la moitié, car, ajoute le texte : *Incontinenter extiravit medietatem folie quam portavimus, et aliam medietatem sibi dimisimus ut eam haberet extractam quum eam rediremus quæsitum quia tunc non habebat spatium extrahendi.* Toutes les fois qu'on achète une feuille d'airain, c'est au Puy qu'on va la faire amincir pour que le flan ait les dimensions voulues. A Saugues,

il n'y avait pas d'ouvrier capable de mener ce travail à bonne fin. Nous voilà loin de l'étain à trois sols et du plomb à un sol!

Les comptes des syndics ont disparu de 1391 à 1475. Ceux de 1475 et 1476 nous restent; mais, de cette dernière année à 1603, ils manquent également, de sorte que l'on ne peut suivre complètement à travers ces quatre siècles l'évolution des méreaux de Saint-Médard.

Dans les comptes de 1603, Pons Doumezon et Claude Gay étant syndics, on lit ceci : « Plus, le 26ème jor d'Octobre avons faict apourter six pièces de feulhe blanche por faire des beus. . . . . xx sols ».

« Plus, por fayre acointer le cachet des beus, por fere lesd. beus de lad. feulhe par le fabre de Serveyres et por la façon. . . . . x sols ».

« Plus, le quinziesme jor de Novambre, ai bailhé à mestre Benoit de Béziard quarante soulz pour douze pièces de feilhe blanche quil l'aportast du Puy por fere des beus ».

« Plus, le même jor au fabre de Servières por fere lesd. beus. . . . . x sols ».

Le prix de cette feuille blanche étant de 3 sols seulement, il semble vraisemblable que l'on revenait quelquefois au mélange d'étain et de plomb qui devait se vendre au Puy tout prêt pour cet usage.

Le procédé était donc toujours la frappe ; seulement les collégiés ne font plus ce travail, exécuté désormais par les forgerons de la localité.

En outre de la feuille blanche, on achetait encore de la feuille jaune.

« 1614. Avons fourny por fere apourter de feulhe jaune por fere des beus, pour du plomb pour le fere,

ou por la peyne du mareschal qu'ayda à les fere trante soulz, le dernier Octobre ».

« Plus, deux livres et quart de feilhe jaune et plomb nécessère por fere des beus, comprins le boire du mareschal et collation fayte par certains du chapitre, feust fourny cinquante soulz . . . . l sols ».

« 1622. A esté achapté au Puy, le xxvii May, deux livres et demye feulhe jaune por fere des beus, payé . . . . . xliiii sols ».

« Por fere les beus fust payé à Sébastien Boujon, durant une journée ou por luy donner à boyre, comprins le plomb qu'il fournist . . . . xxv sols ».

Enfin, en août 1626 : « A esté paié à Sébastien Bonhomme, mareschal, de ce qu'il avoit accommodé le cachet des beus, marché faict, présans Mes Doumezon et Ollivier . . . . . xxiii sols ».

« Pour la façon de fayre lesd. beus feust payé aud. Bonhomme et prins une carte vin et ung pain. . . . . x sols ».

Les comptes, dorénavant, font complètement défaut, et l'on ne trouve plus, par conséquent, ni achat de feuilles jaunes ou blanches, ni façons de beus.

Les dernières dépenses mentionnées à ce sujet sont les suivantes :

« 1625. Plus falut acommoder la serrure à Me Claude Olivier de l'armoyre qu'on lui bailha pour tenir les beus . . . . . iii sols 1 den. ».

En mars 1626 : « Pour un sac thoile pour mettre les beus . . . . . iii sols v den. ».

On devait, à cette époque, acheter un joli sac pour 3 sols 5 deniers.

Quelle quantité de nodes était annuellement fabriquée dans la collégiale de Saint-Médard ? Cela dépend

des époques. Dans la partie de la première année où furent innovés ces méreaux, on relève en tout 14 livres seulement de métal acheté, mais, dans les années suivantes, et jusqu'en 1391, où sont interrompues les constatations, les achats sont plus importants.

En 1373, Étienne Cotin va au Puy acheter 12 livres de métal au prix de xlviii sols ii deniers, ce qui indique que c'était de l'étain qu'il s'était procuré, et le 21e jour de carême, il achète à nouveau xviii livres d'étain, en tout 30 livres. Si l'on y joint la proportion ordinaire de plomb, il dut se faire en cette année 45 livres de jetons.

En 1378, la provision faite est plus considérable. Jacques Rigaud, syndic, achète en deux fois 58 livres d'étain.

En novembre 1387, Jacques Armand, Pierre Pasche, André Pastret et Ant. Pelisse passent six jours consécutifs à faire des nodes. En cette même année, P. Pasche, syndic, achète au Puy, en une seule fois, 28 livres d'étain et 27 livres de plomb.

Cette grande quantité de jetons renouvelée chaque année indique sûrement que ces signes avaient cours dans le peuple, et que leur circulation prenait chaque jour plus d'extension. Une fois aux mains des habitants, ils ne revenaient pas immédiatement à la communauté de Saint-Médard, qui était, par la force des choses, obligée de renouveler incessamment sa provision. Ainsi, en 1389, au mois d'août, le syndic n'avait en caisse que pour x livres xii sols de beus, et le 13 novembre de la même année, pour xix livres vii sols viii deniers.

Une fois la frappe adoptée, c'est-à-dire en 1390, les méreaux furent fabriqués en moindre quantité,

le nombre mis en circulation depuis vingt et un ans était très important et l'obtention des nouveaux produits était plus onéreuse et plus difficile. On n'achète plus désormais que de deux à quatre livres de feuille jaune ou de feuille blanche.

La collégiale de Saint-Médard n'ignora aucun des déboires qui avaient atteint les chanoines de Notre-Dame du Puy, à l'occasion de leurs nodes (1).

Les gens de Prades, sur les rives de l'Allier, à proximité de Saugues, n'avaient-ils pas imaginé, tout comme les argentiers du Puy, d'imiter les coins de la collégiale de Saint-Médard, et de fabriquer ainsi des jetons qu'ils livraient à la circulation? Aussi, en 1475, le syndic Benoit Rigauld vient-il faire une enquête dans cette paroisse: « J'ai dépensé, écrit-il dans ses comptes, pour aller voir à Prades comment l'on imitait les nodes de Saint-Médard, la somme de 20 sols, avec Antoine Tavernier que j'ai rencontré dans cette localité ». Les documents ne racontent point les résultats de son enquête.

La collégiale de Saint-Médard avait-elle une autorisation régulière pour battre ainsi monnaie? Ses archives ne nous ont rien révélé sur ce point. Quoi qu'il en soit, un usage continu de ce privilège pendant cinq siècles consécutifs, au vu et au su des cours et des parlements qui en faisaient mention dans leurs arrêts, équivalait bien à une permission implicite, acquise d'ailleurs par une large prescription, s'il est vrai qu'il puisse y avoir prescription en pareille matière.

(1) « Certains argentiers de las Taules, bien entendus à graver coings et poinsos feiront de semblables coings et poinsos à l'instar qu'eront faics les premiers, et s'en adjugèrent los leyros ». (Médicis, I, p. 260.)

La Révolution venue, la collégiale disparut, ainsi que les coins et poinçons à graver nodes et jetons. Nous avons cherché inutilement les coins ou quelque jeton survivant, à travers le siècle écoulé, à la grande destruction.

Un fait explique l'entière disparition des jetons. Après la Terreur, les communautés du Tiers-Ordre voulurent renouveler le maigre mobilier de leur chapelle spoliée par ordre du district. Sœur Marie Flandin, supérieure du Tiers-Ordre du Carmel, fit, dans la ville et la campagne, une quête incessante de vieilles monnaies de cuivre ou de plomb pour se faire des chandeliers, soit en cuivre, soit en plomb. On fouilla les tiroirs, les recoins et les poches, pièces de toute sorte tombèrent dru dans sa sébile, et rien ne resta des monnaies du passé. Les nodes suivirent le même chemin, et oncques plus l'on ne vit, au pays de Saugues, des jetons de la collégiale de Saint-Médard.

XII

LES PEINTURES MURALES

DANS LA HAUTE-LOIRE

Par M. Léon GIRON.

Les peintures de la Haute-Loire nous mènent sans interruption du XIe au XVIIIe siècle. Il en est de fort belles et de très curieuses, de singulières même, comme on peut le constater par mes copies offertes au musée Crozatier. Je n'en donnerai ici qu'une nomenclature dans leur ordre chronologique, mais on en trouvera une description plus détaillée dans les rapports que j'ai lus aux réunions des Sociétés des beaux-arts des départements.

XIe SIÈCLE

Cathédrale du Puy.

Figure colossale de saint Michel.

Peinture de grandes proportions et figures décoratives dans la tribune du croisillon nord de Notre-Dame du Puy, une des parties les plus anciennes de la cathédrale.

Le vandalisme des siècles et des hommes a épargné cette tribune qui était peinte à fresque au XIe siècle, comme la basilique tout entière. Ces peintures laissent apercevoir sur leurs vestiges des traces profondes d'influence byzantine, et leur analyse est d'un haut intérêt au point de vue de nos origines esthétiques. Elles datent du XIe siècle. Du reste, nous en avons presque une signature dans la main nimbée que l'on voit à la clef d'un arceau. Cette main, qui, à l'époque romane, est la représentation de Dieu le Père, est étroite et maigre, extraordinairement longue et, de ses doigts démesurés, elle bénit à la manière grecque, tandis que, dans les peintures murales du grand escalier (XIIIe siècle), ces mains donnent la bénédiction latine. Cette partie du transept, accolée au cloître du XIe siècle et au bâtiment capitulaire qui a conservé deux cheminées romanes, est restée intacte.

XIIe SIÈCLE

Cathédrale du Puy.

Les saintes femmes au tombeau.

Au-dessous de cette même tribune et au-dessus de deux autels jumeaux encadrés par une double arcature romane se découvre une peinture dont l'exécution est sommaire. Le modelé de ses figures est obtenu par des traits plus ou moins accentués et le coloris ne présente que de la grosse enluminure, tout l'ancien procédé de l'art byzantin, en un mot. Les personnages, par leur absence d'anatomie, par la raideur des gestes

et la disposition presque liturgique des plis, par le charme pieux des physionomies, par un certain ressouvenir de beauté grecque dégénérée, par la fixité étrange des grands yeux noirs, rappellent encore l'iconographie byzantine dans ses habitudes et presque dans ses lois.

Cathédrale du Puy.

Une partie d'échecs et le siège d'une ville.

Peinture de la salle capitulaire vers la fin du XIIe siècle. Grisaille à teintes plates, peinte avec une naïve inconscience du dessin et une grossière ignorance de la perspective. Deux joueurs d'échecs : un Maure et un roi d'Occident; près d'eux, une ville et les tentes d'un camp: c'est Saragosse; les personnages, probablement le roi Marsille et Charlemagne. Source de cette décoration par l'auteur: *La chanson de Roland.* Quant au sens de cette partie d'échecs, l'auteur a-t-il voulu mettre en regard le roi Marsille, défenseur de Saragosse, et Charlemagne, afin de montrer, sous une forme allégorique, les difficultés du siège engagé par l'empereur?

Église de Saint-Julien de Brioude.

L'enfer.

Peinture de la chambre de Saint-Michel où s'exposaient les corps des chanoines défunts, plus tard comtes de Brioude, que le roi Louis le Débonnaire avait commis à la garde du tombeau du martyr saint Julien, patron de l'église. C'est bien l'enfer primitif de la

religion catholique, aussi terrible dans son esprit de sombre pénitence et de sinistres macérations qu'étaient riants les enfers aimables du paganisme. C'est un enfer sans souci d'esthétique, un simple pêle-mêle, grossier et violent, de démons et de damnés enchevêtrés dans les éternelles flammes vengeresses.

Dans cette chambre Saint-Michel, on voit la reproduction d'une scène de la vie civile qui représente la construction de l'église et se développe sur les trois faces d'un pilier. Deux maçons dans leur costume de l'époque, le marteau à la main, et l'architecte tenant d'une main la clef symbolique du monument.

La paroi opposée à celle de l'Enfer présente le grand problème de la vie d'outre-tombe, la récompense vis-à-vis du châtiment. Cette paroi est percée d'une baie; à droite et à gauche se dressent deux justes debout, en costumes royaux et impériaux pour symboliser par la suprême dignité humaine la suprême récompense céleste.

Abbaye de Lavaudieu.

Le triomphe du Christ.

Composition pleine de grandeur et de noblesse qui révèle de la science dans sa symétrie. Le sujet est partagé en deux zones horizontales ; la zone supérieure, la plus importante, remplie par le Christ triomphant entre les quatre animaux évangéliques; la seconde, de bien moindre importance, occupée par la Vierge et sa cour apostolique, rangée à sa droite et à sa gauche.

G. Fleury, phot.

Église de la Chaise-Dieu.

Fresque des vivants et des morts.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Le Christ a les proportions démesurées que la tradition byzantine attribuait aux personnages divins pour exprimer la grandeur spirituelle par la grandeur corporelle, tandis qu'elle rapetissait à côté d'eux les personnages humains afin de marquer la distance du Créateur tout-puissant à la faible créature.

Sainte-Marie-des-Chases.

Fragment d'un jugement dernier.

Débris d'une scène ayant trait aux fins dernières de l'homme. Les élus d'un côté, les réprouvés de l'autre. Il n'en reste plus rien depuis quelques années.

XIII° SIÈCLE

Église de Chamalières.

Vierge entre deux anges.

Lambeaux de peinture murale sur deux piliers du chœur et deux petits personnages sur deux fragments de tombeau.

Une Vierge entre deux anges adorateurs, encadrée dans un grand trèfle, exécutée comme type, draperie, esthétique, dans cet esprit essentiellement conventionnel et fondé sur la tradition de la peinture byzantine, qui persista même après que la sculpture fut entrée dans une voie nouvelle. Les deux petits personnages sur des fragments de tombeau sont saint

Benoit et sainte Scholastique, deux types curieux qui tiennent plus de la peinture civile que de la peinture religieuse.

Maison voisine de la cathédrale.

Un plafond peint.

Exemple de cette zoologie mystique et symbolique créée par quelques écrivains pieux ou moraux du moyen âge sous le nom de *Bestiaires,* qui était en grande vogue au XIIIe siècle.

Porche de la cathédrale du Puy.

La Transfiguration et la Vierge mère.

Peintures de grande dimension à l'extérieur de l'édifice, à droite et à gauche du grand escalier, importantes et curieuses. La Transfiguration d'un côté, la Vierge mère de l'autre. D'une disposition magistrale dans la composition et dans l'incorrection de leur dessin même, une certaine grâce et une certaine majesté. Les draperies ont de beaux développements, les silhouettes des personnages de grandes lignes courbes; le long des retours de muraille, des deux côtés, des personnages au manteau superbement drapé sur la tunique et deux diacres, les palmes du martyre à la main, complètent cette immense décoration, noircie aujourd'hui par les siècles. A la voûte, dans un cercle à fond bleu, un Christ donne la bénédiction latine et deux anges soutiennent le cercle dans lequel le Christ est inscrit. Voilà des fresques qui, en

G. Fleury. phot.

Église de la Chaise-Dieu.

Fresque des vivants et des morts.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

tenant encore par la tradition et le métier au style byzantin et aux règles hiératiques, portent en elles les premiers symptômes d'émancipation d'étude de la nature, de souci de la vérité, d'élégance et de précision dans la ligne, de mouvement dans le geste et d'aplomb dans les attitudes.

Cathédrale du Puy.

Crucifiement de la chapelle des morts.

Cette peinture est un remarquable échantillon de foi primitive et de peinture archaïque. Les lettres romaines, mêlées aux onciales, lui assignent pour date le commencement du XIIIe siècle. Elle représente le Christ en croix entouré des prophètes qui ont annoncé la mort du Christ. Une inscription courant au-dessus de la fresque dit qu'elle a été exécutée en cent jours.

XVe SIÈCLE

Église de la Chaise-Dieu.

Les vivants saisis par les morts.

Exécutée au XVe siècle sur les murs où les stalles sont adossées, cette vaste composition, tout ébauchée qu'elle soit, est une œuvre du plus haut intérêt. Cette fresque, où se coudoient pape, empereur, princes, gentilshommes, soldats, châtelains et gens de métier, est une œuvre originale de notre art national qui traduit cette pensée : « Le mort saisit le vif », déjà exprimée

sur des vases antiques. Les personnages dessinés au trait, comme ceux de l'album de Villard de Honnecourt, se font remarquer par l'élégance de leurs formes.

Cathédrale du Puy.

Les arts libéraux.

Fresque des plus remarquables, découverte en 1856 sous un badigeon par Mérimée et Viollet-le-Duc et exécutée, à la fin du XVe siècle, sur la commande de Pierre Odin, official de Jean de Bourbon, plusieurs fois chargé de missions diplomatiques par Louis XI. Les personnages de cette curieuse décoration sont français. Elle révèle une science peu commune, une étonnante richesse d'imagination et une grande habileté de mains. Elle résume les arts décoratifs du XVe siècle dans les costumes, les étoffes, les ornements brodés ou ramagés et leurs accessoires.

A propos des Arts libéraux de la cathédrale du Puy, a dit M. Paul Mantz dans sa *Tournée en Auvergne*, aucun nom ne peut être prononcé ; toute attribution serait hasardeuse, mais dans cette œuvre, dont l'importance n'a pas été suffisamment signalée, tout parle de la situation historique et la précise. C'est l'heure de nos promenades italiennes. Un frisson de grâce agite notre école, le portrait triomphe, les douces colorations sont ardemment cherchées, le pinceau attendrit les chairs et les fait palpiter à la lombarde. Un mot caractérisera cette peinture éternellement précieuse : l'auteur a respiré l'atmosphère moins connue que devinée où vivait, sous un ciel voisin, le mystérieux Jehan Perréal.

Lagriffe, phot.

Fresque des arts libéraux au Puy.

La Rhétorique et la Logique.

[illegible]

Dans tous les cas, c'est un document unique dans son ensemble et presque complet : c'est une œuvre de peinture remarquable, dont je tiens à signaler la valeur archéologique.

Château de Siaugues-Saint-Romain.

Apôtres et martyrs.

Sur une draperie rouge, sorte de manteau royal doublé d'hermine, se déroulent une quinzaine de personnages mi-nature, chacun portant l'attribut qui le caractérise dans l'iconographie chrétienne, apôtres et martyrs. Peinture à la détrempe, comme les fresques du XVe siècle.

A cette époque, la seigneurie de Saint-Romain était entre les mains de Gilbert de La Fayette, second fils du maréchal de France et de Jeanne de Joyeuse, son épouse, et c'est sans doute sur leurs ordres que fut exécutée la fresque en question dans la chapelle du château de Siaugues.

Ancien couvent de Brioude.

L'Annonciation.

Fragment de peinture découvert sous un badigeon au-dessus de la porte d'entrée.

Peinture d'une naïveté charmante et qui, par certains détails, rappelle un grand retable du musée de Dijon, exécuté à la fin du XVe siècle sur l'ordre de Philippe le Bon et attribué à Melchior Brodlain.

Il y a dans la composition une certaine recherche, dans l'exécution une certaine habileté précieuse, mais

le sentiment religieux est exquis. La scène se passe dans une sorte d'oratoire gothique.

Église de Langeac.

Annonciation et Nativité.

Ce panneau est peint sur les deux côtés. Sa face principale, encadrée par une bordure pourpre qui est rehaussée de bluets d'or, représente l'Annonciation et la Nativité. Les deux scènes se détachent sur un fond d'or, et la Vierge, bien drapée dans son manteau, est remarquable par ses poses gracieuses et la finesse de ses traits. De l'autre côté, le peintre a figuré le Bon Pasteur et Jésus au milieu des docteurs, sur un fond rouge étoilé de bluets d'or. Le Christ est monté en chaire et prêche devant trois docteurs dont les bonnets sont curieux à étudier: l'artiste a su habilement varier leurs expressions. Cette précieuse peinture, trouvée dans les décombres de l'église, ne doit pas être antérieure au XVe siècle.

XVIe SIÈCLE

Chapelle du château de Valprivas.

Résurrection des morts.

Cette peinture murale de la Renaissance est très curieuse car elle nous donne, dans la scène apocalyptique et dans les portraits des donateurs, deux échantillons de deux écoles de peinture qui se partageaient la France à la fin du XVIe siècle: l'école italienne de

Fontainebleau avec le Primatice et le Rosso, et l'école française avec les Clouet.

La résurrection est flanquée des portraits des quatre donateurs à genoux. Le château appartenait aux du Verdier de Valprivas, grands seigneurs et érudits.

Église de Saint-Julien de Brioude.

Les animaux de l'Apocalypse.

Dans une chapelle que fit peindre, en 1513, Antoine de Langeac, prévôt du chapitre de Saint-Julien de Brioude, se trouvent quelques fragments échappés aux injures du temps et des hommes. De cette décoration, il ne reste que l'aigle de saint Jean, l'ange de saint Mathieu et une tête, qui devait représenter une sainte patronne royale, d'un caractère artistique exquis dans l'expression et l'exécution. Ses armoiries sont reproduites en plusieurs endroits et sont: *d'or à trois pals de vair.*

XVIIIe SIÈCLE

Abbaye de Pébrac.

Bergerades.

Grisailles d'une valeur artistique médiocre mais d'un certain intérêt, dans le cadre où elles se trouvent.

Une suite de bergerades sur panneaux tapissent la chambre à coucher de l'abbé dans une antique abbaye, au pays merveilleux, mais sauvage et perdu. L'abbaye de Pébrac, mi-ruinée aujourd'hui et bâtie à 700 mètres d'altitude non loin de la province du

Gévaudan. Sujets très sommairement dessinés et frottés, rappelant par certaines pièces du costume et certains faires maniérés, l'école de Watteau. Ils sont Louis XVI pur, fin Louis XVI même, c'est-à-dire moins coquets, assez lourds, mais plus véritablement nature et franchement villageois.

Si je n'ai point le mérite d'avoir sauvé et conservé une œuvre de grande valeur, j'ai tout au moins la satisfaction d'avoir convaincu la paroisse aujourd'hui que les panneaux diaboliques ne représentaient nullement des scènes scandaleuses, mais de simples paysans et de jolies bergères au temps où les moines étaient seigneurs.

Telles sont les épaves de ce sauvetage, s'il m'est permis de qualifier ainsi une œuvre de longue haleine.

Quant au résultat, le voici : c'est d'avoir apporté quelques documents précieux, quelques éléments nouveaux au trésor français de notre art et de notre histoire et de donner un bon exemple à d'autres départements, riches certainement aussi en œuvres intéressantes, mais encore inconnues ou dédaignées et hélas ! trop souvent détruites.

XIII

LES

TAPISSERIES DE LA CHAISE-DIEU

Par M. Jules GUIFFREY.

Les tapisseries de la Chaise-Dieu furent données en 1518, par Jacques de Saint-Nectaire ou Senectaire, 36e et dernier abbé de l'abbaye fondée en 1046 par le roi Robert, pour orner le chœur de l'église édifiée en 1343 par le pape français Clément VI.

Toutes portent les armoiries du donateur: *d'argent à trois fuseaux d'azur,* surmontées de la mitre et de la crosse, auxquelles sont accolées parfois les armes de l'abbaye.

Elles sont au nombre de quatorze: trois grandes, de 3 mètres de haut sur 3 de large, employées à la décoration des trois entrées du chœur, et onze, hautes de 2 mètres sur 6 de long environ. Une seule mesure un peu plus de 8 mètres, ce qui donne 68 à 70 mètres de cours. Ces dernières furent destinées, dès l'origine, à recouvrir les dossiers des stalles; elles servaient donc de dosserets.

Dès 1838, Achille Jubinal a décrit et reproduit dans son grand ouvrage toutes les scènes représentées (1).

(1) *Les tentures historiées du moyen âge.*

La restauration en a été commencé e il y a deu ans aux Gobelins; deux pièces basses ont repris leur place dans l'église. Un des grands panneaux a figuré à l'exposition des Primitifs français. C'est la première fois qu'on a vu à Paris, dans une exposition publique, une tapisserie de la Chaise-Dieu. Celle-ci représente la *Résurrection du Christ*. Une autre des trois grandes tapisseries, la Nativité, dont la réparation est terminée, était très fatiguée. Il a fallu tisser sur le métier de haute lisse deux mètres de la bordure inférieure qui manquaient (1).

Les trois grands panneaux représentent donc la Nativité, le Crucifiement, la Résurrection; chaque sujet principal est entouré de scènes secondaires se rapportant à la vie du Christ ou tirées de l'Ancien Testament. Ainsi, à droite et à gauche du Crucifiement se voient le Sacrifice d'Abraham et le Serpent d'airain.

Même disposition sur les dosserets, où chaque épisode de la vie de Jésus-Christ est accompagné de deux scènes de l'Ancien Testament se rapportant au motif central. Voici, dans l'ordre rationnel, les scènes du Nouveau Testament figurant sur les dosserets; nous n'insisterons pas sur les sujets de la Bible, dont chacune d'elles est accostée.

1re tapisserie: 1° Annonciation (entre Ève chassée du Paradis et Gédéon); 2° Nativité; 3° Adoration des mages.

(1) En 1905, ces deux grands panneaux, complètement restaurés, ont repris leur place dans le sanctuaire de la Chaise-Dieu.

2e *tapisserie :* 4° Fuite en Égypte ; 5° Massacre des Innocents ; 6° Baptême du Christ.

3e *tapisserie :* 7° Tentation du Christ par un démon coiffé de cornes énormes ; 8° Résurrection de Lazare ; 9° Entrée à Jérusalem.

4e *tapisserie :* 10° Judas reçoit le prix de la trahison : 11° La Cène ; 12° Le baiser de Judas.

5e *tapisserie :* 13° Flagellation ; 14° Couronnement d'épines.

6e *tapisserie :* 15° Jésus devant Pilate ; 16° Portement de croix.

7e *tapisserie :* 17° Jésus au tombeau ; 18° Résurrection.

8e *tapisserie :* 19° Descente dans les limbes.

9e *tapisserie :* 20° Les saintes femmes au tombeau ; 21° Apparition à la Madeleine.

10e *tapisserie :* 22° Apparition de Jésus à ses disciples ; 23° Ascension ; 24° Pentecôte.

11e *tapisserie :* 25° Couronnement de la Vierge ; 26° Jugement dernier.

Une brochure de 1879, contenant la description des sujets et qui se vend sur place, émet l'hypothèse que les grandes pièces n'étaient pas destinées à la place où on les voit aujourd'hui, qu'elles devaient décorer primitivement la salle capitulaire. On objecte que deux sujets (Nativité et Ascension) auraient été répétés deux fois, mais je pourrais répondre que la série des dosserets, passant brusquement du Portement de croix

à la Résurrection, eût présenté la plus grave des lacunes, si le Crucifiement n'eût pas figuré sur une tapisserie. Donc, la grande pièce où il est représenté et, par suite, les deux autres paraissent bien destinées à accompagner les dosserets.

L'état de ces tapisseries, presque quatre fois séculaires, est très inégal. Plusieurs sont fort altérées, tandis que d'autres exigent peu de réparations et ont conservé leurs couleurs facilement ravivées par un bain d'eau claire. Il est à remarquer que sur certaines pièces, les inscriptions gothiques ne sont pas détruites par l'effet de l'oxyde de fer qui entre dans la composition des tons bruns, comme il arrive bien souvent. Cela tiendrait peut-être à la composition spéciale de la teinture. Un pareil état de conservation est d'une extrême rareté.

L'atelier où ces pièces ont été tissées est difficile à déterminer; il ne faudrait pas céder à l'engouement du jour en y voyant à tout prix l'œuvre d'artisans français. Il est cependant fort possible que Jacques de Senectaire ait fait exécuter cette suite, soit dans un centre voisin de sa résidence, soit à la Chaise-Dieu même, où il aurait fait venir des artisans des pays environnants, peut-être d'Aubusson ou de Lyon. Au moyen âge, les tapissiers se transportent avec la plus grande facilité et vont travailler sous les yeux de leurs clients.

Quant au dessin des personnages et à la composition des scènes, il ne faut pas hésiter à les attribuer à un ou à des artistes locaux encore assez inexpérimentés et ayant le goût du grotesque et de la caricature. Les bourreaux du Christ sont souvent affligés de « trognes » vulgaires, presque ignobles.

Tapisserie de la Chaise-Dieu.

La Nativité.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

On trouvera peut-être quelque jour un manuscrit ayant fourni le prototype de ces compositions. Il faudrait chercher le complément des détails connus jusqu'ici au Puy ou à Brioude, dans les archives du commencement du XVIe siècle.

Les tapisseries du Puy n'en restent pas moins, malgré les obscurités qui entourent encore leur origine, une des séries les plus précieuses de nos églises, par leur état de conservation, par la disposition particulière des sujets et aussi par le caractère singulier du dessin et le détail des costumes. Elles contiennent parfois des attitudes inexplicables. Nous avons remarqué certaines parties blanches détonnant sur leur entourage, tissées avec un fil de lin qu'on prendrait, au premier aspect, pour de la soie. Nous n'avons pas trouvé de métal dans les pièces dont la réparation a été faite aux Gobelins.

XIV

LES ORIGINAUX DES TAPISSERIES

DE

LA CHAISE-DIEU

Par M. Émile MALE.

Deux livres symboliques, la *Bible des pauvres* et le *Speculum humanæ Salvationis,* ont exercé sur l'art du XVe et du XVIe siècle une longue influence.

Ces deux livres ne sont pas autre chose que des recueils de gravures accompagnés d'un commentaire. Destinés à parler aux yeux, ils montrent tous les deux ces concordances entre l'Ancien et le Nouveau Testament, qui furent toujours si chères au moyen âge. On voit, par exemple, dans la *Bible des pauvres,* à côté de la Résurrection de Jésus-Christ, les faits de l'Ancien Testament, qui en sont la figure: Samson portant sur ses épaules les portes de Gaza et Jonas vomi par la baleine.

La *Bible des pauvres* et le *Speculum humanæ Salvationis,* bien que consacrés au même sujet, diffèrent très sensiblement. Il est rare que ce soient, dans l'un et dans l'autre, les mêmes faits de l'Ancien Testament qui soient rapprochés de ceux du Nouveau. Quoique conçus dans le même esprit, les deux livres sont parfaitement distincts.

Nous n'avons pas à chercher ici l'origine de ces deux ouvrages. Il nous suffira de dire qu'ils remontent tous les deux à la première partie du XIVe siècle, peut-être même à la fin du XIIIe, comme le prouvent plusieurs manuscrits à miniatures, qui ont tous les caractères de cette époque.

Mais leur vogue ne date que du jour où ils furent imprimés. On sait qu'il parut au XVe siècle plusieurs éditions xylographiques de la *Bible des pauvres* et du *Speculum humanæ Salvationis*. Ces éditions eurent tant de succès que nos premiers imprimeurs français les imitèrent. Gillet Couteau et Antoine Vérard copièrent fort exactement la *Bible des pauvres*, sous le titre de : *Les figures du Viel Testament et du Nouvel*. D'autre part, le *Speculum humanæ Salvationis*, traduit en français et accompagné de gravures sur bois, qui reproduisent, avec plus d'art, les anciennes, parut à Lyon, en 1478, sous le titre de : *Miroir de la Rédemption*.

La *Bible des pauvres* et le *Speculum humanæ Salvationis* ont droit à une place d'honneur dans l'histoire de l'art, car les admirables tapisseries de la Chaise-Dieu ne sont que des copies embellies de l'un et de l'autre de ces ouvrages. La démonstration en sera facile à faire.

L'artiste qui dessina les cartons des tapisseries de la Chaise-Dieu eut d'abord sous les yeux un volume de la *Bible des pauvres*. Comme la *Bible des pauvres*, en effet, les tapisseries nous montrent d'abord l'enfance de Jésus-Christ, puis la Passion, enfin le Jugement dernier. Comme la *Bible des pauvres*, les tapisseries rapprochent de chaque fait du Nouveau Testament deux événements qui en sont la figure.

Mais c'est dans le détail que les ressemblances sont frappantes. Chaque tapisserie est presque toujours une copie exacte de la *Bible des pauvres*.

Si l'on examine la première page de la *Bible des pauvres*, on voit au milieu l'Annonciation, accompagnée, à gauche, de la Tentation d'Ève, à droite, de l'épisode de la Toison de Gédéon. Au-dessus et au-dessous, deux prophètes en buste apparaissent dans des niches d'architecture et tiennent des banderoles.

Telle est exactement l'économie de la première tapisserie de la Chaise-Dieu : l'artiste s'est contenté de rajeunir le costume et d'enrichir le décor, mais il a copié jusqu'aux inscriptions qui couvrent les banderoles des prophètes.

Un coup d'œil jeté sur des reproductions en dira plus que tous les commentaires.

Il en est ainsi de quatorze tapisseries de la Chaise-Dieu (Annonciation, Nativité, Massacre des Innocents, Tentation, Résurrection de Lazare. Entrée à Jérusalem, Cène, Portement de Croix, Crucifixion, Mise au tombeau, Résurrection, Ascension, Descente du Saint-Esprit, Couronnement de la Vierge) : elles reproduisent très exactement quatorze pages de la *Bible des pauvres*.

Viennent ensuite cinq tapisseries qui sont également copiées sur la *Bible des pauvres*, mais avec un visible désir de simplification. En effet, trois tapisseries (Saintes femmes au tombeau, Jésus et Madeleine, Jugement dernier), au lieu de nous montrer deux figures de l'Ancien Testament, ne nous en montrent qu'une. Enfin, deux tapisseries (Fuite en Égypte, Baiser de Judas) sont nées de la combinaison de deux pages de la *Bible des pauvres*, fondues en une seule.

C'est évidemment à des raisons d'économie qu'il faut attribuer ces simplifications.

En résumé, dix-neuf des tapisseries de la Chaise-Dieu ont été copiées sur la *Bible des pauvres*.

Nous n'avons encore rien dit du *Speculum humanæ Salvationis*. Les huit dernières tapisseries de la Chaise-Dieu nous en montrent l'influence. Ces tapisseries, en effet, sont, soit des copies exactes du *Speculum humanæ Salvationis* (Adoration des Mages, le Christ insulté, le Christ flagellé, le Christ aux limbes), soit des combinaisons du *Speculum* et de la *Bible des pauvres* (Baptême de Jésus-Christ), avec des variantes (Pilate se lave les mains, Judas et les trente deniers, Incrédulité de saint Thomas).

Comment se fait-il que l'artiste ne soit pas resté fidèle jusqu'au bout à la *Bible des pauvres* et ait cru devoir s'inspirer, de temps en temps, du *Speculum humanæ Salvationis* ? C'est là une bizarrerie qu'on ne peut que constater, sans pouvoir en donner la raison. Elle prouve, en tout cas, que les deux livres étaient aussi célèbres l'un que l'autre à la fin du XVe siècle.

XV

LE BUFFET D'ORGUES

DE

LA CHAISE-DIEU

Par M. le Chanoine BONNEFOY.

Les archéologues qui ont écrit sur notre vieille abbaye bénédictine et sur le mobilier précieux soustrait aux dévastations de tout genre semblent avoir étudié d'un œil assez distrait les boiseries de l'orgue. Elles sont cependant un monument dans un monument: leur développement occupe la largeur de la grande nef.

Le buffet est supporté par les pieds-droits du tambour, grosses pièces de chêne habilement dissimulées par deux cariatides de haut relief, dont les bustes, nus jusqu'à la ceinture, laissent voir sur leurs épaules et sur leur tête un manteau déployé, comme pour adoucir la pesanteur du fardeau. Au-dessous, on voit deux magnifiques têtes de lions dont la gueule béante laisse échapper une guirlande de fleurs et de fruits, qui tombe jusqu'à la base du pied-droit.

Le buffet lui-même se compose des boiseries du grand jeu, qui est en haut, et du positif, qui est en avant.

Le grand jeu, qu'il faut voir dans le détail pour admirer la finesse des sculptures, est soutenu par des anges qui ressortent en demi-relief; deux grandes volutes lui servent d'encadrement. Des feuillages de chêne et de laurier couvrent les traverses qui soutiennent les grands tuyaux; de larges feuilles se détachent sur un fond travaillé comme les alvéoles d'abeilles, et une corniche, couverte de quarts de rond ciselés, complète la boiserie au-dessus du clavier. Deux anges en pied, dont l'un tient un cahier de musique sur ses genoux et joue de la flûte, l'autre du serpent, couronnent le sommet.

Le positif de l'orgue était aussi couronné par deux anges avec instruments. Deux corbeilles de roses renversées, comme des pendentifs, retombent sous les angles; au-dessus, on lit le millésime *1683*. Le vide qui les sépare est rempli par des têtes d'anges reliées par une guirlande du plus bel effet. Le bois employé est le cœur de pin.

Réservons une juste part de notre admiration pour le balcon qui nous reste à étudier.

Le système de soufflerie adopté à cette époque demandant un espace assez considérable, l'architecte a dû lui réserver une large place et faire le dessin de l'encorbellement qui va s'appuyer sur les colonnes de la nef.

Le style est toujours celui de la Renaissance et la forme celle d'un entablement de l'ordre corinthien, avec architrave, frise et corniche. Pour faire disparaître la monotonie de ces moulures se prolongeant sur un balcon de trois mètres, l'artiste a eu soin de les couper par des consoles peu saillantes qui divisent l'encorbellement en cinq panneaux encadrés de rinceaux;

de larges fleurs de lis marquent la base et des pommes de pin forment pendentifs.

1er panneau, à droite de l'orgue: un ange portant un violon, et à l'angle, un ange en pied avec un tambour de basque.

2e panneau: un ange, les bras tendus, comme pour soutenir un instrument qui a disparu.

3e panneau: sainte Cécile, assise sur des nuages, dans l'attitude de l'inspiration, devant un orgue soutenu par les anges. C'est la reproduction du tableau de Lucas de Leyde (1533), qui représente la sainte accompagnée d'un ange tenant un petit orgue dont elle joue.

4e panneau: deux anges, dont l'un tient un « volumen » dans la main droite, et de la gauche, soutient un livre ouvert sur ses genoux.

5e panneau: les armoiries du monastère portées par des anges dont la tête a été mutilée. Un génie soutient dans ses bras la couronne royale, à côté de la tiare pontificale, assez maltraitées l'une et l'autre, comme les figures des armoiries (1).

Dans le panneau qui fait retour vers le positif de l'orgue, un ange debout tient un violoncelle.

(1) Ces armes sont écartelées: aux 1er et 4e, *d'argent à la bande d'azur, accompagnée de six roses de gueules rangées en orle*; et aux 2e et 3e, *aux armes de France, le bâton pastoral de saint Robert posé en pal, brochant sur le tout.* Ce sont les armes de l'abbaye, formées de celles des Beaufort, qu'avaient adoptées les religieux, en souvenir de Clément VI, avec des fleurs de lis royales que Louis XII ajouta, en 1501, au blason du monastère.

1er *panneau,* à gauche: un ange en pied, une palme à la main.

2e *panneau:* les armes de l'abbé commendataire.

3e *panneau:* un ange, assis sur des nuages, embouche la trompette, tandis que sa main gauche présente une couronne de myrte. Dans le fond, un rideau porte les armes des Bénédictins de Saint-Maur: le *Pax* entouré de la couronne d'épines.

4e *panneau:* le roi David, assis sur un trône, la harpe dans les mains, dans l'attitude du transport et de l'extase. Il porte la couronne et le manteau d'hermine. Un portique s'ouvre derrière lui.

5e *panneau:* deux personnages, dont l'un joue de la basse, l'autre du violoncelle. A l'angle, comme dans le balcon de droite, un ange en pied jouant de la flûte.

6e *panneau:* une femme, soutenant une mappemonde, forme le panneau qui vient rejoindre le pilier de la nef.

Pour animer cette galerie déjà si vivante, l'artiste semble s'être surpassé dans l'exécution des deux personnages qui en soutiennent l'extrémité: ce sont deux anges en ronde-bosse, mesurant deux mètres, dont les pieds portent sur des nuages qui dissimulent le pied-droit en lui servant d'appui. Dans cette œuvre magistrale, on ne sait ce qu'il faut le plus admirer: le naturel de la pose ou l'expression des figures; l'anatomie du corps ou le style plein de grandeur des draperies. L'ange de droite, dont la figure juvénile est d'une douceur parfaite, porte une longue tunique; l'autre est revêtu d'une cuirasse.

La date de 1683, que l'on retrouve à deux endroits en avant du positif de l'orgue, est une donnée précieuse pour l'âge du monument et le nom de ceux qui présidèrent à sa construction. En effet, sur les deux premiers panneaux qui, à droite et à gauche du positif, commencent l'encorbellement, on remarque, à droite, les armoiries de l'abbaye, et à gauche, celles de l'abbé commendataire de la Chaise-Dieu, au moment où se construisit le buffet. En examinant ces dernières armoiries de très près, on retrouve celles du cardinal Serroni, mort abbé de la Chaise-Dieu, le 7 janvier 1687, à l'âge de 77 ans.

Après la conférence de Saint-Jean-de-Luz pour le règlement des limites entre la France et l'Espagne, le Roi, en récompense de ses services, voulut qu'il mît dans ses armes: *un rocher d'or qu'un lion divise avec une scie de même, surmonté d'une étoile de cinq rais aussi d'or.* C'est le 11 octobre 1672 que Louis XIV nommait Serroni, évêque de Mende depuis 1661, et plus tard, premier archevêque d'Albi, à l'abbaye de la Chaise-Dieu. Ses armoiries mutilées, comme les premières, laissent encore voir sur un écusson de forme ovale l'arrière-train de lion et les dernières assises du rocher, avec une portion de la scie et trois rayons de l'étoile. Le chapeau qui surmonte l'écu et les houppes qui l'encadrent sont intacts.

Ces armoiries, qui arrivent ici dans un rang secondaire, prouvent assez que Serroni, s'il n'a pas eu la première initiative dans l'exécution de ce chef-d'œuvre, a dû y employer une large part des vingt-deux mille livres de revenu que lui donnait l'abbaye. C'est lui qui, au mois de juillet 1674, consacrait cette église, bâtie par le pape Clément VI et achevée par la

munificence de son neveu le pape Grégoire XI, sous le vocable de saint Robert et des saints Vital et Agricole.

Pour rappeler qu'en 1640, Richelieu avait réuni la vieille abbaye de la Chaise-Dieu à la congrégation de Saint-Maur, l'artiste a eu soin de représenter dans le panneau qui touche aux armes de Serroni, celles des Mauristes.

Pourquoi la hache révolutionnaire a-t-elle mutilé ces deux blasons, en respectant tous les autres bas-reliefs où, pourtant, elle retrouvait tant de souvenirs de l'ancien régime ?

Tels sont les souvenirs historiques et les dates que nous avons trouvés gravés sur cette œuvre grandiose. Mais, après avoir lu sur ces pages le nom des inspirateurs et des premiers auteurs du monument, nous sera-t-il donné de retrouver celui des artistes qui l'exécutèrent ? Essayons !!!

Un jour où, poursuivi de cette idée de retrouver les origines, nous prenions les notes que nous venons de transcrire, après avoir examiné chacun des personnages, chacune des scènes qui ornent ce splendide balcon, nos yeux s'arrêtèrent sur un nom. Nous étions en face de la grande cariatide qui, accolée au pilier, soutient le côté gauche de l'encorbellement ; elle portait sur le bord de la cuirasse romaine qui couvre le buste, au-dessous du cou, le mot : COX. Était-ce un nom ou une énigme jetée aux chercheurs de l'avenir ? Tout nous portait à croire que c'était là le nom ou tout au moins les initiales d'un artiste. Dans le compte rendu d'un livre intitulé : *Un tour dans la France d'autrefois*, le nom de Coysevox tombait sous nos yeux. Ce nom, par sa consonance et la similitude de

certaines lettres avec le COX gravé dans notre mémoire, fut comme un éclair révélateur: « Coysevox, Antoine, sculpteur lyonnais, né en 1640, mort en 1720, passa en Alsace à l'âge de 27 ans pour décorer le palais de Savernes. De retour en France, il fut chancelier de l'académie de peinture et de sculpture ».

Le buffet d'orgues est de 1683 : les dates concordent, à 43 ans, cet artiste était dans la force de l'âge et du talent. Ces trois lettres se transformaient alors en une véritable griffe du sculpteur lyonnais, signant une de ses plus belles œuvres.

Une objection restait pourtant à résoudre: quelles relations avaient bien pu exister entre un sculpteur de ce mérite et un monastère perdu dans les montagnes de l'Auvergne? Le ciseau qui a laissé tant de chefs-d'œuvre dans les monuments de la capitale, qui a reproduit les principaux personnages de la cour de Louis XIV, aurait laissé ces cariatides, dignes de Lepautre, dans l'ombre de cette abbaye? Les grands dignitaires de l'époque la connaissaient assez pour s'en disputer la commende, mais ne l'honoraient jamais de leur présence.

Le crédit du cardinal Serroni, abbé commendataire de la Chaise-Dieu, en 1683, résout cette difficulté. Nous avons dit, d'une part, sa générosité et sa munificence pour sa fille adoptive; nous savons aussi son prestige dans une cour où le génie prenait toutes les formes. De là les relations qui durent s'établir entre le prélat et le sculpteur.

Lorsque nous nous serons assuré que les œuvres attribuées au grand artiste lyonnais portent une signature identique à celle que nous croyons avoir trouvée, il sera prouvé que le buffet d'orgues de l'église de la

Chaise-Dieu est dû au ciseau du sculpteur Coysevox. Notre admiration pour un monument de notre pays et le désir d'ajouter à son mérite intrinsèque le nom d'un illustre auteur nous ont-ils poussé à une patriotique exagération? Peut-être! Mais cette étude aura atteint son but, si nos aînés dans la science veulent bien nous ramener à la vérité, en nous fournissant un nom que nous appelons de tous nos vœux.

XVI

LES MAISONS ANCIENNES DE LA VILLE DU PUY

Par M. Ulysse ROUCHON.

La ville du Puy a conservé un grand nombre de ses antiques demeures. Si certains de ces « logis » ont cédé aux injures du temps ou à la main des hommes, beaucoup ont gardé leurs arceaux élégants, leurs tourelles légères, les sculptures capricieuses des fenêtres et les escaliers à vis. Aussi est-ce un véritable plaisir que de parcourir les diverses rues mettant en relation les hauts quartiers de l'ancien domaine épiscopal avec ceux où résidait la population laborieuse des artisans de la communauté consulaire. L'histoire de la cité s'éclaire singulièrement à l'aspect des belles façades qu'on y rencontre, où les maîtres maçons marquèrent tour à tour la prospérité industrielle de nos aïeux, le luxe de la noblesse vellave aux XVe et XVIe siècles, et exprimèrent l'activité commerciale, les prétentions de la bourgeoisie titrée et rentée des époques plus rapprochées de nous.

Le moyen âge fut pour Le Puy une période de richesse. « Tant demonstra Dieu de sa grace en ce

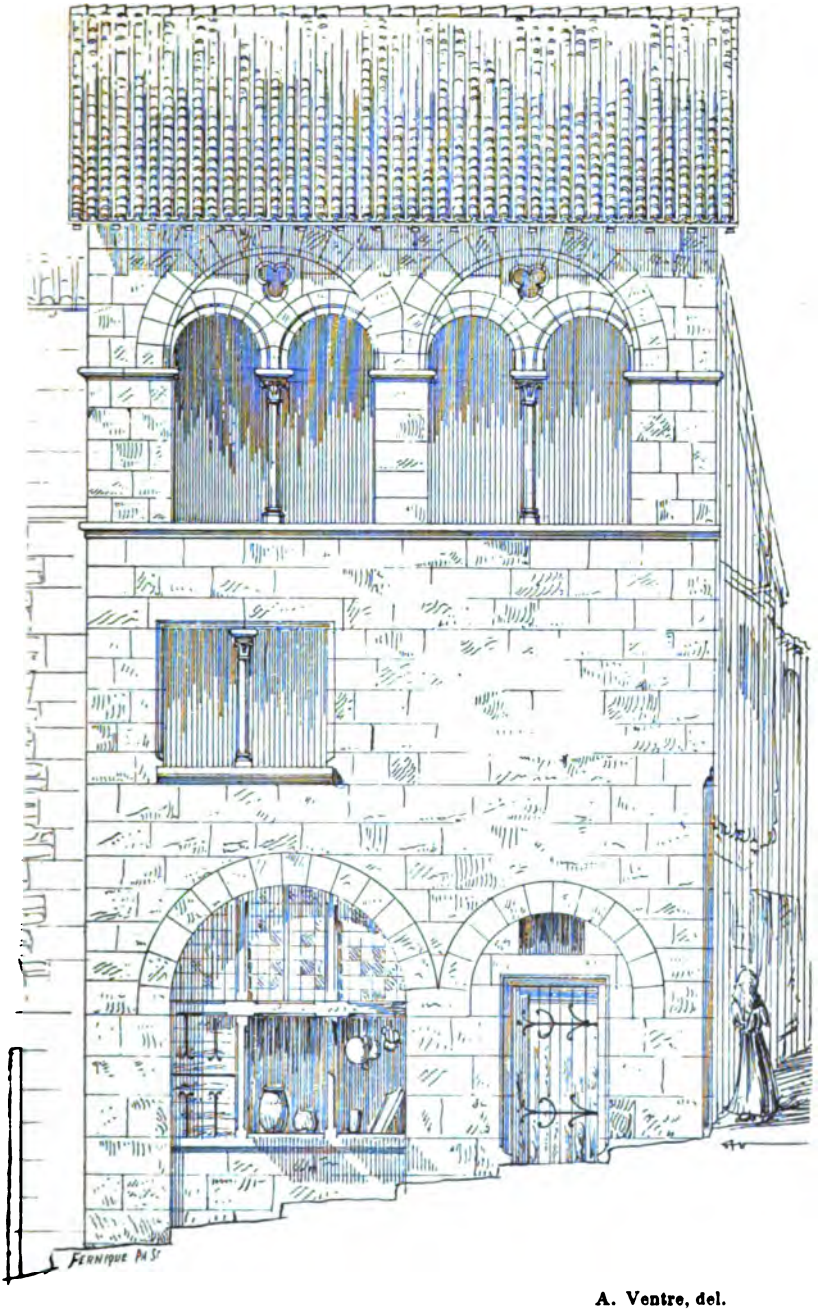

A. Ventre, del.

Maison du XIIIe siècle.

Rue Rochetaillade, au Puy.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Puy d'Anis, dit Medicis, que de toutes parts y habundoient les pélerins à venir visiter le sainct-lieu; pourquoy plusieurs furent envieux à promptement y marteler maisons et loges et tant soigneusement y travailhèrent qu'ils en ont faict une des renommées cités de la langue occitane ». Le « soin » dont parle le bon chroniqueur s'exerça tout particulièrement à la fin du XVe siècle, sous l'influence heureuse des idées de la Renaissance, et nous pouvons en citer plus d'un exemple, car, presque dans chaque rue, on a la satisfaction d'en reconnaître la trace, mais nous devons d'abord indiquer quelques immeubles qui sont plus anciens.

La maison portant actuellement *le n° 7 de la rue Rochetaillade* est certainement du XIIIe siècle. « Cette curieuse construction, écrivait, en 1867, le savant Aymard, n'est pas sans offrir quelque analogie avec les spécimens romans cités par M. Viollet-le-Duc, mais elle en diffère sous certains rapports. Réduite aujourd'hui à deux étages, au rez-de-chaussée et à une cave non voûtée, elle a été modifiée dans sa disposition intérieure. Toutefois, on y reconnaît les vestiges de l'escalier primitif desservant tous les étages. Il est à l'angle nord-est; une ouverture étroite l'éclairait à chaque étage. La façade, bâtie en moellons d'appareil, offrait, d'après ce qui en subsiste, au rez-de-chaussée, une large porte de boutique, et, à côté, une petite porte arcaturée pour l'entrée de l'escalier; au premier étage, une fenêtre qui devait être divisée en deux baies, et, au deuxième, deux arcades à plein cintre, chacune à deux baies, séparées par une colonnette, et dont le tympan supérieur était percé d'une ouverture trilobée ».

Cette maison qui est sérieusement menacée de disparaître, en raison des démolitions actuelles opérées dans la rue. mériterait d'être conservée.

La maison d'Allègre, rue Grasmanent, a gardé son ancienne entrée romane, mais elle fut transformée, en 1584, en chapelle des Pénitents. La porte actuelle de l'édifice est du XVIIIe siècle.

Dans *la rue du Rocher,* tout près de l'église Saint-Pierre-Le-Vieux, on peut voir une belle *porte* du XIIe siècle dont l'archivolte est décorée de bâtons brisés se profilant en tore et retombant sur leurs piédroits sans l'intermédiaire de chapiteaux. La porte est obstruée par une maçonnerie. Plusieurs colonnettes et pilastres avec bases et chapiteaux provenant de la démolition des arcatures supérieures de l'édifice se trouvant en cet endroit, et dont nous ignorons l'usage, sont au musée Crozatier.

Le n° 18 de la rue des Tables, connu au Puy sous le nom de maison Tharin, est un bel exemple de transition du gothique à la Renaissance. Le premier étage est formé d'une rangée de fenêtres à moulures gothiques pures. L'entablement qui le couronne offre un ornement du meilleur goût et de l'exécution la plus soignée. On remarque trois écussons, répétés dans une autre façade voisine, *le n° 14 de la rue Adhémar-de-Monteil,* dont le central porte gravé le monogramme du Christ et les autres Lucrèce et Tarquin. Cette maison était occupée en 1544 par l' « imaygier » Bonaventure Renaud.

Voici maintenant quelques immeubles de la fin du XVIe siècle :

Le n° 21 de la rue Saint-Jacques, portant la date de 1538, possède une cour intérieure offrant des

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Maison datée de 1576.

Rue Pannessac, au Puy.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

galeries superposées et une haute tour d'escalier finissant en belvédère à voûte ornée de nervures et de mascarons d'un goût distingué. Cette disposition se rencontre fréquemment dans bon nombre d'autres maisons apparemment de la même époque. Celle-ci appartenait en 1544 à Étienne Talagra, sauvegardien du Consulat. L'un des propriétaires du commencement du XVIIIe siècle, peut-être Jean-Pierre Faure, sieur de Livinhac, conseiller au sénéchal en 1730, a revêtu les murs de toiles, peintes quelques-unes avec bonheur, notamment un carnaval, dans la salle du premier étage.

Le n° 51 de la rue Pannessac, qui est de 1576, rappelle, ainsi qu'on l'a observé justement, l'époque de Jean Goujon et même une assez habile imitation de certaines sculptures de ce maître. On l'appelle maison de Vaneau, mais c'est sans doute parce qu'un membre de cette illustre famille en fit son domicile. Le compoids de 1544 assigne cette maison à Hugon d'Avignon. « C'est peut-être ce nom qu'il faut lire dans le cartouche R. D. A. V. placé sur la façade, a écrit à ce sujet Aymard, mais comment expliquer, d'autre part, l'écu sculpté à la clef de voûte d'une galerie de la cour intérieure et qui représente, assez mal blasonnés, deux étoiles, un lion et une rosace ». Les initiales P. C. qu'on voit enlacées dans une équerre et un compas désignent sans doute le maître d'œuvre (1).

Le n° 16 de la rue Chénebouterie, édifié en 1574, clôt l'ancien chanton de la Cordaria. Cette maison

(1) Ces initiales correspondent à celles de Pierre Cusinel, maçon. Nous pensons que le prix-fait publié en appendice de ce travail est celui de cette maison. La description donnée est d'ailleurs aussi très concluante.

offre, à la hauteur du 3e étage, sur la voûte d'un palier, l'écusson parlant d'un maçon: équerre, compas et marteau.

Au n° 9 de la même rue, on rencontre une belle façade, édifiée en 1592, qui a remplacé l'habitation attribuée par le compoids de 1544 à Hugon Guitard, célèbre dans les fastes locaux pour son rôle au moment des guerres de religion. De la construction primitive, il reste un écusson sculpté, placé sur un portail donnant rue Philibert et portant les armoiries de Guitard: *à la bande chargée de trois étoiles.*

Près de là, *rue Courrerie, au n° 4* actuel, à côté d'une cour ou ciel ouvert avec galeries et tour d'escalier de six étages, éclairée par des fenêtres moulurées, on voit une seconde tourelle portant la date de 1578. C'est sans doute à la même période qu'il faut attribuer les constructions du *n° 10,* dont le style est élégant. L'image sculptée d'un chien à l'une des croisées est une réminiscence de l'antique avertissement: *Cave canem.*

Les caractéristiques du style de la Renaissance sont, du reste, faciles à discerner dans l'architecture de beaucoup d'autres maisons, dont les dates de construction ne sont pas si précises.

A côté du baptistère Saint-Jean, *la maison de la Prévôté* a conservé sa jolie porte de la dernière période gothique et son escalier à vis, et *rue Saint-Mayol,* le souvenir des Saint-Marcel et des Solignac subsiste avec deux tourelles percées d'ouvertures élégamment bordées de fines nervures très pures.

Rue de l'Ancienne-Préfecture, la même époque est représentée par *la maison Kœppelin,* logement de « noble Claude Maurin, damoiselle de Duriane », en

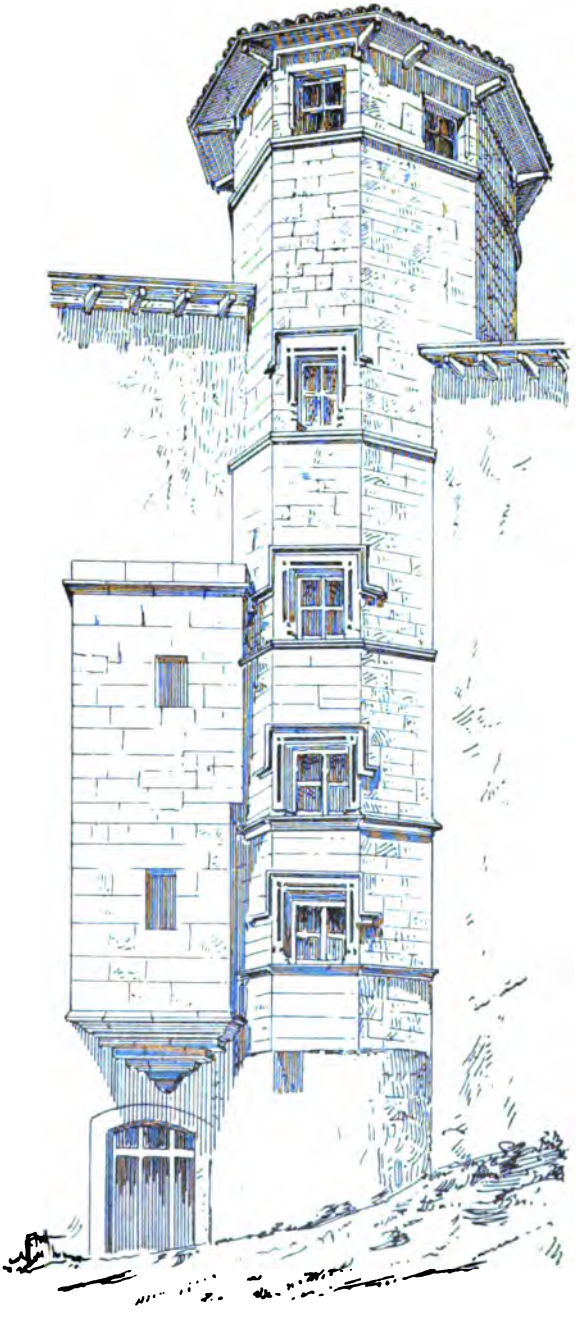

A. Ventre, del.

Tourelle d'escalier,

Rue Vaneau, au Puy.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS

1544, et de la famille de Pranlas de Rosières au XVIIIe siècle. Dans l'escalier, l'attention est attirée par un volet intérieur à panneau gothique, dont une partie des sculptures a été transportée, en 1835, au musée Crozatier.

Même rue, il faut signaler encore, *au n° 20*, une belle fenêtre d'angle Renaissance et les fragments gracieux d'une corniche sculptée; *au n° 31*, un plafond qui est un des spécimens des plus intéressants de la décoration du XVe siècle. En 1895, M. Léon Giron a relevé les blasons et l'ornementation qui les accompagne. Plusieurs opinions ont été émises pour expliquer ces peintures. Quelques-unes ont voulu y voir un bestiaire divin, mais il semble qu'on ait affaire seulement ici à une fantaisie héraldique.

Rue Rochetaillade, la maison de Chaumeils présente, à la hauteur du second étage, un fragment de mosaïque curieux, traité d'une manière identique à celles de la cathédrale (1). L'escalier de la maison est enchâssé dans une élégante tourelle, maintenant découronnée, dont les semblables ne sont pas rares (2). *La maison Bohèt* (de Courbières), autrefois propriété de Louis de Laval, dernier juge-mage de la sénéchaussée du Puy, en possède une, *rue Vaneau*, et *rue*

(1) On montre aux visiteurs de la maison trois panneaux sculptés, dus à Vaneau, qui sont les maquettes des bas-reliefs destinés au tombeau de Jean Sobieski. (Cf. Marius Vachon : *La vie et l'œuvre de Pierre Vaneau*, Charavay fr., 1883, p. 40.)

(2) Ces tourelles ornaient les maisons, mais elles avaient également leur utilité, car elles servaient de guérite aux capitaines-isliers de la ville. On en trouve dans tous les quartiers; leurs ouvertures supérieures se correspondaient pour faciliter le guet, comme dans plusieurs maisons du XVIe et du XVIIe siècle, à Lyon et à Mâcon.

Prat-du-Loup, la maison Leyre est flanquée d'une autre, intéressante celle-ci parce qu'elle est complète et surtout par le curieux amortissement de son escalier sortant du toit pour passer sur une maison voisine.

Il convient de mentionner aussi, pour ses similitudes architecturales, *le n° 58 de la rue Raphaël,* dont le rez-de-chaussée s'ouvre par un grand arc surbaissé de l'époque d'Henri II, et *le n° 19;* les vestiges de diverses maisons de la *rue Saulnerie-Vieille; le n° 4 de la rue Saulnerie,* qui est remarquable en raison d'un petit corps de bâtiment dont la voûte, ornée d'écus armoriés diversement et d'élégantes nervures, révèle le luxe d'un ancien dépôt d'archives; *les n°s 10, 12 et 14 de la rue Chénebouterie, le n° 26 de la rue Meymar,* avec sa tourelle de quatre étages, et encore, *rue Pannessac, le n° 14,* dont la cour intérieure précède un escalier terminé par un belvédère; *le n° 16* qui possède une tourelle en encorbellement sur la rue Philibert; *le n° 29,* maison dite du Chanoine, à tourelle aussi, et dont la corniche du 1er étage est agrémentée de deux grotesques d'un beau travail représentant la Joie et la Douleur; *les n°s 63, 56,* « Maison de la Paix » en 1544, *42, 44,* et surtout *le 46,* connu sous le nom de maison des frères Michel et remontant sûrement au règne de Louis XIII.

De la Renaissance, nous pouvons citer encore des vestiges *aux n°s 24, 26 et 7 de la rue des Tables;* la tourelle de la belle maison portant *le n° 2 de la rue Boucher-de-Perthes,* et *le n° 5 de la rue de l'Ouche.* Les fenêtres et les portes intérieures de cet immeuble sont particulièrement bien conservées. Dans une superbe tourelle, encorbellée sur la rue, on relève

A. Ventre, del.

Maison Renaissance,

Place des Tables, au Puy.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Maison Louis XIII.

Rue Pannessac, au Puy.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

trois médaillons postérieurs à la construction. Sur celui du 1er étage, on lit les initiales J. S., qui sont celles des Spert de Volhac, seigneurs de Mons au XVIIe siècle. La date 1742 qu'on lit sur la façade indique certainement une restauration partielle.

Rue des Farges, plusieurs maisons sont également à retenir en dehors des fragments *des nos 69, 46 et* 3. *Le n° 17,* qui fut l'hôtel des Coubladour, seigneurs de Jalasset, est aujourd'hui à M. de Miramon-Fargues. La cour intérieure offre une tour d'escalier avec porte ogivale, trois arcades surbaissées couronnées d'une gracieuse galerie gothique formant péristyle devant les appartements du rez-de-chaussée. *Le n°* 7 a perdu sa façade, mais le couloir du rez-de-chaussée, la cour intérieure, les galeries et les tourelles, les portes et fenêtres, avec nervures, retombées et armoiries, font de l'ancienne résidence des Coubladour de Montréal un type curieux du style gothique fleuri.

De même que la Renaissance, les XVIIe et XVIIIe siècles ont laissé ici d'intéressants souvenirs architecturaux.

L'hôtel de Vinols, dans *la rue de l'Ancienne-Préfecture,* fut construit en 1605. Il servit de résidence à la famille de Fillère du Charrouil, qui exerça la charge de juge-mage au sénéchal pendant trois générations, de 1638 à 1693. La façade, conçue dans le style classique, présente notamment une belle porte surmontée d'un écusson aux armes des Fillère : *d'or à trois palmes de sinople.*

Le n° 61 de la rue Pannessac, dont l'entrée se trouve rue de l'Ancienne-Comédie, a été construit sur des fondations du XVe siècle, ainsi qu'en témoignent les voûtes à nervures du rez-de-chaussée.

Le n° 30 de la rue Saint-Gilles est de la même époque (1645), de même que *le n° 33 de la rue Pannessac,* qui est de 1650. Les chapiteaux des pilastres de ce dernier immeuble, reliés par des guirlandes, et les mascarons inférieurs sont très artistiques.

Le n° 2 de la rue Courrerie n'existe plus que partiellement. Le fragment le plus curieux de sa façade a été transporté, vers 1840, place du Clausel et reconstruit en forme de pavillon dans le jardin de M. le baron O. de Veyrac. L'une des pierres porte la date 1656 et une autre 1496, ce qui paraît indiquer les deux phases de l'édification de la maison, qui fut occupée, vers 1540, par Guillaume de Lobeyrac.

En dehors de quelques souvenirs de la Renaissance, *la rue Séguret* a gardé, jusqu'en ces derniers temps, deux types bien curieux des mêmes années. *Le n° 10,* connu sous le nom d'hôtel de Maillé, est de style Louis XIV et a été construit en 1658. On remarque le voussoir central de la porte d'entrée, fort richement traité. Cette maison, qui fut sous le Directoire le lieu de réunion d'un cercle, a une autre entrée rue des Pèlerins, mais d'une époque antérieure.

Le n° 6 de la rue a été démoli en mars 1905. Il remontait à 1674 et possédait une porte timbrée au linteau d'un beau mascaron sobrement orné.

Les nos 22 et 29 de la rue du Collège remontent le premier à 1640 et le second à 1669. Ce dernier immeuble, qui porte des ornements très gracieux aux voussoirs des portes, fut, pendant tout le cours du XVIIIe siècle, le siège de la plus importante imprimerie du Velay, celle des Clet (1).

(1) Sur l'histoire de l'imprimerie au Puy, consulter Germain

D'une manière plus générale. plusieurs autres maisons de la cité se rattachent à la même époque. Nous citerons l'ancien *hôtel de la Tour-Maubourg, rue du Fort,* dont certaines parties se confondent avec la maison de Grateloup, qui appartenait, en 1282, aux Dauphins de Viennois, puis aux Montlor, et d'autres avec l'hôtel de Saint-Vidal (entrée place du Fort). Dans l'élégante tourelle dominant Crebacor, et à la voûte de la cuisine, on relève un blason inconnu composé de *trois flagy posés deux et un.* C'est là que mourut, le 4 février 1759, Jean-Philibert de Fay de la Tour-Maubourg, chevalier de Malte, bailli de l'ordre à Lyon. Nous citerons encore *les maisons du Villars* et *Armand* qui se trouvent dans la rue de l'Ancienne-Préfecture. La seconde possède à sa porte d'entrée un mascaron d'un travail très fouillé et des pilastres d'ornementation corinthienne d'un beau travail.

L'hôtel de l'Ancienne-Préfecture, réparé en 1713, fut la demeure des Maurin, baillis du Velay, puis des Polignac (1632-1789), et servit de préfecture jusque vers 1840; il a gardé de beaux souvenirs de ces transformations, et la tourelle d'escalier Renaissance s'harmonise bien avec le majestueux toit à la française qui le distingue de toutes les autres maisons voisines.

Du XVIIe siècle encore, l'on doit noter la belle porte du *n° 24 de la rue des Farges,* dont les satyres et les tritons sont attribués à Vanneau, et les deux superbes mascarons en pierre encastrés dans la façade du *n° 16 de la rue Chamarlenc.* Ces œuvres,

Martin: *Les plus anciens libraires du Puy* (1514-1544), et Paul Le Blanc: *Les débuts de l'imprimerie au Puy en Velay.* Le Puy, imp. Marchessou.

représentant deux personnages cornus, font allusion à une société plaisante de Ponots qui s'intitulait gaiement *Cornards*. Les inscriptions suivantes commentent les sculptures: VOIES LE CORNAR RIAN, à gauche, et à droite: A QUE LES CORNES VON BIEN SUR UN FRONT COMME LE MIEN.

Nous avons dit que le XVIIIe siècle, lui aussi, avait laissé des traces encore reconnaissables sur les murailles de nos maisons. Voici quelques dates. Dans *la rue de Becdelièvre*, à peu de distance de l'ancienne *cour commune*, dont la porte offre le millésime de 1674 gravé dans un écusson au sommet d'une niche qui surmonte le linteau, on rencontre *au n° 8* une maison aux appartements somptueux, aux croisées vastes, où logeait, en 1730, Jean de Jerphanion, syndic du diocèse du Puy. Sur son emplacement s'élevait, au XVIe siècle, la demeure de Siméon Crouzet, « maistre en l'art de metrificature et rhetorique française ». En 1902, la maison a été acquise par l'administration des hospices et va être jetée à terre.

La façade du *n° 23 de la rue Grangevieille* fut reconstruite en 1734, elle contribua à la restauration d'un immeuble dont l'ancienneté est accusée intérieurement par une belle cheminée en pierre et un cabinet d'archives voûté, avec nervures et fenêtres à croisillons.

Le n° 8 de la rue Saint-Gilles était la maison d'Ignace Lamyc, baron de Lardeyrol, en 1738. La façade est décorée à chaque étage de pilastres à chapiteaux ioniques et corinthiens d'une grande légèreté. La construction est, dans les parties basses, au moins du XIIIe siècle, ainsi qu'en témoignent des arceaux à plein cintre dans les voûtes des caves, qui sont d'une très belle ordonnance architecturale. Ce bâtiment fut

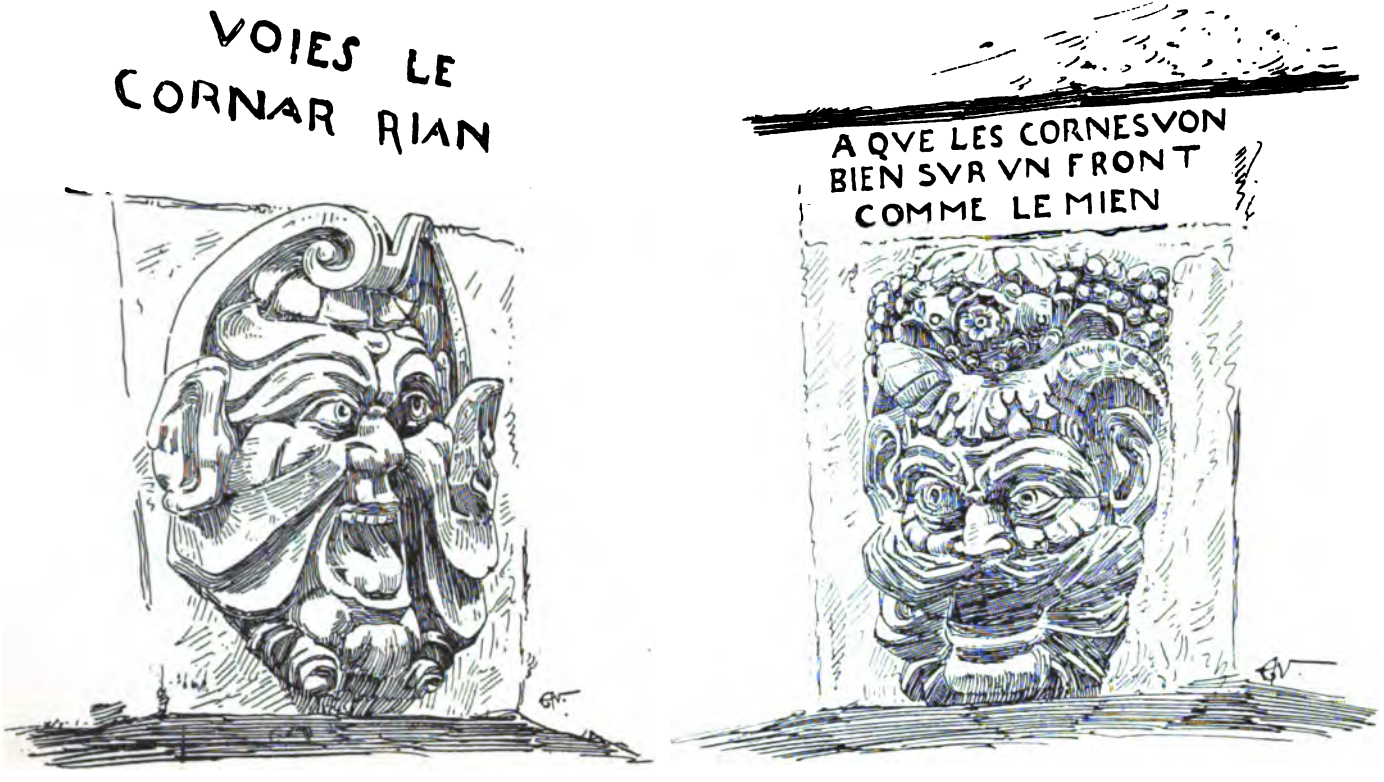

A. Ventre, del.

Mascarons du XVIIe siècle,

Rue Chamarlenc, au Puy.

[illegible]

remanié une première fois dans le goût de la Renaissance, si nous en croyons un écusson ainsi libellé $\frac{15}{P}\Big|\frac{87}{R}$ Les voûtes des caves, en pierres soigneusement taillées, ont été doublées d'un revêtement de pierre et percées de meurtrières permettant de tirer dans tous les sens. Rappelons que la porte Saint-Gilles se trouvait à quelques pas de là et qu'elle joua un rôle considérable lors des guerres de religion.

La façade de la maison portant *le n° 6 de la rue Chénebouterie* a été construite en 1758. On remarque une sculpture scatologique à la hauteur des lucarnes. Au second étage du *n° 17* de la rue, dans une banderole surmontant une galerie de la même époque, on lit la devise suivante: *Unus quisque sit sua sorte contentus,* qui révèle la belle dose de philosophie dont bénéficiaient nos aïeux.

Le n° 48 de la rue Raphaël a été réparé en 1763 et a conservé une belle cage d'escalier de la Renaissance. Le XVIIIe siècle y a mis son empreinte dans les peintures d'un plafond à poutrelles. Bien que plusieurs motifs n'aient pas encore été dégagés d'un fâcheux enduit appliqué il y a une vingtaine d'années, on peut reconnaître un *Enlèvement de Ganymède* et *Persée coupant la tête de Méduse.*

Si l'on joint à cette dernière série de maisons *les n°s 29 et 23* de la même rue, donnant par derrière sur l'emplacement de l'ancien hôtel du Consulat, démoli en 1643 par Pauche, receveur des tailles, qui possédait une des maisons de la rue Raphaël; deux façades de *la rue Pannessac, n°s 18 et 22,* portant la date de 1771; l'entrée du *couvent de Sainte-Claire,* on aura, à peu près complète et classée par siècle, la liste des demeures les plus importantes et les mieux

conservées, léguées à la ville actuelle par la cité d'autrefois.

Nous disons à peu près complète, car il faudrait citer encore de nombreux fragments, chapiteaux, gargouilles, pilastres, reliefs, enchâssés un peu partout dans des constructions modernes, de même, sans doute, que quelques petits monuments se rattachant sensiblement à l'architecture domestique, les fontaines anciennes: *la Bidoire du Plot,* fondée en 1246 par l'évêque Bernard de Montaigut; *les Tables,* en 1320, et *le Théron,* mentionné dès 1409.

Telle quelle, avec ses imperfections et ses omissions, cette simple nomenclature, que nous voudrions rendre définitive un jour, donnera peut-être cependant une idée de la merveilleuse diversité des rues du Puy, elle légitimera les préoccupations de ceux qui s'insurgent contre les profanations, inutiles et absurdes, mais trop fréquentes, d'ignorants ou de maladroits, destructeurs inconscients de la plus vraie beauté de leur petite patrie, elle convaincra chacun de la nécessité qu'il y a pour les cités en général à garder activement contre toute atteinte ces documents de pierre où s'affirment, aussi éloquemment que sur un parchemin, les fastes d'une province, sa vie économique et sociale, ses traditions, ses luttes et ses gloires. par où le passé se relie au présent et révèle une qualité particulièrement précieuse: l'originalité.

Marché de construction d'une maison de la rue Pannessac.

L'an mil cinq cens soixante quinze le sixième jour du moys de decembre par devant moy notaire royal soubg^ne^, en presence des temoins cy-après nommés estably en sa personne Me Pierre Cusinel, masson de la present ville lequel de son bon gré, etc., a prins a pris faict et promis fere a ses propres coustz et depens à Me Marcellin Rousset, aussi notaire de lad. ville presant, etc.

Assavoir une toutelle arre ou devant de maison dud. Rousset par luy acquise des hoirs de feu Estienne Roux dict Roullet assise en la rue de Panassac d'hault en bas de la façon et modelle de l'arre et devant de maison d'habitation de Me Gabriel Valat assise en lad. rue, et oultre l'enrechissement qu'est au devant de la maison dud. Vallat, promect et sera tenu led. Cussinel fere à la maison dud. Rousset contre et à l'endroict d'une chacune colompne une console dans la frise et enrechir lad. frise selon que sera advisé entre eulx et que par led. Rousset luy sera bailhé par modelle, led. devant et arre composé d'une pille au millieu avec deux arcz l'ung de chacun costé et les pilles qui les soustiendront et les monter jusques au premier estaige, lequel estaige sera composé de troys croisières que seront montées à leur de jusques au second estaige où il fera aves troys crousières et les montera jusques au tiers estaige, auquel il fera quatre ou six fenestres bastardes avec leurs lindars et coddières requises jouxte l'ordannance y requise et suyvant la façon et modelle de celle dud. Vallat sauf qu'il sera tenu de l'enrechir oultre icelle comme dessus est dict, et servira à ses despens la pierre de taille et toutes autres choses comme chaux, sable et manœuvres; et icelle arre rendue parfaicte

à ses despens de tous lesd. estaiges; icelle arre de l'espesse *(sic)* d'ung pied sans comprendre forgetz et coddieres et oultre sera tenu et a promys led. Cussenel abattre et desmolir a sesd. despens l'arre et devant vieulx qu'est en lad. maison sans pretendre ne convertir à son prouffict aucune pierre ne autre chose quy en sorte. Et ce pour le pris et somme de 170 livres tournois.

6 Déc. 1575.

Prix fait convenu entre le susdit Rousset et Jacques Chasselier, Me menuisier au sujet de la même maison.

. Chasselier « a promys et sera tenu fère.... six croisées a fenestres brizées et paneaux à bosse, les troys de boys de noyer taillés en taille relevée comme il sera advisé entre eulx et dont led. Rousset baillera le modelle, les autres troys de boys de cheyne sans tailleure, le tout pour applicquer en deux estaiges et six croisières du devant de la maison dud. Rousset... et ce moyenant le pris et somme de 8 livres tourn. pour chacune croisée l'une portant l'autre... ».

Protocole de Bellut, notaire au Puy.

Archives du comte de Causans. — Communication de M. l'abbé Mercier.

XVII

LES

CROIX MONUMENTALES

DE LA HAUTE-LOIRE

Par M. Louis VISSAGUET.

L'étude sur les croix monumentales du département de la Haute-Loire et la série de dessins que je présente n'ont point la prétention d'être définitives et complètes, quoiqu'elles portent déjà sur plus de cinquante croix. Je n'ai encore exploré minutieusement et méthodiquement que les environs immédiats du Puy; quant aux croix situées hors de ce rayon, qui sont mentionnées dans ce mémoire, j'en dois la découverte soit au hasard d'une excursion, soit à de nombreux et obligeants renseignements, qui étaient indispensables pour arriver à établir un inventaire de ce genre. Je tiens à remercier ceux à qui je les dois, et en particulier MM. Paul Le Blanc, Noël Thiollier, Grellet de la Deyte, Antoine Jacotin, Charles Jacotin, Sernin-Santy, Surrel, Édouard Terrasse et Alfred Vissaguet. Je dois aussi mentionner les lithographies du recueil de Michel, Mandet

et Doniol (1), qui m'ont donné la première idée de cette étude; malheureusement, des six croix que donnent ces auteurs, je n'ai pu en retrouver que deux, celles de Bilhac, près de Polignac, et de Saint-Vidal, en l'absence de toute indication précise de situation. Il ne faut, d'ailleurs, attacher qu'une confiance médiocre à ces dessins, car j'ai pu en constater le peu de sincérité pour la croix de Bilhac, dans le style du XVIe siècle, à laquelle le dessinateur a ajouté des fleurons de feuilles de chêne à la mode du XIVe siècle.

Il n'existe aucune source méthodique de renseignements qui permette de découvrir ces anciennes croix.

Quelques données tirées d'observations que j'ai faites sur leur situation ordinaire peuvent toutefois en faciliter la recherche. Je les ai appliquées à une exploration méthodique des environs du Puy à huit ou dix kilomètres à la ronde et vais les indiquer; elles pourront être utiles à ceux qui voudraient, dans un canton ou deux, se livrer à cette sorte de chasse raisonnée assez passionnante.

Une première catégorie de croix se trouve dans les villages; une seconde catégorie se compose de celles qui sont sur de vieux chemins souvent aujourd'hui abandonnés: il faut s'attacher à reconnaître quels tracés ont pu avoir de l'importance, à raison soit du trafic général, soit de la présence d'une abbaye, d'un château, etc. Peu de renseignements positifs, parfois un ancien pavé reconnaissable, mais le plus souvent rien que des hypothèses: il faut se replacer dans l'état

(1) *L'ancienne Auvergne et le Velay*, par Michel, Mandet et Doniol. Moulins, 1846. Vol. de *L'ancien Velay*, pl. 101.

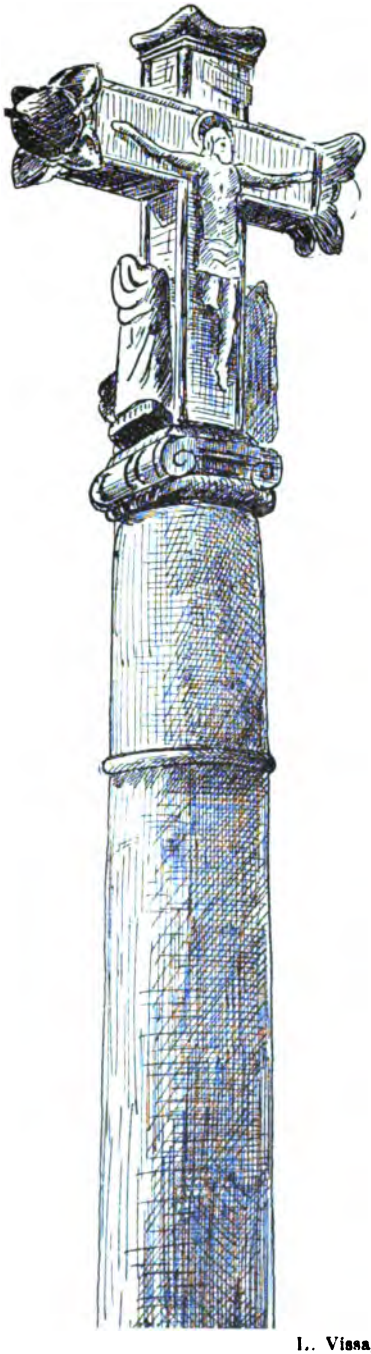

L. Vissaguet, del.

Croix de Bilhac.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

d'esprit des premiers qui tracèrent, sans carte ni boussole, ces chemins en pays de montagnes, sans cesse déviés de la ligne droite dans les fonds où la vue est bornée, redressés sur les cols d'où se découvre un vaste horizon et les points de repère nombreux qu'offre le pays, tels que le roc carré de Corneille, entrevu au fond du cirque de la Loire, le donjon de Polignac, les passes de Fix ou du Pertuis, d'autres encore. Cette recherche préliminaire qui fait revivre une minute des voyages de jadis a quelque charme.

Sur ces vieux chemins, les croix se trouvent souvent dans des carrefours, souvent aussi au sommet de côtes ardues, marquant, en le sanctifiant, le moment du repos. Quand, au sommet d'une montée pierreuse, on voit se dresser sur le ciel une de ces croix, c'est une ample compensation aux difficultés du chemin, mêlée d'une anxiété : sera-t-elle ancienne ou moderne ? banale ou belle ? et quand elle est ancienne..... et belle, à la joie de voir se vérifier l'hypothèse sur l'ancienne importance du chemin, au plaisir de contempler l'œuvre de l'imagier, s'ajoute encore la fréquente beauté du site.

La plupart de ces croix de montée furent dressées dans des situations choisies avec un goût parfait, sur des tertres de gazon ou de rocher, bien en vue et en plein ciel, au-devant d'horizons pleins de lumière et aux belles lignes, au-dessus de vallées rocheuses et sauvages, ou bien, au contraire, riantes et vertes, en heureux contraste avec la croupe dénudée que franchit le chemin ; ainsi s'élève une de ces croix entre les prés bordés de chênes de Malrevers et le val de Rosières, dominé par les premiers monts du Meygal,

aux roches claires entre les pins et les hêtres; la croix de Coucouron porte la Vierge triomphante, couronnée par un ange, sur une crête, au-dessus du plateau de Solignac et du creux de la Loire, au fond, la ligne harmonieuse du Mézenc et du Meygal; la croix de Saint-Vidal, au bord de la vallée de pierres grises et de maigres taillis où se tasse le dur château de basalte, dresse sur le morne plateau de Bleu un Christ en croix et une Notre-Dame de Pitié lamentables, comme sur certains tableaux du XVIe siècle; celle de Monistrol, au chevet de l'église, domine l'Allier, qui glisse ses eaux froides à travers des basaltes durement striés, éboulés en chaos, au fond, un profil de ruine, Rochegude; celle de Vedrines commande un vaste horizon de champs et de bois fermé par les hauteurs de la Chaise-Dieu et du Forez; celle de Malploton, au bord d'un chemin, est sous de beaux ormes élégants; celle de Saint-Front, devant son église, sous de vieux frênes tordus.

Je n'ai fait porter cette étude que sur les croix antérieures au XIXe siècle et n'en ai d'ailleurs rencontré aucune postérieure qui fût intéressante (1): c'est, dès lors, presque toujours, la banale croix carrée, la laide croix de fonte ou le fâcheux pastiche.

Parmi les croix antérieures au XIXe siècle, toutes ne présentent pas un intérêt considérable; dès le XVIIe siècle, il en existe déjà beaucoup d'une simplicité banale.

(1) Il faut en excepter une croix de fer située devant la façade de l'église de la Chaise-Dieu. Datée de 1823, elle est cependant d'un travail où persistent les meilleures traditions des ferronniers du XVIIIe siècle.

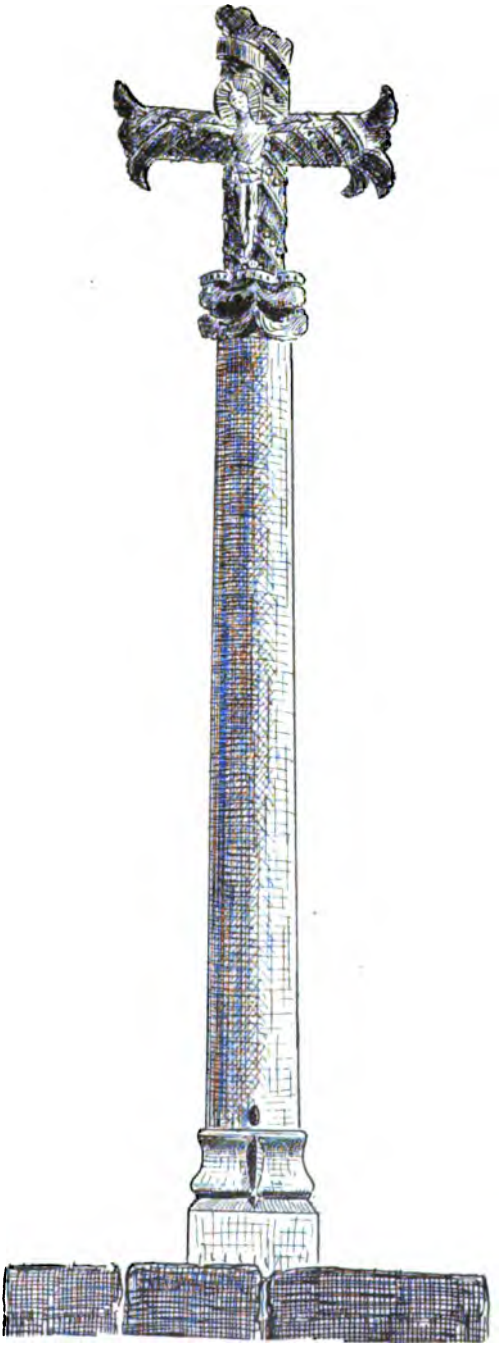

L. Vissaguet, del.

Croix de Saint-Vidal.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Certains débris, qui se signalent par une élégance particulière ou la possibilité d'un rapprochement, ont été utiles à étudier.

On peut classer ces croix dans un ordre approximativement chronologique, qui permet de mieux saisir l'évolution des formules décoratives.

Nature des matériaux qui fournit un élément de classification. — Noms d'auteurs.

Les croix situées dans la région du Puy sont toutes en grès de Blavozy. Il serait possible, semble-t-il, d'arriver, pour les autres régions du département, à déterminer aussi diverses carrières où se trouvaient probablement des ateliers qui exportaient dans un certain rayon et à découvrir quelques traditions particulières.

Je ne puis encore qu'indiquer le problème, la majorité de mes documents se rapportant à Blavozy; toutefois, d'ores et déjà, les croix que j'ai étudiées pourraient se diviser en trois groupes:

Celui de Blavozy, qui a une vaste extension autour du Puy: à noter l'analogie du motif de la Vierge couronnée par un ange aux croix de Coucouron, près Solignac-sur-Loire, Séneujols et Polignac (XIVe et XVe siècles).

Le deuxième groupe, dans la vallée de l'Allier, se compose de croix en granit gris blanc fin, dont j'ignore l'origine: à noter l'analogie des croix du Mas (commune de Blassac), Mercœur (commune de Saint-Privat-d'Allier) et Champagnac-le-Vieux.

Le troisième groupe se compose de croix en trachyte bleu gris, dont les régions du Mézenc et surtout du

Meygal possèdent de nombreuses carrières. Cette belle pierre se prête bien à des fûts élancés et des bras de croix déliés; dure et homogène, elle est d'une bonne

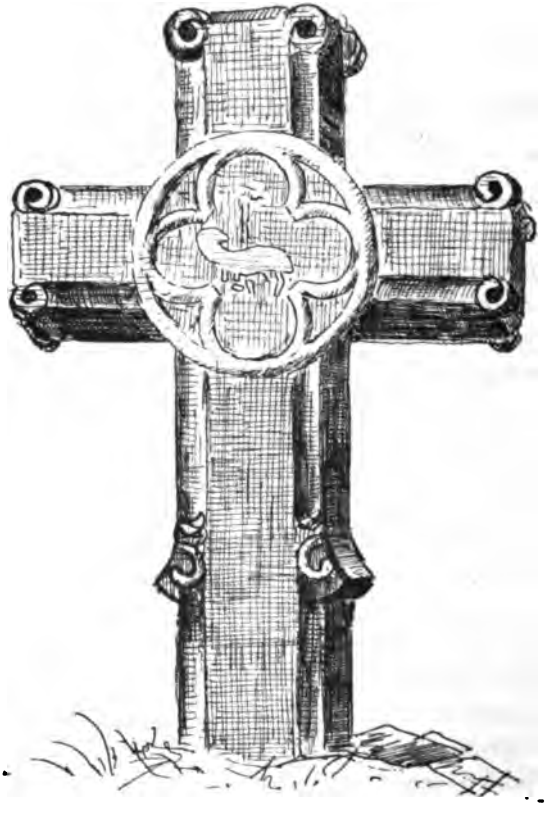

L. Vissaguet, del.

Croix de Mercœur.

conservation, et si cette dureté empêche de détailler la sculpture, elle lui assure un caractère ferme et

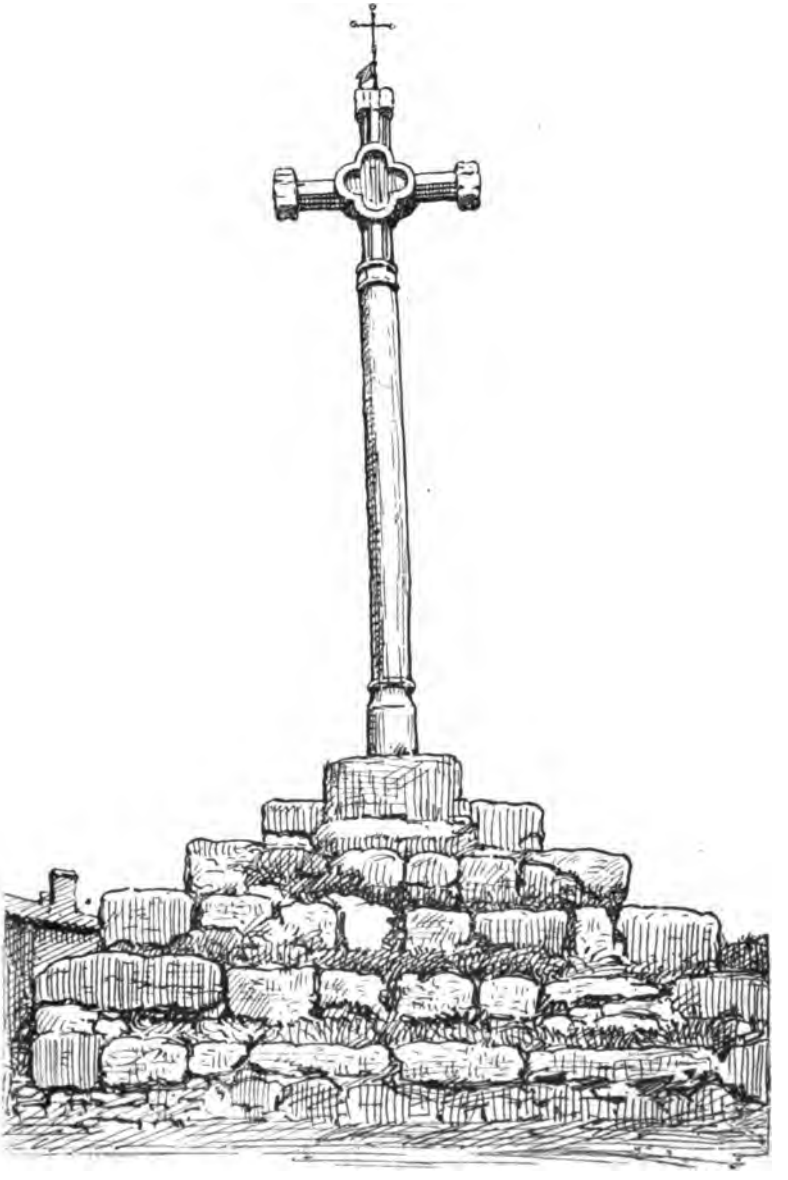

Croix d'Agnat.

large, un dessin bien et nettement écrit, qui n'est pas sans beauté.

Je dois signaler le piédestal en granit de la Chaise-Dieu, qui se trouve sur la route d'Allègre à la Chaise-Dieu ; il doit y avoir un groupe de croix de cette pierre.

Au Vernet et à Monistrol-d'Allier on voit des fûts d'un granit grossier et d'un travail fruste, surmontés de croix de pierre plus fine : il est probable que ces fûts ont été extraits des environs et qu'on avait importé les croix seules, vu la difficulté des chemins ou par économie.

A Fiougoux, près la Chaise-Dieu, une croix en pierre de Volvic (Puy-de-Dôme) (XVIIe siècle).

La croix de Mercurey est en brèche volcanique et celle de Vissaguet en lave : ce sont les seules croix anciennes en pierre aussi exclusivement locale que je connaisse.

J'ai trouvé quelques croix de fer, aucune en bois.

Je ne puis savoir en quelle pierre est la croix du faubourg des Capucins, recouverte d'un hideux badigeon jaune lors de l'application au Puy du décret de 1852 sur le ravalement périodique des façades. La croix de Saint-Cirgues a été également badigeonnée.

Il est difficile de connaître le nom des auteurs de ces croix. La croix de Saint-Front porte l'inscription suivante : PAULE [?] (la dernière lettre est peu lisible, elle semble un N) MA FAIT. Je tiens de plus de M. Paul Le Blanc deux renseignements également relatifs à des noms d'auteurs et plus certains : Chaussegros, de Javaugues, près Brioude, forgea la croix de Lavaudieu, érigée en 1779 ; il appartenait à une famille d'artisans connus par leur habileté : cette

famille existe encore. Jacques Mongiron, maître maçon à Rosières (canton de Vorey), sculpta la croix de Révérolles (commune et canton de Monistrol-sur-Loire), en même temps qu'il construisait la chapelle domestique du château de ce lieu.

Ce dernier fait semble aller à l'encontre de la théorie des ateliers groupés autour des carrières, mais il faut remarquer que Rosières n'est guère éloigné de Blavozy et réuni à ce village par un chemin qui semble avoir été plus important qu'aujourd'hui (1). Jacques Mongiron pouvait donc être en rapport avec les ateliers de Blavozy, y travailler ou y faire travailler. La proximité de ces carrières expliquerait même la présence à Rosières d'un maître maçon assez habile pour qu'on le mandât de Monistrol, relativement éloigné.

Quoi qu'il en soit, qu'il s'agisse de petits ateliers locaux ou d'artisans isolés, il est intéressant de constater que ces croix sont tout à fait des monuments d'un art rural et populaire.

Caractères d'époque. — Évolution des formes.

Pour assigner une date à ces croix, on n'a d'autre moyen en général que l'étude comparative. La première croix portant une date, celle de Chaspuzac, est de 1598 (2).

Les plus anciennes paraissent du XIIIe siècle, celle du Monteil peut être du XIIe.

(1) Ce chemin passe par Malrevers ; on y voit, près de ce lieu, une belle croix du XIIIe siècle.

(2) Celle de Vissaguet porte la date 1586, mais c'est peut-être une date commémorative et la croix peut être postérieure.

On trouve de nombreuses croix datées de 1800, 1802, etc., et d'un style manifestement antérieur; elles furent relevées à ces dates après la Révolution. On en trouve une, dans le style du XVIIe siècle, sur le chemin de Saint-Marcel à l'Ermitage, près Le Puy (1), datée de l'an II, ce qui est singulier. Serait-ce l'indication de l'année pendant laquelle elle fut abattue ?

Les croix datées de la fin du XVIe ou du XVIIe siècle dans un style uniforme et banal, qui semble révéler une hâtive fabrication en gros, sont nombreuses. Elles remplacent sans doute des croix abattues pendant les guerres de religion. M. Paul Le Blanc a publié (2) un très intéressant arrêt, rendu à Nîmes, le 26 janvier 1667, portant rétablissement de trois croix en chaque lieu du ressort de la Cour, et (3) une ordonnance de la justice de Chalencon, enjoignant à tous les paroissiens de Saint-André. aujourd'hui chef-lieu de commune du canton de Bas, « de poser et planter des croix, une pour le moins dans chacun leur village et à la sortie d'iceluy, au lieu le plus visible et le mieux fréquenté et le long des chemins *où d'antienneté y en avait*, et notamment ès chemins des morts et lieux qu'on a accoustumé de les reposer pour faire prière pour leur âme ».

Dans l'étude des croix en vue de leur assigner une date, il convient d'attacher surtout de l'importance, sans négliger les autres caractères, aux moulurations de la base ; il semble que le fût, pièce accessoire, ait été confié à un simple manœuvre, asservi aux formules

(1) Il y a deux croix de ce style sur ce chemin ; il s'agit ici de la plus éloignée de Saint-Marcel.

(2) *Journal de Baudouin sur les grands jours du Languedoc*, p. 215.

(3) *Ibid.*, p. 236.

courantes, alors qu'on voit dans les croix des singularités, des archaïsmes ou des nouveautés qui révèlent un artisan plus indépendant.

Dans le même ordre d'idées, tout au moins pour les croix de Blavozy, à première vue la croix, en grès tendre des couches superficielles de la carrière, paraît plus ancienne, étant plus noircie et émoussée, que le fût en grès plus dur.

Sur les caractères des bases il n'y a aucune remarque particulière à faire, elles suivent l'évolution ordinaire des formules décoratives dans ce membre d'architecture.

Le chapiteau est généralement taillé dans le bloc de la croix. Absent ou peu développé dans les croix les plus anciennes, il s'agrandit au XVe siècle et prend une forme polygonale, aplatie et évasée, caractéristique. Sur sa plate-forme reposent les figurines accessoires qui apparaissent à cette époque. A Vedrines et à Saint-Privat-du-Dragon, il est remplacé par un deuxième croisillon qui porte les figures de la Vierge et de saint Jean.

Au XVIe siècle, les chapiteaux prennent des types classiques.

La croix sans chapiteau est rare, dès le XVe siècle.

Les extrémités des bras et les sommets des croix sont, dans les exemples anciens, assez variés; au XVe siècle apparaît un type de fleuron à peu près constant, ayant la forme générale d'une fleur crucifère, quelquefois placée un peu de biais par rapport à l'axe vertical; le détail se compose de feuillages variés, plus ou moins stylisés, agencés avec une ingéniosité et un goût pleins d'imprévu et des plus agréables.

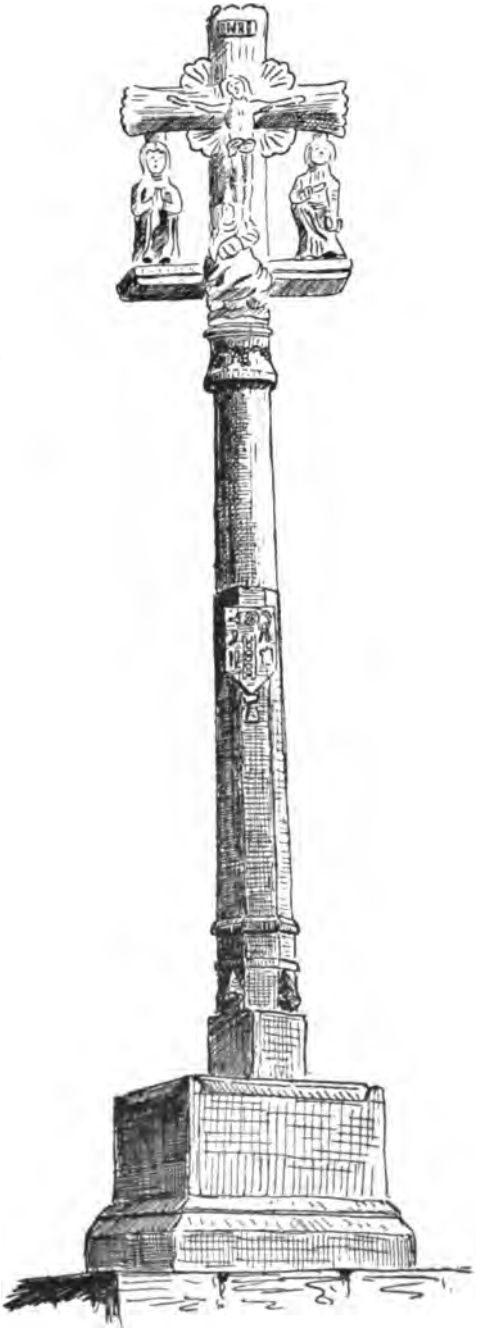

L. Vissaguet. del.

Croix de Vedrines.

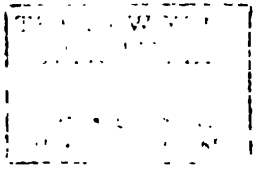

A la fin du XVe et au XVIe siècle, ces fleurons ou disparaissent ou se simplifient; dans ce second cas, ils gardent la même allure générale qu'au XVe siècle, y compris un petit retroussis caractéristique à l'extrémité de chaque pétale du fleuron, mais avec une tendance marquée à la forme carrée. On retrouve encore des fleurons de ce type à Charensac (1606), aux extrémités des bras, alors que le sommet est franchement ionique; à la croix de Baubac, près Chadrac, du XVIIe siècle, ce fleuron apparaît encore, dessiné au trait ou à peu près, sur l'about du bras coupé carrément; on y voit encore le retroussis de la feuille indiqué par un trait.

Au XVIIIe siècle, quelques fleurons peu fouillés à quatre pétales sont assez élégants; ils sont inscrits dans le polygone ou le cercle de section du bras, à la différence des fleurons gothiques qui débordent (Solignac-sur-Loire, Cussac-sur-Loire).

Les fûts et les bras sont polygonaux ou cylindriques, rarement carrés avant la Renaissance; au XVe siècle, lorsqu'ils sont polygonaux, les faces du polygone sont souvent légèrement concaves; au moyen âge, les fûts sont souvent un peu coniques, disposition élégante qui accroît l'effet de hauteur; à partir du XVIe siècle, la colonne classique, renflée au centre, est fréquente. Au XVIIe siècle, la croix qui la surmonte est souvent trop grande pour le fût et le renflement de celui-ci s'exagère; on rencontre aussi, dès lors, souvent le fût ou les bras de croix carrés à angles abattus en biseau, type banal dont il a été toutefois tiré un assez bon parti, au XVIIIe siècle, à Vals, près Le Puy (1745), par la netteté du travail et la suppression du chapiteau. Dans cette croix, les extrémités

des bras et du fût sont ramenées au carré, ce qui donne une sorte de fleuron.

En général, en reprenant l'ensemble des différents caractères, on remarque une assez grande variété de types et de recherches dans les croix les plus anciennes, les unes conçues comme une découpure dans une planche de pierre (Malrevers, Roche), d'autres montrant déjà les bras et le fût ronds ou polygonaux. Au XVe siècle apparaît un type plus uniforme; il est curieux de constater combien alors la forte discipline de l'art gothique s'était étendue aux plus humbles ateliers de village, et ceci sans tuer le talent et la verve créatrice: dans le cadre de ce type général se conserve et se développe une charmante originalité de détails; la règle est souple et élastique à souhait, libérale elle soutient le talent sans l'étouffer. Ce caractère persiste au XVIe siècle avec des formules nouvelles; mais, dès la fin de ce siècle, les types se simplifient, deviennent d'une grande banalité, bientôt après, c'est l'incorrection des proportions laissées à l'abandon. On observe alors que les rares croix intéressantes des XVIIe et XVIIIe siècles se distinguent par une originalité curieuse qui atteint parfois un art remarquable, comme à la croix de Grazac, près Saint-Vidal. La dure règle classique s'est montrée, là comme ailleurs, funeste aux talents de second ordre et n'a laissé de droits qu'aux artistes capables de la violenter.

Sujets et destinations des croix.

Les premières croix portent à peu près toutes la figure du Christ sur une face et celle de la Vierge sur

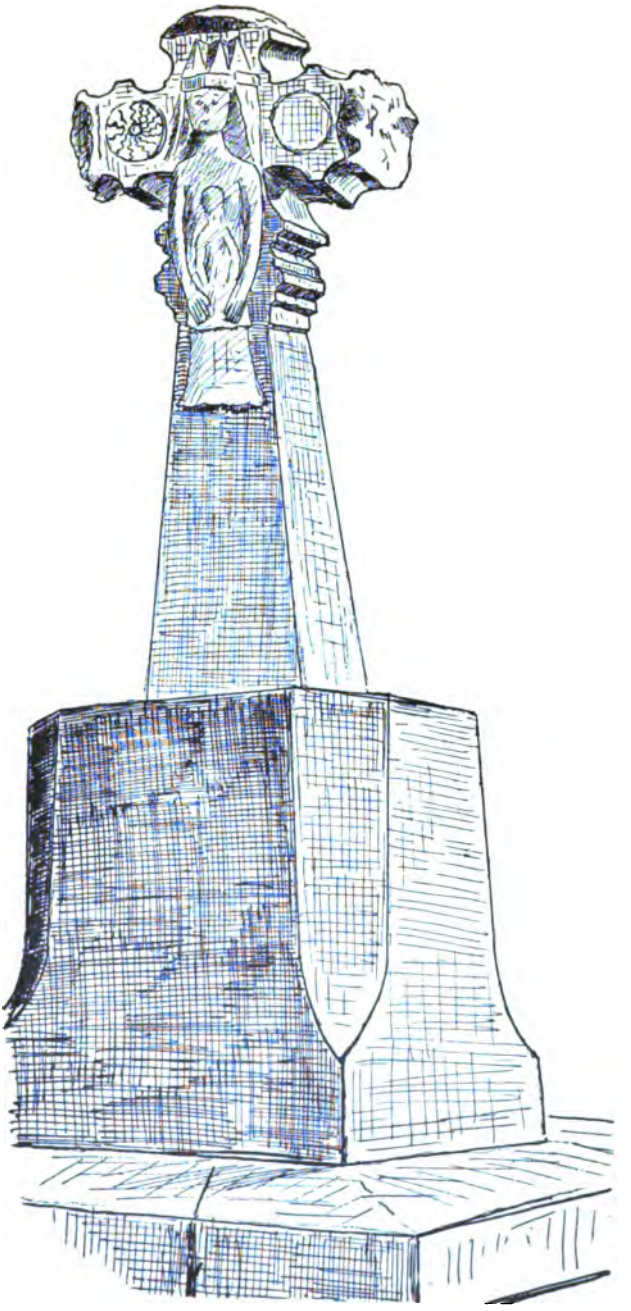

L. Vissaguet, del.

Croix de Malrevers.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

A. Ventre, del.

Croix du château de Polignac.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

l'autre; c'est, à l'origine, toujours la Vierge à l'enfant; la Notre-Dame de Pitié n'apparaît qu'au XVe siècle à la croix de Saint-Vidal où, par une exception singulière, elle est représentée debout, le corps du Christ entre les bras. Il faut noter le très élégant sujet de la Vierge, sur la tête de laquelle un ange porte une couronne, que l'on voit aux croix de Coucouron, Séneujols et Polignac (XIV ou XVe siècle); la croix de Malrevers (XIIIe siècle), aux côtés d'une Vierge, inspirée de la Vierge noire du Puy, offre une représentation de la lune et du soleil.

A Mercœur et à Mercury (XIVe siècle), la figure de l'Agneau divin, au Mas, près Blassac (XIVe siècle), une rosace à six lobes, remplacent, au revers de la croix, la figure de la Vierge. On retrouve l'Agneau sur une croix conservée au musée du Puy (XIVe siècle).

A la croix de la rue du Bacha, au Puy (début du XVIe siècle), une Notre-Dame de Pitié seule, pas de Christ, le revers de la croix est nu.

La Vierge écrasant le démon apparaît pour la première fois à Saint-Front, où, pour la première fois aussi, le Christ est couronné et sans nimbe.

A partir du XVIIe siècle il n'est pas rare de voir la figure du Christ seul.

Au XVe et au XVIe siècle, autour de la croix, sur le chapiteau qui la supporte, se groupent deux ou plusieurs figurines: généralement la Vierge et saint Jean; à Vedrines, en outre, la Madeleine; quelquefois d'autres figures de saints, probablement, le plus souvent, des patrons de paroisse; au faubourg des Capucins, au Puy, où passait la route de Saint-Jacques-de-Compostelle, on voit une figure de pèlerin debout à la droite du Christ, qui doit être saint Jacques, tandis qu'à la gauche une

figure vêtue de même en pèlerin, agenouillée, semble un personnage humain; la figurine agenouillée, placée sur un haut coussin, a le buste et la tête à la même hauteur que celle qui est debout; l'ensemble de la composition reste ainsi heureusement équilibré.

Quelques-unes des figures des croix ne sont pas sans valeur, souvent bien drapées, de draperies dessinées à grands traits, largement. Les têtes, très petites, sont fréquemment brisées ou mutilées; cependant il en reste quelques-unes qui sont à noter: celle de la Vierge couronnée de Coucouron et celle de la dramatique Vierge de douleur debout, le corps du Christ s'affaissant dans ses bras, de Saint-Vidal (1), calmes figures rondes que rappellent parfois certaines têtes de religieuses du Velay, sont d'une belle expression, l'une de joie, l'autre de douleurs contenues et à peine indiquées; la Vierge debout auprès de la croix d'Arlempde, d'un type singulier, qui semble un portrait, lève à demi le bras, d'un geste de lamentation contenue assez expressif.

A cette croix d'Arlempde (XVe siècle) est un saint Pierre drapé, plein de gravité, et un saint Jean, jeune et les mains jointes en une exquise attitude de prière; une figure d'évêque bénissant, assez sévère, complète avec la Vierge le groupe de quatre figures qui entoure cette croix.

La Madeleine agenouillée de Vedrines (début du XVIe siècle) a un mouvement d'ensemble très fervent, mais les plis de la jupe sont déjà un peu boursouflés

(1) Les têtes des Vierges sont généralement mieux conservées, étant protégées par l'auvent que forme le voile de la coiffure.

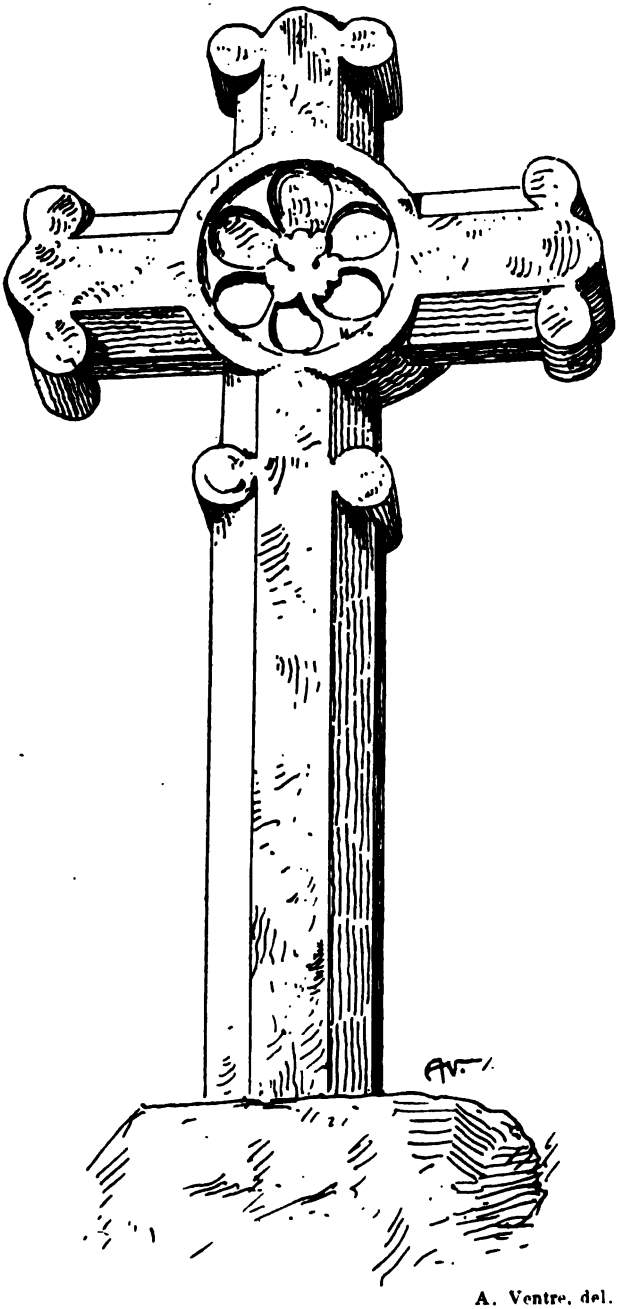

A. Ventre, del.

Croix du Mas, près Blassac.

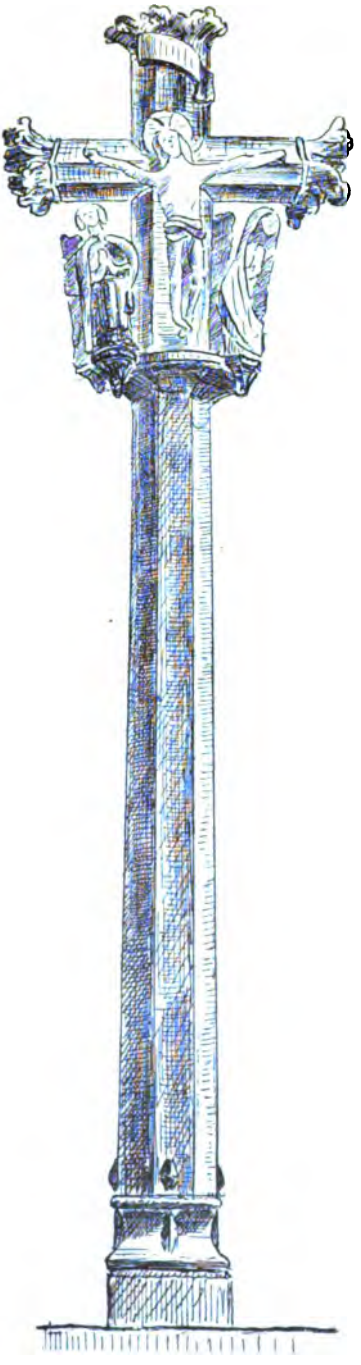

L. Vissaguet. del.

Croix d'Arlempde.

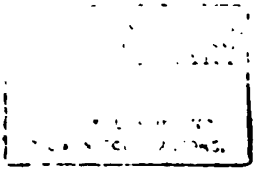

et emphatiques. Le saint Jean a un déhanchement exagéré, désagréable.

Le Christ de Grazac, œuvre du XVIIIe siècle, d'un caractère exceptionnel, largement sculpté, d'une anatomie correcte et sans l'excès de détails et de musculature qui dépare si souvent les Christs modernes, a une tête doucement douloureuse qui est très belle.

Il existe à Allègre un calvaire du XVIIe siècle. Sur la place du For au Puy, il y avait aussi une sorte de monument à huit pans, orné de statues et surmonté d'une croix, dont le fût, relevé en 1810 pour porter une croix de fer, subsiste seul. On voit ce monument dans le tableau de la peste de 1630, à la cathédrale, et dans une gravure de Née de la fin du XVIIIe siècle (1). Il dut disparaître à la Révolution ; la date de 1810 sur la croix actuelle le fait supposer. Le fût qui reste et l'édifice dont nous avons la gravure paraissent du XVe ou du début du XVIe siècle.

Quelques croix sont armoriées. Je tiens de M. Grellet de la Deyte que l'une d'elles, sur la route d'Allègre à la Chaise-Dieu, dont il ne reste que le piédestal, encastré dans une restauration maladroite, portant les armes des barons de Tourzel d'Allègre, aurait marqué les limites de cette baronnie.

La première croix portant des initiales est celle de Charensac (1606).

Une croix dont il ne reste que le piédestal, à Trèves, commune de Saint-Victor-Malescours, canton de Saint-Didier-la-Seauve, datée de 1500 et quelque (?), marquerait un lieu où furent enterrés des pestiférés.

(1) Reproduite dans *L'architecture religieuse à l'époque romane dans l'ancien diocèse du Puy*, par Félix et Noël Thiollier.

Ce lieu, actuellement encore, n'est pas cultivé. Je tiens ce fait de M. Sernin-Santy.

Je ne connais qu'une seule croix commémorative. Les renseignements suivants, relatifs à cette croix, m'ont été donnés par M. Grellet de la Deyte. Elle est située sur le plateau de Vissaguet (commune de Vissac, canton de Langeac) et aurait été érigée en souvenir de la rencontre de Vissaguet (15 juin 1586), où fut tué Jean II, comte d'Apchier, qui commandait un parti de catholiques, de la main de Tristan, baron de Talhac et de la Margeride, chef d'un parti de protestants, que d'Apchier lui-même blessa mortellement.

Le socle de la croix porte une inscription peu lisible qui signifierait: « Priez por les morts por la religion trespassés en ce lieu l'an mil cent quatre vingt six » (1).

Classement des croix comme monuments historiques.

Toutes ces croix, d'une sculpture quelquefois expressive dans la largeur de facture qu'imposaient les petites dimensions et le point de vue de bas en haut, presque toujours d'un beau caractère décoratif et d'une élégante silhouette, que rehausse la fréquente beauté du site bien choisi, forment un bel ensemble d'œuvres d'art largement disséminées dans le pays et dont la valeur s'accroît par cette dispersion même, par la manière harmonieuse dont elles s'ajoutent aux beautés naturelles et en reçoivent à leur tour un reflet de pleine et belle lumière.

(1) Cette lecture est donnée traditionnellement; M. Grellet de la Deyte n'a pu identifier que les lettres suivantes: P... P..... LES..... DE LA R.....ON..... L'AN MIL.....

Œuvres vivantes, œuvres d'art populaire, c'est par de tels objets qu'il est peut-être possible, en les signalant à l'attention, de donner au peuple quelque goût et quelque respect pour l'idéal et le beau.

Cela n'est pas impossible, il semble que cela a été. Pourquoi nos paysans n'auraient-ils pas aimé et admiré ces vieilles croix, œuvres souvent des meilleurs d'entre eux, de carriers de village ou d'artisans rustiques, comme Jacques Mongiron. de Rosières, qui fit la croix de Réverolles, comme Paulen, qui signa celle de Saint-Front, comme Chaussegros, de Javaugues, qui forgea celle de Lavaudieu? Est-ce leur faute si depuis leur goût a été faussé par de regrettables productions industrielles, parées du prestige fallacieux de la lointaine grande ville et du prix qu'elles ont coûté.

Il faut donc travailler à sauver ces humbles œuvres d'art des champs et leur donner en même temps ce prestige nécessaire pour rehausser, aux yeux de ceux qui les ont trop vues, leur grande valeur.

Il faut les protéger de la ruine, les protéger aussi d'un zèle indiscret qui les voudrait restaurer et leur enlèverait ce parfum d'antiquité qui est pour quelque chose dans leur valeur: si le paysan admire sa laide croix de fabrique moderne parce qu'elle vient de loin. nous-mêmes, si nous aimons les édifices d'autrefois, c'est sans doute pour leur beauté plastique ou les idées qu'elles expriment, mais n'est-ce pas aussi qu'elles viennent de loin, des siècles passés ?

D'autres dangers encore les menacent. Rappelons la croix de Saint-Robert, près Craponne, détruite lors des travaux du chemin de fer et qu'on n'a pas songé à réédifier à quelque distance: elle a été remplacée par une méchante croix de fer. Que sont

devenues la croix de Lardeyrol et celle de Polignac, dont j'ai retrouvé le fût brisé ?

Il faut encore protéger ces croix de la rapacité des brocanteurs, des collectionneurs et des musées, veiller que les œuvres des artisans de Blavozy, de la Pradette et d'ailleurs restent où elles ont été dressées, sur le sol et au milieu du peuple d'où elles furent tirées, et respecter le vœu des morts qui les ont fait planter.

Ces croix sont dans un bon état de conservation et les frais d'entretien sont nuls; bien plus, les dépenses qu'on y pourrait faire pour les orner ou les restaurer ne feraient que les enlaidir; dans ces conditions, à la fois pour les protéger et pour souligner leur valeur, je propose au Congrès d'émettre un vœu en faveur du classement, comme monuments historiques, des croix les plus intéressantes, qui seraient ainsi sauvegardées sans qu'il en coûte rien.

Il conviendrait aussi de les signaler à l'attention et de les confier à la garde de MM. les maires et curés et des municipalités et fabriques, avec l'expresse recommandation de n'y faire aucuns autres travaux, que pour empêcher la chute du monument.

Cette recommandation et le classement auraient l'avantage de donner à ces croix un prestige nécessaire à la reconnaissance de leur valeur, et contribuerait ainsi à une œuvre d'éducation artistique, par la seule vue des belles choses, qui ne me paraît point impossible.

XVIII

LA CROIX VIVANTE

DU MUSÉE DE BEAUNE

Par le vicomte A. d'AVOUT.

Il est entré en 1896, au musée de Beaune (Côte-d'Or), sous la rubrique : *Croix vivante — École française, XVIIe siècle — Envoi de l'État,* un tableau étrange qui est digne d'attirer l'attention de la Société française d'Archéologie. Ce tableau avait été signalé à l'Académie de Dijon par M. Henri Chabeuf, dans une des séances de l'année 1904. Nous résumons sa communication, en y joignant les réflexions qu'elle nous a inspirées.

Une *croix vivante* est essentiellement une croix *agissante,* dont chacun des bras remplit un office spécial et déterminé. Dans le détail, celle de Beaune se présente de la manière suivante :

La position du Christ attaché à la croix est normale ; mais le bois lui-même de la croix offre de singulières particularités. Tout d'abord, des rameaux de pampre s'échappent horizontalement de la traverse et en suivent le bord supérieur, rameaux feuillus et prospères au côté droit, desséchés au côté gauche, comme

si tout était *vie* d'une part, *mort* de l'autre. La suite de l'examen justifie cette dissemblance. A la droite du Christ, en effet, la traverse se termine en un bras humain, replié, qui suspend une couronne sur la tête d'une femme jeune, à la figure sereine et noble, magnifiquement vêtue, et reposant sur des nuées. Elle tend le bras droit, pour recevoir dans un calice le sang qui s'échappe du flanc du Christ; elle siège entre deux Évangélistes, saint Jean et saint Mathieu, et au-dessous d'elle, les deux autres, saint Luc et saint Marc, lui présentent les livres sacrés. Chacun des Évangélistes est reconnaissable à son attribut.

A la gauche du Christ, la traverse se termine également par un bras humain, qui remplit une mission terrifiante. D'un glaive puissant, il pourfend l'épaule gauche d'une femme vieille, laide, sordidement vêtue, les yeux couverts d'un bandeau, montée sur un mulet qui personnifie l'entêtement; elle tient à la main un étendard à la hampe brisée où l'artiste a peint un scorpion, animal dont la morsure donne la mort; des rats s'acharnent à la croupe du mulet et représentent l'esprit de destruction.

Quant aux bras verticaux de la croix, celui d'en haut est remplacé par un bras humain, surgissant à la place même où devrait se trouver le *titulus*, et frappant d'une clé la porte de la Jérusalem céleste, ville figurée par une enceinte crénelée garnie de tours. De même en bas, un autre bras se détache de la croix à peu de distance au-dessous des pieds du Christ; il tient un marteau, sorte d'*ascia*, et semble frapper une chaîne dont la suite va se perdre dans un amoncellement de rochers où s'agitent confusément divers personnages. En raison de cette confusion même et de l'obscurité des tons,

Vve de Truchis, phot.

Musée de Beaune.

Croix vivante.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

fort poussés au noir dans ce coin de tableau, il est très difficile d'identifier les personnages et de préciser leur rôle. On a voulu voir dans l'un d'eux Satan, avec la chaîne enroulée au cou, et l'intention de la main armée du marteau serait de river plus fortement le collier qui l'enserre. Pour moi, je préférerais y découvrir une intention libératrice, celle de briser la chaîne qui détient prisonnières les âmes des Justes sous l'amoncellement des rochers. Quoi qu'il en soit, à la partie inférieure de la scène sont bien reconnaissables divers personnages: Justes de l'ancienne Loi, Adam et Ève qui, enfermés dans les Limbes, apprennent le grand événement libérateur, soit la mort du Christ, et se réjouissent à l'annonce de la bonne nouvelle. Au pied de la croix, un squelette est étendu, sans doute celui d'Adam, car, d'après la légende, la croix aurait été plantée sur le Golgotha, à l'emplacement même de la sépulture du premier homme.

Tel est dans ses lignes essentielles le tableau de Beaune, œuvre d'un symbolisme facile à pénétrer. Les deux femmes placées à droite et à gauche du Christ sont la Loi nouvelle et la Loi ancienne, l'une triomphante, resplendissante de jeunesse et de beauté, l'autre vaincue, déchue, misérable et sordide. Cette représentation n'est point un acte isolé; elle ne fait que reproduire des types chers à l'iconographie du moyen âge, comme l'a fort bien rappelé M. Chabeuf dans sa brochure (1). Notre-Dame de Paris, avant la profanation de 1793, Saint-Seurin de Bordeaux, la cathédrale de Strasbourg nous représentent ainsi l'Église

(1) *La croix vivante du musée de Beaune.*

triomphante et la Synagogue bafouée (1). De même encore en Allemagne, à Bamberg, au portail nord de la cathédrale. La scène maîtresse du tableau de Beaune avait donc des précédents; l'exécution, point mauvaise d'ailleurs, et revêtant dans certains détails et mouvements un caractère de charme et de bonne grâce, pouvait être attribuée à un artiste français; mais il semblait que l'inspiration dût en être cherchée ailleurs, et que ce symbolisme compliqué, nuageux en quelques points, reflétât la manière allemande. Cette considération me détermina à pousser plus loin mes recherches. Le mot de *croix vivante* ne résonnait pas à mon oreille comme un terme inconnu; il me paraissait l'avoir déjà rencontré quelque part, et ma curiosité était singulièrement éveillée.

Dans cet ordre d'idées, je me référai à un ouvrage récent (2) où je découvris un dessin qui justifiait absolument ma pensée.

Sur un des plus anciens monuments de la petite ville de Brüneck en Tyrol, remontant sans doute à la fin du XVIe siècle, se trouve une fresque de quatre mètres sur six, reproduisant fidèlement, avec quelques variantes accessoires, l'idée maîtresse et les personnages agissants du tableau de Beaune. Même Christ en croix; même bras droit de la croix se terminant par une main qui couronne la Loi nouvelle, celle-ci recevant dans une coupe le sang qui découle de la main et du flanc du Sauveur, et tenant un étendard décoré de la croix; même main gauche pourfendant

(1) Viollet-le-Duc : *Dictionnaire d'architecture*, t. V, p. 155.

(2) Hoppenot (Le P.): *Le Crucifix dans l'histoire, dans l'âme des saints et dans notre vie*, 1901, p. 202 et 203.

la Synagogue, une femme aux yeux bandés, montée sur un mulet, et portant un étendard brisé à la hampe. Le bras du sommet tient une clef qui ouvre la porte du Ciel; celui du bas est armé d'un marteau frappant à la porte des Limbes, où attendent en prières les Justes de l'ancienne Loi.

Les personnages au pourtour sont quelque peu différents de ceux du tableau de Beaune, mais l'intention primitive ne s'en trouve pas altérée; c'est, au sommet, le Père éternel entouré du chœur des anges; à main gauche, derrière la Synagogue, Ève tenant à la main la pomme; derrière elle, la Mort armée de sa faux, et, enroulé autour d'un arbre, le Serpent auteur du mal; à droite, dominant et bénissant la Loi nouvelle, Marie, la mère du Rédempteur, et, suspendu à une branche d'arbre, mort, *vidé,* le Serpent dont elle a triomphé. Aux pieds de la Loi nouvelle, les quatre Évangélistes et leurs symboles; tout au bas, un groupe d'anges se dirigeant vers les Limbes, armés d'une croix de fer portée horizontalement, comme s'ils voulaient en forcer l'entrée.

On voit, par ce bref résumé, combien sont frappantes les ressemblances entre les deux tableaux. La fresque de Brüneck (1) est évidemment un précurseur de la toile de Beaune; l'ornementation en est gothique, avec influence nettement accusée du style de la Renaissance allemande; le faire est naturellement plus archaïque qu'à Beaune, en raison de la date; toutefois, la grâce dans les attitudes, le charme dans les contours n'en sont pas non plus absents; les détails du corps du

(1) Nous avons fait prendre une photographie de cette fresque ; elle est malheureusement trop imparfaite pour être utilisée.

Christ sont en particulier finement étudiés, avec une nuance de réalisme tout à fait poignante. Mais, ce qui est absolument précieux, c'est le surcroît de lumière que l'examen de la fresque fait pénétrer dans notre esprit; à la comparaison des deux œuvres disparaissent en effet les obscurités, les doutes qui, devant la toile de Beaune, nous tenaient hésitant; le rôle libérateur de la main inférieure est nettement précisé; de plus, en ce qui concerne la filiation germanique du tableau de Beaune, les appréciations énoncées plus haut se trouvent confirmées.

Voulant pousser plus loin encore mes recherches, je me reportai au célèbre *Hortus deliciarum*, d'Herrade de Landsberg, abbesse de Sainte-Odile en Alsace, en l'an 1167, manuscrit enrichi de miniatures dont l'ensemble, se référant au costume, aux mœurs, au mobilier, à la vie tout entière du XIIe siècle, offre pour cette époque une véritable encyclopédie. Le précieux manuscrit, conservé à la bibliothèque de Strasbourg, fut anéanti dans la nuit du 24 octobre 1870 par le bombardement que déchaîna l'armée allemande ; des copies, des calques en avaient été heureusement pris, et l'on est parvenu à reconstituer l'œuvre d'Herrade, sinon dans son intégrité, du moins dans la majeure partie de ses éléments (les deux tiers environ des miniatures). Le beau volume in-folio publié à Strasbourg en 1901 est déposé dans un certain nombre de bibliothèques, et nous avons pu le consulter à la bibliothèque publique de Dijon.

Le dessin du folio 38 figure le Christ en croix, accosté des deux larrons. Une femme de noble apparence, tête couronnée, montée sur un animal quadrucéphale dont chaque tête représente l'un des quatre Évangélistes,

tenant à la main un étendard surmonté de la croix, recueille dans une coupe le sang qui s'échappe du flanc du Christ; en vedette, la légende *Ecclesia*. Derrière elle, la Vierge et le centurion Longin, celui-là même qui porta le coup de lance. Du côté opposé, une seconde femme, la tête et les yeux voilés, montée sur un âne, tient à la main le couteau des sacrifices, et, dans son giron, un bouc, emblème d'impureté; à ses pieds, un étendard traîne dans la poussière. En vedette, la légende *Synagoga excœcata*, et, sur la poitrine, une tablette avec les mots : *Et ego nesciebam*. Près d'elle, saint Jean l'évangéliste pleurant, et le valet à longue robe qui présenta à Notre-Seigneur l'éponge imbibée de vinaigre. Au pied de la croix, le sépulcre d'Adam, et, un peu plus loin, les corps des Justes sortant du tombeau.

Ici encore, l'intention est la même; les personnages sont, à peu de chose près, identiques à ceux que nous connaissons déjà. L'idée seule de la *croix vivante* fait défaut; elle a dû surgir plus tard, à la fin du moyen âge, alors que s'est développé le symbolisme germanique dans toute sa bizarrerie. La filiation n'en est pas moins nettement établie, et le tableau de Beaune, la fresque de Brüneck peuvent revendiquer l'*Hortus deliciarum* comme ancêtre.

Ceci nous suffisait, et nous n'avons pas cru utile de prolonger davantage nos recherches. Le champ n'en reste pas moins ouvert, comme nous le disions au Congrès du Puy, lorsque nous avons présenté cette communication. Les deux spécimens de *croix vivante* que nous connaissons ne sont pas vraisemblablement uniques, et il serait intéressant de découvrir, dans cet ordre d'idées, d'autres symboles de la croyance bizarre de nos aïeux.

XIX

UNE STATUETTE D'ARGENT

OFFERTE A LA CATHÉDRALE DU PUY

EN 1487

Par M. Henri STEIN.

Le seigneur de La Voulte-sur-Rhône, en Vivarais, fit au chapitre de la cathédrale du Puy, en 1487, don d'une « image » en argent de la Vierge tenant son fils entre ses bras, pesant un peu plus de six marcs, et posée sur un pied d'argent où étaient figurées les armoiries du donateur, un « lion rampant ». L'objet avait été apporté à destination par Antoine d'Augier, l'un de ses serviteurs, et les membres du chapitre, assistés de quelques autres ecclésiastiques du diocèse, se réunirent pour recevoir et accepter le don ainsi fait à leur église, lieu de pèlerinage à la Vierge célèbre dans toute la France.

Voilà du moins ce que nous apprennent les deux documents publiés ci-dessous.

Sans grandes difficultés, il a été possible de retrouver le donateur de cette pièce d'orfèvrerie.

La terre de La Voulte-sur-Rhône appartenait au XIVe siècle à Louis d'Anduze, dont la fille Antoinette

épousa, le 19 juin 1395, Philippe IV de Lévis-Lautrec (1). De ce mariage naquit entre autres enfants Bermond de Lévis, l'un des négociateurs du mariage de Jean de Bourbon, comte de Clermont, avec Jeanne de France (2), puis chambellan de Louis XI, institué par sa mère héritier de la terre de La Voulte (3) et par son père (4) de celle de Miribel (5), marié en 1423 à Agnès de Châteaumorand, et mort presque centenaire, probablement en 1497 (6).

Le lion héraldique ne figure pas dans les armoiries des Lévis, mais la branche de Lévis-Lautrec portait: « de gueules au lion d'or ». C'est là, sans aucun doute, l'origine du « lion rampant » que Bermond de Lévis avait fait graver sur le pied de la statuette d'argent.

Deux ancêtres de Philippe IV de Lévis avaient été inhumés dans l'église des Frères-Prêcheurs du Puy, et leurs domaines patrimoniaux comprenaient, non loin de là, Pradelles et La Roche-en-Regnier.

La souscription de la lettre aux membres du chapitre du Puy portant « Messieurs de La Voute et de Mirabel », il y a lieu de penser qu'elle s'adresse aussi

(1) La Chenaye des Bois: *Dictionnaire de la noblesse*, XII, col. 26.

(2) Archives nationales, P 1357 [1], n° 346.

(3) Arrondissement de Privas (Ardèche).

(4) Dont le testament est aux Archives nationales, P 1369 [2], n° 817.

(5) Canton de Périgneux (Loire).

(6) Cf. H. Lafayolle: *Notice généalogique sur la branche des Lévis, sires de Ventadour, seigneurs de La Voulte*, dans *Revue du Dauphiné*, I (1877), p. 342-345; et A. Mazon: *Notice sur la baronnie de La Voulte*, dans *Revue du Vivarais*, 1898, p. 243-253. — Le nom de Bermond venait de la famille d'Anduze. — Une lettre autographe de Bermond de Lévis est conservée aux Archives nationales, P 1399 [2], n° 830.

bien à Bermond de Lévis qu'à son fils Louis, chambellan de Charles VIII, marié à Blanche de Ventadour (1), et personnage considérable, étant l'un des dix barons qui convoquaient et présidaient alternativement les États du Vivarais (2).

Il n'est pas inutile de rappeler ici qu'Antoine de Lévis, frère de Bermond, traduisit du latin en français, pour en faire hommage à Jeanne de France, un manuscrit du carme Pierre Thomas, qu'il a intitulé: *Le deffenseur de l'immaculée conception de la glorieuse Vierge Marie,* actuellement à la Bibliothèque nationale (3), richement relié, à deux fermoirs d'argent, et orné d'une miniature (4) qui représente la duchesse recevant le volume des mains d'Antoine de Lévis.

Après avoir identifié les personnages, il eût été agréable de pouvoir identifier l'objet. Malheureusement, il est inutile de le rechercher dans le trésor de la cathédrale du Puy (5), mis à sac par les marchands

(1) Bibliothèque nationale, dossiers bleus, vol. 393.

(2) Mazon, *op. cit.*

(3) Manuscrit français 989; in-4° sur vélin écrit vers 1460, de 191 ff., décrit par Paulin Paris (*Manuscrits français de la bibliothèque du Roi*, t. VII, p. 402-406). Paulin Paris affirme que c'est là « une preuve de plus des liens d'attachement et de dévotion singulière de la maison de Lévis pour la Vierge »; il n'eût pas manqué d'en rapprocher la preuve qu'apportent nos documents de 1487.

(4) Cette miniature et les autres figures et ornements de ce manuscrit sont dignes du pinceau d'un artiste véritable.

(5) Il est mentionné dans l'inventaire des objets appartenant à la sacristie de la cathédrale du Puy en 1774 (Archives de la Haute-Loire, G 157). — L'inventaire des richesses de Notre-Dame du Puy en décembre 1444 se trouve dans les *Chroniques de Estienne Médicis*, I, p. 101-130.

et les brocanteurs depuis 1825; il ne subsiste plus qu'un nombre fort restreint des merveilleuses pièces d'orfèvrerie qui le composaient; une partie a été dispersée, le reste fut détruit, et ce serait grand hasard que l'on parvînt à mettre la main sur la statuette d'argent offerte à la cathédrale du Puy en 1487, malgré ses particularités.

Cette statuette devait sans doute sortir des ateliers célèbres d'orfèvrerie du Puy, qui n'ont pas encore été étudiés (1), mais sur lesquels mon confrère M. Noël Thiollier a recueilli une série de renseignements précieux qu'il publie dans le volume du Congrès. Les archives locales doivent fournir pour cette étude une ample moisson, après avoir fait l'objet de dépouillements complets. Autour des noms des orfèvres Étienne Masson (2), Hugues Thomas (3), François Gimbert (4), des argentiers Étienne Carret (5), Pierre Amouroux (6), Dieudonné Rose (7), Guillaume Pradier (8), Armand Colomb (9), tous habitants de la ville du Puy et contemporains de Philippe IV de Lévis, dont l'un est

(1) Cf.: *Notes sur l'orfèvrerie au Puy au moyen âge et à la Renaissance et prix-fait passé en 1458 entre Jean de Bourbon, évêque du Puy, et deux orfèvres du Puy*, par Aug. Chassaing, dans les *Annales de la Société d'Agriculture du Puy*, XXXI, 1874, 2e partie, p. 41-58.

(2) Cité en 1461 (Archives de la Haute-Loire, G 524).

(3) Cité en 1466, 1472 et 1494 (Id., G 404, 394 et 366).

(4) Cité en 1479 (Id., G 403, f° 138).

(5) Cité en 1463 (Id., G 388): il était d'une famille d'orfèvres (Id., G 440).

(6) Cité en 1472 (Id., G 404).

(7) Cité en 1500 (Id., G 538, f° 2).

(8) Cité en 1502 (Id., G 410, f° 1).

(9) Cité en 1503 (Id., G 410, f° 55).

peut-être l'auteur de cette statuette de la Vierge, viendra se grouper toute une pléiade d'artistes ignorés, dont la réputation s'établirait quand on connaîtrait mieux leurs travaux.

I.

Très honnorés et redoubtés seigneurs, à voz bonnes grâces, tant que plus pouvons, nous recommandons. Playse vous sçavoir que au jour d'uy matin le capitaine d'Artiers vostre serviteur, pourteur dez présentes, a offert pour et au nom de vous et mys sur l'autier grant de l'église Nostre Dame ung ymage de Nostre Dame, d'argent, assize sur ung pié d'argent, tenant nostre Seigneur son benoyt fiz entre ses mains et sur son girom, poysant VI marcz I once et IX deniers tournois, avecques ung sierge ardant, lequel ymaige pour l'onneur et révérance de vous, et affin qu'il en soit perpétuelle memoyre, à vous ordonne et en nostre chapitre qu'elle soit mise avecques les autres sainctz ymaiges et reliques en la sacrestanerie d'icelle église, et duquel ymaige très humblement vous remercions et faysons participans perpétuellement et à tousjours mays en nous prières et oroisons, nous avons dit une belle et solempne messe en icelle église à vostre entancion, comme ledit capitaine vous pourra rapourter. Nous sommes desplaysant du différent qu'est entre vous et nous ; si vous prions pour ce qu'il vous playse y besongnher tellement que le droit de l'église soit gardé ; et s'il est aucune chouse que pour vous fere puissions, mandés et comandés le, car libéralement et de bon cueur l'acomplirons à l'aide du benoist filz de Dieu que par sa saincte grace vous doint nous, très honnorés et doubtés seigneurs, bonne vie et longue. Script en nostre chappitre au Puy, le VIII[e] jour du moys d'aoust.

Lez tous vostres très humbles serviteurs et orateurs les doyen et chapitre du Puy.

(Au dos:) A nous très honnorés et doubtés seigneurs Messieurs de La Voute et de Mirabel. R[d] (1).

II.

Les doyen et chapitre de l'église cathédrale Nostre Dame du Puy, deuement assamblés, à tous ceulx qu'il appartiendra et ces présentes varront, salut. Savoir faysons que au jour d'uy matin, date des présentes, le noble Anthoine d'Angier, cappitaine d'Altiers (2) et serviteur de noble et puissant seigneur monseigneur de La Voute, a offert dévotement à Dieu et à Nostre Dame et a mys sur le grant aultier et entre les mains des secrestains de la dicte église, avecques ung sierge ardant, ung ymage de Nostre Dame d'argent assiz sur ung pié tenant son benoyt enfant nostre créateur sur son giron, poysant VI marcz une once et neuf deniers d'argent, et au pié dudit ymage à ung lyon rampant qui sont lez armes dudit seigneur, lequel ymage, affin qu'il en soit perpétuelle memoyre, avons fait mettre en la secrestanerie d'icelle église avecques les autres sainctz ymages et précieuses reliques qui y sont; présens ad ce messire Charges de Lage (3), prothonotaire de nostre St Pere, nostre prévoust, messire Jehan Perrin (4),

(1) Archives nationales, L 740, n° 6 (Orig. papier).

(2) Artias, près de Chamalières, canton de Vorey (Haute-Loire).

(3) On trouve ce personnage mentionné dans un document de janvier 1486, et son frère Claude, abbé de Saint-Symphorien de Thiers, à la même date (Archives de la Haute-Loire, G 18, f° 68).

(4) Il était abbé de Saint-Pierre-Latour et, depuis le 28 août 1473, vicaire de la collégiale Saint-Agrève du Puy (Archives de la Haute-Loire, G 467 et 698); en 1490-1491 il est qualifié official du Puy (Id., G 606 et 639).

abbé de Sainct Pierre, messire Pierre Odin (1), abbé de Sainct Voyse d'Octenos (?), sire Jehan Bonet dict Bossilhon (2), et plusieurs autres tesmoings appellés. Et en tesmoing de ce nous avons faict sailler ces dictes présentes du sceau de la dicte église et signer par nostre notaire et secrétaire le mecredi VIIIe jour du moys d'aoust l'an mil IIII^c^ IIII^xx^ et sept (3).

Par commandement de mesdicts seigneurs :

P. DE CHALMELIS (4).

(1) Pierre Odin, chanoine de la cathédrale, né à Dijon, est, en 1484, témoin d'une donation faite par Jean de Bourbon, évêque du Puy (Archives de la Haute-Loire, G 519). Il fut le bienfaiteur insigne de la bibliothèque capitulaire (L. Delisle : *Le Cabinet des manuscrits*, t. I, p. 517). Il s'agit, dans les mots qui suivent, de la collégiale de Saint-Vosy au Puy.

(2) On trouve de nombreux personnages laïques et ecclésiastiques de ce nom au Puy.

(3) Archives nationales, L 640, n° 6 (Orig. pap. avec trace de sceau plaqué).

(4) Jean Chalmelis [ou encore Chomelix] habite Le Puy en 1454 (Archives de la Haute-Loire, G 376), et en 1572 il est question de feu Geoffroy de Chalmelis, secrétaire du chapitre (Id., G 202).

XX

UN PORTRAIT

DE

JEAN II, COMTE D'APCHIER

— 1539-1586 —

Par M. Louis VISSAGUET.

M. Grellet de la Deyte, en me donnant des renseignements sur la croix de Vissaguet, commémorative de la rencontre entre protestants et catholiques, où fut tué, en 1586, Jean II, comte d'Apchier, m'a également envoyé la photographie d'un portrait inédit de ce personnage et des renseignements biographiques. Il a bien voulu me confier le soin de les communiquer au Congrès.

Le portrait original est conservé au château de Thiolent. Jean II d'Apchier y est représenté en buste, de face, vêtu d'un riche costume du temps de Charles IX, en velours violet, garni de galons d'or et brodé de perles, l'ordre de Saint-Michel suspendu à une chaîne d'or sur la poitrine; il est coiffé d'une toque à plume blanche, de velours violet comme le costume, enrichie également de broderies d'or et de perles.

Plusieurs détails caractéristiques des traits indiquent un souci de ressemblance qui atteste la véracité du portrait, en particulier la courbe brisée des sourcils, la légère inflexion qui rompt la ligne du nez, au centre, d'une brusque saillie, les lèvres assez fortes sous une moustache peu abondante; la barbe est épaisse, en collier; la physionomie est calme et décidée.

Voici la biographie sommaire de Jean II d'Apchier.

Jean II, comte d'Apchier, baron dudit lieu et des États du Languedoc, de Thoras, Cereys, la Gorce, Salavas, etc., vicomte de Vazeilles, capitaine de cinquante hommes d'armes (l'inscription sur le portrait dit « cent »), chevalier de Saint-Michel, gouverneur du Gévaudan (1539-1586), était fils de François Martin, baron d'Apchier, vicomte de Vazeilles, etc., en Gévaudan, seigneur de Cereys en Velay, baron de la Gorce et de Salavas en Vivarais, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme de la chambre, et de Claude de Chalencon de Rochebaron.

Jean II d'Apchier naquit le 29 août 1539.

Il fut nommé gouverneur du Gévaudan en 1574 par le maréchal de Damville, gouverneur du Languedoc; il reprit peu après les châteaux d'Allenc, du Besset et de Serverette en Gévaudan, qui étaient aux mains des protestants, et signa avec eux une trêve, le 26 août 1574. En 1576, il recouvra le château du Chambon.

En 1577, le gouvernement du Gévaudan, réuni à celui du Velay, lui fut enlevé et confié à Antoine de La Tour, baron de Saint-Vidal, déjà gouverneur du Velay.

Par commission du 19 juillet 1579, Jean d'Apchier fut chargé par le roi de chasser le loup par tout

Tillion, phot.

Portrait de Jean II, comte d'Apchier,

au château de Thiolent.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

le royaume, pendant trois ans, à ses frais, moyennant le droit de percevoir, sur chaque feu d'une lieue à la ronde de l'endroit où le loup serait pris, deux deniers par loup et quatre par louve.

Le 29 juin 1581, il prit l'engagement de vendre ses baronnies de la Gorce et de Salavas, qui donnaient entrée aux États du Vivarais et aux États du Languedoc, au capitaine protestant Merle, sous la condition que celui-ci rendrait la ville de Mende.

En 1582, il fut établi gouverneur de Mende. Il opérait à titre de lieutenant du maréchal duc de Joyeuse, son cousin, et du gouverneur Saint-Vidal, lorsqu'il défit à Vissaguet (commune de Vissac, canton de Langeac) un corps de protestants commandé par Tristan de Talhac, baron de la Margeride, qu'il blessa lui-même mortellement (24 juin 1586). Une croix fut élevée sur le lieu du combat et elle existe encore.

Jean II d'Apchier avait épousé Marguerite de Chazeron, fille de François de Chazeron, en Auvergne, et d'Antoinette d'Urfé.

Peu après sa mort, le 10 décembre 1598, Jacques d'Apchier, son fils, épousa la dauphine de Talhac, fille de Tristan de Talhac, qui avait tué Jean II d'Apchier et reçu de celui-ci une blessure mortelle.

La descendance de Jean II d'Apchier est actuellement représentée par les familles d'Apchier de Pruns, de La Chapelle d'Apchier, Le Maugin d'Apchier et de Veyrac.

XXI

LES FRANÇOIS

PEINTRES DU PUY

Par M. Paul LE BLANC.

La restauration de la chapelle de Saint-Michel fut confiée à l'architecte Mallay par décision du ministre de l'Intérieur, rendue il y a plus de 50 ans, sur le rapport de Mérimée. Un peintre, archéologue de mérite, mon ami Anatole Dauvergne (1), fut chargé de surveiller l'opération du débadigeonnage de cette chapelle et de reproduire les peintures qui seraient retrouvées. Il se mit à l'œuvre et quand l'opération fut terminée, il voulut donner à la Société académique du Puy la primeur de ses découvertes. Le 1er mars 1851, il adressa à M. de Brives, président de cette société, un long et substantiel rapport. En terminant, Dauvergne, étonné du silence gardé par les historiens

(1) Dauvergne (Anatole), correspondant du Comité des travaux historiques, né à Coulommiers (Seine-et-Marne) le 28 septembre 1812, fréquenta les ateliers de Léon Coignet et de Thomas Couture. C'est lui qui posa avec le comte de Lezay-Marnesia, pour les deux philosophes que l'on voit dans le grand tableau de ce maître : *Les Romains de la décadence*. D'après ce tableau, son portrait a été lithographié in-fo. Il est décédé dans sa ville natale le 13 avril 1870.

du Velay sur les peintres dont les œuvres ornaient les églises du Puy, offrait à la docte assemblée de lui adresser une notice sur plusieurs peintres locaux, tels que les François, les Solvain, les Buffet, etc., dont il avait entrepris de réunir les matériaux durant son séjour au Puy.

Pour des raisons que je n'ai pas à indiquer ici, ni son rapport, ni sa notice ne furent insérés dans les *Annales*. Leur auteur se contenta de publier son rapport dans le journal *La Haute-Loire* (1). Quelques jours après, il vint à Brioude me rendre visite. Il m'engagea vivement à entreprendre moi-même la recherche des documents pour arriver à faire connaître les anciens artistes de la région. Suivant ses conseils, j'ai réuni de nombreux dossiers. Jusqu'ici, à part deux ou trois notices je n'ai rien publié, cherchant toujours et craignant de n'être jamais assez complet; mais, en l'honneur du Congrès, je me suis décidé à extraire de mes cartons ce qui concerne les peintres ponots de la famille François. Les quatre peintres de ce nom méritent de sortir de l'ombre. Dressé uniquement d'après des papiers d'archives, mon travail sera purement généalogique, c'est-à-dire que je m'abstiendrai de tout jugement et que je ne donnerai pas l'énumération des œuvres de ces peintres. Dans la confusion bien inévitable qui existe entre les divers membres de cette famille qui se sont consacrés à l'art de la peinture, il serait difficile de se faire de leur talent une notion exacte et nous serions certainement exposé à confondre l'œuvre de Guy François avec celles de son frère, de son fils et de son neveu.

(1) Nos des 16 et 20 mars 1851.

Ces peintres ne furent pas d'égale valeur. Seul, Guy François semble s'élever au-dessus du métier. Aussi, pendant longtemps, ce peintre conserva auprès de ses compatriotes une véritable renommée. Après sa mort, il fut qualifié de « grand » et cette épithète le suivit jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, nous en avons un témoignage bien particulier. Lors de l'inventaire des objets mobiliers du couvent des R. P. Jacobins du faubourg Saint-Laurent. dressé le 14 mai 1790, les experts chargés de ce travail n'oublient pas de faire suivre son nom du qualificatif de « grand ». Voici ce que l'on lit dans cet inventaire:

« Trouvé du côté de l'évangile, un tableau représentant une descente de croix du grand François, avec un cadre damasquiné et doré. Un autre grand tableau représentant N.-D. du Rosaire, saint Dominique d'un côté et saint Louis, roi de France, de l'autre, avec un cadre sculpté et doré, peint par le grand François.

« Autre de même grandeur représentant saint Hiacinthe, ayant à ses côtés, à genoux, dame Claude de Coubladour, peint par le même, cadre du même » (1).

Dans le quatrième quart du XVIe siècle, les François, race forte et féconde, comptaient au Puy de nombreux représentants: chaudronniers, tisserands et chirurgiens. De la généalogie très touffue de cette famille nous retiendrons seulement la partie qui concerne les quatre peintres de ce nom.

En 1583 vivaient les frères Antoine et Armand François (2), « maîtres peyroliers », comme l'on disait

(1) Archives départementales.

(2) Enquête sur la dîme abonnée de la paroisse de Craponne,

alors. L'aîné, Antoine, âgé de 50 ans, d'Antoinette Tricquaude, sa femme, avait entre autres enfants, Claude François. D'abord chorier de l'église cathédrale de Notre-Dame du Puy, son talent de chanteur le fit entrer dans les bonnes grâces de Marguerite de Valois, alors retirée à Usson. Marié, enrichi et anobli par cette reine sans couronne, il mourut seigneur ruiné des Grèzes, près Brioude, laissant une nombreuse lignée de gentilshommes, dont je possède au complet la généalogie jusqu'à nos jours.

Le cadet, Armand François, âgé de 33 ans et déjà marié à Magdeleine Delicques, mourut en 1629, laissant pour enfants: Guyot, qui suit, Jean, Claude et Magdeleine François.

Guy François.

Guyot, plus connu sous le nom de Guy, devait se faire un nom comme peintre. Il nous est impossible de donner la date exacte de sa naissance, les registres baptistaires de Saint-Jean, conservés aux archives municipales du Puy, ne remontant qu'à 1579. En cette année, il n'est pas fait mention de lui et son frère cadet ayant été baptisé le 20 novembre 1580, il est convenable de fixer sa naissance vers 1578.

Quels furent ses premiers maîtres?

Le Puy, ville de pèlerinage, n'avait jamais manqué de peintres. Au XVIe siècle, nous connaissons Claude Gouteyron, Jacques Nicolas, dit Lafleur, Josué Parier et Pierre Brun. C'est par leur enseignement que

où les deux frères François avaient figuré comme témoins: document qui est en ma possession.

se formèrent sans doute plusieurs artistes, tous nés au Puy. Pour donner quelques noms, citons : les frères Jean et Vincent Gimbert, peintres travaillant à Rodez en 1619 (1), les frères François et Guillaume Bouvier, vivant dans le Comtat-Venaissin en 1622 (2).

Sans trop de témérité ajoutons à ces noms celui de notre Guyot François et de Jean Solvain, premier du nom.

Il est de règle d'affirmer que Guy François prit, en fervent pèlerin, la route d'Italie pour aller se perfectionner dans son art. Il n'y a rien d'improbable dans ce voyage ; mais l'assertion de Félibien (3), au sujet de son entrée dans l'atelier de Simon Vouet, ne résiste pas à l'examen. En effet, si Guy François fit ce classique voyage, il ne rencontra pas Simon Vouet à Rome. Ce peintre, né à Paris, le 9 janvier 1590, n'arrive dans la ville éternelle que vers 1618 (4). Or, dès avant 1614, Guy François est fixé au Puy et il n'en sort que pour se rendre dans les villes où ses travaux l'appellent. Le livre de la marguillerie de la paroisse de Saint-Pierre-le-Monastier nous apprend qu'en cette année les marguilliers de cette paroisse payèrent à notre peintre « une somme de 83 livres pour le prix fait d'un tableau à l'huile de messires saint Pierre, saint Benoît et saint Théofrede, ou pour avoir peint tout le frontispice et la

(1) Archives municipales de l'Aveyron, *Inventaire*, t. II, p. 155.

(2) Achard (Paul) : *Notes historiques sur les peintres et les sculpteurs du département de Vaucluse. Annuaire du département de Vaucluse*, 1865, p. 265.

(3) Félibien : *Entretien sur les vies et les ouvrages des plus excellents peintres*, t. II, p. 188.

(4) Jal : *Dict. critique de biographie et d'histoire*, 2e édition. Plon, 1872, in-8°.

façade de l'entrée de ladite église Saint-Pierre, ou pour avoir doré le cadre dudit tableau » (1).

L'année d'après, par contrat du 4 octobre 1615, reçu Christophe Florand, notaire royal, il épousa demoiselle Valérie Bonnefont, fille de sire Pierre Bonnefont, marchand, fils aîné d'autre Pierre Bonnefont, aussi marchand, et de Françoise Moyen. Par ce contrat, son père lui constitua, par donation entre vifs, la moitié entière de tous ses biens, meubles et immeubles. En outre, dame Marguerite de Licques, sa mère, lui donna la somme de 200 livres.

En 1619, il peignit pour les R. P. Jésuites du collège du Puy, un tableau pour leur église. Ce tableau, qui existe encore, porte l'inscription suivante: *Guido Francisco, faciebat 1619.*

Ce fut sans doute vers les mêmes années qu'il décora de fresques l'église du même collège, qui venait d'être achevée sous la direction du frère Étienne Martellange, architecte attitré de la célèbre compagnie.

Guy François jusqu'alors avait logé à loyer dans une maison de la rue des Farges. Ses travaux lui ayant procuré de l'aisance, par acte du 11 janvier 1620, reçu Parat, notaire royal, il acheta cette maison de sire Annet Bergonhoux. Quelques années plus tard, par acte reçu Mareschal (2), le 23 février 1631, il acquit de Catherine Charbonnelle, veuve de feu Benoît Burel, en son vivant marchand cordonnier au Puy, « un toutel

(1) Archives municipales de la ville du Puy, f° IIII^xx III, v°.

(2) Trois notaires de ce nom ont exercé au Puy: Claude Mareschal (1621-1646), Pierre Mareschal (1646-1664), Claude-François Mareschal (1664-1678). Pour ne pas surcharger notre texte nous supprimerons leurs noms dans les actes reçus par eux.

jardin, avec puits qui est au coin dudit jardin, contenant environ deux cartonnades, confrontée de bise la maison du sieur acheteur, moyennant la somme de 150 livres tournois ». Aussitôt qu'il fut devenu propriétaire de cette maison, il y ouvrit un atelier de peinture. Cet atelier recevait de nombreuses visites des personnages les plus importants du Puy: Monseigneur le vicomte de Polignac, les R. P. du collège du Puy, parmi lesquels François Régis, Jean Laurent, doyen du chapitre de Notre-Dame, Hugues Davignon, l'auteur de *La Velleyade*, etc...

Davignon, dans deux pièces de vers, a conservé le souvenir de ces visites. Nous citerons ceux qui sont à l'adresse de Monseigneur de Polignac.

L'auteur supplié par les compagnons et apprentifs d'un très excellent peintre du pays du Velay de faire une honneste requeste à un grand seigneur du mesme pays, qui les visitoit et les détournoit trop souvent de leur besoigne sans leur donner le vin.

HUICTAIN

Quand le grand Alexandre et tous ses courtisans
Visitoit quelquefois d'Appelles la boutique,
L'on ne le vit jamais chiche ny mequanique.
Aux peintres compagnons donnoit force présens.
Nous recourons à vous et à toutes vos gens,
Qui estes aussi grand que ce roy magnifique:
Mettez donc (Monseigneur) la coutume en pratique
C'est de donner le vin aux garçons de céans (1).

(1) *La Velleyade ou délicieuses merveilles de l'église N.-D. du Puy et païs de Velay*. Lyon, chez Louys Muguet, 1630, in-8°, livre III,

La « boutique » de Guy François se peupla de gais compagnons ; il en venait même d'assez loin. Je noterai le bail d'apprentissage de Jean du Monteilh, fils de maître Antoine du Monteilh, de la ville de Felletin, en Haute-Marche. Par cet acte, du 4 janvier 1628, Guy François s'engage à lui « apprendre l'art de peinture, pour le temps et terme de quatre années, pour le prix et somme de 300 livres tant pour ledit apprentissage que pour la nourriture ou blanchissage du linge que ledit Sr François sera tenu de lui prêter, lui promettant de le nourrir et le coucher dans sa maison ».

Ce fut en ce temps que Guy François vint travailler en Auvergne: citons l'Adoration des bergers, peinte pour les capucins de Gannat et conservée maintenant dans l'église Sainte-Croix de cette ville; elle est signée: *Guido Franciscus Aniciensis 1630 fecit.*

Et le même sujet pour l'église des religieuses du couvent de la Visitation de Riom. Signé: *Guido Franciscus Aniciensis 1631 fecit.*

Lorsque sa sœur, honnête fille Magdeleine François, épousa, par contrat du 8 août 1622, dans la maison de Mr Me Isaac Denys, receveur des tailles pour le roy, au diocèse du Puy, Antoine Blanc, Me orfèvre, fils à feu sire Pierre Blanc, Me lapidaire, et de Gabrielle du Monteils. Guy François « ayant ledit mariage pour agréable et en faveur d'icelluy et de la lignée qui en proviendra, et pour les bons et agréables services qu'il

p. 161. On peut lire à la même page des stances sur le même sujet.

Le vicomte de Polignac n'est pas nommé, mais la lecture de l'article 10 de l'inventaire de Guy François confirme cette désignation.

a receus et espère recepvoir de la future espouse, donne et constitue à icelle, par donation faite entre vifs, la somme de 100 livres et autre somme de 30 livres pour ses bagues et joyaulx ».

Vers ces années, sans doute, Guy François fut appelé à Toulouse par son ami et peut-être allié Gabriel Ranquet, qui, depuis 1615, avait été élevé à la dignité de prieur du couvent des Jacobins. Il orna de belles et grandes peintures la salle capitulaire du couvent. En même temps, il couvrit de nombreuses fresques les murs du couvent des Chartreux de la même ville. Ces fresques n'existent plus, les plus belles ornaient une salle dans le parc d'artillerie. L'autorité militaire fit raser cet édifice en septembre 1852. Ces travaux importants procurèrent, il n'en faut point douter, à notre peintre la commande d'autres tableaux, qui ne sont pas perdus et que l'on découvrira peut-être un jour.

La maison de notre artiste était tenue comme celle d'un bourgeois, qualification dont il était fier et qu'il ajoutait parfois à celle de peintre. En effet, il appartenait de cœur à cette bourgeoisie consulaire, jalouse de ses libertés et qui donnait l'exemple de toutes les vertus chrétiennes et civiques.

Lorsque sa servante, Marguerite Mézeyrac, épousa, le 30 janvier 1632, Claude Derst, maître gantier du Puy, le contrat fut reçu dans la maison de Guy François, suivant l'usage fréquent, usité dans la bourgeoisie d'alors. Marguerite se constituait, en vertu de ses droits de famille, « une somme de 200 livres qu'elle a dit avoir gaignée et profitée de ses salaires pendant l'espace de quinze ans qu'elle a demeuré chez son maître ». Guy François ne figure pas parmi les signataires

de cet acte; mais il est à présumer que le repas de noces eut lieu dans sa maison et à ses frais. C'était le temps où maîtres et serviteurs croyaient appartenir à une même famille. Ces temps sont loins!

Le 25 janvier précédent, Guy François, qui était sur le point d'entrer en procès avec Claude François, maître chaudronnier, son frère, au sujet du règlement de ses droits de succession, transigea avec ce dernier. L'acte est long et son analyse ne présenterait qu'un assez mince intérêt. Nous préférons donner in-extenso les conventions qu'il fit le 19 septembre, même année, avec un chanoine du Puy.

« Pactes et conventions passés entre nous, Jacques Pradier, chanoyne, en l'église cathédrale Nostre-Dame du Puy, et Guy François, peintre de ladite ville.

« Premièrement a esté convenu que moy, dict François, seroy tenu, comme promets de faire audict sieur Pradier, ung grand tableau pour mettre à l'entrée de l'église cathédrale Nostre-Dame du Puy du cousté du fort, et à main droicte, depuis la sime de l'arcade et voulte y estant, jusque au bout de trois grands troux ou massoniaulx, qu'il y a au dessoubz, et de la largeur de ladicte arcade ou voulte; dans lequel tableau, je promets de faire et représanter, en huyle, le couronnement de la Vierge, avec une cour céleste aux deux extrémités, pourtraire d'ung cousté ledict Sr Pradier avec St Jacques et de l'autre cousté St Jean avec feu Monsieur Me Jean Pradier, son frère, aussy chanoyne en ladite esglise et mettre leurs armes entre deux.

« Comme aussy ledict François promets de faire le quadre dudict tableau de boys de noyer et icelluy

peindre en azur et doré de deux gros filets d'ors. le tout à mes fraitz et despans. De plus ledict Françoys promets audict sieur Pradier de peindre au dessoubz dudict tableau, les douzes apôtres en destrampe ou grisaille sur la muraille avec leurs armes. Et moy dict Pradier promets audict sieur Françoys de faire grossoyer et blanchir ladite muraille à mes frais et despans, et en oultre promets de payer audict sieur François la somme de cinq cents livres tant pour ledict tableau, quadre, que apostres susdicts.

« Et moy dict François promets, par-dessus ledict tableau et apostres, donner audict Sr Pradier, son pourtraict et ung petit tableau sepparé, ensemble celuy de dam^elle^ Catherine d'Orvy, sa belle-sœur.

« L'an mil six cents trente-deux et le dix-neuviesme jour du mois de septembre, après midy, par-devant moy, notaire royal soubzigné, et tesmoingts soubznommés, se sont personnellement establis Monsieur Me Jacques Pradier, chanoyne en l'église cathédrale Notre-Dame du Puy, d'une part, et sieur Guy François, peintre de la ville du Puy, d'autre, lesquelles parties, mutuelle stipulation intervenant, ont promis ratifier et confirmer les susdictes pactes entre eux passées et promis par ces présentes d'iceulx inviolablement observer, à quelles fins et en déduction de la somme de cinq cents livres y contenue, ledict Pradier a illecq réellement payé audict Sr François la somme de deux cents livres en escus sol et monnaye comptée et nombrée, et par ledit Sr François receue et embourcée, dont s'en est contenté, et en a quitté et quitte ledict Sr Pradier, avec promesse de ne le luy plus demander; et les trois cents livres restantz ledict Sr Pradier a promis et promet payer audict Sr François

le 24e du mois de mars prochain, veille de l'Annonciation Notre-Dame, en l'année qu'on comptera mil six centz trente-trois, auquel jour ledict François a promis et promet d'avoir le tout faict et parachevé ledict tableau et randu en estat d'estre posé au lieu pourté pour les susdictes pactes ; et ainsi, lesdictes parties respectivement, comme chacun concerne, l'ont promis et juré par serment presté, soubmission et obligations de leurs biens à toutes courts du présent royaulme de France. — Faict au Puy, maison dudict sieur Pradier, présents Me Jacques Poble et Bernard Besson, praticiens, soubsignés, avec lesdictes parties et moy notaire royal soubsigné recepvant.

« Pradier, Françoys, paintre,

« Nous présents Poble, Besson, Mareschal, notre ».

Indiquons quelques autres actes dans lesquels notre peintre figure comme témoin.

Il est présent, le 10 janvier 1635, au contrat de mariage de Claude François, fils de feu Jacques, avec Jeanne Darne. Ce contrat fut passé dans la maison de dame Antoinette de Lobeyrac, veuve de maître Étienne Viollon, vivant conseiller du roi et magistrat de la sénéchaussée.

Le 14 juillet suivant, il est présent au contrat de mariage de Françoise Bouteyre, fille de feu sieur Jean Bouteyre, en son vivant marchand libraire de la ville du Puy, avec Michel Lagrange, dit Labassette, maître tapissier de la ville de Felletin, en Haute-Marche, alors établi au Puy. C'est dans sa maison que, le 17 décembre 1637, il figure comme témoin à la donation faite par Magdeleine François, veuve de feu Louis Viannes, quand vivait notaire royal au Puy, en faveur

de sa fille Michelle Viannes, femme de Jean Bernard, marchand.

Il signe au contrat de mariage, du 14 février 1637, de sire Christophe François, fils de sire Armand François, maître tisserand, avec Marguerite Boussolade.

Pendant les guerres qui ravagèrent l'Italie, dans la première moitié du XVIIe siècle, des soldats français avaient enlevé du château de Miraflores, en Piémont, de grandes toiles dues au pinceau du chevalier Francisco Caire, habile peintre de chasses. Ces soldats employèrent ces toiles à recouvrir les baraques de campement. Just-Henry de Tournon, comte de Tournon et de Roussillon, sénéchal d'Auvergne, qui conduisait dans ces guerres l'arrière-ban de la noblesse de cette province, en fit l'acquisition facile et les fit transporter au château de Tournon.

Ces toiles étaient en fort triste état. Le sénéchal ayant admiré une toile que Guy François avait peinte pour décorer l'autel de Notre-Dame de Montaigu dans l'église du couvent des Capucins de la ville (1), couvent dont il était le fondateur, eut l'idée de confier la restauration des tableaux de François Caire à notre peintre. Il le manda donc, mais Guy François venait d'être nommé consul de sa ville; considérant que ce

(1) Ce tableau se voit maintenant dans l'église paroissiale Saint-Julien de Tournon.

travail serait de longue durée, il déclina la proposition du sénéchal et désigna pour cette tâche le peintre François Sevin. Au départ, M. de Tournon voulut donner à Guy François un témoignage marquant de l'estime qu'il avait de ses talents, et, en outre de la rémunération de ses travaux, il lui fit la promesse que les troupes qui devaient tenir garnison au Puy l'hiver suivant recevraient une autre destination (1).

Le 14 septembre 1639, il est parrain de Jean Lagrange, fils du tapissier Michel Lagrange.

La chapelle des Pénitents de la ville de Craponne renferme une descente de croix à sept personnages, signée: *Guido Franciscus invenit et faciebat 1640.*

Le 30 janvier 1647, il assiste au contrat du second mariage de son frère Claude avec honnête fille et demoiselle Marie de la Font, fille de maître Hector de la Font, notaire royal au Puy.

Enfin, il est parrain, le 4 février 1649, de Marie du Monteil, fille de sieur Geoffroy du Monteil, son gendre.

L'année suivante vit mourir Guy François.

Il testa le 5 octobre, « gisant dans son lit malade, toutefois en ses bons sens, mémoyre et entendement; il veut estre enterré en l'esglise des Carmes, tumbeau de ses prédécesseurs, et venant à la disposition de ses biens, il donne et lègue par léguat pie aux religieux mandians qui assisteront à sa sépulture et à chacun d'eux la somme de dix livres, aux dames religieuses de Sainte-Catherine de Sienne, occasion que sœur

(1) Généalogie de la maison de Tournon par Pierre-Paul Sevin, ms. in-4° conservé aux archives du château de Montmélas (Rhône). Pierre-Paul Sevin, peintre lui-même, était le fils du peintre François Sevin. Communication A. de Gallier.

Dominique François, sa fille, y est religieuse, la somme de dix livres tournois ». Il nomme ensuite ses filles, à qui il fait des legs, et institue enfin pour héritier universel sieur Jean François, son fils, peintre. Aussitôt après, le notaire recevant, Pierre Mareschal, procède à l'inventaire des biens meubles, titres et papiers du testateur.

Nous allons donner quelques extraits de cet inventaire :

Art. 1, ledit François a dit avoir dans son coffret, en or, argent monnayé, ou bagues et joyaux, en tout de la valeur de 400 livres ;

Art. 2, plus ses obligations ou précaires non perdables, estimés 800 livres ;

Art. 7, comme aussy les meubles de bois soit noyer que aultre, consistant en garde robes, cabinets, coffres, chaires garnyes, tables avec leurs tapis, escabeaux ou bancs et greniers à tenir bled, estimés 120 livres ;

Art. 9, et de plus ledit s^r François a estimé ses tableaux, tant grands que petits, estampes, desseins et ustancilles de peintre, se pouvoir monter à la somme de deux mil cinq cents livres ;

Art. 10, et finalement ledit s^r François a déclaré lui estre deub par monseigneur le viscomte de Polignac, oultre et par-dessus les susdites obligations de ses aultres créances, la somme de sept cent cinquante-deux livres par compte arresté et signé par M. l'abbé [de Polignac] (1) et autre somme de soixante livres pour tableaux deslivrés audit seigneur depuis ledit compte, faisant en bloc la somme de huict cents douze livres ;

Art. 12, a aussi ledit François estimé ses livres d'archi-

(1) Melchior de Polignac, frère du vicomte, décédé prévôt du chapitre de Notre-Dame du Puy, le 8 juillet 1699.

tecture ou aultres de l'histoire ancienne ou moderne, la somme de cinquante livres;

Art. 13, et ses armes consistant en trois mousquets, une arquebuse, un fusil et une paire pistolets, avec le fourreau, espée, halebarde et pique, le tout estimé soixante livres;

Art. 14, plus ung espinette en prix de vingt livres.

Arrêtons ici nos emprunts à cet inventaire; ce qu'il renferme n'est pas dépourvu d'intérêt, mais nous en avons déjà utilisé les principaux articles.

Ces deux actes sont très importants pour sa biographie, mais ils sont trop longs pour être reproduits ici.

Au moment de sa mort, de son mariage avec Valérie Bonnefont, décédée avant lui, Guy François laissait quatre enfants: un fils et trois filles. L'aînée des filles, Catherine, fut religieuse au couvent de Sainte-Catherine de Sienne. Son entrée en religion est du 7 septembre 1639. La seconde, Isabeau, baptisée le 16 mars 1631, fut mariée, par contrat du 23 janvier 1645, à Geoffre du Monteil, maître orfèvre, fils de feu Marcellin du Monteil et de Catherine de Montbrac. Elle portait en dot à son mari: 3.200 livres, une chaîne d'or de la valeur de 200 livres, une robe « avec sa cotte et cotilhon »; enfin, la troisième, Marie-Dominique, épousa, par contrat du 26 janvier 1656, Jean II Solvain, peintre du Puy (1), à qui elle porta 2.000 livres de dot, provenant de l'hoirie paternelle et maternelle. Valérie Bonnefont testa le 6 mars 1682.

Avant de passer à Jean François, l'aîné de ses fils,

(1) Nous ne tarderons pas à publier la généalogie de la famille Solvain; elle compte également plusieurs peintres.

disons ce que nous savons du frère puîné de Guy François.

Jean François, Ier du nom, frère de Guy.

Sa biographie sera courte, car nous n'avons pu recueillir sur lui que peu de renseignements. Cependant nous savons par les registres de Saint-Jean la date de son baptême. « L'an mil Vc quatre vingts, et le dimanche au soir, le vingtiesme du moy de novembre, a esté baptisé Jehan Françoys, fils à sire Armand Françoys, chaudronnier du Puy. Son parrain, sire Guilhaume Delicques, dit Vissaguet, marchand ; sa marraine, Louyse Françoys, femme à sire Anthoine Lavastre ».

Le 15 janvier 1622, il assiste, comme témoin, au testament reçu par Mareschal, de dame Françoise Moyen, « veuve à feu sire Pierre Bonnefont, marchand, quand vivait, de ceste ville du Puy », grand'mère de Valérie Bonnefont, femme de Guy François. Il y prend la qualité de peintre. A partir de cette date, nous ne le rencontrons plus au Puy.

L'heureuse découverte faite par M. Antoine Jacotin, archiviste départemental, d'un acte reçu par Mareschal, le 22 juillet 1655, nous apprend que Jean François était décédé à Paris ; de ce fait l'on peut conclure, en toute vraisemblance, que c'est lui qui a été désigné par Félibien comme ayant travaillé dans l'atelier de Simon Vouet, mais à quelle époque ?

Jean François, IIe du nom.

Les registres du baptistère de Saint-Jean étant égarés de 1602 à 1639, nous ne pouvons indiquer la date de la naissance du fils aîné de Guy François. Nous ne savons rien sur son enfance et sur ses études artistiques, mais c'est bien certainement sous la direction de son père qu'il apprit la peinture.

Déterminer ses œuvres serait chose difficile. On peut, au début de sa vie, les confondre avec celles de son oncle, Jean Ier du nom. Ce ne sera qué par une étude attentive et par voie de comparaison que l'on pourra les lui attribuer avec certitude.

On connaît pourtant de lui quelques tableaux conservés au Puy : en premier lieu celui de la cathédrale du Puy représentant six consuls de la ville, en robes rouges, agenouillés devant l'image de la Vierge. Au bas de cette toile, on lit: *Joannis Franciscus Aniciensis inv et fecit 1653.* Puis les deux tableaux de l'église des Carmes, peints en 1663 et 1679, et celui du collège peint en 1669. Il ne m'appartient pas, dans une notice généalogique, de rechercher en dehors des documents écrits ce qui concerne notre peintre. Voici ce que j'ai trouvé dans ces documents :

Jean François ne prenait le plus souvent que la qualité de bourgeois du Puy, parfois il y joignait celle de peintre. C'est ainsi qu'il se qualifie dans le bail d'apprentissage du 28 juillet 1659, par lequel il s'engage envers le sieur Rabaste, boulanger, d'apprendre à Jean Rabaste, son fils (1), l'art de la peinture,

(1) Jean Rabaste se qualifie dans plusieurs actes, qui ont passé

moyennant la somme de 90 livres. Jean François était alors l'un des consuls de la ville du Puy.

Tous les curieux connaissent la chapelle des Pénitents du Puy, « dont la porte aux colonnes torses est exquise et dont l'intérieur révèle d'une façon si intéressante les mœurs et les arts du Velay au XVIIe siècle » (1). C'est un musée tout rempli des œuvres de nos peintres locaux. Mais quelles sont les peintures qu'il faut attribuer à nos François? L'on dit, sans en être certain, que les peintures du plafond sont de Guy François, aidé de son fils Jean. Voici un document qui servira à établir la part que prit ce dernier à cette décoration.

En 1669, le cadet de Martin fit un legs de 100 livres pour être employé aux lambris de la chapelle. Comme il y avait plusieurs autres confrères qui étaient en état de contribuer à cette décoration ou de donner des tableaux pour mettre autour de l'église, il fut délibéré que les bienfaiteurs de la compagnie s'adresseraient au recteur ou au sous-recteur, qui tiendrait un registre de ces libéralités. En outre, il leur sera permis « d'y arborer leurs armes ou d'y mettre leurs noms ». Dans une nouvelle réunion, tenue le 19 juillet 1676, le sieur Brun de Lanthenas, recteur, exposa que plusieurs confrères étaient d'avis de faire exécuter des tableaux, peintures et dorures, pour achever la décoration de la

sous nos yeux, de « peintre et boulanger ». En 1695, il habitait en l'isle de la Saunerie, avec sa femme et ses trois filles. On lui attribuait les peintures de la grande salle du 1er étage du château des Ternes, exécutées pour Claude Bernard, vers 1678. Elles n'existent plus aujourd'hui.

(1) André Hallays : *A travers la France*. Paris, Didier, 1903, in-18, p. 139.

chapelle. Sur cet exposé, toute la compagnie choisit pour l'exécution de ce travail les sieurs François et Servant, peintres (1), et décida qu'ils seraient appelés pour les prier de travailler d'une commune main à cet ouvrage. En outre, il fut décidé de laisser toute liberté aux confrères, qui seraient portés à y contribuer, de faire eux-mêmes les conventions avec ces artistes. Jean François se mit à l'œuvre, mais il éprouva des difficultés pour le paiement de ses travaux.

Maître Anthoine Sahuc, avocat en la cour de M. le Sénéchal, et Gaspard Meyronenc, docteur en médecine, recteur et sous-recteur, lui avaient remis un mandat de la somme de 72 livres 10 sols sur le sieur Jean Garde, trésorier, qui refusa de le payer. François se pourvut devant la cour de la sénéchaussée, qui condamna Garde à le payer. Le peintre fit saisir les biens du trésorier, mais celui-ci forma opposition

(1) Les Servant, du Puy, famille d'orfèvres, comptent plusieurs peintres :

1° Guillaume Servant, oncle du suivant ;

2° Jacques Servant, marié, le 21 août 1659, à Saint-Pierre-la-Tour, à demoiselle Gabrielle Richiout, sœur de François Richiout, peintre ; elle le rendit père du suivant :

3° Pierre Servant, né le 19 et baptisé le 20 juin 1665, décédé le 1er janvier 1738 ; il avait été marié deux fois : 23 novembre 1694, 7 décembre 1709 ; il habitait une maison, rue des Ails, près la muraille de la ville : il est l'auteur d'un portrait de Mgr de la Roche-Aymon, évêque du Puy, peint en 1720 ; il est conservé à l'Hôtel-Dieu.

Le Servant nommé ici est le peintre Jacques ; je possède de lui une lettre, relative à quelques-unes de ses peintures, adressée le 21 février 1691 à M. Torrilhon de Vacherolles, à Craponne, en Velay.

par-devant le sieur Ferrebœuf, lieutenant principal de la sénéchaussée. La compagnie nomma, le 11 janvier 1678, un syndic pour suivre l'affaire, qui dut se terminer à la satisfaction du peintre (1).

Au commencement de l'année 1676, Jean François fut affligé par une longue et dangereuse maladie. Le 4 avril, de son lit, il dicta à Claude-François Mareschal, notaire royal, son testament. Il veut être enterré en l'église des R. P. Jacobins de Saint-Laurent. Il nomme les neuf enfants qui lui restaient des treize que lui avait donnés sa femme et institue celle-ci pour héritière universelle, à la charge toutefois de remettre son entière hérédité à l'un de ses enfants qui bon lui semblera. Il évalue ses biens meubles à la somme de 4.000 livres tournois, compris ses tableaux, obligations, précaires, vaisselles et argent, prohibant à sa dite héritière toute autre confection d'inventaire, voulant que foi soit ajoutée à sa déclaration et que sous le bénéfice « d'iceluy », la main-levée de tous ses biens soit donnée à sa femme, à la charge toutefois que si elle convolait en secondes noces, elle serait tenue, du jour dudit convol, de remettre ladite hérédité à ses enfants.

Il ne tarde pas à recouvrer la santé, car, le 29 juillet suivant, il signait une quittance de la somme de 75 livres, pour un tableau qu'il avait fait pour mettre à la chapelle de Saint-Michel où les filles du tiers ordre Saint-François font leurs dévotions. Cette quittance étant publiée (2) nous ne croyons pas nécessaire d'en

(1) Extrait du registre de délibérations ou confrérie du Confalon, conservé aux archives de la confrérie.

(2) *Annales de la Société d'agriculture*, t. XX, p. 491.

donner ici l'analyse, mais voici le fac-similé de la signature de Jean François.

Il était mort avant le 25 octobre 1684. Sa veuve accepta son hérédité sous bénéfice d'inventaire. Elle vivait encore en 1695, date du premier registre du rôle de la capitation du Velay (1).

Jean François avait été marié deux fois:

1° Par contrat du 12 décembre 1650, à demoiselle Isabeau Bordel de Brives, fille de noble Guillaume Bordel, seigneur dudit lieu de Brives, et de défunte demoiselle Catherine Pradier. Le marié procédait de l'avis et conseil de demoiselle Anne de Licques, veuve de feu sieur Pierre Bonnefont, son aïeul, des sieurs Claude François, Pierre Bonnefont, marchand, et Antoine Blanc, orfèvre, ses oncles. La future épouse, de la puissance et autorité dudit sieur de Brives, son père, et de l'avis et conseil de noble Hugues Pradier, baron d'Agrain, Arson, seigneur de Mons, le Bets et autres places, conseiller et magistrat en la sénéchaussée du Puy, de messire et maître Georges Pradier, docteur en théologie, chanoine de l'église cathédrale de Notre-Dame du Puy, et Claude Pradier,

(1) Archives départementales. Cf. fol. 278.

baille au mandement de Cayres, ses oncles, et de demoiselle Louise Pradier, sa tante.

Le sieur de Brives donne en dot à sa fille la somme de 13.000 livres tournois et 500 livres tournois pour robes, bagues et joyaux, et ce pour tous droits paternels, maternels, fraternels, sororiaux et autres quelconques. Isabeau mourut peu de temps après, ne laissant point d'enfants.

2° Par contrat du 19 juillet 1654, à demoiselle Anne-Marie Gay de la Blache, fille de Claude Gay, écuyer, sieur de la Blache, et de Louyse Veyrier de Plagnols. Elle était dotée de 3.250 livres, compris ses robes et joyaux. De 1655 à 1678, elle le rendit père de treize enfants, dont neuf vivaient en 1696, lors du testament de leur père. De la plupart, nous ignorons la destinée. Nommons toutefois le premier-né, Claude, baptisé le 26 octobre 1655, ayant pour parrain et marraine: noble Claude Gay, sieur de la Blache et Planhol, et demoiselle Isabeau François, femme de maître Geoffroy du Monteil, maître orfèvre. Il fut religieux au couvent des Jacobins du Puy. Louise, baptisée le 12 janvier 1657, ayant pour parrain et marraine: sieur Geoffroy du Monteil, orfèvre, et Louise Gay, fille de M. Claude Gay, sieur de la Blache. Elle épousa, du vivant de son père, avant 1677, Jacques Cormail, marchand bourgeois de la ville du Puy, d'où provint entre autres enfants: Marcellin Cormail, peintre, né et baptisé le 14 mai 1679, qui vivait en 1723, date où il donna quittance de 24 livres pour avoir peint six grands écussons aux armes de la ville, destinés aux processions (1).

(1) Archives nationales du Puy, comptes consulaires de 1723.

Barthélemy François.

Le troisième enfant d'Armand François et de Magdeleine de Licques, Claude, fut baptisé le 29 juillet 1601. Ses parrain et marraine furent: noble Claude François, conseiller et secrétaire de la reine Marguerite et seigneur de Grèzes, et demoiselle Marie d'Orvy, femme de sire Pons Irail, troisième consul et marchand du Puy. Il fut l'héritier de son père et comme lui chaudronnier. Il continua à habiter la maison paternelle, maison carrée, assise au midi, rue de la Chèvrerie et au couchant de la place appelée du Plo-de-la-Monnaie.

Claude se maria deux fois. De son premier mariage, du 22 février 1626, avec honnête fille Agnès Adreict, fille de Vidal Adreict, marchand, et de dame Laurence Mège, entre autres enfants, il eut un fils, Barthélemy, baptisé le 24 avril 1640, qui fut porté sur les fonts par Bernard Barthélemy, marchand, et par demoiselle Valérie Bonnefont, sa tante, femme de maître Guy François, peintre et consul de la ville.

Barthélemy suivit la carrière de ses oncles. Je crois que l'on ne connaît aucune de ses œuvres. Cependant il n'était pas sans quelque talent, s'il faut croire le bénédictin D. Jacques Boyer. Voici ce qu'il dit dans son *Journal de voyage* (1):

« 10 avril 1712. Je fis un marché de 12 écus avec M. François, habile peintre, pour un tableau de St Bénigne, évêque du Puy, que l'on doit poser dans la salle de l'Hôtel-Dieu, dont ce saint a été le fondateur.

(1) Publié et annoté par Ant. Vernière, Clermont-Ferrand, 1886, in-8°, p. 196 et 219.

Je fis un autre marché avec le même peintre pour deux tableaux de St Vosy et de St Scutaire, évêques du Puy. Des personnes dévotes m'ont confié ce soin et m'ont donné l'argent.

« 27 mai. J'ai accepté le tableau de St Bénigne que M. François a fait pour l'Hôtel-Dieu. Je lui ai donné huit livres pour faire deux deuils et deux autres petits tableaux que porteront les marguilliers, l'un de St Vosy, l'autre de St Scutaire. Le tableau de St Bénigne coûte 40 livres ».

Ce maître peintre se maria deux fois :

1° Par contrat du 28 janvier 1688, à demoiselle Catherine Corailhe, veuve de feu Antoine Gerentès, bourgeois du Puy, procédant de l'avis de demoiselle Marie Galand, sa mère, veuve de feu maître Barthélemy Corailhe, docteur en médecine du Puy.

Catherine Corailhe, étant malade, testa le 3 août 1689 ; elle veut être enterrée dans l'église des Jacobins et nomme pour héritiers, par égale portion, son mari, puis Barthélemy et Marie Gerentès, les deux enfants de son premier mariage.

2° Huit ans après, le 8 janvier 1696, Barthélemy François épousa à Saint-Pierre-la-Tour, demoiselle Isabeau Besson, veuve de Louis Jourde, marchand fondeur du Puy, « décédé à l'armée, comme il conste par l'attestation de M. de Puyrobert, colonel de cavalerie, du 6 mai 1692 ».

Nous croyons qu'il n'eut pas d'enfants de ces deux mariages. Voici son acte de décès tiré des registres de la paroisse de Saint-Pierre : « Le 6 février 1713, a été enterré, aux Carmes, Me Barthélemy François, âgé d'environ 60 ans (*sic*), étant décédé le jour précédent dans sa maison de [la rue de la] Chèvrerie. Ont

assisté au convoi André Boyer et Balthasard Faure qui ont déclaré ne savoir signer ».

Comme il faisait partie de la confrérie de Notre-Dame avec tous les artistes du Puy, ses confrères firent célébrer à la cathédrale un service pour le repos de son âme. M. Périssat, capitaine et trésorier de la confrérie, paya, le 30 mars suivant, cinq livres au chanoine Arcis, pour cet office (1).

Je possède cette quittance.

(1) Cette confrérie était ancienne, les guerres civiles du XVIe siècle et les troubles des premières années du XVIIe semblent l'avoir désorganisée; mais l'évêque de Maupas du Tour la réorganisa et lui donna des statuts, copiés probablement sur les anciens. D'après les documents que nous possédons, cette association avait à sa tête un directeur pris parmi les chanoines de Notre-Dame, et comme officiers, un capitaine-trésorier, un lieutenant et un porte-enseigne. La cotisation annuelle des membres était fixée à trois sols six deniers, payables à la fête de Notre-Dame d'août. Chaque nouveau confrère payait comme droit d'entrée sept sols; l'abbé du Clocher, l'un des serviteurs de la cathédrale, touchait cinq livres de gages annuels pour avertir les confrères des conférences qui se faisaient pendant l'année dans la salle basse du chapitre, et trois livres pour arranger les bancs lors de ces conférences. Il était, en outre, chargé d'avertir les membres de l'association pour les services des confrères décédés, mais pour chaque « mande » il lui était payé trois sols.

La confrérie assistait encore aux processions des principales fêtes de l'année. Elle y marchait en tête, précédée de son étendard, dont la pique était ornée d'une fleur de lis d'argent et de six musiciens revêtus de la livrée de la confrérie et portant cocardes à ses couleurs. Aux XVIIe et XVIIIe siècles, ces musiciens se composaient de quatre tambours, d'un fifre et d'une trompette. M. A. Aymard, à qui j'avais communiqué mes documents, pensait que cette société avait à l'origine un but tout artistique. Cette opinion demanderait de nouvelles recherches pour être confirmée. Cf. *Congrès scientifique de France tenu au Puy en septembre 1855*, t. II, p. 611.

XXII

LISTE

DES

ARTISTES DU VELAY

Par M. Charles GODARD.

Les anciens habitants du Velay, latinisés d'assez bonne heure, ont pu voir naître parmi eux des artistes : mais l'histoire ne permet pas de leur attribuer avec certitude les anciennes sculptures qu'on a réunies au musée du Puy. Cependant, j'aimerais à expliquer par les influences mystérieuses de l'atavisme la grande quantité de talents qui se sont révélés dans les pittoresques campagnes de cette contrée.

Cité épiscopale, Le Puy fut un lieu de pèlerinage très fréquenté dès l'époque mérovingienne. Les abbayes comptèrent, comme partout, un certain nombre de moines artistes. Le Puy renferma de bonne heure des brodeurs, des fondeurs de cloches d'église et de clochettes pour les mulets, des émailleurs, des faiseurs de camaïeux, des argentiers et des sculpteurs sur bois ou sur métal. Nous ignorons si *Gauzfredus*, qui a laissé son nom sur une des portes de la cathédrale, fut un étranger comme le peintre allemand Frantz, qui y travailla un siècle plus tard, vers 1229.

M. Léon Giron croit à une influence poitevine. M. Maurice Faucon a démontré que le franciscain frère Pierre du Puy, de 1317 à 1328, dirigeait les artistes qui ornaient de fresques la chapelle des papes à Avignon, le palais de Sorgues et la chapelle de Saint-Étienne (1).

Des peintres italiens, comme l'auteur de la fameuse fresque des « Arts libéraux » qui ornait la bibliothèque du chapitre, donnèrent des modèles nouveaux aux artistes du Velay, mais c'est au commencement du XVIIe siècle que Guy François s'assimila les procédés des Italiens. Il fonda au Puy une école et acquit du renom dans l'Auvergne et le Languedoc : les églises Saint-Laurent et du Collège gardent encore plusieurs de ses œuvres. Son contemporain, Jean Solvain, forma aussi des élèves. Michel Boyer fut un des rares provinciaux qui forcèrent les portes de l'Académie des Beaux-Arts, sous Louis XIV.

Mgr de Béthune encouragea surtout les architectes et les sculpteurs. Parmi ces derniers, Pierre Vaneau (de Montpellier), à qui M. Marius Vachon a consacré une curieuse étude, a laissé quelques œuvres au Puy, à Brioude, à Yssingeaux, en formant une école, rivale de celles des Duval, des Mathieu Bonfils, des Gabriel Samuel, dont a parlé M. Paul Le Blanc dans ses *Variétés historiques et biographiques*.

(1) *Bull. de la Soc. agric. et scient. de la Haute-Loire*, t. IX, p. 382. Art. de M. Paul Le Blanc. — *Chronique d'Étienne Médicis*, t. II, p. 260. Note de M. Chassaing. — Maurice Faucon : *Les arts à la cour d'Avignon*. — Communications de M. Léon Giron au Congrès des Sociétés savantes et à la réunion de la Société des beaux-arts des départements. — Louis Pascal : *Bibliographie du Velay*, in-8°.

Au XVIIIe siècle, Pierre Julien, l'auteur du *La Fontaine* et de l'*Amalthée*, fut aussi membre de l'Académie des Beaux-Arts, et son contemporain Robert Michel mourut directeur de l'Académie de Madrid, fonction dont son frère hérita (1).

Au XIXe siècle, Charles Crozatier, sculpteur et fondeur, a été un éminent représentant de l'art industriel. La région a produit une grande quantité de sculpteurs, de peintres et de graveurs à la même époque ; et aujourd'hui encore, plusieurs artistes de la Haute-Loire se sont acquis une légitime réputation (2).

LISTE DES ARTISTES DU VELAY

(Jusqu'au XIXe siècle exclusivement.)

ACCARION (André), architecte, XVIIe siècle.

Min. Mareschal, 6 fév. 1637. — Arch. mun., E 67. — Note de M. A. Jacotin (3).

(1) V. sur Julien la notice que lui a consacrée M. l'abbé André Pascal, dans le dernier volume des *Mém. de la Soc. agric. et scient. de la Haute-Loire* (1904). M. Paul Le Blanc a parlé des Robert dans les mêmes mémoires (t. III).

(2) Les noms de ces artistes figurent dans la *Bibliographie du Velay*, par M. Louis Pascal.

Je prie MM. Léon Giron, Antoine Jacotin, Lascombe, Paul Le Blanc, Mercier, Ulysse Rouchon, André Pascal et Édouard Terrasse d'agréer l'expression de ma reconnaissance pour les renseignements qu'ils ont bien voulu me communiquer.

(3) Les minutes citées sont aux Archives départementales. — Les Archives municipales mentionnées sont celles du Puy.

ACRE (J.-B.), peintre, XVIIe siècle.

Arch. mun., E 94, f°. 13. — Note de M. l'abbé André Pascal.

ALIGNON (Gabriel), sculpteur, du Puy, XVIIe siècle.

Arch. mun., E 45, 79 v°, 349. — Note de M. A. Jacotin.

ARNAUD (Georges), sculpteur, du Puy, XVIIe siècle.

Arch. mun., E 44, 148 v°. — Note de M. A. Jacotin.

AUBERT (Durand), architecte, de Monistrol-sur-Loire, XVIIe siècle.

1695 : note de M. Paul Le Blanc.

AVIMON (Robert), peintre, XVIIe siècle.

Abbé Payrard : *Petites éphémérides vellaviennes.*

BAILE (Laurent), sculpteur, du Puy, XVIIe siècle.

Arch. mun., E 43, 80. — Note de M. A. Jacotin.

BALLY (N.), peintre, du Puy, XVIIIe siècle.

Tablettes historiques du Velay, VIII, 151.

BEAUFILS (Mathieu, *alias* Boffy ou Bonfils), sculpteur, du Puy, né en 1676.

Reg. de capitation, 1695, p. 293. — Compoix de 1723. — Arch. mun. — Louis Pascal : *Bibliogr.*

BERARD (Jean-Antoine), maître sculpteur, XVIIe siècle.

Arch. mun., E 70, 96 v°. — Note de M. A. Jacotin.

BERARD (Jean), maître menuisier et architecte, du Puy, XVIIIe siècle.

Min. Fabre, 25 déc. 1735.

BERNE (André), sculpteur et doreur, du Puy, XVIIe siècle.

Min. Rochette, 1692, f° 123 et t. VII, f° 213. — Arch. mun., E 68, 34 v°. — Note de M. A. Jacotin.

BESSES (Hector), sculpteur, du Puy, XVIe siècle.

Min. Belut, 1588. — Note de M. l'abbé Mercier.

BESSES (Pierre), « ymageur » (sculpteur), du Puy, XVIe siècle.

Extime générale des maisons du Puy, 1544. — Arch. mun.

BESSON (Marcellin), peintre, de La Chaise-Dieu, XVIIe siècle.

1670 : note de M. Paul Le Blanc.

BLANC (Alexandre), peintre, XVIIIe siècle.

Reg. de capitation, 1747,... 1757... — Reg. des arch. mun., E 97, 119 v°. — Note de M. l'abbé Pascal.

BLANC (Joseph), peintre ornemaniste et en bâtiments.

Ibid., E 97, 119 v°. — Note de M. l'abbé Pascal.

BONGUIOT (Anastase), sculpteur, XVIIIe siècle.

Abbé Pascal: *Mém. de la Soc. agric. de la Haute-Loire,* 1904, p. 398.

BONNEFOY (Jehan), sculpteur, religieux à La Chaise-Dieu, XVIe-XVIIe siècles.

1603 : Louis Pascal, *op. cit.* — Note de M. Emm. Grellet de la Deyte.

BONY (Bernard), peintre, de Blesle, XVIIe siècle.

1623 : note de M. Paul Le Blanc.

BOUCHARDON (J.-B.), sculpteur, de Saint-Didier-la-Seauve, XVIIe siècle.

Né le 17 mai 1667. — Note de M. Paul Le Blanc.

BOUCHE (Bernard), peintre, de Blesle, XVIIe siècle.

1631 : note de M. Paul Le Blanc.

BOYER (Jean), peintre, XVIIe siècle.

Paul Le Blanc : *Variétés hist. et biogr.*, 1885, in-8°.

BOYER (Michel), peintre, du Puy, XVIIe siècle.

Ibid.

BREUIL, sculpteur, du Puy, XVIIe siècle.

Abbé Payrard : *Petites éphémérides vellaviennes,* p. 449.

BRUN (Pierre), peintre, du Puy, XVIe-XVIIe siècles.

Min. Guallien, 21 mai 1605. — Note de M. A. Jacotin. — Min. Belut, 1584, 1590, 1594, 1596, 1605, « peintre et faiseur de boîtes »,... « faiseur de tambourins ». — Ibid., 1577. — Notes de M. l'abbé Mercier.

BRUN (Vidal), peintre, du Puy, XVIIe siècle.

Min. Roche, 1666, f° 58 v°; 3 mars 1667, f° 58 v°; 4 nov. 1672, f° 259.

BRUNELLE (N.), sculpteur, du Puy, XVIIIe siècle.

1779: abbé Pascal: *Mém. de la Soc. agric. de la Haute-Loire,* 1904, p. 410.

BUFFET (Claude), architecte, du Puy, XVIIe siècle.

Arch. mun., E 47, 11. — Note de M. A. Jacotin.

BUFFET (Joseph-Bruno), architecte, du Puy, XVII siècle.

Min. Rochette, VII, f° 259 v°. — Arch. mun., E 45, 23 v°; E 90, 95 v°. — Note de M. A. Jacotin.

BUFFET (Pierre), architecte, du Puy, XVIIe siècle.

BUFFET (Joseph), sculpteur, fils de Pierre, XVIIe siècle.

Congrès scient. de 1855, p. 621. — Arch. mun., E 44, 389 v°; E 68, 15.

BUFFET (Maurice), peintre, du Puy, XVIIIe siècle.

Bull. de la Soc. d'agric., IX, 348; XXXV, 242. — *Invent. des Arch. de la Haute-Loire,* B 54. — Reg. de capitation, 1747. — *Congrès scient. de 1855,* p. 621.

CHABOT (Joseph), sculpteur, du Puy, XVIIe siècle.

Arch. mun., E 44, 322 v°. — Note de M. A. Jacotin.

CHAMBONNET (Jacques), architecte à Monistrol, XVIIIe siècle.

1709: note de M. Paul Le Blanc. — Reg. de capitation, 1720.

CHAMINAT (Charles), peintre, du Puy, XVIIe siècle.

1617: Min. Arcis. — Note de M. l'abbé Mercier.

CHAPPON (Jean), peintre, du Puy, XVIIe siècle.

Min. Mareschal, 13 juillet 1637.

COUTON (Jean), peintre, du Puy, XVIIe siècle.

Ibid., 8 avril 1630.

CROUZET (Gabriel), sculpteur, doreur et peintre décorateur, du Puy, XVIIe siècle.

Min. Arsac, 4 mai 1656. — Min. Monteymard, 8 juin 1673. — Min. Espanhon, 12 août 1659; 1er mai 1669, (v. *Petit almanach de la Haute-Loire,* 1890, article de feu M. Chassaing); 7 déc. 1670. — Min. Mareschal, 22 sept. 1675. — Min. Berard, 24 avril 1664. — *Inv. des Arch. de la Haute-Loire,* B 32, G 350, 351.

CROUZET (Antoine), sculpteur, du Puy, fils du précédent, XVIIe-XVIIIe siècles (1676-1762).

Reg. de l'état civil. — Note de M. l'abbé Pascal.

CROUZET (Claude), sculpteur, du Puy, fils de Gabriel, XVIIe siècle.

Min. Berard, 24 avril 1664. — Min. Gerentès, 29 sept. 1656. — Min. Filhot, 5 fév. 1671. — Min. Rochette, III, 159, 143 v°, 165 v°. — Min. Delafont, 7 juin 1668. — Malègue : *Album archéol.*, p. 69. — Abbé Payrard : *Petites éphémérides vellaviennes*, p. 33, 81, 143. — Albert Boudon : *Fastes consulaires du Puy*. — Louis Pascal, *op. cit.*

CROUZET (Claude), sculpteur, du Puy, frère de Gabriel, XVIIe siècle.

Arch. mun. — Note de M. l'abbé Pascal.

CROUZET (Pierre), sculpteur, du Puy, XVIIIe siècle.

Reg. de capitation, 1721.

CROUZET (Antoine), sculpteur, du Puy, XVIIIe siècle.

Reg. de capitation, 1743-1749. — Min. Rochette, IX, f° 31 v°. — Min. Fabre, 1725, p. 47, 61 ; 1721, p. 216.

DEJAX (Jean), peintre, de Brioude, XVIe siècle.

Note de M. Paul Le Blanc.

DEJAX (Benoît), peintre, de Brioude, fils du précédent, XVIe-XVIIe siècles.

Ibid.

DEJAX (Moïse), menuisier et sculpteur, fils de Benoît, XVIIe siècle.

Ibid.

DELOLME (Annet), sculpteur, du Puy, XVIIe siècle.

Arch. mun., E 43, 17 v°. — Note de M. A. Jacotin.

DUPUY (Jean), faiseur de camaïeux, XVIe siècle.

Min. Belut, + av. 1576. — Note de M. l'abbé Mercier.

DUVAL (Pierre), sculpteur, XVIIe siècle.

Min. Rochette, X, 249 v°.

FABRE (Jehan), peintre, de Brioude, XVIIe siècle.

1639: Note de M. Paul Le Blanc. Peut-être le même que le suivant.

FABRE (Jehan), peintre, du Puy, XVIIe siècle.

Reg. de taxes, 1653. — Arch. mun. — Min. Tivel, 28 août 1667. — Min. Mareschal, 5 mars 1676, p. 411 v^e.

FARIGOULES (Antoine), peintre, du Puy, XVIIe siècle.

Min. Mareschal, 17 avril 1673, 18 sept. 1678.

FRANÇOIS (Guy), *alias* Guido Francesco, peintre, du Puy, XVIIe siècle.

Louis Pascal, *op. cit.* — V. Ph. de Pointel: *Rech. sur quelques peintres provinciaux,* 1847. — *Mém. de la Soc. agric. de la Haute-Loire,* 1896.

FRANÇOIS (Jean-Christophe), fils de Guy, peintre, du Puy, XVIIe siècle.

Arch. mun., CC 20. — Min. Roche, t. X, f° 141 (prix fait publié dans *La Haute-Loire,* 21 juin 1892, par M. A. Chassaing). — Min. Mareschal, 30 sept. 1671. — Cf. Louis Pascal, *op. cit.*

FRANÇOIS (Barthélemy), frère de Guy, peintre, du Puy, XVIIe siècle.

Min. Mareschal, 14 janv. 1638, 23 juin 1688. — *Congrès scient. de 1855,* p. 621. — *Inv. des Arch. dép. de la Haute-Loire,* B 37. — Cf. Louis Pascal, *op. cit.*

FRANTZ, sculpteur et peintre, du Puy, XIIIe siècle.

Mém. de la Soc. agric. de la Haute-Loire, 1899, 1901, t. XI, p. 137.

GALAND (Pierre), peintre, du Puy, XVIIIe siècle.

Compoix de 1723, p. 85. — Arch. mun. — Reg. de capitation, 1737-1747....

GALLET (Antoine), sculpteur, de Vorey, XVIIe siècle.

Min. Rochette, X, p. 249 v^e.

GAY (Antoine), peintre, du Puy, XVIIe siècle.

Arch. mun., E 90, 105. — Note de M. A. Jacotin.

GAY (François), peintre, du Puy, XVIIe siècle.

Min. Mareschal, 30 avril 1673. — Arch. mun., E 78, 162 v^e. — Note de M. A. Jacotin.

GÉRARD (Nicolas), peintre, XVIIe-XVIIIe siècles.
Min. Arcis, 29 fév. 1699.

GIRARD-GENDRIAC-PARIS, peintre (?), XVIIIe-XIXe siècles.
(Qualifié d'artiste dans une liste d'électeurs de 1807.)

GOUYON (ou Goyon, Jean), sculpteur, du Puy, XVIe siècle.
Min. Belut — Note de M. l'abbé Mercier.

GOUYON (Guillaume), maître tailleur de camaïeux, fils de Jean, XVIe-XVIIe siècles.
Ibid.

GOUYON (Raphaël), sculpteur et tailleur de camaïeux, XVIe-XVIIe siècles.
Ibid.

GRANON (N.), peintre, du Puy, XVIIIe siècle.
Reg. de capitation, 1775.

GROS (Joseph), sculpteur, du Puy, né à Carpiniano.
Arch. mun., 1742. — Note de M. l'abbé Pascal.

GUÉRIN (Germain), architecte, de Brioude, XVIIIe siècle.
1757 : note de M. Paul Le Blanc.

GUINAMAND, sculpteur, auteur du sépulcre de saint Front à Périgueux, moine à La Chaise-Dieu.
Labbæi, *Bibl. mss.*, II, p. 767.

HACK (J.-B.), peintre et architecte, du Puy, né à Anvers, XVIIIe siècle.
Inv. des Arch. de la Haute-Loire, B 53.

JACQUES (Jehan), peintre, du Puy, XVIIe siècle.
Arch. mun. — Reg. de tailles, 1653, CC 20.

JACQUES (Georges), peintre, du Puy, XVIIe siècle.
Ibid.

JOANISSE (Antoine), peintre, de Blesle, XVIIe siècle.
1618 : note de M. Paul Le Blanc.

JOLAGE (Louis-Charles), peintre, de Brioude, XVIIIe siècle.
1733 : note de M. Paul Le Blanc.

JULIEN (Pierre), sculpteur, XVIIIe siècle.
Abbé André Pascal : *Mém. de la Soc. agric. de la Haute-Loire,* 1904.

La Devèze (André), peintre, du Puy, XVIIe-XVIIIe siècles.

Mort le 17 mars 1748. — Arch. mun., E 90, 196 v°. — Note de M. A. Jacotin.

Layes (Vital), sculpteur, du Puy, XVIIe siècle.

Min. Tivel, 1666, p. 63; 1667 (6 nov.). — Min. Rochette, IX, f° 27 v°; X, f° 220. — Min. Berard, 8 août 1673. — Arch. mun., E 41, 159, 176 v°; E 44, in-8°, 259. — Note de M. l'abbé Pascal.

Layes (Jean-François), sculpteur et arpenteur, fils du précédent, XVIIe siècle.

Reg. de la mairie du Puy. — Note de M. l'abbé Pascal.

Layes (Pierre), fils de Vital, sculpteur, du Puy, XVIIe-XVIIIe siècles.

Compoix de 1723. — Arch. mun., p. 81. — Reg. de capitation, 1695, 1719, 1726. — Arch. mun., E 91, 8. — *Mém. de la Soc. agric. de la Haute-Loire,* III, 79. — Aymard : *Album d'archéol. religieuse.*

Lespinasse-Langeac (le chevalier de), peintre, XVIIIe-XIXe siècles.

Mém. de la Soc. agric. de la Haute-Loire, 1896.

Maleygue (N.), sculpteur, du Puy, XVIIIe siècle.

Reg. de capitation, 1758, 1760, 1775.

Marcon (Joseph), sculpteur, du Puy, XVIIe-XVIIIe siècles.

Min. Rochette, XII, p. 1. — Mort en 1744. — Reg. des Arch. mun. — Note de M. l'abbé Pascal. — V. *Mém. de la Soc. agric. de la Haute-Loire,* III, 79.

Martin (Pierre), peintre, menuisier et sculpteur, de Brioude, XVIIe siècle.

1660 : note de M. Paul Le Blanc.

Michel (Gabriel), peintre, de Brioude, XVIIe siècle.

1682 : note de M. Paul Le Blanc.

Michel (Robert), sculpteur, du Puy, XVIIIe siècle (1731-1786).

Bull. de la Soc. agric. de la Haute-Loire, III, 81. Art. de M. Paul Le Blanc. — Cf. Louis Pascal, *op. cit.*

MICHEL (Pierre-Antoine-Simon), sculpteur et architecte, du Puy, XVIIIe siècle.

Ibid.

MIRAMAND fils (N.), graveur, à Monistrol, XVIIIe-XIXe siècles.

Reg. du district du Puy, 3 ventôse an II. — Malègue: *Album d'archéol. religieuse*, p. 38.

MOLINARI (Jean-Antoine), italien, peintre, du Puy, XVIIIe-XIXe siècles.

Liste des membres d'une Loge maçonnique en 1807.

MONTEIL (Hiérosme DU), graveur, du Puy, XVIIe siècle.

Arch. mun., E 45, 161, 392; E 46, 168 v°. — Note de M. A. Jacotin. — Cf. Louis Pascal, *op. cit.*

NICOLAS (Jacques), peintre, du Puy, XVIe-XVIIe siècles.

Min. Belut, 1595, 1617. — Note de M. l'abbé Mercier.

PAGES (Raymond), peintre, au Puy, XVIe-XVIIe siècles.

Arch. mun., CC 20. — Reg. de tailles, 1610.

PALLICE (François), sculpteur, de Montfaucon, XVIIe siècle.

1687: note de M. Paul Le Blanc.

PARIER (Vidal), peintre, du Puy, XVIe siècle.

Arch. mun. — Compoix de 1544.

PARIER (Josué), peintre, du Puy, XVIe-XVIIe siècles.

Min. Guallien, 23 juillet 1603. — Note de M. A. Jacotin.

PARIER (Antoine), peintre, du Puy, XVIe siècle.

1576: Extime d'Aiguilhe. — Min. Belut, + av. 1588. — Note de M. l'abbé Mercier.

PARROT (Jean), peintre, de Brioude, XVIe-XVIIe siècles.

1601: note de M. Paul Le Blanc.

PEAUROUX (N.), sculpteur, de Craponne, XVIIIe siècle.

1718: note de M. Paul Le Blanc.

PELLISSE (André-Thomas), sculpteur, du Puy, XVIIIe siècle.

1785: reg. de capitation.

PIERRE (frère), franciscain, peintre, du Puy, XIIIe-XIVe siècles.

Maurice Faucon: *Les arts à la cour d'Avignon.*

PLANCHIER (Jean), peintre, du Puy, XVIe-XVIIe siècles.

Min. Espanhon, 1607, f° 519.

PORTAL (Claude), dit *Bains,* architecte, du Puy, XVIIe siècle.

Abbé Pascal: *Mém. de la Soc. agric. de la Haute-Loire,* 1904, p. 397.

PORTAL aîné (Jean-Pierre), sculpteur, ingénieur et architecte, du Puy, XVIIIe siècle.

Reg. de capitation, 1747-1785. — Reg. du direct. dép., 23e jour du 2e mois de l'an II. — *Inv. des Arch. de la Haute-Loire,* G 158.

PORTAL cadet (Jean-Claude), architecte et sculpteur, du Puy, XVIIIe siècle.

Reg. du direct. dép., 26 frimaire an II. — Mort le 22 pluviôse an VIII. Note de M. l'abbé Pascal. — *Inv. des Arch. de la Haute-Loire,* B 75. — Noël Thiollier: *L'architecture religieuse à l'époque romane dans l'ancien diocèse du Puy.* Le Puy, Marchessou, in-4°, p. 409.

RABASTE (Jean), peintre et maître boulanger, du Puy, XVIIe siècle.

Min. Tivel, 1682, f°s 2-4; 1676, f° 52; 1685, f° 32. — Min. Mareschal, 28 juillet 1659. — Reg. de capitation, 1695. — *Inv. des Arch. de la Haute-Loire,* B 32, 37.

RABERIN (N.), peintre ornemaniste et en bâtiments, du Puy, XVIIIe siècle.

Reg. du direct. dép., 27 prairial an II.

RENAUD (Bonav.), « ymageur », sculpteur, du Puy, XVIe siècle.

Arch. mun. — Compoix de 1544.

RETOURNAC (Antoine), peintre, du Puy, XVIIe siècle.

1617: Min. Arcis. — Note de M. l'abbé Mercier.

RETOURNAC (Mathieu), peintre, du Puy, XVIIe siècle.

Min. Espanhon, 15 novembre 1666, f° 374.

RETOURNAC (Simon), peintre, du Puy, fils du précédent, XVIIe siècle.

Min. Roche, 15 février 1654. — Compoix de 1723.

REYNARD (Antoine), sculpteur et faiseur de camaïeux, du Puy, XVIe siècle.

1584: Min. Belut. — Note de M. l'abbé Mercier.

RIBEAUD (François), sculpteur, du Puy, XVIIIe siècle.

Inv. des Arch. de la Haute-Loire, B 72.

RICHIOUT (François), peintre portraitiste, du Puy, XVIIe siècle.

Min. Espanhon, 13 mars 1675.

ROBERT (Paul), peintre, du Puy, XVIIe siècle.

Abbé Payrard : *Petites éphémérides vellaviennes,* p. 371.

ROCHELIMAGNE (Antoine), sculpteur, du Puy, XVIIe siècle.

Min. Roche, XXII, f° 7, 1er février 1698.

ROME (Guillaume), peintre, de Brioude, XVIIe siècle.

1630: note de M. Paul Le Blanc. — V. *Mém. de la Soc. d'agr.,* 1853, p. 478, art. de M. l'abbé Sauzet.

ROUDIL (Jean), sculpteur, du Puy, XVIIe-XVIIIe siècles.

Min. Mareschal, 19 mars, 9 novembre 1687. — Min. Pebellier, 9 mars 1724.

ROUFFIAC (Jean), architecte, du Puy, XVIIe siècle.

Arch. mun. — Marié en 1686. — Note de M. l'abbé Pascal.

ROUSSEL (Antoine), sculpteur, de Brioude, XVIIe siècle.

Velay-Revue, 7 novembre 1900.

RULLIER (Jean-François-Régis), sculpteur, du Puy, XVIIIe siècle.

Arch. mun., E 71. — Marié le 15 avril 1766. — Note de M. l'abbé Pascal.

SAGNIARD (N.), peintre, du Puy, XVIIe siècle.

Mém. d'Antoine Jacmon, publiés par M. Chassaing.

SAIGUE (André Ier), peintre, de Pontempeyrat, XVIIe siècle.

+ vers 1694. — Note de M. Paul Le Blanc.

SAIGUE (André II), peintre, fils du précédent, XVIIe-XVIIIe siècles.

Note de M. Paul Le Blanc.

SAMUEL (Gabriel), sculpteur, du Puy, XVIIe-XVIIIe siècles.

4 mai 1689-24 novembre 1758. — *Mém. de la Soc. agr. de la Haute-Loire,* III, 79. — Notice dans Louis Pascal, *op. cit.* — V. abbé Pascal: *Mém. de la Soc. agr. de la Haute-Loire,* 1904, p. 397.

SANTET (N.), peintre décorateur, du Puy, XVIIIe siècle.

Arch. mun., AA 8, 14 août 1786. — Note de M. l'abbé Pascal.

SERVANT (Jacques), peintre, du Puy, XVIIe siècle.

Min. Espanhon, 4 février 1663, 1er février 1667, 13 mars 1675, et 1678, p. 52. — Min. Treveys, 1er février 1667. — Min. Berard, 6 février 1685.

SERVANT (Pierre), peintre, du Puy, fils du précédent, XVIIe-XVIIIe siècles.

1682-1738: Min. Fabre, 1707-1708, p. 95. — *Inv. des Arch. de la Haute-Loire,* B 40. — Louis Pascal, *op. cit.*

SOLVAIN (Jean Ier), peintre, du Puy, XVIIe siècle.

+ en 1666. — Min. Barret, 11 novembre 1631. — Min. Morel, 3 février 1624. — Min. Demans, 18 février 1630, 3 novembre 1633, 9 novembre 1634, 10 mai 1634 (document publié dans *La Haute-Loire,* 23 février 1892, par M. Chassaing; v. *ibid.,* 26 avril 1892), 28 octobre 1636. — Min. Robert, 12 mars 1638. — Arch. mun., Reg. de taxes, 1610 et 1653. — Abbé Payrard: *Petites éphémérides vellaviennes,* p. 67, 356, 396. — *Annuaire de la Haute-Loire,* 1869, art. de M. A. Chassaing. — Malègue: *Album d'archéol. relig.,* p. 84. — *Inv. archéol. de la Haute-Loire,* G 421, 541.

SOLVAIN (Jean II), fils du précédent, peintre, du Puy, XVIIe siècle.

Min. Mareschal, 11 janvier 1660, p. 138; 18 février, 4 avril, 12 avril, 30 septembre 1671; 12 février, 6 octobre 1676, 6 mars 1682, 27 novembre 1687. — Min. Mazac, 25 juin 1672.

SOLVAIN (Jean III), peintre, du Puy, fils de Jean II, XVIIe-XVIIIe siècles.

Reg. de capitation, 1695. — Compoix de 1723. — Arch. mun. — Reg. de capitation, 1737-1757. — Min. Rochette, IX, f° 276, v°. — Min. Treveys, 29 février 1688. — *Inv. des Arch. de la Haute-Loire*, B 44, 61.

SOLVAIN (Pierre), peintre, plâtrier et vitrier, fils de Jean Ier, XVIIe siècle.

Arch. mun., E 43, 17. — Note de M. A. Jacotin. — Min. Espanhon, 1675. — Min. Mareschal, 4 juin 1680, 25 novembre 1687.

SOLVAIN (Jacques), graveur, du Puy, XVIIe siècle.

1661-1703. — Louis Pascal, *op. cit.*

STARON (N.), peintre, XVIIe siècle.

Mém. de la Soc. agr. de la Haute-Loire, IX, 348.

SUDRE (Jean), sculpteur sur bois, du Puy, XVIe siècle.

Malègue: *Album archéol.*, p. 667.

TALONIUS (Sextus), *musicus* (Inscription du musée du Puy).

THOLANCE (Jean-Dominique-François), doreur et sculpteur sur bois, XVIIIe siècle.

Almanach hist. de la ville et dioc. du Puy, 1787, p. 125. — *Velay-Revue*, 1900, p. 21.

TOUZOT (Michel), sculpteur, de Saint-Antoine-de-Frazières, XVIIe siècle.

1687: note de M. Paul Le Blanc.

VACHERON (Pierre), sculpteur, de Bas-en-Basset, XVIIe siècle.

1655: note de M. Paul Le Blanc.

VANEAU (Pierre), de Montpellier, sculpteur du Puy, XVIIe siècle.

Marius Vachon: *La vie et les œuvres de Pierre Vaneau*. Paris, Charavay, in-4°, 2e éd., 1883.

VIALLENC (Jacques), sculpteur, XVIIe siècle.

Paul Le Blanc: *Variétés hist. et biogr.*

VIANÈS (Jean), peintre et tourneur, du Puy, XVIe siècle.

1588: Min. Belut. — Note de M. l'abbé Mercier.

VIGERIE (Jacques), peintre, du Puy, XVIIe siècle.

Min. Rochette, V, f° 318, v°. — Reg. de capitation, 1695.

VIGNON (J.-B.), sculpteur, de Champvielle, XVIIIe siècle.

Note de M. Paul Le Blanc.

VINCENT (N.), peintre, du Puy, XVIIe siècle.

Annales de la Soc. d'agr., XV, p. 509.

XXIII

LES ŒUVRES

DES

ORFÈVRES DU PUY[1]

Par M. Noël THIOLLIER.

I

La ville du Puy fut au moyen âge un centre commercial et industriel important qui dut son essor au célèbre sanctuaire de Notre-Dame. L'orfèvrerie était l'une de ses industries les plus anciennes; elle naquit, progressa et déclina avec le pèlerinage.

L'existence des orfèvres du Puy est connue non seulement par de simples mentions, qu'on relève à chaque instant dans les actes, mais encore par une série de textes plus instructifs, tels que contrats d'apprentissage, prix faits ou devis, dont M. Augustin

(1) Je ne saurais commencer cette étude sans remercier les personnes que j'ai mises à contribution; je ne puis les nommer toutes ici; je tiens cependant à témoigner ma reconnaissance à MM. les abbés Mercier, Fabre et Achard, à M. le docteur Birot, à MM. Paul Le Blanc, Antoine Vernière, Rupin, Jacotin, Léon Giron et à M. Joseph Fayard, orfèvre à Saint-Étienne, qui m'ont fourni de précieux renseignements, ainsi qu'à Mlle et M. Falcon, MM. le comte de Brives et Chabaury, qui m'ont libéralement permis d'étudier leurs intéressantes collections.

Chassaing a réuni un certain nombre dans une intéressante brochure (1).

La plus ancienne mention qu'il ait rencontrée se trouve dans l'inventaire dressé après le décès d'Eudes, comte de Nevers, au mois d'août 1266; il possédait entre autres bijoux, douze *petits eniaus* (anneaux) *dou Pui* (2).

Aux termes d'un acte reçu par Jean de Peyre, notaire au Puy, le 14 mars 1319, Vidal Amat, orfèvre du Puy, s'engagea à apprendre à Durand Gondol l'état d'orfèvre et à lui fournir pendant huit ans le vivre et la chaussure (3).

« En 1367, le roi Charles V accorda un règlement aux orfèvres et argentiers du Puy. Ils élisaient chaque année deux gardiens qu'ils présentaient à l'agrément de la cour commune : ces gardiens visitaient les ouvrages et, lorsqu'ils en rencontraient de défectueux ou d'inférieurs, ils les brisaient la première et la seconde fois; la troisième fois, ils dénonçaient l'ouvrier au baile de la cour commune pour être puni. Ces ouvriers fabriquaient des anneaux d'or, ornés de gemmes ou pierres fines, et maints bijoux d'or, de la vaisselle, des *garlandes* ou couronnes et autres gros et menus ouvrages d'argent ». Par cette même

(1) *Notes sur l'orfèvrerie du Puy au moyen âge et à la Renaissance.* Le Puy, Marchessou, 1874, in-16, 20 p. Extrait du XXXIe volume des *Annales de la Société académique du Puy.* — V. aussi : les *Chroniques d'Étienne Médicis*, éditées par le même, t. II, 1874, p. 260, n. 2.

(2) Chassaing, *op. cit.*, p. 3-4. Chazaud : *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. XXXII, 1871, p. 190.

(3) Chassaing, *Notes, etc.*, p. 4-5. Archives de la Haute-Loire, protocole de Jean de Peyre, reg. A, f° 45.

ordonnance, le roi avait permis aux orfèvres du Puy de hausser le titre de leurs produits (1).

Jean Toussaint, de Paris, et Pierre Durgiat, de Tiranges (2), liquidèrent, en 1369, la société qui avait existé longtemps entre eux pour le commerce de l'orfèvrerie, de l'argenterie et autres marchandises (3).

En 1386, Jacques Polignac, Jean de Fraycenet et Pierre Chanal, marchands associés pour le commerce de l'orfèvrerie, des gemmes et de l'argenterie, habitant le Puy, prêtèrent à Vidal Solvaing et à Catherine de Conches, sa femme, orfèvres du Puy, quatre-vingt-huit deniers d'or; de leur côté, les époux Solvaing s'engagèrent à livrer aux associés, successivement à la fin de chaque mois, un demi-marc d'or d'anneaux ou verges, émaillés, hachés et ouvragés d'autres manières. Ce contrat de travail à la tâche montre combien était importante la fabrication des joyaux du Puy et comment les principaux argentiers s'approvisionnaient quand leur fabrication n'était pas suffisante pour les besoins de leur commerce (4).

Louis de France, alors duc de Touraine, deuxième fils de Charles V, acheta, en 1390, de Jean Boyer, orfèvre au Puy, moyennant trente-trois francs d'or, des joyaux en or pour donner en étrennes (5).

(1) Chassaing, *op. cit.*, p. 5. *Ordonnances des rois de France*, t. V, p. 7 et 8. Migne (l'abbé) : *Dictionnaire des confréries et corporations*, 1854.

(2) Haute-Loire, canton de Bas-en-Basset.

(3) Chassaing, *Notes, etc.*, p. 6. Arch. de la Haute-Loire, protocole de Barthélemy Maynier, notaire.

(4) Id., p. 7, *Ibid.*

(5) Id., p. 8, *British Museum*, add. ch. 2824; *archives de Joursanvault*, 2413.

Le compoix ou cadastre de 1408 indique que le Puy comptait alors quarante-neuf argentiers ou orfèvres, tous propriétaires fonciers tenant boutique, et comme tels contribuant aux tailles de la ville. Le même document mentionne sept affineurs de métaux précieux (1).

La réputation des orfèvres du Puy s'étendait au loin, nous en avons la preuve dans le fait suivant, signalé par M. Charles Samaran: Jean IV d'Armagnac ayant besoin d'argent engagea en 1426 sa belle croix, aujourd'hui conservée à Castelnau-de-Montmirail (Tarn), à Huet de Saint-Mars, écuyer du duc d'Orléans, pour payer la dot de la duchesse, sa sœur. Cette dation en gage avait été précédée d'une estimation faite par un orfèvre du Puy (2).

Trois ans après, le 11 août 1429, les consuls de Riom, ayant voulu faire confectionner une châsse pour les reliques de saint Amable, s'adressaient à ce même Jean Boyer ou Bouhier, orfèvre du Puy. Un acte postérieur (du 20 mai 1474) indique que cette châsse devait avoir un clocher, des images, chapiteaux, crête, claires-voies, etc. Mais Jean Bouhier ne put terminer le travail, qui fut confié à Jean Adam, garde de la monnaie de Saint-Pourçain et orfèvre en cette ville (3).

En 1456, Charles VII avait interdit la fonte et l'affinage des matières d'or et d'argent; cette défense,

(1) *Chroniques d'Étienne Médicis*, éd. Chassaing, t. II, p. 260.

(2) « Laquala crotz adonc per abant que fossa baylada aldit Huet foc estimada per certans merchans de ladita bila del Puey ». Samaran (Ch.): *La croix précieuse des comtes d'Armagnac conservée à Castelnau-de-Montmirail (Tarn)*. Auch, 1901, in-8°, 20 p. Extrait de la *Revue de Gascogne*.

(3) *Archives de la ville de Riom*, G, liasse 109. Cette pièce inédite m'a été signalée par M. Antoine Vernière.

qui avait pour but d'arrêter la raréfaction des monnaies, était aussi une entrave gênante pour l'orfèvrerie. Sur les remontrances « des orfèvres et ouvriers du mestier d'orfèvrerie et argenterie de la ville et cité du Puy en Velay » exposant « que de toute ancienneté ils avoient accoustumé et qu'il leur avoit esté permis d'acheter des changeurs de lad. ville ou d'autres personnes or et argent, et icelluy affiner, quand besoing leur en a esté, pour convertir et employer en leur dit mestier et ouvraige », « le roi voulant », est-il dit, « le fait et mestier d'orfaivrerie et argenterie en lad. ville du Puy estre entretenu », autorisa les orfèvres de cette ville à affiner toutes matières de dix deniers de loi et au-dessus, excepté toutefois la monnaie du coin royal ou du coin du dauphin de Viennois, à la condition que « l'ouvraige qu'ilz en feront, tant gros que menu, soit du poix et de la loy qu'il a esté ordonné par les derrenières ordonnances » (1).

L'un des textes les plus curieux concernant l'orfèvrerie du Puy est certainement un prix fait de l'année 1458. Aux termes de cet acte, Jean de Bourbon, évêque du Puy et abbé de Cluny, commanda à deux orfèvres du Puy, Thomas et Bertrand Reynoard, une image de saint Pierre en argent doré. Cette image devait être du poids de cent marcs d'argent, soit environ vingt-cinq kilogrammes ; elle reposait sur un piédestal orné de motifs d'architecture. Sur les faces de ce piédestal se déroulaient les scènes de la vie du prince des apôtres, exécutées en émail. Il semble résulter du texte de la convention que l'image devait

(1) Ces lettres patentes furent données à Gannat le 2 septembre 1456. L'original appartenait à M. Chassaing, *Notes*, p. 9 et 10.

être faite au repoussé, ce qui éveille l'idée d'une véritable statue (1).

Une autre pièce célèbre, sortie des ateliers du Puy, était la *Chadaraita* ou niche monumentale de la Vierge noire, œuvre de François Gimbert et pour laquelle le roi Louis XI avait, en 1476, donné cent marcs d'argent (2).

La mention la plus récente qui soit connue d'une œuvre importante faite au Puy, remonte au 9 avril 1533 : c'est une quittance aux termes de laquelle l'orfèvre Raymond Duc reconnaît avoir reçu une somme de quarante-trois livres pour la façon du *chef et expaules d'argent* de la statue de saint Agrève qui se trouvait dans l'église Saint-Agrève au Puy (3).

La corporation des orfèvres du Puy adopta, sous Charles VIII, les armoiries que le roi avait accordées aux orfèvres des autres villes de France ; elles décoraient les bannières qu'ils déployaient en tête de leur métier, dans les processions solennelles et les cérémonies publiques. Leur patron était saint Éloi et les messes de la confrérie se célébraient à l'église Saint-Laurent (4).

Le compoix de 1544 ne mentionne plus que dix-sept orfèvres ; ils étaient quarante-neuf en 1408. Cette décroissance indique que le pèlerinage de Notre-Dame du Puy était bien déchu de son ancienne

(1) Comme l'église de Cluny était placée sous le vocable de saint Pierre, la statue commandée aux deux orfèvres du Puy était peut-être destinée au monastère de Cluny, dont Jean de Bourbon était abbé ; et il serait intéressant de savoir si les inventaires de la célèbre abbaye n'en font pas mention. Chassaing, *Notes*, p. 13 à 20.

(2) *Chroniques d'Étienne Médicis*, éd. Chassaing, t. I, p. 260.

(3) Archives de la Haute-Loire, G, 553, f° 148.

(4) Chassaing, *Notes*, p. 10 et 11.

splendeur. A cette cause spéciale doit s'en ajouter une autre plus générale, c'est la tendance qu'eut, dès le XVIe siècle, l'industrie des orfèvres à se centraliser à Paris. Déjà en 1596, l'orfèvre Mathieu Brindeau était obligé de faire venir d'Avignon « deux cordelières d'argent fin en chaîne carrée, avec vase au pied de chacune, du poix de unze onces de marc » (1). Néanmoins, les orfèvres continuèrent à jouer un rôle politique et désignèrent, jusqu'à la fin de l'ancien régime, des électeurs chargés de nommer les consuls (2).

Ce développement de l'art de l'orfèvrerie au Puy avait contribué à donner le goût du luxe; on est étonné de la quantité de bijoux que révèlent les textes de certains contrats de mariage (3); encore aujourd'hui, aux jours de fête, les femmes de la Haute-Loire portent une véritable profusion de dorures. L'inventaire du trésor de la cathédrale du Puy dressé en 1444 mentionne trente-trois châsses et reliquaires, vingt-six calices, onze statues de la Vierge, d'anges et autres figures, dix candélabres, neuf croix, neuf lampes, neuf mitres, des crosses avec leurs hampes, des fermails de pallium, anneaux épiscopaux, couronnes de la Vierge et de son enfant, des représentations de tours et de châteaux, entre autres celui de Ventadour,

(1) Minutes de Belut, archives de M. le comte de Causans (communication de M. l'abbé Mercier).

(2) Aymard: *Album*, p. 5. — *Annales de la Société d'agriculture*, t. XXXV, 1889-1897. Le Puy, 1893, p. 195.

(3) V. le contrat de mariage de Saurète de Villaret avec Jean de Mercœur, cité par Chassaing, *Notes*, p. 6, et aussi la description des bijoux des dames du Puy, donnée par Antoine de la Salle dans les *Quinze Joyes de Mariage*, éd. Jannet. Paris, 1857, p. 81.

custodes, encensoirs, burettes, etc., le tout en or ou en argent; et il est permis de penser que bon nombre de ces œuvres étaient de provenance locale (1). D'autres inventaires sont plus explicites et indiquent la marque d'origine (2).

On possède peu de détails sur les familles des orfèvres, beaucoup paraissent originaires de la région; l'un d'eux, Louis Antier, qui vivait en 1584, venait de Paris (3); un autre, et non des moindres, François Gimbert, était de Limoges; son nom s'est écrit aussi *Guybert* et *Ymbert;* il fut le chef d'une nombreuse lignée d'orfèvres qui vécurent pendant le XVIe siècle et qui sont assez difficiles à distinguer entre eux, car ils portèrent presque tous le prénom de François (4).

(1) *Médicis,* éd. Chassaing, t. I, p. 101.

(2) En 1609, le calice de la confrérie de Saint-Sébastien portait au pied un crucifix « et de l'aultre coûté y a escrit Puy, à la patène y a aussi escrit Puy ». Minutes de Belut, archives de M. le comte de Causans (communication de M. l'abbé Mercier).

(3) Minutes de Belut, archives de M. le comte de Causans (communication de M. l'abbé Mercier).

(4) L'origine de François Gimbert nous est révélée par un texte que n'ont pas utilisé ceux qui se sont occupés des questions d'orfèvrerie locale. Le chroniqueur Médicis rapporte, en effet, que la ville de Limoges et ses environs ayant souffert en 1461 d'une épidémie, ses habitants envoyèrent une offrande à la Vierge du Puy et recommandèrent aux messagers de « se retirer devers ung citadin de Lymoges, appelé François Guybert, orfèbvre que audict Puy s'estoit nouvellement repatrié par mariage ». *Médicis,* I, 132. Dans l'inventaire de la série G des archives de la Haute-Loire, dressé par M. A. Jacotin, Le Puy, 1903, in-4°, on trouve une série d'actes intéressant les orfèvres de ce nom, notamment p. 124, 128, 156, 211, 389, 414 et 507. Il y eut aussi à Limoges de très nombreux orfèvres du nom de Guibert aux XVIe et XVIIe siècles. V. Texier (l'abbé): *Dictionnaire d'orfèvrerie.* Paris, 1856, p. 910 et 911.

Ce furent de véritables artistes car, sans parler de la *Chadaraita* de Notre-Dame qui a disparu, nous possédons d'eux la croix de Saint-Médard de Saugues, et celle de la collection Falcon, qui sont des œuvres d'art. Certains de leurs confrères méritent également de sortir de l'oubli dans lequel ils sont restés jusqu'ici. Dans ce nombre je citerai: Jacques Crozet, qui a signé la croix des mégissiers de Saugues, Jean du Monteil, qui fit le calice de la cathédrale de Lyon, Claude Borie, Dieudonné Rose, Guillaume Cheyrac, Jacques Reynoald et Nicolas Carlat, auteurs d'œuvres que je crois pouvoir identifier avec une presque certitude.

Il y a plus et déjà, à cette époque, certains habitants du Puy eurent le goût des arts et de la haute curiosité; je me permettrai de citer un texte déjà mentionné par M. Chassaing et tiré des registres des audiences du parlement de Toulouse. « En la ville du Puy fut naguières ung chanoine nommé Jaques Bodon, *qui in bonis fortune erat valde sublimatus,* car il avoit bien vaillant trente mil escuz; et entre autres choses, avoit ung lièvre tout d'or avec les yeulx de dyamans qui trahinoit ung char aussi d'or; une Serene toute d'or, tenant ung mirouer tout de perles, et ledit lièvre valoit bien six mil escuz; une saincture d'or que fut de dame Bonne (1), de grant valeur, engagée audit Bodon pour trois mil ducatz; ung moton avec une grant toison d'or; une belle coupe d'or et autres joyaux, *adeo quod tam in pecunia contaminata quam*

(1) Il s'agit sans doute de Bonne de Berry, mariée en 1394 à Bernard d'Armagnac et morte en 1435. La maison d'Armagnac possédait au XVe siècle la baronnie de Bouzols, près Le Puy.

non contaminata, il possédoit et estoit riche de trente mil escus » (1).

II

Si quelques-uns des renseignements historiques qui précèdent étaient connus, les œuvres des orfèvres ne l'étaient presque pas. Seules les croix de Vernassal et de Saugues avaient été décrites par M. Aymard. Celle de Cubelles avait été signalée par M. l'abbé Fabre et celle de Saint-Privat-d'Allier par M. l'abbé Achard. On avait en outre négligé un élément sérieux d'information, je veux parler des bijoux ; aussi on ne se faisait qu'une idée incomplète de l'art de l'orfèvrerie au Puy. Le nombre des monuments étudiés ici permettra de préciser quelques points restés obscurs.

J'ai rencontré, au cours de mes excursions dans la Haute-Loire, plus d'objets que je n'en signale ; mais j'ai tenu à étudier uniquement ceux qui portent en eux-mêmes la marque de leur origine ; c'est-à-dire le poinçon de la communauté composé du mot **puy**, **poy** ou **poy** au-dessous d'une couronne royale (2). Je ne

(1) Chassaing, *Notes,* p. 13.

(2) L'institution des poinçons remonte seulement à la fin du XIIIe siècle : par une ordonnance de décembre 1275, Philippe le Hardi décida que chaque ville siège d'une communauté aurait un poinçon spécial pour marquer les ouvrages d'argent (*Ordonnances des rois de France,* t. I, p. 814). — Le 14 juin 1313, Philippe le Bel rendit une ordonnance à peu près semblable à la précédente s'appliquant aux matières d'or (*Ordonnances,* t. II, p. 522).

A ce poinçon vint s'ajouter, au mois de mars 1378, une deuxième marque. La première garantissait le titre de l'ouvrage,

me suis écarté de cette règle que pour deux objets : les croix de Saint-Privat-d'Allier et de Lavoûte-sur-Loire, car j'ai de fortes présomptions de croire qu'ils ont été fabriqués au Puy. S'il n'a pas été parlé de tous les autres, il y a cependant des raisons de supposer que plusieurs d'entre eux ont été exécutés dans la région. On pourra les étudier plus tard.

Les bijoux ne portent pas la marque *Puy*. Ils n'ont, le plus souvent, aucun poinçon visible ; cette absence de poinçon tient, je crois, à ce que fréquemment ils n'ont pas le titre légal (1). On peut avoir, cependant, la preuve

la seconde devait en indiquer l'auteur. Une autre ordonnance, rendue, en 1429, par Henri VI, roi d'Angleterre, alors maître de Paris, réitéra ces prescriptions.

Malgré ces ordonnances, les grandes pièces d'orfèvrerie du Puy ne portent le double poinçon qu'à partir de la fin du XVe siècle. La croix de Saint-Privat-d'Allier, notamment, en est dépourvue. Peut-être les prescriptions royales étaient-elles tombées en désuétude ; et il est assez intéressant de noter qu'il n'est pas question de poinçon dans le règlement, ci-dessus mentionné, donné par Charles V aux orfèvres du Puy en 1367. Je serais cependant plutôt porté à croire que certaines pièces n'avaient pas le titre voulu. Les croix du musée du Puy et de Cubelles portent seulement le poinçon de la communauté. Une autre, celle de Lavoûte-sur-Loire, n'a que le poinçon de maître.

A partir du règne de Louis XIV, on adaptait aux bijoux et menus ouvrages qui ne pouvaient pas supporter la marque, un cachet de cire sur lequel était empreint un *symbole identique à celui du poinçon*.

V. pour ces questions, outre les ordonnances précitées : Paul de Cazeneuve : *La Garantie française*, Alger, 1899, in-8°, p. 11 à 18 ; Lacroix et Seré : *Le Livre d'or des Métiers*, Histoire de l'orfèvrerie joaillerie, Paris, 1850, in-8°, p. 43 à 93.

(1) Je dois ce renseignement à M. Perrier, marchand de matières d'or à Saint-Étienne, qui a pu constater cette insuffisance du titre pour de nombreux bijoux anciens achetés dans la Haute-Loire.

Félix Thiollier, phot.

Buste de saint Chaffre,

au Monastier.

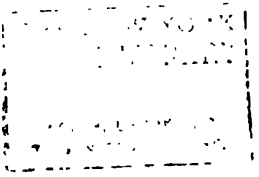

de leur origine, car le musée de cette ville a recueilli une collection remarquable des poinçons et des matrices qui ont servi à les faire. A en juger par les œuvres que j'ai vues, le poinçon portant le nom de la ville du Puy a été employé depuis la seconde moitié du XVe siècle jusqu'à une époque assez avancée du XVIe. Ses dimensions étaient beaucoup trop grandes pour qu'il puisse être appliqué sur des bijoux. Au XVIIIe siècle, le poinçon de la communauté des orfèvres représentait une poulie sur laquelle passe une corde (1).

S'il est certain qu'il a existé des orfèvres au Puy dès une époque reculée, les œuvres antérieures au XVe siècle sont très rares, et rien ne permet de les attribuer avec certitude à des artistes locaux.

Le buste de saint Chaffre au Monastier (pl. 1) peut dater du XIe ou du XIIe siècle; il ne diffère pas sensiblement des œuvres similaires de la même époque. Rien n'autorise donc à lui donner une origine velaisienne (2).

La croix en cuivre du Bouchet-Saint-Nicolas paraît remonter au XIIIe siècle; il n'est pas possible non plus de savoir si elle provient ou non d'ateliers locaux (3).

A en juger par les textes ci-dessus énumérés, le XVe siècle aurait été l'époque la plus florissante de l'orfèvrerie au Puy; l'archéologie confirme ces données, et les plus belles pièces qui existent encore datent de la

(1) Lacroix et Seré: *Le moyen âge et la Renaissance*, t. III, orfèvrerie, f° XXXVI.

(2) V. sur ce buste: Aymard et Mallègue: *Album*, p. 7 à 9; Thiollier: *L'architecture religieuse à l'époque romane dans l'ancien diocèse du Puy*. Le Puy, p. 1900, 124 et pl. LXXXIX.

(3) J'ai signalé cette croix, en 1903, au Concours archéologique du journal *l'Éclair*. Je compte en donner bientôt une description plus complète.

période comprise entre 1440 et 1540; celles que nous possédons de cette époque, toutes poinçonnées, sont en argent ou en vermeil; leur exécution est très soignée. Comme les compoix de 1544 et les autres documents écrits nous révèlent que cet art fut en décadence à partir du XVIe siècle, de même les objets du XVIIe ou du XVIIIe siècle que possèdent les trésors des églises ou les musées sont beaucoup moins intéressants. Ils peuvent provenir du Puy, mais ne sont plus poinçonnés; on employa le cuivre au lieu de l'argent, et, chose curieuse, lorsqu'on s'est servi de matrices ou de poinçons analogues pour l'estampage, la ciselure est grossière.

Les objets les plus intéressants de l'industrie locale sont alors les simples bijoux et joyaux, petites croix, reliquaires portatifs, bagues, plaques, fermoirs, roses, boucles d'oreilles et passants en or, en argent ou même en cuivre, généralement émaillés ou enrichis de pierres précieuses et que l'on continua à fabriquer avec les mêmes poinçons et en assez grand nombre jusqu'au milieu du XIXe siècle (pl. 19).

III

On sait que pour orner et travailler le métal, l'orfèvre dispose de trois procédés: la fonte, la gravure et le repoussé; ces trois procédés furent employés au Puy, mais d'une façon fort inégale. On a exécuté par la fonte quelques chatons de bagues, quelques bagues entières généralement en cuivre, ou quelques bijoux en formes de plaques (1). La gravure a été employée

(1) Les bijoux en cuivre sont généralement fondus; c'est à dessein

pour les parties accessoires des grandes pièces d'orfèvrerie, tels que les sujets des patènes ou les faces latérales de monstrances; par contre, la presque généralité des œuvres locales sont exécutées au repoussé: estampées lorsqu'il s'agit d'objets qui pouvaient être reproduits plusieurs fois, telles que les croix processionnelles; repoussées lorsque l'objet était fait spécialement, pour une personne ou une église déterminée. La croix reliquaire de Saint-Privat-d'Allier a été exécutée par ce procédé. Il n'est pas rare de constater que sur la même pièce les ornements exécutés au repoussé sont d'un style plus ancien que les ornements gravés; le fait n'est pas spécial au Velay, car, pour les objets estampés, on se servait souvent de vieilles matrices; par suite, l'époque de la fabrication peut être moins ancienne que semblerait l'indiquer le style de l'ornementation.

J'ai dit qu'à la belle époque de cet art local, la seule matière employée pour les objets de grandes dimensions fut l'argent; il est quelquefois doré sur toute sa surface; tels: les calices du trésor de la cathédrale de Lyon de la collection Chabaury (pl. 9), la croix de Saint-Privat-d'Allier (pl. 13) ou la croix que représente la planche 14; mais, le plus souvent, la dorure n'intervient qu'accessoirement pour faire ressortir certaines parties, comme la chevelure, le nimbe ou la ceinture du Christ. ou encore les médaillons sertis sur les branches des croix. Les croix de Saint-Médard de

que je ne parle pas des boucles de ceinture ou des crochets destinés à suspendre les ciseaux qui furent fabriqués en grand nombre au Puy. Quelques-uns portent l'image de la Vierge du Puy. Le travail est trop grossier pour qu'on puisse les comprendre dans l'orfèvrerie. Ils relèvent plutôt du métier du fondeur.

Saugues (pl. 2), de Vernassal (pl. 15 et 16) et celle de la collection Falcon (pl. 17) entrent dans cette catégorie.

Les orfèvres se procuraient aussi sur place les pierres précieuses dont ils ornaient leurs bijoux. Le sol de la Haute-Loire jouit, sous ce rapport, d'une réputation classique dans le monde des géologues. C'étaient les corindons (saphirs), grenats, zircons, spinelles (rubis) et les opales, que l'on trouvait et que l'on trouve encore dans les laves poreuses du Riou-Pezouliou, près d'Espaly, ou à Saint-Pierre-Eynac. Le moyen âge les connut et les apprécia; c'est ainsi qu'on les voit plusieurs fois mentionnés dans l'inventaire des joyaux de la couronne sous le nom de saphirs du Puy (1). Les moules

(1) Douet-d'Arcq: *Choix de pièces inédites relatives au règne de Charles VI*, t. II, p. 279. — V. aussi Paul Le Blanc: *Les pierres précieuses du Riou-Pezouliou*, dans les *Mémoires et procès-verbaux de la Société agricole et scientifique de la Haute-Loire*, t. III, 1881-1882. Le Puy, 1885, p. 138 et suiv. A défaut d'autres preuves, le quatrain suivant rapporté par Odo de Gissey: *Discours historique de la très ancienne dévotion de Nostre-Dame du Puy*, Le Puy, Varoles, 1654, 3e édit., in-8°, p. 16, et qu'on lisait de son temps en un vieil « escriteau » de la cathédrale, suffirait à indiquer l'ancienneté de l'exploitation de ces gisements:

LAPIDES UT IN INDIA
PRETIOSI IN VELLAVIA
FLUUNT IN ABUNDANTIA
VIRTUS QUORUM PROBATA

On peut enfin consulter d'intéressantes notices publiées dans le *Journal des Mines*, 1808, t. XXIII, p. 305, et dans Gobet: réédition de 1779 (t. I, p. 359) de la *Restitution de Pluton*, par Martine de Berterau.

Un texte plus ancien encore, mais qui paraît ne faire allusion qu'aux vertus curatives du saphir du Puy, a été publié par

de l'Ance du sud et de la Virlange fournissaient et fournissent encore des perles fines estimées (1).

La statuaire, quelquefois un peu rude, a toujours un réel caractère; certaines statues du Christ sont très expressives, celles des croix de Saint-Médard (pl. 2) et de Saint-Crépin de Saugues, par exemple, exécutées au repoussé, révèlent de véritables artistes; deux seules sont grossières: celles des croix de Vernassal et de Sainte-Anne de Saugues (pl. 12, 15 et 16).

Les branches de la croix se terminent de différentes manières: les unes sont simplement carrées et sans renflement; à d'autres, on voit un trilobe, une fleur de lis ou un ornement en forme d'arc en accolade; souvent, le motif terminal est précédé d'un double renflement semi-circulaire. Les croix sont plutôt d'un aspect massif et trapu; celles du musée du Puy, de Saint-Médard de Saugues et de Lavoûte-sur-Loire sont les plus légères. Une seule est du type dit écoté: celle de Sainte-Anne de Saugues.

Le croisillon vertical est un peu plus grand que les croisillons horizontaux; cette particularité n'est pas spéciale au Velay: presque toutes les croix d'origine française sont comprises de la sorte, ce qui leur donne un très réel cachet d'élégance, qu'on ne s'explique souvent pas au premier abord, car cette différence est minime. Dans la Haute-Loire, elle varie de cinq millimètres à un centimètre. La cause en est pourtant certaine. Une des croix étudiées ici, celle de Sainte-Anne de Saugues, a, au contraire, le croisillon vertical

Pannier: *Les Lapidaires français au moyen âge : Bibl. de l'École des hautes études.* Paris, 1882, p. 248.

(1) Fabre (l'abbé): *Notes historiques sur Saugues.* Saint-Flour, 1900, p. 344 et 345.

un peu plus petit, et il suffit de la comparer à toutes celles qui sont reproduites ci-après pour voir combien son aspect est plus lourd. C'est ce même caractère qui permet de distinguer à première vue les œuvres françaises des œuvres espagnoles.

M. Aymard (1) avait considéré comme caractéristique de l'orfèvrerie du Puy, un motif d'ornementation consistant en une petite rosace à six pétales allongés. Sa théorie était ingénieuse: cet ornement ressemble en effet beaucoup au chrisme dégénéré que l'on trouve sur les monnaies épiscopales du Puy; et M. Aymard pensait qu'en l'adoptant, les orfèvres et émailleurs locaux s'étaient inspirés d'un motif qu'ils avaient constamment devant les yeux sur les monnaies les plus usuelles du pays. Il me paraît cependant impossible d'être aussi absolu; je n'ai, en effet, rencontré de roses à six lobes que sur la monstrance de Saint-Jean-de-Nay (fig. 1); celles du calice de Taillac ont cinq lobes; et, d'autre part, ce motif est d'un emploi constant sur les objets de provenance limousine où l'on trouve aussi bien des roses à six, qu'à quatre, cinq, sept ou huit lobes (2).

(1) *Congrès scientifique de France*, XXIIe session, 1855, t. II, p. 20 et suiv.

(2) Le motif d'ornementation, composé de roses à six lobes, n'est certainement pas une caractéristique de l'orfèvrerie du Puy. Les roses, quel que soit le nombre de leurs lobes, sont d'un emploi constant dans la décoration limousine.

Les roses à six lobes étaient connues et employées comme motif d'ornementation bien avant qu'on ne les trouve sur la monnaie épiscopale du Puy, puisqu'on en voit sur la statue de sainte Foy de Conques.

J'ai noté des roses à six lobes sur une série d'objets exposés en 1900 au Petit Palais et qui certainement ne provenaient pas des

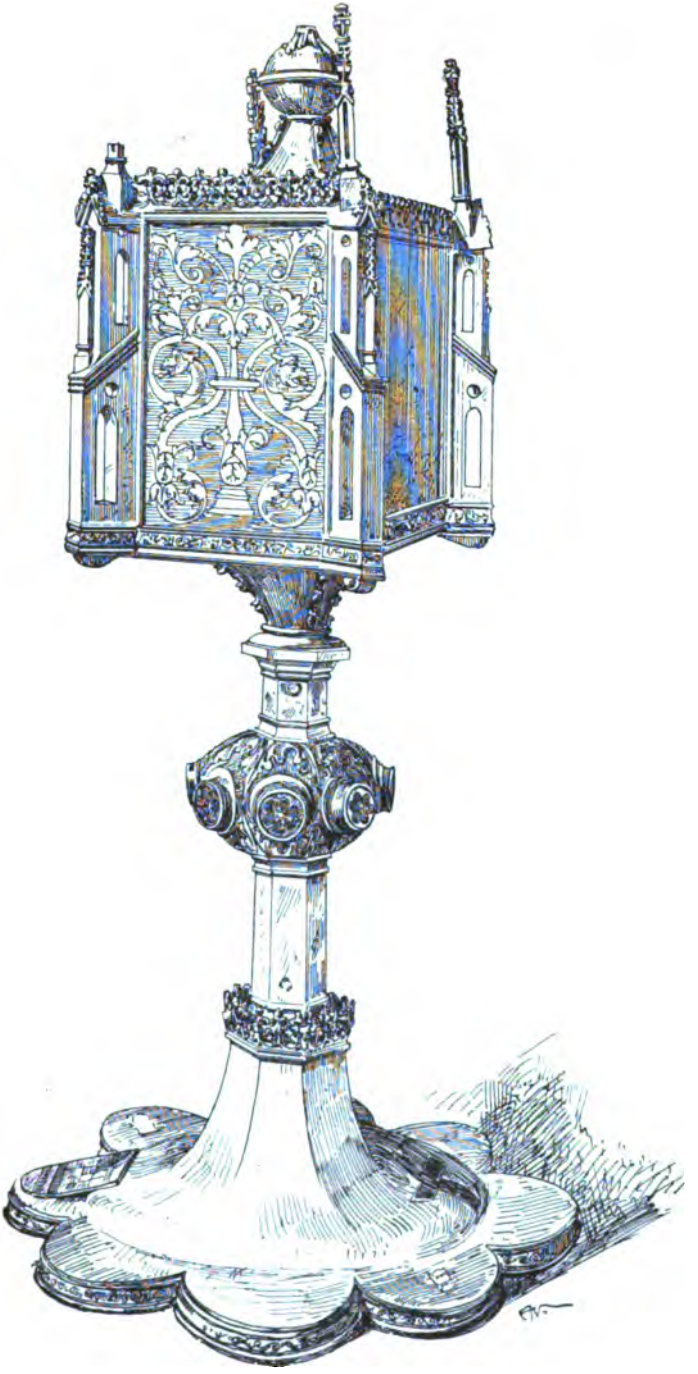

FIG. 1 A. Ventre, del.

Monstrance de Saint-Jean-de-Nay.

Il me semble donc que ce caractère ne peut entrer en ligne de compte pour aider à reconnaître les œuvres du Puy.

Ce qui serait peut-être un peu plus spécial, c'est l'ornementation des fonds. Les plaques d'argent estampé qui recouvrent les croix des XVe et XVIe siècles sont décorées d'amples rinceaux de feuilles et de fleurs largement traités; bien que ces motifs ne soient identiques sur aucune des croix étudiées, on ne peut moins

ateliers du Puy; notamment sur la patène du calice de saint Gauzlin à la cathédrale de Nancy; sur la reliure d'évangéliaire de la cathédrale de Gannat; sur la croix d'autel émaillée du XIIIe siècle de la cathédrale de Chartres; sur une châsse de la collection de M. le comte Gaston Chandon de Briailles; sur un coffret du XIIIe siècle du musée de Limoges; sur un triptyque reliquaire du XVe siècle de l'église de Sainghain; sur un calice en argent doré du XVe siècle de l'église Saint-Dalmas de Valdebore (Alpes-Maritimes). Ces objets ont tous été publiés dans le catalogue illustré de l'Exposition de 1900.

M. Rupin en a signalé sur un reliquaire de Saint-Sylvestre (Haute-Vienne), sur une navette de l'église de Soudeilles (Corrèze), sur une châsse de l'église de Laurière (Haute-Vienne) (*L'œuvre de Limoges*. Paris, 1890, p. 539, 390 et 495); Mgr Barbier de Montault sur une croix à main de la collection de Lastic (XIVe siècle), qu'il croit d'origine poitevine (*Bulletin Monumental*, 6e série, t. IX, 1894, p. 185 et suiv.); j'en ai remarqué sur la châsse de Sainte-Eulalie (Cantal) (De Rochemonteix: *Les églises romanes de la Haute-Auvergne*. Paris, 1902, p. 474 et 475); sur une châsse limousine de l'Escurial et sur une châsse de la collection Spitzer (Dom Roulin: *Revue de l'art chrétien*, 1903, p. 299 et 301); et enfin sur un coffret byzantin en ivoire de la cathédrale de Lyon, publié dans la *Revue de l'art chrétien*, 1897, p. 248, d'après Schlumberger: *L'épopée byzantine*.

Ces exemples, qu'il serait possible de multiplier encore, indiquent suffisamment que la rose à six lobes a été employée comme motif d'ornementation partout et d'une façon courante au moyen âge.

faire que d'y reconnaître un certain air de famille. Dans le plus grand nombre des cas, le motif est formé de deux branches qui se relient et s'écartent alternativement, la partie laissée libre entre elles est généralement occupée par une grande feuille et leur point de rencontre marqué par une feuille plus petite ou par une fleur. Ce sont encore des fleurs qui s'épanouissent le plus souvent dans les lobes terminaux ou dans les renflements qui les précèdent. Mais si telle est la donnée générale, les combinaisons ou les formes varient avec chaque objet.

Il est enfin un accessoire de la décoration qui intervient pour une large part dans l'orfèvrerie du Puy, c'est l'émaillerie.

IV

La question de savoir s'il a existé des émailleurs au Puy a été longtemps discutée; elle doit être, je crois, résolue par l'affirmative; je n'irai pas aussi loin que M. Aymard qui voyait des objets du Puy chaque fois qu'il rencontrait la décoration de roses à six lobes dont j'ai parlé; il me paraît cependant certain qu'il y eut des émailleurs en Velay.

Ainsi que le reconnaissait M. de Laborde, « l'émail en taille d'épargne ne fut, dès l'origine, un secret pour personne et était exécuté simultanément par les orfèvres de tous les pays » (1). Ces derniers continuèrent à émailler leurs œuvres, alors que l'émaillerie sur cuivre se centralisa à Limoges. Il n'en fut pas

(1) *Note des émaux, bijoux et autres objets exposés dans les galeries du musée du Louvre*, IIe partie. Paris, 1853, p. 281.

autrement au Puy, et comme pour l'orfèvrerie nous possédons, sur l'émaillerie de cette ville, des textes et des monuments.

La mention la plus ancienne remonte à l'année 1386; dans les cadeaux de noces offerts par Raymond Achard à Saurète du Villaret figure un *sobre sein* ou ceinture de soie garnie d'argent émaillé et doré (1).

Parmi les objets que Vidal Solvaing, orfèvre du Puy, devait fabriquer en 1386 pour les orfèvres Jacques Polignac, Jean de Fraycenet et Pierre Chanal, on trouve les anneaux ou *verges* émaillés (2). Des émaux ornent aussi les bijoux qu'Antoine de la Salle avait vus au Puy (3); enfin le prix fait passé entre l'évêque Jean de Bourbon et les frères Renoard pour la fabrication d'une statue de saint Pierre, indique que le piédestal devait être *esmaillé*.

Voilà qui est déjà probant; l'étude des monuments ne l'est pas moins. M. Chassaing (4) rapporte qu'en 1856, il avait vu entre les mains d'un marchand de meubles de Riom une plaque de cuivre décorée d'émaux champlevés figurant le Christ sur la croix; au bas de cette plaque on lisait l'inscription suivante: GUIDO ANICIENSIS ME FECIT, en capitales romaines.

Il faut arriver ensuite au XVe siècle pour rencontrer des émaux locaux et, chose curieuse, ils se trouvent d'abord sur les croix signées du limousin François Gimbert. Il ne fut pas seul à en faire, car on en voit

(1) V. ci-dessus, p. 512.

(2) V. ci-dessus, p. 508.

(3) V. ci-dessus, p. 512. Il y a toutefois lieu d'observer que le mot *aimeaulx* se trouve sur un seul manuscrit.

(4) *Notes*, etc., p. 11, note.

également sur les œuvres d'autres orfèvres (calice de la cathédrale de Lyon et de la collection Chabaury, croix du musée du Puy et croix figurée sur la planche 13); mais il ne serait pas impossible que sa présence au Puy eût contribué à développer dans cette ville l'art de l'émailleur. Au surplus, les relations entre Limoges et le Velay étaient fréquentes au moyen âge et un passage de la *Chronique de Médicis* nous apprend que, parmi les marchands qui venaient vendre au Puy à l'époque des grands pardons, il y avait des Limousins (1).

De ces constatations, il me paraît permis de conclure qu'il y eut des émailleurs au Puy et si quelque doute pouvait encore subsister, le simple examen des moules, des poinçons ou des matrices que le musée du Puy possède en si grande quantité, devraient le dissiper ; un certain nombre de ces instruments étaient disposés, à n'en pas douter, pour fabriquer des objets émaillés.

Je tiens à dire un mot de la technique employée pour la fabrication des émaux du Puy. Les objets de grandes dimensions portent des émaux translucides : tels les calices de Lyon et de la collection Chabaury, les croix de Saugues, de la collection Falcon, et encore la croix figurée planche 14; ce procédé est habituel aux XVe et XVIe siècles. Les émaux champlevés sont beaucoup plus rares à cette époque, c'est pourtant ainsi que sont décorés les chatons de la croix du musée du Puy et de la croix de Saint-Médard de Saugues. Certains bijoux sont aussi exécutés en champlevé; mais pour le plus grand nombre, et pour certains chatons de croix, le procédé était différent et, je crois, peu connu.

(1) *Médicis*, t. I, p. 179 et suiv.

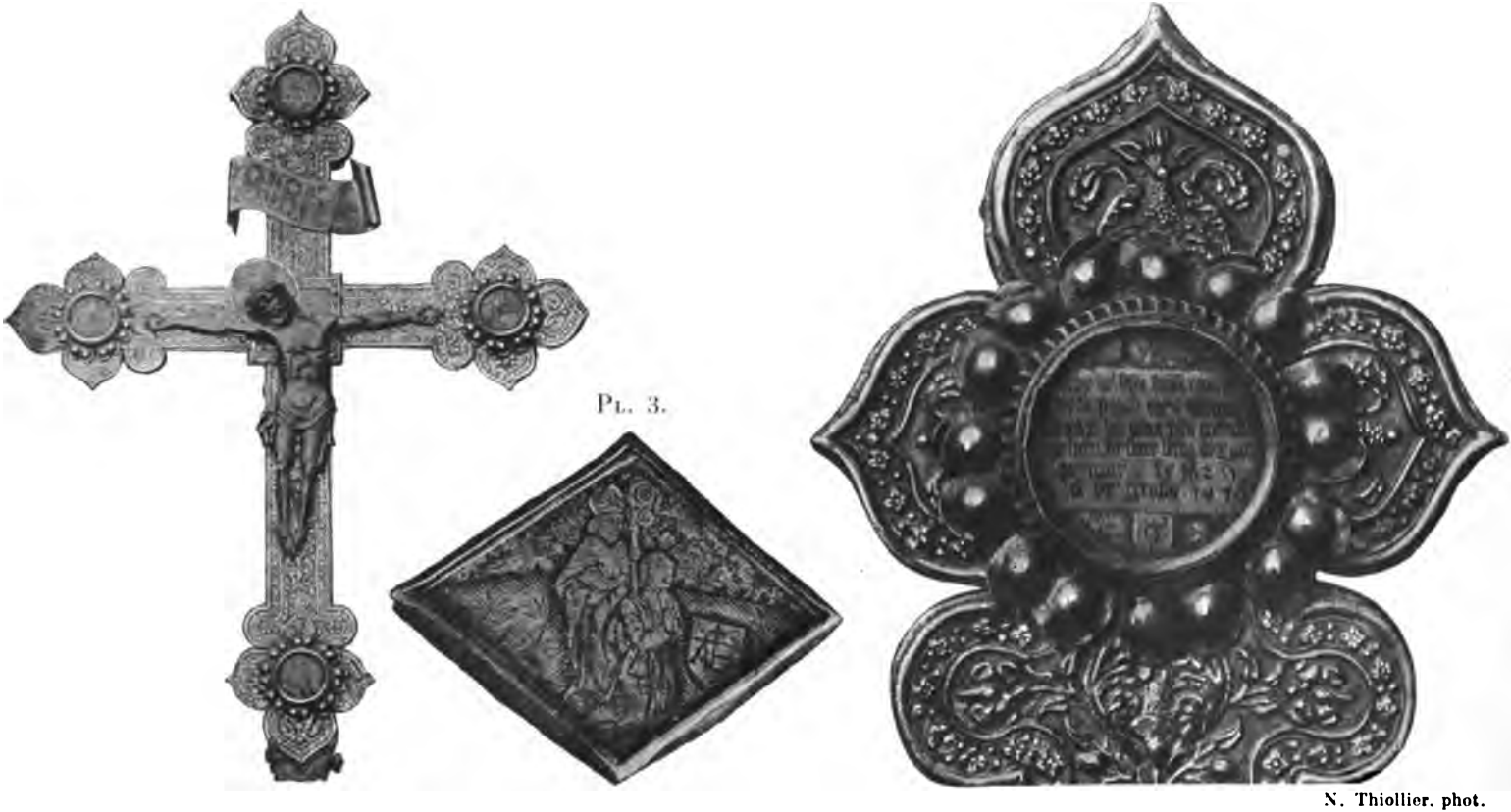

N. Thiollier, phot.

Croix de Saint-Médard de Saugues.

Détails.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Pl. 5.

Croix de la collection Falcon.

Pl. 6.

Détail de la croix précédente.

Pl. 7.

N. Thiollier, phot.

Croix du Musée du Puy.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Pl. 8.

Croix de Saint-Crépin de Saugues.

Pl. 9.

N. Thiollier, phot.

Calice de la collection Chabaury.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Pl. 10.

N. Thiollier, phot.

Croix de provenance inconnue.

Pl. 11.

Abbé Fabre, phot.

Croix de Cubelles.

Pl. 12.

N. Thiollier, phot.

Croix de Sainte-Anne de Saugues

Pl. 13.

Abbé Achard, phot.

Croix de Saint-Privat d'Allier.

Pl. 14.

N. Thiollier, phot.

Croix communiquée par M. Sahy.

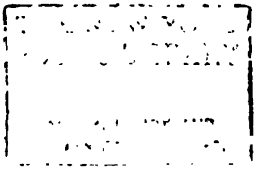

Abbé Achard, phot.

Croix de Vernassal.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Croix Renaissance de la collection Falcon.

N. Thiollier, phot.

Croix de Lavoûte-sur-Loire.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

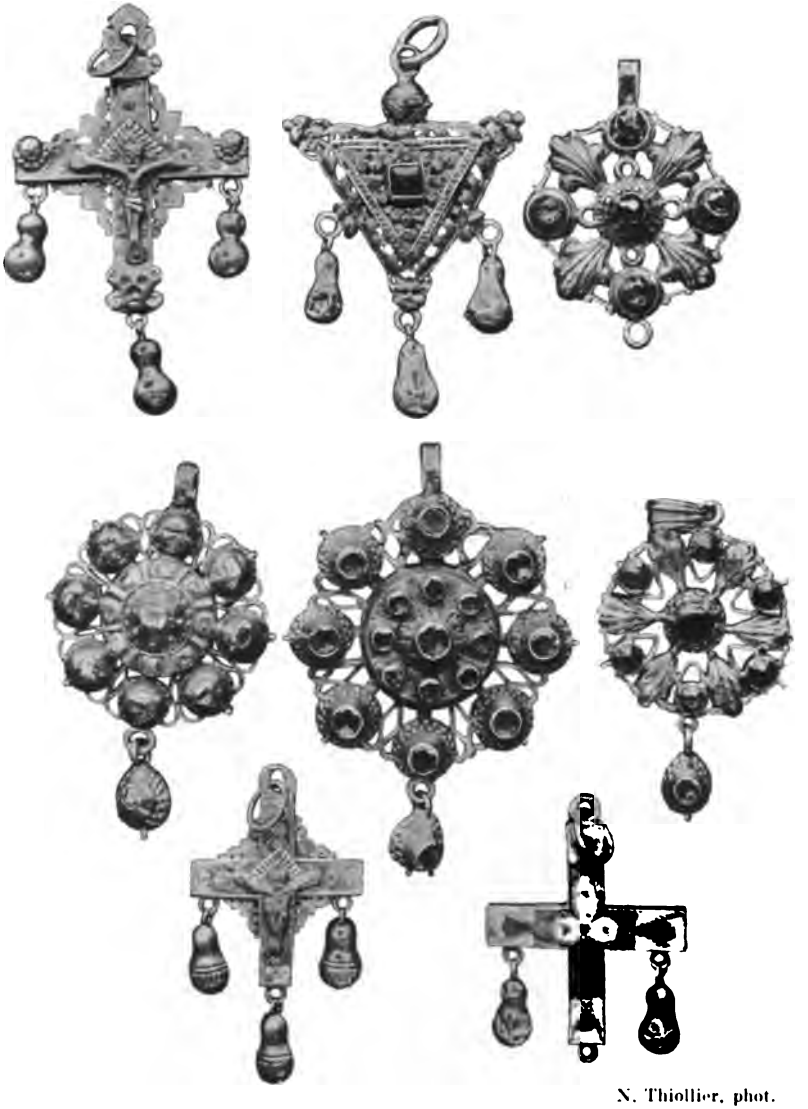

N. Thiollier, phot.

Bijoux du Puy.

Collection de M. le comte de Brives.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Le métal excipient était exécuté au repoussé ; c'était la matrice elle-même qui réservait les parties pleines où le métal apparaissait; cette même matrice formait les creux qu'on remplissait ensuite d'émail. Les bijoux émaillés sur les deux faces, tels que les croix, étaient donc faits de deux plaques distinctes et fort minces, émaillées séparément et soudées ensuite; c'est ce qui explique leur extrême légèreté.

Les reliefs ainsi obtenus par le travail au repoussé étaient ensuite ciselés, et les creux décorés de pointillés ou de guillochures exécutés en gravure; de sorte que, jusqu'à présent, on avait cru se trouver en présence de véritables émaux champlevés.

Enfin, les creux destinés à être émaillés étaient quelquefois obtenus au moyen de la fonte; beaucoup d'objets en cuivre et de nombreux chatons de bagues sont exécutés de cette façon. On a continué à fabriquer ces bijoux avec d'anciennes matrices, jusqu'au milieu du XIXe siècle. Maintenant, tout est unifié et banal, car tout vient de Paris, de Lyon ou de Marseille (1).

V

J'en aurai fini avec ces considérations générales après avoir signalé une autre branche de l'art industriel qui a été pratiquée par les orfèvres du Puy, je veux parler de la glyptique. On fabriqua en effet au Puy un assez grand nombre de camées, désignés

(1) V. une remarque analogue faite par M. H. Müller pour les bijoux alpins, dans la *Revue des Alpes dauphinoises*, septième année, 1904, p. 99.

dans les textes sous le nom de *camaieulx, camayeux* ou *camayols*. Ce n'est pas ici le lieu d'indiquer ce que fut la glyptique au moyen âge. M. Babelon a résumé ce qu'on en sait dans sa remarquable introduction du catalogue des camées antiques et modernes de la Bibliothèque nationale (1). Il me suffira de dire que cet art était tombé en décadence au moyen âge. Il y eut en Italie des tailleurs de camées célèbres, mais en France, on n'a guère signalé qu'Olivier Codoré ou Coldoré, Julien de Fontenay, qui vivaient au XVIe siècle, et le graveur Guillaume Dupré qui fit quelques camées (2). Je n'ai malheureusement pu rencontrer aucun camée du Puy, et je devrai me borner à indiquer un petit nombre de textes que je dois à l'obligeance toujours en éveil de M. l'abbé Mercier. Je le ferai d'autant plus volontiers que si les érudits de la région connaissaient l'existence des tailleurs de camées du Puy, il n'en a jamais été question à ma connaissance dans un ouvrage imprimé.

C'est ainsi qu'on trouve, en 1576, une mention de Françoise de Carrefour, veuve de Jean Dupuy, faiseur de camaïeux (3); en 1578 est célébré le mariage de Jean Goyon, maître tailleur de camaïeux, avec Anne Amoureux, fille de François Lamoureux, orfèvre du Puy (4). A l'année 1583 (5) se rapporte une mention d'Antoine Regnard, maître faiseur de camaïeux; l'année suivante, ce même Antoine Regnard est qualifié

(1) Babelon: *Catalogue des camées antiques et modernes de la Bibliothèque nationale*. Paris, 1899, t. I, p. LVIII à XCV.

(2) *Op. cit.*, p. XCIV.

(3) Minutes de Belut, archives de M. le comte de Causans.

(4) Ibid.

(5) Ibid.

de « maître esculteur » (1); Guillaume Gouyon (2), maître tailleur de camaïeux, fils de Jean Gouyon, aussi tailleur de camaïeux, épousait, en 1596, Isabelle Parpail; Raphaël Gouyon (3) est, en 1594 et 1605, qualifié de « maistre esculteur et tailheur de camaïeulx du Puy ».

Deux autres textes enfin sont plus curieux car ils désignent les œuvres elles-mêmes; un acte de 1595 mentionne: « Ung Chapelet de Cristail où pent ung grand Camaiol où est figuré saint Claude, garny d'or et trois perles au pied » (4); et en 1601, Catherine Nicolas avait « une bague à pandent au cou où est la figure en camayeul de lad. Nicolas garnie d'or » (5).

C'est là bien peu de chose, j'en conviens; il était cependant utile de l'indiquer, afin de mettre en éveil l'attention des collectionneurs ou des érudits qui peuvent être amenés à découvrir des objets de ce genre.

(1) Minutes de Belut, archives de M. le comte de Causans.
(2) Ibid.
(3) Ibid.
(4) Ibid.
(5) Ibid.

Liste d'objets portant le poinçon de la communauté des orfèvres du Puy et le poinçon de maîtrise d'orfèvres de cette ville.

CLERMONT-FERRAND. — *Collection Chabaury.* Calice et sa patène portant les marques PUY et G C. Guillaume Cheyrac, mentionné en 1544, pl. 9.

CUBELLES. — *Église paroissiale.* Croix. Elle porte seulement le poinçon PUY, pl. 11.

LAVOUTE-SUR-LOIRE. — *Église paroissiale.* Porte le poinçon N T ou plutôt N C. Nicolas Carlat, mentionné en 1519, pl. 18.

LYON. — *Cathédrale.* Calice. Poinçon PUY et I M. Jean du Monteil, mentionné en 1554 et 1563.

MONISTROL-D'ALLIER. — *Église paroissiale.* Calice. Poinçon PUY et lettre M.

LE PUY. — *Croix processionnelle du musée.* Elle porte seulement le poinçon de la communauté, pl. 7.

— *Collection Falcon.* Croix portant le poinçon de la communauté et les initiales F G. François Gimbert, pl. 5.

— *Autre croix* portant le poinçon PUY et les initiales B D M, pl. 17.

— *Croix communiquée par M. Sahy, orfèvre.* Porte le poinçon PUY et les initiales C S. Claude Borie, mentionné en 1505, pl. 14.

SAINT-JEAN-DE-NAY. — *Église paroissiale.* Reliquaire monstrance. Poinçon PUY et initiales D R. Dieudonné Rose, mentionné de 1496 à 1520, fig. 1, p. 522.

SAUGUES. — *Église paroissiale.* Croix de saint Médard. Poinçon PUY et initiales F G. François Gimbert, pl. 2 et 3.

— *Croix de saint Crépin.* Poinçon PUY et initiales I C. Jacques Crouzet ? qui était mort en 1488, pl. 8.

— *Croix de sainte Anne.* Poinçon puy et initiales J R. Jacques Reynoald, mentionné en 1496, pl. 12.

TAILLAC. — *Église paroissiale.* Calice. Marque puy et initiales S. B.

VERNASSAL. — *Croix processionnelle.* Marque puy et initiales S T ou P T. Thomas? mentionné en 1496, pl. 15 et 16.

PROVENANCE INCONNUE. — *Croix processionnelle.* Poinçon puy et initiales I D, pl. 10.

BIJOUX. — Nous donnons ici une planche des principaux types des bijoux du Puy (1) du XVIe ou XVIIIe siècle, pl. 19.

(1) Ceux de nos lecteurs que ces questions intéressent trouveront la description des croix dont l'énumération précède, ainsi qu'un grand nombre de planches représentant ces croix et des bijoux locaux, dans un ouvrage plus complet, du même auteur, qui paraîtra incessamment sous le titre de: *Recherches sur les œuvres des orfèvres du Puy du XVe au XIXe siècle.*

NOMS DE QUELQUES ORFÈVRES DU PUY

Achard (Stene), 1408 (1).
Ajassa (Guilhem), 1408 (1).
Albanel (Beraud), orfèvre, serviteur de Benoît Reymond, aussi orfèvre (2), en 1609.
Alfa (Guari), 1408 (1).
Allard (Antoine), marchand orfèvre, 1578 et 1591 (2).
Allègre (Jean d'), orfèvre, rue Pannessac, 1330-1391 (3).
Amat (Vidal), mars 1319 (4).
Amoravy (François), 1544 (5).
Amores (Johan), 1408 (1).
Amouroux (Pierre) (6).
Antier (Louis), orfèvre de Paris, vivait au Puy en 1584 (2).
Aondo (Stene), 1408 (1).
Arnaud (Jean), 1430 (8) et 23 juin 1431 (7).
Arnaud (Jean), 1544 (5).
Astut (Guilhem), 1408 (1).
Avinenc (Jean), 1499 (9).

Barral (Amblard), 1505 (10), 1512 (11).
Barral (Guilhem), 1408 (1).
Barthouloumiou (Andreu), 1408 (1).
Baudy (Paul), 1408 (1).
Blanc (Claude), 1740 (12).
Blanchier (Durant), 1408 (1).
Blasi (Vidal), 1408 (1).
Bodo (Mondo), 1408 (1).
Bolbas (Jean), 1397 (13).
Bolbas (Pierre), 1396 (13).
Boria (Claude), 1544 (5), peut-être le même que le suivant.
Borie (Claude), argentier, 1502-1504; 1505; 1511-1512 (14).
Bosquet (Guillaume), 1577-1579 (2).

Bosquet (Jean), 1544 (5), 1577 et 1594 (2).

Bot (Johan), 1408 (1).

Bouchon (Barthélemy), dit Moïse, 1433 (15).

Bousquet (Guillaume), 1575 (16), très probablement le même que Guillaume Bosquet ci-dessus.

Bousquet (Jacques), 1609 (2).

Bouteyre (Jean), 18 février 1348 (17).

Bouyer (Jean), 1429 (19).

Bouyol (Jacques), 1609 (2).

Bouzol (Johan), 1408 (1).

Boyer (Antoine), 1496 (18).

Boyer (Jean), 1390. Louis de France, duc de Touraine, lui achète des joyaux (20).

Boysso (Andreu), 1408 (1).

Brindeau (Claude), 1623 (21).

Brindeau (Guillaume), 1583, 1584, 1590 (2). Catherine Belut, veuve de Guillaume Brindeau, est mentionnée en 1597 (2).

Brindeau (Jean), fils de Guillaume et Maurin Catherine, son épouse, 1583 (2).

Brindeau (Mathieu), orfèvre, 1596 (2). Il attendait d'Antoine Forestz, orfèvre d'Avignon, « deux cordelières d'argent fin en chaîne carrée avec un vaze au pied de checune du poix de unze onces de marc ». — 1597. François de Lucques, bourgeois du Puy, reconnaît lui devoir 40 écus « pour vente d'ung orloge sonnant portatif et une monstre ronde, la boîte d'argent » (2).

Carlat (Nicolas), 1519 (22).

Carle (Mathieu), 1588, orfèvre de Montredon, habitant au Puy (2).

Carret (Étienne), Agnès de Lardeyrol, sa veuve, est mentionnée le 4 juillet 1441 (23).

Carret (Étienne), 1463 (24).

Cellarier (Mathieu), 1590 (2).

Celleyron (Jean), compagnon orfèvre, 1590 (2).

Chalmetas (Johan), 1408 (1).

Chanal (Pierre), 1386 (25). Jeanne Boyer, sa veuve, fait son testament le 15 septembre 1425 (26).

Chastel (Johan), *alias* Humbert, 1408 (1).

Cheyrac (Guillaume), 1544 (5).

Chirac (Benoît), 1576. Françoise de Carrefour, veuve de Jean Dupuy, faiseur de camaïeux du Puy, donne 30 livres à Benoît Chirac, orfèvre, pour l'apprentissage de Jacob Dupuy, son fils; mentionné aussi avec sa signature B ȣ C en 1584 et 1591 (2).

Colomb (Armand), 1502-1504 (27).

Colomp (Mathieu), 1408 (1).

Conchas (Guigo de), 1408 (1).

Conches (Jean de), 21 juin 1400 (28).

Constant (François), 14 août 1628 (29).

Cortial (Adam du), 11 mai 1408 (30).

Costachauda (Vidal), 1408 (1).

Crouzet (Jacques). Blanche, sa veuve, est mentionnée le 8 mars 1488, *n. st.* (31).

Crozet (François-Siméon), 1480 (32).

Crozet (Laurens), 1408 (1).

Dalier (Reymond), 1314 (33).

Die (Thomas de), 1387-1388 (34).

Duc (Raymond), 1511-1512 (35). Quittance, le 9 avril 1533, une somme de 43 livres pour la « façon du chef et expaules d'argent de sainct Agrève » (36).

Dufoux (Arnaud), 1575 (16).

Dumonteil (Barthélemy), 1588 et 1591 (2).

Dumonteil (Benjamen), 1601 (2).

Dumonteil (Étienne), 1584. Vidalle Chirac, sa veuve, est mentionnée en 1590 (2).

Dumonteil (Geoffre), 1667 (22).

Dupuy (Isaac), 1596 (2).

Dupuy (Jacob), apprenti orfèvre en 1576 (2).

Durgiat (Pierre), de Tirauges, orfèvre au Puy, 1369 (25); 30 août 1376 (37).

Fabre (Pierre), compagnon orfèvre, 1596 (2).
Faugeyron (Nicolas), 1418 (38).
Feugeyro (Colom), 1408 (1).
Flandi (Johan), 1408 (1).
Franco (Jean), 1420 (39).
Fransa (Berthouloumiou), 1408 (1).
Frayeenet (Jean de), 1386 (25).

Gauter (Marti), 1408 (1).
Gimbert (François), originaire de Limoges, était récemment installé au Puy en 1461 (40); fait la *Chadaraita* ou niche monumentale de la Vierge, pour laquelle Louis XI donne en 1476 100 marcs d'argent (41); 1496 (18); 1479 (42).
Gimbert (François), orfèvre, fils d'autre François Gimbert, avait épousé Clauda Eyraud qui était veuve de lui avant 1572, année où elle se remaria avec Pierre Filère. Ce François Gimbert fils avait un frère, nommé Julien, que le texte appelle Phurien Ymbert, orfèvre (22).
Gimbert (Pierre), 1501 (43); 1512 (44); 1513-1520 (45); 29 novembre 1535 (46).
Gondol (Durand), 1319 (47).
Gontard (Nicolas), 25 février 1539 (48); 1544 (5).
Goyon (André), 1575 (16).
Goyon (Lucas), 1544 (5).
Grand (Johan), 1408 (4).
Grasset (Jacme), 1408 (4).

Huguet (Jacques), garde de la corporation des orfèvres en 1525 (49).
Huguet (Thomas), orfèvre, 1466, 1472, 1494 (50).
Humbert (Jean), *alias* Chastel (Johan), 1408 (1).

Imbert (Julien), 1575 (16).
Irail ou **Yrail**, dit Gay (**Antoine**), 1601 (2), épousa en 1595 Antoinette Brindeau, fille de Guillaume, orfèvre.
Irail ou **Yrail**, dit Gay (**Claude**), fils d'Antoine, 1578 (2).
Irail ou **Yrail**, dit Gay (**Jean**), 1601 (2).

Lamoureux (François), 1578 (2).
Lobeyrat (Stene de), 1408 (1).
Lovain (Hugues), baile de la corporation des orfèvres en 1525 (49).

Malmorier (Peyre de), 1408 (1).
Maloerc (Jean de), 30 septembre 1330 (51).
Manchut (Beraud), 1408 (1).
Martel (Johan), 1408 (1).
Martel (Peyre), 1408 (1).
Masson (Étienne), 12 octobre 1461 (52).
Masson (Simon), 1454 (54).
Mauri (Johan), 1408 (1).
Maurin (Pierre), 1577 et 1584 (2).
Mazet (Andreu), 1408 (1).
Mazet (Claude) signe C * M en 1601 (2); fils de feu Jacques, orfèvre de Monistrol.
Médicis (Barthélemy), garde de la corporation en 1525 (51).
Mège (Barthélemy), très probablement le même que le précédent, 1544 (5).
Monteil (Jean du), 1554, 1563 (54).

Nevers (Jean de), 1387 (55).
Noue (Adrien de la), 1609 (2).

Paix (Pierre de la), 23 août 1400 (56).
Pandrau (Raymont), 1408 (1).
Panhat (Poncho), 1408 (1).
Parrel (Blaise), 1772 (12).
Petit (Johan), 1408 (1).
Polignac (Jacques), 1386 (25).

Ponsi (Johan), 1408 (1).
Pont (Guilhem del), 1408 (1).
Pradier (Adenet), 1529 (57).
Pradier (Guillaume), 1502 (57).

Quayret (Johan), 1408 (1).

Ranquet (Pierre), 1595 et 1596 (2).
Raymond (Antoine), 1590. Mention de Claude Fabre, veuve de Jean Crespe, docteur en médecine, et auparavant de Antoine Raymond, orfèvre (2).
Raynard (Thomas), 5 juillet 1361 (58).
Retorac (Mathieu), 1594 et 1597; il signe MR (2).
Reymond (Benoît), 1595, 1605, 1609 (2).
Reymond (Jean), 1540 (59), 1544 (5).
Reynard (Anthoine), 1544 (5).
Reynard (Henri), 1590 et 1594 (2).
Reynard (Jean), 1544 (5).
Reynaud (Geoffre), 1597 (2).
Reynier (Pierre), 1579, 1591, 1596 (2).
Reynoald (Jacques), 1496 (60).
Reynoard (Jean), 1458 (Jean de Bourbon passe avec lui et son frère Thomas un prix fait pour la confection d'une statue de saint Pierre) (61).
Reynoard (Jean), 1525, baile de la corporation des orfèvres (49).
Reynoard (Thomas), 1458 (61).
Rigaud (Heustachi), 1408 (1).
Rochefort (Laurent de), 1323 (62).
Roscho (Barthouloumiou), 1408 (1).
Rose (Dieudonné), 1496 (32); 1500 (63); 1513-1520 (64).
Rostaing (Guillaume), 5 août 1331 (65).
Roux (Jean). 1604 (2).
Roza (Durand), 1544 (5).

Salvanh (Vidal), 1408 (1).
Sauzet (André et Jean), 1674 (9).

Servant (Pierre), 1627 et 1630 (21).
Servientis (Guillaume), 1544 (5).
Simon (Maurice), 1578 (2).
Solvaing (Vidal), 1386 (25); probablement le même que Vidal Salvanh ci-dessus.
Souchère (Jacques). Catherine André, sa veuve, est mentionnée le 25 janvier 1374 (66).

Teulenh (Johan), 1408 (1).
Thomas, 1496 (67).
Tioulenc (Jacques), 1544 (5).
Torton (Simon), 1544 (5).
Totsains (Peyre), 1408 (1).
Toussaint (Jean), de Paris, orfèvre au Puy, 1369 (25).
Trioulenc (Jacques), fils de Jacques Trioulenc, orfèvre, 1577-1578 (2).

Vergonges (Johan), 1408 (1).
Vigier (Johan), 1408 (1).

Ymbert (François), voir Gimbert (François).
Ymbert (Furien) (5).

(1) Compoix de la ville du Puy de l'année 1408, publié par M. Augustin Chassaing: *Chronique d'Étienne Médicis*, II, p. 260.

(2) Minutes de Belut, archives de M. le comte de Causans, communication de M. l'abbé Mercier.

(3) Arch. de la Haute-Loire, G 506, fol. 156; G 532, fol. 1.

(4) Id., Protocole de Jean de Peyre, reg. A, fol. 45.

(5) Compoix de la ville du Puy de 1544, publié par M. Aug. Chassaing: *Chronique d'Étienne Médicis*, I, p. 260.

(6) Arch. de la Haute-Loire, G 404.

(7) Id. G 388.

(8) Parchemin appartenant au gardien de la statue de Notre-Dame de France, communication de M. l'abbé Mercier.

(9) Arch. de M. de Malaval, communication de M. l'abbé Mercier.

(10) Arch. de la Haute-Loire, G 479, fol. 17.

(11) Id. G 346, fol. 25.

(12) Papiers de M. le comte de Causans, communication de M. l'abbé Mercier.

(13) Registre des comptes de Saint-Mayol, arch. du grand séminaire du Puy, communication de M. l'abbé Mercier.

(14) Arch. de la Haute-Loire, G 345, fol. 8; G 410; G 412, fol. 61.

(15) Arch. de la Haute-Loire, G 523.

(16) Arpentage du terroir d'Aiguilhe, arch. de M. de Causans, communication de M. l'abbé Mercier.

(17) Arch. de la Haute-Loire, G 388.

(18) Mentionné dans l'acte de fondation religieuse de la confrérie des orfèvres du Puy, cité par Aymard: *Album d'archéologie religieuse*. Le Puy, 1857, t. II, p. 13.

Cet acte n'a pu être retrouvé.

(19) Les consuls de Riom lui commandent en 1429 une châsse pour les reliques de saint Amable de Riom, arch. de Riom, G, liasse 109, communication de M. Antoine Vernière.

(20) *British Museum*, add. ch. 2824. Arch. de Joursenvault, 2413. Très probablement le même que Jean Boyer ci-dessus.

(21) Minutes d'Arcis, arch. de M. le comte de Causans, communication de M. l'abbé Mercier.

(22) Arch. de M. de Malaval, communication de M. l'abbé Mercier.

(23) Arch. de la Haute-Loire, G 440.

(24) Id. G 387.

(25) Id. Protocole de Barthélemy Maynier, par Chassaing: *Notes*, etc., p. 6, 7.

(26) Arch. de la Haute-Loire, G 518.

(27) Arch. dép., G 410.

(28) Id. G 251.

(29) Id. G 384.

(30) Id. G 523.

(31) Id. G 251.

(32) Acte de fondation de la confrérie des orfèvres de 1480, cité par Aymard: *Album*, p. 5. Voir n. 18, ci-dessus.

(33) Arch. de la Haute-Loire, G 34.
(34) Id. G 409.
(35) Id. G 412.
(36) Id. G 553.
(37) Id. G 381.
(38) Id. G 536.
(39) Arch. de la Haute-Loire, G 479, f° 1, v°.
(40) Chassaing: *Médicis*, I, 132.
(41) Id. I, 260.
(42) Arch. de la Haute-Loire, G 403.
(43) Id. G 642.
(44) Id. G 389.
(45) Id. G 414.
(46) Id. G 507.
(47) Id. Protocole de Jean de Peyre, reg. A, fol. 45.
(48) Arch. de la Haute-Loire, G 232.
(49) *Médicis*, édition Chassaing, I, p. 316.
(50) Arch. de la Haute-Loire, G 394, 404, 366.
(51) Id. G 622.
(52) Id. G 624.
(53) Id. G 348.
(54) Id. G 416, fol. 79.
(55) Id. G 409.
(56) Id. G 552.
(57) Id. G 366.
(58) Id. G 381.
(59) Id. G 480.
(60) Aymard: *Album d'archéologie religieuse*, Le Puy, p. 15, sans indication de sources.
(61) Chassaing: *Notes sur l'orfèvrerie*, p. 13 à 20.
(62) Arch. de la Haute-Loire, G 628.
(63) Id. G 538, fol. 2.
(64) Id. G 414.
(65) Id. G 380.
(66) Id. G 381.
(67) Aymard : *Album d'archéologie religieuse*, p. 16, sans indication de sources.

GRAVEURS DE CAMÉES DU PUY

Dupuy (**Jean** et **Jacob**), 1576. Françoise de Carrefour, veuve de Jean Dupuy, faiseur de camaïeux du Puy, donne 30 livres à Benoît Chirac, orfèvre, pour l'apprentissage de Jacob Dupuy, son fils.

Gouyon Guillaume), 1596, maître tailleur de camaïeux, fils de Jean, aussi tailleur de camaïeux.

Gouyon (**Raphaël**), « maître esculteur et tailheur de camaïeux », 1594 et 1605.

Goyon (**Jean**), 1578, maître tailleur de camaïeux.

Reynard (**Antoine**), faiseur de camaïeux, mort en 1578, était probablement le même qu'Antoine Reynard, orfèvre.

Reynard (**Antoine**), faiseur de camaïeux en 1583, qualifié de « maître esculteur » en 1584.

Minutes de Belut, arch. de M. le comte de Causans, communication de M. l'abbé Mercier.

XXIV

LES DATES

DE

SAINT-JULIEN DE BRIOUDE

Par M. E. LEFÈVRE-PONTALIS.

Par un singulier hasard, l'ordre méthodique de la description de Saint-Julien de Brioude coïncide avec les époques de sa construction, c'est-à-dire que l'édifice se rajeunit en allant de la façade au sanctuaire, contrairement à tant d'autres églises (1). Ce n'est donc pas un édifice homogène. Son plan actuel comprend un large narthex, une nef de cinq travées flanquée de bas-côtés, un transept qui ne déborde pas sur les murs latéraux et un chœur entouré d'un déambulatoire qui communique avec cinq chapelles rayonnantes.

J'admettrais volontiers que le chevet primitif de l'église se composait d'une abside en hémicycle flanquée de deux absidioles, comme à Chanteuges, car on n'aurait pas reconnu la nécessité d'agrandir le chœur à la fin du XIIe siècle s'il avait eu déjà la forme d'un rond-point. D'autre part, la crypte

(1) Notre confrère M. Thiollier a donné une courte description de l'église, avec un plan et la bibliographie des articles qui la concernent, dans le *Guide archéologique du Congrès du Puy*, p. 72 à 79.

romane, dont le plan se compose d'une courte nef et d'un chevet arrondi, mais dont les voûtes furent refaites en plâtre au XVIIe siècle, reproduit peut-être la forme de l'ancien sanctuaire.

Au revers de la façade moderne, le narthex se divise en trois travées qui correspondent à la nef et aux bas-côtés. Ses voûtes d'arêtes latérales ressemblent plutôt à des berceaux avec pénétration, comme celles des collatéraux, suivant une disposition qui existe également au Monastier. Elles sont encadrées par des doubleaux en plein cintre, dont les deux rangs de claveaux nus retombent sur de grosses colonnes courtes. Je crois pouvoir attribuer le rez-de-chaussée du narthex à la fin du XIe siècle, mais l'étage supérieur, qui doit être plus jeune, est voûté au centre par une coupole sur trompes ajoutée après coup, vers 1150, comme au baptistère de Saint-Jean du Puy: elle repose sur quatre arcs en plein cintre soutenus par des consoles relancées dans le mur. Les deux autres travées, voûtées d'arêtes, sont isolées par des murs de la partie centrale depuis la fin du XIIe siècle, car la face méridionale est ornée d'une curieuse peinture de cette époque qui représente des scènes de l'enfer. Sur un pilier voisin, le même artiste a figuré deux maçons qui travaillent à la construction de l'église en présence de l'architecte (1).

La tribune du narthex et les premières travées de la nef furent construites à des dates assez rapprochées,

(1) Ces peintures ont été décrites par M. l'abbé Desroziers dans le *Congrès scientifique de France*, session du Puy, 1856, p. 550, et par M. Léon Giron, dans la *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements*, 1887.

car on remarque derrière les orgues, c'est-à-dire au premier étage du narthex, des chapiteaux qui sont la réplique de ceux de la nef, comme celui où des hommes portent des moutons sur leur dos. Il me semble impossible de supposer que ces chapiteaux aient été sculptés après coup.

L'ordre chronologique me conduit maintenant à étudier le porche bâti contre la seconde travée du bas-côté sud et voûté d'arêtes : son style est identique à celui du narthex. Mêmes arcs en plein cintre doublés, mêmes fortes colonnes engagées, dont quelques grands chapiteaux à feuilles plates et volutes d'angle ont été refaits en ciment. On remarque à l'est une fenêtre à claveaux simulés par des faux joints et le premier étage de ce porche est éclairé par deux autres baies. Au sud, la plus large est encadrée par un cordon biseauté qui se relie à la corniche.

J'ai fait reproduire une ancienne photographie de l'élévation latérale au sud avant la démolition d'une maison adossée à l'église. L'étude de l'appareil à gros joints démontre que la tribune du narthex et la première travée du bas-côté méridional sont homogènes, car les minces claveaux de leurs fenêtres, noyés dans du mortier, portent encore l'empreinte d'un style archaïque. On voit également que le porche du sud vient se coller sur un contrefort plus ancien qui pénètre dans son mur occidental ; mais un peu à droite de ce contrefort, entre le toit du porche et la corniche neuve du bas-côté, le raccord d'un appareil à joints plus fins avec celui du mur qui fait suite à la tribune du narthex est facile à distinguer. Il faut en conclure que le porche en question est plus jeune que la tribune du narthex, d'autant plus que les joints de

Saint-Julien de Brioude.

Ancien état du côté sud.

NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

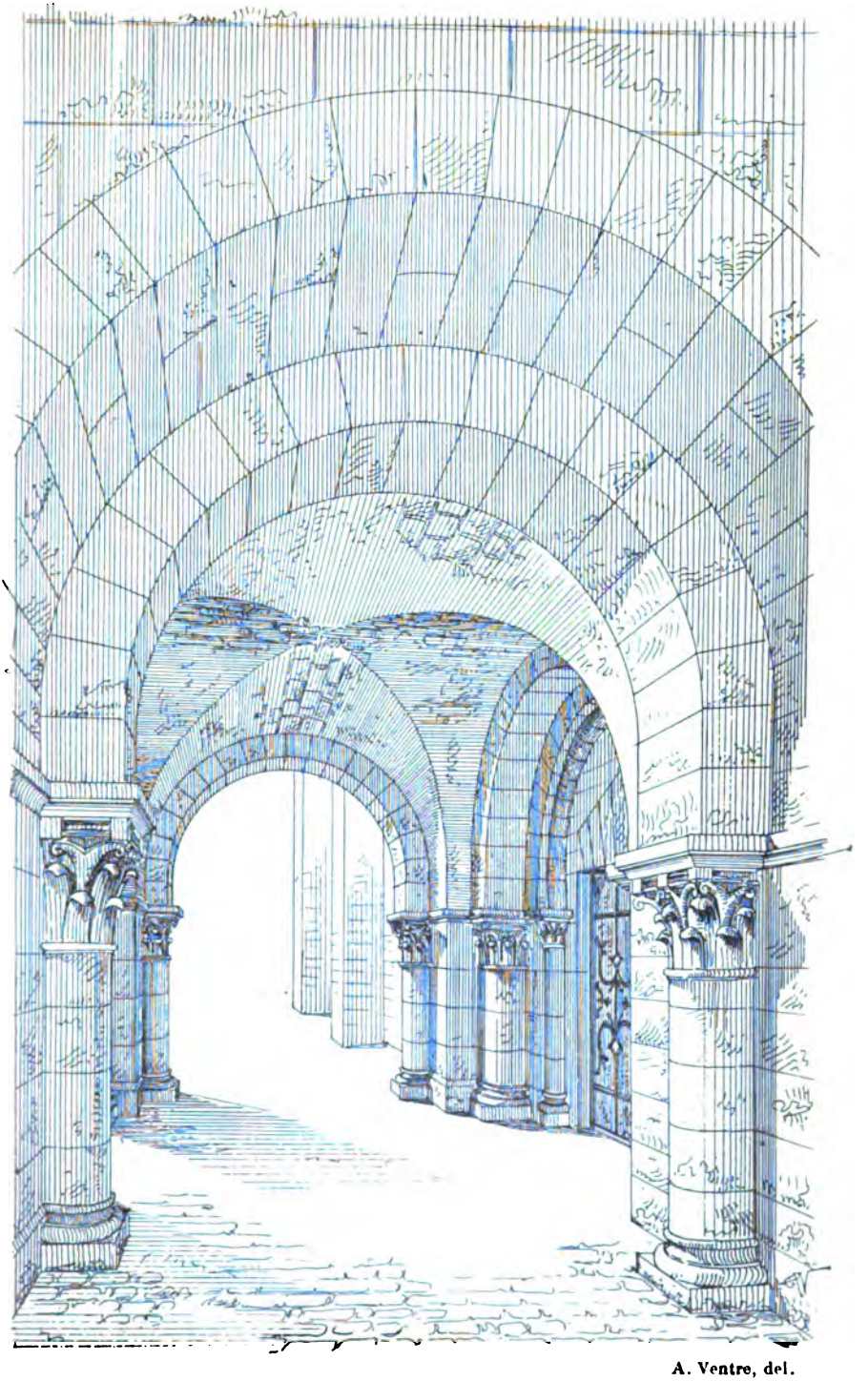

A. Ventre, del.

Saint-Julien de Brioude.

Porche méridional.

NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ses assises et des claveaux de ses fenêtres hautes sont beaucoup moins épais.

Un portail en plein cintre se trouve au fond du porche et sa plate-bande en bâtière rappelle la forme des linteaux de la porte latérale de Notre-Dame du Port, du portail du croisillon nord à la cathédrale du Puy et de l'église de Meillers (Allier). C'est une œuvre contemporaine des célèbres portes ornées de têtes de lion en bronze, dont les pentures ressemblent à celles des vantaux de l'église d'Ébreuil (Allier). Je crois que l'architecte du portail n'avait pas prévu la construction du porche, car les tailloirs des chapiteaux de la porte ne se raccordent pas avec ceux du porche et sa voussure, garnie d'un tore, n'est pas concentrique à la courbe d'un large formeret qui retombe sur deux colonnes, comme les autres arcs d'encadrement.

Le porche nord fut certainement appliqué après coup contre une porte plus ancienne vers la fin du XIIe siècle: un cordon de feuillages dissimule le raccord. Sa voûte d'arêtes est encadrée par des arcs en tiers-point à boudin continu. M. Thiollier a signalé la disparition des personnages en stuc qui ornaient le tympan du portail. C'est un exemple tardif en France à ajouter à l'emploi de cette décoration dans l'église de Germigny-les-Prés (1) et sur les chapiteaux du XIe siècle de Saint-Remi de Reims.

Rentrons dans la nef pour constater que ses quatre premières travées, bâties vers le milieu du XIIe siècle, sont homogènes, avec leurs grands arcs en plein cintre à doubles claveaux dépourvus de moulures qui

(1) Ces stucs sont déposés dans une salle du Musée archéologique d'Orléans.

retombent sur des piles très hautes cantonnées de quatre colonnes, comme à Chanteuges, à Chamalières et au Monastier. Les chapiteaux qui regardent la nef se trouvent à la même hauteur que ceux qui reçoivent les grandes arcades et les doubleaux des bas-côtés. Ils devaient porter au XIIe siècle un pilastre qui servait de point d'appui aux doubleaux d'une voûte en berceau brisé.

Vers le milieu du XIIIe siècle, la nef fut surélevée et on retailla les pilastres pour y encastrer des colonnettes qui soutiennent des ogives en amande dans la quatrième et la cinquième travée. Ces travaux coïncidèrent avec les indulgences accordées par le pape Alexandre IV, dans une bulle datée du 9 août 1259 (1), à ceux qui contribueraient aux remaniements de l'église, mais on les poursuivit au XIVe siècle dans les trois premières travées, comme l'indiquent le filet en saillie sur le tore des ogives, les chapiteaux à deux corbeilles de feuillages et les fenêtres de style rayonnant de la troisième travée. Leurs remplages, formés d'arcs tréflés, de deux quatre-feuilles et d'une rosace à huit lobes, coïncident avec la seconde campagne de construction des voûtes et ressemblent à ceux des fenêtres de deux chapelles de la cathédrale de Clermont. Les autres travées sont éclairées par des oculi à six lobes. Dans la quatrième, une baie en plein cintre s'ouvre dans le comble du bas-côté: c'est peut-être un témoin d'une dispositon antérieure.

La cinquième travée fut rebâtie à la fin du XIIe siècle, en même temps que le chevet de l'église. Ses arcs en

(1) Cf. Lachenal: *Une bulle du pape Alexandre IV concernant l'église Saint-Julien de Brioude.* (Brioude, Watel, in-8°, 14 p.)

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Saint-Julien de Brioude.

Nef.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

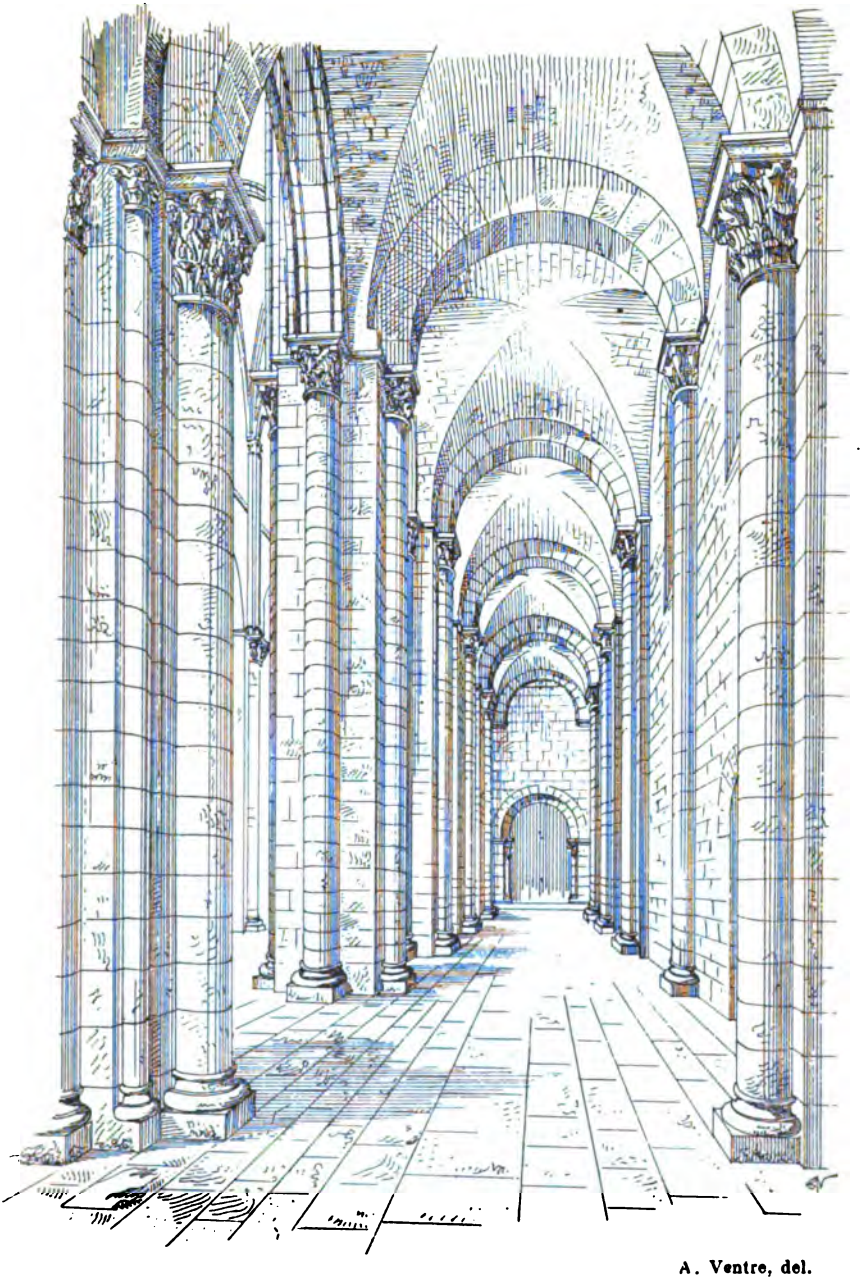

A. Ventre, del.

Saint-Julien de Brioude.

Bas-côté nord.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

tiers-point sont ornés de trois boudins et surmontés d'un triforium à trois baies entre des pilastres, qui ressemble à celui de Châtel-Montagne (Allier). Les chapiteaux engagés sous la retombée occidentale de la cinquième arcade furent relancés dans la quatrième pile. Au dehors, des arcs brisés détachés du mur pour jouer le rôle de mâchicoulis sont adossés à cette travée, comme au chevet des croisillons.

Les bas-côtés, recouverts de voûtes dont les arêtes ne se recoupent pas, sont éclairés par des fenêtres en plein cintre et leurs doubleaux en plein cintre retombent sur des colonnes engagées. Tous les chapiteaux de la nef et des collatéraux méritent d'attirer l'attention. L'un des plus curieux, voisin du narthex au sud, a été l'objet d'une savante dissertation de M. de Lasteyrie (1). Il représente deux démons ailés à longues cornes, séparés par un usurier nu qui porte des ailes au dos et qui tient un cartouche en forme de livre ouvert avec cette inscription :

(1) *Inscription énigmatique sur un chapiteau de Saint-Julien de Brioude*, dans les *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1890, p. 193.

Je tiens à remercier M. Paul Le Blanc de m'avoir communiqué la photographie du moulage que j'ai fait reproduire et voici comment j'interprète le texte sans tenir compte des points, car un de ces signes se trouve au milieu du mot ARTIFEX

MILE ARTIFEX
SCRIRPSI TV PRI VSVRA

Les deux premiers mots ne désignent pas un architecte de l'église, mais bien un démon cité par l'auteur d'une *Vie apocryphe de saint Martial*. Le troisième contient deux fautes ; il faut lire SCRIPSIT au lieu de SCRIRPSI, mais les erreurs des lapidaires sont fréquentes à cette époque. Quant au cinquième mot, on peut le considérer comme l'abréviation de PERIISTI, en adoptant la lecture proposée par M. de Lasteyrie au sujet de la légende identique d'un chapiteau de Notre-Dame du Port (1).

Les sculpteurs ont taillé sur d'autres chapiteaux des feuilles d'acanthe et des masques, des aigles aux ailes éployées, comme à Chanteuges, des sirènes qui tiennent des palmettes, des griffons qui mettent une de leurs pattes dans un calice, des dragons affrontés. A côté, des hommes portent des moutons sur leur dos; deux personnages nus et ailés domptent des chimères; deux hommes barbus donnent le bras à deux ânes qui jouent de la harpe; des démons ailés saisissent des damnés. On voit plus loin un combat entre des guerriers armés de lances et de grands boucliers en amande; des cavaliers, vêtus d'une cotte de

(1) On y lit autour de la même scène :

MILLE ARTIFEX SCRIPSIT TV PRISIST VSSVRA

Saint-Julien de Brioude.

Chapiteaux de la nef.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

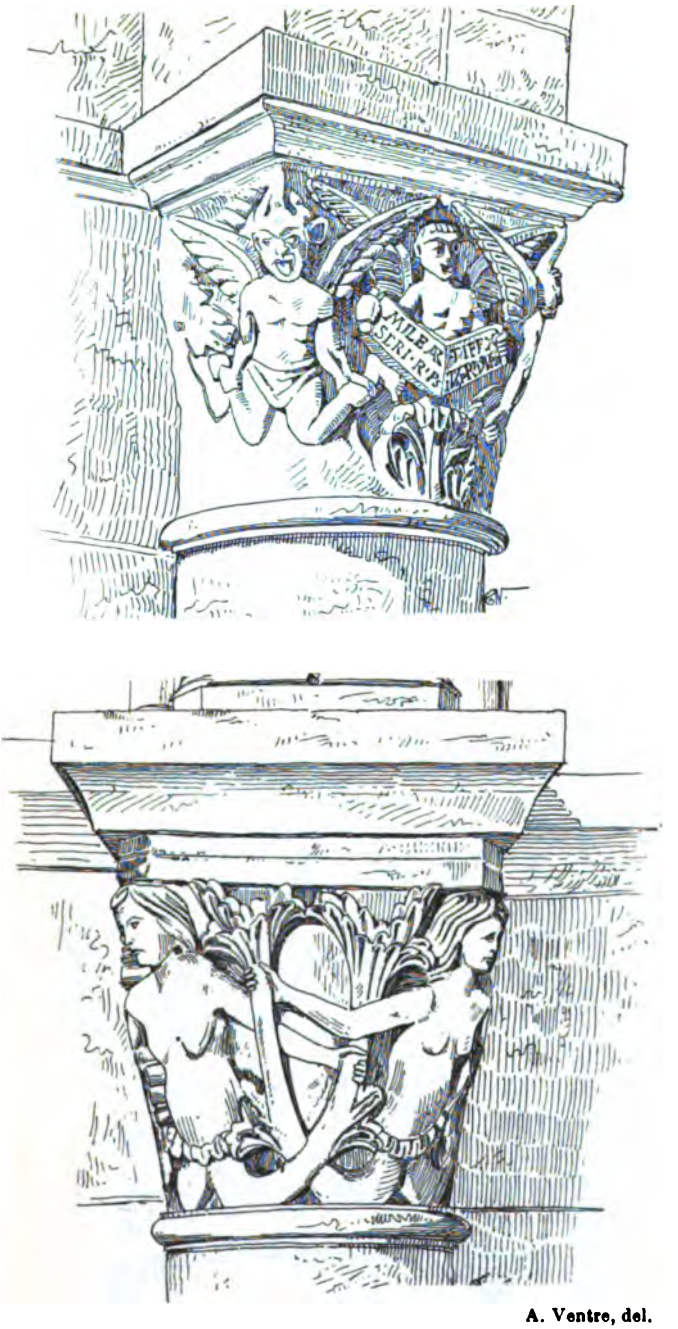

A. Ventre, del.

Saint-Julien de Brioude.

Chapiteaux de la nef.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

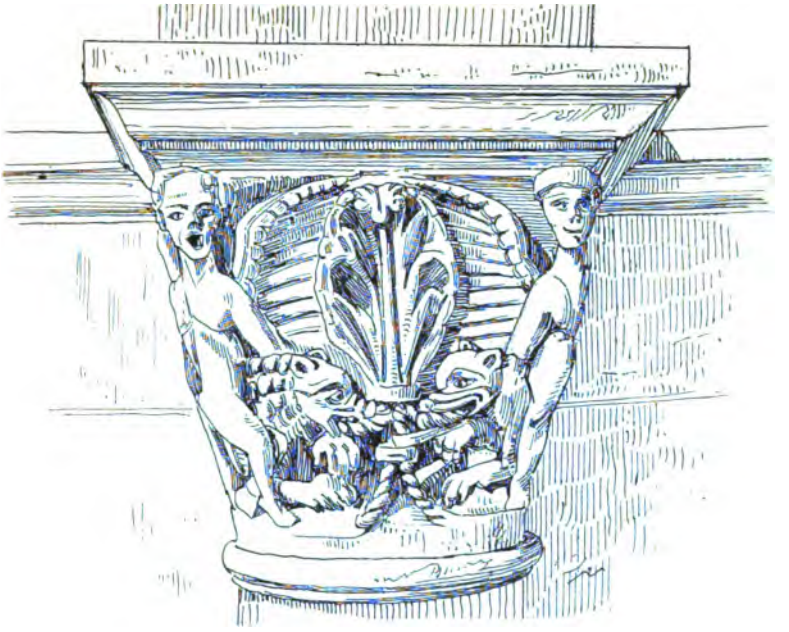

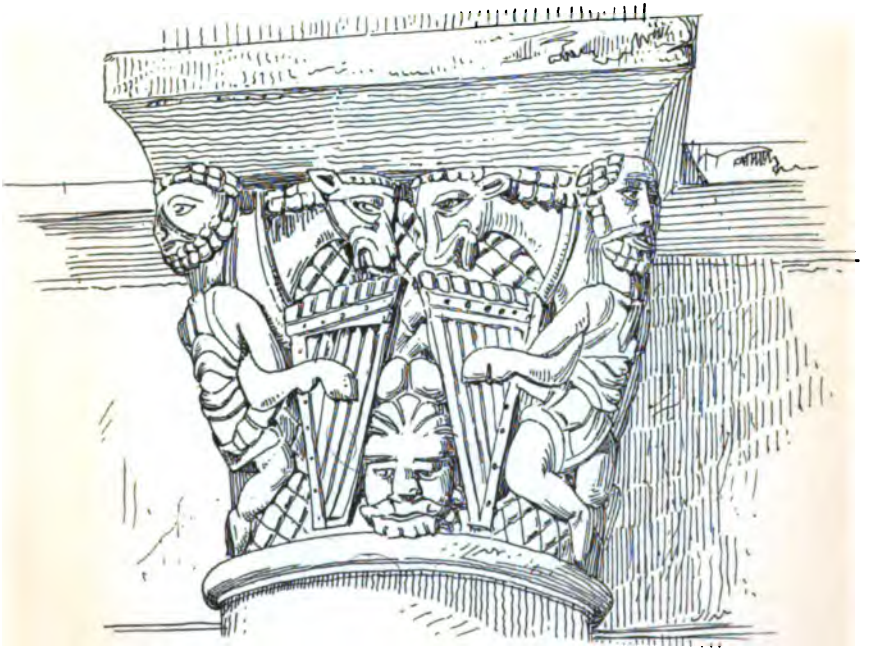

A. Ventre, del.

Saint-Julien de Brioude.

Chapiteaux de la nef.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

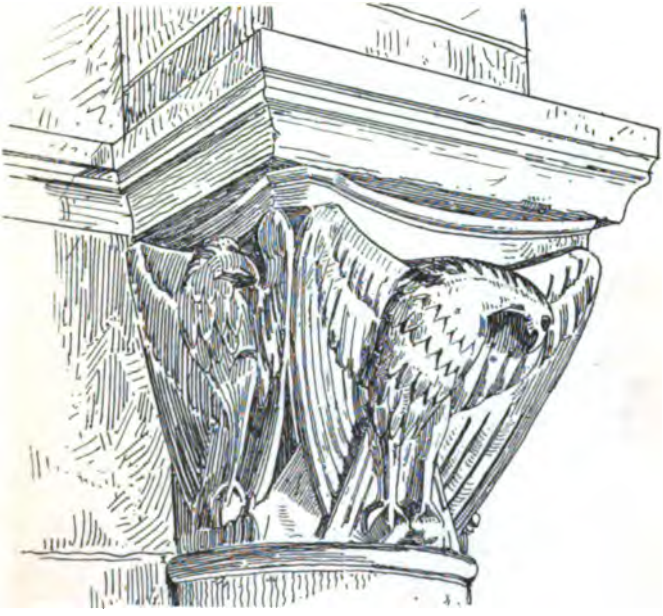

A. Ventre, del.

Saint-Julien de Brioude.

Chapiteaux de la nef.

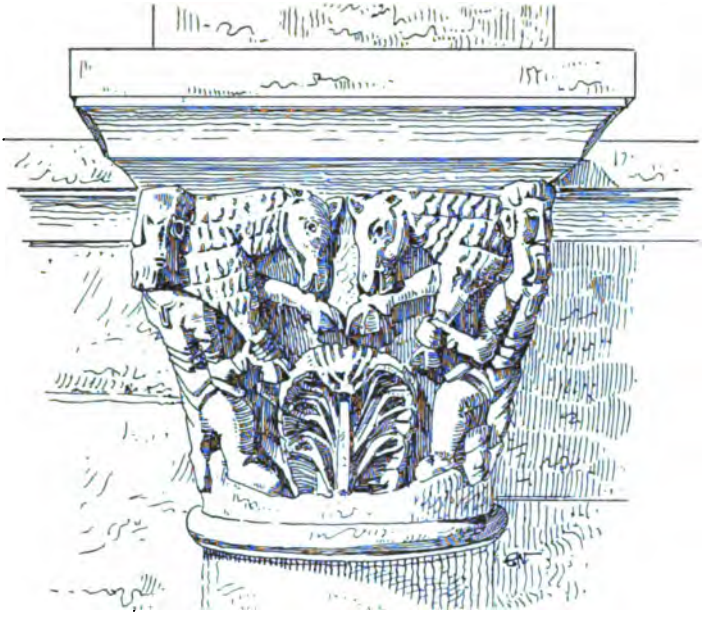

A. Ventre, del.

Saint-Julien de Brioude.

Chapiteaux de la nef.

mailles et coiffés d'un casque en forme de calotte, qui croisent les fers de leurs lances; les saintes femmes au tombeau, qui est gardé par un ange assis devant un édicule à dais ajouré, comme à Mozac (Puy-de-Dôme); deux anges tenant une banderole avec cette inscription SCS MATEVS. Le profil des tailloirs se compose d'un cavet sous un méplat.

L'architecte qui entreprit de rebâtir le chœur sur un nouveau plan, vers la fin du XIIe siècle, se trouva en présence d'un transept plus ancien, dont il remania les piles avec des colonnettes d'angle (1), en remplaçant les anciens doubleaux par des arcs en tiers-point ornés de deux tores. Comme la croisée était disposée pour servir de soubassement à une tour lanterne, il établit une tribune dans chaque bras du transept, au moyen d'un arc en tiers-point à trois boudins qui encadre une voûte d'arêtes, puis il fit monter après coup sur le dallage de la tribune deux pilastres cannelés pour soutenir un arc qui épouse la forme de la voûte en berceau brisé des croisillons et quatre colonnettes qui reçoivent un gros boudin en saillie sur le carré du transept.

Ce collage permit de faire reposer plus haut dans les quatre angles les nervures toriques d'une voûte d'ogives à œil central, renforcée par quatre formerets qui encadrent des fenêtres en tiers-point flanquées de deux colonnettes. M. Thiollier a fait observer qu'un passage ménagé dans l'épaisseur du mur traverse la baie occidentale qui s'ouvre sur la nef. Dans le croisillon

(1) Au XIIIe siècle, on coupa ces colonnettes et les colonnes en avant du transept pour les faire reposer sur des têtes qui portent des consoles ornées de feuillages.

sud, il faut signaler, sous la fenêtre, le réemploi d'un débris de bandeau à entrelacs d'un type différent.

Le chœur, voûté en cul-de-four brisé, semble plutôt disposé pour recevoir six branches d'ogives. Les chapiteaux à feuillages de ses quatre colonnes monolithes soutiennent cinq arcs en tiers-point très surhaussés, garnis d'un seul boudin sur leur arête. Plus haut s'ouvrent cinq fenêtres dont l'archivolte en plein cintre, ornée de deux tores et d'un cordon mouluré, s'appuie sur quatre colonnettes.

Encadré de chaque côté par un doubleau en plein cintre flanqué de deux boudins, le déambulatoire est recouvert d'un berceau annulaire coupé par une voûte d'arêtes en face de chacune des cinq chapelles rayonnantes. Viollet-le-Duc a signalé l'intérêt de ces voûtes tournantes qui sont fort bien appareillées, mais il a trop vieilli le chevet en l'attribuant sans preuve à l'année 1140 (1). Quatre chapelles en hémicycle, dont la voûte en cul-de-four est précédée d'un arc en tiers-point revêtu d'un boudin, sont éclairées par trois fenêtres en plein cintre du même type que les baies hautes du sanctuaire : un rinceau passe sous leur appui. La chapelle de l'axe diffère des autres par ses deux branches d'ogives à tores accolés, qui reposent sur des colonnettes jumelles soutenues par une console à tête d'animal. Cette voûte n'avait pas été prévue, mais elle remonte bien à la même date que l'abside. D'ailleurs, il est évident que l'architecte aurait bien voulu mettre en œuvre tous les éléments du style gothique, mais il fut obligé de se conformer aux méthodes de construction en usage dans le pays.

(1) *Dictionnaire d'architecture*, t. IX, p. 496.

Saint-Julien de Brioude.

Chapiteaux de la nef.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

Entre les chapelles s'ouvre une grande baie en plein cintre : son archivolte s'engage dans une lunette de la voûte et ses deux boudins retombent sur quatre colonnettes (1). Au-dessous, on voit deux arcatures trilobées, comme celles qui décorent le mur extérieur de la nef de Chamalières-sur-Loire et de Chanteuges : un banc bordé de grosses perles contourne le chevet. Les chapiteaux des fenêtres du déambulatoire sont garnis de feuillages variés ou parfois d'animaux affrontés et de quelques figurines : le profil de leur tailloir se compose d'un filet et d'une doucine qui remplace le cavet signalé dans la nef.

Au dehors, l'abside produit un effet imposant. Les chapelles rayonnantes, épaulées par deux contreforts, conservent quelques inscriptions funéraires en lettres onciales. Leurs fenêtres cintrées s'ouvrent entre deux colonnettes sous un boudin qui précède un cordon de palmettes ou des rinceaux variés. Deux baies de la première chapelle du côté nord sont encadrées par des bâtons brisés. Les masques grimaçants de la corniche des absidioles, séparés par une fleur aux pétales épanouis, n'ont pas été refaits comme ceux des autres corniches où l'architecte Mallay a répété le type des modillons à copeaux et des entablements à damiers des églises auvergnates. Chacune des fenêtres hautes du chœur est flanquée de deux arcatures moulurées qui s'appuient sur des colonnettes. Au-dessus, des rosaces, des triangles et des losanges forment une marqueterie noire sur fond blanc qui précède la corniche.

(1) Cf. Viollet-le-Duc : *Dictionnaire d'architecture*, t. IX, p. 498.

La tour centrale a perdu sa valeur archéologique, car c'est une infidèle copie de l'ancienne, mais les étages supérieurs du clocher de la façade sont une œuvre de fantaisie de M. Mallay, auteur de tant de restaurations déplorables (1). La cage carrée, épaulée par des contreforts d'angle, qui forme lanterne au centre du transept, est intacte. Ses baies en tiers-point, encadrées par deux colonnettes, un boudin et un cordon saillant, sont du même style que celles des deux étages octogones où les archivoltes inférieures sont en cintre brisé et les archivoltes supérieures en plein cintre, suivant une disposition assez rare qu'on peut également signaler dans le clocher octogone de l'église de Cambronne (Oise). Une ancienne photographie, où les baies du dernier étage sont encore bouchées ou rétrécies, prouve que l'alternance des assises et des claveaux de ton rougeâtre était bien moins régulière avant la reconstruction. En outre, la baie du nord de l'étage intermédiaire avait une archivolte multicolore.

En résumé, je crois qu'il faut distinguer sept époques de travaux dans l'église de Saint-Julien de Brioude, sans tenir compte de ceux du siècle dernier.

A la première campagne, c'est-à-dire à la fin du XIe siècle, je rattache le narthex inférieur. La tribune du narthex a pu être construite vers 1120, avec la première travée du bas-côté sud.

Le porche méridional, les quatre premières travées de la nef et celles des bas-côtés qui leur correspondent

(1) Cf. Coupe : *Les restaurations de l'église de Brioude*, dans le *Moniteur de Brioude* du 19 janvier au 7 juin 1896.

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Saint-Julien de Brioude.

Abside.

NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

doivent être attribués à une date voisine de 1130, avec les piles de la croisée.

La coupole de la tribune du narthex remonte au milieu du XIIe siècle. Le porche du nord, la cinquième travée de la nef, les croisillons, la lanterne du transept et la tour octogone qui la surmonte, le chœur avec son déambulatoire et ses chapelles rayonnantes ont été bâtis vers la fin du XIIe siècle, car le chevet primitif avait pu être endommagé par le siège et le pillage de 1162. Malgré l'opinion de certains archéologues qui s'appuient sur les mots *inceperit structura nobili ampliare,* appliqués au doyen Milon et à l'église de Brioude dans la bulle de 1259, il est impossible que l'abside soit une œuvre de cette époque.

La quatrième et la cinquième voûte d'ogives de la nef, qui sont voisines du transept, furent appareillées au milieu du XIIIe siècle. Les voûtes et les fenêtres des trois premières travées portent l'empreinte du style du XIVe siècle.

Il s'agit de réfuter maintenant une opinion très répandue qui rattache Saint-Julien de Brioude à l'école auvergnate, malgré l'absence de tribunes voûtées en quart de cercle, comme dans les grandes églises de la région. Sans doute, le narthex de Notre-Dame du Port offre une certaine ressemblance avec celui de Brioude, mais l'école d'Auvergne n'eut pas le monopole des narthex, qui se rencontrent en Bourgogne comme ailleurs à l'époque romane.

La nef n'offre pas d'analogie avec celle d'une église auvergnate où les piles n'ont généralement que trois colonnes (1), parce que la voûte est dépourvue de dou-

(1) On peut signaler des piles à quatre colonnes à Châtel-Mon-

bleaux. En réalité, l'influence auvergnate ne se manifeste à Saint-Julien de Brioude que sur quelques chapiteaux de la nef, sur la marqueterie qui se trouve au sommet de l'abside et sur quelques modillons à copeaux des chapelles rayonnantes. En outre, on peut comparer le grand tambour carré qui s'élève au-dessus du transept à ceux de Notre-Dame du Port, de Chauriat, de Courpierre, d'Issoire, de Saint-Amable de Riom, de Saint-Nectaire et de Saint-Saturnin (Puy-de-Dôme).

Cette église appartient au groupe du Velay par les doubleaux qui sectionnaient la voûte en berceau brisé primitive, par la tribune des croisillons semblable à celles de la cathédrale du Puy et de Saint-Paulien et par certains détails de décoration, comme les assises et les claveaux de couleur du clocher central (1) qui ressemble aux tours octogones de Lavaudieu et du Monastier (Haute-Loire), et les bâtons rompus des fenêtres d'une chapelle rayonnante (2).

Ce qui caractérise la nef, c'est la hauteur de ses piliers et de ses bas-côtés, mais les églises de Chamalières-sur-Loire, de Chanteuges et du Monastier, où l'influence bourguignonne se fait sentir, présentent

tagne (Allier), à Gerzat, Le Crest, Saint-Hilaire-la-Croix (Puy-de-Dôme) et à Mauriac (Cantal).

(1) Notre confrère M. Du Ranquet a démontré que cette alternance est spéciale au Velay et très rare en Auvergne. Cf. *Les influences de l'école auvergnate en Velay*, dans le même volume, p. 305 à 307.

(2) Il suffit de feuilleter l'excellent ouvrage de MM. Thiollier pour constater l'usage assez fréquent des bâtons brisés dans le Velay. *L'architecture religieuse à l'époque romane dans l'ancien diocèse du Puy*, pl. LXXXIX, CVI et CVIII.

le même type de vaisseau moins élancé qu'à La Charité-sur-Loire et à Paray-le-Monial. D'autre part, je crois bien que l'architecte chargé de reconstruire le chœur était originaire de la Bourgogne. Sans insister sur la ressemblance des arcades du sanctuaire avec celles du déambulatoire de Saint-Menoux (Allier), j'attirerai l'attention sur les pilastres cannelés visibles dans les tribunes du transept, et sur la corniche des chapelles rayonnantes qu'il faut comparer à celle des bas-côtés de l'église de Vézelay (1).

On rencontre les arcatures de l'abside au chevet d'un grand nombre d'églises dans la vallée de la Loire et dans le Berry, tandis qu'en Auvergne elles n'apparaissent que sur la partie droite du chœur, à Notre-Dame du Port, à Issoire, à Saint-Nectaire et à Saint-Saturnin. Il est juste d'ajouter qu'on retrouve la même façon de relier les fenêtres par des arcatures plus étroites, à l'extérieur de la nef de Chamalières-sur-Loire et au chevet de Santiago de Compostelle.

Ainsi Saint-Julien de Brioude présente certains caractères du style roman de la Bourgogne et du Velay, avec quelques traces de l'influence auvergnate. C'est un monument très original, digne d'être comparé aux plus belles églises du XIIe siècle du centre de la France par la puissance de son architecture, les scènes sculptées sur ses chapiteaux et ses curieuses peintures.

(1) Viollet-le-Duc : *Dictionnaire d'architecture*, t. IV, p. 324.

XXV

LES SEUROT ET LES MARÉ

FONDEURS DE CLOCHES LORRAINS

ÉTABLIS A BRIOUDE

Par M. Paul LE BLANC.

Pendant que l'Auvergne envoyait dans le monde entier ses chaudronniers, la Lorraine fournissait ses fondeurs de cloches à tous les pays. Savary des Brulons, dans son *Dictionnaire du commerce* (1), nous renseigne fort curieusement à ce sujet : « Les Lorrains, dit-il, passent pour les meilleurs fondeurs de l'Europe, particulièrement pour les canons, les mortiers et les cloches, et ils sont ordinairement appelés dans les fonderies de France et des autres états. Les habitants des villages de Levescour, d'Outremécour et de Brévanne (2) sont les plus en réputation pour cette fabrique ; et l'on peut regarder cet art comme une espèce de négoce pour la Lorraine ».

La plupart de ces fondeurs lorrains ne faisaient que traverser les pays où ils avaient du travail ; d'autres,

(1) Éd. de 1723, t. I, p. 921.

(2) Levécourt, Outremécourt, Breuvannes font maintenant partie du département de la Haute-Marne.

au contraire, se trouvant bien dans les provinces où ils venaient de travailler, s'y fixaient et y faisaient souche.

Parmi ces derniers, je me suis attaché à dresser, depuis leur entrée en Auvergne, la généalogie des Seurot et des Maré. Dès le commencement du XVIIe siècle, ils vinrent s'établir à Brioude ou dans les environs.

De cette généalogie, je vais extraire deux titres qui me semblent intéressants.

Le premier est un traité d'association, du 16 juillet 1638, entre Nicolas Maré et Blaise Seurot, natifs de Levécourt, et Étienne et Vincent Le Douré, frères, et Nicolas Bouchet, natifs du même lieu, tous de présent, résidant à Brioude.

Le second donne l'historique d'une fonte de cloches pour le chapitre de Saint-Julien de Brioude.

Par traité entre les seigneurs de ce chapitre et Blaise Seurot, en date du 3 septembre 1668, ce dernier s'engage « à refondre et à augmenter les cloches appelées: saint Julien, saint Ferréol et saint Étienne, sçises au clochier plat de ladite église Saint-Julien, et au cas où lesdites cloches viendraient à se casser ou à se rompre, avant la feste de Toussaint prochaine. ledit Sureaut sera tenu de les refondre à ses frais ».

Le cas malheureusement arriva pour la grosse cloche de saint Julien: c'est ce qui donna lieu au procès-verbal et au traité du 27 avril 1671 que l'on va lire.

Blaise Seurot, en conséquence, s'exécuta ; mais, comme il avait été si éprouvé par son insuccès, il s'associa, pour cette fonte nouvelle, ses parents Claude et François Seurot, son fils Jacques et Blaise Maré, fils de son ancien associé Nicolas Maré.

Les initiales de leurs noms accompagnaient la marque de Blaise Seurot. L'œuvre réussit à souhait et la cloche de saint Julien fut l'ornement de la sonnerie de la collégiale jusqu'à la Révolution. Sauvée en 1793, elle fut malheureusement brisée en 1865, lors des sonneries de vêpres.

Nous avions copié dans le temps l'inscription qui en donnait la date et le nom :

1671. LAUDO DEUM VERUM. — PLEBEM VOCO. — CONGREGO CLERUM. — DEFUNCTOS PLORO. — PESTEM FUGO. — FESTA DECORO.

SUM JULIANUS EGO.

Sur ses flancs, l'on voyait d'un côté l'image de saint Julien, et de l'autre, un écusson aux armes du chapitre.

De ces trois cloches fondues alors, il ne reste que la cloche de saint Ferréol; encore n'appartient-elle pas à cette fonte primitive. Brisée, je ne sais par quel accident, elle fut refondue quelques années plus tard; elle porte l'inscription suivante:

IN PRINCIPIO ERAT VERBUM, ET VERBUM ERAT APUD DEUM ET DEUS ERAT VERBUM.

FERREOLUS VOCOR 1699.

Au-dessous, il y a la marque des fondeurs suivie des mots:

FAIT PAR LES SEUROT ET MARE

Je regrette de ne pouvoir donner de cette cloche une description plus détaillée; mais, à mon âge, il ne

m'est plus permis d'aller la revoir au sommet du clocher.

I.

Personnellement estably Mᵉ Nicollas Marré (*sic*) et Mᵉ Blaise Seurot, fondeurs de cloches, natifs du lieu de Levecour en Lorrene, estants de presant en la ville de Brioude, pour eux d'une part; et Estienne et Vincent Le Douré, frères, et Nicollas Bouschet, aussy Mᵉˢ fondeurs, natifs dud. lieu de Levecour en Lorrene, estants aussy de present et residants aud. Brioude, pour eux d'autre part. Lesquelles parties de gré, ont faict entre elles les conuantions promesses et compromis l'ung à l'autre qui s'ensuyuent: assauoir, qu'ils se sont tous cinq mis en commun, et promettent de trauallier tous ensamble aud. estat de fondeur, et le proffict, quy ce fera entre eux, estre partagé esgallement entre eux; comme aussy promettent de contribuer chescun, pour son cinquiesme, aux fraicts et despans quil conuiendra fere à leurdict estat, et de souffrir chescun la perte quy se pourroict trouuer y auoir; recognoissant neantmoings lesd. Douret et Bouschet que lesd. Marré et Seuro ont fourny cydeuant en leur particulier scauoir: led. Marré a fourny pour lesd. Douré, frères, de quantité de quatre cent trante six liures métal, de plus led. Marre a fourny pour lesd. Douré frères et Bouschet la quantité de aultres quatre cent trante six liures metal: de mesmes led. Marre a fourny pour lesd. Douret frères et Bouschet la somme de soixante douze liures, plus led. Marré a fourny pour lesd. Douret frères la somme de vingt huict liures, et ledit Seuro a fourny pour le dict Marré, Bouschet et lesd. Douret la quantité de cinq cents cinqᵉ neufs liures de metal; aussy lesd. Seuro, Marré et Douretz ont fourny pour led. Bouschet la quantité de quatre cent liures metal, lesquelles fournitures seront prinses et ramboursées à ceux quy les ont fournies des

deniers quy leur sont deubs à cause de leur trauail ou sur le metal quy se trouuera à leur compagnie, le tout du volloir et consantement des aultres, et par préferance, ils promettent tous concordablement de trauallier fidellement ensamble, comme dessus est dict, le plus qui leur sera possible. Car ainsy l'ont vollu et acordé lesd. parties respectiuement chescune en droict soy, promis, juré attandre, tenir, randre despans et receuoir, et obligé biens et personnes. Faict aud. Brioude en la maison de Me Jehan Chaudon, l'ayné, en presance de Roch Pruny, de Pierre Heyrisson, clercs dud. Brioude, soubsnés, auec lesd. Marré et Seurot, et lesd. Douret et Bouschet n'ont seu signer le seziesme julliet mil six cent trante huict, après midy.

N. Maré. — B. Seurot.
Pruny. — Heyrisson.

Octroyé par le Roy.
Chaudon.

II.

Aujourd'hui lundi vingt-sept avril 1671, par devant nous Julien de Reyrolles, avocat en parlement, lieutenant au bailliage de la ville et comté de Brioude, se sont comparus nobles et venerables personnes Mres Jean de Colonges, syndic, et Jean de Passard, baille, chanoines comtes de l'église et chapitre Saint-Julien dud. Brioude, assistés de Me Robert Rochette, leur procureur fiscal, lesquels en presence de Me Blaise Surot, fondeur de cloche, demeurant au lieu et paroisse de Javaugues, nous ont dit et remontré qu'il y a entour..... qu'ils ballierent à refondre trois de leurs grandes cloches, entre lesquelles est celle appelée de saint Julien, qui s'est cassée depuis trois sepmaines en ça, sans aucun effort, et pour savoir d'où procede la faulte, lesdicts remontrans et ledict Surot sont

convenus des personnes de Claude Voullemot et Mathieu Le Grand, m^es fondeurs du lieu d'Ambolain, en la province de Lorraine, mandés venir de la ville d'Alanche (1) où ils travaillent presentement de leur art de fondeur, lesquels se sont portés au clocher où est ladite cloche de saint Julien, icelle avoir veu, verifflé, et consideré, examiné, recquerant, attendu leur presence, qu'il nous plaise recevoir leur serement au cas requis, et ensuite leur rapport, à quoi inclinant, nous, en presence dud. Surot et de son consentement, sans préjudice de son contredit, avons desdicts Voullemot et Le Grand, pris et receu leur serment, par lequel ils ont promis de dire droit et avons signé avec lesdites parties et lesdits arbitres lesd. jour et an:

De Colonges, scindic	B. Seurot
de Passard, baile	M. Grand
de Reyrolles	C. Voullemot
Crosmarie	Rochette p. f.

Et s'estant lesd. sieurs comtes, leur procureur et ledit Surot retirés, lesd. experts, par leur dit serement, nous ont dit et rapporté avoir veu et verifflé ladite cloche de saint Julien qu'ils ont trouvé estre d'une aulne et un quart de largeur d'un bord à l'autre, et d'une aulne moins un pouce ou environ d'hauteur, qu'elle a de bord un seize et demy, que suivant la maxime de leur mestier ladite cloche debvoit avoir quinze de largeur et douze d'hauteur, et son epesseur en suite, et que neanmoins elle n'a qu'unze de hauteur et quatorze de largeur, estimant qu'elle n'a point sa proportion d'en haut et que le métail n'a esté bien fondu, ce qui a pu causer la rupture de ladite cloche de laquelle on ne pourroit s'en servir ou l'estat qu'elle est, et qu'ainsin la faut refondre, jugent lesdits experts le

(1) Allanche, chef-lieu de canton, arrondissement de Murat (Cantal).

batant de ladite cloche estre bien proportionné, duquel rapport nous avons octroyé acte pour valoir et servir ce que de raison, et avons signé avec lesditz experts, et notre greffier.

Taxé pour trois journées à chacun expert six livres.

DE REYROLLES.

M. GRAND

C. VOULLEMOT

CROSMARIE.

Et le 28e desdits mois et an, ce requerant, lesd. sieurs du chapitre, copie du susdit rapport, a esté baillié aud. Surot en personne et iceluy sommé d'exécuter led. rapport en tout son chef, et ce faisant de refondre lad. cloche, et la remettre à son lieu et place à ses frais et despens sans delay, attendu la necessité qu'elle fait dans ladite eglise, et par faute de ce faire, protestent de le faire assigner et de recouvrer tous leurs despens, dommages et interets.

CROSMARIE.

Ledit Surot pour reponse offre de refaire et remonter ladite cloche à ses frais et despens et prie messieurs d'avoir quelque esgard à la perte qu'il fait, et a signé led. jour.

B. SEUROT.

Et à l'instant ladite reponse et offre ayant esté leue en plain chapitre assemblé extraordinairement, ce jourd'hui au son de la cloche, à la manière accoutumée, a esté proposé par Monsieur de Meyronne, doïen et president, si le chapitre devoit faire grace et quitter aud. Surot, tant pour la perte qu'il peut faire pour refondre ladite cloche, que pour les frais, charpentes et autres faux frais qu'il convient faire pour la remettre en son lieu et place, bien sonnante, et qu'il est nécessaire de fournir huict quintaux pour la mettre au son qu'il faut avec celle de

saint Ferreol. Sur quoi a esté desliberé à la pluralité des voix et conclu par led. sieur doïen qu'il sera baillé vingt escus aud. Blaise Surot pour tous desinteressement, frais et charpentes et faux frais qu'il convient faire pour ladite fonte et remonter ladite cloche, et qu'il lui sera fourny sept cents livres de metail et trois cents livres par led. Surot, lesquelles trois cents livres ou ce qui restera après ladite cloche faite, led. Surot reprendra, et s'il y en a davantage ledit chapitre reprendra aussi. Laquelle cloche sera de quatorze de largeur et unze d'hauteur bien proportionnée pour estre ensuite de celle de saint Ferreol, au ton necessaire, ainsin qu'il a esté marqué dans un bâton duquel ledit Surot a pris un samblable. Et le batant sera augmenté de douze livres à la diligence dud. Surot et frais du chapitre, et que ladite cloche sera refondue et refaicte dans la Recepte dud. chapitre et remontée pour sonner au premier jour d'aoust. Lecture faicte de tout ce dessus, en presence dud. Surot, iceluy s'y est soumis et promis exécuter le tout de point en point, par devant le notaire soubsigné et tesmoins.

Faict et passé audit Brioude, dans la chambre des comptes desdits seigneurs du chapitre. Presents: Pierre Auzat et Bernard Chalier, clercs dud. Brioude, soubsignés avec lesdits sieur Doïen, noble Jean du Passard, baille, dud. chapitre, et ledit Surot, le 28 avril 1671, entour midi.

MEYRONNE DOYEN.

B. SEUROT. DU PASSARD BAILE.

AUZAT. CHALIER.

CROSMARIE.

XXVI

CINQ STATUES EN BOIS

DU XIIe ET DU XIIIe SIÈCLE

DANS LA HAUTE-LOIRE

Par MM. les abbés François FABRE et Auguste ACHARD, et M. Noël THIOLLIER.

Des cinq statues qui font l'objet de cette notice, celles de Saugues (1), de Notre-Dame-des-Tours (2), d'Arlet (3) et de Sorlhac (4) sont inédites; celle de Sainte-Marie-des-Chazes (5) a été signalée, mais non décrite, par l'un de nous (6). Elles se trouvent toutes dans la partie du département de la Haute-Loire qui dépendait, avant la Révolution, des diocèses de Mende ou de Saint-Flour. Il n'en existe pas, à notre connaissance, d'aussi anciennes dans l'étendue de l'ancien diocèse du Puy.

(1) Haute-Loire, arrondissement du Puy.

(2) Haute-Loire, commune de Monistrol-d'Allier, canton de Saugues.

(3) Haute-Loire, canton de Lavoûte-Chilhac, arrondissement de Brioude.

(4) Haute-Loire, commune d'Auteyrac, canton de Langeac.

(5) Haute-Loire, canton de Langeac.

(6) Thiollier (Noël et Félix): *L'architecture religieuse à l'époque romane dans l'ancien diocèse du Puy*. Le Puy, 1900, in-f°, p. 25.

Quatre de ces statues, celles de Saugues, de Notre-Dame-des-Tours, de Sainte-Marie-des-Chazes et d'Arlet, appartiennent à l'époque romane ; les trois premières représentent la Vierge ; la quatrième figure un évêque assez difficile à identifier. Les vierges offrent un certain nombre de particularités qu'on remarque en Auvergne dans les monuments de même nature.

M. le marquis de Fayolle a fort bien résumé en quelques lignes les principaux de ces caractères. « Ces statues, écrit-il, sont en bois entièrement apparent ; la Vierge est assise sur une chaise carrée ornée d'arcatures cintrées plus ou moins riches » ; ses cheveux sont recouverts d'un voile. « La facture de ces statues est plus ou moins soignée, mais elles ont toutes un air de famille indéniable qui en fait un groupe à part, quoique évidemment les caractères que nous avons cherché à déterminer se retrouvent ailleurs, mais non constamment réunis, dans les représentations de la Vierge, pendant la seconde moitié du XIIe siècle, époque à laquelle nous croyons devoir les rapporter » (1).

Il ne semble pas, ainsi qu'on a parfois paru le croire, que, dans cette région, le type hiératique de la Vierge se soit perpétué à travers le moyen âge, car à Auteyrac, village voisin des précédents et qui dépendait aussi de l'ancienne province d'Auvergne, se trouve une autre statue en bois, d'un type tout différent et qui présente les caractères d'une œuvre de la fin du XIIIe siècle.

(1) *Congrès archéologique de France, LXIIe session, séances générales tenues à Clermont-Ferrand en 1895.* Caen, 1897, p. 305 et 306.

La plus intéressante des statues romanes est certainement celle de Notre-Dame-des-Tours (1); elle orne une petite chapelle qui paraît remonter au XIIe siècle (2). La Vierge est assise sur un siège rectangulaire dont les pieds ont la forme de colonnettes cylindriques surmontées de petits chapiteaux; ils supportent une galerie ajourée d'ouvertures en plein cintre. Le siège est sculpté dans le même bloc de bois que le corps de la Vierge. La tête, qui a été prise dans un bloc différent, est recouverte d'un voile cachant entièrement la chevelure et retombant sur le cou; il est relié à la robe au moyen d'une broche ronde d'assez grandes dimensions. La disposition de la robe rappelle les draperies antiques; les manches sont longues et les plis droits disposés sans raideur. Les pieds ont disparu. La tête, assez bien proportionnée, est sévère mais expressive (pl. 1).

De ses mains, la Vierge tient entre ses genoux l'enfant Jésus assis, le corps légèrement tourné vers la droite de sa mère; il est vêtu d'une robe aux plis transversaux moins longue que la chemise. De la main gauche il portait un objet disparu en partie: c'était probablement un livre; le bras droit et la tête n'existent plus.

On voit encore quelques traces de la décoration polychrome dont la statue était originairement recouverte.

(1) Hauteur totale y compris le socle, 0^m 75; hauteur du siège, 0^m 31; largeur du siège, 0^m 30; profondeur, 0^m 20; hauteur du socle, 0^m 04; hauteur de ce qui reste de l'enfant Jésus, de l'épaule droite au talon, 0^m 24.

(2) Lascombe (Adrien): *Histoire et légende de Notre-Dame-des-Tours*. Le Puy, 1891, in-16.

Pl. 1.

Abbé Pascal, phot.

Vierge de Notre-Dame-des-Tours.

Pl. 2.

Félix Thiollier, phot.

Vierge de Sainte-Marie-des-Chazes.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

La Vierge de Saugues (1) n'est pas moins curieuse; malheureusement, elle était tellement vermoulue qu'elle s'en allait par morceaux et, pour la préserver d'une destruction imminente, on a dû la recouvrir récemment d'un vernis de couleur brune qui a fait disparaître d'intéressants détails. La paupière, rongée par les vers, a été refaite et légèrement relevée, ce qui donne à la physionomie une expression de dureté qu'elle n'avait pas avant la réparation. Cette statue présente d'ailleurs la plus grande ressemblance avec celle de Notre-Dame-des-Tours: elle est probablement l'œuvre du même sculpteur, et il nous suffira d'indiquer les points qui la distinguent.

La Vierge et le siège, pris dans deux blocs différents, sont séparables; ce dernier, bien que d'allures romanes, paraît avoir été refait. Le voile de la Vierge est disposé de la même façon autour de la tête; par derrière, il retombe jusqu'à la ceinture. Il est de même relié à la robe par un gros bijou circulaire, mais il porte en outre, autour de la tête et du cou, un galon orné qui retombe par-devant jusqu'au niveau des épaules de l'Enfant. Celui-ci tient de la main gauche un livre fermé; ses cheveux sont coupés ras: sa tête est moins expressive (pl. 5).

Sauf le siège, cette statue est mieux conservée que celle des Tours; il manque seulement l'extrémité des pieds de la Vierge.

Bien que de la même époque, la statue de Sainte-Marie-des-Chazes (2) diffère un peu des précédentes;

(1) Hauteur totale, 0m 70; du socle, 0m 02; du siège, 0m 32; largeur, 0m 30; profondeur, 0m 185; hauteur de l'enfant Jésus, 0m 30.

(2) Hauteur 0m 84, y compris le socle qui mesure 0m 05.

la Vierge assise tient l'enfant Jésus assis entre ses genoux ; mais les deux têtes ont été refaites ; les mains de la Vierge sont mutilées et celles de l'Enfant ont disparu. Le siège est rectangulaire ; les deux pieds de gauche, seuls anciens, ont la forme de colonnettes très galbées, terminées par des chapiteaux à feuillage. Le bras du fauteuil supporte une sorte de fronton triangulaire dont la face extérieure est décorée de losanges se détachant sur un fond perlé (pl. 2).

Nous rapprocherons de ces œuvres romanes une autre statue en bois conservée dans la petite église d'Arlet (1) ; elle est assez difficile à identifier, mais paraît représenter un évêque assis sur un siège rectangulaire ; sa tête, peu expressive, est coiffée d'une sorte de mitre très plate ; il semble porter un *pallium* et la chasuble retombe en plis concentriques (pl. 4).

Si ces quatre statues rappellent les monuments d'Auvergne, il n'en est pas de même d'une autre vierge en bois conservée dans la chapelle de Sorlhac (2), commune d'Auteyrac, qui ne paraît pas leur être postérieure de plus d'un siècle ; elle a tous les caractères d'une œuvre de la fin du XIIIe siècle. La figure, fine et naturelle, reflète une expression de grande douceur ; un voile plus ample recouvre ses cheveux et tombe jusqu'aux genoux ; la gorge est découverte ; le corps légèrement cambré ; la robe, serrée à la taille par une ceinture, descend jusqu'aux pieds, formant des plis amples et disposés sans régularité. Les yeux, très allongés, paraissent sourire à l'Enfant qu'elle tient debout sur son genou droit. Cette

(1) Hauteur totale, 0^m 76.
(2) Hauteur, 0^m 90.

Pl. 3.

Abbé Aug. Achard, phot.

Vierge de Sorlhac.

Pl. 4.

N. Thiollier, phot.

Statue d'Arlet.

Pl. 5.

Abbé Fabre, phot.

Vierge de Saugues.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

intéressante statue est malheureusement bien endommagée; la main gauche de la Vierge et les deux mains de l'Enfant ont disparu; pour l'empêcher de tomber en poussière, on a dû la recouvrir d'une couche épaisse de peinture qui altère son aspect primitif. Cette statue était originairement marouflée: on voit encore des lambeaux de la toile polychromée qui la recouvrait (pl. 3).

Nous ne prétendons pas que ces cinq statues soient toutes des chefs-d'œuvre; elles nous ont cependant paru dignes d'être connues. Les œuvres sculptées aussi anciennes deviennent tellement rares en France qu'on ne saurait trop signaler celles qui existent encore.

XXVII

LA « MATER OMNIUM »

DU

MUSÉE DU PUY

Par M. Paul PERDRIZET.

Il n'en est pas encore de la *Mater omnium* du musée du Puy comme de celle du musée Condé : on n'en sait ni l'auteur, ni la date, ni où, par qui ni pourquoi elle fut dédiée. Elle a été donnée au musée du Puy en 1850 par le conseil de fabrique de l'église Saint-Pierre-des-Carmes, sur les instances de feu M. Aymard, vice-président de la Société académique. D'après une tradition de famille, les Carmes l'avaient reçue, dans la première moitié du XIXe siècle, d'une dame Hedde (1) : peut-être cette dame l'avait-elle sauvée pendant la Révolution ? En somme, avant 1850, on perd la trace de ce tableau.

Ce n'est qu'en 1885 qu'il a été signalé à l'attention et que son origine française a été reconnue (2).

(1) Ulysse Rouchon : *Un primitif français au musée du Puy*, dans le journal *La Haute-Loire*, n° du 29 juillet 1905. Je dois l'indication de cet article à l'obligeance de M. Léon Giron, conservateur du musée Crozatier.

(2) Dans Vibert : *Musée du Puy, catalogue de la section des beaux-arts* (1872), n° 13, il est classé aux écoles italienne et espagnole.

L'honneur de cette découverte appartient à Paul Mantz, s'il est bien, comme je crois, l'auteur de l'article anonyme paru dans *Le Temps* du 1er février 1885. Cet article, sur le don Bancel au musée du Louvre, est curieux à relire, vingt ans après; on y voit que, depuis 1885, les chercheurs n'ont pas perdu leur temps et que l'histoire de l'art français a progressé. Voici, en effet, comment Paul Mantz appréciait le tableau du Puy:

Nous connaissons un tableau qui pourrait fort bien être une œuvre de Jean Perréal et que nous signalons aux érudits qui se préoccupent de l'École française de ce temps. Il est au Puy, au musée archéologique, perdu et ignoré dans un coin obscur. La composition représente la Vierge debout, tenant l'enfant Jésus dans ses bras et enveloppant dans son manteau d'hermine l'humanité représentée par plus de cent personnages de tous rangs et de toutes conditions, divisés en deux catégories. A droite sont les empereurs, les rois, les princes, les évêques et les religieux de tous ordres; à gauche, les seigneurs, les bourgeois et les manants. Au premier rang figure un personnage que le costume et la physionomie désignent comme pouvant être Charles VIII.

Il n'est plus nécessaire de montrer que le tableau du Puy ne peut être de Jean Perréal. Il lui est très antérieur. De combien de dizaines d'années? C'est un point sur lequel il ne me semble pas que les critiques qui en ont parlé l'an dernier, quand il était exposé au pavillon de Marsan, se soient mis d'accord.

Toutes les écoles, écrit M. Lafenestre (1), se mêlent étrangement à partir du milieu du XVe siècle. S'il est déjà difficile dès lors de déterminer ce qui est bourguignon et

(1) *L'exposition des Primitifs français*, p. 36.

ce qui ne l'est point, il devient aussi fort ardu d'assigner une origine aux peintures éparses dans les autres régions centrales... Heureusement, ce qui est beaucoup moins difficile, c'est d'y reconnaître le caractère français. Tel est le cas, par exemple, de cette belle *Vierge protectrice*, entourée de clercs et de laïques, venue du couvent des Carmes, au Puy. Pauvre toile, bien usée, bien fatiguée, presque en poussière. Mais quelle harmonie, sûre et délicate, dans l'assortiment des colorations légères ! Quelle sincérité touchante, grave et douce, dans toutes les physionomies des adorants, hommes et femmes, d'un dessin si juste et si pur ! Certes, l'artiste qui a peint cette bannière ou tenture a vu des miniatures parisiennes et des retables toscans, car on a toujours vu quelque chose avant d'être un maître; mais avec quelle finesse, à si grande distance d'illustres contemporains qu'il ne connaissait pas sans doute, Vittore Pisano et Fra Angelico, il a modelé légèrement, dans le même esprit, toutes ces têtes ferventes et typiques ! M. Bouchot a très justement signalé les rapports de cet art avec l'art d'Enguerrand Charonton.

Avec Charonton, nous sommes au milieu du XVe siècle, plutôt après 1450 qu'avant (*Vierge des Cadard*, 1452 ; *Couronnement de la Vierge*, 1453). Mais le tableau du Puy est certainement plus archaïque que les deux Vierges de Charonton. En laissant de côté toute considération esthétique, il présente des particularités de costume qui, à un juge compétent comme M. Bouchot, paraissent indiquer les environs de 1420 (1), voire même de 1415 (2). Le chapeau à

(1) *La peinture en France sous les Valois*, notice de la planche XXII : le même, dans *Les Primitifs français au palais du Louvre*, p. 189 ; « La Vierge du Puy serait de l'année 1420 par certains détails très écrits ».

(2) *Les Primitifs français*, p. 12.

plumes du seigneur derrière la reine se retrouve sur le frontispice des *Très belles heures* de Chantilly. Les miniatures des manuscrits du duc de Berry, par exemple celles du *Boccace* à la Bibliothèque nationale (1), prêteraient à des rapprochements du même genre. L'énorme chapeau fourré, en forme de tronc de cône évasé, garni sur le devant d'un médaillon cerclé de perles, que porte le prince qui est au-dessus de l'empereur, est celui-là même qu'on voit au frère du duc de Berry, Philippe le Hardy (2). On peut tenir pour assuré que le peintre de la Vierge du Puy est antérieur à Charonton d'une génération.

En ce temps-là, vers 1420, Le Puy jouait un rôle dans l'histoire de France. Le Velay était au roi. Le dauphin Charles passe au Puy une partie de l'année 1422 ; le 21 octobre, il y est proclamé roi de France (3). Très dévot, comme plus tard Louis XI, à la fameuse Vierge adorée au Puy, il n'a pas fait moins de cinq séjours dans la capitale du Velay. La tentation est grande de mettre en rapport cette peinture votive d'une part avec la dévotion de la *Virgo Anicensis*, d'autre part avec le premier séjour de Charles VII au Puy. Il me semble que les « fleurons » semés sur la robe de la Vierge donnent à la deuxième partie de la conjecture une certaine vraisemblance;

(1) Fr. 598. Pour le manteau du roi, cf. f^os^ xv v^o^, xviii r^o^ ; pour la coiffure de la dame qui est au bout de la rangée supérieure, à droite, f^o^ xxiii r^o^.

(2) Thévet : *Portraits et vies des hommes illustres* (Lyon, 1584), p. 267.

(3) Odon de Gissey : *Discours historiques de la très ancienne dévotion de Notre-Dame du Puy* (Lyon, 1620), p. 549 ; cf. p. 556 pour les séjours de Charles au Puy.

car ces « fleurons », comme les appelle M. Bouchot, ressemblent bien à des fleurs de lis.

*
* *

Le tableau du Puy représente la *Mater omnium*, c'est-à-dire la Vierge de Miséricorde abritant sous son manteau tous les chrétiens, clercs ou lais; ils sont agenouillés, les mains jointes, et implorent Marie pour qu'elle intercède en leur faveur. Elle tient dans les bras l'Enfant qui bénit; c'est l'illustration de ce passage du *Salve Regina : « Et Jesum, benedictum fructum ventris tui, nobis post hoc exilium ostende »*.

La Vierge est reine, reine des cieux et reine des vierges : c'est pourquoi le peintre lui a donné la couronne royale et le manteau d'hermine. Deux saintes, vêtues en religieuses, presque aussi grandes que la Vierge, tiennent levés les pans du manteau. Derrière le manteau, beaucoup moins grands que les deux saintes, apparaissent à mi-corps des saints et une sainte, en tout six personnages ; le peintre les a groupés par paires, pour une raison que j'ignore, ce qui lui a permis d'éviter une symétrie trop parfaite : ils ne sont que deux à la droite de la Vierge, tandis qu'à gauche ils sont quatre. Nulle monotonie : l'âge, les gestes, l'attitude, le costume, tout diffère. Le premier à gauche de la Vierge paraît être saint Pierre. Le dernier à droite est certainement saint Roch ; à côté de saint Roch, un jeune saint qui pourrait bien être saint Sébastien. De la sainte à côté de saint Pierre et des deux derniers à gauche je ne saurais rien dire, faute de caractéristique.

Lagriffe, phot.

La Vierge de Miséricorde,

au Musée du Puy.

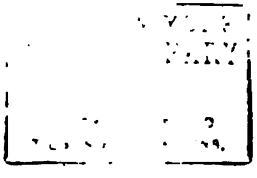

Les deux groupes de priants représentent les deux parties dont se compose la chrétienté: l'Église et le monde laïque. Comme toujours dans l'art du moyen âge et particulièrement dans les représentations de la *Mater omnium,* l'Église a le pas sur le monde laïque : elle est à la droite de la Vierge. Comme toujours aussi dans les représentations de la *Mater omnium,* à la tête des deux groupes sont les chefs des deux sociétés: telle gravure (1) où il n'y a que quatre priants sous le manteau de la Vierge montre à droite le pape et le cardinal, à gauche l'empereur et le roi. Ici nous avons, à la tête des deux groupes, comme d'ordinaire dans les représentations qui comportent beaucoup de priants, à droite le pape, le cardinal, l'évêque; à gauche l'empereur, le roi, la reine.

Est-ce *tel* pape, *tel* roi, *tel* empereur? Le catalogue de l'exposition des Primitifs français disait: « L'empereur paraît être Charles IV, le roi est probablement Charles VI, la reine Isabeau de Bavière » (2). De même, dans le pape de la *Mater omnium* d'Atella, on a voulu reconnaître Urbain VI (3), et sous le manteau de la *Vierge du Rosaire* (1474), à Saint-André de Cologne, on a voulu voir à droite, Sixte IV, le légat Alexandre, le prince-évêque de Cologne; à

(1) Conrad Reitter: *Mortilogus* (Augsbourg, 1508), f° 5 v°, en tête d'une ode saphique *ad clementissimam dominam nostram Mariam ut nos a gallico morbo intactos præservet incolumes.* L'auteur était prieur du couvent cistercien de Kaisersheim.

(2) *Les Primitifs français au palais du Louvre,* n° 12.

(3) Stanislao d'Aloe: *La Madonna d'Atella nello scisma d'Italia,* Naples, 1853. Voir la réfutation de M. Bertaux dans *Napoli nobilissima,* 1897, p. 18, et la gravure de cette fresque dans la *Lorraine artiste,* 1905, p. 66.

gauche, Frédéric III de Habsbourg, sa femme Léonore, son fils Maximilien (1). — Il serait heureux, assurément, que les priants mitrés et couronnés des *Mater omnium* fussent des portraits ; car, étant donné le nombre des monuments de la série, elle fournirait des documents abondants à l'iconographie. En réalité, le pape et l'empereur, le roi et la reine, le cardinal et l'évêque des *Mater omnium* sont des figures stéréotypées, *imagines necessariæ et debitæ* (2), comme le pape et l'empereur, le roi et la reine et les autres personnages de la Danse macabre. L'empereur, par exemple, avec sa grande barbe « florie », qu'il doit aux chansons de geste, n'est pas plus un portrait que le Charlemagne du retable du Palais de Justice.

Sur le tableau du Puy, les chefs de l'Église, le pape, le cardinal, l'évêque, occupent, selon l'usage, les premières places. Derrière eux sont les ordres monastiques, représentés chacun par un délégué. A Florence, dans la chapelle des Espagnols, la fresque de l'Église Militante montre une assemblée analogue ; mais il s'en faut qu'elle soit ordonnée avec la même rigueur que celle du Puy, où les représentants des familles monastiques sont placés, comme on va voir, strictement suivant la chronologie.

Que fait au premier rang ce religieux qu'à sa robe brune, à sa longue barbe, à sa chevelure hirsute on

(1) *Zeitschrift für christliche Kunst*, III (1890), p. 18.

(2) Commande d'une *Mater omnium* à Pierre de la Barre, peintre avignonnais, datée de 1441 : *Ymago Nostre Domine de Consolacionis cum suis parvis figuris et ymaginibus necessariis et debitis* (Requin : *Documents inédits sur les peintres, peintres-verriers et enlumineurs à Avignon au XVe siècle*, dans la *Réunion des Sociétés des beaux-arts des départements*, 1889, p. 129 et 175).

reconnaît pour un ermite? Et derrière lui ce chanoine, coiffé d'une aumusse si haute (1) qu'on la peut soupçonner du péché d'orgueil? Ils représentent les deux ordres rivaux (2), fils de saint Augustin, l'ordre des ermites et l'ordre des chanoines réguliers; ils sont placés les premiers, parce que la règle de l'évêque d'Hippone est la plus ancienne des règles monastiques.

La seconde, par ordre chronologique, est celle de saint Benoît, au VIIe siècle: c'est pourquoi, sur le

(1) M. l'abbé Mercier me fait savoir qu'on retrouve cette grande aumusse dans un autre monument conservé au Puy, le tombeau d'un chanoine anonyme, sous le clocher de la cathédrale. Ce tombeau paraît du XIVe siècle. Une tradition erronée en fait le tombeau d'une duchesse de Guise. Le chanoine est figuré deux fois, gisant sur le couvercle et agenouillé devant la Vierge, sur la face verticale. Sur l'une et l'autre représentation, il est coiffé d'une très grande aumusse. L'aumusse du chanoine napolitain (+ 1368), dont la pierre tombale est figurée dans Bonnard: *Costumes*, I, pl. 83, n'est pas aussi haute. Celles-ci font songer à l'étymologie fantaisiste rapportée par Hélyot (*Hist. des ordres monastiques*. Paris, 1714), t. II, p. 23: *aumusse — hautement mise*.

(2) « Il y a trop lông tems que le différent des Chanoines réguliers et des Ermites de Saint Augustin touchant le droit d'aînesse dure, pour estre sitost terminé. Jean XXII, pour les mettre d'accord, leur donna en commun l'Église de Saint-Pierre au Ciel d'or de Pavie, où repose le corps de leur Père, et on leur assigna à chacun un costé pour en estre le maistre. Mais au lieu que cela auroit deu conserver l'union et la charité entr'eux, cela ne servit au contraire qu'à augmenter leurs divisions par rapport aux offrandes et aux oblations des Fidelles, de sorte que l'on fut contraint depuis ce tems là de leur donner à desservir cette Église à l'alternative pendant un mois, ce qui a été observé pendant un longtems sans que les divisions aient cessé ». Hélyot, I, p. XVIII. Les chanoines réguliers prétendaient avoir été fondés par les apôtres (Id., II, p. 11).

tableau du Puy, derrière le chanoine, est un moine noir-vêtu, *a blackfriar*, un bénédictin.

Le XIe siècle vit se produire dans le monde monastique trois grandes réformes : celle de saint Romuald, qui, en 1012, fonda les Camaldules, celle de saint Bruno, qui, en 1086, fonda les Chartreux, celle de saint Robert, qui, en 1098, fonda les Cisterciens. Les trois ordres sont vêtus de blanc, couleur virginale, chère à Marie. Notre peintre, derrière le bénédictin, a donc placé trois moines blancs, un camaldule, un chartreux, un cistercien. Devant eux, au premier plan, un moine, en robe noire et manteau blanc, représente Prémontré, fondé en 1119 par saint Norbert.

Plus tardifs sont les deux ordres mendiants. Ils figurent à leur place chronologique, le franciscain dans sa robe de bure, le dominicain dans son manteau noir.

Ils ne sont pas les derniers tout à fait. Une moniale, humblement, est agenouillée à la dernière place. A elle seule, elle représente tous les ordres de femmes. De même, dans la fresque de la chapelle des Espagnols, les dernières places, à l'extrême gauche, ont été dévolues aux religieuses, qui ne sont que quatre, tandis que les religieux sont très nombreux.

Quant au personnage coiffé de blanc et encapuchonné d'écarlate, au-dessus du franciscain, c'est, je crois, un prêtre, docteur ou maître ès arts. Je le retrouve dans la fresque des Espagnols, où il tient un gros livre (rangée supérieure, dernière figure à gauche). Dans une miniature (1), un docteur qui dispute avec sainte Catherine porte le même costume.

(1) Bibl. nat., fr. 6449, f° 48.

On trouvera peut-être cette composition naïve, mais, dans sa naïveté, elle est claire, instructive ; elle répond bien au but de l'art religieux du moyen âge, qui est l'enseignement, la catéchèse. Elle nous présente, dans un raccourci énergique, douze siècles de christianisme. Ce « miroir » de l'Église n'est pas sans grandeur. En tout cas, cette composition est unique — je veux dire qu'elle ne se retrouve dans aucune des autres représentations de la *Mater omnium*.

*
* *

Le type iconographique de la *Mater omnium* est une variété du type de la *Vierge au manteau* ou *Vierge de Miséricorde, de Secours, de Bon Secours* — *Misericordia,* disent les Italiens, *Schutzmantelbild,* disent les Allemands — dont l'origine, assez lointaine, se trouve dans un récit de vision inventé à la plus grande gloire de Cîteaux, dans l' « âge d'or » de l'ordre, au XIIe siècle. Un moine cistercien, dont l'histoire ne dit ni le nom ni le pays d'origine, est un jour ravi en esprit dans le paradis ; il y voit la Reine du ciel et autour d'elle l'Église triomphante ; il reconnaît parmi les élus des moines de tous les ordres, sauf d'un, le sien ; à cette constatation terrible, saisi de douleur et d'effroi, il se met à pleurer : pourquoi ceux de son ordre ne sont-ils pas reçus en paradis ? Alors la Vierge, ouvrant son manteau, les lui montre blottis contre elle, agenouillés, à droite les moines, à gauche les moniales (1). Ce qui signifie que la Vierge aime

(1) Césaire d'Heisterbach : *Dialogus miraculorum,* livre VII, dernier chapitre.

Cîteaux par-dessus tous les autres ordres. C'est cette vision, la merveille des miracles dont les fils de saint Bernard ont été favorisés, que rappellent les sceaux des définiteurs (1) et de plusieurs abbayes de l'ordre (2), ainsi que nombre de peintures (3), sculptures (4), gravures (5) de provenance cistercienne.

Je raconterai ailleurs comment cette vision a été dérobée aux Cisterciens par les autres ordres, surtout par les Dominicains. Il suffit pour le moment d'indiquer comment, de monastique qu'elle était à l'origine, elle est devenue « catholique » ; comment nous trouvons, dès le XIVe siècle, la chrétienté entière agenouillée sous le manteau de la Vierge, alors qu'il n'abritait au XIIe siècle qu'un ordre religieux.

Le passage d'une conception à l'autre a dû se faire graduellement, par l'intermédiaire des confréries.

Ces associations, qui se multiplient d'une façon surprenante au XIIIe siècle sous l'influence des ordres mendiants, avaient pour but de grouper les gens vivant dans le siècle et de leur faire gagner le salut

(1) *Recueil des travaux de la Société de sphragistique de Paris*, I (1852), p. 26, avec une gravure que Cahier a reproduite : *Caractéristiques*, I, p. 298 ; XIVe siècle. La matrice de ce sceau a été exposée par le marchand Hoffmann à l'exposition de l'art français au Trocadéro, en 1889 (*Cat.*, p. 36, n° 29). C'est, je pense, la même qui a été donnée quelques années plus tard au musée de la Côte-d'Or (*Cat.*, n° 1805).

(2) Par exemple le sceau de Cercamp-lèz-Frévent (Pas-de-Calais) ; XVIe siècle. Photographie dans Demay : *Sceaux de l'Artois*, n° 2601.

(3) Tableau de Pfenning, à Heilbronn en Franconie ; milieu du XVe siècle. Reproduction dans Thode : *Die Malerschule von Nürnberg*, pl. XIII.

(4) Statue du XVIe siècle, à Pontigny.

(5) Frontispice des *Collecta* de Jean de Cirey (Dijon, 1491).

par des œuvres de pénitence (la flagellation), de dévotion (le rosaire, à partir de 1470 environ) et de charité. La plupart étaient fondées sous l'invocation de la Vierge et s'efforçaient d'obtenir contre la colère de Dieu la protection de Marie. Se blottir sous le manteau de Marie, ce rêve des ordres religieux devait être aussi celui des confréries. Dès 1267, une confrérie romaine, *confraternitas commendatorum Virgini*, fait peindre sur sa bannière la Vierge abritant les confrères sous son manteau; cette bannière paraît si bien imaginée que les *fratelli recommandati* en prennent le nom populaire de *società del gonfalone* (1).

La plupart des Vierges au manteau qui subsistent en Italie proviennent de confréries. Une des plus anciennes, celle de Lippo Memmi, à Orviéto, est l'ex-voto d'une confrérie de *Recommandati* (2) semblable à celle de Rome, qui représente les membres de la confrérie, *confratelli* et *consorelle*, à droite les hommes, à gauche les femmes. Les Vierges de Miséricorde vénitiennes, du XIVe siècle, proviennent toutes de confréries ou, comme on dit à Venise, de *scuole*, et montrent presque toujours les confrères vêtus de leur terrifiant costume, robe sombre et cagoule percée de deux trous

(1) Raynaldus : *Annales ecclesiastici*, III, p. 232 : *dicebatur confraternitas commendatorum Virgini, in cujus collegii insignibus Deiparae pallio suo sodales tegentis effigies expressa erat, ac societas Gonfalonis nuncupata ob vexillum hujusmodi imagine insignitum quod religioso agmini solemni pompa incedenti praeferri soleret; atque hujus exemplo condita alia pia sodalitia.* Cf. Hélyot, t. VIII, p. 261.

(2) Fumi : *Il duomo d'Orvieto* (Rome, 1891), p. 362. La photographie de la Vierge de Memmi a été éditée par Anderson, à Rome, n° 15541.

où luisent les yeux; sur le retable de Simone da Cusighe (1), ils ont avec eux leur *gonfalone :* l'image de la Vierge de Miséricorde y était peinte. En Ombrie, dans la seconde moitié du XVe siècle, nombre de confréries se sont fait peindre, par Bonfigli et l'Alunno, de semblables bannières.

Ainsi, au XIIe siècle, il n'y avait encore que des moines et des nonnes sous le manteau de la Vierge; dès le milieu du XIIIe siècle, on y trouve les membres des confréries de pénitence et de charité. A quelle époque le thème s'élargit-il au point d'admettre sous le manteau de la Vierge la chrétienté entière? C'est ce que je ne suis pas encore arrivé à déterminer avec exactitude. Le plus ancien exemple de *Mater omnium* qui me soit connu est un retable ruiné, du peintre siennois Bartolo di Fredi (1330-1410), conservé à Pienza, en Toscane (2). Dans ce tableau, le manteau de la Vierge est soutenu, comme dans le tableau du Puy, par deux grandes saintes ; à droite sont agenouillés les hommes, à gauche les femmes ; parmi les femmes, plusieurs religieuses; au premier rang des hommes, le pape et le cardinal, derrière eux, le roi et l'évêque. Ce tableau est plutôt du milieu que de la fin du XIVe siècle, car le pape y porte encore la tiare à l'antique (3), telle qu'on la trouve par exemple dans les fresques de Giotto : c'est une haute mitre conique, ayant à la base un diadème de pointes.

(1) Daté de 1394, à l'Académie de Venise. Anderson, 13280 ; Braun, 26798.

(2) Photographie Lombardi, n° 1447.

(3) Sur les variations de la tiare pontificale, voir le travail de Müntz dans les *Mém. de l'Acad. des Inscrip.*, t. XXXVI, 1, p. 278.

*
* *

Deux contrats, passés en 1441 et 1452, décrivent des *Mater omnium* commandées à des peintres travaillant à Avignon. C'est pourquoi M. Bouchot a pensé que l'auteur du tableau du Puy « s'était inspiré de certaines théories avignonnaises ». Je ne crois pas que l'éminent critique tienne encore à cette hypothèse, s'il est vrai que le tableau du Puy soit antérieur de vingt et trente ans aux Vierges de Pierre de la Barre et de Charonton-Vilate. Il ne saurait être question d'Avignon à propos de la Vierge du Puy que si l'on admettait que le type de la *Mater omnium* est italien d'origine et s'est propagé en France par l'intermédiaire d'Avignon. Mais, du fait que la plus ancienne représentation connue de la *Mater omnium* est une peinture siennoise, il serait imprudent, peut-être, de conclure que ce type est d'origine italienne.

*
* *

Une autre hypothèse de M. Bouchot est à mentionner : le tableau du Puy serait une ancienne bannière, car il est peint sur toile; au commencement du XVe siècle, en effet, on ne peignait sur toile que pour décorer une étoffe flottante; les tableaux d'autel, les tableaux portatifs étaient peints sur bois ou, plus exactement, sur bois recouvert de plâtre. A l'appui de cette ingénieuse supposition, on peut faire valoir que la Vierge au manteau fut, comme nous l'avons dit plus haut, le type adopté d'ordinaire par les confréries italiennes pour leurs gonfalons.

Remarquons seulement qu'une bannière est beaucoup plus haute que large, tandis que la toile du Puy est sensiblement plus large que haute. Peut-être était-elle fixée à une hampe et formait-elle un drapeau. Je me garderais de rien affirmer à cet égard, car on voit par des miniatures (1) qu'au commencement du XVe siècle, les bannières étaient parfois fort larges. Drapeau ou bannière, il serait intéressant de savoir pour quelle confrérie fut faite la toile du Puy.

*
* *

On voudrait savoir aussi dans quelles circonstances elle a été commandée. Un si grand nombre de Vierges de Miséricorde sont des ex-voto datant d'un temps de peste qu'on peut faire la même conjecture à propos de celle-ci. La présence, à la droite de la Vierge, des deux Saints « antipesteux », Roch et Sébastien, rend cette hypothèse plus vraisemblable encore.

(1) Missel et pontifical d'Étienne de Loypeau, ff. 46 r°, 318 v° (Bibl. nat., lat. 8886).

TABLES

TABLE GÉNÉRALE

Notice sur la Société française d'Archéologie. — État de la Société v
Liste générale des membres de la Société xv

CONGRÈS DU PUY

Guide archéologique du Congrès du Puy, par M. Noël Thiollier 1
Programme 93
Ordre des réunions. 97
Bureau du Congrès. 99
Liste des membres du Congrès 101

Procès-verbaux des séances.

Séance d'ouverture du 21 juin 1904 115
Deuxième séance du 21 juin 139
Séance du 22 juin 142
Séance du 23 juin 144
Séance du 24 juin 146
Banquet du 26 juin. 153
Séance du 27 juin 157

Mémoires.

I. Les études archéologiques dans la Haute-Loire au XIXe siècle, par M. A. Jacotin 169
II. L'âge de la pierre dans la vallée du Haut-Allier, par M. A. Vernière 181
III. Vieil-Brioude et le fort Victoriac, étude historique et critique, par M. l'abbé Édouard Peyron . 193
IV. Les bas-reliefs gallo-romains du musée et de la cathédrale du Puy, par M. Joseph Déchelette . . 214
V. Les reliques de saint Georges, premier évêque du Velay, et de saint Hilaire, évêque de Poitiers, par M. l'abbé Achard 244
VI. L'abbaye de Saint-Michel de Cluse et ses rapports avec la ville du Puy, par M. le comte Édouard de Dienne 270
VII. Les influences de l'école auvergnate en Velay, par M. Henri du Ranquet 301
VIII. Les églises romanes de la haute vallée du Lot, par M. André Philippe. 310
IX. Étude sur la sigillographie de la Haute-Loire, par M. Ch. Jacotin de Rosières 334
X. Les fortifications de la ville du Puy, par M. Ulysse Rouchon 358
XI. Les méreaux de la collégiale de Saugues, de 1369 à 1625, par M. l'abbé François Fabre . . . 371
XII. Les peintures murales dans la Haute-Loire, par M. Léon Giron 385
XIII. Les tapisseries de La Chaise-Dieu, par M. Jules Guiffrey 397
XIV. Les originaux des tapisseries de La Chaise-Dieu, par M. Émile Mâle 402

XV. Le buffet d'orgues de La Chaise-Dieu, par M. le chanoine Bonnefoy 406
XVI. Les maisons anciennes de la ville du Puy, par M. Ulysse Rouchon. 414
XVII. Les croix monumentales de la Haute-Loire, par M. Louis Vissaguet. 429
XVIII. La croix vivante du Musée de Beaune, par M. le vicomte A. d'Avout 447
XIX. Une statuette d'argent offerte à la cathédrale du Puy en 1487, par M. Henri Stein. 454
XX. Un portrait de Jean II, comte d'Apchier (1539-1586), par M. Louis Vissaguet. 461
XXI. Les François, peintres du Puy, par M. Paul Le Blanc 464
XXII. Liste des artistes du Velay, par M. Charles Godard 490
XXIII. Les œuvres des orfèvres du Puy, par M. Noël Thiollier 506
XXIV. Les dates de Saint-Julien de Brioude, par M. E. Lefèvre-Pontalis. 542
XXV. Les Seurot et les Maré, fondeurs de cloches lorrains établis à Brioude, par M. Paul Le Blanc. 556
XXVI. Cinq statues en bois du XIIe et du XIIIe siècle, dans la Haute-Loire, par MM. les abbés François Fabre et Auguste Achard, et M. Noël Thiollier 564
XXVII. La « Mater Omnium » du Musée du Puy, par M. Paul Perdrizet 570

TABLE MÉTHODIQUE

Généralités.

Mémoire I.

Époques préhistorique, gauloise et romaine.

Mémoires II, III, IV.

Moyen âge.

Mémoires VI, VII, VIII, IX, X, XI, XVI, XXIV.

Renaissance et temps modernes.

Mémoire XVII.

Beaux-Arts et arts industriels.

Mémoires XII, XIII, XIV, XV, XVIII, XIX, XX, XXI, XXII, XXIII, XXV, XXVI, XXVII.

TABLE DES NOMS D'AUTEURS

de mémoires, de communications, de discours, de dessins, de photographies, et des lauréats du Congrès (1).

Achard (l'abbé Arthur), 165.
Achard (l'abbé Auguste), 148, 165, 167, 244, 564; — 526, *ph.*; 526, *ph.*; 568, *ph.*
Andrade (le commandant d'), 292, *d.*
Arsac (l'abbé), 167.
Avout (le vicomte d'), 165, 447.

Bérard (Noël), 168.
Bizalion, 167.
Bonnefoy (le chanoine), 140, 406.
Boyer (André), 146, 152, 168.
Bréchignac (Paul), 167; — 30, *d.*; 32, *d.*; 58, *d.*; 70, *d.*; 82, *d.*; 84, *d.*
Brive (le comte Albert de), 82, 167, 526.
Burthe d'Annelet (A.), 80, *ph.*

Chabaury, 526.
Chanut (l'abbé Paul), 165.
Chevallier (Raymond), 139, 140, 156.
Coiffier (le docteur), 116, 154.

Déchelette (Joseph), 142, 145, 214; — 216, *ph.*; 218, *ph.*; 238, *ph.*
Dercier (l'abbé), 168.
Dienne (le comte Ed. de), 139, 270.
Dumuys (Léon), 146.

Fabre (l'abbé François), 142, 167, 371, 564; — 526, *ph.*; 568, *ph.*
Falcon, 526.
Faucon (Maurice), 167.
Fayolle (le marquis de), 147, 152, 162.
Fleury (G.), 20, *ph.*; 50, *ph.*; 68, *ph.*; 388, *ph.*; 390, *ph.*
Foujols (l'abbé), 165.

Ghellinck-Vaernewyck (le vicomte de), 143, 156.
Giron (Léon), 146, 385.

(1) Pour les auteurs des dessins et photographies, le numéro de la page est suivi des lettres *d* ou *ph*.

Godard (Ch.), 146, 490.
Grellet de la Deyte, 157.
Guiffrey (Jules), 14, 397.

Héron de Villefosse (A.), 134, 139.

Jacotin (Antoine), 140, 152, 165, 167, 169.
Jacotin de Rosières (Ch.), 143, 165, 167, 334 ; — 342, *d.* ; 345, *d.* ; 348, *d.* ; 351, *d.* ; 354, *d.* ; 356, *d.*
Jamot (Cl.), 156.
Jourda de Vaux, 168.

La Batie (Julien de), 133, 156.
Lagriffe, 44, *ph.* ; 392, *ph.* ; 574, *ph.*
Lair (le comte), 167.
Lascombe, 167.
Lavialle (l'abbé), 167.
Le Blanc (Paul), 140, 165, 167, 464, 556.
Lefèvre - Pontalis (Eug.), 118, 138, 140, 143, 145, 146, 148, 149, 152, 153, 158, 166, 167, 168, 542 ; — 4, *ph.* ; 10, *ph.* ; 12, *ph.* ; 14, *ph.* ; 14, *ph* ; 16, *ph.* ; 18, *ph.* ; 26, *ph.* ; 32, *ph.* ; 34, *ph.* ; 52, *ph.* ; 64, *ph.* ; 416, *ph.* ; 420, *ph.* ; 546, *ph.* ; 552, *ph.*

Mâle (Émile), 402.
Mareuse (E.), 139.
Massereau (T.), 140, 141.
Maussier, 148.
Mercier (l'abbé), 167.
Merlet (René), 167.
Monnier (le chanoine), 158.
Montuclard (Mathieu), 167 ; — 8, *d.* ; 30, *d.* ; 32, *d.* ; 54, *d.* ; 58, *d.* ; 66, *d.* ; 70, *d.* ; 82, *d.* ; 84, *d.*

Pascal (l'abbé), 167 ; — 566, *ph.*
Perdrizet (Paul), 570.
Peyron (l'abbé Édouard), 166, 167, 193.
Philippe (André), 143, 167, 310 ; — 316, *d.* ; 316, *d.* ; 317, *d.* ; 318, *d.* ; 320, *d.* ; 326, *d.*
Pontvianne (l'abbé), 167.
Proy (A.), 58.

Ranquet (Henri du), 142, 301.
Rouchon (Ulysse), 144, 166, 167, 358, 414 ; — 364, *d.*
Ruprich-Robert (G.), 306, *d.*

Saint-Venant (J. de), 148, 164.
Sahy, 526.
Stein (Henri), 166, 454.

Terrasse (Édouard), 167.
Thiollier (Félix), 152, 167, 167, 168; — 516, *ph.*; 566, *ph.*
Thiollier (Noël), 1, 138, 142, 166, 167, 168, 506, 564; — 8, *ph.*; 90, *ph.*; 526, *ph.*; 526, *ph.*; 526, *ph.*; 526, *ph.*; 526, *ph.*; 526, *ph.*; 526, *ph.*; 568, *ph.*
Thomas, 167.
Tillion, 462, *ph.*
Truchis (le vicomte de), 448, *ph.*

Ventre (A.), 222, *d.*; 224, *d.*; 230, *d.*; 234, *d.*; 235, *d.*; 236, *d.*; 298, *d.*; 320, *d.*; 326, *d.*; 328, *d.*; 328, *d.*; 332, *d.*; 370, *d.*; 370, *d.*; 414, *d.*; 418, *d.*; 420, *d.*; 424, *d.*; 440, *d.*; 442, *d.*; 522, *d.*; 544, *d.*; 548, *d.*; 548, *d.*; 548, *d.*; 548, *d.*; 548, *d.*
Verdier (P.), 24, *d.*; 48, *d.*
Vernière (A.), 167, 168, 181.
Vissaguet (Louis), 139, 167, 429, 461; — 430, *d.*; 432, *d.*; 434, *d.*; 438, *d.*; 440, *d.*; 442, *d.*

TABLE DES PLANCHES ET FIGURES (1)

1. Vue générale du Puy 4
2. Cathédrale du Puy. Plan 8
3. Id. Nef 8
4. Id. Façade 10
5. Id. Porche sud 12
6. Id. Id. Voûte 14
7. Id. Id. Détails. 14
8. Cloître de la cathédrale du Puy. Raccord des travées occidentales 16
9. Id. Chapiteaux 18
10. Le Congrès dans le cloître de la cathédrale . . 20
11. Chapelle Saint-Jean, au Puy. Plan 24
12. Église Saint-Laurent, au Puy. Nef 26
13. Chapelle octogone d'Aiguilhe. Plan 30
14. Chapelle Saint-Michel d'Aiguilhe. Plan . . . 32
15. Id. Vue intérieure 32
16. Id. Portail 34
17. Musée du Puy. Groupe de religieuses 44
18. Église de Saint-Paulien. Plan 48
19. Château de Polignac. Vue prise sous le porche de l'église. 50
20. Id. Plan 52
21. Donjon de Polignac 52
22. Chapelle du château de Polignac. Plan . . . 54
23. Église de Polignac. Plan. 54
24. Église de La Chaise-Dieu. Plan 58
25. Id. Les stalles 60
26 Tapisserie de La Chaise-Dieu 62
27. Cloître de La Chaise-Dieu 64

(1) Pour les planches hors texte, la page indiquée est celle qui précède la planche.

28. Église de Chamalières-sur-Loire. Plan . . . 66
29. Id. Côté sud avant la restauration . . 66
30. Id. Pilier du cloître 68
31. Église de Chanteuges. Plan 70
32. Église Saint-Julien de Brioude. Plan. . . . 72
33. Château de la Voûte-sur-Loire 80
34. Château de Bouzols. Plan 82
35. Église du Monastier. Plan 84
36. Château de la Tour. Porte du nord . . . 90
37. Id. Cheminée 90
38. Anciennes mesures mobiles en pierre 165
39-40. Bas-reliefs gallo-romains du Puy 216
41-42. Id. 218
43-44. Id. Détails 222
45. Frise d'animaux sur un vase romain 224
46. Tympan de la porte papale 230
47. Cippe romain du musée de Mayence 234
48. Chapiteau romain 235
49. Antéfixe gallo-romaine 236
50. Bas-reliefs gallo-romains du Puy 238
51. Abbaye de Saint-Michel de Cluse. Plan. . . 292
52. Id. Chevet 298
53. Église de Saint-Dier. Plan 306
54. Église de Saint-Saturnin de Tartaronne. Plan . 316
55. Église d'Allenc. Plan. 316
56. Église de Chirac. Plan 317
57. Église de La Rouvière. Plan 318
58. Église de Chadenet. Plan 320
59. Id. Coupe en long 320
60. Église de Saint-Julien-du-Tournel. Plan. . . 326
61. Id. Coupe en long 326
62. Église de Chirac. Chœur. 328
63. Église de La Rouvière. Abside 328
64. Église de Prunières. Façade. 332
65-66-67. Sceaux de Bertrand Papabeu, de Guigon de Glavenas et de Beraud Gorie. 342

68. Sceau de Pierre III de Solignac 345
69. Sceau et contre-sceau de l'abbaye de La Chaise-Dieu 348
70. Sceau de dom Jean Pegon 351
71. Sceau de Guy de Montlaur 354
72. Sceau de Pierre César 356
73. Vue du Puy en 1607. 362
74. Plan de l'enceinte du Puy 364
75. Porte Pannessac, au Puy. Restitution . . . 370
76. Id. Mâchicoulis 370
77. Église de La Chaise-Dieu. Fresque des vivants et des morts. 388
78. Id. Fresque des vivants et des morts . 390
79. Fresque des arts libéraux, au Puy 392
80. Tapisserie de La Chaise-Dieu. La Nativité. . 400
81. Maison du XIIIe siècle, rue Rochetaillade, au Puy 414
82. Maison datée de 1576, rue Pannessac 416
83. Tourelle d'escalier, rue Vaneau 418
84. Maison Renaissance, place des Tables . . . 420
85. Maison Louis XIII, rue Pannessac 420
86-87. Mascarons du XVIIe siècle, rue Chamarlenc. 424
88. Croix de Bilhac 430
89. Croix de Saint-Vidal 432
90. Croix de Mercœur 434
91. Croix d'Agnat. 434
92. Croix de Védrines 438
93. Croix de Malrevers 440
94. Croix du château de Polignac. 440
95. Croix du Mas, près Blassac 442
96. Croix d'Arlempde 442
97. Musée de Beaune. Croix vivante 448
98. Portrait de Jean II, comte d'Apchier, au château de Thiolent 462
99. Fac-similé de la signature de Guy François, peintre du Puy 476
100. Id. de Jean François, peintre du Puy. 485

101. Buste de saint Chaffre, au Monastier. . . . 516
102. Monstrance de Saint-Jean-de-Nay 522
103-104-105. Croix de Saint-Médard de Saugues et ses détails 526
106-107. Croix de la collection Falcon. Détail . . 526
108. Croix du Musée du Puy 526
109. Croix de Saint-Crépin de Saugues 526
110. Calice de la collection Chabaury 526
111. Croix de provenance inconnue. 526
112. Croix de Cubelles 526
113. Croix de Sainte-Anne de Saugues 526
114. Croix de Saint-Privat-d'Allier. 526
115. Croix communiquée par M. Sahy 526
116-117. Croix de Vernassal 526
118. Croix Renaissance de la collection Falcon . . 526
119. Croix de Lavoûte-sur-Loire 526
120. Bijoux du Puy. Collection de M. le comte de Brive 526
121. Église Saint-Julien de Brioude. Ancien état du côté sud 544
122. Id. Porche méridional 544
123. Id. Nef. 546
124. Id. Bas-côté nord 546
125. Id. Inscription 547
126-127. Id. Chapiteaux de la nef . . . 548
128-129. Id. Id. . . . 548
130-131. Id. Id. . . . 548
132-133. Id. Id. . . . 548
134-135-136. Id. Id. . . . 548
137-138-139. Id. Id. . . . 550
140. Id. Abside. 552
141-142. Vierges de Notre-Dame-des-Tours et de Sainte-Marie-des-Chazes 566
143-144-145. Vierges de Sorlhac et de Saugues. Statue d'Arlet 568
146. La Vierge de Miséricorde, au Musée du Puy . 574

COLLECTION

DES COMPTES-RENDUS

DES CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUES

DE FRANCE

Volumes in-8° brochés, avec de nombreuses illustrations dans le texte et planches hors texte.

La Société française d'Archéologie possède encore un certain nombre d'exemplaires des comptes-rendus des Congrès archéologiques, de 1847 à 1902. Le prix en a été fixé ainsi qu'il suit :

1847 Sens (Tours, Angoulême, Limoges) (1). . . épuisé
1848 (Falaise, Vaux-sur-Laison, Bernay, Trouville). 1 fr.
1849 Bourges . . . . . épuisé
1850 Auxerre, Clermont-Ferrand (Cluny). . . . 6 »
1851 Laon, Nevers (Gisors, Orléans) . . . . . 4 »
1852 Dijon (Sens, Toulouse) . . . . . épuisé
1853 Troyes (Les Andelys, Bayeux, Laval) . . . 4 »
1854 Moulins (Dijon, Avranches). . . . . 6 »
1855 Châlons-sur-Marne, Aix-en-Provence, Avignon (Le Puy). . . . . 6 »
1856 Nantes (Verneuil, Le Neubourg, Louviers). . 3 »
1857 Mende, Valence (Grenoble). . . . . 3 »
1858 Périgueux, Cambrai (Louviers, Alençon, Lisieux) . . . . . épuisé
1859 Strasbourg (Rouen, Saint-Lô, Vire) . . . . 6 »
1860 Dunkerque (Le Mans, Cherbourg) . . . . 3 »
1861 Reims (Laigle, Dives, Bordeaux). . . . . 3 »
1862 Saumur, Lyon, (Le Mans, Elbeuf, Dives) . . 3 »

(1) Les localités dont les noms sont placés entre parenthèses sont celles où la Société française d'Archéologie a tenu des séances générales dont les comptes-rendus sont compris dans les volumes des Congrès.

1863	Rodez, Albi (Le Mans)	4 fr.
1864	Fontenay-le-Comte (Évreux, Falaise, Troyes)	4 »
1865	Montauban, Cahors, Guéret	3 »
1866	Senlis, Aix, Nice	3 »
1867	Paris (Pont-Audemer)	3 »
1868	Carcassonne, Perpignan, Narbonne, Béziers	3 »
1869	Loches	3 »
1870	Lisieux (Moulins)	3 »
1871	Angers (Le Mans)	3 »
1872	Vendôme	3 »
1873	Châteauroux	4 »
1874	Agen, Toulouse	6 »
1875	Châlons-sur-Marne (Rouen, Inauguration de la statue d'Arcisse de Caumont, à Bayeux)	épuisé
1876	Arles	8 »
1877	Senlis (Département du Lot)	4 »
1878	Le Mans, Laval (Départem. des Basses-Alpes)	3 »
1879	Vienne	6 »
1880	Arras, Tournai (Franche-Comté)	3 »
1881	Vannes (Bernay)	3 »
1882	Avignon	3 »
1883	Caen (Coutances, Jersey et Fréjus)	6 »
1884	Pamiers, Foix, Saint-Girons	6 »
1885	Montbrison, Roanne	épuisé
1886	Nantes	6 »
1887	Soissons, Laon (Reims)	6 »
1888	Dax, Bayonne (Navarre espagnole)	8 »
1889	Évreux	8 »
1890	Brive	8 »
1891	Besançon (Jura, Doubs et Suisse)	10 »
1892	Orléans	10 »
1893	Abbeville	10 »
1894	Saintes, La Rochelle	10 »
1895	Clermont-Ferrand	10 »
1896	Morlaix, Brest	10 »
1897	Nimes	10 »

1898	Bourges	10 fr
1899	Mâcon	10 »
1900	Chartres	10 »
1901	Agen, Auch	10 »
1902	Troyes, Provins	10 »
1903	Poitiers	10 »
1904	Le Puy	10 »

On trouvera l'analyse détaillée des volumes antérieurs à 1885 dans la *Bibliographie des Travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France*, dressée par R. de Lasteyrie et Eug. Lefèvre-Pontalis, Paris, Imp. Nat., 1888, in-4°, t. I, p. 281-319.

Les demandes doivent être adressées à M. Émile TRAVERS, directeur-adjoint et trésorier, 18, rue des Chanoines, à Caen. L'expédition sera faite par le chemin de fer, à la station désignée, le port étant à la charge du destinataire.

Certains volumes n'existant plus qu'à un très petit nombre d'exemplaires, le trésorier ne peut s'engager à envoyer tous les volumes qui pourraient être demandés au cas où ils n'existeraient plus en magasin.

Le manque d'un ou de plusieurs volumes ne pourra motiver le refus de l'envoi.

Dans la huitaine qui suivra l'expédition, le prix des volumes sera recouvré par la poste, sauf indication contraire.

Caen. — Imp. H. Delesques, rue Demolombe, 34.